LE LIVRE

DES PARTERRES FLEURIS

D'ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH

TRADUIT EN FRANÇAIS SUR LES MANUSCRITS ARABES

PAR

LE RABBIN MOÏSE METZGER

ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES



PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

ÉMILE BOUILLON, SUCCESSEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1889

Forme le 81e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices du Ministère de l'instruction publique par les professeurs et les élèves de l'école.

1. La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par L. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 4 fr.
2. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 1re partie : l'Astenois, le Boulonnais et le Ternois, avec deux cartes. Epuisé.
3. Notes critiques sur Colluthus, par E. Tournier. 1 fr. 50
4. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par S. Guyard. 2 fr.
5. Anciens glossaires romans, corr. et expl. par F. Diez, trad. par A. Bauer. 4 fr. 75
6. Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero. 10 fr.
7. La vie de Saint Alexis, textes des xie, xiie, xiiie et xive siècles, publiés par G. Paris, et L. Pannier. 15 fr.
8. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par G. Monod et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.
9. Le Bhâmini-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une trad. et des notes, par A. Bergaigne. 8 fr.
10. Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier. 10 fr.
11. Études sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie : les Pagi du diocèse de Reims. Avec 4 cartes. 7 fr. 50
12. Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero. 10 fr.
13. La Procédure de la Lex Salica. Étude sur le droit Frank (la fidejussio dans la législation Franke ; — les Sacebarons ; — la glosse malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, trad. par M. Thévenin. 7 fr.
14. Itinéraire des Dix mille. Étude topographique par F. Robiou, avec 3 cartes. 6 fr.
15. Étude sur Pline le Jeune, par T. Mommsen, traduit par C. Morel 4 fr.
16. Du C dans les langues romanes, par C. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. 12 fr.
17. Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du xiie siècle, par C. Thurot, membre de l'Institut. 2 fr.
18. Étude sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par R. de Lasteyrie. 5 fr.
19. De la formation des mots composés en français, par A. Darmesteter. Epuisé.
20. Quintilien, institution oratoire, collation d'un manuscrit du xe E. Châtelain et J. Le Coultre.
21. Hymme à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Bo commenté par E. Grébaut.
22. Pleurs de Philippe le Solitaire, poème en vers politiques, publié dans pour la première fois d'après six mss. de la Bibliothèque nationale p l'abbé E. Auvray. 3 fr. 75
23. Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter. 4 fr.
24. Précis de la Déclinaison latine, par M. F. Bücheler. trad. de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. Epuisé (nouvelle édition sous presse.)
25. Anis el'Ochchâq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté par Cheref-eddîn-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart 5 fr. 50
26. Les Tables Eugubines. Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. Accompagné d'un album de 13 pl. photogravées. 30 fr.
27. Questions homériques, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 6 fr.
28. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud 1re partie. 9 fr.
29. Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire, par J. Darmesteter. 12 fr.
30. Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, par C. R. Lepsius, trad. par W. Berend, avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 pl. 12 fr.
31. Histoire de la ville de St-Omer et de ses institutions jusqu'au xive siècle, par A. Giry. 20 fr.
32. Essai sur le règne de Trajan, par C. de la Berge. 12 fr.
33. Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au xiiie et au xive siècle par G. Fagniez. 12 fr.
34. Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde, par P. Regnaud, 2e partie. 10 fr.
35. Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des Hautes Études pour le dixième anniversaire de sa fondation. Avec 10 planches gravées. 15 fr.
36. La religion védique d'après les hymnes du Rig-Veda, par A. Bergaigne, Tome 1er. 23 fr.

LE LIVRE

DES PARTERRES FLEURIS

ANGERS, IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

LE LIVRE

DES PARTERRES FLEURIS

D'ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAḤ

TRADUIT EN FRANÇAIS SUR LES MANUSCRITS ARABES

PAR

LE RABBIN MOÏSE METZGER

ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES-ÉTUDES



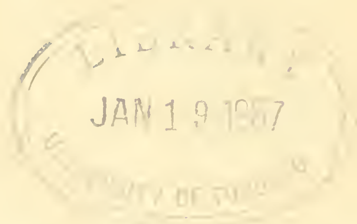
PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

ÉMILE BOUILLON, SUCCESSEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1889


JAN 1 9 1957

A

M. ERNEST RENAN

Mon illustre et vénéré Maître

QUI CONNAÎT LE JUDAÏSME COMME LES RABBINS

ET QUI EN PARLE COMME LES PROPHÈTES

PRÉFACE

Tout a été dit sur Abou'l-Walîd Merwân ibn Djanâḥ depuis la remarquable notice de feu Munk sur les grammairiens hébreux du xe et du xie siècle, la savante Introduction de MM. J. et H. Derenbourg aux Opuscules, et les travaux de M. Bacher, entre autres son érudite monographie : *La vie et les œuvres d'Abou 'l-Walîd Merwân ibn Djanâḥ et les sources de son exégèse*. Il ne reste plus qu'à vivifier ces documents scientifiques et à tracer un portrait fidèle de cet incomparable hébraïsant.

On peut peindre Ibn Djanâḥ d'un mot : c'est l'homme de la Bible. C'est avec une Bible ouverte dans les mains qu'il convient de se le représenter. Cette Bible il la feuillette sans cesse, il la lit avec passion, et, quoi qu'il fasse, c'est elle qu'il a en vue. Mais il ne l'étudie ni en littérateur, ni même en croyant. Il est devant elle comme un sincère et consciencieux rationaliste ; il l'interroge de bonne foi et ne veut rien y voir que ce que les mots disent clairement. Mais il est persuadé que ces mots ne peuvent rien dire de contraire à la logique ni à la raison, et cette sainte persuasion le conduit à des hardiesses inconscientes, devant lesquelles reculerait plus d'un exégète moderne. Il comble des lacunes, il supprime des termes superflus, il intervertit l'ordre des mots et des phrases; en un mot, sans s'en douter peut-être, il corrige le texte en cent endroits divers. De là naissent des travaux d'exégèse, de grammaire et de

lexicographie qui, élaborés au XIe siècle, ne sont pas indignes de la linguistique moderne.

Ce mot de « linguistique », transporté à une époque si éloignée, peut tout d'abord causer de l'étonnement; mais si la linguistique est fille de ce siècle, si elle date d'hier, c'est essentiellement pour les langues indo-européennes, non pour les langues orientales ni particulièrement pour l'hébreu. Science comparative, elle trouvait dès le début tous les éléments de comparaison dans ces quatre langues sœurs : l'hébreu, l'arabe, le chaldéen et le syriaque, que les savants juifs des pays musulmans connaissaient parfaitement. Aussi peut-on dire que sur ce point comme sur beaucoup d'autres le judaïsme a devancé les temps modernes.

Mais entre tous ces savants, Ibn Djanâḥ est un maître, et c'est avec une sagacité merveilleuse qu'il applique à l'étude de l'hébreu presque toutes les lois de la linguistique moderne. On pourrait extraire de ses nombreux travaux de quoi composer de véritables monographies, riches en curieux exemples, sur les lois d'affaiblissement et de transformation des lettres, sur les lois d'assimilation, d'attraction et d'analogie, sur l'étymologie et l'euphonie qui, pour Ibn Djanâḥ comme pour les modernes, est l'harmonieuse perturbatrice des langues. Voici en quels termes presque poétiques il en parle dans sa Grammaire[1] : « Le *pathaḥ* dérivé d'un *tsérê* ne doit pas se convertir en *qamets*, parce qu'en général la conversion d'une voyelle en une autre a pour but l'embellissement du mot et pour ainsi dire son élévation en dignité. Or, le *tsérê*, étant un diminutif du *qamets*, participe de sa majesté ; le changement du *tsérê* en *pathaḥ* est donc en quelque sorte un abaissement, et si l'on transformait à la pause ce *pathaḥ* en *qamets*, on le relèverait de son abaissement, on méconnaîtrait son rang. »

1. Chap. V, p. 75.

Son étude des lettres est également une page toute moderne qu'on croirait détachée d'un ouvrage grammatical composé d'hier. « La répartition des lettres entre cinq organes remonte aux premiers grammairiens. Mais, ainsi établie sans distinction ni limites précises, elle est purement approximative, car un examen approfondi montre que les lettres de chacun de ces organes sont plus ou moins fortes, et n'occupent pas un degré égal dans l'organe même auquel elles sont attribuées ; autrement un organe ne pourrait servir qu'à l'émission d'une seule lettre. Prenons par exemple les gutturales א'ה'ח'ע. En examinant leur mode d'émission, nous y distinguerons trois degrés différents. L'une se prononce avec l'extrémité de la gorge, c'est l'א fort qui a le son le plus profond de toutes les gutturales. Puis vient le ה qui s'en rapproche le plus, mais qui est au second degré de l'émission gutturale, et qui conserve comme une trace du son de l'א. Au troisième degré d'émission est le ח. Telle est aussi la progression des lettres appartenant aux autres organes, les unes étant plus fortes que les autres. Si, en effet, toutes les lettres d'un même organe avaient un même degré d'émission, elles ne se distingueraient pas les unes des autres, elles seraient toutes identiques[1]. » Chaque lettre a donc comme sa gamme particulière.

Il n'est pas non plus d'hébraïsant moderne qui refuserait de signer cette courte étude étymologique de la particule interrogative אי — « אי forme les composés suivants : avec addition du ה : אֵיֵה ; avec addition de פֹּה : אֵיפֹה ; avec addition de כֹּה : אֵיכֹה ; avec addition de כָה : אֵיכָה ; avec redoublement de כָה : אֵיכָכָה ; avec addition du ךְ : אֵיךְ ; avec changement de l'א en ה : הֵיךְ. »

Ibn Djanâḥ a encore devancé les modernes par un autre côté non moins curieux : il étudie le Talmud comme tous ses

1. Chap. ii, p. 30.

contemporains, mais nullement à leur manière ; c'est comme un savant de nos jours qu'il se livre à cette étude. Il ne cherche dans le Talmud ni des règles de casuistique ni même des principes de morale, et ce n'est pas la perspicacité des docteurs qui le séduit. Il semble deviner que, dans ce vaste répertoire, chacun devait selon ses goûts ou ses travaux se tailler sa part, et pour lui il y choisit le côté linguistique. Il met à profit presque tous les passages talmudiques qui se rapportent à l'interprétation de la langue sacrée, soit pour appuyer certaines de ses théories grammaticales, soit pour couvrir de l'autorité des docteurs ses incursions, trop hardies aux yeux des piétistes ignorants de son temps, sur le terrain profane de l'arabe.

Ces quelques citations et considérations suffisent à montrer qu'Ibn Djanâḥ est une des belles intelligences scientifiques dont peut s'honorer le judaïsme.

La faculté dominante de cette rare intelligence, c'est une mémoire prodigieuse. Il connaît par cœur toute la Bible, et c'est sans l'ouvrir qu'il cite les innombrables exemples dont il appuie ses théories grammaticales. Une netteté d'esprit non moins merveilleuse lui permet de mettre de l'ordre et de la clarté dans cet amas confus de matériaux scientifiques qu'il a pour ainsi dire emmagasinés dans sa tête. Doué d'une extrême sagacité, il pénètre profondément dans la structure de la langue, et c'est par ces qualités intellectuelles qu'il est véritablement l'homme du דקדוק, de la « science minutieuse » qui étudie le mot et ses accidents. Mais, esprit synthétique non moins qu'analytique, il saisit les caractères communs des choses, en découvre les analogies, sait grouper les détails en un tout harmonieux et faire jaillir d'observations partielles des théories générales appuyées sur des bases larges et solides. S'il fait, pour ainsi dire, de la grammaire *a priori* en supposant, par une hypothèse de génie, que tous les verbes hébreux appartiennent à une même conjugaison primi-

tive qui s'est diversifiée sous l'influence des gutturales et des lettres faibles renfermées dans les racines, hypothèse vraie qui suffit à l'étude la plus complète et la plus savante de la transformation des voyelles hébraïques, il sait non moins, avec une remarquable méthode de simplification, ramener les paradigmes des noms en apparence les plus différents à une forme principale. Mais les deux facultés par lesquelles il se rapproche encore des modernes, c'est son esprit de comparaison et un véritable talent didactique. Il trouve les rapprochements les plus curieux et les plus inattendus, soit des mots hébreux entre eux, soit des mots hébreux avec ceux des langues congénères, et il aurait certes professé avec distinction et attrait dans les chaires les plus élevées de l'enseignement supérieur.

On ne sait presque rien de la vie de cet illustre savant, mais j'estime qu'elle n'a pas dû être féconde en événements notables. Sa nature semble trop calme, ses goûts trop modestes, ses besoins trop restreints pour qu'aucune passion vive ait pu troubler le cours paisible de son existance de savant. D'ailleurs sa vie est dans son œuvre, son œuvre c'est sa vie même, et cette œuvre nous la possédons presque tout entière. C'est à elle qu'il a donné tout son temps et toute son activité. « J'emploie mes jours et mes nuits à mes recherches scientifiques, dit-il, et je dépense pour de l'huile deux fois autant que d'autres pour du vin. » Mais il y a mis aussi son intelligence et son cœur, et elle nous permet ainsi de deviner et de juger son caractère. Il est doux et bienveillant à ses amis, il est dur et véhément pour ses adversaires; il admire sincèrement les hommes d'un vrai talent, ne ménage pas les éloges à leurs succès et est plein d'indulgence pour leurs erreurs. Il dira : « Ḥayyoudj parle avec une justesse remarquable », en citant de lui une bonne explication; il dira : « il y a ici matière à discussion », en signalant une assertion dou-

teuse; et il attribuera une erreur manifeste à la faiblesse et à l'imperfection de notre nature. Mais, si le talent le trouve complaisant, la médiocrité prétentieuse et hypocrite lui est insupportable, et c'est d'une main presque brutale qu'il arrache le voile de piété dont elle cherche à se couvrir. De son côté, il est fier de sa science et extrêmement chatouilleux à la critique. Ses rivaux, qui le savent, essayent surtout de le blesser par ce côté sensible et de lui rendre la vie amère. Ils vont jusqu'à attribuer ses découvertes à des auteurs qui n'ont jamais existé. Ibn Djanâḥ se plaint quelquefois des jalousies qu'il excite, mais le plus souvent il rend coup pour coup, et polémiste vigoureux, plein de verve et d'ironie, il couvre ses adversaires de ridicule, de dédain et aussi d'injures. Nature un peu sèche peut-être, où l'imagination et le sentiment ne dominent pas, une seule joie et une seule haine semblent avoir ému son cœur, la haine des « savants qui ne savent rien » et la joie presque enfantine de trouver une interprétation nouvelle du texte sacré, ou une idée originale en grammaire. C'est avec une véritable émotion qu'on lit souvent ces mêmes mots dans ses œuvres : « C'est là une explication nouvelle, nous l'avons découverte et elle nous appartient, personne ne l'a connue avant nous et nous ne l'avons entendue de personne ». Ibn-Djanâḥ est tout entier dans ces mots. C'est le savant épris de son œuvre, il lui a donné sa vie, et elle s'est emparée de tout son être.

Tel nous apparaît le remarquable grammairien connu en arabe sous le nom d'Abou'l-Walîd Merwân Ibn-Djanâḥ, et que les auteurs hébreux appellent tour à tour בן גנאח, ר' יונה et ר' מרינוס. Né à Cordoue vers 985, il paraît avoir passé une partie de ses jeunes années loin de cette ville qu'il dut quitter définitivement en 1013, lorsqu'elle fut prise et saccagée par Soleïmân ben Al-Ḥakam à la tête des troupes berbères. Après bien des pérégrinations, il vint s'établir à Saragosse, où il mourut vers 1050.

A l'exception d'un écrit sur la médecine, tous les ouvrages d'Ibn-Djanâḥ ont pour objet la grammaire hébraïque. En voici les titres en arabe et en hébreu, avec traduction française.

I. כתאב אלמסתלחק, en hébreu ספר ההשגה : l'Annotateur.

II. רסאלה אלתנביה, en hébreu ספר ההערה : Traité de l'avertissement.

III. כתאב אלתקריב ואלתסהיל, en hébreu ספר הקרוב והישר : Livre pour rapprocher et aplanir.

IV. כתאב אלתסויה, en hébreu ספר השואה : Livre d'accommodement.

V. כתאב אלתשויר, en hébreu ספר ההכלמה : Livre pour confondre.

VI. כתאב אלתנקיח, en hébreu ספר הדקדוק : Livre de la recherche minutieuse.

Ce dernier travail est divisé en deux parties dont la première, intitulée :

כתאב אללמע, en hébreu ספר הרקמה : Livre des Parterres fleuris,

est une grammaire de la langue hébraïque ;

et la seconde, qui a pour titre :

כתאב אלאצול, en hébreu ספר השרשים : Livre des Racines,

est un dictionnaire hébreu.

On regrette de ne pouvoir ajouter encore à tous ces travaux une œuvre, qui en eût été le digne et naturel couronnement; nous voulons dire une traduction de la Bible. On peut affirmer qu'une pareille œuvre, sortie des mains d'Ibn-Djanâḥ, eût été à la fois un monument impérissable de la langue hébraïque et de la langue arabe.

De tous ces ouvrages, le plus important sans contredit, c'est le Kitâb al-Luma'. Voici en quels termes M. Munk l'apprécie. « Il y a peu de questions relatives à la grammaire hébraïque qui n'aient pas été abordées et approfon-

dies par Ibn Djanâḥ. Certains sujets ont été traités dans le Kitâb al-Luma' d'une manière plus complète que dans les meilleurs ouvrages modernes, et il y a dans ce vaste répertoire de quoi enrichir les travaux d'un Gésénius et d'un Ewald. »

Nous donnons aujourd'hui de ce monument d'une vaste érudition et d'un rare talent la première traduction française. Nous avons cherché à allier la fidélité à la correction et à faire une œuvre française tout en respectant le texte arabe. Nous nous croirons suffisamment récompensé des efforts incessants que nous avons faits pour atteindre ce double but, si le public ratifie le jugement porté sur notre travail par les deux savants commissaires, MM. J. Derenbourg et Carrière, qui ont bien voulu déclarer que notre traduction était digne du diplôme de l'École des hautes études.

Avant d'aborder cette traduction, nous nous sommes livré à un travail préliminaire long et pénible. Nous avons d'abord collationné le texte hébreu du Riḳmah publié par feu Goldberg sur les deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, et tout en rendant un hommage sincère à cette publication, nous devons constater qu'elle renferme de graves erreurs et de nombreuses lacunes qui font que le texte en est souvent inintelligible. Nous avons relevé ces erreurs et comblé ces lacunes, dans des notes mises au bas de notre traduction.

Après avoir ainsi établi le véritable texte du Riḳmah, nous avons copié le texte arabe du Kitâb al-Luma' sur les deux manuscrits arabes de la Bodléienne que le Gouvernement a bien voulu faire demander pour nous à Oxford et mettre à notre disposition. Nous avons pu constater que le Riḳmah en était un véritable calque, mais dont une foule d'expressions deviennent absolument incompréhensibles sans le secours de l'arabe. Nous avons remarqué aussi que Yehouda Ibn Tibbôn semble avoir omis à dessein dans sa

traduction la plupart des passages qui ont trait à des comparaisons de l'hébreu avec l'arabe, et surtout les citations tirées des auteurs arabes. Par contre, l'Al-Luma' offre certaines lacunes que nous avons dû suppléer d'après le Riḳmah.

Nous avions l'intention de joindre à notre traduction française le texte arabe, et nous en avions préparé l'édition; mais M. J. Derenbourg ayant eu le même dessein, nous avons cru rendre hommage à la mémoire d'Ibn-Djanâḥ en renonçant à notre édition pour laisser le soin d'en faire une à un savant qui est de nos jours, comme Ibn-Djanâḥ le fut de son temps, un des plus éminents représentants de la science hébraïque[1].

Séparé du texte arabe, notre ouvrage est moins scientifique, mais nous pensons que, par compensation, il en deviendra plus populaire. Nous espérons qu'il sera non seulement un guide pour les hébraïsants, mais qu'il deviendra un véritable livre classique dans tous les établissements supérieurs où l'on enseigne sérieusement l'hébreu.

Deux savants doivent être associés à notre travail et nous leur offrons ici l'hommage public de notre reconnaissance : M. le grand-rabbin Wogue, professeur au Séminaire israélite, notre cher oncle et vénéré maître, et M. St. Guyard, dont nous avons été quatre années l'élève et qui nous a honoré de son amitié. M. Wogue nous a prêté le précieux concours de sa profonde connaissance de l'hébreu, et nous lui devons aussi plus d'un terme technique et plus d'une expression heureuse de notre traduction. M. Guyard, avec le dévouement désintéressé du vrai savant, avait bien voulu revoir le texte arabe qui a servi de base à notre traduction.

1. Cette édition a paru avant cette ouvrage, et forme le 66e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

INTRODUCTION

Gloire à Dieu, qui a créé l'homme et lui a enseigné le langage ; qui l'a amené à reconnaître sa divinité et à proclamer son unité; qui lui a révélé la bonne voie et l'a sauvé de la mauvaise; qui a accordé à la langue hébraïque la supériorité sur toutes les autres en s'en servant pour révéler ses livres saints et pour manifester ses lois pures! Je lui adresse des louanges qui puissent nous mettre en rapport avec lui, nous obtenir sa faveur et sa miséricorde.

Et maintenant (j'entre en matière).

Puisque la connaissance méthodique de la langue est un instrument pour toute recherche et une introduction à tout ce que l'on discute, c'est un devoir impérieux et absolu de faire des efforts pour arriver au plus haut point (de cette connaissance), en embrasser toutes les branches et la posséder dans la perfection, afin de reconnaître ce qui est correct ou incorrect, parfait ou imparfait, propre ou figuré, usité ou rare, et les autres choses que (la langue) comporte ; car, en embrassant tout cela, on embrassera tous les sujets de discussion, et plus, au contraire, cette connaissance sera insuffisante et imparfaite, plus l'intelligence de ce qu'on recherche sera imparfaite aussi et insuffisante. Ensuite, comme la rémunération divine est la meilleure chose que l'homme puisse acquérir dans ce monde et s'assurer dans l'autre, chose à laquelle on ne peut arriver complètement qu'en comprenant ce que renferment les livres de la révélation et en se conformant à ce

qu'ils ordonnent ou défendent, et comme le contenu de ces livres ne peut être compris qu'au moyen de la connaissance de la langue, la sollicitude de l'homme pour consolider cette connaissance et le soin qu'il doit mettre à l'obtenir, à l'améliorer, à en scruter les divers sujets et à se rendre compte (du sens) des mots, sont un devoir impérieux et indispensable eu égard à la noblesse du but et à sa haute valeur, eu égard aussi à la certitude que nous avons de la grandeur de Celui qui a révélé (ces livres) et de son adorable puissance. Aussi les meilleurs de nos anciens (docteurs) ne cessaient-ils de s'y appliquer, et de recommander vivement qu'on s'en occupât. Ainsi, en parlant des devoirs des pères envers leurs fils, ils disent[1] : « Dès que (l'enfant) sait parler, son père doit lui enseigner (les versets) : *Ecoute, Israël* (Deut., vi, 4) et *La Loi que nous a commandée Moïse* (ib., xxxii, 4), et aussi la langue sainte. »

La preuve que, pour comprendre les livres de la révélation et s'acquitter des devoirs que la Loi impose, il faut d'abord bien comprendre la science de la langue et sa parfaite interprétation, sans parler des preuves que la raison nous fournit pour cela, c'est que les anciens ont dit[2] : « Les Judéens ayant tenu à leur langue, leur loi s'est conservée entre leurs mains ; les Galiléens, qui ne tenaient pas à la leur, n'ont point conservé leur loi. » Plus loin, il est dit des gens de la Judée, dont nous descendons, nous autres habitants (juifs) de cette contrée, et dont nous devons imiter l'exemple : « Parce qu'ils ont tenu à leur langue *et qu'ils se sont établi des signes*, leur loi s'est conservée entre leurs mains[3]. » Par les mots *ils se sont établi des signes*, on veut dire qu'ils ont établi (les règles de) la flexion grammaticale, fait ressortir les finesses et indiqué les causes. Le verbe הקפיד a ici le sens de « tenir avec soin à quelque chose, en être avare », comme dans le passage suivant[4] : « Les maîtres ont enseigné : Lorsque (les ouvriers) branchent les arbres, taillent les vignes, élaguent les broussailles, éherbent les semailles ou sarclent les herbes, (les copeaux), si le propriétaire y *tient* מקפיד, lui appartiennent (et il est interdit aux ouvriers de s'en emparer). » Et comme dans cet autre passage[5] : « Rabbi Iehouda dit au nom de

1. Souccâh, 42[a].
2. Eroubin, 53[a].
3. Ibid.
4. Bâbâ Kammâ, 119[b].
5. Chabbâth, 149[a].

Rab : Lorsque les gens d'une compagnie *sont avares* (מקפידין) les uns à l'égard des autres, ils pèchent, les jours de fête, en mesurant, pesant, comptant, empruntant et payant, et selon l'école de Hillel (ils pèchent) aussi sous le rapport de l'intérêt; » c'est-à-dire que, lorsque des convives sont avares les uns à l'égard des autres, de manière que l'un, lorsque c'est à son tour (de traiter), donne à manger à ses compagnons du pain grossier, tandis que l'autre donne du pain fin, ou que l'un donne à boire de bon vin, tandis que l'autre fait boire du vin factice, ou (qu'ils font) d'autres choses semblables, ils méritent ces épithètes (de pécheurs et de transgresseurs).

(Pour en revenir à notre sujet), qu'elle est belle la science qui a une telle utilité, et la marchandise qui offre un tel profit! car celui qui l'aurait vendue au lieu de l'acquérir, serait certainement en perte dans sa vente et frustré dans son commerce. Que Dieu nous en garde!

J'ai vu le peuple au milieu duquel nous vivons s'efforcer d'arriver au plus haut point dans la connaissance de sa langue, suivant ce que nous avons dit, comme le veut la raison et comme l'ordonne la vérité. Mais les gens de notre langue, dans ce temps-ci, ont négligé cette science et dédaigné cette matière; ils l'ont considérée comme un superflu dont on n'a que faire et où il ne faut pas aspirer. Ils se sont donc dépouillés de ses bienfaits, ils se sont privés de ses belles qualités et ont renoncé à cette parure, de sorte que chacun d'eux parle selon sa fantaisie et son bon plaisir; ils n'usent en cela d'aucune circonspection, d'aucune réserve, comme s'il n'y avait pour la langue ni règle ni limite à observer. Ils se contentent, en fait de langage, de ce qui est aisé pour eux, de ce qu'ils peuvent saisir commodément et sans peine. Ils ne s'inquiètent pas des principes généraux ni des règles particulières, de sorte qu'ils ont dans le langage des incongruités qui répugnent et des expressions qui inspirent de l'aversion. Ceux d'entre eux qui dédaignent le plus cette science, ce sont ceux qui ont un peu de goût pour la science du Talmud, étant fiers du modique succès qu'ils y obtiennent et épris du peu qu'ils en comprennent; et l'on m'a même raconté que l'un de leurs hommes célèbres disait de la connaissance de la langue que c'était une chose qui n'avait pas de sens, qu'il ne servait à rien de s'en occuper, que le maître se tourmente et

que l'étudiant se fatigue sans en recueillir aucun fruit. S'ils ont pris la chose si légèrement, c'est parce que, à leur propre insu, ils lisent d'une manière fautive ce qu'ils lisent du Talmud, et récitent incorrectement ce qu'ils en récitent; et cela par manque de tradition et d'autorités. C'est là ce qui porte la plupart d'entre eux à dédaigner de lire avec attention, de distinguer le *qameṣ* du *pathaḥ* et le *mil'êl* du *milra';* mais savoir la conjugaison, c'est quelque chose dont ils augurent mal, et peu s'en faut qu'ils ne le fassent passer pour de l'irréligion.

Ce n'est pas là cependant ce que nous ont légué les plus illustres talmudistes d'autrefois. Parmi eux, notre maître Saadia, d'heureuse mémoire, s'efforçait d'arriver au terme où sa capacité pouvait atteindre, en éclaircissant la langue, en en exposant les règles générales et spéciales dans un grand nombre de ses ouvrages, tant dans ceux qui sont particulièrement consacrés à cette matière, comme son livre intitulé *Le Livre de la langue*, que dans ceux qui n'ont pas cette destination. Et Samuel ben Ḥofni, d'heureuse mémoire, le chef d'Académie, encourage fortement à cette étude, et en faisant l'éloge de ceux qui parlent purement, qui pénètrent dans la science de la langue, qui savent en discerner les causes et se rendre compte de ses divisions et de ses divers modes de flexion, il cite pour preuve les paroles du poète sacré : *Mes paroles* (*retracent*) *la droiture de mon cœur; et* (*ce dont j'ai*) *connaissance, mes lèvres l'expriment avec pureté* (Job, XXXIII, 3); et les paroles du prophète : *Le Seigneur m'a donné une langue exercée*, etc. (Isaïe, L, 4), et : *Il a rendu ma bouche semblable à un glaive tranchant* (ibid., XLIX, 2); et les paroles du poète sacré : *Ma langue est le burin d'un écrivain habile* (Ps. XLV, 2); et les paroles du prophète : *Et la langue des barbares saura parler avec pureté* (Isaïe, XXXII, 4). Il blâme ceux qui négligent cette chose et les compare aux gens dont il est dit : *Et leurs enfants, pour moitié, parlaient l'idiome d'Asdod* (Néh., XIII, 24), et il les confond par l'exemple des Syriens, dont on dit qu'ils n'ont pas abandonné leur langue et qu'ils y persévèrent. On ne peut (dit-il) parler correctement et pénétrer dans la science de la langue qu'en comprenant les principes de cette langue et en se fortifiant dans ses formes grammaticales, deux choses dont nos compatriotes ne s'inquiètent guère. Il dit encore, en parlant de la science de la conjugaison en particulier, qu'une chose qu'on ne peut se passer de

savoir, c'est de connaître le *niph'al*, le *hithpa'èl* et l'infinitif; et c'est là précisément la science de la conjugaison que nous vantons et dont les possesseurs méritent notre éloge. Je le vois, malgré sa supériorité et son talent, suivre l'autorité des grammairiens dans beaucoup d'endroits et invoquer leur témoignage ; à plus forte raison, il ne les dédaigne ni ne déprécie leur science. Pour nous, nous nous contentons de ce que nous avons cité des paroles des anciens : « Les Judéens ayant tenu à leur langue, leur loi s'est conservée entre leurs mains ; les Galiléens, qui ne tenaient pas à la leur, n'ont pas conservé leur loi. » Et toi, qu'il te suffise, pour juger de la grandeur et de la haute valeur de cette matière, (de savoir) que Dieu a promis de distinguer son peuple à l'époque (messianique) par la pureté du langage; car c'est là ce qu'a dit le Très-Haut : *Et la langue des barbares saura parler avec pureté*. En disant : *la langue des barbares*, il ne veut pas désigner ceux qui parlent des langues barbares, je veux dire ceux qui ne parlent pas l'hébreu du tout, car, dans ce cas, il aurait dit : *saura parler la langue juive*. Mais il désigne seulement ceux qui s'expriment d'une manière barbare, je veux dire ceux qui parlent incorrectement, qui n'approfondissent pas les principes de la langue et ne connaissent pas bien ses formes grammaticales, comme font à leur insu la plupart de nos contemporains. C'est pourquoi (le prophète) a dit : *Elle saura parler avec pureté*, c'est-à-dire, elle s'exprimera élégamment ; mais l'élégance du langage ne peut exister que lorsqu'on comprend (les sujets) que nous avons dits, c'est-à-dire qu'on a une connaissance solide des principes de la langue et qu'on sait en discerner les formes grammaticales.

Il faut vraiment s'étonner qu'ils puissent tant dédaigner la science de la langue et ceux qui la cultivent, et puissent si peu reconnaître que, pour bien s'acquitter de ce qu'exigent les lois (divines) en fait d'intelligence et de pratique, il faut comprendre la grammaire, alors qu'ils voient les anciens en faire usage et en argumenter dans leurs controverses, comme (par exemple) dans le passage suivant[1] : « Que veut dire מַבְעֶה? Rab dit, c'est l'homme ; et Samuel dit, c'est la dent. Rab dit que c'est l'homme, parce qu'il est écrit : *Le gardien dit : Le matin est venu et la nuit* (*viendra*) *encore ; si vous voulez demander*.

1. Bâbâ Kammâ, 3[b].

demandez (אִם תִּבְעָיוּן בְּעָיוּ), *retournez et revenez* (Is., xxi, 12). Samuel dit que c'est la dent, parce qu'il est écrit : *Comment a été fouillé Esaü! comment ont été découverts* (נִבְעוּ) *ses lieux cachés* (Obad., i, 6)! qu'est-ce qui prouve que (le verbe) a ici le sens de *découvrir*? C'est ainsi que l'interprète (le Targoum de) Rab Joseph, qui porte : *Quomodo perquisitus est Esaü, retecta sunt* (אתגליו) *abscondita ejus!* (Si on demandait) pourquoi Rab ne dit-il pas comme Samuel? il répondrait : Est-ce qu'on lit נִבְעֶה? et (si l'on demandait) pourquoi Samuel ne dit-il pas comme Rab? il répondrait : Est-ce qu'on lit בּוֹעֶה? » Dans cette argumentation il y a un des grands mystères de la grammaire : c'est que מַבְעֶה est actif, tandis que נִבְעוּ, cité par Samuel, est un *niph'al*; or, comme il en diffère tant dans la forme, je veux dire, comme הַמַּבְעֶה n'est pas de la même forme que נִבְעוּ, et qu'on n'a pas dit (dans la Michnâ) נִבְעֶה, Rab ne voulait pas l'en dériver; c'est pourquoi il dit : « Est-ce qu'on lit נִבְעֶה? » Et de même, comme dans אִם תִּבְעָיוּן בְּעָיוּ le verbe est *léger* (au qal), tandis que הַמַּבְעֶה est un verbe *lourd*, Samuel ne voulait pas en dériver celui-ci; c'est pourquoi il dit : « Est-ce qu'on lit בּוֹעֶה? » Selon Samuel, le verbe lourd diffère bien plus du *qal* qu'il ne diffère du *niph'al*, quoique le *niph'al* ne soit autre chose que (le passif) du *qal*; c'est parce que le verbe *léger* ne devient *lourd* que par un augment, de même que le *niph'al* ne se forme que par un augment, et puisque (le verbe lourd et le *niph'al*) sont analogues en ce qui concerne l'augment, ils se rapprochent, selon lui, dans la forme. Quant à Rab, comme הַמַּבְעֶה est transitif, tandis que נִבְעוּ est intransitif, il en diffère selon lui; et chacun des (docteurs) a son opinion particulière. Et cela (fait partie) de ce qu'il y a de fin, de subtil et d'occulte dans la grammaire; les anciens le comprenaient et y étaient attentifs, mais je ne sache aucun des talmudistes de notre temps qui comprenne ce que nous avons révélé du mystère de cette argumentation.

Les anciens disent encore au sujet des paroles de la Michnâ[1] וכשהזיק חָב המזיק (celui qui a causé un dommage *est obligé*, etc.) : « Au lieu de חָב, il faudrait dire חַיָּב; mais, dit Raba, le docteur (à qui ces paroles appartiennent) était un docteur de Jérusalem, lequel employait un dialecte plus coulant. » Ceci encore a

1. Bâbâ Kammâ, 6[b].

rapport à la science de la grammaire, je veux parler de la distinction entre la forme *légère* et la forme *lourde*. Dans leurs paroles, il y en a beaucoup de cette sorte qui démontrent la supériorité de cette science et sa haute valeur.

Ce qui prouve encore que les anciens cultivaient la langue et examinaient bien la parole, c'est le passage suivant[1] : « Rabbi dit : s'il y avait quelqu'un qui pût demander aux gens de la Judée, gens exacts dans leur langage, si nous devons lire (dans la Michnâ) מאברין ou מעברין, אכוזו ou עכוזו (par un א ou par un ע) »... Puisqu'ils disent des gens de la Judée qu'ils étaient *exacts dans leur langage*, cela prouve qu'ils le soignaient.

Ceux qui négligent cette matière devraient se guider d'après les auteurs de la Massore et prendre pour modèle leurs grands efforts, leurs constantes recherches, leur forte application et la peine excessive qu'ils se sont donnée en comptant les mots d'une orthographe *pleine* ou *défective*, et en distinguant le *mil'êl* du *milra'* ; (ils sont même allés) jusqu'à énumérer les versets dans lesquels sont réunies toutes les lettres de l'alphabet et à se préoccuper d'autres choses semblables, afin de conserver religieusement ces saintes écritures dans leur forme textuelle ; et à plus forte raison (devaient-ils apprécier) cette science respectable et éminemment précieuse qui conduit à la connaissance de la parole de Dieu, qui nous aide à agir d'après ce qu'il a ordonné ou défendu, qui nous approche de sa récompense et nous éloigne de son châtiment.

Or, puisque la science de la langue occupe une telle place et possède une si haute valeur, nous avons résolu de composer sur ce sujet un livre, où nous réunirions des chapitres renfermant la plus grande partie de la science de la langue et embrassant ce qu'il y a de plus important dans son usage (régulier), ses licences et ses allures, et où nous consignerions aussi la plupart des racines que nous possédons dans l'Écriture, en expliquant ce qu'elles présentent d'extraordinaire, de manière à ne laisser dans l'Écriture rien de ce qui peut être utile, en fait d'infinitifs et de formes verbales, sans le mentionner dans notre livre, en l'expliquant et en l'exposant selon notre capacité et nos moyens. Je me propose, pour expliquer certaines racines, de tirer mes preuves, toutes les fois que je

1. Eroubin, 53b.

le pourrai, de ce qu'on trouve dans l'Écriture ; mais lorsque je ne trouverai pas de preuve dans l'Écriture, j'invoquerai comme preuve ce qui se présentera à moi dans la Michnâ, dans le Talmud et dans la langue syriaque, car tout cela est aussi employé par les Hébreux ; et en cela je suivrai les traces du chef d'Académie Al-Fayyoumi, qui tire des preuves de la Michnâ et du Talmud pour (expliquer) les « soixante-dix mots isolés » de l'Écriture, et les traces des autres *gueonîm*, tels que Rab Cherira, R. Hâya [d'heureuse mémoire], et d'autres encore. Et lorsque je ne trouverai pas de preuve dans ce que je viens de mentionner, mais que j'en trouverai dans la langue arabe, je n'hésiterai pas à en citer comme preuve ce qui sera évident, et je ne m'en abstiendrai pas, comme font ceux de nos contemporains dont le savoir est faible et qui ont peu de discernement, et surtout ceux d'entre eux qui se couvrent du voile de l'austérité et du manteau de la piété, tout en comprenant peu la réalité des choses. J'ai vu que le chef d'Académie R. Saadia se sert du même appui dans beaucoup de ses traductions, je veux dire qu'il traduit les mots rares par ce qui leur est analogue dans la langue arabe. J'ai vu aussi que les anciens [qui en toute chose doivent nous servir de modèle], pour expliquer les mots rares de notre langue, invoquent les termes analogues des autres langues ; ce que je vois, par exemple, dans le passage suivant[1] : « R. Siméon ben-Lakich a dit : Quiconque élève un chien méchant dans sa maison éloigne la charité de sa maison, comme il est dit : למס מרעהו חסד (Job, vi, 14) ; car, dans la langue grecque, on appelle le chien למס. » Ils disent aussi[2] au sujet des paroles de Dieu (Lévit., xx, 14) : *On les brûlera par le feu, lui et elles* » (אֶתְהֶן) : « *Eth-hen* veut dire ici *l'une d'elles*; car, dans la langue grecque, *un* se dit *hen* (ἕν). » Ils disent encore[3] : « R. Iohanan dit au nom de R. Éléazar, fils de R. Siméon : Le Très-Saint [qu'il soit loué !] n'a dans ce monde-ci autre chose que la seule crainte du ciel (que lui doivent les hommes), comme il est dit (dans l'Écriture) : *Et il dit à l'homme : uniquement* (הֵן) *la crainte du Seigneur, voilà la sagesse*, etc. (Job, xxviii, 28) ; car, dans la langue grecque, *un* se dit *hen*. » Ils disent encore[4], au sujet des paroles de l'Écriture, *quand se prolongera le son de la corne de bélier* (הַיּוֹבֵל) (Jos., vi, 5) :

1. Chabbâth, 63a.
2. Iebâmôth, 94b.
3. Chabbâth, 31b.
4. Rôch-hachânâh, 26a.

« D'où résulte-t-il que יוֹבֵל a ici le sens de *bélier*? De ce qui est rapporté (dans la Baraïtha) : R. Aqiba dit : Lorsque je voyageai en Arabie, on y appelait le bélier *yôbel ;* en Gaule, on appelait la femme impure *galmoudâ*, c'est-à-dire, celle-ci est sevrée (*guemoulâ-dâ*) de son mari ; en Afrique, on appelait la *ma'â* (monnaie de cuivre) *qesitâ*, ce qui explique ces mots de la Loi : *Pour cent qesitâ* (Genèse, XXXIII, 19) ; dans les villes maritimes (de la Phénicie), on appelait la vente *kirâ* (כירה), ce qui explique (ces mots) : *Dans le tombeau que je me suis acheté* (כריתי Gen., L, 5). Et R. Siméon ben-Lakîch dit : Lorsque je voyageai sur le territoire de Kan-Nichraya (Kennesrîn), on appelait la fiancée *nymphé* (נינפי) et le coq *sekhwi* (שכוי). Quant au mot *nymphé* employé pour *fiancée*, R. Iehouda, selon d'autres R. Josué ben-Lévi, le rattache à ce texte : *Belle d'élévation* (נוף), *joie de toute la terre* (Ps. XLVIII, 3). Quant au mot *sekhwi*, employé pour *coq*, Rab, selon d'autres R. Éléazar, le retrouve dans ce texte : *Qui a mis dans les reins* (טֻחוֹת) *la sagesse, ou qui a donné au coq* (שֶׂכְוִי) *l'intelligence* (Job, XXXVIII, 36) ; car טֻחוֹת désigne les *reins* et שֶׂכְוִי le *coq*. »

Ne vois-tu pas qu'ils expliquent le livre de Dieu par les langues grecque, persane, arabe, africaine et autres? Instruit par leur exemple, nous ne nous abstiendrons pas, lorsqu'il n'existera pas de preuve dans l'hébreu même, de citer comme preuve (de nos explications) ce que nous aurons trouvé d'analogue dans la langue arabe, car elle est, après le syriaque, la langue qui ressemble le plus à la nôtre ; mais, quant à ses formes *faibles*, sa conjugaison, ses licences et ses formes normales, elle est dans tout cela plus près de notre langue qu'aucune autre, comme le savent ceux des hébraïsants qui sont versés dans la connaissance de la langue arabe et qui l'ont approfondie, quoiqu'ils soient bien peu nombreux. Dans les preuves que nous en tirerons, nous ne nous contenterons pas de ce genre (de rapprochements) dont se contentaient les anciens dans les exemples que nous avons cités ; mais (nous nous appuierons) des preuves les plus évidentes et les plus fortes, connaissant la violence et l'injustice de nos contemporains, et (sachant) combien l'envie les excite à nier ce qui n'est pas niable et à rejeter ce qui n'est pas rejetable. Car, de notre temps et surtout dans notre contrée, beaucoup sont entraînés par la jalousie et l'ignorance à raisonner contre les hommes

de science, lorsque, même dans les choses qui ne tiennent pas à la loi (religieuse), ils font jaillir quelque idée neuve, ou inventent quelque interprétation élevée, qui soit opposée aux paroles du *Midrach* ou de la *Haggadâ;* ils disent alors que c'est contraire à ce qu'ont dit les anciens, les décrient pour cela, exagèrent la chose, disputent là-dessus et en donnent une fausse idée aux gens du vulgaire, de manière à les détourner et à les dégoûter des choses vraies ; et cela parce qu'ils sont jaloux des hommes de science et qu'ils ignorent la sentence des anciens : « Aucun texte ne sort de son sens simple[1] ; » et cette autre sentence : « Le sens simple du texte est une chose à part et la *halakhâ* une chose à part. » En effet, il n'est pas impossible qu'une expression renferme deux sens plausibles et même plusieurs, comme disent les anciens[2] : « Un texte peut avoir plusieurs sens, mais le même sens ne se rencontre pas dans deux textes ; l'école de R. Ismaël enseigne (au sujet de ce verset) : *Ma parole n'est-elle pas comme le feu, dit l'Éternel, et comme un marteau qui brise le rocher* (Jér., xxiii, 29) : De même que le marteau fait jaillir une multitude d'étincelles, de même d'un texte sortent plusieurs sens. » Ensuite, c'est parce qu'ils étudient si peu les commentaires de R. Saadia et ceux de R. Samuel ben-Ḥofni, qui s'attachent au sens simple, qu'ils adressent aux savants de pareils reproches et les blâment surtout de tirer des preuves de la langue arabe.

Mais ce qu'ils font de pire encore et de plus détestable, et ce qui montre encore plus leur ignorance, c'est qu'ils nous reprochent, à nous autres commentateurs des livres divins, de citer comme preuves les mots de la Michnâ ; car, à cause des mots extraordinaires qu'on y trouve, ils prétendent qu'elle s'écarte des règles de la langue. Ainsi, par exemple, lorsqu'on y dit (Tr. Teroumôth, ch. i, 2) : לֹא יְתָרֵם וְאִם תָּרַם תְּרוּמָתוֹ תְּרוּמָה. « Il ne *prélèvera* pas l'oblation ; mais, s'il l'a *prélevée*, l'oblation est valable », ils prétendent que ce sont des fautes, puisque le *taw* dans תְּרוּמָה n'est pas radical et que, dans תָּרַם et יְתָרֵם, on l'a traité comme radical, car ce sont les formes פִּעֵל et יְפַעֵל. Ils font la même critique au sujet des mots הִתְחִיל « il a commencé », et יַתְחִיל « il commencera », formés de תְּחִלָּה *commencement* ; car (disent-ils) le ת dans תְּחִלָּה est un cré-

1. Chabbâth, 63ª.

2. Sanhedrin, 34ª.

ment, ce mot étant de (la famille de) הֵחֵל הנגף « *la peste a commencé* » (Nomb., xvii, 11 et 12); et ils disent la même chose au sujet des mots מַתְרִיעִין « ils sonnent de la trompette » et יַתְרִיעוּ « ils sonneront », formés de תְּרוּעָה, car ce dernier mot est de (même famille que) וַיָּרַע העם « le peuple *poussa un cri* » (Jos., vi, 20). Ils critiquent encore (dans la Michnâ) l'emploi du mot יוֹפַךְ dans le sens de יֵהָפֵךְ, lorsqu'on y dit (Tr. Kilaïm, ii, 3) : « Si le champ de quelqu'un est ensemencé de froment et qu'il se ravise pour y semer de l'orge, il doit attendre que (la semence) soit putréfiée; il *retournera* (יוֹפַךְ) alors la terre et ensuite il sèmera. Si (la semence) a déjà poussé, il ne doit pas dire (cependant) : Je sèmerai d'abord et ensuite je *retournerai* (אוֹפַךְ) la terre; mais il la retournera d'abord et il sèmera ensuite. » Ils disent encore, sur ces paroles de la Michnâ (Tr. Houllin, 113 *a*) מְדִיחַ וּמְלִיחַ « on *lave* (la viande) et on (la) *sale* », qu'il y a là une faute de conjugaison et une erreur dans la dérivation; car מליח dérive nécessairement de (la même racine que) במלח תִּמְלָח (Lévit., ii, 13), et le מ dans ces mots est radical, tandis que, dans מְלִיחַ, il est un crément indiquant le participe actif pris du verbe lourd de la forme *hiph'il*, et on aurait dû dire מַמְלִיחַ, sur la forme de מַמְטִיר (Ex., xvi, 4). Par conséquent (disent-ils), c'est une faute de dire מְלִיחַ, sur l'exemple de מְדִיחַ; car מְדִיחַ (est un verbe qui) a la 2e radicale faible, comme יָדִיחוּ את העלה (Ézéch., xl, 38), et le מ est un crément, tandis que מְלִיחַ, chez les talmudistes, est du même sens que במלח תמלח, et, par conséquent, c'est une altération.

C'est ainsi qu'ils ont critiqué ces mots et d'autres semblables, (disant) qu'ils sortent de l'usage; mais cela ne leur est venu à l'idée que par leur négligence, leur aveuglement et leur peu d'attention au sujet de ces sortes d'irrégularités de la Bible, bien qu'elles y soient nombreuses. Dans un chapitre spécial de cette première partie de notre ouvrage, nous avons cité un certain nombre d'exemples (de cette nature) qui peuvent servir de guide pour expliquer les autres. Nous justifierons la Michnâ du reproche qu'ils lui font d'être fautive dans ces mots, et nous expliquerons le but des anciens et la liberté dont ils ont usé à cet égard. — Nous disons donc qu'une des licences qu'on se permet dans les langues et une des manières de les rendre plus souples, c'est que, dans les mots d'un usage fréquent, on supprime quelquefois (des

lettres) de la racine pour l'alléger, comme l'ont fait les Hébreux dans תֵּן, הַךְ, הַט, צֵא et beaucoup d'autres mots, ainsi que cela a été expliqué dans le *Livre des lettres molles* et dans le *Livre des verbes à deux lettres pareilles*, et que nous l'avons expliqué nous-même dans le *Mostal'ḥiq* et ailleurs, comme nous le ferons encore dans le présent ouvrage. Dans certains mots aussi on ajoute quelquefois à la racine; ainsi, par exemple, on ajoute l'*aleph hamzé* dans וְאַשְׂמְאִילָה (Gén., xiii, 9) et dans וְכִי תַשְׂמְאִילוּ (Is., xxx, 21), ce qui est prouvé par des mots comme הַשְׂמִילִי (Ézéch., xxi, 21) et comme שְׂמֹאל (Job, xxiii, 9) prononcé par un *waw de prolongation* (*o* long), quoiqu'on l'écrive par un *aleph non hamzé* (muet). De même, on ajoute le *lamed* dans שַׁלְאֲנָן (ib., xxi, 23), le *mêm* dans נְמִבְזָה (I S., xv, 9), qui devrait être נְבְזָה [quoiqu'on puisse aussi l'expliquer d'une autre manière, comme je le dirai ailleurs], et d'autres lettres superflues, comme je l'expliquerai. Les Arabes suivent dans leur langue le même procédé en fait de suppression et d'augmentation. Il y a, par exemple, suppression dans les mots יַד, דַם, כֻּל et d'autres semblables; augmentation, comme lorsqu'ils ajoutent l'*élif hamzé* dans les mots שמאל et שאמל, *vent du nord*, venant de שמלת אלריח, « le vent a soufflé du nord », futur תשמל, précisément comme, chez les Hébreux, (on emploie les formes) ואשמאילה, תשמאילו, venant de שמאל (Job, xxiii, 9 et passim) et השמילי (Ézéch., xxi, 21). De même ils ajoutent le *yâ*, en disant ליילה comme diminutif de לילה; le *mîm*, en disant זרקם pour אזרק et דלקם pour דלקא [mot qui désigne une chamelle qui a la bouche (la denture) cassée et dont la salive coule]; le *lâm*, dans ذلك, et en disant עבדל pour עבד.

Quelquefois les Hébreux procèdent avec une lettre non radicale comme si elle était radicale; ainsi, par exemple, ils procèdent avec le *yôd* de יְהוּדִים qui est un crément [ce nom étant dérivé de אוֹדֶה את ה' (Gen., xxix, 35)] comme on procède avec le *yôd* de יעץ, en disant מִתְיַהֲדִים (Esth., viii, 17) comme on dit יִתְיָעֲצוּ (Ps. lxxxiii, 4); ils font donc du *yôd* de מתיהדים, qui est un crément et non radical, une première radicale comme du *yôd* de ויתיעצו; car, employant souvent le mot יְהוּדִים et voulant en former un verbe, ils en traitaient le *yôd* comme s'il était radical, et disaient מתיהדים, sur la forme מִתְפַּעֲלִים, de sorte qu'ils mettaient en parallèle le *yôd* de מתיהדים avec le *pé* de מתפעלים. Cependant, le *yôd* de מתיהדים

est le *yôd* de יהודה ; or, le *yôd* et le *hé*, dans ce nom, sont le *yôd* et le *hé* de יְהוֹדוּךָ (Ps. xlv, 18), qui, l'un et l'autre, sont des créments, car le *yôd* sert à former le futur et le *hé* est celui de הוֹדָה, prétérit du verbe lourd (*hiph'il*). Le futur de הודה est יְהוֹדֶה (Néh., xi, 17), et le nom propre יהודה est pris de ce futur; mais ils ont traité, dans מִתְיַהֲדִים, le *yôd* du futur comme une première radicale, et le *hé*, ajouté pour indiquer la forme lourde, comme une deuxième radicale; le *dalèth*, ils l'ont traité comme une troisième radicale, quoique, en réalité, ce soit une deuxième radicale; ils ont laissé tomber la véritable première radicale, qui est le *waw* dans יְהוֹדֶה, et ils en ont également laissé tomber la véritable troisième radicale.

C'est de la même manière qu'ont agi les auteurs de la Michnâ, en disant לֹא יְתָרֹם ואם תָּרַם ; car, employant souvent le mot תְּרוּמָה, ils l'ont mesuré sur גְּמוּלָה (II S., xix, 37), et ils ont dit תָּרַם et יְתָרֹם comme on dit גָּמַל et יִגְמֹל. Ils ont suivi la même méthode dans מִתְרִיעִין et מִתְהִילִין, יַתְרִיעוּ et יִתְהִילוּ ; car, ayant rapporté תְּרוּעָה à la forme de גְּמוּלָה et de גְּבוּרָה, et תְּהִלָּה à celle de קְהִלָּה (Néh., v, 7), et ayant comparé ces mots les uns aux autres, ils ont traité le *taw* des deux mots comme une lettre radicale, et ils ont dit יַתְרִיעוּ et יַתְהִילוּ, sur la forme de יַקְהִילוּ (Nomb., xx, 10) et sur celle de יַגְבִּירוּ (formée d'après l'analogie) de נַגְבִּיר (Ps. xii, 5). Quant à יוֹפֵךְ, leur opinion, en s'exprimant ainsi, était qu'il convenait de changer le *hé* de הפך en א, ce qui donnait אפך, semblable à אבר ; on disait donc au futur יוֹפֵךְ, comme on disait יֹאבַר, au futur de אבר, et יֹאכַל, au futur de אכל ; s'ils l'ont écrit par *waw*, c'est comme on a aussi écrit יוֹכְלוּ (Ézéch., xlii, 5) par *waw*, selon la prononciation, quoique (ce verbe) vienne de אכל. [Pour ce qui est de אפך, substitué à הפך) cela ressemble à ce que faisaient les Hébreux dans אֶתְחַבַּר (II Chr., xx, 35), dans אֶגְאָלְתִּי (Is., lxiii, 3) et dans d'autres mots, où ils changeaient le *hé* en *aleph*.] Ainsi il est clair que le procédé des auteurs de la Michnâ, dans תרם et יתרם et dans d'autres mots semblables, est précisément celui des Hébreux dans מתיהדים, et que leur procédé dans יופך, je veux dire de changer le *hé* de הפך en *aleph*, est celui des Hébreux dans אגאלתי, etc. Qui approuve ceux-ci doit approuver ceux-là, sous peine d'injustice et de mauvaise foi; car les uns (les auteurs de la Michnâ) ont pris pour guides les autres (les anciens Hébreux) en les imitant dans les paroles et dans les actes. Du reste, il ne serait pas non plus inadmissible que

אפכת אלרגל אפך fût analogue à l'arabe, où l'on dit, par exemple, אפכת אלרגל ען אלאמר, dans le sens de « J'ai *détourné* l'homme de cette chose, » et où l'on appelle les vents אלמוֹתפכאת, parce qu'ils font *tourner*.

J'ai trouvé des licences semblables dans la langue des Arabes : ainsi ils admettent que מכאן est dérivé de כאן, futur יכון, et qu'il est de la forme מפעל ; car, en principe, on aurait dû dire מכון ; mais ils ont rendu quiescent le *waw*, trouvant trop incommode de le vocaliser; et ayant prononcé le *kâf* par *fatha*, le *waw* s'est changé en *élif*, parce que (la lettre) qui le précède a la voyelle *â*, tandis qu'il est lui-même *quiescent*. Cependant, ils ont traité (le mot מכאן) comme s'il était de la forme פעאל, le *fé* prononcé par *fatha ;* ils en ont considéré le *mîm* comme une lettre radicale, à cause du fréquent emploi (de ce mot), et ils ont dit מכאן pluriel אמכנה sur l'exemple de פעאל et אפעלה. Ils ont dit de même תמכנת פי אלמכאן en formant ce verbe sur תפעלת, quoique, au fond, ce dût être תמפעלת ; car, en principe, ce serait תמכונת, à la place de תכנת, comme ils disent תמדרעת, à la place de תדרעת, et תמסכנת à la place de תסכנת, car ce dernier mot est dérivé de סכון. De même ils disent encore תוב ממרגל, au lieu de מרגל, c'est-à-dire un vêtement fait selon l'art du *mardjal ;* car le mot מראגל désigne chez eux des vêtements d'un certain genre de tapisserie. Régulièrement on devrait dire מרגל, car מרגל serait la forme (passive) מפעל ; en disant ממרגל ils emploient la forme ממפעל semblable à מדחרג, si ce n'est que מדחרג est מפעלל, tandis que ממרגל est ממפעל, et qu'ils ont mis le second *mîm* de ממרגל, qui est un crément, au rang du *dâl* de מדחרג, qui est radical, de sorte qu'ils ont placé ממפעל qui, en principe, est (la forme) מפעל, dans la catégorie de מפעלל ; et c'est d'une manière analogue (qu'ils en ont agi) dans תמסכנת et תמדרעת.

S'ils avaient formé le pluriel de מכאן tel qu'il devrait être en réalité, ils auraient dit מכאין ; car la forme de מכאן, comme nous l'avons dit, est en principe מפעל, et le pluriel de מפעל n'est autre que מפאעל ; mais ils l'ont formé à la manière de קדאל, pluriel אקדלה. Et c'est là une liberté que se sont aussi donnée les Hébreux, en disant (Michnâ, Nedarim, III, 4) : « On peut protester aux brigands, aux assassins et aux מוֹכְסים (publicains), » etc. (employant ce dernier mot) comme participe actif dérivé de מֶכֶס « impôt », parce qu'ils comparaient מֶכֶס à מֶכֶר dans le passage de l'Ecriture מביאים דאג וכל מֶכֶר (Néh., XIII,

16); quoique, du reste, il ne soit pas impossible d'admettre que le *mêm*, dans מֵכֶם, est radical, et que ce mot est du sens de תָּכֹסּוּ (Ex., xii, 4), sans pourtant être de la même racine. Ils n'emploient aucune expression contraire aux analogies de l'Écriture, sans avoir une intention quelconque. En disant בִּדְיָהּ וּמִלְיָהּ ils avaient pour but la symétrie et le parallélisme des expressions; car tel est aussi l'usage des Hébreux, comme, par exemple, lorsqu'ils disent את מוֹצָאֲךָ ואת מוֹבָאֶךָ (II S., iii, 25), ומוֹצָאָיו וּמוֹבָאָיו (Ezéch., xliii, 11), où, en faveur du parallélisme, ils ont donné à מוֹבָא, dont la deuxième radicale est une lettre faible, la forme de מוֹצָא, qui a pour première radicale une lettre faible, car la forme primitive de מוֹבָא est מָבוֹא. De même, quand ils disent הוֹרוֹ והֹגוֹ מלב (Is., lix, 13), où ils ont donné à הֹגוֹ infinitif *qal*, dont la troisième radicale est faible [car il vient de (הגה comme) וְהָגִיתִי בכל פעלך (Ps. lxxvii, 13)], la forme de הֹרוֹ, infinitif *hiph'il*, dont la première et la troisième radicale sont des lettres faibles; car il vient (de ירה) comme וּלְהוֹרוֹת את בני ישראל (Lévit., x, 11). Les Arabes font la même chose, comme, par exemple, dans cette phrase : אני לאתיה באלעשאיא ובאלגדאיא « j'irai chez lui les soirs et les matins », où ils disent באלגדאיא, pour imiter le mot אלעשאיא, bien que ce ne soit pas la forme juste et convenable; et comme quelqu'un d'entre eux a mis ensemble מאזוראת, qui vient de וזר avec מאגוראת, pour faire le parallélisme, car régulièrement on aurait dû dire מוזוראת; mais on a eu pour but le parallélisme, de même que lorsqu'ils disent אלגדאיא, en imitant la forme du mot אלעשאיא. — Ainsi donc, lorsque les auteurs de la Michnâ disent מִלְיָהּ, ce mot est formé sur בִּדְיָהּ par suite de ce goût des langues pour la symétrie des termes, et non pas par erreur, comme le croient ceux qui n'ont pas fait une étude exacte de la langue; la forme primitive de ce mot est מִמִּלְיָהּ, et c'est en faveur du parallélisme que le *mêm* radical a été supprimé.

Si ces gens connaissaient comme nous les licences admises dans les langues et leurs usages, ils ne rejetteraient pas ce que nous avons déclaré admissible. C'est parce que beaucoup de gens, n'ayant pas étudié la langue des Arabes, ignorent ce que ceux-ci admettent dans leur langue en fait de licences, de métaphores, d'expressions impropres et d'une foule d'autres usages pareillement adoptés par les Hébreux dans leur langue, que, lorsque j'expliquerai certains usages des Hébreux, on

me verra souvent dire : « Les Arabes ont fait la même chose, en s'exprimant de telle ou telle manière », pour montrer cela aux gens non lettrés, afin qu'ils ne s'effarouchent pas de ce que les Hébreux croient permis. Je ne dis pas que dans tout ce qui est d'un fréquent emploi, il soit permis de supprimer quelque chose, ni qu'il soit permis d'ajouter partout; et je ne prétends pas non plus que dans tout discours il soit permis d'employer ce genre de parallélisme et de symétrie ; mais on doit s'en rapporter là-dessus aux (anciens) Hébreux, et cela dépendra de leur usage; ainsi, on se lèvera là où ils se sont levés et l'on s'arrêtera là où ils se sont arrêtés.

Du reste [que Dieu nous soit en aide!], je laisse ces gens-là extravaguer dans leur ignorance et dans leur manque d'éducation, et j'aborde ce qui, Dieu aidant, aura de l'utilité. Aucun homme de science ne peut ignorer le rude travail auquel je me suis livré en composant ce livre, et la grande peine que je me suis donnée. Que les hommes de cette qualité sachent donc que je n'ai pas abordé ce sujet par amour de la gloire et que je n'ai pas pour but d'acquérir par là de la réputation; mon but, au contraire, est uniquement de m'approcher de Dieu et de me rendre digne de sa récompense, en enseignant ces choses à ceux qui les ignorent et en leur en faisant comprendre les intentions. En outre, (je veux) que cela soit préparé à moi-même (comme un secours) pour le temps de la vieillesse, dont je suis déjà près, et que Platon appelle la mère de l'oubli.

Celui qui surtout tirera un profit complet de notre science, c'est celui qui aura écarté de son âme le dégoût et l'ennui (de l'étude), qui sera bien élevé, intelligent, perspicace, habile, et qui, par sa nature et par son éducation première, sera meilleur que beaucoup d'autres hommes; car moi, je ne suis arrivé à cette science que par une recherche et une méditation assidues, par une application continuelle de nuit et de jour et par ma passion pour elle; c'était comme si elle m'eût été révélée par une inspiration divine.

Déjà avant moi, beaucoup de ceux qui se sont voués à la science et l'ont cherchée avec zèle ont rassemblé la plupart des racines de la langue. Que chacun donc soit loué pour ses efforts et remercié de sa peine, quoiqu'ils se soient tous, en cela, écartés de la vraie méthode qui mène au but, en établissant la plupart des racines sur une fausse base et en ne les mettant pas à leur véritable place; car souvent ils ont considéré des lettres

radicales comme n'étant pas de la racine, et ils sont allés jusqu'à se borner, dans beaucoup de racines, à une seule lettre, en considérant les autres lettres comme devant servir de créments à celle-ci. Ainsi, par exemple, ils ont considéré comme racine, dans נטה, le ט seulement, y prenant le נ et le ה pour des créments, parce qu'ils les voyaient absents dans וַיֵּט ידו (Is., v, 25 et passim), אל תַּט באף (Ps. xxvii, 9), etc., et ils ne savaient pas que si les deux lettres étaient omises, c'était pour alléger cette racine, qui est d'un fréquent usage. Ils en ont fait autant dans הִזָּה (*hiph'il* de נזה), où ils s'en tenaient au ז seul, sans se préoccuper de la lettre qui y est absorbée, ni du ה; et ils ont encore fait la même chose dans הִכָּה, où ils s'en tenaient au כ seul, sans tenir compte du נ qu'on trouve dans והפשתה והשערה נֻכָּתָה et dans והחטה והכסמת לא נֻכּוּ (Ex., ix, 31-32), ni du ה. — De même, dans סבב, ils ont pris pour racine le ס et l'une des deux lettres pareilles seulement, et ils ne se sont pas arrêtés à l'autre, parce qu'elle tombe dans יָסֹב אתו (I R. vii, 23) et dans d'autres formes. Ils ont agi de même dans tous les verbes à deux lettres pareilles; mais Abou-Zacariyya a démontré qu'ils se sont trompés en cela et en d'autres cas semblables concernant les verbes à lettres faibles ou géminées. Quant aux verbes *sains*, comme נדר, נתן, et autres semblables, dont la première radicale est un נ, ils y ont considéré les premières radicales comme n'étant pas de la racine, parce qu'elles manquent dans certaines formes de la conjugaison, ou parce qu'elles s'absorbent, comme ils ont fait aussi dans נטה. Ils en ont fait de même dans לקח, parce que le ל est omis dans קַח נא מפיו תורה (Job, xxii, 22 et passim), קָחֶנּוּ ובאה (I S., xx, 21), קְחוּ לכם (Gen., xlv, 19) et autres formes semblables, et parce qu'il s'absorbe dans יִקַּח. — De même pour le (premier) נ de נתן, parce qu'il manque dans תֶּן לי הנפש (Gen., xiv, 21), תְּנָה את נשי ואת ילדי (ib., xxx, 26), תְּנוּ נא אתה לו לאשה (ib., xxxiv, 8), et autres formes semblables, et qu'il s'absorbe dans יִתֵּן; pour le נ de נדר, parce qu'il s'absorbe dans וַיִּדַּר יעקב (ib., xxviii, 20); pour le נ de נפל, parce qu'il s'absorbe dans יִפֹּל.

C'est ainsi qu'ils ont fait pour la plupart des verbes dans lesquels les premières ou les troisièmes radicales sont supprimées; tous ils ont suivi ce procédé et adopté la même méthode, à l'exception d'Abou-Zacariyya Yaḥya ben-Daoud [d'heureuse mémoire]. Celui-ci est le premier qui, sous ce rapport, ait marché dans la voie droite et vraie, et qui ait

distingué ce qui est radical de ce qui est ajouté, dans les verbes qu'il a recueillis dans ses deux livres, je veux dire dans le *Livre des verbes à lettres molles* et dans celui des *verbes à deux lettres pareilles;* seulement, il s'est trompé dans quelques-uns, au sujet desquels nous avons élevé des doutes contre lui dans notre livre (intitulé) « *Al-Mostalḥiq*, ou l'Annotateur des verbes à lettres molles ou géminées, au sujet de ce qui a été établi dans les deux écrits (d'Abou-Zacariyya) ». Quant aux verbes qui sont exempts de lettres molles ou géminées et aux particules, Abou-Zacariyya n'en a rien dit et ne les a pas abordés ; il nous a donc paru bon de rassembler tout cela dans notre livre, je veux dire les verbes sains, les verbes faibles et ceux à redoublement, ainsi que les particules. Nous avons cru bon d'y mentionner aussi, en fait de substantifs non dérivés, (c'est-à-dire) de ceux qui n'ont pas de verbes (auxquels ils puissent se ramener), tous ceux auxquels on peut rattacher quelque interprétation utile, comme, par exemple, les noms des mesures, des poids, des oiseaux, des pierres (précieuses) et autres semblables, dont j'ai tiré l'explication des écrits des savants et des maîtres, à la tradition desquels on peut se fier, tels que Rab Saadia, R. Cherira, R. Hâya, R. Samuel ben-Ḥofni, chef de l'Académie, Ḥéfeṣ Rôch-Kallâ et autres auteurs de commentaires, et les Gheonim [d'heureuse mémoire]; de sorte que notre livre sera d'une grande richesse et donnera peu de peine (au lecteur), renfermant la plupart des racines qu'on trouve dans l'Écriture, sauf ce qu'aura empêché l'oubli qui domine l'homme, ou quelque autre circonstance qui aura préoccupé notre esprit. Cependant, quant aux racines qu'Abou-Zacariyya a rapportées dans ses deux écrits et à celles que nous avons rapportées nous-même dans le *Mostalḥiq*, nous ne nous attacherons pas, dans le présent ouvrage, à en épuiser toutes les parties, ni à en énumérer toutes les formes ; nous nous contenterons de les indiquer et d'y attirer l'attention, afin qu'on puisse les chercher à leurs lieux présumables et les prendre où elles sont. Nous avons fait cela par plusieurs raisons : d'abord, parce que nous désirions abréger autant que possible et éviter les longueurs qui ennuient le lecteur. Ensuite, si j'avais fait pareille chose, je n'aurais, la plupart du temps, rien ajouté à ce qu'a dit Abou-Zacariyya et à ce que j'en ai rapporté moi-même ; j'aurais alors copié ses paroles et les miennes et répété ses deux écrits et le

mien, je me serais fait du tort à moi-même et j'aurais ennuyé les lecteurs et les savants, en répétant des choses déjà expliquées, et en marchant dans des chemins battus. Enfin, je ne voulais pas voiler ce que cet homme a imaginé de beau, ce qu'il a inventé d'excellent et de merveilleux dans cette science de la conjugaison ; car personne ne l'y avait précédé, personne n'y avait conduit, cela n'était venu à l'idée d'aucun écrivain avant lui, ainsi que je l'ai dit dans le *Mostalḥiq;* je ne voulais donc pas ternir sa lumière, de manière à lui faire du tort et à lui ôter ce qui lui est dû.

C'est donc pour toutes ces raisons et principalement pour la dernière, c'est-à-dire pour éviter une chose déshonnête et odieuse, que je me suis abstenu de traiter complètement, dans le présent ouvrage, de toutes les applications de ces principes, et, par cette raison, je conseille à celui qui étudiera mon ouvrage de ne pas se dispenser de lire les deux livres d'Abou-Zacariyya, je veux dire le *Livre des lettres molles* et celui des *verbes à redoublement*, et de ne pas négliger non plus de lire les écrits que j'ai composés moi-même sur cette matière, je veux dire le *Kitâb al-Mostalḥiq*, le *Risâlet al-Tenbîh*, le *Kitâb al-Taqrîb wal-Teshîl*, le *Kitâb al-Teswiyya* et le *Kitâb al-Techwîr;* car, dans ce dernier livre, nous avons donné d'amples explications sur les sujets traités dans les deux livres d'Abou-Zacariyya et dans le *Mostalḥiq*, et nous y avons introduit aussi un grand nombre de règles et de remarques utiles, relatives à la grammaire hébraïque, chose dont celui qui étudie la langue ne saurait se passer. On y trouve aussi de nombreuses argumentations, des démonstrations importantes et des preuves parfaites relatives aux racines de la langue, à leurs flexions grammaticales et à l'indication des causes, toutes choses qui montrent la noblesse de cette science et sa haute valeur, et par lesquelles on peut apprécier la supériorité de celui qui la possède et le peu de mérite de celui qui l'attaque sans discernement ni connaissance. Ainsi, c'est par tout ce que j'ai dit qu'on pourra se perfectionner dans la science de la langue des livres de Dieu.

En voyant que, dans cette matière, nous donnons la préférence à Abou-Zacariyya, bien qu'il soit d'une époque récente, sur des auteurs plus anciens, qu'on ne nous accuse pas d'exagération et de partialité à son égard, ce serait être injuste envers nous et amoindrir la vérité et la justice, qui nous sont

chères; car on ne fait que lui rendre justice (en disant) qu'il suit, dans cette science, une méthode plus louable et un système meilleur que tous ceux qui l'ont précédé. Ce n'est pas pour être d'une époque ancienne qu'on doit exalter l'un, et ce n'est pas pour être d'une époque récente qu'on doit déprécier l'autre ; mais il faut donner à chacun ce qu'il mérite. D'ailleurs, la démonstration d'Abou-Zacariyya touchant son système est claire, et ses preuves sont évidentes; et c'est parce que nous connaissons la vérité de ses arguments que nous avons suivi ses traces, et que nous nous sommes dispensé de traiter à fond ce qu'il a déjà traité avec succès. Mais ce qu'il n'a point mentionné, comme les verbes *sains*, les particules et les substantifs non dérivés de verbes, je le traiterai à fond et j'irai jusqu'au terme indiqué, selon ma faculté et mon pouvoir. Je ferai remarquer aussi, dans cet ouvrage, les points où Abou-Zacariyya s'est trompé et sur lesquels j'ai élevé des doutes dans le *Mostalḥiq* et dans d'autres écrits, et je noterai aussi ce que j'ai oublié là de relever. Je ne m'engage pas à recueillir tous les principes fondamentaux, ni à épuiser toutes les règles spéciales ; car les labeurs du temps qui nous entraînent ont pu nous distraire assez pour en passer sous silence un petit nombre, et nous préoccuper de manière à en négliger une partie. Mais nous espérons que le présent ouvrage embrassera la plus grande partie de ce que nous avons eu pour but de faire connaître ; nous demandons à Dieu de nous diriger, c'est sur lui que nous nous appuyons, c'est lui que nous prions de nous guider et qui nous préservera de faillir en cela comme en toute chose.

Nous avons intitulé le présent ouvrage כתאב אלתנקיח, c'est-à-dire Livre du *diqdouq*, mot hébreu dont le sens est *examen*, *recherche*, de même que תנקיח אלכלאם, en arabe, signifie *faire des recherches sur la langue*. Je prie tous ceux qui liront ce livre et qui l'étudieront de se défaire du vice commun aux hommes de ce temps, qui sont d'une jalousie acharnée, s'attachent au mensonge et à la détraction, et sont injustes envers les savants, de sorte que, si un de ces derniers dit quelque chose de neuf, ils l'attribuent à un autre, pour leur faire du tort et par animosité; car certes, celui qui a ces penchants blâmables ne peut qu'être blâmé de Dieu et haï de ses créatures. Je ne prétends pas être infaillible et à l'abri des erreurs, car la nature de l'homme est défectueuse et ses facultés sont im-

parfaites; mais il me suffit de faire des efforts et d'y réussir le mieux possible. Il serait bien mal de la part des hommes intelligents qui liraient mon livre de ne pas m'accorder d'excuse pour une imperfection ou une erreur qu'ils pourraient y remarquer, tout en voyant quel travail je me suis imposé et en reconnaissant quelle tâche j'ai abordée; car il ne serait pas étonnant que, dans un ouvrage d'une telle importance, il se glissât des fautes, soit par inadvertance, soit par préoccupation d'esprit née de l'importance de ma tâche. Que le sot ne saisisse donc pas avidement cette occasion (de me critiquer), si son talent est au-dessus de pareilles fautes; car souvent l'homme lettré, l'écrivain habile, compose un livre, et, lorsqu'il l'examine, il y trouve des erreurs provenant d'inadvertance ou de préoccupation d'esprit, ce qui peut surtout arriver dans un ouvrage aussi important, qui renferme des sujets si nombreux et des classifications si variées; et certes, quiconque se charge d'un travail comme celui-ci est excusable de commettre un oubli et ne saurait être blâmé pour une erreur. Ce qui m'a engagé à insister là-dessus, c'est que je sais combien les gens de notre temps sont mal élevés, combien peu ils connaissent les embarras des auteurs et leurs insomnies, et combien ils s'empressent de critiquer les savants; d'autant plus que j'ai subi la calamité de leur ignorance et que je n'ai pas été à l'abri de leurs erreurs.

J'ai divisé mon ouvrage en deux parties. Dans la première partie, nous donnerons des chapitres théoriques qui serviront à expliquer une foule de choses relatives aux flexions grammaticales de la langue, à ses licences, à ses idiotismes, à ses conjugaisons et à d'autres détails. A cause de la variété de ses matières, j'ai appelé cette partie כתאב אללמע « Livre des parterres fleuris », par analogie avec les terres qu'on appelle למע, et où se trouvent différentes espèces de fleurs; et l'expression est empruntée de תלמיע (dessin bariolé) qui se dit d'une étoffe de diverses couleurs. Dans la seconde partie, nous rapporterons la plupart des racines qu'on trouve dans l'Écriture; c'est pourquoi j'ai appelé cette partie כתאב אלאצול « Livre des racines ». — Et maintenant je commence, avec l'aide de Dieu, à exposer les sujets que je me suis engagé à traiter.

LE LIVRE

DES

PARTERRES FLEURIS

CHAPITRE PREMIER

I

Les éléments du discours en toute langue, hébraïque, arabe ou autre, sont au nombre de trois, savoir : les *noms*, les *verbes* et les *particules*. Il n'y a pas de langue qui ne les possède ; aucune n'en a davantage, aucune n'en a moins : c'est une loi de la nature.

Exemples de noms : *vêtement, laine, tombeau, bœuf, âne, cheval,* etc.

Exemples de verbes : il *a dit*, il *a choisi*, il *a gardé*, il *a tué,* il *a donné*, il *a demandé ;* il *dira*, il *choisira*, il *gardera*, il *tuera*, il *donnera*, il *demandera*, etc.

Exemples de particules : *car*, *aussi, seulement*, *mais*, etc.

Nous expliquerons d'abord quelle cause nécessite l'emploi du nom et quelle raison nous porte à le placer en première ligne. Nous dirons ensuite quelle cause nécessite l'emploi du verbe et quelle cause enfin l'emploi des particules.

C'est chose établie d'une façon certaine et démontrée pour toute saine intelligence, qu'en dehors du Créateur, loué soit-il, il n'existe que des *substances* et des *modes*.

Tout le monde sait qu'on entend par *substance* ce qui existe par soi-même [et supporte les modes; et par *mode*, ce qui affecte la substance et n'existe pas par soi-même[1]].

1. Suppléé d'après Riqmâ.

Or, le nom est nécessaire pour distinguer les uns des autres : 1° les substances, par exemple, *bœuf, âne, cheval, vêtement, laine*, etc. ; — 2° les modes, en les désignant soit par des infinitifs, comme : *courir, revenir, entendre, descendre*, etc., soit par des noms proprement dits, comme : *tristesse*, *servitude, obscurité, calvitie, carnage, veuvage,* etc. Ces infinitifs et ces noms abstraits servent à marquer les divers modes qui affectent les substances.

Ces deux espèces de noms doivent leur origine à la convention seule, non à la dérivation ni à l'analogie.

Nous avons commencé par le nom substantif, parce que la substance est de sa nature antérieure au mode qu'elle supporte ou qu'elle produit ; quoique, en fait, l'appellation de *nom* s'applique et à la substance et à l'accident.

Parmi les noms, il en est qui sont dérivés ; ce sont ceux qu'on donne aux substances par suite des modes qui les affectent. Tels sont les mots : *triste*, de *tristesse ; veuf*, de *veuvage ; obscur*, de *obscurité; chauve*, de *calvitie ; serviteur,* de *service ; entendant*, de *entendre ; descendant,* de *descendre ; tuant*, *tué*, de *tuerie* (racine et dérivation qui se trouvent réunies dans Isaïe, xxvii, 7). Il en est de même des autres noms d'agent ou de patient qui, s'appliquant à une substance, dérivent d'un de ses accidents. Cette espèce de noms désigne à la fois la substance et le mode en tant qu'ils sont unis, tandis que les deux premières espèces désignent chacune son objet propre à l'exclusion de l'autre, bien que les deux notions soient inséparables. Ainsi le mot *cheval* désigne une substance sans désigner un mode, bien que la substance ne puisse exister sans mode ; de même le mot *carnage* désigne un mode, sans désigner une substance, bien que le mode s'attache nécessairement à une substance.

Les noms de la troisième espèce s'appellent *qualificatifs*, parce qu'ils qualifient chacune des deux premières espèces, par exemple dans les expressions : *or pur* (Ex., xxv, 29); *défaut grave* (Deut., xv, 21) ; *grand carnage* (Is., xxx, 25); on voit comment le nom de substance *or* est qualifié par le nom de qualité *pur*, dérivé lui-même du nom de mode *pureté* (Ex., xxiv, 10) ; on voit de même comment le nom de mode *défaut* est qualifié par le nom qualificatif *grave,* dérivé lui-même du nom de mode *gravité* (Sam., xxv, 28); on voit enfin comment le nom de mode *carnage* est qualifié par

le nom de qualité *grand*, dérivé lui-même du nom de mode *grandeur* (Esth., v, 11). Il en est de même des qualificatifs de forme passive, comme on peut en juger par les textes suivants : qualificatifs d'un nom de substance : des vêtements *saisis* (Amos, ii, 8) ; son existence (est) *attachée* à la sienne (Gen., xliv, 30) ; d'un nom de mode : une lumière (est) *semée* pour le juste (Ps., xcvii, 11) [où le qualificatif sert en même temps à l'affirmation et doit être suppléé dans le membre suivant] ; les ténèbres (sont) *réservées* (Job, xx, 26) ; l'aurore (est) *épanouie* sur les montagnes (Joël, ii, 2).

Nous avons dit précédemment que les noms de substances ne sont pas dérivés. Nous devons restreindre ici cette assertion générale, en disant qu'elle s'applique uniquement aux noms de *choses* ; pour ceux de *personnes*, ils sont ou métaphoriques ou dérivés. Exemples de la première classe : *Oreb* et *Zeeb* (litt. Corbeau et Loup), (Jug., vii, 25), généraux madianites ; *Naḥach* l'Ammonite (litt. Serpent), (I Sam., xi, 1) ; *Ḥoulda* la prophétesse (litt. Belette), (II Rois, xxii, 14) ; *Débora* la prophétesse (litt. Abeille), (Jug., iv, 4) etc. — De la deuxième classe : *Siméon*, *Lévi*, *Juda*, *Zabulon*, *Nephtali*, *Isaac*, *Jacob*, etc.

II. — *De la cause qui nécessite l'emploi du Verbe.*

Comme la substance produit le mode, son action doit nécessairement avoir lieu en un certain temps, ou passé ou futur ; il nous faut en conséquence employer les mots d'action, c'est-à-dire de mode, en d'autres termes, le *nom verbal*, sous deux formes différentes, marquant chacune le temps où se produit le mode, où l'action s'accomplit. On a établi comme formes du passé : אמר, *il a dit ;* יכול, *il a pu ;* דבר, *il a parlé ;* הגדיל, *il a grandi*, et autres formes du passé qui seront expliquées plus loin.

Les diverses formes du futur sont : יאמר, *il dira ;* ישמר, *il gardera ;* ידבר, *il parlera ;* יגדיל, *il grandira.*

Le nom verbal, étant l'essence du mode, est antérieur aux formes du passé et du futur qui en dérivent.

En effet, nous ne concevons pas qu'on ait dit : il *a parlé*, ou il *parlera*, sans avoir eu auparavant l'idée de *parole* (Job, xxii,

28); ni, il *a gardé*, ou il *gardera*, sans avoir eu d'abord l'idée d'une *garde* (Prov., IV, 23), ou de *garder* (Deut., XI, 22); ni, il *a grandi*, ou, il *grandira*, sans avoir eu auparavant l'idée de *grandeur* (Ib., III, 24). Il s'ensuit que les temps dérivent des infinitifs, et non les infinitifs des temps; il en est de même du participe actif et du participe passif : ils dérivent de l'infinitif, qui est le nom du mode.

Mais laquelle de ces deux formes, le passé et le futur, est antérieure à l'autre? Cette question comporte deux réponses. La première c'est que le passé doit précéder le futur, car ce qui est passé est nécessairement et positivement, tandis que ce qui n'est pas encore, c'est-à-dire le futur, est simplement possible; on ne sait s'il sera ou non : or le nécessaire précède le possible, comme le dit Aristote dans son *Traité de la Logique*.

La deuxième réponse est celle des grammairiens arabes, qui mettent le futur avant le passé, disant que le passé n'existerait pas sans le futur, puisque l'action est d'abord devant se faire, et n'est faite qu'après.

C'est en ces deux temps du passé et du futur qu'est renfermée l'action de la substance produisant les modes. Il n'y a pas un troisième temps. Quant au temps *présent*, que les grammairiens disent marquer l'instant même de la production du mode, instant qui n'est ni passé ni futur, il n'existe pas en réalité, et n'a au fond qu'une valeur didactique. En effet, le temps passé n'est séparé du futur que par un moment qui sert de limite commune aux deux temps; or, le moment est indivisible comme le point géométrique, il n'a qu'une existence subjective. Ce qui est avant le moment est déjà *passé*, c'est un fait accompli; ce qui est après lui est *futur*, c'est un fait à accomplir.

III. — *De la cause qui nécessite l'emploi des particules.*

Les particules sont comme les ligaments du discours, nécessaires pour en unir les différentes parties. Cette union peut avoir lieu de trois manières : 1° Une substance avec une substance, c'est-à-dire, un nom avec un nom. Ex. : *Ruben* (est) *ton père; Siméon* (est) *ton frère; Lévi* (est) *ton oncle*, etc. — 2° Une

substance avec un mode, c'est-à-dire, un nom avec un verbe. Ex. *Ruben a fui ; Jacob a entendu ; Laban est allé ; Lévi viendra ; Zabulon sortira*, etc. Dans ces deux espèces de propositions, l'union des parties du discours se fait sans copulatif, c'est-à-dire, sans particule ; dans la *première* c'est une substance qui est unie à une substance, c'est-à-dire, un nom à un nom. Ex. : *Ruben* (est) *ton père ; Siméon* (est) *ton frère.* Or le nom existe par lui-même et n'a pas besoin d'appui étranger ; dans la *deuxième* c'est une substance qui est unie à un mode, c'est-à-dire, un nom à un verbe. Ex. : *Ruben a fui; Jacob a entendu ; Laban est allé;* or, dès que le mode s'attache à la substance, il n'en faut pas davantage pour qu'il s'y manifeste et coexiste avec elle. — La troisième espèce de proposition est celle qui a besoin d'une particule. Ex. : *Ruben* (est) *dans la maison ; Siméon* (est) *dans la rue.* Il n'est pas possible de joindre *Ruben* à *maison*, ni *Siméon* à *rue*, bien que ce soient des substances, sans introduire une particule, et cela à cause du sens de la proposition. Cette particule est ici la lettre ב. De même : *Ruben n'est pas sorti* ; *Siméon n'est pas allé;* sont des propositions où il est impossible d'unir la substance au mode sans une particule, qui est ici la négation.

On voit que l'union des parties du discours a lieu de trois manières. La première est celle où il ne faut [ni verbe ni particule ; la deuxième est celle où il ne faut pas[1]] de particule ; la troisième est celle où une particule est indispensable.

Un nom joint à une particule ne peut pas former avec elle seule une proposition. On ne peut pas dire : *Ruben ne pas ; Siméon de ; Lévi avec ;* etc. La cause en est que la particule unit, mais n'est pas unie ; qu'elle sert à la composition, mais n'est pas elle-même composée avec autre chose. Or, dans les exemples précités, il n'y a pas un deuxième nom que la particule doive unir au premier et coordonner avec lui, et une jonction ne peut avoir lieu qu'entre deux objets au moins. — Deux verbes ne peuvent pas non plus s'unir pour former ensemble une proposition distincte. On ne saurait dire : *Il est sorti a passé ;* ni, *il a marché a gardé.* La raison de cette impossibilité, c'est que le verbe, n'exprimant par lui-même qu'un mode, n'existe que grâce au nom, c'est-à-dire, à la substance. Mon opinion sur ce point n'est pas contredite par les textes

1. Suppléé d'après R.

suivants : ... *a disparu*, *a passé* (Cant., v, 6); *est dissipée*, *a cessé* (Ibid., II, 11); car chacun de ces verbes renferme implicitement un pronom, remplaçant un nom qui précède : dans les deux premiers, c'est *mon amant;* dans les deux derniers, c'est *la pluie*. De même dans les passages (Ex., XL, 20; Jug., XIII, 11; Jér., XL, 3), où les verbes juxtaposés indiquent un pronom sous-entendu.

Le verbe ne peut pas non plus s'unir à une particule seule; on ne saurait dire : *Il est parti de; il est venu avec;* et cela, premièrement par la même raison qui fait qu'un verbe ne peut s'unir à un autre verbe sans être accompagné d'un nom, c'est-à-dire, d'une substance qui produise le mode; secondement, par la même raison qui ne permet pas d'unir un nom à une particule seule; je veux dire que le verbe, dans ces exemples, n'est accompagné d'aucun mot auquel la préposition puisse le lier. En effet, *partir*, *venir*, n'expriment chacun qu'une seule chose; et où il n'y a qu'une chose, pas de liaison possible.

Enfin, une particule ne peut pas non plus s'unir à une particule; on ne saurait dire : *de non;* ni, *avec vers;* etc. La raison en est que chacun de ces mots sert de copulatif et qu'il n'y a dans ces exemples aucun mot qu'il y ait lieu d'unir par un copulatif, encore moins par deux.

Il ressort de ce qui précède que le nom est supérieur au verbe, puisque le nom produit le verbe et que d'ailleurs il peut s'unir à un autre nom sans l'aide du verbe ni de la particule; il en résulte aussi que le verbe est supérieur à la particule, car celle-ci n'existe que pour unir le nom et le verbe, qui en sont, par conséquent, la cause finale; or, la cause est supérieure à l'effet; en outre, le verbe peut se joindre au nom sans l'aide de la particule.

Si nous disons ici que le nom produit le verbe, et si nous avons dit au commencement de cette section que la composition des parties du discours peut avoir lieu de trois manières : 1° Une substance avec une substance, c'est-à-dire un nom avec un nom, etc., notre intention n'était pas d'enseigner que c'est le nom lui-même qui produit le verbe, et que c'est lui qui est la substance, mais bien l'individu appelé de ce nom; nous avons employé le mot *nom* par extension.

Il y a deux espèces de propositions : la proposition énonciative et celle qui ne l'est pas.

Cette dernière se divise en six espèces : 1° Interrogation. Ex. : *Est-ce ta voix?* (I Sam., xxiv, 17); *Est-ce la tunique de ton fils?* (Gen., xxxvii, 32); — 2° Interpellation. Ex. : *O génération! voyez...* (Jér., ii, 31); *O femme adultère!* (Ez., xvi, 32); *Vous qui êtes appelés maison de Jacob* (Mich., ii, 7) [parfois les noms indéterminés sont privés du *hé* (vocatif), comme *Terre, terre, terre, écoute!* (Jér., xxii, 29)]; les noms déterminés n'ont pas de *hé* au vocatif, comme *Abraham! Jacob! Moïse! Samuel! Juda, c'est toi que tes frères loueront* (Gen., xlix, 8); *Écoute, Israël* (Deut., xx, 3); *Mon peuple, que t'ai-je fait?* (Mich., vi, 3); *Écoutez, mes frères et mon peuple* (I Chr., xxviii, 2); — 3° Désir. Ex. : *Plût à Dieu que,* etc. (Job, xiii, 5; ib., xxiii, 3; Nomb., xi, 29); — 4° Demande, comme le fait d'adresser une demande ou une requête à un supérieur. Ex. : *Secours, Seigneur, roi!* (II Rois, vi, 26); cela comprend aussi la prière à Dieu; — 5° Ordre. Ex. : *Écoute, Israël* (Deut., vi, 4); *Entreprends ce que tu veux* (I Sam., x, 7); *Dis au jeune homme de passer devant nous* (Ib. ix, 27); *Lève-toi! va dans la terre de Syrie* (Gen., xxviii, 2); — 6° Défense. Ex. : *Ne les suis pas dans cette voie* (Prov., i, 15); *Ne commets pas cette infamie* (II Sam., xiii, 12); *N'apporte pas une abomination* (Deut., vii, 26).

Il y a des grammairiens qui ont augmenté le nombre de ces espèces jusqu'à dix; mais ces espèces supplémentaires sont déjà comprises dans les six autres, et nous avons jugé inutile de les mentionner. D'autres, au contraire, les logiciens, en ont réduit le nombre à moins de six. Nous avons choisi un terme moyen qui nous a paru le plus rationnel.

Comme les lettres de l'alphabet sont les éléments des mots, c'est-à-dire, des noms, des verbes et des particules, nous trouvons à propos de les mentionner ici et d'en indiquer la prononciation. Il faut remarquer, que si, au commencement de ce chapitre, nous avons appelé *éléments* les noms, les verbes et les particules, c'est par rapport au discours entier, considéré dans son ensemble, comme proposition énonciative ou non énonciative. J'ai donc dû envisager le nom, le verbe et la particule comme en étant les éléments constitutifs.

CHAPITRE II

De la prononciation des lettres et de certaines de leurs particularités..

Les lettres hébraïques sont au nombre de vingt-deux. Elles sont trop connues pour que nous ayons besoin de les énumérer. Elles appartiennent à cinq organes de prononciation. Le plus intérieur de ces organes, c'est le gosier, qui sert à l'émission des quatre gutturales א'ח'ה'ע; le plus extérieur, ce sont les lèvres, qui servent à l'émission des quatre labiales ב'ו'מ'ף. Entre ces deux organes s'en trouvent trois autres : le plus rapproché du gosier, c'est le palais, qui sert à l'émission des quatre palatales ג'י'כ'ק; le plus rapproché des lèvres, ce sont les dents, qui servent à l'émission des cinq dentales ז'ס'צ'ר'ש; entre ces deux organes se trouve celui de la langue, qui sert à l'émission des cinq linguales ד'ט'ל'נ'ת.

Cette répartition des lettres entre cinq organes remonte aux anciens. Mais, ainsi établie sans distinction ni limites précises, elle est purement approximative, car un examen approfondi montre que les lettres de chacun de ces organes sont plus ou moins fortes et n'occupent pas un degré égal dans l'organe même auquel elles sont attribuées ; autrement un organe ne pourrait servir qu'à l'émission d'une seule lettre.

Prenons par exemple les gutturales א'ח'ה'ע. En examinant leur mode d'émission, nous y distinguerons trois degrés différents. L'une se prononce avec l'extrémité de la gorge, c'est l'*aleph* fort, appelé par les Arabes *hamzé*. Il y a en effet deux espèces d'aleph : la première, c'est l'aleph sensible (légèrement aspiré), reconnaissable à ce qu'il est accompagné d'une voyelle quelconque ou même d'un cheva ; exemple : אביר, אבל, תאטר (Ps., LXIX, 16), יאנף (Ib., II, 12), וקראהו אסון (Gen., XLII, 38) ; c'est ce qu'on appelle *hamzé*.

La deuxième espèce est l'*aleph latent* : tel est celui qui est sous-entendu comme seconde radicale dans קם (Ez., vii, 11), mais qui apparaît dans יקאם (Osée, x, 14); tel encore l'aleph latent de לט (I S., xviii, 22), qui apparaît dans לאט (Jug., iv, 21); celui de רש (II S., xii, 3), comparé à ראש (Ib., xii, 1); celui de דג (Jon., ii, 11), comparé à דאג (Néh., xiii, 16). Il en est de même au singulier de tout verbe dont la deuxième radicale est une des lettres faibles. L'aleph y est représenté à la 1re forme par un aleph prononcé mais non écrit, exemple ימש (Ex., xxxiii, 11), רר (Lév., xv, 3), etc. Dans cette deuxième espèce, la lettre s'appelle *aleph* tout court; mais l'aleph dit *hamzé* a le son le plus profond de toutes les gutturales. Puis vient le *hé*, qui s'en rapproche le plus, qui est au second degré de l'émission gutturale, et qui conserve comme une trace du son de l'aleph. Au troisième degré d'émission des gutturales est le *ḥèth*, que suit de près le *ayin*. Telle est aussi la marche des lettres appartenant aux autres organes, les unes étant plus fortes que les autres. Si, en effet, toutes les lettres d'un même organe avaient un même degré d'émission, elles ne se distingueraient pas les unes des autres, elles seraient toutes identiques ; le *ḥèth*, par exemple, se confondrait avec l'*aleph hamzé* et réciproquement; ces lettres feraient donc double emploi. Puisqu'il n'en peut être ainsi, il reste établi, comme nous l'avons avancé, que les lettres semblables quant à l'organe diffèrent quant au degré. Le ר, bien qu'associé aux *sifflantes* ז׳ס׳צ et à la chuintante ש, dont la prononciation est en quelque sorte furtive, a cependant, pour l'oreille, une prononciation voisine de celle du ל et du נ. Ces trois lettres font partie de celles qui s'articulent avec l'extrémité de l'organe, et qui sont au nombre de sept, savoir ל, נ et ר, comme je viens de le dire, plus les labiales ב׳ו׳מ׳ף.

La prononciation rapide ne peut avoir lieu qu'avec l'extrémité ou pointe de la langue et avec les lèvres. Ainsi le ל se prononce avec le bout de la langue appliqué à la racine des incisives. La prononciation qui s'en rapproche le plus est celle du נ mobile (c'est-à-dire articulé), mais le נ quiescent se prononce du nez. On peut aisément s'en convaincre, car si, en parlant, on se bouche le nez, la prononciation de cette lettre s'en trouvera altérée. La prononciation du ר est intermédiaire entre celle du ל et celle du נ ; il y a donc affinité d'articulation entre ces trois lettres, sauf que le נ mobile est empreint

de *ghonna*, c'est-à-dire, d'un son nasillard, tandis que le נ quiescent est exclusivement *nasal*. Si on leur a donné à tous deux le même nom, c'est à cause de la ressemblance de leurs sons. Autrement les anciens les auraient attribués à des organes différents et ils auraient classé le ר au rang des sifflantes et de la chuintante, vu son affinité avec elles. Le ד, le ט et le ת se prononcent, comme le ל, le נ et le ר, du bout de la langue appuyé contre la racine des incisives, mais avec cette différence que pour ceux-ci la langue appuie son extrémité même, tandis qu'elle appuie, pour les autres, un peu au-dessus de la pointe.

Pour bien déterminer, et l'organe producteur d'une lettre quelconque, et son degré d'émission, voici comment on doit s'y prendre. On prononce un aleph, qu'on fait suivre de la lettre qu'il s'agit d'examiner. Ainsi pour apprécier l'émission de l'ע on dit אע; pour le ב, אב; pour le ק, אק; pour le ס, אס; pour le ל, אל.

Il répugne aux Hébreux de joindre consécutivement, dans un même mot, deux lettres appartenant au même degré, ce concours produisant cacophonie; l'usage, au contraire, est de réunir des lettres d'organes différents, parce que la liaison en est facile pour l'organe vocal. Ainsi il n'existe pas de mots où se trouvent juxtaposés ד״ס ni ס״ד; on trouve quelquefois ש״ץ, jamais צ״ש; quelquefois ח״ע, jamais ע״ח; quelquefois ט״ד, jamais ד״ט; toutes liaisons qui seraient trop dures. En tout cela, les Hébreux se sont guidés d'après le plus ou moins de facilité de la prononciation.

Certaines lettres ont des propriétés particulières; par exemple, le ח et le ע ne prennent jamais de *daghech*. Les lettres בגדכפת affectent tantôt la forme *légère* et tantôt la forme *lourde* (ou daghéchée). Les lettres יהוא affaiblissent (c'est-à-dire privent de daghech) le בגדכפת qui les suit, à part un certain nombre de cas. Les meilleurs grammairiens en ayant déjà exposé les règles, je crois inutile d'en parler ici. Les lettres אחהער de même ont diverses propriétés et des caractères variés. Saadyah y a fait une brève allusion dans son commentaire sur le *Sépher Ietsirah*, ajoutant qu'il a composé un traité complet sur la matière. Nous ne l'avons pas vu, et il n'est pas parvenu dans notre pays; c'est pourquoi j'ai dû toucher ce point dans mon livre, d'autant plus qu'il se rattache à la *conjugaison*. Il en est de même des particularités relatives aux lettres ובכל, en

tant qu'elles influent sur l'*aleph* du mot אהרן ; des lettres ח et ע, en tant qu'elles modifient la vocalisation du mot בית qui les précède : toutes choses indiquées par la Massorah, inutiles à développer ici. Le ר a aussi des particularités qui se remarquent surtout dans la prononciation des gens de Tibériade, la plus pure et la plus correcte de toutes. Ce détail ayant été traité dans le *Livre des sons*, nous le laisserons de côté. Un autre fait concernant les lettres en général, c'est que les unes sont essentiellement radicales dans le mot où elles se trouvent, tandis que d'autres sont radicales dans un mot et serviles dans un autre, selon les besoins du sens ; mais dans le cas où elles sont radicales, elles partagent les propriétés des lettres essentiellement radicales. Un autre fait encore, c'est que certaines lettres permutent entre elles, mais seulement en cas de besoin, tandis que certaines autres permutent sans nécessité. Ces derniers points, avec l'aide de Dieu, seront traités dans notre livre.

(NOUVEAU) CHAPITRE

Il n'existe pas de mot séparé, formé d'une seule lettre, tout mot devant commencer par une voyelle, car on ne commence pas par une quiescente, et finir par une quiescente, car on ne s'arrête que sur une quiescente. Or, ces deux conditions ne pouvant être réunies dans une seule lettre, tout mot doit avoir au moins deux lettres : une lettre initiale et une lettre finale. Le plus grand nombre de lettres dont un mot se compose dans la Bible est de dix, par exemple האחשדרפנים (Esth., VIII, 9); למשפחותיהם (Jos., XVIII, 21); avec le *vav* conjonctif, on arrive à onze, par exemple, והאחשדרפנים (Esth., IX, 3); וכעלילותיכם (Ez., XX, 44); ובתועבותיהן (*ib.*, XVI, 47); si l'on ajoute à וכעלילותיהם outre le pronom affixe de la troisième personne pluriel masculin, le *vav* que les Hébreux joignent quelquefois à cette personne, on aura douze lettres, ainsi : וכעלילותיהמו; de même si l'on ajoute à ובתועבותיהן le *hè* que les Hébreux peuvent joindre au *noun* du féminin, on aura aussi douze lettres, savoir : ובתועבותיהנה. Il est rare qu'on mette dans un même mot le *hè* pronominal avec addition d'un *vav*, ainsi qu'on le verra plus tard.

Deux lettres, en se réunissant, ne peuvent former que deux mots; ainsi le מ et le ג combinés donnent מג et גם. Avec trois lettres on peut composer six mots dont certains sont souvent inusités ; la combinaison de ע, ב et ר forme עבר, בער, ערב, ברע, רבע, רעב; avec quatre lettres on peut composer vingt-quatre mots; mais qui, pour la plupart, sont inusités. Ainsi la combinaison du כ, du ר, du ס et du מ forme כרסם כרמס כסרם כסמר כמרס כמסר רמכס רכסם רכמס רסמך רמסך סמכר סמרך סרכם סכמר סרמך סכרם מכרס מכסר מרכס מרסך מסכר מסרך. Cette pro-

gression s'explique ainsi : puisque deux lettres forment deux mots, en multipliant les deux lettres par 3, nombre des lettres des mots trilittères, nous aurons de quoi composer *six* mots ; de même en multipliant les six mots par 4, nombre des lettres des mots quadrilittères, on aura vingt-quatre mots. Si l'on multipliait de même les vingt-quatre lettres par 5, c'est-à-dire par le nombre des lettres des mots à cinq lettres, il y aurait de quoi composer cent vingt mots. Un raisonnement analogue s'appliquerait à tous les nombres subséquents.

CHAPITRE III

Du minimum et du maximum des lettres dans les racines des noms, des verbes et des particules.

Les lettres de l'alphabet, comme nous l'avons dit, peuvent, en se combinant, former trois espèces de mots : des *noms*, des *verbes* et des *particules*. Aucun discours ne peut se passer de ces trois parties, aucun n'en comporte davantage. Les noms désignent les sujets ou les objets des actions; les uns sont simples, ex. : אדם שת אנוש דוד שלמה משה אהרן מרים גמל חמור אבן סלע בגד ; les autres sont composés, ex. : חצר־מות יששכר אברהם בנימין אביהוא אבידן אביעזר אחימלך אחירע צלמות עכביש קיקלון בליעל, etc. Les verbes indiquent une action passée ou future, ex. : אמר, יאמר ; עבר, יעבר ; שבר, ישבר ; etc. Les particules expriment tout rapport d'une chose à une autre, ex. : אל על כי גם רק אך, etc.

La racine des noms simples est de deux lettres au moins, comme : שה, פה, מי, גג, שי, עי nom de ville, יד, etc., et de cinq lettres au plus, comme : שעטנז צלפחד צפרדע. Aucun nom ne dépasse ce nombre, à moins d'une addition ; mais il y a aussi des noms simples de trois et de quatre lettres, comme : ארץ בגד צמר גמל ; פלדש פתגם כרבל כפיר, etc.

Les noms affixes, c'est-à-dire, les pronoms et les suffixes patronymiques, n'ont d'ordinaire qu'une lettre ; ex. : le *yôd* dans אזני, רגלי, ידי, עבדי ; le *vav* dans אזנו, רגלו, ידו, עבדו ; le *kaf* dans אזנך, רגלך, ידך, עבדך pour la 2e pers. du fém. sing. ; le *hè* dans רגלה, ידה, עבדה pour la 3e pers. du fém. sing.; le *mèm* pour la 3e pers. du masc. plur. dans תורידם (Ps. LV, 24); נבלעם (Prov., I, 12). Ce *mèm* est quelquefois suivi d'un *vav* paragogique. Ex. : הניעמו... והורידמו (Ps. LIX, 12); שיתמו (Ib., LXXXIII, 14). Il est aussi des pronoms de deux lettres, ex. : נו dans רגלנו, ידנו, אזננו : — הם dans עבדיהם, רגליהם, אזניהם ; ces deux

lettres sont quelquefois allongées en הבה. ex. : אליהבה (Éz., XL, 16).

Il n'est pas inadmissible, selon moi, qu'on puisse dire également עבדיהבי, רגליהבי, אליהבי, etc., forme dont il n'y a pas, il est vrai, d'exemple, mais qui se justifie par l'analogie de אליהבה. Seulement, en pareil cas, les Hébreux suppriment le *hè* : בפיכי, שניכי, אליכי, פניכי, עליכי ; proprement פניהבי, עליהבי, etc. ; or, rien n'empêche de revenir à la forme primitive. On dirait de même avec *hè* et *aleph* : רגליהא, ידיהא, עליהא et יאתיקיהא (Éz., XLI, 15), et comme on trouve *kaf* et *hè* pour la 2ᵉ pers. du masc. sing. dans עמכה (1 Sam. I, 26), ידכה (Ex., XIII, 16), רגלכה.

Le plus grand nombre de lettres qu'un nom trilittère puisse atteindre, c'est sept, ex. : השתחויה de בהשתחויתי (II Rois, v, 18); les quadrilittères arrivent jusqu'à cinq : זרזיף, שרבים, עכשיב, פילגש, פרעיש, כרמיל, כרכום ; parfois jusqu'à six : בתיגיל, שקערור ; mais les noms à cinq radicales n'ont jamais plus de six lettres, même avec augment, ex. : ארגבשד. La raison en est qu'un mot à cinq radicales, étant le plus complet possible en hébreu, ne comporte pas autant d'additions que les trilittères qui ont peu de lettres. D'ailleurs, si ceux-ci arrivent jusqu'à avoir sept lettres, c'est en tant qu'ils dérivent de verbes à six lettres auxquels on a adjoint une paragoge, comme השתחויה de השתחוה.

Les racines des verbes ont au moins trois lettres et, sans augment, au plus quatre. Les racines des particules sont au moins d'une lettre qui est toujours affixe, ex. : le ב de liaison dans בה' יצדקו (Is., XLV, 25); le ל de possession dans לה' הארץ (Ps. XXIV, 1); le כ de comparaison dans כה' אלהינו (ib., CXIII, 5). Il est aussi des particules de deux ou de trois lettres radicales, comme יען, על, אל, בין, mais elles ne dépassent pas ce nombre à moins d'un augment. Ainsi, le maximum de la particule a une lettre de moins que celui du verbe, et celui-ci une lettre de moins que le maximum du nom. C'est que, selon la remarque faite plus haut, le verbe a plus d'énergie que la particule et le nom plus d'énergie que le verbe.

En fait de particules trilittères avec augment nous citerons ביען, בגלל, למען, mots dont la première lettre est additionnelle. De même, dans לעמת, le ל est préposé à עמת, qui dans l'expression כל עמת (Eccl., v, 15), a un sens différent dont nous parlerons ailleurs. Dans בעבור et לבעבור le *vav* est une lettre de prolongation, le ל et le ב sont ajoutés. Aussi les poètes emploient-

ils volontiers עֲבוּר au lieu de בַּעֲבוּר ; — ex. : יִצְדַּק בְּקֹשֶׁט וְאַל תִּהְיֶה עִקֵּשׁ עֲבוּר לֹא תְנַקֵּשׁ בִּלְבַבְךָ הַמֵּירִים. Certains grammairiens les ont critiqués, mais je ne pense pas qu'il faille blâmer ce retour à une forme primitive, retour motivé par les exigences de la versification, et qui se retrouve dans une autre langue. — זוּלָתִי est aussi une particule trilittère avec augment ; le *vav* y est une lettre de prolongation et le *yod* est paragogique, ce que confirment זוּלַת (II R., XXIV, 14) et זוּלָתְךָ (Is., LXIV, 3), où cette particule est écrite sans *yod*. De même dans בִּלְתִּי le *yod* me semble ajouté, car il tombe ou se contracte lorsqu'il est suivi du pronom suffixe ; ex. : בִּלְתֶּךָ (I Sam., 2, 2) ; בִּלְתִּי et זוּלָתִי (Os. XIII, 4), ici à la première personne, car c'est Dieu qui parle ; בִּלְעָדַי est, à mon avis, un mot composé, indiquant une restriction et qui signifie : *en dehors de* telle chose *il n'y a pas* telle chose. En effet, il se compose de la négation בַּל, de עַד qui indique le terme de cette action soumise à une restriction, et d'un *yod* ajouté qui s'élide devant le *yod* pronom suffixe de la première personne ; ex. : הֲיֵשׁ אֱלוֹהַּ מִבַּלְעָדַי (Is., XLIV, 8), וְאֵין מִבַּלְעָדַי מוֹשִׁיעַ (ib., XLIII, 11), qui signifie « point de libérateur en dehors de moi » ; suivi d'un complément, il se ponctue בִּלְעֲדֵי comme dans מִבַּלְעֲדֵי מִזְבַּח ה' אֱלֹהֵינוּ (Jos., XXII, 19), et dans בִּלְעֲדֵי אֶחֱזֶה (Job, XXXIV, 32), qui équivaut à בִּלְעָדַי אֲשֶׁר אֶחֱזֶה ; מַדּוּעַ de même, me semble un mot composé de מָה interrogatif et de דֵּעַ qui ne se trouve pas dans la Bible, mais qui signifie *pensée* ; ainsi littéralement : *quelle pensée* a inspiré telle action ? Il n'est d'ailleurs pas impossible que דֵּעִי (Job, XXXVI, 3), ait le même sens : « J'élève ma pensée... » où דֵּעִי serait du même type que בְּרִעָה (Ex., XXXII, 17). La combinaison de deux mots se retrouve dans la particule עֲדֶנָּה (Eccl., IV, 2), composée de עַד et de הֵנָּה et plus abrégée encore dans עֲדֶן (ib., IV, 3). On la retrouve également dans אִתְּהֶם (Ex., XVIII, 20), et אִתְּהֶן (Lévit., XX, 14) formés de אֵת et de הֵם et הֵן.

CHAPITRE IV

Des radicales et des serviles.

On sait que l'alphabet hébreu se compose de vingt-deux lettres. Onze de ces lettres sont toujours radicales; les onze autres sont tantôt radicales, tantôt serviles, c'est-à-dire, ajoutées aux radicaux des noms et des verbes. Les lettres essentiellement radicales sont : ג ד ז ח ט ס ע פ צ ק ר; les autres lettres sont serviles, savoir : א ב ה ו י כ ל מ נ ש ת qui s'ajoutent aux noms et aux verbes. Les principales serviles sont : א ו י qui s'emploient comme lettres de prolongation.

Certaines serviles se joignent aux noms et ne peuvent se joindre aux verbes. Tels sont le ב, le כ, le ל et le מ. On ne dit pas בְּאֵבֶר, כְּאֵבֶר. לְאֵבֶר ou מֵאֵבֶר comme on dit : בבגד (Lévit. xiii, 47), כבגד (Is., lxiv, 5), לאיש (II Sam., xii, 4), מאיש (Jos., vi, 21). Si on lit dans la Bible (II Chr., i, 4) : בַּהֵכִין לו דוד, cette construction est elliptique, et la phrase complète serait במקום אשר הכין où מקום a d'abord été supprimé et remplacé par son relatif אשר comme dans באשר חללים (Job., xxxix, 30), באשר כרע (Jug., v, 27); puis, אשר lui-même a été ellipsé, ce qui arrive souvent; ex. : לכל יבוא (Ps. lxxi, 18), לכל העיר האלהים (Ezr., i, 5). Cette explication est confirmée par les passages (I Chr., xv, 1), ויכן מקום לארון האלהים et (*ib.*, xv, 3), להעלות את ארון ה׳ אל מקומו אשר הכין לו qui racontent le même fait en rétablissant l'ellipse. Ainsi le ב ne se rapporte pas à un verbe au passé (comme l'a cru un grammairien) mais à un nom sous-entendu, ce qui d'ailleurs est rare aussi. Il faut expliquer de même le ב de בהשמה (Lév., xxvi, 43) comme on le verra plus amplement au chapitre suivant, dans la partie consacrée aux emplois du ב. Quant à כטוב (Esth., i, 10), ce n'est pas un prétérit comme plusieurs l'ont cru, mais un infinitif, analogue aux expressions כבוא השמש

(Jos., viii, 29) et כשוב דוד (I Sam., xvii, 57). D'ailleurs, si le כ pouvait s'unir aux verbes, on n'aurait pas dit (Gen., xxxviii, 29) : כמשיב ידו « comme il retirait sa main », ni ailleurs (ib., xl, 10) : כפרחת « comme elle fleurissait », mais bien כהשיב, כפרחה, au passé, temps qui conviendrait mieux dans ces phrases, mais que la syntaxe hébraïque n'admet pas ici. L'expression וכמו השחר עלה (Gen., xix, 15) vient encore à l'appui de notre opinion, car si c'eût été correct, on aurait dit וכעלה השחר ou bien וכמו עלה השחר [car le מ et le ו de כמו sont paragogiques, et le כ ici n'est pas comparatif comme dans כמו אש (Ps. lxxix, 5), כמו שבלול (ib., lviii, 9), mais approximatif, et analogue à בעלות השחר « au lever de l'aurore »]. Dans l'espèce, וכמו עלות השחר serait correct. Mais comme, au lieu de l'infinitif, on a employé un passé, il a fallu le séparer de כמו = כ, qui ne peut se joindre à un passé ; car le מ et le ו n'étant que paragogiques, l'intervalle entre la particule et le verbe n'est pas assez considérable pour exercer une influence et permettre de dire וכמו עלה השחר. Toutefois, לברם (Eccl., iii, 18) semble offrir une irrégularité de ce genre ; mais nous l'expliquerons à son article dans notre dictionnaire. Grâce à ces deux formes anomales, לברם et בהכין, il n'y a pas lieu de blâmer le poète (Dounasch) qui, contraint par l'exigence du mètre, a dit : כשקט בשברים, dont le sens virtuel est כאשר שקט.

Les lettres radicales ainsi que les lettres serviles ont été réunies en formules par plusieurs de mes devanciers, tant de l'Orient que de ce pays-ci, je veux dire, de l'Espagne. Ils ont adopté pour chaque espèce une phrase mnémonique pour la plus grande commodité des disciples. Menahém ben Sarouk, notre compatriote, a groupé les radicales dans les mots : חט, כפר, גוע, צדק, et les serviles dans les mots : שמלאכתי בינה.

C'est par erreur qu'un grammairien (Dounasch ben Labrât) a classé le ט et le ד parmi les serviles, parce qu'ils sont ajoutés dans נצטדק (Gen., xliv, 16) et הזדמנתון (Dan., ii, 9). Il n'a pas réfléchi que ces lettres sont simplement *substituées*, et tiennent lieu, dans les exemples cités, du ת du *Hithpaël*. J'ai amplement expliqué et motivé cette particularité dans un chapitre de mon livre *Al-mostalh'ik* (l'*Annotateur*). J'y renvoie le lecteur, bien que je me réserve d'en dire aussi quelques mots dans le présent ouvrage.

J'avais l'intention de me contenter des deux formules précitées, puisqu'elles n'ont d'autre but que de faire retenir plus

facilement l'emploi des lettres; mais quelques disciples m'en ayant demandé d'autres, je m'y suis engagé facilement sans aucun parti pris d'innovation. J'ai groupé les radicales dans les mots : טקס עז גד חף צר et les serviles dans la phrase שלומי אך תבנה. *Ces deux signes ont toutefois sur ceux que nous venons de mentionner l'avantage d'offrir un sens, tandis que les autres n'en ont pas[1].

Avec l'aide de Dieu, je vais traiter succinctement, dans le chapitre suivant, de l'emploi et du sens des lettres ajoutées dans les noms et les verbes, en les classant suivant cette dernière formule.

1. Omis dans R.

CHAPITRE V

Exposé de la plupart des significations des lettres serviles avec mention des endroits où elles se trouvent.

ש. Le *chin* s'emploie au lieu de אשר (*qui, que*). Ex. : שככה (Cant., v, 9). שבשפלנו (Ps. cxxxvi, 23), שעלי (Cant., ıv́, 2), שאתה (Jug., vi, 17), משלנו (II Rois, vi, 11), שקמתי (Jug., v, 7), שנתן (Ezr., viii, 20), etc.

ל. Le *lamed* s'emploie avec les noms, à l'exclusion des verbes, pour indiquer une comparaison et préciser la nature d'un fait. Ex. : « Si le pontife oint pèche לאשמת העם (Lév., iv, 3), c'est-à-dire, « à la manière de pécher du peuple » ; de même למשעי (Ez., xvi, 4), dont on verra l'explication en son lieu dans mon dictionnaire. Dans ces passages, selon moi, le ל remplace le ב, particule affectée à cet emploi, ex. : ונשאו בדרך
במצרים (Is., x, 26) « et il le lèvera à la manière de l'Égypte » (comme il a fait en Égypte).

Le *lamed* se trouve encore ailleurs et dans un sens différent à la place du *beth*, ex. : לארץ (Job, ii, 13) = בארץ ; לחרב (Lévit., xxvi, 7) = בחרב ; לפצעי לחבורתי (Gen., iv, 23) = בפצעי בחבורתי ; לראשנה (*ib.*, xxviii, 19) = בראשנה ; לאחרנה (Nomb., ii, 31) = באחרנה ; לנפשותיכם (Deut., iv, 15) = בנפשותיכם ; témoins, les passages analogues השמרו בנפשותיכם (Jér., xvii, 21), et ונשמרתם ברוחכם (Mal., ii, 15) ; לחלי (II Chr., xxi, 18) = בחלי ; ללא אלהי אמת וללא כהן מורה
וללא תורה (*ib.*, xv, 3) = בלא ; לככרים (*ib.*, iii, 8) = בככרים ; לתמו (I R., xxii, 34) = בתמו ; לרקמות (Ps. xlv, 15) = ברקמות ; לפנות ערב (Deut., xxiii, 12) = בפנות ; לעת ערב (Is., xvii, 14 et Gen., viii, 11) = בעת ערב ; לכלות (Ezr., i, 1 = בכלות ; לפתע פתאום (Is., xxix, 5) = בפתע פתאום (Nomb. vi, 9) ; לעתות (Ps. ix, 10) = בעתות. [Cette dernière circonstance s'exprime proprement par ב, ainsi : בלילה ההוא (Gen., xxxii, 14) ; ביום ההוא (*ib.*, xv, 18).] Citons encore לעיר ועיר (II Chr., xix, 5) = בעיר ועיר ; למכמש (Is., x, 28) = במכמש :

לרוח היום (Gen., iii, 8) = ברוח היום « *dans* ou *pendant* la fraîcheur du jour »; car tel est ici le sens de רוח, dérivé de ורוח (I Sam., xvi, 23), et, ainsi que je l'ai expliqué dans l'*Annotateur*, la phrase signifie : « ils entendirent la voix de l'Eternel Dieu, tandis qu'Adam se promenait dans le jardin, *pendant la fraîcheur* du jour, ou bien : *au déclin* du jour, moment de la brise ou du rafraîchissement de l'air. — Autres exemples : לדבר יום ביומו (I Chr., xvi, 37) = בדבר יום ביומו [les fonctions sacerdotales variaient selon les jours de semaine, de néoménie, de repos et de fête); לבקר ולערב (I Chr., xvi, 40) = בבקר ובערב ; למועדה (Ex., xiii, 10) = במועדה ; למועד (ib., xxxiv, 18) = במועד ; למי מריבה (Nombr., xx, 24) = במי מריבה ; לבקר ולערב לשבתות ולחדשים ולמועדי ה' אלהינו (II Chr., ii, 3) = בבקר, etc. : לבקרים (Ps. lxxiii, 14) = בבקרים « chaque matin »; לרגעים (Ez., xxvi, 16) = ברגעים ; לקול (Hab., iii, 16) = בקול.

Le *lamed* se met encore à la place du *beth* pour indiquer les dates, ex. : ביום אחד לחדש (Néh., viii, 2) = בחדש ; ביום עשרים וארבעה לעשתי עשר (Zac., i, 7) = בעשתי עשר ; témoin בעשרים בחדש (Ezr., x, 9).

Le *lamed* désigne souvent le régime direct des verbes. Ex. : לכלכם ישים (I Sam., xxii, 7) « vous établira-t-il *tous* »; פתחת למוסרי (Ps. cxvi, 16), « tu as délié *mes chaînes* »; ויכסו לכל חיל (Ex., xiv, 28) « les eaux submergèrent... *toute l'armée* »; הרגו לאבנר (II Sam., iii, 30) « ils tuèrent *Abner* »; וישאל המלך לאשה (II R., viii, 6) « le roi questionna *la femme* »; ויקח לירמיהו (Jér., xl, 2); ואשלחה לאליעזר לאריאל (Ezr., viii, 16); אל ישיא לכם חזקיהו (Is., xxxvi, 14) = אל ישאך אלהיך (ib., xxxvii, 10). Nous trouvons également le *lamed* employé pour le régime direct du verbe ברך dans ויברכו העם לכל האנשים (Néh., xi, 2) et dans ויברכו כל הקהל לה' (I Chr., xxix, 20). La rareté de cette construction dans la Bible a fait croire à certains talmudistes éminents que le verbe ברך ne peut s'employer transitivement avec ל, et par ce motif ils ne veulent pas qu'on dise dans la bénédiction du repas נברך לאלהינו, bien que la Mischna l'admette; d'autres docteurs ont partagé cette opinion et l'ont traduite en règle légale. Or, on vient de voir deux exemples de cet emploi dans la Bible.

Voici d'autres noms régimes précédés du *lamed* : וישם את הים לחרבה (Ex., xiv, 21); שמת מעיר לגל קריה בצורה למפלה (Is., xxv, 2); ושמתי נהרות לאיים אשים מחשך לפניהם לאור ומעקשים למישור (ib., xlii, 15, 16); וימשחו לה' לנגיד ולצדוק לכהן (I Chr.,

xxix, 22); ויחשבה עלי לשכרה (I Sam., i, 13); ישעריך לאבני אקדח וכל גבולך לאבני חפץ (Is., liv, 12). Dans toutes ces phrases, le לְ indique un régime direct *secondaire*, sans en excepter le passage des Chroniques, où אתו est sous-entendu après וימשחו et forme le premier complément, parallèle à לצדוק, comme לנגיד est parallèle à לכהן.

C'est d'une manière analogue que le ל s'emploie pour les rapports de temps et de lieu avec lesquels on construit le verbe d'une manière absolue, rapports distincts de ceux dont nous avons déjà parlé et où le *lamed* remplace un *beth*. En effet, ces sortes de rapports ressemblent à des régimes directs construits avec la préposition *dans*. Telles sont les expressions : ליום ביום (II Chr., xxiv, 11); למחר (Ex., viii, 19); לשנים שלוש (II Chr., xi, 17).

Parfois aussi il s'emploie devant le complément circonstanciel, parce que ce dernier indique aussi une circonstance de l'action. Ex. : וחברת ... לבד (Ex., xxvi, 9), « tu joindras cinq de ces tapis *à part* »; [לבד est abrégé de לבדד qui se trouve (Mich., vii, 14; Ps. iv, 9; Nomb., xx, 9)]; tous ces *lamed* expriment la manière, y compris celui de לבטח תושיבני (dans un des passages précités); et c'est ainsi que j'explique לרד לפניו גוים (Is., xlv, 1) « *étendant* les peuples devant lui » [congénère à הרודד (Ps. cxliv, 2). De même : « Il les traita comme la poussière » לדש (II R., xiii, 7) ne signifie pas *pour être écrasés*, mais *sous le rapport* de l'écrasement. Pareillement לעבד ולמשא (Nomb., iv, 24) « comme tâche et comme transport »; לאחד אחד (Is., xxvii, 12) « un à un »; למאות ולאלפים (II Sam., xviii, 4).

Dans ולשפך... ולהושיע (I Sam., xxv, 31), le *lamed* exprime une idée *consécutive* à une autre : « *répandant* le sang... et *servant* sa propre cause. » Tel est aussi le *lamed* de גרסה נפשי לתאבה אל משפטיך (Ps., cxix, 20) qui signifie « mon âme est brisée par sa passion de connaître tes lois. »

Le *lamed* s'emploie aussi comme *terme distinctif*, parce qu'il renferme le sens du régime direct. Ex. : למתוק (Ez., iii, 3) « *en fait* de douceur »; לעשר ולחכמה (I R., x, 23) « *en fait* de richesse et de sagesse »; לרב (*ib.*, 27) « *comme* quantité »; לטהר (Ex., xxiv, 10) « *en fait* de limpidité »; לרע (Gen., xli, 19) « *en fait* de mauvaise mine et de maigreur »; לגוע (Nomb., xvii, 28) « *en fait* d'extermination »; למקנה (Gen., xxiii, 18), « *comme* possession ». Ce sont là des termes distinctifs mis à l'accusatif.

Le *lamed* se prépose aussi à l'infinitif, en tant que celui-ci est le véritable régime. Ex. : לדעת חכמה ומוסר להבין אמרי בינה ; לקחת מוסר השכל : לתת לפתאים ערמה : להבין משל ומליצה (Pr., I, 2-6) ; לדעת בארץ דרכך (Ps., LXVII, 3) ; להגיד בבקר חסדך (ib., XCII, 3); להיות פקדים (Jér., XXIX, 26). Tous ces infinitifs sont régimes en ce que le contexte indique commandement, excitation, encouragement à faire quelque chose. Dans le dernier passage, à la vérité, plusieurs expliquent : « Dieu t'a fait prêtre... *pour que* vous soyez préposés (ou : pour qu'il y ait des préposés) ; mais la vraie signification est celle-ci : « Dieu t'a institué à la place de Joïada, t'a conféré la même autorité, *en ce sens* que vous êtes préposés, etc. » — Semblables à ces *lamed*, sauf qu'ils précèdent des infinitifs régis eux-mêmes par des verbes au mode personnel, en sorte qu'ils deviennent des instrumentaux, sont לא אסף לקלל, לא אסף להכות (Gen., VIII, 21) ; מאן לשלח, (Ex., VII, 14); מאנת לענות (*ib.*, 10, 3), qui ailleurs, sans *lamed*, sont régimes des mêmes verbes. Ex. : לא אסף עוד ראות (ib., X, 29); מאן בלעם הלך (Nomb., XXII, 14). Il faut expliquer d'une manière analogue : « Dieu m'a dit : לאמר (Gen., XXXI, 29), « l'Éternel parla à Moïse : לאמר (Ex., VI, 10), « Dieu avait créé לעשות (Gen., II, 3); où לאמר est égal à אָמֹר « en disant », et לעשות à עָשׂה « en faisant » ; car *parler* et *dire*, *créer* et *faire*, sont équivalents. La tournure ויאמר לאמר revient donc à ויאמר אמר (cf. Jér., XXIII, 17) ou à וידבר דבר (cf. ib., I, 5). — Des exemples de l'emploi du *lamed* en hébreu là où en arabe on se sert de l'accusatif se trouvent II Chr., X, 7, אם תהיה לטוב, « si tu es bon » ; *Ib.*, XVI, 8 היו לחיל לרב לרכב ולפרשים. « ils étaient une grande armée » ; [quant à לרכב ולפרשים, c'est un permutatif de לחיל, et להרבה מאד est un qualificatif de לרכב ולפרשים mis comme eux à l'accusatif;] Néh., VI, 6 הוה למלך ; I Sam., XXV, 31, ולא תהיה זאת לפוקה ולמכשול.

Le *lamed* s'emploie aussi devant le sujet d'une proposition nominale comme ולשרים (Is., XXXII, 1) ; להקשיב (I Sam., XV, 22) ; et devant l'attribut de ce genre de proposition לאבשלום (I Chr., III, 2) ; לאמות (II Chr. III, 11) ; למשגת (I Chr., XXI, 12) ; למאה (II Chr., V, 12) ; אנוש לשברך (Jér., XXX, 12) où la logique demanderait אנוש שברך, comme dans אנוש מכאובך (*ib.*, XXX, 15). — Il se place aussi devant le sujet d'une proposition verbale par assimilation avec le sujet d'une proposition nominale, parce que ces deux sujets dominent le discours ; ainsi : לכל דבר (Deut., XXIV, 5), ולשרי מלאכת (I Chr., XXIX, 6), לכל הָעִיר (Ezr.,

ı, 5). De même le passage והיו למאורת, והיו לאתת (Gen., ı, 14, 15) doit se traduire : « que des corps lumineux se forment dans l'étendue des cieux et que (grâce à eux) il y ait des signes, des saisons, des jours et des années. » En effet, toutes ces choses résultent nécessairement de l'existence des luminaires en question : les *signes* sont le lever et le coucher quotidiens des deux astres, leur occultation, etc., la différence des *saisons* provient des différentes positions du soleil dans la sphère céleste dont le parcours entier forme une année complète, après laquelle le soleil revient à son point initial, et le cycle des saisons recommence ; le jour et la nuit sont produits par le lever et le coucher du soleil. D'où il suit que les « deux luminaires » sont la cause de tous ces faits. L'expression והיו למאורת (v. 15) est donc identique à cette autre יהי מארת (v. 14), que le texte n'a répétée que pour donner plus de relief à la pensée.

Le *lamed* s'emploie, en outre, avec le verbe *être* et quelquefois seul pour marquer le changement et la transformation. Ex. : ויהי לנחש, ויהי למטה, והיו לדם (Ex., ıv, 3, 4, 9); והיה לכנים (ib., vııı, 12 ; למזמרות ... לאתים (Is. ıı, 4).

Le *lamed* indique encore la possession. Ex. : לאברהם (Gen., xxııı, 18); לך אני וכל אשר לי (I R., xx, 4); ולך (Ps. lxıı, 13); לה' הארץ (ib. xxıv, 1); השמים שמים לה' (ib., cxv, 16).

Le *lamed* a le sens du *vav* copulatif. Ex. : לכל נגיד (I Chr., xııı, 1) pour וכל נגיד : לקדמיאל (Néh., vıı, 43) pour וקדמיאל, témoin la première version (Ezr., ıı, 40); לבני הודויה (*ib.*) pour ובני : לבין אלהיכם (Is., lıx, 2); למסעיהם ... למוצאיהם (Nomb., xxxııı, 2); לכל באי (Gen., xxııı, 10). Les expressions להקשיב (1 Sam., xv, 22) et לכל העיר (Ezr., ı, 5) pourraient également se rattacher à cette rubrique.

Il signifie *au sujet de, à cause de*. Ex. : ויאמר פרעה לבני ישראל (Ex., xıv, 3); פן יאמרו לי (Jug., ıx, 54); אמרי לי (Gen., xx, 13) למחר ... לביתי (Ex., vııı, 5, 6); וישאל המלך לאשה (II R., vııı, 6); וישאל דוד לשלום (II Sam., xı, 7); ויצעק ... ללחם (Gen., xlı, 55); ללכת ... לזהב (I R., xxıı, 49); שאגים לטרף (Ps. cıv, 21); על שרפו עצמות ... לשיד (Am., ıı, 1) ce qui ne veut pas simplement dire, qu'on réduisit les ossements en chaux, mais qu'on les brûla pour s'en servir comme de chaux, en guise de représailles. Le *lamed* n'exprime donc pas ici le *terme* de l'action, mais son *but ;* autrement le texte eût dit « en cendres », « en poussière », mais non « en chaux. » Même emploi dans לימים

Deut., iv, 32); לִנְתִבוֹת (Jér., vi, 16); לְנֶפֶשׁ (Nomb., ix, 10); לַבַּעַל et לוֹ (Jug., vi, 31); phrase qui signifie « est-ce à vous de prendre la défense d'une idole? son défenseur sera mis à mort; s'il est dieu qu'il combatte et se défende lui-même »; לַנְּבִאִים (Jér., xxiii, 9); לְצֶדֶק et לְמִשְׁפָּט (Is., xxxii, 1).

Le *lamed* signifie *de*. Ex. : הַבָּאִים לַמִּלְחָמָה (Nomb., xxxi, 21); וַיָּבֹא שְׁלֹמֹה לַבָּמָה יְרוּשָׁלַיִם (II Chr., i, 13) « Salomon se rendit *du* haut lieu à Jérusalem »; נָסוּ לְקֹלָם (Nomb., xvi, 34); לַזָּהָב וְלַכָּסֶף (Ezr., i, 11); לָעוֹף וְלַבְּהֵמָה (Lévit., vii, 26); לָכֶם אוֹ לְדֹרֹתֵיכֶם (Nomb., ix, 10); לְחֻפִּים (I Chr., vii, 15); לְבֵית יִשָּׂשכָר (I R., xv, 27); אֶלֶף לַמַּטֶּה לְכֹל מַטּוֹת (Nomb., xxxi, 4); חָדַל לְהַשְׂכִּיל לְהֵיטִיב (Ps. xxxvi, 4); וַיַּחְדְּלוּ לִבְנֹת הָעִיר (Gen., xi, 8) = וַיֶּחְדַּל מִבְּנוֹת (I Rois, xv, 21); וּמְבַהֲלִים אוֹתָם לִבְנוֹת (Ezr., iv, 4); בָּרוּךְ אַבְרָם לְאֵל עֶלְיוֹן (Gen., xiv, 19); בָּרוּךְ בְּנִי לַה׳ (Jug., xvii, 2); עָזְבוּ לִשְׁמֹר (Os., iv, 10); לְמָחֳרָתָם (I Sam., xxx, 17); « David les frappa depuis le commencement de la nuit jusqu'au soir *du lendemain* [cf. וְכֹל יוֹם הַמָּחֳרָת (Nomb., xi, 32)]. Le *lamed* qui indique la date signifie aussi *de*, comme : בְּיוֹם אֶחָד לַחֹדֶשׁ (Ag., i, 1); בְּיוֹם עֶשְׂרִים וְאַרְבָּעָה לַחֹדֶשׁ (ib., i, 15); בְּעֶשְׂרִים וַחֲמִשָּׁה לֶאֱלוּל (Néh., vi, 15), mais il se peut qu'il tienne lieu du *beth* comme : בְּעֶשְׂרִים בַּחֹדֶשׁ (Ez., x, 9). Le *lamed* tient encore lieu de מִן dans יָזֹקּוּ מָטָר לְאֵדוֹ (Job, xxxvi, 27) qui signifie « la pluie coule de son nuage ».

Le *lamed* a le sens de *à*, *vers*. Ex. : לְיָמִים (Gen., vii, 4); לְנֹכַח (ib., xxx, 38) = אֶל נֹכַח, d'ailleurs ellipsé dans נִכְחוֹ (Ex., xiv, 2) et dans נֹכַח (Jug., xviii, 6); de même מוּל (Deut., xi, 30) comparé à אֶל מוּל (Nomb., viii, 2); לְעֻמַּת (Ex., xxv, 27) comparé a כָּל עֻמַּת (Eccl., v, 15); לְנֶגְדּוֹ (Jos., v, 13) comparé à נֶגְדּוֹ (ib., vi, 20). Autres exemples de cette signification du *lamed* : לָשַׁעַר (Ex., xxxii, 27) pour אֶל שַׁעַר; לְפֶה (II R., x, 21) pour אֶל פֶּה (cf. Ezr., ix, 11); וְלַחִיצוֹן (I R., vi, 29) pour וְאֶל הַחִיצוֹן; pareillement לְעִיר (II Chr., xxx, 10); לָדוֹר (Is., xxxiv, 10); לְדוֹר (Ps. cxlv, 4). Ces deux derniers ont le même sens, bien que le ל porte ici un *cheva* et là un *kamès*, et ce sens est celui de מִן הָעוֹלָם וְעַד הָעוֹלָם (I Chr., xvi, 36) « jusqu'à la fin du monde. » De même לָאָרוֹן (II Chr., xxiv, 10), qu'on peut toutefois expliquer comme בָּאָרוֹן; לַמֶּלֶךְ (Dan., ii, 4); דִּבֶּר לִי (Gen., xxiv, 7); לִי דִבֶּר (II S., xxiii, 3); לְמֵרָחוֹק (ib., vii, 19) tous employés avec le verbe דִּבֶּר qui doit régir אֶל; לְבוֹא צְדָדָה (Ez., xlvii, 15) = vers בּוֹא צְדָדָה, nom de lieu; לְאֶרֶץ מִצְרַיִם (Jér., xliv, 28) pour אֶל אֶרֶץ, [cf. אֶל הַמָּקוֹם (Gen., xxii, 9)].

Le *lamed* est quelquefois redondant et impropre. Ex.,

ולכל נפש (Lévit., xi, 46) pour ובכל נפש; מאה לככרים (Ezr., viii, 26) pour ככרים; עד למנחת הערב (ib., ix, 4); לכבוד (II Chr., xxvi, 18); ללבושך (Is. lxiii, 2); לשברך (Jér., xxx, 12); למתחת (I R., vii, 32); ליונה (Jon., iv, 6); לגבול (Mal., i, 5); לבדיו (I Sam., xvii, 39); לשער, למגדל, להחומה (Néh., xii, 38, 39); לבית אל (Gen., xxxv, 8); לבית כר (I Sam., vii, 11); להשיב (Ezr., x, 14); לראש (I Chr., xxix, 11); לבני קהת (I Chr., vi, 55); לבוא חמת (Jug., iii, 3) = עד בואך עזה (Ib., vi, 4); עד לעלות (I R., xviii, 29); עד לכלות (II Chr., xxix, 28); עד לכלה (ib., xxiv, 10); עד לעולם (I Chr., xxviii, 7); לכל קדש (ib., xxiii, 28); לראש (ib., xxiii, 11).

Le *lamed* s'ajoute quelquefois au milieu du nom sans en modifier le sens. Ex. שלאנן (Job., xxi, 23), [cette addition, du reste, n'est pas fréquente].

Il se joint à certaines particules, comme dans לבלתי, למען, לבעבור, et dans ce cas il est possible que le sens soit quelquefois modifié.

Il a le sens de *au lieu de*. Ex. לאבן...לחמר (Gen., xi, 3): comme תחת [cf. Is., lx, 17, תחת הנחשת אביא זהב]; לתבן (Ex., v, 12); לשיד (Amos, ii, 1 « *en guise de* chaux » offre un emploi analogue. C'est ainsi, selon moi, qu'il faut expliquer le ל de והעלהו שם לעלה (Gen., xxii, 2). Je pense, en effet, que Dieu voulant faire connaître aux hommes la docilité d'Abraham et l'en récompenser, lui parla un langage à double sens que le vulgaire devait entendre d'une manière et les hommes d'élite d'une autre; le sens superficiel qui résulte de l'interprétation naturelle, est : offre le *en* holocauste, et le *lamed* indique simplement le régime; le sens caché, au contraire, est : fais-le monter sur la montagne *en guise* d'holocauste et j'agréerai cette ascension à l'égal d'un sacrifice. Le sens vulgaire vint d'abord à l'idée d'Abraham selon les prévisions de Dieu qui voulait faire briller son mérite aux yeux des hommes et l'en rémunérer, mais dès qu'Abraham eut rempli les vues de Dieu, c'est-à-dire qu'il eut fait monter son fils au haut de la montagne, une voix céleste lui cria : « Abraham, c'est assez! Epargne ton fils! » Telle est mon opinion là-dessus et personne avant moi n'a songé à cette interprétation aussi intéressante que remarquable, aussi conforme aux procédés ordinaires de la langue qu'à la sagesse divine et qui répond à l'objection de ceux qui reprochent au Dieu de la Bible de s'être contredit. On peut encore, je crois, expliquer élégamment le passage, en ne voyant pas, dans l'ordre de Dieu, un commandement

absolu, celui d'aller jusqu'au bout de l'action, mais seulement d'y mettre la main, de l'entreprendre; sens, il est vrai, que la langue n'applique pas d'ordinaire à l'impératif, et qui ne se révèle que par quelque indication de la part de celui qui donne l'ordre, ou par l'appréciation de celui qui le reçoit. [Tel est encore l'ordre de Dieu à Jérémie à propos des enfants de Jonadab (Jér. xxxv, 2), où évidemment והשקית n'exprime pas l'ordre de leur *faire boire* du vin, mais de leur en faire la proposition, la simple invitation.] Abraham donc ne se douta pas de ce sens caché; il ne comprit que le sens apparent et conserva ainsi tout le mérite de son obéissance, mérite que Dieu voulait, comme nous l'avons dit, mettre en lumière et récompenser.

Le ל signifie encore *afin de*. Ex. : להרגו (Ex. xxi, 14); להיטבך (Deut. viii, 16). Quant au ל de לשבת, il signifie (Nomb. xxi, 15) *jusqu'à, vers*; et (Gen. xvi, 3), *depuis*.

Il a aussi le sens du ב. Ex. : לפתע (Is. xxix, 5), pour בפתע (cf. Nomb. vi, 9, et xxxv, 22); למי מריבה (Nomb. xx, 24), pour במי מריבה (cf. Deut. xxxii, 51). Nous avons déjà eu occasion d'indiquer cet emploi, à propos du ל de comparaison et de détermination.

Le ל a encore le sens du כ et signifie : *comme, selon*. Ex. : ולכל הכתוב (I Chr. xvi, 40) = וככל הכתוב.

Il marque aussi le dernier terme d'une action et son degré d'intensité : *jusqu'à, au point de*. Ex. : לאין להם מחיה (II Chr. xiv, 12); לאין משא (ib. xx, 25); לעלם (Ex. xxi, 6); לכלות דבר ה׳ (Esd. i, 1); לאין מרפא (II Chr. xxi, 18); למדי (ib. xxx, 3), qui est composé d'un ל, de מן et de די [car מן exprime également un terme, ex. : ויהי מימים (Jug. xi, 4, et xv, 1)], et la voyelle *i* s'y est changée en *a* comme dans למבראשונה (I Chr. xv, 13) = למן בראשונה; לדורותיכם, לדורותם (Ex. xii, 14 et 42); למשחית (Ez. ix, 6); לימים (II Sam. xiv, 26); לעפר (II R. xxiii, 15); להתחלות (II Sam. xiii, 2).

Le ל accompagné de la particule מן indique le point de départ d'un but à atteindre. Ex. : למימי אבתיכם (Mal. iii, 7); למבראשונה (I Chr. xv, 13); למשער (Zach. xiv, 10); מלבוא חמת (I R. viii, 65). Cette expression résulte de la réunion de deux particules : מן indiquant le point de départ et le ל marquant le but. Un exemple de la réunion de deux particules consécutives ne marquant pas un point de départ, est le suivant : עד לבוא חמת (Jug. iii, 3), car il serait tout aussi correct de supprimer

soit le ל, soit עד, et c'est ainsi que nous lisons לבוא צדדה (Ez. xlvii, 15). Ces ל désignent le point d'arrivée et ont le sens de אל comme dans לשבת ער (Nomb. xxi, 15), « vers la région de Ar », לארץ מצרים (Jér. xliv, 28). Dans עד לכלה (II Chr. xxiv, 10) se trouvent aussi réunies deux particules et l'expression équivaut à עד כלה ou לכלה tout court ; de même עד לעולם (I Chr. xxviii, 7). Tous ces ל marquent le but, bien que précédemment nous en ayons considéré quelques-uns comme explétifs. C'est qu'alors nous avions surtout en vue la particule עד, et que maintenant nous voulions compléter notre observation afin de n'omettre aucune remarque utile.

Le ל indique le *serment*. Ex. : לתורה ולתעודה (Is. viii, 20), où Dieu jure par sa propre loi pour nous la rendre plus respectable, comme il jure ailleurs par le ciel en disant אשא אל שמים ידי (Deut. xxxii, 40). C'est encore un serment, selon moi, qu'indique le ל dans cette phrase וישלח אבנר מלאכים אל דוד תחתו לאמר למי הארץ (II Sam. iii, 12) ; ce que je traduis : « Abner envoya *en secret* des messagers à David, disant : *par Celui* à qui appartient la terre !... »

Le ל a parfois le sens de על. Ex. : לנפש (Lévit. xix, 28), pour על נפש ; לבית (Deut. xiv, 1), pour על בית ; ולנו (I Sam. xxiii, 20), analogue à עלינו, cf. ועלי (II Sam. xviii, 11) ; לצבאתם (Nomb. i, 3, 52 ; xxxiii, 1) pour על צבאתם, cf. (Ex. vi, 26) et על משפחתם (Nomb. i, 18) ; pareillement לפניו (I Sam. v, 3) ; לאפיו (ib. xx, 41) ; לפתח (Prov. ix, 14), pour על פתח, témoin le parallèle על כסא (ibid.) ; לחוף ימים (Gen. xlix, 13), לשפת (Dan. xii, 5) ; לכל לראש (I Chr. xxix, 11), pour על כל ראש [où לראש a un *lamed redondant*, comme nous l'avons déjà remarqué] ; לכל נדריהם ולכל נדבותם (Lév. xxii, 18), c'est-à-dire, *selon* toutes leurs espèces de vœux, etc. ; ולקרנות (Jér. xvii, 1) pour על קרנות ; לציצת (Nomb. xv, 39) que je traduis : ce cordon d'azur sera enroulé sur la frange de chaque coin ; mais on peut aussi considérer le ל comme indiquant simplement l'attribut comme dans ויהי למאירת, et d'autres passages analysés plus haut, et traduire : « ce sera pour vous une *frange* », c'est-à-dire, que le cordon et la frange réunis, s'appelleront la frange. Toutefois, je préfère la première explication, d'autant plus que יהיה est masculin et ציצת féminin. On peut encore rapporter à cette rubrique l'expression למי מריבה (Nomb. xx, 24) pour על מי מריבה.

Le ל remplace quelquefois le ה article. Ex. : למלך (II R. vii, 2) = המלך ; עד לדבר הזה (Esd. x, 14) = עד הדבר הזה [où

l'on voit que עד est également impropre] ; עד לשבים הגיע (II Chr. xxviii, 9), que l'on pourrait, à la vérité, construire עד הגיע לשבים. ; לִמִּסְגֶּרֶת (I R. vii, 32) = הַמִּסְגֶּרֶת ; שִׁיר לַמַּעֲלוֹת (Ps. cxxi, 1) pour הַמַּעֲלוֹת qu'on lit dans les autres psaumes de cette série ; לַזָּהָב בְּמִשְׁקָל לזהב (I Chr. xxviii, 14), « l'or pour les travaux en or » (cf. *ib.* xxix, 2), ce que confirme encore la conclusion du verset 5 : וּלְכָל מְלָאכָה בְּיַד חָרָשִׁים. Pareillement לַדָּם (Nomb. xxxv, 33) = הדם ; וְלַגֵּר (ib. xiv, 29) = וְהַגֵּר.

Le ל tient encore lieu du ה vocatif. Ex. : שׁוּבוּ לַאֲשֶׁר (Is. xxxi, 6), « revenez, vous qui... » ; et l'exemple précédent pourrait se rattacher à cette acception : « Toi, indigène, et *toi* aussi, étranger... »

Enfin le ל a le sens de *après* ; ex. : לְטָהֳרָתוֹ (Lév. xiii, 7), « après qu'il a été déclaré pur. »

ו. Le *vav* est copulatif au commencement des mots. Ex. : ואת הארץ (Gen. i, 1) ; ויקב (Osée ix, 2) ; וְדִמְעֲךָ (Ex. xxii, 28). Dans Jér. x, 25, וַאֲכָלֻהוּ après אכלו représente une sorte de répétition hyperbolique : « ils l'ont dévoré et encore dévoré. » Du reste, le *vav* copulatif est sujet à des règles que nous mentionnerons dans un chapitre spécial de ce livre.

Il sert de lettre de prolongation, soit dans les noms, comme : גבור, שכור, ou comme : אִמּוּר, שִׁמּוּר ; soit dans les verbes, tantôt au passé, comme שׁוֹפֵט, חונן, סובב ; עולל (Lament. i, 12) ; יודעתי (I Sam. xxi, 3) ; tantôt au futur, comme ישמור, יעבור, יזכור, etc.

Il est préposé sans être conjonctif, aux mots ... וַאֲנִי מֵאָז וַאֲנִי עבדך (II Sam. xv, 34) ; ואת הדרך (Néh. ix, 19) ; וְקֹדֶשׁ (Dan. viii, 13) ; ואיה (Gen. xxxvi, 24) ; וְחָמֵשׁ עֶשְׂרֵה (Ex. xxvii, 14) ; וְעֵפֶר (I Chr. v, 24) ; אליהם ויניחו (Ez. xl, 42) ; וְלֹא יַאֲהִיל (Job, xxv, 5).

Il a le sens de *avec*. Ex. : וּבְנֵי ישראל (I Sam. xiv, 18) ; און וַעֲצָרָה (Is. i, 13), cf. גזל בעולה (ib. lxi, 8). De même ויוסף היה במצרים (Ex. i, 5) signifie : *avec* Joseph (y compris Joseph) *qui* était en Égypte.

Il signifie *alors*, comme *fa* en arabe. Ex. : וְיָצְאוּ (Ez. ix, 7) ; וְעָלוּ (Jug. xvi, 18) ; והחזקת בו (Lévit. xxv, 35) ; ושבת (Deut. 4, 30) ; ותפשו (ib. xxi, 19) ; וכן תעשו (Ex. xxv, 9) ; ומת (Deut. xxiv, 7) ; והיה שבעת ימים (Lévit. xxii, 27) ; ויעבר (I Sam. xxvi, 22) = ויעבר עתה ; והביאה (Lévit. xii, 2) ; וַחֲדַל (Job x, 20) ; ושמואל (I Sam. ix, 17) « *lorsque* Samuel » ; ולא אצא (Ps. lxxxviii, 9). Le ו a aussi la signification du *fa* arabe dans

וביתה (Ez. xliv, 17) = לביתה; והוצה (Nomb. xxxv, 4) = לחוצה; ומערה (I R. vii, 31, et I Sam. xxx, 25); וביתה (II Sam. v, 12).

Il signifie *est-ce que*. Ex. : וטהרתי (II R. v, 12). « N'est-ce pas que je m'y baigne et suis-je devenu pur, c'est-à-dire, sain? » Tel me semble le sens véritable; et ceux qui expliquent « sans doute je m'y baignerai *et* je serai guéri » se trompent, car Naaman ni personne ne reconnaît à l'eau la vertu de guérir la lèpre, et c'est pourquoi il refuse de suivre le conseil du prophète, qu'il croit vouloir le guérir par l'effet naturel de l'eau; mais si Naaman reconnaissait à l'eau d'un fleuve la vertu de guérir, on pourrait, avec raison, prendre à la lettre le futur הלא ארחץ et y voir sa résolution de s'y baigner.

Il signifie : *bien plus*. Ex. : זהב וזכוכית (Job, xxviii, 17) « l'or, et à plus forte raison le cristal ».

Il équivaut à על. Ex. : ובניהו בן יהוידע והכרתי (II Sam. viii, 18), « ...commandait *aux* Krêthi »; וכל המוניה (Ez. xxxii, 20) « *contre* toutes ses bandes ».

Il exprime la condition avec *si* sous-entendu, ce qui implique une proposition complétive. Ex. : ואמרו (Ex. iii, 13) « s'ils me disent : quel est son nom? » complément מה אמר אליהם; — ותמאן לשלחו (ib. iv, 23), complément הנה אנכי הרג; — ואמרתם במה אהבתנו (Mal. i, 2), réponse : הלוא אח עשו; — ולא (II Sam. xiii, 26 et II R. v, 17); ויש (ib. x, 15); ואמר (Ps. cxxxix, 11); ודפקום (Gen. xxxiii. 13); ונתן לכם ה' (Is. xxx, 20) « si l'Éternel vous a donné d'abord... », réponse : ולא יכנף עוד... et il vous donnera la pluie... (vers. 23 s.)

Il indique la réponse à une condition simplement avec un verbe. Ex. : ומרק (Lévit. vi, 21); ואשמאילה ... ואימנה (Gen. xiii, 9); וחללת (Lévit. xix, 12), ici avec ellipse de la condition : si tu jurais..., tu profanerais...; ולא תגיד (Jér. iv, 1); וטמאה (Lévit. xii, 5); וספרה (ib. xv, 28); וישמעו (Jér. xxiii, 22); וישלחם (Job, viii, 4).

Il signifie *avant*. Ex. : ותבואת הכרם (Deut. xxii, 9); ce que je développerai dans le Dictionnaire, à la racine קדש.

Il signifie *après que*. Ex. : וירד (Lévit. ix, 22) « *après* qu'il fut descendu »; c'est aussi de cette façon que l'explique le Talmud, comme on peut le voir au traité Meguilah, 18[a].

Il sert d'introduction au discours. Ex. : ויהי בימי אחשורוש (Esth. i, 1); ויהי בימי שפט השפטים (Ruth, i, 1); ולו גוענו (Nomb. xx, 3); ולו אנכי שקל (II Sam. xviii, 12); ויתן לך אלהים (Gen. xxvii, 28); וקחו קמח (II R. iv, 41); והנה ה' עשה (ib.

vii, 19); ועתה (II R. x, 2); ואיו (Ex. ii, 20); וביבשנת אחת (Esd. i, 1); והן (Ex. iv, 1); ולמה תשאלני (I Sam. xxviii, 16); ויעשו בני ישראל (Nomb. ix, 2).

Il signifie *ou*. Ex. : ולשמש (Deut. xvii, 3); ואמו (Ex. xxi, 17); ונמצא (ib. xxi, 16); ועלו (Néh. viii, 15); וכירים (Lévit. xi, 35); וחרבה (ib. vii, 10).

Il signifie *lorsque*. Ex. : ויואל משה (Ex. ii, 21) « lorsque Moïse eut consenti » ; ואדע כי דבר ה׳ הוא ואקנה (Jér. xxxii, 8-9) ; en effet, Dieu avait annoncé d'avance à Jérémie la démarche de Hanamel ; cette démarche ayant eu lieu, le prophète reconnaît que c'était bien la parole de Dieu et *par suite* il fait l'achat en question ; וישמע אברם (Gen. xiv, 14) ; ועברה העברה (II Sam. xix, 19); ויראו אנשי אשדוד (I Sam. v, 7) ; והיה כנגן המנגן (II Rois iii, 15) ; ואיזבל שמעה (ib. ix, 30) ; ונירם אבד חשבון (Nomb. xxi, 30), c'est-à-dire, lorsque nous les eûmes défaits, ils disparurent.

Il indique le parallélisme de deux pensées. Ex. : מים קרים ושמועה טובה (Prov. xxv, 25) ; דלף טורד ... ואשת מדינים (ib. xxvii, 15) ; חוח ... ומשל (ib. xxvi, 9) ; הדלת ... ועצל (ib. xxvi, 14), « comme la porte va et vient sur ses gonds et ne les quitte jamais, ainsi le paresseux retourne sur son lit et ne peut se résoudre à le quitter pour le travail » ; כעבור סופה ואין רשע (ib. x, 25) « comme passe l'ouragan, ainsi, *ou*, aussi vite le méchant disparaît. » Parfois, dans ce cas, le ו est omis et on le sous-entend, ex. : ארי נהם ... מושל רשע (ib. xxviii, 15).

Il signifie *lorsque, aussitôt que* ; ex. : וחם השמש (Ex. xvi, 21).

Il signifie *mais*. Ex. : ועבדיך באו (Gen. xlii, 10) ; והארץ (Deut. xi, 11) ; ואחלצה צוררי ריקם (Ps. vii, 5). L'auteur veut dire qu'il n'a pas rendu le mal à son ennemi et qu'encore moins en ferait-il à son ami. Les mots צוררי ריקם doivent se joindre : « celui qui me persécute sans motif », et l'incise ואחלצה צוררי ריקם fait partie du membre antécédent : « s'il est vrai que j'ai rendu... *alors qu'au contraire* j'ai sauvé celui... »

Il signifie *bien que* ; ex. : וחכמת המסכן בזויה (Eccl. ix, 16).

Il sert de terminaison à la troisième personne pluriel du prétérit ; à la troisième personne masculin pluriel du futur, et à la deuxième personne masculin pluriel de l'impératif. Ex. : גדלו (Ps. xcii, 6) ; ילדו (Gen. xxxi, 43) ; ילכו (Ps. lxxxiv, 8).

Il s'emploie comme pronom suffixe de la troisième per-

sonne masculin singulier. Ex. : חושך שבטו שונא בנו ואהבו שחרו מוסר (Prov. xiii, 24).

Placé en tête du verbe, il convertit le prétérit en futur. Ex. : ויצאו וראו (Is. lxvi, 24); ונפקחו עיניכם (Gen. iii, 5); ופרו ורבו (ib. viii, 17); והתגדלתי והתקדשתי (Ez. xxxviii, 23); ושמעו ... ובאת ... ואמרתם (Ex. iii, 18). Cependant le prétérit, dans ce cas, conserve quelquefois le sens du passé. Ex. : ועמד (II Sam. xx, 12); והיה (Job, i, 1); והלכו ... ועשו ושלחו וקראו והשכים והעלה וברכו (ib. vers. 4 et 5); והיה (Jér. xxxviii, 28; xl, 3 et xxxvii, 11); והעמיד (I R. xii, 32); ואכלהו ויכלהו (Jér. x, 25); ובא ולן ושכב (II Sam. 12, 16); ויצא ... ונעל (ib. xiii, 18); ונתץ וטמא והשליך ושבר ושרף (II R. xxiii, 8, 10, 12, 14, 15); ושמרתם (Jos. xxii, 3); ואמרו (I Sam. v, 7). Certains de ces *vav* se rendraient bien par le *fa* arabe.

Précédant le futur, il le change en passé et dans ce cas il porte d'ordinaire la voyelle *a* : ויהרגו (Esth. ix, 15); ויחפרו (Ex. vii, 24); ויגברו (Gen. vii, 18); ויסכרו (ib. viii, 2); ויבאו (Ex. xv, 27). Toutefois, même alors, il se rencontre avec un *cheva*, ex. : ואעידה (Is. viii, 2); ואבוס ואוריד (ib. lxiii, 6). Nous en avons déjà donné l'explication dans le livre *Althaqrib walthashil* et nous y reviendrons dans ce livre même en traitant du *vav* conjonctif.

A la fin d'un mot le ו est quelquefois explétif. Ex. : בנו בער (Nomb. xxiv. 3); וחיתו ארץ (Gen. i, 24); וחליו (Eccl. v, 16); ואם יתקפו (ib. iv, 12); בבאו האיש (Ez. x, 3); חבלתו (ib. xviii, 7); יום ביומו (I R. viii, 59 et II Chr. viii, 14) = יום ביום (II Chr. viii, 13); שבת בשבתו (Nomb. xxviii, 10); חדש בחדשו (ib. xxviii, 14); cf. שנה בשנה (I R. x, 25).

Il s'ajoute au pronom suffixe de la troisième personne masculin pluriel au futur. Ex. : יאכלמו כקש (Ex. xv, 7); תבאמו ותטעמו (ib. xvii); יבהלמו (Ps. ii, 5).

Joint au נ, il s'ajoute au radical dans certains noms, tels que ששון, זדון, לצון, אגמון (Job xl, 26), dérivé de האגמים (Jér. li, 32); שלמונים (Is. i, 23).

Il est ajouté dans השיבותי, הקימותי; השיבונו (Gen. xliv, 8); הכינונו (I Chr. xxix, 16); והקמונו (Micha, v, 4); הביאונם (Nomb. xxxii, 17).

Il est également ajouté dans יחדו, ענו (Nomb. xii, 3); דכיו (Prov. xxvi, 28), et par emphase dans מקללוני (Jér. xv, 10). Mais il se peut aussi que le ו de ענו et דכיו soit radical comme dans שָׁלֵו (Job xvi, 12).

Il s'emploie comme adverbe de temps et signifie *au moment où, tandis que*. Ex. : ואבשלום יבוא (II Sam. xv, 37); והמבול היה (Gen. vii, 6); ויה' נשא עליו (II R. ix, 25), c'est-à-dire, à l'époque où Dieu avait rendu contre lui [par l'entremise d'Élie] le décret exprimé par le verset suivant: והרעו (I Sam. xvii, 20).

Joint à la négation לא, il signifie quelquefois *pourvu que... ne pas*, et répond à l'arabe בילא. Ex. : ולא יעצרכה הגשם (I R. xviii, 44) « pourvu que, ou, de peur que la pluie ne te retienne. »

Il peut signifier *que, pour que*. Ex. : והנך מבקש (I R. xi, 22).

Il tient la place d'un ב et signifie *dans* ou *avec*. Ex. : ומראה (Nomb. xii, 8); והמחלות (I Sam. xviii, 6), cf. במחלות (ib. xxi, 12 et xxix, 5); וכלי זעמו (Is. xiii, 5), ועזו (I Chr. xvi, 11). וידוהו (Is. xlviii, 16), cf. ברוחו (Zach. vii, 12) qui est un exemple péremptoire; ועצי ארזים (II Sam. v, 11), ce qui doit signifier « *avec* des bois de cèdre », puisqu'on ne dit pas que Hiram les ait envoyés par une autre voie; dans ce cas, d'ailleurs, il aurait fallu au moins répéter וישלח. *Il en est de même de למשמיעים וכלי שיר האלהים (I Chr. xvi, 42) pour למשמיעים בכלי שיר, où les mots וכלי שיר désignent les חצצרות et les מצלתים ; en effet, la construction grammaticale serait ועמם הימן וידותון חצצרות ומצלתים בכלי שיר האלהים, c'est-à-dire, les instruments de musique précités, comme on a dit משמעים בנבלים וכנרות (ib. xv, 28) et encore ואסף במצלתים משמיע (ib. xvi, 5), qui ferait régulièrement ואסף משמיע במצלתים, et aussi וארבעת אלפים מהללים לה' בכלים אשר עשיתי להלל (ib. xxiii, 5); de même סבותי אני ולבי לדעת ולתור (Eccl. vii, 25), pour בלבי, comme il est dit תרתי בלבי (ib. ii, 3), ודברתי בלבי שגם זה הבל (ib. ii, 15), et ואמרתי אני בלבי (ib. ib.)[1].

מ. Le *mêm* se met au commencement des noms (participes) qui pour le sens tiennent des verbes dont ils dérivent. Ex. : מקטר, מקטיר, מושך, משלך: והמשכילים (Dan. xii, 3); המגלים (Jér. xl, 1); מגישים (Mal. i, 7); מעמיד (I R. xxii, 35); מזכיר (Ez. xxix, 18); למשפטי (Job, ix, 15).

Il sert de préfixe à des noms sans analogie de sens avec leur racine usitée ou non. Ex. : במלבן (II Sam. xii, 31); מרבק (I Sam. xxviii, 24); במרצע (Ex. xxi, 6); במלמד (Jug. iii, 31); מסכן (Eccl. iv, 13), et autres exemples que nous indiquerons en traitant des noms trilittères. Quant au מ de נמבזה (I Sam. xv, 9), les grammairiens, mes devanciers, le considèrent comme une lettre ajoutée au mot נבזה, mais moi, je pense qu'il vaut

1. R. omis.

mieux prendre נמבזה pour une sorte de *niph'al* appliqué à l'adjectif מבזה épithète de מלאכה, et de la même forme que מרבה qui (dans Éz. xxiii, 32) sert d'épithète à כוס. On a appliqué cette forme malgré la présence du מ ajouté, conformément au système suivi ailleurs, par exemple, dans נסבה (II Chr. x, 15) qui n'est autre que le substantif סבה précédé du נ caractéristique du *niph'al*. Toutefois, en employant ce dernier mot, nous n'entendons parler que de la forme et non du sens, le *niph'al* s'appliquant essentiellement à une action *verbale* et n'ayant rien de commun avec les noms.

Le ם sert de terminaison adverbiale, de terme circonstanciel. Ex. : ריקם (Ex. iii, 21) « *à vide* », c'est-à-dire, les mains vides d'argent ; חנם (Is. lii, 3) « gratuitement », dérivé de חנן (Gen. xxxiii, 5) et חנונו (Jug. xxi, 22), « gratifier ». De même הכנם (Ex. viii, 14) où l'addition du ם indique la généralité du fléau. De même, très vraisemblablement, dans שבי דומם ובאי בחשך (Is. xlvii, 5), דומם n'est autre que le mot דומה (Ps. xciv, 17) avec le ם adverbial, et בחשך signifie « dans la tombe », comme dans Job (x, 21 et xvii, 13). Mais dans les passages Lament. iii, 26 et Hab. ii, 19, le mot דומם est un adjectif dérivé de la racine géminée דמם et a une acception différente. Enfin, dans אמנם, le ם (final) n'est qu'une paragoge de l'infinitif, analogue au ה de אמנה (Gen. xx, 12).

Seul ou suivi d'un ו, le מ sert de pronom affixe de la troisième personne masculin pluriel. Ex. : אדקם ארקעם (II Sam. xxii, 43); תמלאמו ... תורישמו (Ex. xv, 9).

Suivi d'un *noun*, le מ est quelquefois explétif. Ex. : מאשר (Gen. xlix, 20) = אשר; מאל (ib. 25); לא אצתי מרעה אחריך (Jér. xvii, 16), ce que j'explique : « Je n'avais pas pris les devants *pour prophétiser* en ton nom, j'avais accepté cette mission comme contraint et sans la désirer; pourquoi donc suis-je haï et persécuté pour mes prophéties? » Autre exemple : מהבהמה (I R. xviii, 5) pour הבהמה : « que nous ne perdions pas (nos) bêtes ». Dans tous ces passages, le מ n'est autre que la préposition *de* (explétive). Dans ממנו, ממני et ממך le ו, le י et le כ sont pronoms et le premier des deux מ est ajouté; ממני s'est formé de מני (Is. xxii, 4) ou de מֶנִּי (Ps. lxv, 4) par l'addition d'un מ, et c'est ainsi que ממנו dérive d'un primitif מנו dont la trace se retrouve dans מנהו (Job iv, 12) et מנהו (Ps. lxviii, 24), car en supprimant le ה, il restera מנו avec *daghesch*. * Seulement on a dû alléger le *noun* du premier מנהו (מֶנְהוּ), parce

que le *hé* y est articulé; mais s'il est supprimé, (le *noun*) veut nécessairement un *daghesch* à cause de la quiescente qui le suit[1]. Dans מִבֵּךְ le deuxième נ manque et ce נ est attesté par le *daghesch* de מִנֵּהוּ (Ps. *l. c.*); car il est possible que, dans certains cas, on ait ainsi employé le *daghesch* pour mieux faire ressortir la lettre qui en est affectée. Autres exemples du מ explétif: מִהְיוֹתָם (Ag. II, 15)=הֱיוֹתָם; מִשָּׁם (Is. LXV, 20)=שָׁם; וּמִלְּפָנִים (ib. XLI, 26)=לְפָנִים (cf. Ruth IV, 7); מִמָּחֳרַת (Lévit. XXIII, 16)=מָחֳרַת (cf. וְכֹל יוֹם הַמָּחֳרָת, Nomb. XI, 32); מֵאֵין (Jér. X, 6 et XXX, 7), où la contraction n'est pas apparente.

On sous-entend quelquefois בֵּין « entre » après le מ lorsque le sens de la phrase n'en est pas obscurci. Ex.: מֵחֲבֵרֶיךָ (Ps. XLV, 8) pour מִבֵּין חֲבֵרֶיךָ « d'entre tes compagnons », [et תְּבֹרַךְ מִנָּשִׁים יָעֵל (Jug. V, 24), pour מִבֵּין נָשִׁים[2]] si toutefois הֵבֶךְ est au pluriel, ce qui est possible malgré l'absence du י, absence fréquente, comme je l'ai dit ailleurs. Mais si ce nom est effectivement au singulier, le מ aura simplement la valeur d'un comparatif, comme dans מֵעֹלוֹת (Osée, VI, 6) et מִזָּהָב וּמִפָּז (Ps. XIX, 11), et nous traduirons alors: « *plus que* ton compagnon », ce qui probablement fait allusion à Saül; * בֵּין est également sous-entendu dans אֲשֶׁר יָקַרְתִּי מֵעֲלֵיהֶם (Zach. XI, 13) d'après le Targoum[3].

Suivi du ן il forme les flexions pronominales כְּמוֹנִי, כָּמוֹךָ, כְּמוֹכֶם, כְּמוֹהֶם, dont quelques-unes peuvent, il est vrai, exister aussi sans le concours du מ et du ו. Ex.: כָּכֶם (Nomb. XV, 15), כָּהֵם (II Sam. XXIV, 3)[4]. Précédées du כ comparatif, ces deux lettres peuvent également se mettre devant les noms. Ex.: כְּמוֹ אֵשׁ (Ps. LXXIX, 5); כְּמוֹ שַׁבְּלוּל (ib. LVIII, 9); כְּמוֹ עֵשֶׂב (ib. XCII, 8); כְּמוֹ רָמִים (ib., LXXVIII, 69). Dans וּכְמוֹ הַשַּׁחַר עָלָה (Gen. XIX, 15), l'addition de מוֹ a pour but de séparer le כ du prétérit qui ne peut se lier à cette lettre, car régulièrement עָלָה devrait précéder הַשַּׁחַר[5]; le *kaf*, du reste, marque ici une *époque approximative*, et non une *comparaison*. * Le *kaf* ne pouvant pas se joindre au prétérit, on a dû mettre שַׁחַר avant עָלָה, car le מ et le ו de כְּמוֹ ne forment pas un intervalle suffisant, comme je l'ai dit plus haut[6].

La préposition בֵּין (בֵּ) tient quelquefois la place de la préposition ב « dans, en », avec laquelle elle se confond, par suite

1. R. omis.
2. Citation transposée dans R.
3. R. omis.
4. R. autre exemple.
5. R. texte altéré.
6. R. omis.

de l'analogie de son émission, l'une et l'autre étant labiales. Ex. : מדרך (II Sam. XIII, 34) = בדרך ; מנחלה (Éz. XLVIII, 29) pour בנחלה qu'on lit au début de la même tirade (ib. XLVII, 22).

י. Le *yôd* se place en tête des verbes pour indiquer la troisième personne singulier et pluriel du masculin du futur. Ex.: ילכו, ילך, יעשו. יעשה, ישברו, ישבור; parfois aussi, mais rarement, la troisième personne du féminin pluriel. Ex. : וישרנה (I Sam. VI. 12); יעמדנה (Dan. VIII, 22); ויחמנה (Gen. XXX, 38).

Le י figure souvent, comme lettre prosthétique, dans les noms propres. Ex. : יגאל בן יוסף (Nomb. XIII, 7); יחזקיהו, ירמיהו, ידלף (Gen. XXII, 22); ou, comme lettre épenthétique, dans d'autres mots. Ex. : לדריוש (Esd. X, 16); דתינה (Gen. XXXVII, 17); האמינון (II Sam. XIII, 20); ותגבהינה (Éz. XVI, 50); ותבואינה (Jér. IX, 16), etc.

Il se met à la fin des noms patronymiques. Ex. : האשראלי, השמעני, הזבלני, העזיאלי (Nomb. XXVI, *passim*, et III, 27); toutefois, il peut terminer un nom sans lui donner le sens patronymique. Ex. : אראלי, ארודי, ערי, אזני, שוני, שמעי, לבני (ib. et ib.); זכרי (II Chr. XXVIII, 7).

Suivi d'un ם ou d'un ן, il sert de signe au pluriel masculin. Ex. : מלכים, ailleurs מלכין (Prov. XXXI, 3); חיים, ailleurs חיין (Job, XXIV, 22); איים, ailleurs אין (Ez. XXVI, 18), etc.

Il est paragogique à la fin des participes actifs et des infinitifs. Ex. : המקימי, המשפילי, המגביהי (Ps. CXIII, 5 ss.); היושבי (ib. CXXIII, 1); ההפכי (ib. CXIV, 8); שכני ... תפשי (Jér. XLIX, 16); חצבי ... חקקי (Is. XXII, 16); עזבי (Zach. XI, 17); אסרי (Gen. XLIX, 11); להושיבי (Ps. CXIII, 8). De même dans יבמי (Deut. XXV, 7), le י final, selon moi, n'est pas pronominal mais paragogique, car le suffixe pronominal complément direct d'un infinitif ne saurait pour la première personne être autre que ני, comme on le voit par הלהרגני (Ex. II, 14); לשרתני (Ez. XLIV, 15). Le י peut aussi être paragogique dans un nom, comme בני אתני (Gen. XLIX, 11); dans un participe passif, comme נאדרי (Ex. XV, 6); enfin dans un qualificatif; ex. : נביאי (II R. XVII, 13) pour נביא; חכמי (Ex. XXVIII, 3) pour חכם au singulier, témoin l'affixe de מלאתיו (ibid.).

Seul ou quelquefois accompagné d'un ן, il sert de désinence à la deuxième personne féminin singulier du futur. Ex. : תשמרי, תלכי ; et avec ן, תשמרין, תלכין ; תדבקין (Ruth, II, 8); תתחמקין (Jér. XXXI, 22); תשתכרין (I Sam. I, 14).

Il s'ajoute paragogiquement à la terminaison féminine ת, et

au ך pronom suffixe de la deuxième personne du féminin. Ex. : רבתי, שרתי (Lam. I, 1); אהבתי (Os. x, 11); עינני... התליאיני... החיני המעטרכי (Ps. CIII, 3 et 4).

Il sert de lettre de prolongation. Ex. : פליט ושריד (Lam. II, 22), etc.

Il s'ajoute aux caractéristiques du futur dans certains verbes dont la première radicale est un י, comme pour redoubler cette radicale. Ex. : ייליל (Is. xv, 2-3 et xvi, 7) dont la prononciation suppose trois י consécutifs : le premier est la caractéristique du futur ; le deuxième serait première radicale et mobile[1] selon R. Iehouda mais non d'après nous, comme nous l'exposerons dans un autre endroit de cet ouvrage ; le troisième prononcé et non écrit, parce qu'il est une quiescente latente. Ce troisième י représente encore la première radicale, qui par conséquent est double si, comme le dit R. Iehouda, le י mobile précédent est une première radicale ; mais de ce י latent, R. Iehouda ne dit mot. Du reste, la lecture de ce grammairien est fautive, car il considère le deuxième י comme quiescent et marque le premier d'un *tséré* alors que le premier doit porter un *scheva* et le deuxième un *tséré*. [Nous avons oublié de relever cette erreur dans notre Annotateur.] Il en est de même de איליל (Jér. XLVIII, 31); תילילו (Is. LXV, 14); ייליליו (Osée, VII, 14) [selon la prononciation de Ben-Ascher; mais Ben-Nephtali prononce יֵילִילוּ, deuxième י quiescent selon la règle, comme ייטיבו (Mich. II, 7)]; יידע (Ps. CXXXVIII, 6); וַיִּיף (Éz. XXXI, 7), premier י avec *scheva*, c'est la caractéristique du futur; deuxième avec *hirèq*, c'est la première radicale, et la deuxième est indiquée par le י latent qu'implique ce *hirèq*[2] : le tout selon la version de Ben-Ascher, mais Ben-Nephtali prononce וַיִּיף sur la forme de ויז (II Rois, IX, 33).

Il est encore paragogique dans אחרי (Jos. I, 1); אשרי (Ps. I, 1); החצי (I Sam. XX, 36 et 37), où il semble suppléer à l'absence du deuxième *tsadé* (de la racine חצץ); enfin dans מִנֵּי (Is. XXX, 11) et מִנִּי (ib. XLVI, 3).

Il est pronom affixe de la première personne du singulier dans les noms, ex. : בני בני (II Sam. XIX, 1)[3], et au prétérit des verbes, ex. : אמרתי, שביתי, ראיתי, עשיתי.

א. L'*aleph* indique, au commencement des verbes, la pre-

1. R. מינחת : quiescente.
2. R. texte altéré.
3. Exemple du ms. héb. *B*. — Ms. ar. et R. ont עבדי בני אבשלום qui ne me semble pas correct.

mière personne masculin et féminin singulier du futur. Ex. : אעשה ; ואבירה ... אגידה ... אעלה (Gen. XLVI, 31).

Il est explétif au commencement (des mots et des racines). Ex. : אדיש (Is. XXVIII, 28) ; אסוך (II Rois IV, 2) ; אזרוע (Jér. XXXII. 21) ; אגרף (Ex. XXI, 18) ; אקדח (Is. LIV, 12) ; והאזניחו (ib. XIX, 6) ; אבעבעת (Ex. IX, 9) ; אפסים (Ez. XLVII, 3) ; אבנים (Ex. I. 16) ; אספי (Néh. XII, 25), et quelques autres. On l'ajoute (dans le corps de certains mots, ex.) : ואשמאילה (Gen. XIII, 9) ; תשמאילו (Is. XXX, 21), verbe au *hiph'il*, dérivé de שמאל (Job, XXIII, 9), et écrit régulièrement dans השמילי (Ez. XXI, 21) et dans ולהשמיל (II Sam. XIV, 19). Quant à l'א de שמאל, c'est une lettre de prolongation substituée au י, comme dans שאסיך (Jér. XXX, 16) et dans נשאים[1] (Néh. V, 7) ; de même qu'elle est substituée au ו, dans ומשמאלים (I Chr. XII, 2).

*Si l'on nie que l'א de שמאל remplace un י de prolongation parce que dans certains endroits on trouve שמאל écrit avec א et י, comme dans משמאיל (II Chr. IV, 7) et ailleurs, et qu'on dise : Si l'א est à la place du י de prolongation, pourquoi réunir ensemble le remplaçant et le remplacé ? Nous répondrons que nous avons déjà expliqué ailleurs cette particularité de l'hébreu, par exemple, à propos de ויסב (Ex. XIII, 18), où le *daghesch* remplace la géminée qui est tombée ; or, lorsqu'on a dit ויסבו (I Sam. V, 8), et qu'on a restitué la géminée avec absorption, on a cependant laissé le *daghesch* qui la remplaçait déjà. Nous avons clairement expliqué ce mot à son endroit. On a encore fait de même pour ראשון (Is. XLI, 27), qui est écrit avec un א selon sa racine, puisqu'il dérive de מראשתיו (Gen. XXVIII, 11) ; or, lorsqu'on a remplacé l'א par un י dans l'écriture conformément à la prononciation, comme dans רישון (Job, VIII, 8), mettant un י à la place de l'א, on a cependant ensuite réuni ensemble le remplaçant et le remplacé, comme dans הראישון (ib. XV, 7), qu'on a écrit avec א et י[2].

L'א est encore épenthétique dans דודאי (Jér., XXIV, 1), témoin les דוד du verset suivant et בדודים (II R. X, 7). Autre épenthèse dans ללאת (Ex. XXXVI, 17), semblable à ובלולים (I R. VI, 8), mot qu'à la vérité on a traduit par *embrasures*, mais cela revient au même, car ces embrasures servaient à relier les diverses parties de l'édifice, comme les ללאת « nœuds » à relier entre eux les tapis du Tabernacle.

1. Dans nos textes נשאים. | 2. R. omis.

כ. Le *kaf* se place en tête des mots pour indiquer la comparaison. Ex. : כאלהים (Gen. III, 5); כשבית (ib. XXVI, 18); כצבי (Is. XIII, 14); כבשרו (Ex. IV, 7). Il indique la parité entre deux ou plusieurs objets, et, dans ce cas, il est ordinairement répété ; ex. : כצדיק כרשע (Gen. XVIII, 25); כחטאת כאשם (Lév. VII, 7); כחשיכה כאורה (Ps. CXXXIX, 12); כקטן כגדל (Deut. I, 17); כמוך כפרעה (Gen. XLIV, 18); כמוני כמוך כעמי כעמך כסוסי כסוסיך (I R. XXII, 4); ככם כגר (Nomb. XV, 15); כחלק ... וכחלק (I Sam. XXX, 24); *dans וכחלק le ו est ajouté[1]. Cependant on se sert quelquefois dans le même sens d'un seul כ ; ex. : וכעמך עמי (II Chr. XVIII, 3); quelquefois même la parité s'exprime sans l'emploi d'aucun כ ; ex. : נזם זהב באף חזיר אשה יפה וסרת טעם (Prov. XI, 22).

Il indique l'approximation. Ex. : כשלשת אלפי איש (Ex. XXXII, 28); כחצת הלילה (ib. XI, 4); כמשלש חדשים (Gen. XXXVIII, 24); וכעת מותה (I Sam. IV, 20); וכמו השחר עלה (Gen. XIX, 15) (כמו = כ). A cette acception se rattachent les passages suivants : ויהי כמשיב ידו (ib. XXXVIII, 29), « dans le même temps qu'il retirait sa main » ; והיא כפרחת (ib. XL, 10) « en même temps qu'elle fleurissait ». Il en est à peu près de même de כמעט dans : Ps. LXXXI, 15; Is. I, 9, où j'explique : « sans la grâce divine, nous serions *en peu de temps* devenus comme Sodome » ; II Sam. XIX, 37, où j'explique elliptiquement : « peu s'en est fallu que je ne mourusse après avoir passé le Jourdain, de sorte que je serais mort loin des miens », ce que confirme le verset 38 ; enfin, Ps. II, 12.

Il peut déterminer (le temps et le nombre) exactement et sans approximation. Ex. : כאלפים אמה במדה (Jos. III, 4), où le mot מדה montre qu'il s'agit d'une mesure précise ; de même vraisemblablement lorsque Dieu dit כחצת הלילה (Ex. XI, 4), explication confirmée par les termes ויהי בחצי הלילה (ib. XII, 29), « à minuit » précis ; כאיש אמת (Néh. VII, 2); כשכב אדני (I R. I, 21); כטוב (II Sam. XIII, 28). Il est clair que, dans ces deux derniers passages, on n'a pas voulu exprimer une approximation, mais une époque précise : « lorsque le roi sera *réellement* mort ; lorsque Amnon sera *décidément* égayé par le vin. »

Il est explétif dans כנגדו (Gen. II, 20); כשגגה (Eccl. X, 5); כדברים האלה (Gen. XXXIX, 17); כאלה (Lévit. X, 19) « ces choses, ces accidents » ; אחרי כאשר (Jos., II, 7) = אחרי אשר ; כמעט (I Chr. XVI, 19); כדוי (Job, VI, 7), verset que nous expliquerons

1. R. omis.

dans le Dictionnaire ; כל עמת (Eccl. v, 15), qui devrait être régulièrement לעמת, mais par suite de l'addition du כ, le ל a été séparé de עמת et a formé כל.

Il se place à la fin des noms comme affixe possessif de la deuxième personne singulier pour le masculin, et, s'il est ponctué d'un *schewa,* pour le féminin. Ex. : בנך, רגלך, עבדך ; הקלך (I Sam. xxiv, 17). Suivi d'un מ, il sert d'affixe pour la deuxième personne masculin pluriel ; ex. : אביכם, ידיכם, עיניכם. Accompagné d'un נ, auquel se joint quelquefois un ה, il est affixe de la même personne féminin pluriel ; ex. : ואביכן (Gen. xxxi, 7) ; כזמתכנה (Ez. xxiii, 48) ; כסתותיכנה (ib. xiii, 20).

Il peut encore être explétif à la fin d'un mot. Tel est le cas de ערכך (Lévit. xxvii, 12, 15 et *passim*) mis pour עֵרֶךְ. Le כ y désignait primitivement la seconde personne, mais, malgré cette origine, il n'a plus que la valeur d'une lettre et ne remplit aucunement le rôle d'affixe qu'il a dans les noms comme עבדך, בנך, etc. Il n'a d'autre objet que de frapper davantage l'attention de l'auditeur, et tel est encore, selon moi, le cas de בואך (Jug. vi, 4 ; xi, 33, etc.), expression dans laquelle le כ n'est pas affixe et qui répond à celle de לבוא (ib. iii, 3) équivalant elle-même à מבוא « l'entrée de ».

Il a été intercalé dans אני pour former le pronom אנכי.

ת. Le *tav* se prépose au futur pour en indiquer : 1° la deuxième personne de tout genre et de tout nombre. Ex. : תשבר, תשברי, תשברו, תשברנה ; 2° la troisième personne féminine du singulier et du pluriel. Ex. : תשמר ... תאכל ... תשת ... תשמר (Jug. xiii, 13, 14) ; ותדברנה (I Sam. iv, 20) ; ותבאנה (Gen. xli, 21).

Il se met au commencement et à la fin de certains noms. Ex. : תלבשת, תפארת ; ou seulement au commencement. Ex. : ותכריך (Esth. viii, 15) ; תלמיד (I Chr. xxv, 8) ; תאניה (Is. xxix, 2).

Il s'ajoute à la fin de certains infinitifs. Ex. : לכת, שבת, לדת, הולדת (Gen. xl, 20) ; בצדקתך (Ez. xvi, 52) ; ולקחת (Gen. xxx, 15) ; ולקחת (Mal. ii, 13) ; ולקחת (Gen. xliii, 18) ; לקחת (ib. xxviii, 6). Toutefois, dans ces deux derniers, le ל est une préposition, car ils signifient *pour* prendre, sens que le contexte défend d'attribuer aux לקחת des exemples précédents. Ceux-ci ne peuvent être que des infinitifs purs et simples, coordonnés respectivement aux infinitifs qui les précèdent (קחתך et בנית) ; le ל y est radical, et la forme primitive, avant l'addition (du ת), est לקוח, comme Deut. xxxi, 26. Seulement, en ajoutant le ת, on a dû, par euphonie, supprimer

le י. Il est d'ailleurs très admissible qu'ils aient le même sens sous des formes différentes. De même, le ת de בצדקתך est ajouté à l'infinitif צַדֵּק qui se retrouve dans צדקך (Job, xxxiii, 32); la forme régulière serait בצדקך. Le ת de הלדת suppose de même un primitif הַלֵּד analogue à הֻגַּד (Jos. ix, 24) et הָתֵּל (Ez. xvi, 4).

Il sert de caractéristique au *hithpa'ël*. Ex. : והתגדלתי והתקדשתי (Ez. xxxviii, 23); התהלך (Gen. xvii, 1).

Il tient lieu du ה signe du féminin : 1° dans des mots tels que שנת (Ps. cxxxii, 4); שפעת (II R. ix, 17); מאת (Eccl. viii, 12)[1]; מכת (Is. xiv, 6); אשת (Ps. lviii, 9 et Deut. xxi, 11); שבת (Ez. xlvi, 17); קלחת (I Sam. ii, 14). — 2° à l'état construit. Ex. : מלכת שבא (I R. x, 1); יפת תאר (Gen. xxix, 17); יפת טעם (Prov. xi, 22), etc.

Il remplace un ה simple dans les mots : תרגלתי (Os. xi, 3) [pour הרגלתי du *hiph'il* talmudique הרגיל], et ותפוצותיכם (Jér. xxv, 34); comme réciproquement le ה remplace un ת dans הפגות (Lam. iii, 49), qui devrait s'écrire régulièrement תפוגות sur la forme de תבונות. J'ai réuni, du reste, toutes les formes irrégulières dans un autre endroit du présent ouvrage.

ב. Le *bêth* se prépose aux noms pour désigner un contenant, un récipient (préposition *dans*). Ex. : בבית (Ex. xii, 46); בביתך (Deut. xi, 19); בבגד (Lévit. xiii, 47); בכיור או בדוד או בקלחת או בפרור (I Sam. ii, 14). De cette catégorie est aussi מום בו (Lévit. xxi, 21) « un défaut est en lui », le sacrificateur étant pour ainsi dire considéré comme contenant par rapport au défaut. — Tout mot a ainsi un sens primitif qui peut s'étendre dans la suite à des idées analogues. Par exemple : עלה dans עלה ראש הפסגה (Deut. iii, 27) a son acception propre de *monter*, tandis qu'il est pris au figuré avec le sens de *s'élever* ou *élever* dans עלו על צוארי (Lam. i, 14); מטרף בני עלית (Gen. xlix, 9); ותעל אחד מגוריה (Éz. xix, 3). Voilà donc une même racine qui, par extension, s'applique à des objets très divers, comme en témoignent les exemples précités et d'autres encore, qu'on trouvera dans le présent ouvrage. — Le ב du gérondif, signifiant *dans le temps où, au moment de*, se rattache également à cette acception du contenant. Ex. : בדברך ... בשפטך (Ps. li, 6); באכלכם (Nomb. xv, 19); בהתודע (Gen. xlv, 1); בכלות (Prov. v, 11). Il en est de même du ב de בהשמה (Lévit.

1. R. omis.

xxvi, 43), lequel se rapporte à un nom sous-entendu, car le ב ne peut s'attacher à un verbe proprement dit; or, השמה est un verbe passif (comme *ibid.*, v. 35), et s'il est différemment ponctué ici, c'est que le *kamets* du ה ayant passé au ב, le ה est devenu quiescent, ou plutôt, selon moi, ayant perdu sa voyelle *kamets*, il est revenu à son état naturel, car de sa nature toute lettre est quiescente; puis, par cela même que le ה devenait quiescent, on a dû alléger le ש (de son *daghesch*), pour éviter la rencontre de deux quiescentes. En ce sens, il ne me semble pas nécessaire de considérer comme une licence excessive la construction כשקט בשמרים (cité plus haut, ch. v), *surtout si on la rapproche de ce passage de la Michna (Sabbath, ii, 5) : כחס על הנר כחס על השמן כחס על הפתילה חייב; toutefois il se peut qu'ici חס soit non un verbe au passé, mais un nom d'agent[1].

Le ב s'emploie quelquefois dans l'acception de מן signifiant *de, en fait de, à cause de*. Ex. : בבשר ובלחם (Lévit. viii, 32); נשאר בשנים (ib. xxv, 52); בעוף ובבהמה ובכל חית הארץ (Gen. ix, 10); בגר ובאזרח (Ex. xii, 19); באזרח ובגר (Lévit. xvii, 15); בקדשים לא יאכל (ib. xxii, 4); לחמו בלחמי ושתו ביין (Prov. ix, 5); שבעה ברעות נפשי (Ps. lxxxviii, 4); ישבע בחרפה (Lam. iii, 30). Si le plus souvent le régime de שבע n'est pas marqué par מן, c'est qu'il est omis pour la brièveté. Les exemples suivants prouvent d'ailleurs indubitablement que le ב est ici substitué à מן : מדרכיו ישבע (Prov. xiv, 14); וממעצתיהם ישבעו (ib. i, 31). בחית ... ובעוף (Os. iv, 3); והנותר בשמן (Lévit. xiv, 18); באשרי (Gen. xxx, 13) pour מאשרי dans le sens de מרוב אשרי, *et il faut traduire : les jeunes filles m'ont enviée à cause de ma grande prospérité[2]; בכל צררי (Ps. vi, 9); בעברות צררי (ib. vii, 7); ולא תצא בתוכם (Ez. iii, 25); והוצאת בו (ib. xii, 5); להוציא בו (ib. xii, 12).

Il remplace quelquefois un ה article. Ex. : כשמחת בקציר (Is. ix, 2); רבות בשנים (Lévit. xxv, 51); יקדש בכלי (I Sam. xxi, 6); לראותכם בדרך (Deut. i, 33); בדבר הזה (I R. xiii, 34), où le sens voudrait הדבר comme *ib.* xii, 30.

Il équivaut à על, *sur*. Ex. : רוכב בה (Néh. ii, 12); בנפש יכפר (Lévit. xvii, 11); חטא בה (ib. iv, 23) pour עליה qui se trouve *ib.* iv, 14; במוט בשנים (Nomb. xiii, 23) pour על שנים « au moyen d'une perche (posée) *sur* deux hommes ». Il y aurait peut-être lieu d'expliquer de même le ב de כשמחת בקציר

1. R. omis | 2. R. omis.

et d'attribuer dans ce cas au ת de בשבהרת la valeur d'un הַ.

Il indique l'*attache* ou encore la *cause instrumentale*. Exemples du premier sens : ותדבק נפשו בדינה (Gen. xxxiv, 3); אדבר בו (Nomb. xii, 8) « ma parole *s'attache* à lui »; de même רוח ה' דבר בי (II Sam. xxiii, 2), et לא דבר ה' בי (II Chr. xviii, 27). De cette catégorie me semble être aussi l'expression בִּי (Jos. vii, 8 et Jug. vi, 13) qui signifie *de grâce*, et il faut sous-entendre un verbe exprimant l'*attache*, ainsi פנה dans le sens de פנה אלי וחנני (Ps. xxv, 16) « tourne-toi vers moi... » et qu'on retrouve en effet dans פנו בי (Job vi, 28). — Exemples du deuxième sens : בדיו (Jér. xxxvi, 18); בכסף ובזהב (ib. x, 4); בפחם ובמקבות (Is. xliv, 12); בשנאה ... באיבה (Nomb. xxxv, 20); בחכמה (Eccl. ii, 3); ההלכים בנפשותם (II Sam. xxiii, 17) littéralement « à l'aide de leur vie », c'est-à-dire, en engageant, en risquant leur vie; de même בנפשו דבר אדניהו (I R. ii, 23).

Il est explétif. Ex. : בְּראשית ברא וג' (Gen. i, 1), ce qui signifie: *le commencement* de la création du ciel et de la terre eut lieu comme il suit...; בראשנה (Nomb. x, 14) pour ראשנה (Gen. xxxiii, 2 et Lévit. v, 8); בתחלת (II R. xvii, 25) pour תחלת (Os. i, 2); בטרם (Zeph. ii, 2) pour טרם (Gen. xxiv, 45); בעודני (Deut. xxxi, 27) analogue à עודנו (Gen. xxix, 9); il peut en être de même de בלחמי et ביין (Prov. ix, 5), comparés aux constructions אל תלחם את לחם (ib. xxiii, 6) et שתה מים (ib. v, 15). Pareillement ויתירו ... בבית אל (Jug. i, 23) pour בית אל, cf. ויתרו את ארץ כנען (Nomb. xiii, 2); בחזק (Is. xl, 10); אך בה' (ib. xlv, 24); והוא באחד (Job xxiii, 13); בבין חציר (Is. xliv, 4), * mots dont on verra l'explication dans le *Livre des racines*[1] : בישע (Ps. l, 23); בנפשותיכם (Jér. xlii, 20); בנחלה (Jug. xviii, 1); ובכל קהלך (Ez. xxvii, 27); בניות (I Sam. xix, 23); בכל אשר תרמש האדמה (Gen. ix, 2). Ce dernier exemple offre une espèce d'hypallage où le régime joue le rôle de sujet et réciproquement; car, en réalité, le sujet de תרמש devrait être כל et son régime האדמה, et c'est au contraire האדמה qu'on a pris pour sujet. Il en est de même de ישרצו המים שרץ (ib. i, 20) et de plusieurs autres verbes qu'on verra traités dans cet ouvrage.

Il est employé dans le sens de לבען et signifie *à cause de*. Ex. : התשחית בחמשה (ib. xviii, 28); באדם דמו ישפך (ib. ix, 6) : « Son sang sera répandu *à cause de* l'homme » qu'il a tué;

1. R. omis.

ונמיתהו בנפש אחיו (II Sam. xiv, 7); ונמכר בגנבתו (Ex. xxii, 2); והוא נחש ינחש בו (Gen. xliv, 5) « il a pratiqué la divination *au sujet de* cette coupe » et reconnu qu'elle est en votre possession, et c'est la même idée que Joseph a en vue lorsqu'il dit plus loin : הלא ידעתם כי נחש ינחש וגו׳ (ib. xliv, 15); בבעל פעור (Deut. iv, 3), c'est-à-dire, *à cause du* fait de Baal-Peor, allusion à l'événement rappelé aussitôt après : כי כל האיש, etc.

Il veut dire *au prix de, en échange de*. Ex. : בפאת מטה ובדמשק ערש (Am. iii, 12); מטה et ערש signifient tous deux *lit*, et le verset doit s'expliquer ainsi : « S'il en est qui échappent à l'ennemi, ce sera comme la proie qui échappe au lion, ils seront blessés ou morts. Tel sera leur sort *en échange des* délices qu'ils ont goûtées sur leurs couches. » Voilà, à mon avis, le sens de la comparaison et de la fin du verset, sens confirmé par cet autre passage d'Amos (vi, 4) : השכבים על מטות שן וסרחים על ערשתם. Du reste le ב s'emploie dans la même acception en arabe. * C'est ainsi qu'un Arabe devenu grand à qui sa famille faisait peur avec le loup comme on fait peur aux enfants, dit : « C'est en échange de ce qu'on ne me faisait pas peur avec le loup, c'est-à-dire, cela provient de ce qu'autrefois je ne me laissais pas effrayer avec le loup. » Une femme voyant un aveugle qu'on guidait, dit : « C'est en échange de ce que je l'avais vu clairvoyant, c'est-à-dire, cela provient de ce que je l'avais vu avant sa cécité[1]. » C'est ainsi qu'un poète a dit en s'adressant à une maison veuve de ses habitants : « Voici que je te vois déserte, au lieu de t'avoir vue peuplée », c'est-à-dire, un état s'est substitué à l'autre.

Le pronom araméen ד s'est intercalé dans בדמשק de la même manière que le pronom arabe מא dans certains mots, car le ד a, en syriaque, le sens de אשר qui est aussi celui de מא en arabe[2]. On peut également rattacher à cette acception les exemples suivants : בנפשנו נביא לחמנו (Lam. v, 9) « au risque de notre vie » et la donnant, pour ainsi dire, en échange du pain; ההלכים בנפשותם (II Sam. xxiii, 17); בנפשותם הביאום (I Chr. xi, 19); בנפשו דבר אדניהו (I R. ii, 23); בכסף מלא יתננה לי (Gen. xxiii, 9); בכסף תשברני ... בכסף תתן (Deut. ii, 28).

Il sert à exprimer le serment. Ex. : באל שדי (Ex. vi, 3). Dieu voulant faire sortir les Israélites de l'Égypte jugea con-

1. R. omis.

2. R. légèrement abrégé.

venable de faire connaître à Moïse la cause de sa résolution. Il lui dit donc : « J'ai apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob, j'ai fait pacte avec eux de leur donner le pays de Canaan, et maintenant que j'ai entendu les gémissements des enfants d'Israël, je me suis souvenu de mon alliance; annonce-leur donc qu'ils seront délivrés de la servitude égyptienne. Seulement, après avoir fait connaître à Moïse son apparition aux patriarches, Dieu, pour honorer le prophète et le grandir à ses propres yeux, lui jure, par son nom révéré, qu'il ne s'est pas manifesté à eux sans voile comme il le fait à lui. Ce serment et ce mode différent d'apparition sont exprimés par les mots באל שדי ושמי ה׳ לא נודעתי להם intercalés entre les deux mentions, celle de l'apparition aux patriarches וארא אל אברהם וגו׳ et celle de l'alliance contractée avec eux וגם הקמתי את בריתי אתם [1].

Il tient lieu du ו copulatif comme étant du même organe. Ex. : במחקק (Nomb. XXI, 18) pour ומחקק; בערלה (Jér. IX, 25) pour וערלה qui est lui-même pour ואיש ערלה; בכל באי (Gen. XXIII, 18) pour ובכל באי.

Il signifie *au point que*, sens que nous avons vu aussi pour le *var*. Ex. : בלא יוכלו (Lam. IV, 14). Le prophète décrivant l'horreur des païens pour Israël qu'ils proclamaient impur, ajoute que même les aveugles qui errent dans les rues, souillés de sang *au point qu*'on ne peut les toucher ni eux ni leurs vêtements, crient eux aussi aux Israélites (ib. IV, 15) : « Éloignez-vous, hommes impurs ! » Jérémie parle à dessein des aveugles, parce qu'étant plus exposés aux souillures dont leur infirmité les empêche de se préserver, le reproche d'impureté de leur part est plus amer.

Il signifie *avant*. Ex. : ויכל אלהים ביום השביעי (Gen. II, 2); ביום הראשון (Ex. XII, 15). Les talmudistes donnent de ce passage une explication analogue; cf. Pesachim, 5[a].

Il veut dire *après*. Ex. : בשבעתיכם (Nomb. XXVIII, 26) « *au terme* de vos semaines », יום ביומו (Ex. XVI, 4) « un jour *après* l'autre. » De même שבת בשבתו, חדש בחדשו (Nomb. XXVIII, 10 et 14). Dans ces dernières expressions le ו est paragogique, comme le prouvent les expressions יום ביום (II Chr. VIII, 13); דבר שנה בשנה (ib. IX, 24) et יום ביום (I Chr. XII, 22). Le même tour existe en arabe.

1. R. légèrement abrégé.

נ. Le *noun* se prépose aux verbes pour marquer la première personne masculin et féminin pluriel du futur. Ex. : נעשה ונשמע (Ex. xxiv, 7); נעבר (Nomb. xxxii, 32).

Il sert de caractéristique au *niph'al*. Ex. : נמצאו ... נחבאים (Jos. x, 17).

Il se met (comme formatif) au commencement des noms. Ex. : נמרוד (Gen. x, 8); נפתוח (Jos. xv, 9); נסבה (II Chr. x, 15).

Il s'ajoute à la terminaison de la deuxième et de la troisième personne masculin pluriel du futur simple, et même du futur converti en passé par le ו copulatif ponctué *pathah'*. Ex. : ישובון, יקומון; תלכון (Ex. iii, 21); ויחנון (Jug. xi, 18).

Il se joint à la deuxième personne féminin singulier du futur. Ex. : תדבקין (Ruth ii, 8); תשתכרין (I Sam. i, 14); תתחמקין (Jér. xxxi, 21.)

Il s'intercale, dans le futur des verbes, avant l'affixe du singulier masculin. Ex. : יסבבנהו ... יצרנהו (Deut. xxxii, 10); יעברנהו (Jér. v, 22); וארממנהו (Ex. xv, 2); יכבדנני (Ps. l, 23); יברכנהו (ib. lxxii, 15); תברכני (Gen. xxvii, 19) contracté de תברכנני; אתקנך (Jér. xxii, 24). Comme le suffixe de la troisième personne est marqué tantôt simplement par un ו, ex. : יקראו (Jér. xxiii, 6); ירדפו (Os. viii, 3); tantôt par הו, ex. : ישמרהו ויחיהו (Ps. xli, 3); וישעירהו (Job xxvii, 21); tantôt enfin par נו, ex. : יקראנו (Gen. xlii, 4); אביאנו (ib. xlii, 37); אערבנו (ib. xliii, 9); ישמרנו (Ex. xxi, 36), on pourrait croire que la terminaison נהו représente simplement un affixe analogue aux autres (et non pas une insertion du נ); mais ce serait là une erreur, car l'emploi de נהו est beaucoup plus rare que celui de נו, et cette rareté même prouve que dans la désinence נהו le נ est ajouté, comme (il l'est d'ailleurs visiblement) dans יכבדנני, etc.

Il s'ajoute au singulier et au pluriel de la troisième personne du prétérit. Exemples du singulier : יסרני (Ps. cxviii, 18); contracté de יסרנני; de même דנני (Gen. xxx, 6) pour דננני; שאנן (Jér. xxx, 10 et xlviii, 11); רעננה (Job xv, 32) au prétérit, selon l'accent *mil'êl*, et il n'est pas impossible qu'il en soit de même de רעננה (Cant. i, 16), bien que celui-ci soit *milra*, car l'accent est quelquefois contraire au sens naturel des mots. Ainsi רוחה (Jér. lii, 23) *mil'êl* devrait régulièrement être *milra* comme בושה, עוגה, דוגה et tous les noms dont la deuxième radicale est une lettre *molle*. Peut-être aussi ces mots ont-ils subi un déplacement de l'accent à cause de leur position à la fin de l'incise, comme c'est le cas pour אללי qui est *mil'êl* dans Mich. (vii, 1)

et *milra* dans Job (x, 15). — Exemples du pluriel : ידעון (Deut. VIII, 16); צקון (Is. XXVI, 16), terme métaphorique, congénère à יצוק (Job XXVIII, 2 et XXIX, 6) et qui signifie *répandre* dans le sens de ישפך שיחו (Ps. CII, 1).

Il peut s'ajouter à l'infinitif. Ex. : באבדן (Esth. VIII, 6); לתתן (I R. VI, 19). Je me suis déjà expliqué sur ces formes dans mon livre l'*Annotateur*, à l'article קבב, et il est inutile d'y revenir ici.

Il s'ajoute à certains adjectifs. Ex. : רחמניות (Lam. IV, 10); נעמנים (Is. XVII, 10); רענן (Jér. XI, 16); רעננה (Cant. I, 16); שאנן (Job XII, 5); השאננים (Am. VI, 1); שאננות (Is. XXXII, 9). Ce ne sont pas là des quadrilittères (proprement dits), comme on le croit communément, car les noms quadrilittères redoublent non la troisième radicale de leur racine, mais les deux premières, comme קדקד, בקבק, ערער, etc., ou encore la troisième *bis*. Les quadrilittères ont, en effet, deux *troisièmes radicales* distinctes dont la deuxième en se répétant, contribue à former un mot de cinq lettres comme, par exemple, שקערורות (Lévit. XIV, 37). Le paradigme de ce mot est פעלילות, premier ל *daghesché* pour פעללילות avec trois ל, dont le premier quiescent s'est contracté avec le deuxième qui est mobile. Quant au terme שקערורית même, le ע est troisième radicale, le premier ר est cette troisième *bis* et le deuxième ר est le redoublement de cette dernière. Si l'on prétendait que שקערור est simplement une forme *quinquélittère*, je répondrais que ce serait un exemple unique en son genre, et, par conséquent, il faut le considérer comme un quadrilittère géminé, catégorie dans laquelle rentre aussi רעמסס. Quant à רענן et שאנן, ce sont des trilittères dont la troisième radicale a été redoublée en vue de les assimiler aux quadrilittères propres comme גזבר et כפכר. Ce qui confirme mon système à l'égard de ces différents mots, c'est que le redoublement des trilittères semble avoir précisément pour but d'en faire des quadrilittères analogues à גזבר et כפכר; et celui des quadrilittères, d'en faire des mots de cinq lettres analogues à תחפנס et אשכנז. La forme שקערר se trouve ainsi ramenée au type de אגרטל (Ezr. I, 9), אחשתרי (I Chr. IV, 6) et אשראל (*ib.* IV, 16), sauf le ו de prolongation qui lui est propre. Quant au type quinquélittère, il n'y a pas de raison pour le redoubler, et cela prouve une fois de plus que רענן est au fond trilittère; j'ajouterai d'ailleurs que le redoublement de רענן est comparable à celui de יומם (Lév. VIII, 35), bien qu'on ne trouve

pas רענן autrement que redoublé, tandis que nous trouvons (יומם sous la forme) יום. Si donc l'on appelait רענן quadrilittère, il faudrait qualifier de même יומם. Que si l'on me demande : pourquoi n'appliquez-vous pas à שאנן, à רענן, à רעמסס, à שקערור et autres semblables, la même appréciation qu'à סבב? Pourquoi ne pas appeler רענן quadrilittère et רעמסס quinquélittère, comme vous appelez סבב trilittère? Je répondrai qu'en effet la dénomination exacte pour סבב serait : bilittère géminé, bien que, comme רענן, il ne se rencontre pas sans redoublement. C'est aussi cette dénomination qu'emploient les Arabes en pareil cas.

Il est ajouté dans תחתני (II Sam. xxii, 37) ; שבענה (Job xlii, 13) pour שבעה; בשנה (Os. x, 6) formé de בושה dont, pour cause d'euphonie, la voyelle du ש et le ו deuxième radicale sont tombés par suite de l'addition du נ. — בושה, *honte*, est équivalent de *Baal* (cf. Os. ix, 10), et la phrase signifie : « Israël sera humilié de sa conduite, pour avoir adopté la honte », c'est-à-dire, le culte de Baal. Le נ est encore ajouté dans ישנו (Deut. xxix, 14), où il sert à séparer les deux quiescentes ש et ו, suffixe de la troisième personne masculin singulier. Son insertion rend la prononciation du mot plus aisée que ne l'aurait fait un *daghesch* dans le ש ou une quiescente faible mise entre le י et le ש.

Suivi du י, il s'ajoute aux verbes pour indiquer la première personne du singulier. Ex. : אכלני הממני (Jér. li, 34) ; ושמרני (Gen. xxviii, 20) ; ישקלני (Job xxxi, 6) : והלמני ... ויוכיחני (Ps. cxli, 5) ; ce qui a également lieu pour l'infinitif quand la première personne en est le *complément*, ex. : הלהרגני (Ex. ii, 14) ; לנחמני (Is. xxii, 4) ; לבהלני (II Chr. xxxv, 21) ; לשלחני (II Sam. xiii, 16). Dans ces mots, le י seul est pronom et le נ ne sert qu'à le lier plus commodément au verbe. Toutefois, il y a deux mots de cette dernière catégorie (l'infinitif avec la première personne comme complément) où le נ manque, contrairement à l'analogie. Ce sont יבמי (Deut. xxv, 7) et aussi, selon moi, עצבי (I Chr. iv, 10), où l'usage voudrait יבמני et עצבני. Cependant le י de יבמי peut, comme nous l'avons dit déjà, être paragogique, et עצבי se prendre pour un nom avec ellipse, telle que [לבלתי הביא עצבי] הביא ou autre. Mais lorsque le י suffixe personnel représente le *sujet* de l'infinitif, il n'est pas précédé d'un נ. Ex. : בשלחי (Éz. v, 16) ; בפתחי (ib. xxxvii, 13) ; בקבצי (ib. xxviii, 25). L'expression בשובני (ib. xlvii, 7) pour בשובי fait seule exception à la règle. Je note cette irrégularité

ici pour qu'on ne me l'objecte pas, mais je me réserve d'en présenter une explication particulière et intéressante dans cet ouvrage même, au chapitre des pronoms, et dans mon Dictionnaire, à l'article שׁם.

Le נ s'ajoute quelquefois à un mot pour y remplacer une lettre tombée. Ainsi מעזניה (Is. xxiii, 11) devrait être régulièrement מעזיה avec un *daghesch* dans le ז, puisque c'est le pluriel de מעוז (Jug. vi, 26 et Ps. xxviii, 8), dérivé lui-même du géminé עזז qui se retrouve Prov. viii, 28 et Ps. xxiv, 8. Le נ y tient donc la place du *daghesch* qu'on observe en effet dans מעזים (Dan. xi, 38). Tel est aussi le rôle du נ dans תמנו (Lam. iii, 22); il tient lieu, selon moi, du *daghesch* redoublant qui existe dans תמו (Jos. iii, 16), car le parallélisme du verset prouve que c'est la troisième et non la première personne du pluriel, comme on le croit communément. Il en est de même de עמנו (Os. xii, 5) où le ו seul est suffixe (= עמו), comme en témoigne le contexte.

Il s'ajoute quelquefois avec un ה à la fin des verbes. Ex.: תשלחנה (Jug. v, 26); תרמסנה (Is. xxviii, 3), au singulier, puisque le sujet est עטרת; תקראנה (Ex. i, 10), à moins que son sujet מלחמה n'ait ici la valeur d'un pluriel comme dans מפני המלחמה אשר סבבהו (I R. v, 17). On trouve également la désinence נה à la troisième personne masculin singulier. Ex.: תשלחנה (Obad. i, 13) et probablement encore תעגנה (Ez. iv, 12) pour תעג.

ה. Le ה, en s'ajoutant aux trilittères de la forme simple (*kal*), les fait passer à la forme causative (*hiph'il*), c'est-à-dire, qu'il occasionne l'adjonction d'un מ à leurs participes actif et passif (מַפקיד et מָפקד); le plus souvent aussi il communique au verbe le sens transitif. Ex.: הגביר, השליך, השביע, הקריב, הגדיל.

Il sert de terminaison féminine aux verbes, aux adjectifs et aux substantifs. Ex. *verbes* : חכמה (Zach. ix, 2); חגרה ... שלחה (Prov. xxxi, 17 et 19); *adjectifs* : אשה חכמה (II Sam. xiv, 2); שחורה ... ונאוה (Cant. i, 5); איומה (ib. vi, 10); *substantifs* : חכמה, תבונה, מהומה, מבינה et autres noms de forme féminine.

Il se joint quelquefois à des adjectifs et à des substantifs exclusivement masculins sans y ajouter aucune détermination. Ex.: התחתונה (Ez. xl, 19); החיצונה (II R. xvi, 18); נחלה (Ps. cxxiv, 4) = נחל; ודדנה (Ez. xxv, 13) = ודדן. L'accentuation de ces mots semble témoigner en faveur de notre opinion, car ils sont tous *mil'èl* comme s'il n'y avait pas de ה. Les Masso-

rètes en ont fait la remarque en disant que les mots en question partout ailleurs ne sont pas *mil'êl*. Le ה est encore paragogique dans נבה (I Sam. xxi, 2) = נב (ib. xxii, 19); dans החרבה (Jug. xiv, 18) = החרס. C'est pourquoi il y a יבא au masculin. De même חרבה (Ex. iii, 1) pour חֹרֵב; ולשרקה (Gen. xlix, 11). [cf. שורק (Jér. ii, 21)]; ויהצה (Jos. xiii, 18), [cf. יהץ (Is. xv, 4)]; בעלה (Jos. xv, 9 et 10), [cf. קרית בעל (ib. xv, 60)]; ואפקה (Jos. xv, 53), [cf. אפק (Jos. xii, 18)]; לוזה (ib. xviii, 13), [cf. לוז (Gen. xxviii, 19)]; כתרה (Deut. xxxii, 38), [cf. כתר (Ps. xxxii, 7)]; מלילה (Is. xxi, 11), [cf. מליל (ibid.)] et prouvé aussi par בלילה הוא (Gen. xxxii, 23) au masculin; צנה (Ps. viii, 8); אשה (Lévit. i, 9); צחה (Is. v, 13); החתמת (Gen. xxxviii, 25) où le ה a été changé en ת [cf. כהותם (Ag. ii, 23)], à moins qu'on n'ait eu l'idée de féminiser חותם. On prend généralement le ה de נגבה (Jos. xvii, 9 et Gen. xii, 9) pour un ה local. C'est là une erreur attestée par les mots suivants, où le ל indiquant la direction et le ה se rencontrent dans un même mot. Ex. : לצפונה ... לנגבה (I Chr. xxvi, 17); לשאולה (Ps. ix, 18); ולשרקה (Gen. xlix, 11). Mon opinion est encore corroborée par בחרשה (I Sam. 23, 18); בנגבה (Jos. xv, 21); הימה (ib. xv, 12) accompagnés de l'article malgré le ה final, ainsi que par הלוך ונסוע הנגבה (Gen. xiii, 9), où הנגבה est simplement le régime de נסוע sans préposition, et ועבר הר הבעלה (Jos. xv, 11), מארץ צפונה (Jér. xxiii, 8), où le ה local n'a pas de raison d'être, non plus que le genre féminin. Il nous paraît donc démontré que le ה final de נגבה n'est pas local, mais qu'il est, ainsi que tous ceux des mots précités, purement paragogique. On doit le considérer comme un simple idiotisme de la langue hébraïque[1].

Il se joint emphatiquement à l'infinitif. Ex. : רגזה ... פשטה ועׂרה וחגורה (Is. xxxii, 11); בבאה (I R. xiv, 12); רעה (Is. xxiv, 19) pour רוע; רגזה ci-dessus est pour רגז sur le type שלח (Is. lviii, 9), car si ce verbe et les suivants étaient à l'impératif, le prophète aurait dit רגזנה, פשטנה, ערנה, חגרנה comme on dit שבענה (Jér. ix, 19); לכנה שבנה (Ruth i, 8); ספדנה ... חגרנה (Jér. xlix, 3). J'ai traité longuement ce point dans un autre ouvrage, le Livre de la Confusion ou *Kitâb al-Teschwîr*. Voici encore d'autres infinitifs terminés par un ה emphatique : ולדבקה

1. Nous avons cru devoir intervertir ici l'ordre de certaines citations pour rendre la démonstration de l'auteur plus suivie. Nous avons dû user quelquefois de ce procédé, car le raisonnement de l'auteur est souvent interrompu par des incidentes.

(Deut. xi, 22); לטמאה (Lévit. xxii, 8); לקרבה (Ex. xxxvi, 2); לרחקה (Ez. viii, 6); אמנה (Gen. xx, 12); לאשמה (Lévit. v, 26); ליראה (Deut. x, 12); לאהבה (ib. xi, 13); ליסרה (Lévit. xxvi, 18); זמרה (Ps. cxlvii, 1).

Il s'ajoute de même à l'impératif. Ex. : זכרה (Néh. v, 19); שמעה (Ps. lxxxiv, 9); אספה (Nomb. xi, 16); שלחה (Gen. xliii, 8); קרבה (Ps. lxix, 19). Il se peut que dans ce cas le ה exprime l'insistance et l'emphase, comme celui de לנועדיה הנביאה (Néh. vi, 14); car ce Noadiah désigne le même personnage que Schemaya ben Delaya qu'on avait surnommé נועדיה parce qu'il avait dit נועד אל בית האלהים (ibid. 10), de même qu'un autre Schemaya fut surnommé הנחלמי (Jér. xxix, 24), « le Visionnaire, » parce qu'il faisait passer ses fantaisies pour des visions prophétiques, [cf. חלמתי חלמתי (ib. xxiii, 25)]. — Sont encore paragogiques : 1° les ה de נכריה (Prov. xx, 16) et de מכשפה (Ex. xxii, 17), car il n'y a pas de raison pour appliquer ces mots spécialement à des femmes; 2° la finale des adjectifs numéraux masculins שלשה, ארבעה, חמשה, etc., jusqu'à עשרה; 3° la finale de אמירה קהלת (Eccl. vii, 27), où le ת représente un ה emphatique, comme dans מודעתנו (Ruth iii, 2) comparé à מידע (ib. ii, 1). Quant au ה de אמרה il marque le féminin par l'attraction de la forme féminine de קהלת et peut-être en est-il de même (dans le passage précité de Néhémie) du mot נביאה, dû à (la forme féminine de) נועדיה; 4° celle de השפלה (Ez. xxi, 31) dont le ה n'est pas la terminaison du féminin, comme le prouve le masculin suivant והגבה. De même dans נורא עלילה (Ps. lxvi, 5), où je vois deux adjectifs consécutifs signifiant : le *Redoutable élevé* au-dessus des mortels, [cf. ונורא על כל סביביו (ib. lxxxix, 8)]; עלילה appartient à la même racine que ועללתי בעפר קרני (Job xvi, 15), qui signifie, selon moi : J'ai *fait monter* de la cendre sur ma tête. Tels me paraissent aussi le sens et la racine de במעל ידיהם (Néh. viii, 6), analogue à מורך (Lévit. xxvi, 36) de רכך et où la suppression d'une des lettres géminées est compensée par un י de prolongation; במעל ידיהם est donc, à mon avis, une expression synonyme de בנשאי ידי (Ps. xxviii, 2) et de שאו ידיכם (ib. cxxxiv, 2); 5° le ה de בריאה (Habac. i, 16) pour בריא comme qualifiant le substantif masculin מאכל. Et il ne conviendrait pas de rapporter בריאה à un nom féminin sous-entendu, tel que שה ou tout autre[1]; 6° * le ה de רבה dans תהום רבה (Gen. vii,

1. R. *a* porte ici les mots כי הרפץ בי הנה הכלי ירא הפרט qui ne se trouvent ni dans R. *b*, ni dans l'arabe.

11), כתהמות רבה (Ps. LXXVIII, 15), בסוד קדושים רבה (ib. LXXXIX, 8), המון רבה (Job XXXI, 34), changé en ת dans רבת צררוני מנעורי (Ps. CXXIX, 1), רבת שבעה לה נפשנו (ib. CXXIII, 4)[1].

Il semble tenir lieu d'un י dans מלאככה (Nah. II, 14) pour מלאככי comme למנוחיכי (Ps. CXVI, 6) et autres semblables.

Il s'ajoute aux pronoms personnels et suffixes. Ex. : המה (I Sam. IX, 11) pour הם (Ex. VI, 27); להמה (Jér. XIV, 16); אליהמה (Ez. XL, 16) pour אליהם; ולהנה (Zach. V, 9) pour להן (Nomb. XXVII, 7); ואתנה (Gen. XXXI, 6) pour ואתן (Ez. XXXIV, 31); זמתכנה (Ez. XXIII, 49) pour זמתכן.

Il se joint au ה terminaison du féminin, qui se change alors en ת pour éviter la rencontre de deux quiescentes. Ex. : ישועתה (Jon. II, 10); עיפתה (Job X, 22); עולתה (Ps. XCII, 16); וסופתה (Os. VIII, 7); בצרתה (Ps. CXX, 1); עזרתה (ib. LXIII, 8); נפלאתה (II Sam. I, 26); ההבאתה (Jos. VI, 17) substitué à la forme régulière ההביאה où l'on a supprimé le י par euphonie. Cette suppression, qui porte ici sur un passé, a lieu souvent au futur et par la même raison d'euphonie. Ex. : וידבקו (I Sam. XIV, 22) pour וידביקו, témoin le *pathah'* du י qui indique la conjugaison lourde (*hiph'il*); de même יעשרנו (ib. XVII, 25) pour יעשירנו; ויכתום (Nomb. XIV, 45), dans l'une des hypothèses mentionnées dans mon *Kitâb al-Tekrîb w'al-Tes'hîl*; וידרכו (Jér. IX, 2) de הדריך (Is. XI, 15), témoin le *pathah'* du י. Or, en supprimant le י de ההביאה, on a eu ההבאה, qu'on a traité comme נפלאתה, changeant le ה en ת par euphonie. Mais ההבאתה et les mots analogues précités comportent encore une meilleure explication. Le ת y remplaçant le ה féminin comme dans ושכרת (Is. LI, 21); נפלאת (Ps. CXVIII, 23), dont le א devrait être vocalisé comme celui de נפלאתה; ומעכת (Jos. XIII, 13); שפעת (II R. IX, 17); תהלת (Jér. XLVIII, 2); שנת (Ps. CXXXII, 4); אזלת (Deut. XXXII, 36); ושבת (Ez. XLVI, 17) a fini, en raison de sa consistance, par être considéré comme partie intégrante du radical, auquel s'est ajouté ensuite le ה paragogique, si fréquent d'ailleurs[2]. * Il se peut qu'on ait procédé de même à l'égard de תבואתה לראש יוסף (Deut. XXXIII, 16), dont la forme primitive aurait été תבואה comme ותקרב ותבואה (Is. V, 19), mais on y a changé le ה en ת, on a affaibli le א et l'on a dit תבאת

1. R. omis.

2. Notre traduction de ce passage pourra sembler abrégée; mais, en l'examinant de près, on verra qu'elle est rigoureusement fidèle, tout en évitant certaines longueurs du texte. Nous avons suivi cette méthode en divers endroits.

qui, par l'adjonction du ה paragogique, est devenu תבאתה[1]. L'interprétation que R. Yehouda donne de התבאתה s'écarte de toutes les analogies, et s'il n'a pas compris le rôle du ת dans ce mot, c'est qu'il a ignoré notre méthode comparative ainsi que beaucoup d'autres choses que Dieu nous a permis de découvrir et de comprendre. Nous croyons également dans l'erreur ceux qui attribuent ces modes allégés du *Hiph'il* à une forme primitive *Hiph'al*, car cette forme ne se rencontre que dans les verbes dont la troisième radicale est une quiescente. Ex. : הראה, הרבה, הרוה, העלה et autres semblables, dont la forme propre serait הפעיל, forme qu'on a évitée pour qu'on ne les confondît pas avec les verbes ל"א, comme הִפְלִא (Is. xxviii, 29), משגיא (Job xii, 23). Ce *pathah'* se rencontre encore dans un très petit nombre de verbes à deuxième radicale quiescente ; ainsi dans המר (Gen. xvii, 14) ; הצר (Deut. xxviii, 52) ; הרע (Ex. v, 23), dont le *pathah'* peut aussi être amené par le ע. Dans les verbes de cette dernière sorte, le mieux, selon moi, est d'admettre que le *pathah'* tient lieu d'un *tséré*. Les voyelles, en effet, permutent souvent entre elles, bien qu'il y en ait de particulières aux verbes quiescents et qui les distinguent des verbes réguliers. La persistance du *pathah'* à la pause est une preuve à l'appui de notre opinion, car c'est une règle générale en hébreu que le *pathah'* dérivé d'un *tséré*, comme par exemple תשבר (Ez. xxxii, 28) pour תשבֵר ne se convertit pas en *qamets* à la pause. Ex. : וירדַם (Jon. i, 5); ויגמַל (Gen. xxi, 8); וינפַש (Ex. xxxi, 17); ויחנַק (II Sam. xvii, 23); ויאנַש (ib. xii, 15), qui devraient suivre la forme de ירתֵק (Eccl. xii, 6). De même וילך, וירד, ויאמר, ויאכל, tous avec un *pathah'* à la pause, lequel dérive d'un *tséré* ; de même encore המצר (I Sam. xv, 23) et המעד (Ps. lxix, 24), sur le type השכב (II Sam. viii, 2) et הרכב (II R. xiii, 16). Les Massorètes en ont bien fait la remarque en rangeant ces mots parmi ceux qui ne varient pas à la pause, mais ils n'ont pas compris (qu'il n'y a là rien d'anormal), le *pathah'* n'étant dans ces mots que le remplaçant du *tséré*. Cette cause que nous avons découverte est une des nouveautés importantes qui nous appartiennent et que nul encore n'avait fait connaître. Le *pathah'* dérivé d'un *tséré* ne doit pas se convertir en *qamets*, parce qu'en général la conversion du type[2] אֶרֶץ ou autre en *qamets* a pour but l'embellissement

1. R. omis. | 2. Nous ferons ici remarquer une

du mot et pour ainsi dire son élévation en dignité. Or, le *tsérè*, étant un diminutif du *qamets*; participe de sa majesté, de même que le *ségôl*, diminutif du *pathah'*, participe de sa ténuité; son changement en *pathah'* est donc en quelque sorte un abaissement, et si l'on transformait à la pause ce *pathah'* en *qamets*, on le relèverait de son abaissement, on méconnaîtrait son rang. C'est ce qu'on a voulu éviter. Tel est l'usage presque général, et il n'y a pas lieu de s'arrêter à de rares exceptions telles que ראָני[1] (Is. xlvii, 10), qui est à la pause et demande en principe un *tsérè* comme עשני (Job xxxi, 15); יכירָנו (Is. lxiii, 16) qui devrait avoir un *tsérè* comme תשיגֵנו (ib. lix, 9) et יצילֵנו (ib. xxxvi, 18). Quant au *pathah'* de הרע (Ex. v, 23), le ע peut en être la cause. Tout cela prouve que la forme *hiph'al* ne s'emploie que pour le type הרבה[2]. Sache aussi que les Hébreux disent indifféremment הֵפִיר et הֵפֵר, הֵצִיר et הֵצֵר, הֵרִיעַ et הֵרַע. Tel est aussi le sentiment de R. Yehoudah qui, à propos de ירעה (Deut. xv, 9), dit : « La conjugaison lourde (*hiph'il*) est הריע ou הרע, » et qui remarque ailleurs, sur הסתה (I R. xxi, 25), que le *daghesch* y est contraire à l'analogie, laquelle demande הסת ou הסית pour le masculin, הסיתה pour le féminin; il admet donc la forme הסַת comme aussi légitime que la forme הסית ou הסַת.* Il en dit autant de הצר, et il en est de même de toute la catégorie[3]. Mais revenons à notre sujet[4].

Il s'ajoute souvent au futur à la première personne du singulier et du pluriel, et aussi, mais rarement, à la troisième personne du masculin et du féminin. Ex. : אשמעה (Ps. lxxxv, 9)[5]; אשמרה (ib. xxxix, 2); אלכה (Jér. v, 5); ואקחה (Gen. xviii, 5). — ונשאלה (ib. xxiv, 57); נרדה (ib. xi, 7). — יחישה (Is. v, 19). — ותעגבה (Ez. xxiii, 20); ותבואה (Is. v, 19) et peut-être encore ותחמירה (Ex. ii, 3).

Il se joint à certaines particules. Ex. : הגדה נא לכל עמי

erreur qui se retrouve plusieurs fois dans le *Riqmah*. L'éditeur prend souvent le mot שער, traduction de l'arabe באב, pour une citation hébraïque de l'auteur.

1. R. erroné.

2. R. erroné et non compris par l'éditeur.

3. R. omis.

4. R. ajoute : וכבר הוסיפו עוד ההא על ותבאתה לקראתי או על ותקרב ותבואה ואמרו תבואתה לראש יוסף וכבר בארתי זה בהשגה. Il y a eu là une transposition. Ce passage se trouve plus haut dans le texte arabe. De plus les deux manuscrits du R. portent ותבאת et non ותבאתה.

5. R. autre exemple.

(Ps. cxvi, 14) pour נגד כל עמו; le ל de לכל est explétif comme ceux de לראש (I Chr. xxix, 11), למנחת (Esd. ix, 4), לככרים (ib. viii, 26), ליונה (Ion. iv, 6).

Il est emphatique dans הלזה (Gen. xxiv, 65) pour הלז (Zach. ii, 8); dans אלה (Néh. vii, 6 et *passim*) pour אל (I Chr. xx, 8; Gen. xix, 8); etc. Peut-être aussi אל est-il une abréviation du primitif אלה.

Dans le nom propre אכזיבה (Jos. xix, 29), le ה s'est également ajouté au nom primitif אכזיב.

Il sert à exprimer le vocatif. Ex. : הצבי ישראל (II Sam. i, 19) « O gloire d'Israël! » האמור בית יעקב (Mich. ii, 7), « Vous qui êtes appelés maison de Jacob. » הדור (Jér. ii, 31); האשה (Ez. xvi, 32); האויב (Ps. ix, 7); הנער (I Sam. xvii, 58); השטן (Zach. iii, 2); היושבת (Cant. viii, 13); הקהל (Nomb. xv, 15); באי הרוח (Ez. xxxvii, 9); השמים (Deut. xxxii, 1); הסוסים ... הרכב (Jér. xlvi, 9).

Abrégé de הֵא (Gen. xlvii, 23), il s'emploie pour éveiller l'attention. Ex. : האם (Nomb. xvii, 28) où le ה doit s'expliquer par *voici* et où אם répond à l'arabe אןّ « en effet, certes[1], » comme dans אם זכרתיך (Ps. lxiii, 7) et dans האם אין עזרתי בי (Job vi, 13) qui signifie : « *Vous voyez* que je n'ai point de ressource en moi. » Dans הקבר איש האלהים (II R. xxiii, 17), le ה préfixe n'est pas non plus déterminatif, mais il sert à appeler l'attention du roi sur ce qu'on va lui apprendre. La preuve que l'article déterminatif ne serait pas de mise ici, c'est que le roi ne demande pas quel est ce sépulcre, ni pour qui il a été élevé, mais *quel est ce monument*, c'est-à-dire, quel genre de monument est-ce là; et l'on répond : cela, c'est une tombe[2]. Interprétée ainsi, la réponse cadre avec la question, tandis qu'elle n'y serait pas conforme si on considérait le ה comme article déterminatif. Le ה de העוד (Ag. ii, 19) est également destiné à éveiller l'attention; témoin la suite du verset et le verset précédent, qui montre qu'on était au mois de *Kislèv*, époque antérieure et à l'achèvement des semailles et à la maturité des fruits.

Il sert de préfixe interrogatif. Ex. : היש (Job vi, 30); הרב רב (Jug. xi, 25). Le ה interrogatif est soumis à des règles que nous exposerons dans un chapitre spécial.

Il exprime le reproche. Ex. : * המן העץ (Gen. iii, 11);

1. Le Riqmah ajoute ceci : יה״א במקום כי בלשון עברי אשר היא להגדה כמו כי ה׳ אלהיך כי הגוים האלה כי את כל הארץ.

2. R. légèrement abrégé.

המלך תמלך עלינו[1] (ib. xxxvii, 8); הבוא נבוא (ibid. 10); האמר למלך (Job xxxiv, 18).

Il rend l'affirmation plus énergique. Ex. : הנגלה נגליתי (I Sam. ii, 27); התשפט (Ez. xxii, 2); הרואה אתה (ib. viii, 6 et II Sam. xv, 27); הנקל (I R. xvi, 31); הזאת ידעת (Job xx, 4); הכי קרא (Gen. xxvii, 36); הכי אחי אתה (ib. xxix, 15); היש (Jér. xxiii, 26); התעיף עיניך בו (Prov. xxiii, 5). Il se peut que le ה de העוד (Ag. ii, 19) ait aussi ce sens et que d'autre part celui de הרואה אתה (II Sam. xv, 27) soit interrogatif.

Il sert d'article déterminatif. [Ex. : הנער הלז (Zach. ii, 8); העבד העברי (Gen. xxxix, 17). Le ה article est soumis[2]] à des règles que nous exposerons dans un chapitre spécial.

Préposé au prétérit des verbes, il tient lieu du pronom relatif. Ex. : ההריבו (Esd. viii, 25); ההשיבו (ib. x, 17); ההללה (Ez. xxvi, 17); ההקדיש (I Chr. xxvi, 28); ההלכוא (Jos. x, 24); השבה (Ruth ii, 6); הבאה (Gen. xlvi, 27). Mais il a quelquefois aussi ce sens indépendamment du verbe. Ainsi ההוא (Deut. iii, 13) = אשר הוא; והעליה (I Sam. ix, 24) = ואשר עליה « et ce qui y était joint. »

Il se place quelquefois abusivement en tête d'un mot. Ex. : עד היום (II Chr. viii, 16) « depuis le jour de, » où, de plus, עד a le sens de בין ; ויחלטו הממנו (I R. xx, 33). Peut-être aussi le ה de הממנו doit-il se lier à ויחלטו comme pronom féminin : *elle*, cette parole, savoir : il est mon frère.

Il tient lieu du ב désignant le contenant. Ex. : הלשכות (Esd. viii, 29) pour בלשכות [cf. להביא לירושלם לבית אלהינו (ibid. 30)]. * Il se peut qu'il en soit de même de ויהי החדש (I Sam. xx, 24) pour ויהי בחדש, et aussi de ממחרת החדש השני (ib. xx, 27), comme je l'expliquerai au terme מחר du livre des Racines[3].

Il se substitue au ת servile devant certains noms dont la deuxième radicale est une lettre faible. Tel est הפוגת (Lam. iii, 49) pour תפוגת, comme תרומת, תבונות. Toutefois, on peut admettre que ce ה est parasite, comme ceux de עד היום et de הממנו précités.

J'ai fait mention dans ce chapitre de la plupart des endroits où se rencontrent des lettres ajoutées et j'en ai marqué le sens ainsi que l'emploi dans les verbes, les noms et les particules. On les appelle *lettres ajoutées*, non parce qu'elles le sont toujours, mais parce qu'elles le sont dans certains

1. Ces deux exemples manquent dans l'arabe.

2. Suppléé d'après R.

3. R. omis.

cas, tandis que les lettres dites *radicales* ne le sont jamais. Ainsi שרעפי (Ps. xciv, 19), semblable par le sens à שעפי (Job xx, 2), en diffère par la racine, celle du second étant trilittère, celle du premier, quadrilittère, puisque le ר n'est jamais servile; la même observation s'applique à סרעפתיו (Ez. xxxi, 5), comparé à סעפתיו (ibid. 6); j'en dirai autant de עבדי, synonyme de עבי. Le ד y est radical, car s'il peut quelquefois servir de lettre de permutation, comme on le verra dans le chapitre suivant, il ne saurait jamais avoir le rôle de lettre ajoutée. * D'ailleurs, si le ר et le ד étaient des lettres serviles, ils seraient par analogie ajoutés dans d'autres mots et se rencontreraient dans d'autres endroits, comme il arrive pour les autres lettres serviles comprises dans שלומי אך תבנה, et comme se rencontre le ת du *hithpaël* changé en ט ou en ד dans tout verbe dont la première radicale est un צ ou un ז[1].

1. R. omis.

CHAPITRE VI

De la permutation de certaines lettres entre elles.

Les principales lettres sujettes à permutation sont les lettres molles. J'en ai cité des exemples dans mon *Traité des lettres molles* et dans mon livre l'*Annotateur*. Toutefois la permutation a lieu aussi pour d'autres lettres, soit à cause de l'analogie de leur prononciation ou de la similitude de leur forme, soit pour raison d'euphonie[1] ou quelque autre motif.

Le א remplace un ה dans אתחבר (II Chr. xx, 35) pour התחבר [cf. התהלך (Gen. vi, 9)]; האדרש (Ez. xiv, 3) pour ההדרש [cf. הנתן (Jér. xxxviii, 3)]; אשכים (ib. xxv, 3) pour השכים, infinitif du *hiph'il*; אברך (Gen. xli, 43), infinitif pour הברך, [cf. ויברך (ib. xxiv, 11)] et signifiant « peuple, à genoux ; » אשתוללו (Ps. lxxvi, 6) pour השתוללו au prétérit; אגאלתי (Is. lxiii, 3) pour הגאלתי comme הגדלתי, השבעתי; האבין (Jér. lii, 15) pour ההבין; אזכרה (Lév. xxiv, 7 et *passim*) pour הזכרה sur le type הַפְעָלָה, car il dérive de הזכיר, de même que הכרת (Is. iii, 9) dérive de הכיר, et הצלה (Esth. iv, 14) de הציל. Or, ces deux derniers sont bien du type הפעלה, car leur première radicale est un נ absorbé (par le *daghesch*), témoin ינכר (Prov. xxvi, 24); ויתנכר (Gen. xlii, 7); ינצלו (Ez. xiv, 14) * et leur forme pleine serait הנכרה et הנצלה[2]. En fait de racines à deuxième radicale faible, il y a sur le type הפעלה le mot הנחה (Esth. ii, 18), pour הֲנָיחָה, la voyelle du י faible ayant passé au נ, et הנפה (Is. xxx, 28). Il tient aussi lieu d'un ה dans אין (Os. xii, 9) pour הין, ce que montre le contexte עשרתי.

Il remplace un י dans נאות (Jér. xxv, 37) pour נוית (Zeph. ii, 6), pluriel de נוה (Is. xxvii, 10).

1. R. légèrement abrégé. | 2. R. omis.

Il est quelquefois mis à la place d'un י ou d'un ו au *Qal* des verbes dont la deuxième radicale est une lettre molle ou dans les noms qui en dérivent. Exemples de verbes : שב, קם, חש, דש et toute la série analogue. — Exemples de noms : דג, רש, etc. La deuxième radicale de ces mots s'est changée en א parce que le א en remplace la voyelle et c'est pourquoi la radicale précédente prend un *pathah*. Dans certains mots, cet א s'écrit de même qu'il se prononce. Ex. : יקאם (Os. x, 14); ראמות (Prov. xxiv, 7) dont (le singulier) ראמה se forme sur רם; ראש (II Sam. xii, 1), דאג (Néh. xiii, 16), etc.

Il tient lieu d'une des lettres redoublées dans ימאסו (Ps. lviii, 8). La forme complète de ce verbe est ימססו, dont la première géminée privée de voyelle s'est absorbée dans la seconde vocalisée, d'où וימסו (Jug. xv, 14) et s'est changée en א dans ימאסו. Telle est aussi mon opinion sur ימאס (Job vii, 5) = וימס (Jos. vii, 5), dont la forme complète וימסס est devenue, par raison d'euphonie, וימאס, le א remplaçant une des géminées. J'en dirai autant de בזאו (Is. xviii, 2 et 7) = בזזו* comme בזזו להם ישראל (Jos. viii, 27)[1], dont une des géminées s'est changée en א; de תמלא (Job xv, 32) pour תמלל, dans le sens de *se faner* et *tomber*, cf. מלילת (Deut. xxiii, 26) et le talmudique מיללי (Nidah 58b).

Il remplace un י dans שנאן (Ps. lxviii, 18) = שנין analogue à קנין et signifiant *diversité*; dans שגיאות (ib. xix, 13) (pour שְׁגִיּוֹת), comme עליות (Jér. xxii, 14).

Il remplace un ה dans l'écriture, bien que la prononciation reste la même. Ex. : ישנא (II R. xxv, 29); מרא (Ruth i, 20). R. Yehoudah en a déjà fait la remarque dans le premier chapitre de son *Traité des lettres molles*, où il cite encore דשא (Jér. l, 11) parmi les exemples de transformation du ה en א. Mais ce mot est tout simplement écrit par un ה; d'où cette note de la Massorah : « mot unique, écrit par ה. » Je m'y arrêterai cependant parce qu'un célèbre grammairien a critiqué R. Yehoudah pour avoir dérivé דשא avec un א de דש (1 Chr. xxi, 20) et qu'il le tire lui-même de דשאו (Joël ii, 22) prenant ce prétendu א pour une lettre radicale substituée à un ה comme le dit R. Yehoudah, et le traduisant par : « brouter l'herbe. » C'est là une erreur; car l'adjectif verbal masculin des verbes terminés par ה a la forme פָּעֵל comme מלא, צמא, טמא et fait au féminin פְּעֵלָה comme טמאה, צמאה, מלאה, נכאה

1. R. omis.

(Prov. xvii, 22). Or le דשא de Joël appartient à cette catégorie ; son participe féminin devrait donc être דְּשֵׁאָה et non דְּשָׁא. L'analogie montre donc clairement que notre דשה vient de דש quand même on l'écrirait par un א, comme le fait R. Yehoudah. C'est l'utilité de cette remarque qui nous a amené à parler de la transformation du ה en א dans l'écriture, bien que cela ne se rattache pas nécessairement à notre but, qui est de noter seulement les permutations sensibles à la fois dans l'écriture et la prononciation.

Il tient lieu d'un ו copulatif devant les lettres בומ״ף insensibles ou sensibles et devant toute lettre portant un *schevâ*. Mais dans ces deux cas la substitution existe seulement dans la prononciation et non dans l'écriture.

ב. Le ב tient lieu d'un פ dans שובך (II Sam. x, 16) = שופך (I Chr. xix, 18).

ג. Le ג est à la place d'un כ dans מזג (Cant. vii, 3) = מסך ; cf. מסכה (Prov. ix, 2).

ד. Le ד remplace le ת caractéristique du *Hithpa'ël* dans הזדמנתין (Dan. ii, 9). J'ai expliqué cette particularité[1] dans mon livre l'*Annotateur,* à l'article זכה, en mentionnant הזכו (Is. i, 16) qui est pour הזדכו, mais dont le ד s'est fondu par assimilation avec le ז. J'y ai donné des preuves à l'appui et j'y renvoie le lecteur.

Le ד et le ר permutent entre eux dans les mots suivants : הדר (Gen. xxxvi, 39) et הדד (I Chr. i, 50) : דדנים (Gen. x, 4) et רודנים (I Chr. i, 7) : חמרן (ib. i, 41) et חמדן (Gen. xxxvi, 26) : ריפת (ib. x, 3) et דיפת (I Chr. i, 6) ; דעואל (Nomb. i, 14) et רעואל (ib. ii, 14). Il en est de même de הדאה (Lév. xi, 14) et de הראה (Deut. xiv, 14) qui désignent tous deux une même espèce (animale), d'après certains Talmudistes (voir Houlin 63[b]). Je m'expliquerai là-dessus dans mon Dictionnaire à la lettre ר.

ה. Le ה tient lieu d'un א dans הוציא (Ez. xi, 7) pour אוציא ; הושיע (II Sam. iii, 18) pour אושיע ; התיו (Jér. xii, 9) dérivé de אתא[2] (Is. xxi, 12) ; והיך (Dan. x, 17) ; בלהטיהם (Ex. vii, 11) d'après l'explication donnée par R. Yehoudah dans son *Traité des lettres molles*, où il dit avec raison que בלהטיהם équivaut à בלאטיהם qui vient du verbe לאט (II Sam. xix, 5). Certains grammairiens ont cru que R. Yehoudah comparait ce mot à un לאטיהם qui se trouverait dans la Bible, ce qu'ils ont natu-

1. R. légèrement erroné. | 2. Ms. אתה.

rellement déclaré inexact. Mais le sens de ses paroles n'est autre sinon que בלהטיהם est mis pour בלאטיהם, c'est-à-dire qu'il a pour racine לאט dont le א s'est ici changé en ה et a été syncopé dans בלטיהם (Ex. vii, 22).

Le ה est souvent à la place d'une des géminées dans les verbes comme זכה, חיה, חרה. Je me suis expliqué là-dessus à propos des verbes dont la troisième radicale est une lettre faible et que j'ai cités dans le Mostalḥiq. Ainsi הזכו (Is. i, 16) a le même sens sinon la même racine que זכו (Lam. iv, 7); la même observation s'applique à וחיית (Deut. xxx, 16) comparé à חיים (ib. iv, 4); à נחרים (Is. xli, 11) et וחרה (Deut. xi, 17) comparés à חררים (Jér. xvii, 6).

Il remplace un ת dans הפגות (Lam. iii, 49) pour תפגות sur la forme תריבות, תבונות, תשובות, car ce mot dérive de ויפג (Gen. xlv, 26), et תפוג (Hab. i, 4) qui marquent le relâchement et le doute.

Il tient lieu d'un נ dans נדה (Ez. xvi, 33) pour נדן, singulier de נדניך (ibid.).

Il remplace le ך désinence pronominale du féminin, parce que lui-même sert aussi de caractéristique pour le féminin. Ex. : מלאככה (Nah. ii, 14) pour מלאככי. Ce même י peut se changer aussi en ת. Ex. : ותבאת (I Sam. xxv, 34) pour ותבאי.

ו. Le ו est à la place d'un ה dans des mots tels que עשה (Prov. xxiii, 5), בנה (I R. viii, 13), ainsi que nous l'avons clairement expliqué dans notre *Livre de rapprochement et d'aplanissement*; ce ו s'écrit quelquefois conformément à la prononciation. Le ו de שלותי (Job iii, 26) est également substitué à un ה.

ז. Le ז remplace un ס dans המזג (Cant. vii, 3) = המסך; cf. מסכה (Prov. ix, 2), car ce verset signifie que (le vase) ne reste jamais dépourvu d'aromates.

Il remplace un ר dans הבזק (Ez. i, 14) = הברק.

Il remplace le ד substitué lui-même au ת du *Hithpa'ël* dans הזכו (Is. i, 16) * pour הזדכו dont le ד tient lieu du ת du *Hithpa'ël* comme celui de והזדמנתין; on a ensuite changé ce ד en ז et absorbé la quiescente dans la lettre mobile comme nous l'avons fort bien expliqué dans le Mostalḥiq [1].

ט. Le ט remplace le ת du *Hithpa'ël* dans ויצטירו (Jos. ix, 4), הצטידנו (ib. ix, 12), נצטדק (Gen. xliv, 16); ce que nous avons parfaitement expliqué à l'article זכה de notre *Annotateur*.

1 R. omis.

י. Le י remplace un ת dans מלכיות (Dan. viii, 22); je veux dire qu'il est à la place du ת de מלכות dont le pluriel régulier serait מלכותית, forme désagréable pour les Hébreux. Les auteurs de la Michnah ont suivi le même procédé en donnant au pluriel de פרפרת la forme פרפריות au lieu de פרפרתות. Ils ont changé le ת en י qu'ils ont ailleurs transformé lui-même en א dans פרפראות (Abôth 3). — איבניות (Pesaḥim iv, 6) pour איבנותות pluriel de איבנית a subi de même d'abord la transformation du ו en י, ensuite du ת en י; ces deux י se sont fondus en un seul י *daghesché* et précédé du son *i*, propre à cette lettre; mais on aurait pu tout aussi bien y conserver le ו comme dans מלכיות. Cette version se trouve peut-être même dans certains exemplaires, mais le nôtre est tel que j'ai dit. Un fait analogue se remarque dans (le talmudique) תעניות pour תעניתות pluriel de תענית formation semblable à celle de עליות (Jos. xv, 19) pour עליתות pluriel de עלית (Jug. i, 15); dans משכיותם (Nomb. xxxiii, 52) pour משכיתותם pluriel de משכית (Lév. xxvi, 1). Dans tous ces mots le ת final s'est changé en un י qui remplaçant lui-même le ה, troisième radicale de la racine, s'est ensuite contracté avec le י précédent. Mais je crois encore plus juste d'appliquer un autre système à ces mots : תענית devrait faire régulièrement תעניה sur le type תאניה (Is. xxix, 2); mais, de même que שעריריה (Os. vi, 10) et שערורית (Jér. xviii, 13), יהודיה (1 Chr. iv, 18) et יהודית (Néh. xiii, 24), תחתיה (Ps. lxxxvi, 13) et תחתית (Deut. xxxii, 22), ce mot, עלית et משכית ont eu deux formes : תעניה et תענית, עליה et עלית, משכיה et משכית. Le type de עליה est פְּעִלָּה comme בצפיתנו (Lam. iv, 17), et celui de משכיה est מפעילה comme מנגינתם (ib. iii, 63). Dans ces formes le י de prolongation s'est absorbé dans le י dérivé du ה troisième radicale. * D'après la première manière le type de עלית est פְּעִיל, et au contraire פעילה sur בצפיתנו si sa forme régulière est עליה; le י de prolongation s'est absorbé dans le י dérivé du ה troisième radicale[1]. Selon cette méthode, עליות, משכיות et תעניות sont des pluriels réguliers de עליה, משכיה, תעניה. Mais dans מלכיות le י est à la place d'un ת. Cette remarque mérite attention.

כ. Le כ remplace un ב dans כארבע (Zach. ii, 10) pour בארבע; כרוח (Jér. xviii, 17); כאשר (Os. vii, 12) = באשר « partout où »;

1. Omis dans R. texte imprimé et ms. 1216, mais conservé dans ms. 1217.

ויבדמי (Ez. xvi, 36) pour ובדמי; probablement aussi dans כחצות (Ex. xi, 4) comme l'indique בחצי (ib. xii, 29).

Il remplace un ג dans וכנה (Ps. lxxx, 16) pour וגנה.

ל. Le ל remplace un ב dans לארץ (Job ii, 13) pour בארץ; לחרב (Lév. xxvi, 7) pour בחרב etc. Nous avons cité assez d'exemples de ce genre dans le chapitre précédent.

Il remplace un ר dans מפלשי עב (Job xxxvii, 16), analogue, selon moi, à מפרשי עב (ib. xxxvi, 29) « les éclairs qui se répandent hors du nuage. »

מ. Le מ tient lieu d'un נ dans התנים (Ez. xxix, 3) pour התנין; מף (Os. ix, 6) = נף (Is. xix, 13); בית הרם (Jos. xiii, 27) = בית הרן (Nomb. xxxii, 36); כמהם (II Sam. xix, 38) = כמהן (ib. xix, 41); המה (Zach. v, 10) pour הנה.

Il remplace un ה dans אבים (I R. xiv, 31) = אביה (I Chr. iii, 10).

נ. Le נ remplace un מ dans והנה (II Sam. iv, 6) pour והמה; מלכין (Prov. xxxi, 3); בחיין (Job xxiv, 22); הרצין (II R. xi, 13); צדנין (I R. xi, 33); חטין (Ez. iv, 9); ידעתין (Is. xlviii, 7); הלהן (Ruth i, 13); שפיפן (I Chr. viii, 7) = שפיפם (Nomb. xxvi, 39); גרשין (Gen. xlvi, 11) = גרשם (I Chr. vi, 1).

Il est à la place d'un ל dans נשכה (Néh. xiii, 7) et נשכות (ib. xii, 44) = לשכה (ib. xiii, 8); גנים (Cant. iv, 15) pour גלים, cf. גלת מים (Jos. xv, 19); ce que prouve le contexte באר מים חיים dont le sens est le même, et si l'on a ajouté à מעין le mot גלים « flots, bouillons, » c'est pour peindre l'abondance des eaux qui jaillissent de la source. L'expression גן נעול (Cant. iv, 12) me paraît de même pour גל נעול (ibid.), témoin l'analogie de מעין חתום dont le sens est le même bien que les mots diffèrent. C'est ce qu'on appelle en rhétorique le parallélisme, c'est-à-dire la répétition d'une même idée sous des formes différentes.

Il tient lieu d'un ה dans אתנן (Deut. xxiii, 19) = אתנה (Os. ii, 14).

Il remplace une lettre redoublée dans מעזניה (Is. xxiii, 11) pour מעזיה avec un *daghesch* comme pluriel de המעוז (Jug. vi, 26), qui est de la famille de עזוז (Ps. xxiv, 8 et *passim*). Il en est de même de תמנו (Lam. iii, 22) pour תמו avec un *daghesch* (= תממו). Le נ y remplace donc le second מ.

Il tient lieu d'un ר dans נחום (Néh. vii, 7).

Il remplace le ה du féminin dans שיין (Is. lix, 17) = שריה (Job xli, 18) et dans אתנן=אתנה *comme nous venons de le dire[1].

1. R. omis.

ע. Le ע remplace un ח dans עושו (Joël iv, 11) = חושו.

צ. Le צ tient lieu d'un ז dans יחפץ (Job xl, 17) pour יחפז, de la même racine que בחפזון (Is. lii, 12). Le verset doit se traduire : « il agite rapidement sa queue bien qu'elle soit grande comme un cèdre. »

ק. Le ק tient lieu d'un ג dans ויצקו (II Sam. xv, 24) pour ויציגו. Tel est aussi l'avis de l'auteur du *Targoum*, qui traduit ואקימו.

ש. Le ש est (par son *daghesch*) à la place du ת caractéristique du *Hithpa'ël* dans תשומם (Eccl. vii, 16). Nous l'avons signalé dans l'*Annotateur*, où l'on peut en chercher l'explication.

ת. Le ת tient lieu d'un א dans לתלפיות (Cant. iv, 4), dérivé de תאלף (Prov. xxii, 25) et signifiant « indication », allusion à la hauteur de cette tour, « construite pour guider les voyageurs. » La forme régulière serait donc אלפיות sur le type תחתיות (Is. xliv, 23). L'arabe offre des substitutions analogues. Ex. : תראת, dérivé de ורת. תכמה, תכאה dont les ת remplacent des ו.

Il est à la place d'un ה dans תרגלתי (Os. xi, 3), congénère au talmudique הרגל. Il remplit le même rôle dans ותפוצותיכם (Jér. xxv, 34) pour והפיצותיכם, comme je le développerai dans le chapitre des mots irréguliers.

Il tient lieu du ה caractéristique du féminin dans שפעת (II R. ix, 17), שנת (Ps. cxxxii, 4), שכרת (Is. li, 21), שבת (Ez. xlvi, 17), אזלת (Deut. xxxii, 36), קטרת dont la forme régulière est קטורה (ib. xxxiii, 10), תפארת régulièrement תפארה (Jér. xlviii, 17), תהלת (ib. xlix, 25), נשאת (I R. x, 22) pour נִשְׂאָה, כמוצאת (Cant. viii, 10) pour כמוצאה comme הולכה (Jér. iii, 6) et beaucoup d'autres encore. Il remplace également le ה dans l'état construit des noms féminins.

Il est à la place du י suffixe pronominal féminin, dans ותבאת (I Sam. xxv, 34) = ותבאי ; lui-même servant aussi de caractéristique pour le féminin.

Tous les cas que nous venons de citer constituent manifestement des permutations de lettres. Quant aux synonymes comme פזר et בזר ; עלץ, עלס et עלז ; הבין et הבים : שחק et צחק : צעק et זעק ; מצער et מזער et tout mot de ce genre qu'on trouve employé avec un sens distinct, ils ne me paraissent pas rentrer dans la catégorie de la permutation, car on se sert également de tous et l'un n'est pas plus propre que l'autre à exprimer l'idée (qu'on a en vue), de sorte qu'il n'y a pas de raison pour admettre la substitution du premier au second plutôt que

l'inverse. Je crois donc plus juste de dire que ce sont des termes divers. La même règle s'applique là où il y a transposition apparente, je veux dire que, si l'on trouve un verbe dont les lettres sont combinées d'une certaine façon et un autre verbe ayant même sens (et mêmes lettres, mais autrement combinées), de sorte que l'un des deux semble être la transposition de l'autre, il convient de dire, selon moi, que ce sont deux manières différentes de parler, car il n'y a pas de raison pour que l'une de ces expressions soit plutôt transposée que l'autre. Ainsi je dirai de רגע (Is. LI, 15 et *passim*) que c'est un terme à part et non la transposition de גער (Nah. I, 4 et *passim*), et j'en dirai autant réciproquement de גער, bien que ces mots se rapprochent et aient le même sens. Toutefois je ne prétends pas que la transposition soit absolument impossible; mais je préfère mon système en ce cas-ci et dans tout autre semblable. Au contraire, dans שלמה et שמלה, כשב et כבש et tous mots analogues qui ne se distinguent pas l'un de l'autre par leur emploi, j'admets la transposition. Si toutefois l'on veut considérer comme permutés ou transposés tous les mots qui offrent une permutation ou une transposition apparente, je n'y vois pas d'inconvénient.

Certains raisonneurs montrent une grande répugnance à admettre qu'un mot puisse en remplacer un autre, soit par transposition, soit par permutation. Mais nos remarques sur תלפיות, הפוגות et autres mots qu'il n'est pas naturel de considérer comme des formes distinctes, ainsi que les exemples que nous avons cités de la permutation du ת en ט et en ד au *Hithpa'ël*, témoignent du peu de valeur de leur opinion et de la faiblesse de ce système.

Comme la permutation des voyelles est de la même nature que celle des lettres, nous avons jugé convenable d'en dire quelque chose à la suite de ce chapitre, de façon que notre ouvrage renferme, avec l'aide de Dieu, la plupart des règles de la langue.

CHAPITRE VII

De la permutation des voyelles.

Qamets. — En fait de permutation des voyelles, le *qamets* peut tenir lieu de *pathaḥ*. Ex. : וְהָמְלֵחַ ... וְהָחְתֵּל (Ez. xvi, 4), qui devraient régulièrement être vocalisés comme הַשְׁכֵּב (II Sam. viii, 2); הָפְנוּ (Jér. xlix, 8) et הָפְדֵּה (Lévit. xix, 20), dont les ה devraient porter un *pathaḥ*, le premier parce que c'est l'impératif de הִפְנָה (Jér. xlviii, 39), le second comme étant l'infinitif de הִפְדָּה; מִשְׁקָל (Esd. viii, 30) et וּמְנָת (II Chr. xxxi, 3) avec un *qamets* malgré l'état construit qui demande régulièrement un *pathaḥ*.

Il est à la place d'un *ségôl* dans נִרְאָה (Lév. ix, 4), וְאֶשְׁעָה (Ps. cxix, 117), תִּכְלָה (I R. xvii, 14), וְנִשְׁתָּעָה (Is. 41, 23)[1].

Il remplace un *ḥirêq* dans מָשְׁכוּ (Ez. xxxii, 20) = מִשְׁכוּ (Ex. xii, 21), חָרְבוּ (Jér. ii, 12), מָלְכִי (Jug. ix, 10), עָלְזִי (Soph. iii, 14), קָרְחִי (Mich. i, 16), קָרְבָה (Ps. lxix, 19).

Il s'emploie au lieu d'un *chourêq* dans les verbes dont le passif n'est pas d'un usage très fréquent. Ex. : שָׁדְּדָה (Nah. iii, 7), הָכְרַת (Joël i, 9), הָשַּׁמָּה (Lév. xxvi, 34), תָּקְטַר (ib. vi, 15), מָשְׁזָר (Ex. xxvi, 1), הָרְאֵתָ (Deut. iv, 35).

Chourêq. — Le *chourêq* tient lieu d'un *qamets* dans גֻּדְלוֹ (Ps. cl, 2), קֻמְצוֹ (Lév. ii, 2), לְקֻרְבַּן (Néh. xiii, 31).

Il remplace un *pathaḥ* dans גֻּנַּב (Gen. xl, 15) et עֻנּוֹתוֹ (Ps. cxxxii, 1) dont le premier est comparable à יַסֹּר (ib. cxviii, 18) et le deuxième à בְּכַבּוֹתְךָ (Ez. xxxii, 7) * et probablement aussi à חַלּוֹתִי (Ps. lxxvii, 11)[2]. Remarquez que le כ pronominal de בְּכַבּוֹתְךָ n'a pas le même sens que celui de בְּכַלּוֹתְךָ (Ez. xliii, 23), bien que tous deux soient joints à un infi-

1. Nous avons ici rapproché l'un de l'autre deux paragraphes semblables que l'auteur a séparés.

2. Suppléé d'après R.

nitif. Dans בכבותך il indique le régime direct, dans בכלותך le sujet. Mais leur forme est semblable par l'effet de la construction. * Un exemple tiré de l'arabe rendra la chose encore plus sensible. En effet, en disant : je m'étonne que Zaïd frappe Amr, où Zaïd est agent, et : je m'étonne que Zaïd soit frappé par Amr, où Zaïd est patient, on met dans les deux cas Zaïd au génitif par suite de l'annexion[1].

Il est mis en place d'un *ḥôlem* dans יְכַסְיֻמוּ (Ex. xv, 5), תַּעֲבוּרִי (Ruth ii, 8), יִשְׁפּוּטוּ (Ex. xviii, 26), תִּשְׁמוּרֵם (Prov. xiv, 3)[2].

Tsérê. — Le *tsérê* tient lieu d'un *pathaḥ* dans תְּאֵהֲבוּ (Prov. i, 22), comme nous l'avons expliqué dans notre *Annotateur* et ailleurs encore.

Il remplace un *ḥirêq* dans וַתֵּתַע (Gen. xxi, 14), וַתֵּכַהּ (Job xvii, 7), הֵנֵצוּ (Cant. vi, 11), הֵפֵרוּ (Jér. xi. 10), הֵרֵעוּ (ib. xxxviii, 9), הֵקֵרָה (ib. vi, 7), וַהֲצֵרֹתִי (Soph. i, 17), הֲרֵעֹתִי (Mich. iv, 6), pour הֲרִיעֹתִי, הֲצִירֹתִי, הֲקִירָה, הֲרִיעוּ, הֲפִירוּ, הֲנִיצוּ sur le type הֲקִימוּ, הֲשִׁיבוּ, הֲשִׁיבוֹתִי, הֲקִימוֹתִי, הֲבִיאָה[3], הֲבִיאוּ.

Ḥirêq. — Le *ḥirêq* tient lieu d'un *ségôl* dans וּבְפָרִשְׂכֶם (Is. i, 15), אֲרוֹמִמְךָ (Ps. xxx, 2), וְכַרְמִלּוֹ (Is. x, 18), וַתָּרִץ (Jug. ix, 53), וּמְאַסִּפְכֶם (Is. lii, 12), מְבַעִתֶךָ (I Sam. xvi, 15), בִּן (Jos. i, 1), שֶׁבִּן (Jon. iv, 10), בִּן (Deut. xxv, 2).

Il remplace un *pathaḥ* dans וְגַלְגִּלָּיו (Is. v, 28), וְהִתְגַּדִּלְתִּי וְהִתְקַדִּשְׁתִּי (Ez. xxxviii, 23), דִּמְכֶם (Gen. ix, 5), יְבִמְתִּי (Deut. xxv, 7), יְבִמְתֵּךְ (Ruth i, 15), יִסּוֹר (Job xl, 2), infinitif qui devrait avoir la même forme que יַסֹּר (Ps. cxviii, 18) : * הרב est également un infinitif, et la phrase signifie : est-ce que disputer contre le Tout-Puissant ne sera pas châtié?[4]. Pareillement לִיסּוֹד (II Chr. xxxi, 7) (pour לִיסּוֹד = לְיַסֵּד) où הערבית est régime, comme l'indique le verbe ; * on peut aussi considérer יסור comme un adjectif du type גבור et שכור, et הרב comme un participe analogue à הטוב טוב (Jug. xi, 25), et traduire : est-ce que celui qui dispute contre le Tout-Puissant ne mérite pas un châtiment[5] ? De même הִשְׁמִידוֹ (II R. x, 17), והציל ... וְהִמְלִיט (Is. xxxi, 5), הִקְצוֹת ... הִלֵּץ (Lév. xiv, 43), qui sont, à mon avis, des infinitifs, ainsi que נִאֵץ (II Sam. xii, 14).

Il est à la place d'un *qamets* dans נִצְּרָה (Ps. cxli, 3).

1. R. omis.
2. L'auteur appelle *chourêq*, le *chourêq* proprement dit dont il s'agit dans ce paragraphe et le *qibbouts* dont traitent les paragr. précédents.
3. R. omis.
4. R. omis.
5. R. omis.

Il tient lieu d'un *chourêq* dans כִּשְׁחַת (Is. LII, 14), קְבֻצָּה (Mich. I, 7), יִפְתְּחוּ (Is. LX, 11), וַיִּישֶׂם (Gen. L, 26).

Pathaḥ. — Le *pathaḥ* tient lieu d'un *ségôl* dans אֹהַבְךָ (II Chr. XX, 7), בְּרַאךָ (Is. XLIII, 1), גֹּאַלְכֶם (ib. XLIII, 14), בְּעַרְבוֹת (II Sam. XVII, 16), שַׁאַתָּה (Jug. VI, 17), בְּשַׁגַּם (Gen. VI, 3), יַהֲאזִין (Ps. LXXVII, 2).

Il remplace un *scherâ* par suite d'une nécessité (phonique) dans וַאֲבִיתְתֵהוּ (II Sam. I, 10), וַאֲנִי ... וַאֲבַלֵּט (Is. XLVI, 4), וַאֲשַׁלֵּם (Is. LVII, 18). J'en ai expliqué la cause à la fin de mon *Livre de rapprochement et d'aplanissement*.

Il est substitué au *ḥirêq* par suite de l'exigence de la gutturale qui suit, dans כַּאֲהָלִים ... כַּאֲרָזִים (Nomb. XXIV, 6), לַאֲשֶׁר (Gen. XLIII, 16), לַאדֹנִי (I Sam. XXIV, 7), בַּאדֹנִי (ibid. 11), לַאֲלָפִים (Ex. XX, 6), לַאדֹנָיו (ib. XXI, 4), בַּה (Nomb. XIV, 9); לַה' (Jug. XI, 31); il remplace également un *ḥirêq* dans יַרְא (Gen. XXIX, 2) bien qu'il n'y ait pas pression (d'une gutturale). * Dans וַיַּאת (Is. XLI, 25) le *pathaḥ* me semble aussi tenir lieu d'un *ḥirêq*, car ce verbe se conjugue selon moi sur וַיִּשְׁבְּ (Jér. XLI, 10) et וַיִּפְתְּ (Job XXXI, 27), sauf que le א y est quiescent[1].

Cette même pression d'une gutturale[2] oblige également de le substituer au *chourêq* dans וַאֲהֵבְךָ (Deut. VII, 13), וַהֲרָגוּנִי (Gen. XX, 11) [dont les ו devraient être ponctués comme ceux de וּשְׁבִיךָ וּשְׁבוּרִינִי[3] et וּמְצָאֻהוּ (Deut. XXXI, 17)]; וַאֲמַרְתֶּם (I Sam. XXV, 6), וַהֲלַכְתֶּם (Jér. VII, 23), וַאֲסַרְנֻהוּ (Jug. XVI, 5), qui devraient suivre la forme de וּזְכַרְתֶּם (Nomb. XV, 39), וּשְׁמַרְתֶּם (II R. XI, 6) et וּשְׁמַרְנוּהוּ[4].

Il remplace un *tséré* dans הָשַׁב (Ez. XXI, 35), יֶאֱהָבַנִי (Gen. XXIX, 32), יַבְדִּילַנִי (Is. LVI, 3). A cette catégorie appartiennent aussi יְכִירֻנִי (ib. LXIII, 16) et וַאֲנִי (ib. XLVII, 10) dont le *qamets* est motivé par la présence de l'accent disjonctif.

Ségôl. — Le *ségôl* tient lieu d'un *ḥirêq* dans תֶּמְחִי (Jér. XVIII, 23), תֶּמַח (Néh. XIII, 14), תֶּשִׁי (Deut. XXXII, 18), אֶהֱבוּ (Ps. XXXI, 24), אֶחֱזוּ (Cant. II, 15), אֶסְפָה (Nomb. XI, 16).

Il remplace un *qamets* dans כִּבְטֶחָם (Jér. 48, 13).

Il est à la place d'un *pathaḥ* dans וַיִּתְנֶחָם (Nomb. XXIII, 19), תִּתְנֶחָלוּ (ib. XXXIII, 54), וְהִטֶּהָרוּ (ib. VIII, 7), הֶאֱרִיךְ (Pr. XIX, 11), הֶחֱזִיקִי (Jér. XXXI, 31), הֶעְמִיקוּ (ib. XLIX, 8), גֶּשׁ (Gen. XIX, 9), וַיִּיקֶץ (ib. IX, 24), וַיִּישֶׂם (ib. L, 26), etc.

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. omis.

Ḥôlem. — Le *ḥôlem* tient lieu d'un *qamets* dans זֹעֲמָה (Nomb. XXIII, 7), בְּמֹצַאֲכֶם (Gen. XXXII, 20). Du reste, j'ai déjà traité de la permutation réciproque des voyelles dans mon *Annotateur* et dans d'autres ouvrages. Je n'ai donc pas besoin de m'y arrêter davantage ici.

CHAPITRE VIII

D'une autre espèce de permutation (De l'Apposition).

Il arrive parfois en hébreu qu'une locution permute avec une autre pour désigner la même chose. Cette permutation est de deux sortes : permutation d'une généralité avec une autre, ou d'une généralité avec un détail. Il y a permutation d'une généralité avec un détail : II Chron. xxi, 3, où מתנות רבות exprime une idée générale et לכסף ולזהב ולמגדנות des idées partielles; ib. xxiii, 1, où שרי המאות est spécifié par לעזריה בן ירחם ולישמעאל בן יהוחנן וג׳; Jos. x, 21, où לבני ישראל est spécifié par לאיש; II Chr. xxxi, 3, où le premier לעלות, terme générique, est développé par l'énumération qui le suit. Ces exemples sont nombreux. Il y a permutation d'une généralité avec une autre : I Chr. xxviii, 18, où הכרבים est aussi compréhensif que המרכבה; Ex. xiv, 28, où לכל חיל exprime la même totalité que את הרכב ואת הפרשים ; Nomb. viii, 16, où בכור כל permute avec פטרת כל רחם qui en est l'équivalent[1]. Fait encore partie de la permutation, le remplacement du nom par le pronom[2] (et leur emploi simultané). Ex. : כי הזהרתו צדיק (Ez. iii, 21) « en *l*'avertissant le *juste* »; בבאי האיש (ib. x, 3) « lorsqu'*il* vint, l'*homme* »; ויבדילם אמציהו להגדוד (II Chr. xxv, 10) « Amatsiahou *les* congédia, la *troupe* »; ויכן להם עזיהו לכל הצבא (ib. xxvi, 14) « Ouziahou fit établir pour *eux*, pour toute l'*armée* »; עונותיו ילכדנו את הרשע (Prov. v, 22) « ses péchés *l*'enlaceront, le *méchant* »; ויכו האחד את האחד (II Sam. xiv, 6) « l'un *le* frappa, l'*autre* »; ישנו עם אחד (Esth. iii, 8) « *il* existe un *peuple* »; כל נדיב לבו יביאה את תרומת ה׳ (Ex. xxxv, 5) « Tout homme au cœur généreux *l*'apportera l'*offrande* du Seigneur »;

1. Petite lacune dans ms. ar. | 2. Ms. ar. omis.

לנחשתם כל הכלים האלה (Jér. LII, 20) « pour *leur* cuivre, celui de tous ces *vases* »; ותראהו את הילד (Ex. II, 6) « elle *le* vit, l'*enfant* »; להם לבני ישראל (Jos. I, 2) » à *eux*, aux *enfants d'Israël* »; ויעשו גם הם חרטמי מצרים (Ex. VII, 11) « ils firent *eux* aussi, les *devins* de l'Égypte »; באש תשרפנו את אשר בו הנגע (Lév. XIII, 57) « tu *le* brûleras cet *objet* où gît la plaie »; ועמהם הימן וידותון (I Chr. XVI, 42) « et avec *eux*, (avec) Hèman et Yedouthoun ». Ici encore, on a employé d'abord le pronom, puis les noms qu'il remplace, et cela par l'attraction du verset précédent (où le même tour avait déjà figuré). * Il y a encore substitution du pronom au nom dans וישאהו ... עם ארון האלהים (II Sam. VI, 4) « on *la* transporta ... *l'arche divine* », עם tenant ici lieu de את comme je l'ai expliqué au mot עם dans le *Livre des Racines* qui fait partie du présent ouvrage et qu'on n'a qu'à consulter. C'est comme si on avait dit וישאהו ... את ארון האלהים suivant la méthode de ויביאה את תרומת ה׳ et de ותפתח ותראהו את הילד [1-2].

1. R. omis.

2. L'auteur se contente en général de citer les exemples de ce chap. sans les expliquer. Nous les avons traduits de façon à les rendre clairs et compréhensibles pour tout le monde.

CHAPITRE IX

De la plupart des formes des noms avec ou sans crément, dérivés ou non dérivés.

Avant d'aborder les paradigmes et les formes des noms, je dirai que je n'entreprends pas de traiter dans ce chapitre des formes verbales employées comme noms ou adjectifs, telles que אימיר, עישה, בוחר, נאסף, מתכבד, מדבר, משפטי, משליך, מכלים etc. L'analogie suffit à les faire reconnaître. Je traiterai seulement de ce qui s'écarte de cette voie, c'est-à-dire des formes de noms qui ne se rencontrent pas dans les verbes de même racine et dont la structure a par conséquent besoin d'être apprise; je traiterai également des noms dont il n'existe pas de racine verbale.

S'il se trouve en tête d'un mot dont on ne connaît pas la dérivation un א, un מ, un ת, un י ou un נ et que le mot qui commence par une de ces lettres se compose avec elle de trois lettres, il faut considérer comme radicale cette lettre initiale. Ex. : תלה יתחן (1 Chr. vii, 25); אצם (ib. ii, 15); ואצר (Gen. xxxvi, 21); יהץ (Is. 15, 4) tous noms propres; תבן, נתר, משק etc.

Si le mot se compose de quatre lettres y compris l'initiale en question, il ne faut pas la prendre pour une radicale sans preuve décisive, parce qu'elle appartient à la classe des serviles. On se gardera donc de déclarer radicales les א de ארפד, אחבן, אשפר, אשכר, אשנב, אצבע,[1] ארנבת, ארגב, אחלבה, ארגז, אבנט, אשבל avant d'être sûr de la dérivation de ces mots et de savoir pertinemment que le א fait partie de la racine. On agira avec la même circonspection à l'égard du ת de תענך (Jos. xii, 21), תארע (1 Chr. viii, 35), תדעל (Gen. xiv, 1) תחמס (Lév. xi, 16), תירחנה (1 Chr. ii, 48); — du י de ינשוף (Lév. xi, 17), יחמור

1. R. omis.

(Deut. xiv, 5), ירחע (I Chr. ii, 34), יעקן (ib. i, 42); — du נ de נפתיה (Jos. xv, 9), נפתחים (Gen. x, 13), נמרד (ibid. 8); — du מ de מכמס (Esd. ii, 27) et autres semblables. Pour moi, je considère les א de ארגז, אחלמה, ארפד comme serviles selon le type אפעל, cette lettre étant d'ailleurs souvent servile; c'est également mon opinion sur les א de אבנט, ארגב, אצבע et autres noms de ce genre sans racine connue, l'emploi du א prosthétique étant très fréquent dans les noms * et les verbes trilittères[1]. Exemples de noms : אתבל, אפרחים, אזרוע, אגרף, אשכרות, אשכירה, אקדה, אזרח, אכזב, האדרש (Ez. xiv, 3),* אשכים (Jér. xxv, 3), אזכרה. On peut, il est vrai, considérer les א de ces trois derniers mots[2] comme substitués à des ה et employés par une sorte d'analogie. Exemples de verbes : la première personne singulier du futur comme אעשה, אעלה, אכיר, אגלה (Gen. xxvii, 25); de même les א de אתחבר (II Chr. xx, 35), אגאלתי (Is. lxiii, 3), אשתוללו (Ps. lxxvi, 6), אכביד (II Chr. x, 14), qui préposés comme les ה sont des formes araméennes telles que אתכרית (Dan. vii, 15), אשתיו (ib. v, 4), אשתנו (ib. iii, 19), אשתוכם (ib. iv, 16). On peut aussi, si l'on veut, les croire simplement substitués à des ה.

Que s'il se trouve une lettre servile autre que א, ה ou י dans un mot dont le sens exclut cette lettre servile de la racine, il faut la considérer comme un crément, car c'est là une preuve concluante. Tels sont le נ de קרבן dérivé de הקריב et le ם (final) de אבנם qui vient de אבן (Is. xxv, 1).

Si le mot qui commence par une des lettres que nous venons de mentionner, c'est-à-dire, א, נ, מ, י, ת se compose en tout de cinq lettres, c'est assurément un quinquélittère et la lettre initiale est radicale, car les serviles ne se préposent jamais aux noms quadrilittères autres que ceux de forme verbale, comme מכרסם de יכרסמנה (Ps. lxxx, 14), מכרכר (II Sam. vi, 16), מחספס (Ex. xvi, 14), מכרבל (I Chr. xv, 27), אכרסם, אכרכר etc. Et l'on ne saurait arguer, contre nous, de mots comme מגפיעש (Néh. x, 20) ou מכנדבי (Esd. x, 40), tant qu'on ne nous en aura pas fait connaître la dérivation. D'après cela donc, il convient de prendre le א de אגרטלי (ib. i, 9) pour une radicale et le mot pour un quinquélittère. J'en dirai autant de אחשתרן (Esth. viii, 10), où le א est radical, le נ servile, conséquemment mot quinquélittère. Tels sont encore אלגביש (Ez. xiii, 11), אשכנז (Gen. x, 3), אברפל (ib. xiv, 1), ארגמן (Ex. xxv, 4), ארגון (II Chr·

1. Suppléé d'après R. | 2. Suppléé d'après R.

II, 6). אחשדרפנים (Esth. IX, 3) est aussi quinquélittère en ce sens qu'il est composé du quinquélittère אחשדר qui désigne quelque dignitaire et de פנים « visage ». Les deux mots réunis signifient donc les *princes de la face*, c'est-à-dire qui sont admis à voir la face du roi et siègent en permanence devant lui ; comparez l'expression ראי פני המלך (ib. I, 14).

Si une de ces lettres se rencontre dans un mot de six lettres en tout, elle y est également servile.

Quant à prendre pour radicales toutes les six lettres de אחשתרנים et toutes les sept de אחשדרפנים ou du moins six de ces dernières, en considérant le א comme radical et le נ comme servile, c'est chose peu admissible, car la forme quinquélittère, déjà rare en hébreu à cause de sa lourdeur, n'a pas dû s'amplifier jusqu'à six lettres, moins encore jusqu'à sept. En admettant même que ce soient des mots persans, ils doivent cependant suivre la règle des mots hébreux, car, voulant s'en servir, les Hébreux ont dû * leur faire subir les inflexions grammaticales hébraïques[1] et les dépouiller de leur forme étrangère avant de les faire passer dans leur langue. Donc, même dans cette supposition, on aurait dû les détourner de leur voie pour les ramener aux types habituels de la langue nationale. D'autant plus que c'est là une règle générale pour toutes les langues, car toutes sont formées d'après une méthode rationnelle, bien que, sous ce rapport, les unes soient supérieures aux autres. — L'emploi de האחשתרי (I Chr. IV, 6) comme nom prouve une fois de plus que אחשתרנים est un mot *hébreu* quinquélittère, car on ne se sert pour nommer que de noms connus. — תחפנחס (Ez. XXX, 18) est aussi, à mon avis, un mot de cinq lettres radicales où le ת est ajouté. Quant à כדרלעמר (Gen. XIV, 1), c'est un mot composé.

En général, les noms hébreux peuvent être : ou de deux lettres comme עי, גי, שי, יד ; ou de trois comme אבן, קבר, גבר ; ou de quatre comme בדקר, שנער, בדלח ; ou de cinq comme שמאבר, פתשגן, צלפחד, צפרדע, אגרטל ; aucun mot hébreu n'offre six radicales.

Les trilittères peuvent arriver, par addition de serviles, jusqu'à sept lettres comme השתחויה (II R. V, 18) ; les quadrilittères atteignent six lettres comme פתיגיל (Is. III, 23), שקערור (Lév. XIV, 37), mais ils ne dépassent pas ce nombre. Les

1. R. omis.

* quinquélittères n'arrivent pas au delà de six lettres par suite de crément, car cinq est le terme extrême des radicales et ne comporte pas grande augmentation; en outre, n'allant pas pour les quadrilittères au delà de six lettres avec crément à cause de la difficulté de la prononciation, on devait en user de même pour les quinquélittères, d'autant plus que la prononciation en est plus pénible [1]. Tout cela se comprendra mieux lorsque nous traiterons des formes. Cependant avant de parler des formes des noms, je compléterai ce que je viens de dire en montrant comment ces formes sont rattachées aux verbes et comment on y reconnaît la partie radicale et la partie ajoutée.

1. Texte du R. altéré.

CHAPITRE X

De la connaissance des formes (nominales) et de la détermination de leurs racines verbales.

Pour représenter une forme quelconque par un analogue verbal, c'est-à-dire pour marquer en abrégé, au moyen du terme פעל quelque forme de nom dont (par exemple) toutes les lettres sont radicales, on remplace la première lettre de cette forme par un פ, la deuxième par un ע et la troisième par un ל. La première lettre de cette forme prend alors le nom de *pé ha-pâ'ôl* parce qu'elle correspond au *pé* de *pâ'ôl*, la deuxième celui de *ayin ha-pâ'ôl* parce qu'elle correspond au *ayin* de *pâ'ôl*, et la troisième celui de *lamed ha-pâ'ôl* parce qu'elle correspond au *lamed* de *pâ'ôl*. Quant aux voyelles, elles seront telles dans le paradigme que dans l'exemple donné, de façon que les deux soient semblables puisqu'il s'agit d'en déterminer le type exact. Ainsi on représentera אַבִּר au moyen du terme pâ'ôl par פַּעָּל et on appellera le א de אבּר *pé ha-pâ'ôl*, le בּ, *ayin ha-pâ'ôl* et le ר, *lamed ha-pâ'ôl*, parce que ces lettres correspondent respectivement à celles de פעל comme on peut le voir : אבּר / פעל. Dans וה׳ שָׁמֵעַ (Ps. xxxiv, 7) le type de שָׁמֵעַ sera פָּעֵל avec un *tsérê* sous le ע.

Le type des géminés comme כבב et שדד est également פעל, car la première des lettres doubles correspond au *ayin ha-pâ'ôl* et la deuxième au *lamed ha-pâ'ôl*, de sorte qu'il n'y a pas d'excédent qui exige le redoublement d'une des lettres de פעל ; mais si les lettres de l'exemple excèdent celles de פעל, on redouble les lettres de ce dernier de façon à représenter l'excédent. Ainsi, pour former au moyen de פעל le type de חמרמרו (Lam. i, 20) et de הפכפך (Prov. xxi, 8), il faut ajouter deux lettres aux trois de פעל, c'est-à-dire redoubler le ע et le ל, de

même qu'on a redoublé la deuxième et la troisième radicale de חמרמרו et הפכפך, c'est-à-dire le מ et le ר de חמר, le פ et le כ de הפך. Redoublant donc pareillement les radicales correspondantes de פעל on aura pour חמרמרו : פְּעַלְעֲלוּ et pour הפכפך : פְּעַלְעַל. Pour סגריר (Ib. xxvii, 15) on aura פְּעַלִיל et pour ינפף (Is. x, 32) : יְפַעֲלֵל, car le נ est la deuxième radicale et le פ troisième radicale est redoublé. Si le mot en question se compose de quatre radicales, on redouble une fois le ל de פעל pour représenter l'excédent, car les lettres de פעל sont épuisées avant celles du mot comparé. Ainsi pour représenter au moyen de פעל le mot יכרסמנה (Ps. lxxx, 14) on dira יְפַעַלְלֶנָּה en redoublant le ל, parce que l'exemple cité dépasse פעל d'une lettre qui est le מ. Quant à la caractéristique du futur et au suffixe féminin de la troisième personne, on les reproduit tels quels. Le type de רטפש (Job xxxiii, 25) sera פַּעֲלַל ; celui de עכבר, פַּעְלָל ; celui de חלמיש sera פַּעֲלִיל avec un *daghesch* dans le ע pour le redoubler comme le ל de חלמיש ; celui de חבצלת est פַּעֲלֶלֶת ; celui de האחשתרנים est הַפַּעֲלְלָנִים avec trois ל dont le premier représente le ש troisième radicale, et dont les deux autres correspondent au ת et au ר, car on reproduit d'abord le commencement de l'exemple au moyen de פעל, c'est-à-dire qu'on rend האחש par הַפַּעַל, dont on redouble ensuite deux fois le ל pour remplacer ce qui manque de la fin de l'exemple, c'est-à-dire le ת et le ר ; seulement, comme nous avons affaire à plusieurs ל et que le premier est quiescent, il s'absorbe, par la prononciation, dans l'un des deux qui le suivent. Quant au נ et à la marque du pluriel, on les joint à la fin tels quels. Mais on ne redouble pas le ל et le ע en disant הפעלעלנים, car ce serait représenter le ת de האחשתרנים par le ע de פעל qui a déjà été employé pour le ח. En effet, le paradigme de האחש est הפעל où se trouvent au complet toutes les lettres de פעל ; ce type n'offre donc plus d'élément utilisable, et force nous est de redoubler le ל autant de fois que l'exige l'exemple donné. Ainsi, on voit (d'une part) que הפכפך est un trilittère arrivé à cinq lettres par suite du redoublement des deuxième et troisième radicales, et on lui donne pour type פעלעל en redoublant le ע et le ל de פעל ; d'autre part, אגרטל et צלפחד sont des quinquélittères (réels), et on leur donne pour types respectifs פַּעֲלַל et פַּעְלָל avec trois ל dont le premier s'absorbe dans le second ; mais si, employant le redoublement, on disait פעלעל, on aurait pour אגרטל et צלפחד le même type que pour הפכפך, ce qui n'est ni admis ni admissible. האחשדרפנים

fait הַפְעַלְלְפְנִים avec trois ל dont le premier insensible est absorbé par le deuxième sensible, car le type de האחשדר est הַפְעַלֵּל auquel se joint פנים tel quel. Si, dans l'exemple, il y a une lettre *daghessée*, on met également un *daghesch* dans la lettre correspondante du type. Ainsi le type דִּבֵּר et שִׁבֵּר *daghessés* est פִּעֵּל avec un *daghesch* dans le ע, parce que cette lettre est (censée) redoublée et absorbée comme le ב, et comme on l'a vu plus haut pour חלביש. Si dans l'exemple se trouve une quiescente de prolongation, on la reproduit dans le paradigme à la place qu'elle occupe dans l'exemple, de façon que les radicales et les lettres ajoutées se correspondent respectivement. Ainsi le type de הגדיל et de הקריב est הפעיל, le י s'intercalant entre le ע et le ל, comme dans l'exemple ; le type de תלמיד et de תרשיש est תפעיל, le ת et le י s'ajoutant comme dans l'exemple et à la même place. Nous comprenons תרשיש dans le type תפעיל, parce que, n'en connaissant pas la racine et le ת étant (souvent) lettre servile, nous lui appliquons le principe établi précédemment. Le type de פליט et de שריד est פָּעִיל ; celui de שכור et גבור est פַּעּוּל avec un *daghesch* dans le ע ; celui de כרכמיש = פַּעֲלְלִיל ; celui de תינוק = תִּפְעוֹל ; celui de ילקוט = יַפְעוּל ; celui de מדבר et משבר = מִפְעָל. Ces exemples peuvent servir de points de comparaison pour tous les autres qui se présenteront.

Après ces préliminaires, j'aborde l'exposé des types et des formes que j'ai promis de donner. J'en citerai dans ce chapitre une quantité suffisante pour renseigner sur ceux que j'aurai omis, car il m'est impossible d'en donner la liste complète.

J'ai déjà dit qu'il est des mots sans crément de trois, de quatre et de cinq radicales; j'ajoute ici que les trilittères se présentent sous des aspects divers. *Il en est qui se forment sur פעל *mil'êl*, soit qu'ils aient six points (c'est-à-dire, deux *ségôl* : פֶּעֶל), ce qui est le cas le plus ordinaire, soit qu'ils n'en aient que cinq (*tsérê* et *ségôl* : פֵּעֶל), cas le plus rare. On peut généraliser cette distinction, comme l'a fait R. Yehouda dans son *Livre de la Ponctuation*, en la motivant par ce fait que le *tsérê* s'applique surtout aux quiescentes faibles, bien que le *pathah* long et bref s'y emploient parfois aussi [1]. C'est ce que R. Yehouda rappelle indirectement dans le premier chapitre du *Livre des Lettres insensibles* ; nous l'avons expliqué nous-même dans le *Livre de Rapprochement et d'Aplanissement* et nous y revien-

1. R. texte altéré.

drons dans le présent ouvrage au chapitre des mots irréguliers et sans analogues.

פֶּעֶל. — Au type פֶּעֶל avec six points appartiennent les mots comme אֶרֶץ, אֶבֶן, עֶרֶב et presque toute la catégorie dont font aussi partie זֶרַע et קֶבַח, sauf que le ר et le ב ont un *pathaḥ* à cause des gutturales ע et ח. En fait de mots à cinq points et qui ont pour type פֵּעֶל je citerai, par exemple, עֵבֶר, חֵשֶׁב, בֵּיצָה, צֵלַע [seulement (dans ces deux derniers mots) le צ et le ל portent un *pathaḥ* à cause du ח et du ע]; עֵקֶב, עֵקֶר, עֵרֶב, אֵצֶל, גֵּבֶךְ; comme noms de *qualité* : הֵלֶךְ et פֵּלֶא. De même יֶתֶר, אֶרֶךְ אפים (Ex. xxxiv, 6), אֶרֶךְ האבר (Ez. xvii, 3), ces derniers invariables parce que le type אֶרֶץ ne varie à l'état d'annexion qu'exceptionnellement.

פִּעְלָה. — A cette forme appartiennent les types פִּעְלָה et פַּעְלָה, où la forme féminine peut s'employer pour le masculin. Ex. : בִּלְגָּה nom d'homme, שִׂמְלָה, חֶמְאָה, שִׁטְנָה, פִּקְדָה, שִׁבְּבָה, שִׁלְיָה, סַלְכָה nom de lieu. A cette forme appartiennent aussi, selon moi, les mots dont la deuxième radicale est une lettre faible comme גִּיד, הִין, כִּיס etc. Ces mots devraient régulièrement avoir la forme de אֶרֶץ, mais le י est devenu quiescent et faible, et la lettre précédente a dû être affectée d'un *i* pour faire ressortir ce י devenu insensible, car l'*i* est de la nature du י. Une preuve en faveur de cette explication, c'est que le pluriel de עיר est עֲיָרִים comme celui de בֶּגֶד est בְּגָדִים. A cette forme appartiennent aussi les mots dont la troisième radicale est une lettre faible, comme בֶּכֶה et comme l'adjectif פֶּתִי dont le י est mis pour un ה. A cette forme appartient encore נֵרְדְּ que je considère comme une forme allégée de celle de אֶרֶץ et ses pareils; de même חֵטְא, sauf que le א y est nul, et אַרְדְּ où le changement de voyelle de la première radicale tient peut-être à ce que c'est un א. Toutefois, il se peut que parmi les noms de trois lettres il y ait un type פֶּעְל avec deuxième radicale quiescente, et qui ne serait nullement un adoucissement de la forme אֶרֶץ, mais une forme à part et dont la pareille existe en arabe.

פֵּעֶל. — Il y a aussi un type פֵּעֶל *mil'ēl* avec la deuxième radicale *daghessée*. Tels sont סֶנֶּה [1] (I Sam. xiv, 4) et אֵלֶּה; mais il se peut aussi que le ה de אלה soit paragogique.

פֵּעֵל. — Le nom trilittère peut figurer aussi sous la forme פֵּעֵל, *milra*, ayant essentiellement quatre points (deux *tséré*) à l'état

1. Dans nos éditions סֶנֶּה.

normal ; ex. : תֵּבֵץ nom de ville, תֵּבֵל un des noms de la terre. Il se peut qu'il en soit de même de קָשֶׁב[1] (II R. iv, 31), ce mot n'ayant pas ici la même forme que dans קֶשֶׁב (Is. xxi, 7) et le *qamets* du ק serait dû à la pause. Mais peut-être aussi que c'est un participe présent qui signifie : « (ne) faisant (pas) attention », c'est-à-dire n'entendant pas, de sorte que ואין קול ואין קשב signifierait : « il ne parlait ni n'entendait. » (Fait encore partie de ce type) le qualificatif הֵילֵל בן שחר (Is. xiv, 12) qui signifie : « ô étoile brillante, fille de l'aurore, » c'est-à-dire maîtresse de l'aurore, qui fais naître l'aurore. C'est la mansion dans laquelle se lève l'aurore, c'est-à-dire où se trouve le soleil avant de s'élever dans la troisième mansion. Or, on l'a appelée maîtresse de l'aurore, parce qu'aucune autre mansion n'apparaît après elle avant le lever du soleil, car celle qui est entre elle et le soleil est voilée par les rayons solaires[2]. En fait de mots à troisième radicale faible, nous citerons les qualificatifs גֵּאֶה, רֵעֶה [sauf qu'ils ont cinq points], et le substantif אֵבֶה.

פְּעֵל. — Le nom figure aussi sous la forme פְּעֵל, ex. : זְאֵב, שְׁכֵב, סְנֶה, אֵפֶר et le qualificatif שְׁלֵיו qui toutefois n'est peut-être qu'une forme allégée de שָׁלֵו. Dans cette classe rentrent aussi תְּאֵנָה, דְּבֵלָה, לְבֵנָה, תְּכֵלֶת, שְׁחֵלֶת. Parfois, dans ce type, la première lettre est vocalisée[3] d'un *qamets* bref par raison d'euphonie. Ex. : חֳרֵם (Jos. xix, 38).

פְּעַל. — Nous avons aussi la forme פְּעַל comme קְנַז, פְּרַת, דְּבַשׁ, חֲדַד, שְׁלָו, סְתָו, שְׂרָד, סְבַךְ, דְּוָי, קְרָב, מְצַד, שְׁפַם, סְפַר, לְהַבִים (Is. xlvii, 14) (= לְהַבִים), לְחַנְנְכֶם (ib. xxx, 18), d'un substantif חֲנַן, קְרָב[4]. Dans cette classe rentrent עֲלָטָה, קְעָרָה, לְמֵאָה[5], חַטָּאָה et autres semblables [qui toutefois peuvent se rattacher au type de אֵבֶר, עֵפֶר], ainsi que שִׁפְטָיָה, עֲזַרְיָה, חֲסַדְיָה.

פְּעָלִי. — Avec un *i* sous le פ. Ex. : אִיתַי, רִיבַי, חֶצְרַי, פַּעֲרַי, נַחֲרַי. [le changement de voyelle dans ces trois derniers mots est probablement dû aux gutturales], le qualificatif אַחֲרַי (Prov. xxviii, 23) dont on verra l'explication à son article dans le Dictionnaire qui fait partie de cet ouvrage. Nous en reparlerons d'ailleurs dans ce chapitre même, à l'occasion d'un autre type (פַּעְלַי), à cause du *pathah*.

פְּעִלְנָה. — Exemple : חֶשְׁבְּנָה.

1. L'auteur paraît avoir lu קֶשֶׁב.
2. R. omis.
3. R. שיגיעי pour שינועי.
4. R. omis avec raison.
5. R. omis.

פְּעָלָה. — Exemple : חֲבָיָה.

פָּעָל. — A ce type appartiennent par exemple אָבָק, עָפָר, דָּגָן, בָּרָד, אָמָד; les qualificatifs חָכָם, רָשָׁע, חָלָק. Dans cette classe rentrent aussi דָּג, כַּד [1] (Job xiii, 27) et le qualificatif רָשׁ.

פַּעָל avec *daghesch*. Ex. : אַבָּד, פַּדָּן, פַּגָּג, גַּזָּם, רַמָּכִים, אַדָּן. Dans cette classe rentrent aussi בַּלָּהָה [plur. בַּלָּהוֹת], קַלָּסָה, חָרָבָה [ce dernier sans *daghesch* à cause du ר]. Selon moi, מִדַּבְּרֹתֶיךָ (Deut. xxxiii, 3) est de cette classe et analogue à בַּלָּהוֹת (Job xxiv, 17), sauf que le ל de בלהות est allégé, alors qu'en principe il devrait être *daghessé*. (A ce type appartiennent encore) les qualificatifs גַּנָּב, סַלָּח, אַשָּׁף. Certains croient que חָרָשׁ, pluriel חָרָשִׁים, est du même type que גַּנָּב, pluriel גַּנָּבִים, et que le *daghesch* a été supprimé à cause du ר. Ils en donnent pour preuve la persistance du *qamets* sous le ח dans חרשים, car s'il n'appartenait pas à ce type, le ח au lieu de conserver le *qamets*, serait vocalisé comme dans חֲכָמִים. Pour moi, je ne crois pas que la longue sous le ח empêche [2] le mot d'appartenir au type חָכָם, car la voyelle du ח a été allongée dans la même intention que celle du שׁ de שָׁלִישִׁים et celle du ס de סָרִיסִים qui, au lieu d'un *qamets*, devraient porter régulièrement un *schewâ* comme פְּלִיטִים de פָּלִיט et שְׂרִידִים de שָׂרִיד; et la preuve que tel est le cas pour סָרִיסִים et סָרִיסֵי המלך (Esth. ii, 21), c'est que nous trouvons סריסי פרעה (Gen. xl, 7) avec un *schewâ*. Maintenant une preuve décisive que חרש est du même type que חכם et qu'on doit motiver חָרשים comme je l'ai fait, c'est qu'on trouve חֲרשים (I Chr. iv, 14; Is. iii, 3), écrit régulièrement par *schewâ-pathah*. * Je crois que le même raisonnement s'applique à חָרָשֵׁי (Ez. xxi, 36) [3].

פָּעֵל. — A ce type appartiennent les mots comme : גְּבִיר, עָנִיר, אָצֵל, אָטֵר, בָּצֵק, פָּסֵחַ, יָהֵף, גָּדֵר, כָּתֵף, גָּזֵל, קָרֵחַ, גָּרֵב, חָצֵר; les qualificatifs כָּבֵד [4], שָׁמֵן, שָׁכֵן, בָּשֵׁל, קָדֵשׁ, יָהֵף. Dans cette classe rentre aussi עַלְמוּת ainsi que * אֲבֵדָה, חֲשֵׁכָה, מְרֵפָה assimilables aussi à תאנה et דְּבֵלָה; de même [5] קְהֵלָתָה nom de lieu, auquel on peut appliquer le même raisonnement qu'à ישׁועתה, à עיפתה etc. Il se peut que גֵּד, עֵט, עֵץ dont la deuxième radicale est une lettre faible, appartiennent aussi à cette forme; mais je n'ai pas d'opinion arrêtée sur ces mots, dont la racine n'existe pas

1. L'auteur paraît avoir lu כַּד.
2. R. מודיע au lieu de מונע.
3. Ms. omis; suppléé d'après R.
4. R. omis.
5. Ms. omis; suppléé d'après R

(dans la Bible). De ce type sont aussi מת adjectif contracté de מָית = שָׁכֵן et ses analogues.

פִּעֵל. — Au type פִּעֵל avec un *daghesch* dans le ע appartiennent les mots comme פִּצֵּץ, שֵׁרֵת qui, dérivé de la conjugaison grave (*piël*) devrait avoir un *daghesch* dans le ר; le qualificatif שַׁבֵּחַ (Eccl. iv, 2) ainsi que מָאֵן (Ex. x, 4) et מַהֵר (Soph. i, 14) qui, en principe, devraient être *daghessés* puisqu'ils sont empruntés aux verbes de conjugaison grave מֵאֵן (Nomb. xxii, 14) et מִהֵר (I Sam. iv, 14), ce dernier toujours employé à la voix intensive, excepté dans מָהָרוּ (Ps. xvi, 4) dont pourrait dériver מַהֵר. Dans cette classe rentrent également אַדֶּרֶת, דַּלֶּקֶת, יַבֶּלֶת, דַּבֶּשֶׁת, יַלֶּפֶת, שַׁחֶפֶת[1] [en principe avec un *daghesch*], קָרַחַת, צַפַּחַת, צַלַּחַת, dont les deuxièmes radicales portent un *pathaḥ*, parce qu'elles sont suivies d'un ח; le qualificatif קַשֶּׁבֶת qui peut aussi se rapporter au type גנב, סלה; צָרֶבֶת (Prov. xvi, 27), où le *qamets* (du ר) est dû à la pause finale et qui signifie « brûlant », témoin והיתה לבער (Is. vi, 13), où le Targoum donne ויהון[2] לצרבא. Il est vrai que je ne partage pas son opinion sur ce dernier passage.

פָּעֶל. — Au type פָּעֶל *mil'èl* avec *qamets* sous le פ et *ségôl* sous le ע, appartiennent, par exemple, אָוֶן, עָוֶל, תָּוֶךְ qui pourraient cependant représenter aussi une forme contractée du type עָוֵר, נָבֵר. R. Yehouda cite ces trois mots, auxquels nous trouvons à joindre un quatrième, qui est מָוֶת.

פֵּעָל. — Au type פֵּעָל *milrâ*, appartiennent les mots comme קֵדָר, רֵכָב, צֵלָע, חֵמָר, שֵׁכָר, עֵנָב, בֵּילְפוֹת, בֶּן נֵכָר (Ex. xii, 43 et Lév. xxii, 25) « un adepte *d'une religion étrangère* »; מִזְבְּחוֹת הַנֵּכָר (II Chr. xiv, 2) « autels d'un culte étranger à celui de Dieu », אלהי נכר (Jos. xxiv, 20), אל נכר (Mal. ii, 11 et Ps. lxxxi, 10)[3]: le qualificati שֵׁגָל et peut-être aussi נֶחָמָה.

פֶּעָל. — Au type פֶּעָל avec ע *daghessable*, appartient, par exemple, גֶּחָלִים qui, s'il n'était pas *daghessable*, aurait un *scheuà* sous le ג comme צְלָעוֹת; de même le qualificatif כֶּחָשִׁים. Mais il se peut aussi que la voyelle du ג et du כ ait été changée à cause du ח et que cette lettre ne doive pas avoir de *daghesch*. C'est ainsi qu'à cause du א, le pluriel de נֶאָצָה est נֶאָצוֹת et ailleurs נָאָצוֹתֶיךָ avec deux longues sous le נ et le א.

1. R. transposé et partant erroné.
2. Ms. ויהא.
3. Le but de l'auteur est d'établir, et avec raison, que נכר n'est au fond qu'un substantif. Aussi faut-il lire dans R. הנכריות « l'extranéité » et non הנכריות, qui serait d'ailleurs un solécisme, מזבח étant masculin.

פִּיעָל. — Au type פִּיעָל avec l'addition d'un י destiné peut-être à donner au mot la forme quadrilittère * de גזבר et מפסר[1], appartiennent, par exemple, הֵיכָל pluriel הֵיכָלוֹת ; עֵילָם. עֵיבָל dont le י est peut-être substitué au ו de עוֹבָל (Gen. x, 28).

פִּיעָל. — Au type פִּיעָל avec un *i* et un י destiné également à produire la forme quadrilittère, appartiennent, par exemple, עִירָד et עִירָם noms d'hommes.

פִּיעֵל. — Au type פִּיעֵל avec un י destiné également à produire la forme quadrilittère appartient, par exemple, הֵילֵל.

פִּעֵל. — Au type פִּעֵל *daghessé* appartiennent, par exemple, שִׁלֵּם, דִּבֵּר, קִטֵּר, כִּסֵּא, אִמֵּר. גִּדֵּל[2]; les qualificatifs עִוֵּר, פִּסֵּחַ, אִטֵּר, גִּבֵּן[3], עִקֵּשׁ, pluriel עִקְּשִׁים ; שִׁלֵּשִׁים, רִבֵּעִים. De cette catégorie font aussi partie, selon moi, מֵאֲנִים, סֵעֲפִים formés sur עִוְרִים et פִּסְחִים. Dans cette classe rentrent aussi כִּנֶּרֶת et אִיֶּלֶת.

פִּעָל. — Au type פִּעָל *daghessé* appartiennent, par exemple, אִסָּר, גִּבָּר; les qualificatifs יִסָּד[4] (Is. xxviii, 16) et אִכָּר. Ce modèle se trouve aussi avec la première radicale reproduite par la deuxième, comme dans כִּכָּר. Si l'on rapporte à ce modèle גֶּחָלִים et כֶּחָשִׁים formés d'après כִּכָּרִים en attribuant au ח le changement de voyelle sous le ג et le כ, il n'y a pas d'inconvénient.

פֹּעֶל. — Au type פֹּעֶל *mil'êl* appartiennent, par exemple, בֹּקֶר, גֹּפֶר, רֹתֶם, נֹפֶךְ, קֹשֶׁט, חֹפֶשׁ. Dans cette forme rentrent aussi צָרְעָה, קָרְחָה, שִׁפְחָה, חָכְמָה, עָרְמָה, חָפְשָׁה, חֶמְטָה, טֻמְאָה, חֶמְלָה, חֶבְיצָה, car ces formes féminines se rattachent aux formes masculines. Je crois en outre pouvoir appliquer à קֹשְׁט[5] ce que j'ai dit de נֵרְדְּ, que c'est une forme abrégée de קֹשֶׁט, ou que le type פְּעֲל avec brève sous le פ et quiescence du ע et du ל, constitue une forme trilittère normale et nullement abrégée, hypothèse analogue à celle que j'ai émise sur נֵרְדְּ. Parmi les mots à lettres faibles, תֹּהוּ, בֹּהוּ et תֹּהוּ sont formés sur קֹשְׁט, sauf que la troisième radicale, c'est-à-dire le ו, est devenu insensible et que la deuxième est devenue mobile au moyen d'un *chourèq* pour faire ressortir la quiescence du ו, car le son *ou* est de la nature du ו. Il était plus commode aux Hébreux de procéder ainsi que de rendre quiescente la deuxième radicale et mobile la troisième, naturellement quiescente. Par suite de la mobilisation de la deuxième radicale, le *qamets* qui se trouvait sous la première

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. Dans nos éditions יְסֻד.
5. L'auteur paraît avoir lu קֹשְׁט, contrairement à nos éditions.

s'est allongé comme sous le ק de קֹשֶׁט et est devenu un *ḥôlèm*. Mais il me semble mieux de prendre קֹשֶׁט comme une abréviation de קֹשֶׁט et de considérer cette dernière, c'est-à-dire la suppression de la deuxième radicale, comme la cause de la transformation du *ḥôlèm* en *qamets* bref. La meilleure explication de תֹּהוּ, בֹּהוּ, תֹּהוּ me semble également de les assimiler à בֹּקֶר en admettant, qu'après avoir rendu quiescent le ו, on a mobilisé la lettre précédente au moyen d'un *ou* pour la faire ressortir. Il se peut encore à mon sens que le ו de תהו, תהו et בהו soit ajouté, que leur troisième radicale soit tombée et que leur forme primitive ait été תֹּהִי, בֹּהִי semblable à בֹּכְרִי (I Chr. viii, 38), de sorte qu'il existerait un type פֹּעְלִי dans les noms trilittères. Quant à נֵרְדְּ, le mieux est de le prendre pour un type spécial comme אֶרֶךְ. A la forme בֹּקֶר appartiennent, selon moi, עוֹר [1], אוֹת [2], כוּשׁ, פוּט et השׁוּמִים [3] dont les deuxièmes radicales se sont modifiées à cause de la réunion de deux quiescentes faibles, savoir du ו de prolongation ajouté et du ו quiescent deuxième radicale. Le ו ajouté a disparu et le ו deuxième radicale est resté [4]. La même chose est arrivée pour גִיד, כִּיס et leurs analogues de la classe אֶרֶץ. Leur deuxième radicale, lettre faible, est devenue quiescente [5]. La preuve que כּוּשׁ, אוֹת [6] et leurs pareils rentrent dans la catégorie de בֹּקֶר, c'est le pluriel de שׁוֹר : שְׁוָרִים et celui de דּוֹד : דְּוָדִים, formés sur בְּקָרִים pluriel de בֹּקֶר et sur כְּפָרִים pluriel de כֹּפֶר. Sur קֹשְׁטְ se forment גוֹי et אִיִּ.

פִּיעֶל. — Au type פִּיעֶל *milra'* appartiennent les mots comme שִׁירֵק, עֶרֶב, הֵבֶל, הוֹתֶת. Je crois que הוֹתֶר (I Sam. xv, 15) est également un substantif et non un participe. Dans cette catégorie [7] rentrent הֹתֶבֶת et יֹתֶרֶת, car le ת y est à la place d'un ה : or ce type se rencontre avec un ה dans שֵׂרֵקָה et la forme féminine se rattache à la forme masculine. De même תּוֹעֵבָה, סֹחֵרָה et כּוֹלְלָה adjectif pris absolument. (Sur ce type se forment aussi) les qualificatifs הֹתֵן, יוֹתֵר, יוֹנֵק. Peut-être סֹחֵרָה est-il aussi un adjectif pris absolument.

פּוֹעָל, פִּיעָל. — Au type פִּיעָל avec un *ḥôlèm* ou un *chourêq* léger appartiennent les mots comme שׁוֹבָל, עוֹבָל, תּוֹלָע, שׁוֹפָר, שׁוּעָל, עוּגָב, הוּשָׁם [8] גּוֹזָל, כּוּמָז, צוּעָר, כּוּגָר selon la leçon de Ben-Ascher,

1. R. עיד encore.
2. R. omis.
3. R. ליבים.
4. Ms. légère lacune.
5. R. texte corrompu.
6. R. פוט.
7. R. בענין pour בבנין.
8. R. omis.

car Ben-Nephtali lit ce mot *mil'èl*. Peut-être אֹהָלִים, אֹהָלֶיךָ, אֹהָלָיו est-il de cette classe. Ce qui corrobore cette opinion, c'est qu'on trouve בְּאֹהָלִים (Jér. xxxv, 7) comme pluriel de אֹהֶל sur le type חֳדָשִׁים : חֹדֶשׁ[1]; אֹהָלִים devrait ainsi se former sur עוֹלָלִים (Lam. iv, 4), et le singulier être אוֹהָל analogue à שׁוֹפָר et עוֹלָל. Même système pour אֹהָלֶיךָ et אֹהָלָיו, ce dernier semblable à גּוֹזָלָיו. Autrement on n'aurait pas dit אֹהָלִים, אֹהָלֶיךָ, אֹהָלָיו, mais אֳהָלִים comme Jér. xxxv, 7, et אֳהָלָיו comme חֳדָשָׁיו. Sur ce modèle se forment אֻרוֹת (II Chr. xxxii, 28) et les qualificatifs הוֹתַל, malgré le *pathah*, דּוֹבְבִים, שׁוֹלָל, שׁוֹעָרִים, עוֹלָל, מוֹעָדֶת, יוֹקְשִׁים.

פִּעֵל. — Exemple : שִׁלֵּם. — פְּעֵל avec *tsérè* et *daghesch*. Exemple : אִזֵּן. Dans cette catégorie rentrent aussi כִּפֶּרֶת et קֻבַּעַת.

פַּעָל. — Type פַּעָל *daghessé*; exemples : סֻלָּם, גִּיבֵּן, les qualificatifs אמן[2] (Cant. vii, 2), אֻכָּל, לֻקָּח, יוּלָּד. Il se peut que הוּתַל appartienne à cette forme et que, *daghessable* en principe, il ait été allégé comme le verbe dont il dérive. En effet nous trouvons הֵתֶל (Gen. xxxi, 7) qui devrait être *daghessé* comme וַיְהַתֵּל (I R. xviii, 27). Le *pathah* de הוּתַל n'empêche pas de l'assimiler à דּוֹבְבִים ou אָמָן, de même que תֶּבֶל, également avec un *pathah* suivant la leçon de Ben-Ascher, n'en est pas moins un nom appartenant à la catégorie de שׁוּעָל, עוּגָב, חֻשָּׁם, כּוֹבַע, צִיעָר qui ont un *qamets*. Les qualificatifs sont aussi des noms, mais dérivés des modes.

פָּעִיל. — Le type פָּעִיל *milra'* comprend, par exemple, צָעִיף, סָדִין, שַׁפִּיר, רָכִיל, רָבִיד, חָרִישׁ, קָצִיר, אָסִיף. A ce modèle appartient צָפִית, où le ת remplace le ה troisième radicale comme dans שְׁבִית de la racine שבה et dans בְּכִיתִי. Les qualificatifs שָׁעִיר, שָׂכִיר, שָׂרִיד, פָּלִיט, הָמִיץ, עָנִי sont du même type. Dans עָנִי le ה quiescent a permuté avec un י, la radicale précédente a été ponctuée d'un *i* et le י de prolongation a été sous-entendu entre le נ et le י (de permutation). Quand la deuxième radicale est une lettre faible, le type פָּעִיל se présente sous la forme abrégée et *mil'èl* : פָּעַל avec un *hirêq* sous le ע ; c'est ainsi que וַתָּרִץ (Jug. ix, 53) est abrégé de תָּרִיץ (Ps. lxviii, 32). Peut-être cependant n'est-ce pas là une forme abrégée de פָּעִיל, mais un type spécial, car en hébreu les racines faibles offrent quelquefois des formes particulières que n'ont pas les racines fortes. Les

1. R. rejeté en note.
2. L'auteur paraît lire אָמָן ou אָמֵן comme portent plusieurs éditions.

deuxièmes radicales dans ce type sont régulières comme קַיִץ, עַיִשׁ, אַיִל. יַיִן, שַׁיִת, זַיִת. L'*i* de יַתִּיץ peut d'ailleurs être pour un *é* (יתֵּיץ).

פַּעִּיל. — Le type פַּעִּיל avec un *daghesch* dans le ע comprend les mots comme פַּטִּישׁ, לַפִּיד, סַפִּיר, כַּשִּׁיל, הַטִּיל. Dans cette forme rentrent aussi צַפִּיחִית et les qualificatifs כַּבִּיר, אַבִּיר, שַׂגִּיא, אַדִּיר, הָעַלִּיזָה (Soph. II, 15), עַלִּיזֵי (ib. III, 11).

פִּעִּיל. — Le type פִּעִּיל avec un *hirêq* sous le פ et un *daghesch* dans le ע comprend par exemple : חִתִּיתָם (Ez. XXXII, 24) dont le type, à la vérité, pourrait être aussi פִּעְלִית [1], car le *daghesch* dans le ת témoigne de l'absorption du ת deuxième radicale. Mais comme התיתם (ibid. 25) est masculin, * le type פִּעִּיל s'y applique mieux que celui de פִּעְלִית. Il se peut que [2] le type de עִלִּית soit également פִּעִּיל, le [3] ת remplaçant le ה de la racine עלה, comme nous l'avons dit pour צַפִּית. Dans ce cas, on raisonnerait sur עִלִּיּוֹת (Jos. XV, 19) [4] comme nous avons fait sur מלכיות disant que le י *daghessé* remplace deux י, l'un de prolongation, l'autre remplaçant le ת de עִלִּית. Le type serait donc פִּעִּלִּית. Dans cette forme rentrerait בְּצִפִּיָּתֵנוּ (Lam. IV, 17) où le י de prolongation s'est combiné avec le י qui remplace le ה troisième radicale (de la racine צפה).

פְּעִיל. — Le type פְּעִיל avec un *chevâ* sous le פ comprend les mots comme שְׁבִית, כְּפִיר [5], חֲנִית, בְּלִיל, דְּבִיר, שְׁחִין, חֲזִיר, בְּעִיל où le ת remplace le ה troisième radicale. Quant à שְׁבִי (Jér. XXX, 16), il comporte la même explication que précédemment עני. Dans cette forme rentrent aussi כְּפִירָה, שְׁבִיבָה, קְשִׁיטָה. Il en est probablement de même de גְּדִי, צְבִי, אֲרִי, et la preuve c'est qu'au féminin on dit צְבִיָּה et גְּדִיָּה sur le type פְּעִלָּה en absorbant le י de prolongation dans le י [6] de la racine : גְּדִיֹּתַיִךְ (Cant. I, 8). Quant à אֲרָיִים, צְבָיִים, גְּדָיִים et אֲרָיוֹת, ils se sont formés par suppression du י de prolongation du singulier. Comme qualificatif (je citerai) גְּבִיר.

פֵּעִיל. — Le type פֵּעִיל avec un *tséré* sous le פ comprend חֵזִיר, שֵׂעִיר, רֵעִי, לֵוִי.

פּוֹעִיל. — Le type פּוֹעִיל comprend par exemple אוֹפִיר, אוֹבִיל, אוֹבִיר, דּוּכִיפַת, דּוּבְיָה où le י de prolongation s'est contracté avec le י troisième radicale ainsi que dans תּוּשִׁיָּה, תְּפִנֵּי, תּוֹמִיךְ גּוֹרָלִי

1. R. פִּעִּילִית.
2. Suppléé d'après R.
3. Texte du R. fautif.
4. Les éditeurs du R. citent Jérémie XXII, 14 où il y a עֲלִיּוֹת, ce qui est évidemment une erreur.
5. R. כפּיר.
6. R. ביאר.

(Ps. xvi, 5) analogue, pour le sens, à מנת חלקי (ibid.); enfin les qualificatifs דְּמִיָּה (Ps. lxv, 2) et פְּרִיָּה.

פִּעְלָל. — Le type פִּעְלָל avec ל redoublé pour obtenir (la forme quadrilittère) de גִּזְבָּר[1] comprend, par exemple, le qualificatif פִּרְחָח.

* פִּעְלוֹל. — Le type פִּעְלוֹל avec redoublement du ל comprend, par exemple, נִיצוֹץ et נִיחֹחַ[2].

פַּעְלוּל. — Le type פַּעְלוּל avec un *pathaḥ* sous le פ et redoublement du ל comprend, par exemple, נַאֲפוּפֶיהָ (Os. ii, 4), קִבְּצוּ פָּארוּר (Joël ii, 6) dérivé de פאר, bien que le א n'ait pas de voyelle, et ayant le même sens que אספו נגהם (ibid. 10), comme je l'ai expliqué dans mon *Annotateur*; de plus שַׁעֲרוּרָה, שַׁעֲרוּרִת et le qualificatif גַּבְנוּנִים formé peut-être sur le type פַּעְלוּנִים. Le même type *daghessé* se rencontre dans שַׁבְּלוּל; celui de פַּעְלוּל dans חֲבַקּוּק; celui de פַּעְלִיל redoublé dans סַגְרִיר et le qualificatif חַכְלִילִי; celui de פַּעְלָל redoublé dans le qualificatif אֻמְלָל.

פְּעֻלָּה. — Le type פְּעֻלָּה se rencontre dans le qualificatif[3] עֻלְפֶּה dérivé du verbe התעלף, et dans le substantif תָּפְתֶּה dérivé de תֹּפֶת. Nous en avons donné l'explication dans notre Dictionnaire.

פִּעְלֶה. — Le type פִּעְלֶה avec un *i* sous le פ comprend, par exemple, לִבְנֶה semblable à l'arabe לבני qui désigne un grand arbre. * Il se peut que אַרְיֵה appartienne au même type[4] ainsi que le qualificatif צִחֵה où (la deuxième radicale), si ce n'était pas un ח, serait *daghessée*, parce qu'il y a contraction, la racine étant celle de צחיחה (Ps. lxviii, 7). Au même type appartient peut-être aussi le nom אִשָּׁה.

פָּעוֹל. — Le type פָּעוֹל avec un *hôlèm* comprend, par exemple, עָרֹב, בָּחוֹן, אֲגוֹרָה; les qualificatifs נָקֹד, יָתוֹם, חָסֹן, אָדֹם et עָרוֹם.

פָּעוּל. — Le type פָּעוּל avec un *chourêq* comprend, par exemple, אָלוּשׁ, חָבוּל, חָרוּל La preuve que חָרוּל est bien de ce type et non du type *daghessé* תַּנּוּר, עַמּוּד, comme certains le pensent, c'est le pluriel חֲרֻלִּים avec *chevâ-pathaḥ* sous le ח, or si le ר devait en principe avoir un *daghesch*, la voyelle du ח serait un *pathaḥ* comme dans עַמּוּדִים et תַּנּוּרִים, ou un *qamets* pour remplacer le *daghesch* que n'admet pas le ר. Comme qualificatifs: שָׁרוּעַ, קָלוּט, טָלוּא, עָרוּם, חָרוּץ. Dans cette forme rentrent aussi

1. R. זבבר au lieu de גזבר, ce qui donne un contresens.
2. Suppléé d'après R.
3. Suppléé d'après R.
4. Suppléé d'après R.

גְבִירָה, חֲלוּשָׁה, גְּבִילָה, עֲזוּבָה (Is. vi, 12). En fait de mots à troisième radicale faible, il y a la forme allégée par abréviation אַחְוָ qui régulièrement devrait suivre le type פְּעִיל, mais il a été allégé. Il est possible ausssi qu'il ne soit pas une forme allégée de פְּעִיל, mais qu'il appartienne au type אֲרֻךְ, le ו s'étant amolli et la pénultième ayant été marquée d'un *qibouts* pour faire ressortir la vocalisation du ו, car le *qibouts* tient du ו. Il se peut aussi que ce soit un type à part, différent et de celui de אֲרֻךְ et de celui de פְּעִיל allégé. Une forme analogue à celle de פְּעִיל est celle de שִׁרְיֹחֶן (Jos. xix, 6) dont le type serait פְּעִילֶן.

פִּעּוּל. — Le type פִּעּוּל avec un *ḥôlèm* ou un *chourêq*, un *ḥirêq* sous le פ et un *daghesch* dans le ע comprend, par exemple, רִקֻּחִים, צִפּוּי, שִׁקּוּץ, סִפֻּן, קִשֻּׁאִים, פִּגּוּל, צִנּוֹר, כִּיּוֹר, קִבּוֹשׁ, צִפּוֹר, בִּנּוֹר, נִחֻמִים, חִתּוּל, קִבּוּץ. A ce type appartient שִׁבֹּלֶת dont le ו[1] tombe au pluriel et est indiqué par un *qamets*, exemple : שִׁבֳּלִים (Gen. xli, 5), qui peut se supprimer à son tour comme dans שִׁבְּלֵי (Zach. iv, 12), soit par euphonie, soit à cause de la différence d'acception. Comme qualificatifs du même type, citons : לִמֻּדִים, שִׁכֻּלַיִךְ (Is. xlix, 20), יִלּוֹד, שִׁכּוֹר, גִּבּוֹר. Sur le qualificatif עֵירֹם nous avons deux systèmes : 1° le rattacher à notre type *daghessé*, ce que confirme le pluriel עֵירֻמִּים (Gen. iii, 7) où la voyelle du ע reste telle quelle ; 2° l'assimiler à עָרוֹם (Job xxvi, 6) malgré le changement de la voyelle. C'est ainsi que R. Yehouda compare נֵעוֹר (Zach. ii, 17) à נָאוֹר (Ps. lxxvi, 5) et que nous comparerons, nous, à יָכֹל (Gen. xlv, 1). צִמֻּקִים (II Sam. xvi, 1) est un qualificatif pris absolument. Dans cette catégorie rentre encore בִּקֹּרֶת et avec l'addition d'un *noun* צִפָּרְן.

פְּעוּל. — Le type פְּעוּל léger[2] avec un *ḥôlèm* ou un *chourêq* comprend, par exemple, אֱבוּס, אֵמוּן, אֵסוּר[3] ,אֱזוֹר, אֵפוֹד, peut-être aussi עֵירֹם (Deut. xxviii, 48), le qualificatif אֵמֻן et (son pluriel) אֱמוּנִים (Ps. xxxi, 24). Ce type se retrouve aussi abrégé avec la troisième[4] radicale faible dans le nom de lieu שֵׂכוּ (I Sam. xix, 22).

פַּעּוּל. — Type פַּעּוּל avec un *pathaḥ* sous le פ, un *daghesch* dans le ע et un *ḥôlèm* ou un *chourêq*. Exemples : רַתּוֹק, כַּפּוֹן, טַבּוּר, מַלּוּחַ [qui désigne, ce me semble, l'herbe appelée en arabe מלّאח et qui a une saveur salée, au dire de la plupart des voyageurs], תַּנּוּר, חַבּוּק, עַזּוּר. Dans cette forme rentrent חַבּוּרָה, בַּצֹּרֶת, כַּפֹּרֶת,

1. C'est-à-dire le *ḥôlèm*.
2. C'est-à-dire dérivé du *qal*.
3. R. omis.
4. R. deuxième.

פָּרֹכֶת qui n'est pas *daghessé* à cause du ר, les qualificatifs בַּטֻּחוֹת (Job xii, 6) signifiant : « des demeures paisibles » [cf. ובמשכנות מבטחים (Is. xxxii, 18)]; קַשֻּׁבוֹת, אַלּוּף, קַנֹּא, חַנּוּן, רַחוּם, שַׁכּוּל, pluriel שַׁכֻּלוֹת, חַלֻּקֵי (I Sam. xvii, 40). On peut assimiler à cette espèce שָׂרוֹקֵן en expliquant l'absence de *daghesch* par le voisinage du ר. Il convient aussi de ranger dans cette classe בָּחוּר (Ez. ix, 6), le ב ne subissant pas de changement (en *chevâ*) au pluriel ni à l'état de régime. Quant à בְּחוּרֵי ישראל (I Sam. xxvi, 2), c'est un participe pluriel dont le singulier est בָּחוּר (Ex. xiv, 7) et il signifie : « l'élite d'Israël ».

פְּעוֹל. — Le type פְּעוֹל avec un *hôlèm* ou un *chourèq* comprend, par exemple, שְׂאֹר, יְאֹר, עֲבֹט, כְּלוּב, כְּרוּב, כְּתוּר, צְפוֹי. Dans cette forme rentrent probablement גְּבוּרָה, חֲלוּשָׁה, נְטֻפָּה, קְטוֹרָה et leurs pareils. Y appartiennent également כְּתֹבֶת, כְּתֹנֶת, קְטֹרֶת, נְחֹשֶׁת, צְלֹחִית, זְכוּכִית qualificatif pris absolument, et כְּלוּבַי (I Chr. ii, 9). Il y a lieu d'y joindre פְּדוּת, כְּסוּת, זְנוּת, רְאוּת (Eccl. v, 10) mots où le ת remplace un ה, * et l'attribut אלוה מתימן יבא (Hab. iii, 3)[1].

פְּעַלְתָּא. — Sur פְּעַלְתָּא se forme נְחֶשְׁתָּא, et sur פְּעַלְתָּן l'adjectif absolu נְחֻשְׁתָּן.

פִּיעוֹל. — Le type פִּיעוֹל avec l'addition d'un י destiné peut-être à l'assimiler aux quadrilittères tels que גִּבְעוֹל et גִּלְבֹּעַ, comprend, par exemple, קִיטוֹר, צִינֹק, שִׁיחוֹר, שִׁלֹּחַ, כִּישׁוֹר, תִּמּוֹרֹת.

עֲפוּל. — Sur עֲפוּל, type renversé de פְּעִיל, est formé יְקוּם dérivé, selon moi, de קָם, de sorte que כָּל הַיְקוּם (Gen. vii, 4) signifie : « tout ce qui est debout » dans le monde, c'est-à-dire tous les êtres. C'est un qualificatif absolu * dont la forme primitive était קְיוּם[2].

פְּעֻלָּה. — Type פְּעֻלָּה avec un *daghesch* dans le ל et un *qibouts* sous le ע. Exemples : סְגֻלָּה, עֲבֻדָּה, אֲלֻמָּה, כְּבוּדָּה (Jug. xviii, 21), אֲגֻדָּה, les qualificatifs אֲדֻמָּה, עֲקֻבָּה, עֲבֻתָּה. כְּבוּדָּה. Ce type affecte aussi la forme פְּעִלָּה avec un *i* sous le ע et un *daghesch* dans le ל. Exemples : שְׁבִטָּה, קְהִלָּה; *item*, la forme פְּעִלּוֹת avec un *i* sous le ע et un *daghesch* dans le ל. Exemple : כְּלִמּוּת; enfin, la forme פְּעֻלֶּת, exemple : כְּבֻדֶּת.

פְּעִילֶת. — Le type פְּעִילֶת avec un י et le ל non *daghessé* comprend, par exemple, פְּקִדֶּת, כְּרִיתֻת, בְּרִירִית, הֲרִיסֻת, עֲלִיצֻת.

פַּעְלוּת. — Le type פַּעְלוּת avec un *pathah* sous le פ comprend, par exemple, עַבְדוּת, מַרְדוּת, מַלְכוּת, יַלְדוּת, פַּחְזוּת, חַיּוּת (II Sam. xx, 3), בַּצְלוּת.

1. R. omis. | 2. R. omis.

פִּעְלוּת. — Le type פִּעְלוּת avec un *i* sous le פ et le ע non *daghessé* comprend, par exemple, רִפְאוּת, סִכְלוּת, שִׁפְלוּת. Ce type se rencontre aussi avec un *daghesch* dans le ע comme עִקְּשׁוּת.

פַּעְלָנוּת. — Sur le type פַּעְלָנוּת avec un *qamets* long sous le ל se forment, par exemple, אַלְמְנוּת (II Sam. xx, 3), אַלְמְנוּתַיִךְ (Is. liv, 4) qui sont à l'état de régime, et dans notre langue populaire רַחֲמָנוּת. Le sens de אַלְמְנוּת חַיּוּת, d'après la circonstance, est : « veuves pendant la vie », c'est-à-dire veuves du vivant de leurs maris, parce qu'elles vécurent séparées d'eux. On trouve également la forme פַּעְלוּת avec un *pathaḥ* sous le ע et un *daghesch* dans le ל comme פַּתְיוּת ; la forme פַּעֲלִילוּת comme חֲכִלִילוּת * et la forme פַּעְלְלוּת comme קוֹמְמִיּוּת.

פּוֹעַל. — Exemples : חוֹקֵק et חוֹקְקָה[1].

פֻּעַל avec *daghesch* (dans le ע) comprend, par exemple, כֻּתֹּנֶת et encore, selon moi, סֻבֳּלוֹ (Is. ix, 3) dont le ב porte un *qamets* parce qu'on en a supprimé le ֹ[2] comme on l'a fait pour שִׁבֳּלִים, pluriel de שִׁבֹּלֶת ; car l'état absolu est naturellement סֻבּוֹל. A ce type appartiennent probablement גֻּנֹּב (Gen. xl, 15), עֻנּוֹתִי (Ps. cxxxii, 1) dont le ת remplace le ה troisième radicale (de la racine ענה) et סֻבְּכוֹ (Jér. iv, 7)[3] dont on a supprimé le *qibouts*, comme on l'a supprimé de כֻּתֳּנוֹת en disant כֻּתְּנֹתָם (Lév. x, 5), car le singulier est כֻּתֹּנֶת. Sur ce type se forme aussi עֻבּוֹת.

פְּעַלְעַל. — Ce type comprend des qualificatifs ordinaires ou absolus, tels que יְרַקְרַק, אֲדַמְדָּם, אֲדַמְדֶּמֶת, עֲקַלְקַלּוֹת, חֲלַקְלַקּוֹת, הֲפַכְפַּךְ.

פְּעַלְעִיל. — Ce type comprend les qualificatifs אֲפַסְפְּסֻף et שְׁחַרְחֹרֶת ; de même פְּקַח־קוֹחַ, véritable substantif, divisé en deux parties, mais qui en réalité ne forme qu'un mot. Le poète s'est donc trompé en le traitant comme deux mots dans ce vers :

יען לכל דורש ,היה נר ונברש .באר ויפרש ,ויפקח קוחי.

פְּעַלְעֵל. — Exemple de ce type : יְפֵה־פִיָּה qui, lui aussi, s'écrit en deux mots. C'est pourquoi le ה troisième radicale ne s'est pas changé en י comme son analogue, mais s'est conservé à la fois dans l'écriture et dans la prononciation. En réalité c'est un seul mot, un qualificatif, dont la deuxième et la troisième radicale ont été redoublées et où le ו de prolongation a été absorbé dans la troisième radicale redoublée. * La

1. Suppléé d'après R.
2. C'est-à-dire le *ḥôlèm*.
3. Dans nos éditions généralement sans *daghesch*.

forme régulière serait donc יְפִיפִיָּה sur le type פְּעַלְעִילָה, mais on n'a pas, selon la méthode habituelle, changé le ה en י, tandis qu'on a absorbé le י de prolongation dans la troisième radicale redoublée changée en י et qui pour cette raison a été *daghessée*[1].

פְּעַלְנִית forme adverbiale, qui se rencontre dans אֲחֹרַנִּית, קְדֹרַנִּית.

פִּעְלוֹן. — Exemples de ce type : זִכְרוֹן, פִּתְרוֹן, שִׁבְעוֹן, חֶבְרוֹן, גִּיחוֹן, פִּישׁוֹן, זִפְרֹנָה. La racine de פִּישׁוֹן est, selon moi, l'araméen פּוּשׁ qui marque l'*abondance* ; גִּיחוֹן me paraît dériver de יָגִיחַ (Job xl, 23), מֵגִיחַ (Jug. xx, 33), dont le sens est : *sortir impétueusement* ; ce sont deux adjectifs pris absolument ; plus les véritables qualificatifs : זִדוֹנִים, תִּיכוֹן, עֶלְיוֹן, אֶבְיוֹן, שִׁלְטוֹן, רִאשׁוֹן, חִיצוֹן. Le type פִּעְלוֹן se trouve aussi avec un *daghesch* dans le ע. Exemples : קִמָּשׁוֹנִים, שִׁבָּרוֹנָה, קִלָּשׁוֹן, גִּבָּתוֹן, גִּנְּתוֹן et le qualificatif יִדְּעֹנִי. Il se rencontre également avec un *pathah* sous la première radicale ; exemples : הַלּוֹן, אַגְמוֹן, שַׁלְמֹנִים [dérivé, selon moi, de la même racine que מְהִלֹּת (Is. ii, 19), חליל (Targoum, Ex. xxvii, 8), הלולים הלולים (Talmud et Rituel)] et conséquemment du type פַּעְלוֹן. Le ל y est en place de deux ל dont le premier a été absorbé par le second, et la forme complète serait חַלְלוֹן, analogue à חַצְצוֹן (Gen. xiv, 7) ; plus les qualificatifs אַדְמֹנִי et גַּבְנֻנִּים. En fait de mots à deuxième radicale faible, il y a זָדוֹן, et en fait de mots à troisième radicale faible, il y a קָלוֹן, גָּאוֹן. A cette forme appartiennent חַשְׁמַנָּה, צַלְמֹנָה, עַבְרֹנָה. On trouve aussi le type פַּעְלְמוֹן, exemple : דַּרְכְּמוֹנִים.

פַּעְלוֹן. — Exemples du type פִּעָלוֹן avec un *hirèq* sous le פ et un *qamets* sous le ע : שִׁבָּרוֹן, עִוָּרוֹן, שִׁדָּפוֹן, יֵרָקוֹן[2], גִּלָּיוֹן, קִנָּמוֹן ; avec un *pathah* sous le פ : אַלֹּון, שַׁבָּתוֹן, לַשְׁרוֹן et peut-être aussi חַנָּתוֹן.

פַּעָלוֹן. — Exemples de ce type : לְבָנוֹן, כִּסָּלוֹן nom verbal dérivé de ילבינו (Is. i, 18), car cette montagne est blanche par suite de la neige qui la couvre ; גאיונים bien que la voyelle de la deuxième radicale soit différente. La racine de ce mot est גאה et il signifie les *grands* ; c'est un adjectif. Les Massorètes l'entendent autrement, puisqu'ils font cette remarque : « גאיונים écrit en un seul mot doit se lire comme deux. » Mais mon opinion est telle que je l'ai dit.

פַּעַלּוֹן avec un *daghesch* dans la troisième radicale, exemple : אֲבַדּוֹן qui s'allège quelquefois en אֲבַדֹּה (Prov. xxvii, 20) sur פַּעַלּוֹ[3] par suite de la chute du נ.

1. R. omis.
2. R. omis.
3. D'après nos éditions, il faut prononcer, ici aussi, אבדון. L'auteur paraît avoir lu אבדו comme l'indiquent certaines éditions citées par Norzi.

פִּעְלוֹן avec un *i* sous le ע. Exmple : מְגִדּוֹן (Zach. XII, 11) qui se trouve aussi écrit sans נ : מְגִדּוֹ (Jos. XII, 21 et *passim*).

* פְּעִילוֹן. — Exemple : יְשׁוּרוּן qui est un adjectif absolu[1].

פִּעְיוֹן[2]. — Exemple : אֲבִיּוֹנָה où le י de prolongation a été absorbé par le י troisième radicale, car ce mot est de la même racine que תֹאבוּ (Is. I, 10), comme je l'expliquerai. Ce type se présente sous la forme פִּעְלְיוֹן[3] dans קִיקָיוֹן.

פַּעְלָן. — Exemple : גַּרְזֶן car ce mot dérive de נגרזתי (Ps. XXXI, 23) qui signifie : « j'ai été retranché », comme נגזרתי dont il est la métathèse.

פַּעְלַנְיָה[4]. — Exemple : חֲבַצִּנְיָה (Jér. XXXV, 3) dont le type peut être aussi פַּעַלְלְיָה, si c'est un quadrilittère comme חֲבַצֶּלֶת.

* פִּעְלָתוֹן. — Exemple : פִּרְעָתוֹן (Jug. XII, 15)[5].

פִּעְלָן. — Le type פִּעְלָן avec un *chébèr* (c'est-à-dire *i* ou *ê*) ou un *pathaḥ* sous le פ comprend, par exemple, יִתְרָן, זִכְרוֹן, כִּבְשָׁן, שִׁפְטָן, עִינָן, אִבְצָן, קָרְבָּן, לְאֵיתָנוֹ (Ex. XIV, 27), עִזָּן adjectif absolu, בִּיתָן (Esth. VII, 7) adjectif propre qui qualifie un mot sous-entendu, tel que חצר ou autre semblable. (Sont encore adjectifs) : אֵיתָן, נַעֲמָנִים, רַעֲנָן, רַעֲנָנָה, אַלְמָן, וְהַחֲבִינוֹת. Si, dans plusieurs de ces mots, la première radicale porte un *pathaḥ*, cela tient peut-être à ce qu'elle est gutturale ou suivie d'une gutturale. J'ai classé יִתְרָן dans le type פִּעְלָן et non dans celui de יִפְעָל bien que ce nom commence par une lettre servile, et cela pour deux motifs : premièrement, parce que je le dérive de יתר (Gen. XLIX, 3) ; ensuite, parce que nous trouvons ailleurs (I Chr. VII, 37) le même nom d'homme יתרן, transformé au verset suivant en יתר ; d'où il suit que le י y est radical. Il est probable que dans cette forme rentre חֶלְבְּנָה ainsi que בִּנְיָן, קִנְיָן, et עִנְיָן, et cela, abstraction faite de l'opinion de R. Yehouda qui considère le נ final de ces mots comme la réduplication de la deuxième radicale, ce qui, selon sa théorie, donnerait le type פִּעְלָע, sur הגיגי. Cette opinion est admissible, mais moi, je penche, au sujet de ces mots, pour le type פִּעְלָן plutôt que pour celui de פִּעְלָע, et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est le changement du נ en ה dans בִּנְיָה (Ez. XLI, 13) substitué à בִּנְיָן (ibid. 12 et 15), changement qui prouve que le נ est comme le ה une lettre additionnelle.* Toutefois le type de בִּנְיָה est פִּעְלָה[6].

1. R. omis.
2. R. פִּעְלוֹן.
3. R. פִּיעְלְיוֹן.
4. R. פַּעְלַנִיה.
5. Suppléé d'après R.
6. R. omis.

פֻּעְלָן. — Le type פֻּעְלָן avec un *o* ou un *ou* sous le פ comprend, par exemple, קָרְבָּן ou קֻרְבַּן (Néh. xiii, 31), שֻׁלְחָן.

פֻּעְלָם. — Le type פֻּעְלָם avec un *o* ou un *ou* sous le פ comprend, par exemple, אֻבְנָם, אָבִנָם, כָּלְעָם et aussi יוֹמָם (= יָמָם) qui peut, il est vrai, être aussi une forme redoublée appartenant au type פֻּעְלָל comme אֻמְלָל.

פִּעְלָם. — Le type פִּעְלָם, le plus souvent avec un *chébèr* (*i* ou *é*) sous le פ comprend, par exemple, רֵיקָם, חִנָּם dérivé, selon moi, de חנן « gratifier, donner pour rien »; de même כִּנָּם (Ex. viii, 14) où l'addition du ם, ainsi que dans חנם et ריקם, indique un sens adverbial; il peut en être de même de דומם (Is. xlvii, 5) puisque le ו y est deuxième radicale, mais où le ם peut aussi remplacer un ה féminin [cf. דומה Ps. xciv, 17]. Quant à דוּמָם (Hab. ii, 19 et Lam. iii, 26), il est du type פּוּעָל.

פִּעְלוֹם. — Le type פִּעְלוֹם comprend, par exemple, פִּתְאוֹם dont le ם est adverbial, ainsi que כִּלְכּם (II R. xxiii, 13) adjectif absolu, et שִׁלְשׁוֹם, adjectif propre.

פֻּעְלִי. — Des exemples du type פֻּעְלִי avec un *qibouts*, c'est-à-dire, un *o* ou un *ou* sous le פ sont עָמְרִי, חָפְנִי, וְפִּסִּי הַבְּנִים, יָגְלִי; de même נָעֳמִי sauf que le *qibouts* du נ a passé au ע; le qualificatif נָכְרִי, pluriel נָכְרִים. Dans cette forme rentrent תָּבְנִית, גִּבְרִית, בֹּרִית dont le ר devrait en principe être *daghessé* comme dérivant du géminé יִתְבָּרְרוּ (Dan. xii, 10), le *daghesch* étant tombé par euphonie, le *qamets* (*o* bref) s'est allongé en *ḥôlèm*, selon la théorie de R. Yehouda sur la transformation du *daghesch* de בֹּרִת (Gen. xxvi, 35). Ce type se trouve aussi avec des voyelles autres que *qamets*. Exemples : לִבְנִי, שִׁבְעִי, כַּרְמִי, פַּלְטִי, תִבְנִי, זִמְרִי, נַחְבִּי, גַּדִּי (= גַּדְדִי) et l'adjectif absolu שֶׁבְיִ.

פָּעְלִיָּה avec changement éventuel du ה en ת. Exemple : תַּחְתִּיָּה et תַּחְתִּית, au pluriel תַּחְתִּיּוֹת. De ce genre est aussi, selon moi, דָּלִיּוֹתָיו (Ez. xvii, 23) dont le singulier est דָּלִיָּה pour דַּלְיָּה sur la forme תַּחְתִּיָּה dont le premier י devenu quiescent a cédé sa voyelle au ל et a été ensuite supprimé, d'où le pluriel דָּלִיּוֹתָיו. Un adjectif (de ce type) est הָרִיּוֹתָיו (Os. xiv, 1).

פַּעְלַי. — Le type פַּעְלַי avec un *pathaḥ* sous le ל et un *pathaḥ* ou un *chébèr* sous le פ comprend פַּעֲרַי, הֶצְרַי, הַדַּי, שַׁבַּי, רדי, בִּהֲרַי, נַחֲרַי, כִּילַי, כֵּלַי, אחרַי (Prov. xxviii, 23) que j'explique ainsi : « Celui qui réprimande l'homme *rétrograde* trouvera plus de faveur que celui qui use à son égard de dissimulation. »

פעלית sans *qamets*, exemple : אַחֲרִית; et (avec *qamets*), exemple : גְּוִית dont le ו devrait en principe avoir un *daghesch*, mais celui-

ci a été supprimé par euphonie, car le mot dérive, selon moi, de נְגֹזוּ (Nah. I, 12) qui signifie « couper » et non « passer » comme certains le pensent. Le sens de גָּזִית est donc « taille des pierres, coupe. » La preuve en est לא תבנה אתהן גזית כי חרבך הנפת (Ex. xx, 25) « Ne le bâtis pas en גָּזִית, car tu as employé pour elle ton fer » ; ainsi, une pierre équarrie et taillée avec le fer. D'ailleurs ce sens de la racine גזז ne s'éloigne pas de celui qu'elle a dans II Sam. xiii, 24 ; Job I, 20 ; Jér. vii, 29 où elle signifie également « couper ». Enfin, il est des cas où la plupart des savants arabes appliquent la même racine à toute espèce de coupe. Ce type existe aussi sous la forme פִּעְלִית avec un *hirèq* sous le פ, exemple : חִתִּית et probablement aussi עִלִּית (Jug. I, 15), car l'acception de ce dernier se retrouve dans la racine עלל comme je l'expliquerai en son lieu.

תַּפְעוּל[1]. — Exemples : תִּירוֹשׁ et le qualificatif תִּינוֹק, forme dans laquelle rentre également תִּלְבֹּשֶׁת.

תִּפְעָל. — Exemples : תִּדְהָר et l'adjectif absolu תֵּימָן dérivé de יָמִין. Dans cette forme rentrent תִּפְאָרָה, תִּפְאֶרֶת, תִּפְלַצְתְּךָ (Jér. xlix, 16) dont l'état construit manque, mais qui, analogue à תִּפְאַרְתְּךָ (Jug. iv, 9) doit venir de תִּפְלֶצֶת = תִּפְאֶרֶת ; le qualificatif תּוֹשָׁב (= תֵּישָׁב) ; à ce modèle appartient aussi, selon moi, תֶּבֶל dont la forme normale serait תִּבְלָל dérivé de יתבולל (Os. vii, 8) et de בלל (Gen. xi, 9) qui marquent *corruption* et *altération*. R. Yehouda s'est trompé en le rapportant au type אֶרֶץ. Un autre mot provenant d'un verbe géminé est, selon moi, תֶּמֶס pour תִּמְסָס dérivé de מסס (cf. Is. x, 18 et Jos. vii, 5). On trouve aussi la forme תִּפְעַל dans תְּלַשָּׂר, nom de ville.

תִּפְעֹל. — Exemples : תְּאַשּׁוּר, תִּבְלֹל.

תַּפְעִיל. — Exemples : תַּרְשִׁישׁ, תַּכְרִיךְ, le qualificatif תַּלְמִיד. Dans cette forme rentrent תַּאֲנִיָּה, תַּרְבִּית, תַּכְלִית et autres mots de ce genre où le ת remplace un ה.

תַּפְעֵל. — Exemple : תַּשְׁבֵּץ auquel on peut joindre תּוֹכֵחָה, תַּרְדֵּמָה (= תֵּיכֵחָה) ; ce dernier toutefois est peut-être comparable à תֵּישָׁב.

תַּפְעֹלֶת se rencontre dans תְּקוֹמְמֶיךָ (Ps. cxxxix, 21) et תְּחוֹלֲלְכֶם (Is. li, 2) qui sont tous deux des adjectifs.

תַּפְעוּל. — Exemples : תַּעֲנוּג, תַּמְרוּק, תַּחֲנוּנִים, תַּהְפֻּכוֹת, תַּחֲלֻאֶיהָ (Deut. xxix, 21). Dans cette forme rentrent תַּעֲלֻמָה, les qualificatifs תַּעְתֻּעִים, תַּהְלֻכֹת, תַּעֲרֻבוֹת. Il me semble probable que תַּחֲלוּאֵי (Jér. xiv, 18) est un adjectif et non pas un nom comme תחלואיה. Dans

1. R. texte imprimé פִּיעוּל, mais mss. *a* et *b* תפעול régulièrement.

cette forme rentrent encore תַּרְבִּית, תַּזְנִית et tous les mots semblables où le ת remplace un ה.

יַפְעוֹל avec un *ḥôlèm* ou un *chourêq*. Exemples : יַהְלֹם, יַנְשׁוּף, יַלְקוּט.

יִפְעָל. — Exemples : יִצְהָר, יִשְׁבָּק, יִדְבָּשׁ, יִשְׁבָּא, יִבְחָר, יִגְאָל, יִדְלָף, יִצְחָק. Dans cette forme rentrent יִדְאָלָה, יִזְרַחְיָה. Sous la forme יִפְעָלִי, nous trouvons יְאַתְרַי.

יְפוּעָל[1]. — Exemples : יְרֹחָם, יְפֻנֶּה.

יִפְעִילָה avec un *ḥirèq* sous le י, exemple : יִזְלִיאָה, nom d'homme.

יַפְעֹל et יַפְעֹלָה. — Exemples : יַעֲקֹב, יַעֲקֹבָה dont le י porte un *pathaḥ* à cause du ע qui suit, car c'est la forme d'un futur comme יַעֲמֹד.

יַפְעֵל. — Exemples : יַעֲזֵר et יַפְלֵט.

מַפְעֵל. — Exemples : מַשְׁעֵן, מַרְבֵּק, מַכְבֵּר, מַכְתֵּשׁ, מַזְלֵג, מַרְצֵעַ, מַלְבֵּן, מַשְׁעֵנָה, מַסֵּה, מַטֶּה ; de même מַדְרֵגָה, מַכְשֵׁלָה, מַשְׁטֵמָה, מַכְפֵּלָה, מַרְחֶשֶׁת, מַחְבֶּבֶת ; en outre מַתַּת régulièrement מַנְתֶּנֶת, car ce mot vient de נתן dont on a assimilé le premier נ et supprimé le second par euphonie, מוֹקֵשׁ, מוֹפֵת, מוֹעֵד[2] et le qualificatif מַמְזֵר.

מַפְעָל. — Exemples : מַרְבַדִּים, מַשְׁאַבִּים, מַדָּע, מַצָּב, מַתָּן, מַלְמַד, מַטְעַמִּים, מַנְעַמִּים, le qualificatif מַלְאָךְ, pluriel מַלְאָכִים ; l'existence du *daghesch* au pluriel de certains des mots de cette espèce, et son absence dans certains autres, n'ont d'autre cause que l'euphonie. מַמְלָכָה, מַצָּבָה rentrent aussi dans cette forme, qui s'allège quelquefois en prenant un *cheva-pathaḥ* sous la deuxième radicale, exemple : מַרְעֲלָה, nom de lieu[3].

מִפְעָל avec un *ḥirèq* sous le מ. Exemples : מִשְׁכָּב, מִשְׁכָּן, מִכְמָשׂ, מִכְלָה dont le ה tient lieu d'un א, car le pluriel en est מִכְלָאוֹת, de plus מִפְלֶצֶת, מִסְגֶּרֶת, מִפְשָׂעָה, מֶרְכָּבָה, מֶמְשָׁלָה, מִלְחָמָה. Dans cette forme rentrent מוֹרָשׁ et מוֹרָשָׁה et leurs analogues, ainsi que מַחֲנֶה, מִבְנֶה[*] dont le מ porte un *pathaḥ* à cause du *ḥèth*[4] ; les qualificatifs מִכְלָל pour מִצְלָל qui, comme מִכְלָל qualificatif dérivé de כָּלְלוּ (Ez. xxvii, 4), est de la même racine que צללים (Cant. ii, 17) et צללו (Néh. xiii, 19), מִשְׁבָּר dans le sens de שבר (I Sam. xxviii, 2). A cette forme appartiennent encore les qualificatifs מֶלְצָר, מִצְעָר, מִצַּל, מוֹשַׁב, מוֹרָא (II Sam. ix, 12) qui se traduit par « ceux qui habitent », מוֹלֶדֶת, מוֹדַעְתָּנוּ, מוֹדָע, deux mots où le ת est emphatique. De ce type sont les adjectifs et les participes suivants : מִשְׁנֶה, מַעֲנֶה, מַעֲלֶה, מַעֲלָה, מַבְדָּלוֹת, מַשְׁבַּנִּים, מַחְלְבִים, מַעְזְרִים.

1. R. יְפוּעַל.

2. Pour מוֹעֵד, מוֹפֵת, מוֹקֵשׁ.

3. Le R. ajoute ici דבשת qui n'a aucun rapport avec le type מִפְעַל. Les éditeurs ont pris pour deux exemples une même citation de l'auteur.

4. R. omis.

מִקְשָׁה, מְעַטָּה, מִרְבָּה (Ez. xxiii, 32), attribut féminin se rapportant à כּוֹס. A cette espèce appartient peut-être מְהַגִּים (Is. viii, 19) que nous avons envisagé dans notre *Annotateur*, d'une autre façon plausible aussi, mais moins que la présente. En fait de mots (de ce genre) à deuxième radicale faible, je citerai מִרְעֶה (Is. ix, 16).

מִפְעָל. — Exemples : מִזְבֵּחַ et le qualificatif מִסְכֵּן, peut-être aussi מוֹקֵשׁ et מִפַּת [1] et encore מִבְנֶה, מִקְשֶׁה et leurs pareils. Quant à מֵאִיר et aux noms semblables, à deuxième radicale faible et à première gutturale, ils appartiennent vraisemblablement à la forme מַפְעָל avec un *pathaḥ* sous le מ, ou bien à celle de מִפְעָל avec un *ḥirêq* sous le מ [2]. De ce genre sont les qualificatifs מָעוֹן (Ps. xc, 1) et מְעֹנָה (Deut. xxxiii, 27); mais מָנוֹן et מָנוֹן appartiennent à la forme מַפְעָל avec un *pathaḥ* sous le מ, מָנוֹן étant de la même racine que יִנּוֹן (Ps. lxxii, 17) et נִין (Is. xiv, 22). Ce type revêt la forme מִפְעֶלֶת dans מִסְכֶּנֶת.

מִפְעָל avec ע *daghessé* se rencontre dans מִקְדָּשׁ (Ex. xv, 17), מִטֳּהָרוֹ (Ps. lxxxix, 45) * dont le ט porte emphatiquement un *qamets ḥatouph* [3], et le qualificatif מִנְּזָרַיִךְ (Nah. iii, 17). Il affecte la forme מִפְעָלוֹן dans מִסְדְּרוֹנָה.

מְפַעֵל, avec un *daghesch* dans le ע. Exemples : מְקָרֶה (Eccl. x, 18), מְכַסֶּה (Is. xxiii, 18), מְזַמְּרוֹת [4] (Jér. lii, 18), מְנַקִּית (Nomb. iv, 7), מְבַשְּׁלוֹת et מְבַשְּׁלִים (Ez. xlvi, 23 et 24), c'est-à-dire « les vases de cuisine » désignés tantôt par le féminin מבשלות et tantôt par le masculin מבשלים ; témoin בית (chambre) qui précède ce dernier : en effet, la chambre est celle des vases et non celle des cuisiniers ; ce n'est pas leur demeure pour qu'on puisse la rapporter à eux. Une autre preuve, c'est la construction אלה בית המבשלים où אלה ne peut s'appliquer qu'à מבשלים et non à בית, car אלה ne s'emploie pas pour le singulier, mais pour le pluriel. Dès lors מבשלים ne peut désigner que les *vases* et non les *cuisiniers* ; ce dont témoigne encore le mot suivant שם, qui se rapporte naturellement aux vases et non à la chambre. Quant à l'insertion de בית entre אלה et מבשלים, elle est en effet oiseuse, car si on avait eu en vue la chambre, on aurait dit זה au lieu de אלה. La construction exacte est donc אלה המבשלים, « ce sont là les vases. » A ce

1. Pour מוֹקֵשׁ etc. et non מִקֵּשׁ etc. comme il l'a supposé plus haut.
2. R. texte altéré.
3. R. omis.
4. R. המזרקות qui n'a rien à faire ici. Les éditeurs ont fait confusion entre deux endroits différents de Jérémie.

type appartiennent מִקְטְרוֹת (II Chr. xxx, 14) « les encensoirs » qui servaient au culte de Baal, מְקַדְשֵׁיהֶם (Ez. vii, 24) qui en principe devrait être *daghessé*, mais qui a été allégé; il se peut aussi que le mot ne soit pas daghessable, mais dérivé simplement de la voix *qal*, et on pourrait en dire autant de מְזָוֵינוּ. Quant à l'absence du *daghesch* dans מְקָרֶה, elle est due au ר. De ce type sont encore מְשַׁכֶּלֶת (II R. ii, 21), congénère à שִׁכּוֹל (Is. xlvii, 9), les qualificatifs מְאַמֵּץ = אַמִּיץ « vigoureux », מְמַלֵּא (I Chr. xii, 15) identique à מָלֵא (Jos. iii, 15).

מִפְעָל. — Exemples : מִקְטָר (Mal. i, 11), מֻטֶּה (Ez. ix, 9) « déni de justice » * pour מִנְטֶה [1], מֻטּוֹת (Is. viii, 8), * mot qui peut être de la racine de מלאה מטה, c'est-à-dire de נטה dans le sens de ויט אהלו (Gen. xii, 8), ונטה לו מחוץ למחנה (Ex. xxxiii, 7); mais il peut être aussi le pluriel de וישאהו במוט (Nomb. xiii, 23) avec absorption du *vav* dans le *tèth* et signifier : « et l'extrémité de ses ailes sera », dès lors ce mot n'appartiendrait plus à notre type; pour moi j'incline vers cette manière de voir, car je le compare à בשברי שם את מטות מצרים (Ez. xxx, 18), c'est-à-dire ses armées [2]. מוצק אחד (I R. vii, 37) « une fonte égale », מוצקות (Zach. iv, 2) substantif analogue à יְצֻקָה (I R. vii, 24); מַעֲמָד (Ps. lxix, 3) proprement מִעְמָד conformément à מִקְטָר. Nous avons toutefois sur ce mot une autre hypothèse qu'on verra ailleurs.

מֻפְעָל. — Exemples : מוּסָד (I R. vii, 10) « fondement », מְשֻׁלָּם (Néh. x, 21), מְיֻשָּׁר עַל הַמְּחֻקֶּה (I R. vi, 35) où המחקה signifie l'*entaille*; les qualificatifs מְיֻדָּעִי (Ps. lv, 14) et מְצֹרָע (II R. v, 11), qui peut aussi être un participe passif ou encore le nom de la maladie elle-même (la lèpre).

מַפְעִיל. — Exemples : מַשְׁחִית (Ez. ix, 6; II R. xxiii, 13; Dan. x, 8), מוֹלִיד (I Chr. ii, 29), מַשְׂכִּיל (Ps. xxxii, 1), מַשְׁכִּים (Os. vi, 4) sur lequel je m'étendrai à son article sous la lettre ש, מֵפִיץ (Prov. xxv, 18). Dans cette forme rentre מַשְׂכִּית dont le ת remplace un ה troisième radicale; il en est de même de מַרְבִּית et de מַחֲצִית, de même encore de מַנְגִּינָה. Comme qualificatifs je citerai : מַעֲרִיצְכֶם (Is. viii, 13), « Celui dont vous reconnaissez la puissance [3] »; מְצֵרָה (Jér. xlviii, 41) de צִירִים « les douleurs de l'enfantement », proprement מַצִּירָה, type מַפְעִילָה, * avant d'être devenu défectueux [4], comme מַבִּישָׁה, mais formé d'un

1. R. omis.
2. R. omis.

3. R. ערוצותם pour עריצותי qui répond à l'arabe הֵיבֵתה.
4. R. omis.

masculin מַצִּר, cf. מִפַּר. (Is. xliv, 25) pour מְפִיר, מַשְׂכִּיל (Os. ix, 14), לְמַכְבִּיר (Job xxxvi, 31) qui qualifie אֹכֶל et dont le ל est de ceux qui s'emploient avec les participes.

פַּעַלְתּוֹן. — Exemple : עֲקַלְתּוֹן adjectif dérivé de מְעֻקָּל (Hab. i, 4). On trouve aussi la forme פְּלִילוֹן pour certains mots à deuxième radicale faible que sa faiblesse a fait supprimer. Tel est l'adjectif absolu שְׁפִיפֹן dérivé de שׁוּף (Gen. iii, 15). On rencontre également le type פְּעַעַל avec le ע redoublé. Tel est אֲרַרַט.

פְּעִיעַל. — Exemples : שְׁפִיפָם, חֲצוֹצְרָה, peut-être aussi גְּאִיאֵל ; mais celui-ci peut être un nom composé comme רְעוּאֵל, פְּנוּאֵל.

פְּעֹפֵּל. — Exemple : קְלֹקֵל (Nomb. xxi, 5) qui est selon moi de la même racine que קלל (Ez. i, 7).

פְּעֶלְעוֹן[1]. — Exemple : הַצְלֶלְפּוֹנִי (1 Chr. iv. 3). Mais il se peut aussi que ce mot soit composé, d'une part de הַצְּלָלִים (Cant. ii, 17) et de l'autre de פנה ou de quelque autre mot semblable.

אֶפְתְּעוֹל avec *cheva* sous le ת, exemple : אֶשְׁתְּמֹעַ (Jos. xxi, 14) ; avec *qamets* sous le ת, exemple : אֶשְׁתָּאוֹל (ib. xv, 33). Or il se peut que ce *qamets* ait pour cause le voisinage du א ou au contraire que אשתמוע soit un adoucissement de la forme אשתאול.

מַפְעוּל avec *ḥôlèm* ou *chourèq* et un *pathaḥ* sous le מ ; exemples : מַטְמוֹן, מַשְׁקוֹף, מַשּׂוֹר, מַבּוּל que nous avons expliqué dans l'Annotateur, מַסְלוּל, מַנְעוּל, מַכְלֻלִים, מַחֲלֻיִים, le qualificatif מַעֲרֻמִּים.

מִפְעוֹל avec un *i* sous le מ ; exemples : מִכְשׁוֹל, מִשְׁקוֹל, מִזְמוֹר, מִשְׁלוֹשׁ, מִכְמֹרֶת, les qualificatifs מִגְדּוֹל (II Sam. xxii, 51) et מבחור (II R. iii, 19) qui peuvent, il est vrai, être des noms. Quant à מִגְדֹּל (Ez. xxix, 10) c'est un nom (propre) de même que מִגְדּוֹל (Jér. xlvi, 14).

נִפְעוֹל avec un *i* sous le נ : exemple : נִמְרוֹד ; avec un *é* : נֶפְתּוֹחַ ; avec un *a* : נַפְתּוּלֵי.

אֶפְעוֹל. — Exemples : אֶגְרוֹף, אֶזְרוֹעַ, אֶפְרוֹחַ, אֶתְמוֹל qu'on trouve aussi avec un *chourèq* : וְאֶתְמוּל (Mich. ii, 8). Quant à מֵאִתְּמוֹל avec un *daghesch* (1 Sam. x, 11) c'est une forme araméenne. *J'ai sur אתמול encore une autre opinion qu'on verra dans cet ouvrage à la lettre ת[2]. A cette espèce se rapportent אַשְׁמֹרֶת et אַשְׁמוּרָה* et en fait de mots à deuxième radicale faible אסוך (II R. iv, 2) pour אָסוּךְ rendu défectueux, et le nom d'action אדוש (Is. xxviii, 28)[3].

1. R. פְּעֶלְעוֹן.
2. R. omis.
3. R. omis.

אֶפְעָל. — Exemples : אֶשְׁכָּר, אֶשְׁנָב, l'adjectif absolu אֶקְדָּח dérivé de קדח « brûler » et cela à cause de sa couleur de feu et de son éclat ; dans cette forme rentrent אֶצְעָדָה et le qualificatif אֶזְרָח. Il arrive quelquefois que le א porte un *pathaḥ* comme אַרְבַּע (nom propre), אַרְפַּד, אַבְשָׁךְ, אַשְׁמַנִּים, de même אַזְכָּרָה et le talmudique אַתְקָנָה dans la phrase : « En écrivant la formule des actes de divorce, on doit laisser... à cause de la אתקנה » (M. Ghittìn, III, 2) ; il se peut que dans ces deux derniers mots le א soit au lieu d'un ה ; comme adjectifs, le numéral féminin אַרְבַּע, אַכְזָר, אַכְזָב.

אֶפְעָל. — Exemple : אֶלָּסָר (Gen. XIV, 1). Mais il est possible aussi que ce mot soit composé, comme אֶלְיַחְבָּא (II Sam. XXIII, 32).

אַפְעִיל. — Exemples : אַכְזִיב, אַכְזִיבָה car on voit qu'ailleurs on appelle cet endroit כזיב[1] (Gen. XXXVIII, 5) ; אַרְגִּיעַ et אַרְגִּיעָה, qui signifient tous deux un *moment*, un *clin d'œil* ; אַתִּיק, proprement אַנְתִּיק, comme je l'expliquerai à son article dans le Dictionnaire. On trouve le type אַפְעִיל avec un *daghesch* dans le ע et un *pathaḥ* sous le פ, exemple : אֲבַטִּיחַ ; celui de אֶפְעֱלִי, exemple : אֶדְרֶעִי ; celui de אַפְעֲלוֹ, exemple : אַפַּדְנוֹ et celui de אַפְעֲלוֹן, exemple : אַפִּרְיוֹן.

אֲפַעְלוֹן. — Exemple : אֲדַרְכֹּנִים * car il est probable que le א est ajouté[2], témoin sa suppression dans דַּרְכְּמוֹנִים * où le מ est également ajouté[3] ; tous deux seraient donc des trilitères. En fait de mots de ce type à deuxième radicale faible, je trouve אַרְמוֹן, adjectif absolu dérivé de רמה[4] (Is. XXVI, 11) ; et dont la forme complète serait אַרְיְמוֹן comme אַדְרְכוֹן. Peut-être aussi est-ce la troisième radicale qui est une lettre faible[5] ; d'après cela la forme primitive serait אַרְמְיוֹן et naturellement d'un sens différent.

אַפַעְלִי. — Exemple : אֲחַסְבַּי (II Sam. XXIII, 34).

אֲפַעֲלַת. — Exemple : אֲנָחֲרַת (Jos. XIX, 19).

אֲפַעְפֻּעָה. — Type dérivé d'un géminé avec suppression du ה. Exemple : אֲבַעְבֻּעֹת qui vient, selon moi, de בעה, car le sens du mot est « tumeur », idée analogue à celle du passage מים תבעה אש (Is. LXIV, 1) « le feu fait bouillonner l'eau ». Le gonflement produit dans l'eau par le bouillonnement a été assimilé à des

1. Il suit de là que le א est ajouté.
2. Suppléé d'après R.
3. R. omis.
4. C'est-à-dire de la racine רום.
5. C'est-à-dire qu'il peut dériver de רמיה.

« tumeurs. » On peut rapprocher de ce sens l'expression נבעה בחומה נשגבה (ib. xxx, 13), le déplacement du mur par la brèche étant assimilé au gonflement que la chaleur du feu produit sur l'eau.

On trouve encore les types :

אֲפַעְלִית dans אַכְזְרִית ;

יוֹפֶעֶל dans יוֹכֶבֶד (Ex. vi, 20) et יוֹעֶזֶר (I Chr. xii, 7), proprement יְהוֹכֶבֶד et יְהוֹעֶזֶר ;

יוֹפָעָל dans יוֹחָנָן (Esd. viii, 12), יוֹזָבָד (I Chr. xii, 4), יוֹיָדָע (Néh. iii, 6), * יוֹאָחָז (II Chr. xxxvi, 2), יוֹנָדָב (Jér. xxxv, 6)[1]; plus exactement יְהוֹחָנָן (Esd. x, 6), יְהוֹזָבָד (II R. xii, 22), יְהוֹיָדָע (Jér. xxix, 26), * יהואחז, יהונדב[2];

יַפְעֻלָּה dans יָגְבְּהָה (Nomb. xxxii, 35);

תּוֹפַעְלָה dans תּוֹגַרְמָה;

הַפְּעָלָה dans הַכָּרָה et הַצָּלָה; en fait de mots à deuxième radicale faible : הֲנָחָה et הֲנָפָה[3] pour הֲנִיחָה et הֲנִיפָה; en fait de mots à troisième radicale faible הַרְבָּה (Gen. xvi, 10) pour הַרְבָּיָה et le talmudique הֲוָיָה.

1. R. omis.
2. R. omis.
3. De נח=נוח et נף=נוף.

CHAPITRE XI

Des formes de la plupart des noms quadrilittères

Les noms quadrilittères offrent aussi différents modèles, mais moins nombreux que les trilittères. Ils peuvent se présenter sous les formes :

פִּעְלָל avec un *i* sous le פ. Exemples : פִּלְדָּשׁ (Gen. xxii, 22), פִּתְגָּם, בִּדְקַר (II R. ix, 25), שִׁנְאָב, סִרְפָּד (Gen. xiv, 2), שִׁנְעָר (Ibid. 1), דִּנְהָבָה (ib. xxxvi, 32) où le נ est radical, ainsi que dans les mots analogues, car on ne trouve pas de trilittère à racine certaine du type פִּנְעָל ; les qualificatifs טִפְסָר et גִּזְבָּר ; à ce type appartiennent aussi les mots dont les dernières radicales sont la répétition des premières comme גִּדְגָּד, צִנְצֶנֶת. On peut aussi considérer cette deuxième espèce de noms et les formes verbales analogues comme des trilittères où l'on a séparé les deux lettres semblables pour en éviter la rencontre. Ce type se présente aussi 1° sous la forme פִּיעָל avec l'addition d'un י comme פִּינְחָס (Nomb. xxv, 7), addition qui peut avoir pour but d'obtenir la forme quinquélittère de אַשְׁכְּנַז, נִשְׁתָּן (Gen. x, 3), אַרְגָּן ; — 2° sous la forme פִּעְלֵל comme כִּסְלֵו, qu'on peut du reste prendre pour un trilittère avec paragoge, du type פִּעְלֵו ; — 3° avec un *pathah* sous le פ. Exemples : גַּנְזַכָּיו, שַׂרְעַפַּי, פַּרְנָךְ, שַׁמְגַּר ; le qualificatif כַּרְפַּס[1] ; dans cette catégorie rentre aussi שַׁמְשְׁרַי[2], — 4° sous la forme פַּעְלֵל comme בַּרְזֶל, כַּרְמֶל, פַּרְדֵּס auxquels il faut joindre סַבְתְּכָא (Gen. x, 7) ; — 5° sous la forme פַּעְלִיל comme כַּרְמִיל, שַׁרְבִיט, זַרְזִיף, שַׁחֲצִימָה (Jos. xix, 22) ; — 6° sous la forme פַּעְלָל et פַּעְלֵל avec un *a* ou un *é* sous le ל[3] comme סַבְדָּר, סַפְרַד, חַנְמָל, עֲמָלֵק ; — 7° sous la forme פְּעַלֵּל comme עֲטַלֵּף, חֲבַצֶּלֶת.

1. R. erroné. L'auteur a joint כרפס יתכלת d'Esther, que les éditeurs ont séparés en deux exemples.

2. R. omis.

3. Suppleé d'après R.

פַּעְלִיר. — Ce type avec un *cheva* sous le פ et un *daghesch* dans le ל, celui-ci redoublé à cause de l'absorption du ל radical, * absorption qui n'existe, il est vrai, que dans le paradigme [1], a pour exemple שְׁקַעֲרוּרֹת dont la représentation exacte serait פְּעַלְלוֹל avec trois ל dont le premier est radical et les deux autres redoublés. — Il se présente aussi 1° sous la forme פַּעְלִיל comme כַּרְבִּיר; — 2° sous la forme פְּעִילִיל comme פְּתִיגִיל; — 3° sous la forme פְּעִילָל comme שְׁמִידָע (Nomb. xxvi, 32) qui toutefois est peut-être un nom composé; — 4° sous la forme פַּעֲלִיל avec un *pathaḥ* sous le פ et un *daghesch* dans le ע comme עַכְּבִישׁ et le qualificatif חַלְמִישׁ; — 5° sous la forme פַּעֲלִיל avec un *pathaḥ* sous le פ et avec un *ḥôlèm* ou un *chourèq* comme חַרְצֻבּוֹת, פַּשְׁחוּר, קַרְסֹל, עַכְשׁוּב, כַּרְכֹּם, כַּרְבֹּב, פַּרְעֹשׁ, חַרְגֹּל, רַפְסֹד, כַּפְתֹּר et le qualificatif גַּלְמוּד; de ce genre sont les mots dont les dernières radicales sont la répétition des premières comme חֲרְחוּר, בַּקְבּוּק, עֲרְעוֹר, קָרְקֹר, et avec un *qibouts* sous le פ comme קָדְקֹד et גֻּדְגֹּדָה; — 6° avec un *i* sous le פ sans redoublement [2] comme גִּלְבֹּעַ et le qualificatif גִּבְעֹל; — 7° sous la forme פְּעִילָל comme חֲמִיטַל, חֲרִיפַף, כִּירָאדָךְ * et avec un *daghesch* עִדְּלָם [3]; — 8° sous la forme פַּעֲלִיל comme כַּתְרִישׁ et peut-être aussi בַּעֲלִים dont la première radicale a un *pathaḥ*, parce qu'elle est suivie d'un ע; — 9° sous la forme פֻּעְלָל *milra'*, redoublée du fait de la première et de la deuxième radicale comme עֲרְעָר, ou sous la forme פֶּעְלֶל *mil'èl* comme בַּדְלָה; — 10° sous la forme פַּעֲלֶל avec un *pathaḥ* sous le פ et un *daghesch* dans le ע comme דַּבֶּשֶׁק, ou avec un *i* sous le פ comme חִדֶּקֶל; — 11° sous la forme פִּילֶגֶשׁ avec un *i* sous le פ suivi d'un י et le ע non *daghessé* comme פִּילֶגֶשׁ dont le י a peut-être été intercalé pour obtenir un quinquélittère analogue à שֶׁבְאֶבֶר et חֲרְבֶּר; — 12° sous la forme פִּיעֶלֶל sans *daghesch* dans le ע comme שִׁיתְלָה, ou avec *daghesch* comme דּוּבְשֶׁק.

פַּעֲלְלִין avec un *cheva-pathaḥ* sous la deuxième et un *daghesch* dans la quatrième radicale. Exemple : שַׁעַלְבִּין (Jos. xix, 42), dont on a ailleurs (Jug. i, 35 et I R. iv, 9) allégé le ב et vocalisé le ע d'un *pathaḥ*, ce qui donne un type différent. Ce nom, du reste, n'est pas un pluriel, non plus que צַעֲנַנִּים (Jos. xix, 33). Tous deux n'en ont que la forme, de même que מֻפִּים, אֶפְרַיִם, בִּצְרִים (Gen. xlvi, 21), חֻפִּים (ibid.), חֻשִׁים (ibid. 23), tous au singulier. C'est ainsi que לִבְנִי (Ex. vi, 17) et שִׁמְעִי (ibid.) ont la forme patronymique sans en avoir le sens. Quant au ב de שַׁעַלְבִים (Jug. i, 35),

1. R. omis.
2. R. omis.
3. Suppléé d'après R.

il a été remplacé par un נ comme celui de כִּמְהָם (II Sam. XIX, 38) dans כִּמְהָן (ibid. 41) et celui de הָרָם (Jos. XIII, 27) dans הָרָן (Nomb. XXXII, 36). Je crois que שַׁעַלְבֹנִי (II Sam. XXIII, 32) est le gentilé de שעלבין, où l'on a remplacé le י par un ו parce que deux syllabes consécutives en *i* formaient cacophonie pour les Hébreux. * Cette explication est la meilleure qu'on ait encore donnée de ce mot et elle[1] montre aussi que שעלבין n'est pas un pluriel. On y a conservé le ו et le נ pour former le gentilé, comme dans חֶצְרוֹנִי (Nomb. XXVI, 6) patronymique de חֶצְרֹן.

פַּעֲלַל. — Un exemple de ce type où la première et la deuxième radicale sont redoublées est צְלָצַל.

פַּעֲלָלֵל. — Exemple de ce type redoublé : רַעַמְסֵס dont l'une des deux troisièmes radicales est redoublée, peut-être pour former un quinquélittère analogue à תַּחְפְּנֵיס (1 R. XI, 19). Il arrive quelquefois qu'on vocalise cet ע insensible, prononçant רַעַמְסֵס (Ex. I, 11) à la façon de שַׁעַטְנֵז qui, lui, est un quinquélittère (avéré).

1. Suppléé d'après R.

CHAPITRE XII

Des formes de la plupart des noms quinquélittères.

Les noms quinquélittères se présentent également sous diverses formes, mais ils sont beaucoup moins nombreux que les quadrilittères.

Ils peuvent revêtir : 1° la forme פֵּעְלֵלֶל avec un *pathaḥ* ou un *ségôl* sous le פ, un *cheva* quiescent sous le ע et trois ל dans le paradigme, dont le premier porte un *tséré* et le second un *ségôl*. Exemples : שֶׁמְאֵבֶר (Gen. xiv, 2), חַרְנֶפֶר (I Chr. vii, 36), פַּתְשֶׁגֶן (Esth. iii, 14) ; — 2° la forme פְּעַלָּל[1] et פְּעַלָּל[2] avec trois ל dont le premier est absorbé par le second dans le paradigme ; le פ porte un *cheva* et le ע une voyelle quelconque. Exemples : צְפַרְדֵּעַ, צְלָפְחָד (Nomb. xxvi, 33), בְּעֶשְׁתְּרָה (Jos. xxi, 27), אֲחַרְחֵל, אֲגַרְטְלֵי (I Chr. iv, 8), אֲחַשְׁתָּרִי (ibid. 6); ce type se rencontre quelquefois avec un נ paragogique comme אֲחַשְׁתְּרָן, quelquefois aussi avec un *pathaḥ* sous le פ, un *cheva* quiescent sous le ע et trois ל dont le premier porte un *qibouts* et le second un *daghesch*. Exemple : צַלְמֻנָּע (Jug. viii, 5); le premier est quelquefois aussi marqué d'un *pathaḥ*. Exemple : בַּקְבַּקַּר (I Chr. ix, 15) ; — 3° la forme פַּעְלַלִּיל. Exemple : כַּרְכְּמִישׁ (Is. x, 9) ; — 4° la forme פַּעֲלֵל et פַּעֲלַל avec trois ל dont le premier est absorbé par le second dans le paradigme. Exemple : שַׁעַשְׁגַז, שַׁעַטְנֵז (Esth. ii, 14), lesquels peuvent aussi se ranger dans la classe de אֶשְׁכְּנַז et תַּחְפְּנֵס avec changement de voyelle à cause de la gutturale ע ; — 5° la forme אֲפַעֲלַל avec trois ל dont le premier est absorbé par le second dans le paradigme ; le פ porte un *cheva* quiescent et le ע un *pathaḥ*. Exemple : אַרְפַּכְשַׁד (Gen. x, 22) ; — 6° la forme פִּעְלַלֶל avec un *ḥirèq* sous le פ et avec trois ל

1. R. פַּעֲלַלְל. | 2. R. omis.

dont le premier est vocalisé d'un *qamets* ou d'un *cheva*, avec une prononciation approchant de celle du *pathah*[1]. Exemples : אַמְרָפֶל (Gen. XIV, 1), אַשְׁכְּנַז ,אַרְגָּן ,אַרְגְּוָן (Gen. X, 3), תַּחְפְּנֵס (I R. XI, 19), נִשְׁתְּוָן ; ces א et le ת de תחפנס devraient proprement porter un *i* comme נִשְׁתְּוָן. Je considère les א de אשכנז, אמרפל, ארגבן, אחשתרי, אגרטלי, אחרהל et le ת de תחפנס comme lettres radicales et non paragogiques, parce que les noms quadrilittères ne comportent pas de paragoge, * particulièrement comme lettre initiale[2], si ce n'est lorsqu'ils affectent la forme verbale comme nous l'avons mentionné précédemment. Que si l'on nous demande pourquoi nous ne prenons pas les נ de ארגבן et ארגון pour des serviles et ces mots pour des quadrilittères, nous répondrons que, trouvant le type de ארגבן dans des mots dépourvus de נ (final) et que, par conséquent, nous ne pouvons éviter de déclarer quinquélittères, tels que אשכנז et תחפנס, * de plus l'étymologie de ארגון ne prouvant pas que le נ soit ajouté, nous l'avons traité comme אשכנז et תחפנס[3] et nous en avons considéré le נ comme correspondant au ז et au ס de ces derniers mots et nous en avons dit autant du נ de ארגבן synonyme de ארגון[4]. De plus, ארגבן étant semblable comme type à אמרפל, nous assimilons le נ de l'un au ל de l'autre. Que si nous n'avons pas considéré comme radical le נ de אחשתרן qui, dans ce cas, serait composé de six radicales, c'est qu'il n'existe pas de nom à six lettres dont une au moins ne soit paragogique ; le type quinquélittère est déjà rare en hébreu à cause de sa lourdeur, à plus forte raison le type à six lettres, encore plus lourd et plus dur. D'ailleurs, si le type à six lettres existait, nous ne manquerions pas d'en trouver un exemple sans lettres serviles auquel nous aurions en effet assimilé אחשתרן, ou du moins, nous verrions un mot de ce type sans נ final tout en ayant pour initiale un א ou quelque autre servile, comme c'est le cas pour אשכנז, אמרפל et תחפנס, formes auxquelles nous rapportons ארגבן et ארגון, considérant les נ de ceux-ci comme analogues au ז, au ל et au ס de ceux-là. En outre, s'il existait des noms à six radicales, il devrait exister des verbes à cinq radicales, de même que nous trouvons des verbes quadrilittères en regard des noms quinquélittères ; le verbe hébreu comporte, en effet, une lettre de moins que le nom, parce que le nom est plus fort que le verbe dont il n'a pas besoin, tandis que le verbe ne peut

1. R. texte altéré.
2. Suppléé d'après R.
3. R. omis.
4. R. texte altéré.

exister qu'à l'aide du nom, comme nous l'avons expliqué précédemment. Ajoutons qu'il n'est pas invraisemblable d'assimiler, sous le rapport de sa racine, אחשתרי à אחשתרנים dont il est, en quelque sorte, le patronymique, et ceci confirmerait une fois de plus notre assertion que le נ de אחשתרן est servile, * la racine de ce mot étant אחשתר[1]. Mais, objectera-t-on, pourquoi ne pas prendre pour des lettres serviles le א et le נ de ארגבן et de ארגון qui seraient conséquemment des trilittères comme le sont le א et le נ de אדרכנים, ceux de אפריון et le א et le ת de אמתחת? Certes, répondrons-nous, voilà une observation qui n'a rien d'illogique et des paroles qui ne sont pas vaines; néanmoins nous préférons considérer ces noms comme des quinquélittères, parce qu'ils se rapportent au type אשכנז et אברבל et que le א ne s'y perd jamais comme fait celui de אדרכנים dans דרכמונים. Pénètre-toi (de ces considérations). — Le type quinquélittère se présente encore sous la forme תַּפְעָלֵל avec trois ל dont le premier est absorbé par le second dans le paradigme, comme תַּחְפַּנְחֵס (Jér. XLIII, 7), nom de ville. Quelquefois les trois ל sont visibles, comme dans תְּחַפְנְחֵס (Ez. XXX, 18) que nous représenterons, prenant pour type פעל, par תַּפְעַלְלֵל.

1. R. omis.

CHAPITRE XIII

Exposé sommaire des règles de la conjugaison.

Les verbes se divisent en deux espèces : les trilittères et les quadrilittères. Les trilittères eux-mêmes se partagent en deux catégories : les complexes et les simples, les uns et les autres transitifs ou intransitifs. Il y a trois sortes de verbes transitifs : ceux qui ne régissent qu'un complément; ceux qui en régissent deux qu'on peut employer l'un *sans l'autre[1]; ceux enfin qui en régissent deux dont l'emploi simultané est de rigueur. Les trilittères se présentent en outre sous quatre formes distinctes. Les uns — et c'est le plus grand nombre — sont composés de trois radicales différentes comme אבר, שבר, בחר etc. A cette espèce correspondent les noms tels que דבר, עפר, אדם. Les autres, moins nombreux, ont la troisième radicale semblable à la deuxième comme סבב, בלל, שלל. A cette classe correspondent les noms tels que שלל (II Sam. III, 22), הלל (Ezéch. VI, 7), צחיח (ib. XXIV, 7). D'autres, moins nombreux encore, ont la troisième radicale semblable à la première, comme ושלשת (I Sam. XX, 19), ותשרש (Ps. LXXX, 10). A cette catégorie correspondent les noms comme שמש (Hab. III, 11), ותכריך (Esth. VIII, 15), מום (Lév. XXI, 17). D'autres enfin, les plus rares de tous, ont les deux premières radicales semblables, comme אדדם (Ps. XLII, 5), וששיתם (Ez. XLV, 13). A ce genre correspondent les noms comme כוכב (Am. V, 26), טוטפת (Deut. XI, 18), ששי (Nomb. XIII, 22), ששר (Ez. XXIII, 14), ככר (Ex. XXV, 39). Ces espèces géminées sont, ce que certains grammairiens arabes appellent des *bilittères à redoublement*.

Les trilittères de forme simple présentent régulièrement l'un de ces trois types : 1° פָּעַל comme שָׁבַר, גָּדַל, אָבַר[2], בָּחַר. 2° פעל

1. Suppléé d'après R. | 2. R. omis.

comme שָׁפַל. חָפֵץ, אָהֵב, זָקֵן, אָשֵׁם. 3° פָּעֹל comme יָכֹל, קָטֹנְתִּי (Gen. xxxii, 11), שָׁכֹלְתִּי (ib. xliii, 14), יָגֹרְתִּי (Deut. ix, 19), יָקֹשְׁתִּי (Jér. l. 24). Tous ces types sont dits de la forme légère, *qal*. La preuve que les verbes avec un *é* sous la deuxième radicale appartiennent au *qal*, c'est 1° que les verbes avec un *a* prennent souvent un *é* à la pause; 2° que le futur des verbes en *é* a tantôt la forme יִפְעַל et tantôt la forme יִפְעֹל, voire les deux dans un même verbe, comme יַחְפֹּץ (Deut. xxv, 7) et יֶחְפָּץ (Ps. xxxvii. 23), futur de חָפֵץ. Or cette double forme est également usitée dans les verbes en *a*, ainsi יִשְׁבֹּת et יִשְׁבַּת, futur de שָׁבַת ; 3° lorsqu'un verbe en *é* dont la troisième radicale n'est pas un א se termine par une syllabe pronominale, il prend alors la forme *a* comme חָפַצְתִּי (Job xxxiii, 32), חָפַצְתָּ (Ps. xli, 12), de חָפֵץ. et זָקַנְתִּי (Gen. xxvii, 2) de זָקֵן ; toutefois si la troisième radicale est un א, ils restent tels quels comme מָלֵאתִי (Job xxxii, 18), צָמֵאתִי (Jug. iv, 19).

La preuve que la forme פָּעֹל appartient, elle aussi, au *qal*, c'est que le futur en est יִפְעַל, comme ותקטן (II Sam. vii, 19) de קָטֹנְתִּי. Quant au futur de יָכֹל qui est יוכל[1] (Ex. x, 15), on y a substitué le ו à un י par raison d'euphonie, car l'analogie donnerait יִיכַל sur le type יִירַשׁ, יִיטַב, יִיבַשׁ ; ou יֵיכֹל sur יֵאתִי, יֵצֵק. Si R. Yehouda appelle forme légère[2] (*qal*) tout mot qui revêt la forme פָּעַלְתִּי, sans entrer dans ce détail ni établir cette distinction relative au verbe יָכֹל, ce n'est pas erreur de sa part, mais désir de simplifier.

Sont trilittères simples transitifs, par exemple : שָׁבַר, אָמַר, בָּחַר, אָהַב ; et intransitifs, par exemple : גָּדַל, צָחַק, שָׁכַן (Deut. xxxiii, 12), זָקֵן (Gen. xxvii, 1), קָטֹנְתִּי (ib. xxxii, 11).

On appelle trilittères complexes ceux dont la forme diffère de celle du *qal*, comme les formes הִפְעִיל, פִּיעֵל, פִּעֵל (changé en) פֵּעֵל pour les verbes non daghessables à cause des lettres אהחער qui d'ordinaire n'admettent pas le *daghesch*. Toutes ces formes sont dites lourdes, comme l'explique R. Yehouda dans son *Traité des lettres molles*.

Exemples du *Hiph'il* : הִקְרִיב, הִשְׁלִיךְ ; dans les verbes à première radicale faible, הוֹצִיא, הוֹדִיעַ, הוֹבִישׁ ; dans les verbes à deuxième radicale faible, הֵבִין, הֵשִׁיב, הֵקִים au lieu de הִקְוִים, הִשְׁיִיב,

1. R. texte altéré par les éditeurs qui citent ולא יכלו לראות (I Sam. iv, 15) qui est un prétérit, alors qu'il faut un exemple du futur.

2. R. omis.

הֵבִיו, fait motivé par R. Yehouda dans le *Traité des lettres molles*. Certains de ces verbes portent un *ê* comme הפר et הֵפֵרו, הֵקֵרה, הֵנֵצו, הֵרֵעו. Cet *ê* se change quelquefois en *a* bref, à l'instar de יאהבני (Gen. xxix, 32), יבדילני (Is. lvi, 3), et autres, et donne alors la forme הצַר (Deut. xxviii, 52), הפַר (Gen. xvii, 14), הֵרַע (Ex. v, 23), הסַתה (I R. xxi, 25), הכַנו[1] (II Chr. xxix, 19).

Les verbes complexes se divisent, en outre, en transitifs et intransitifs. Sont transitifs au *hiph'il*, par exemple : המטיר (Gen. ii, 5), הִגְבִּיר (Dan. ix, 27), הפלא (Is. xxviii, 29), הגדיל (ibid).

Sont intransitifs à cette même forme הקריב (Ex. xiv, 10), מרעידים (Esdr. x, 9), מרעיד (Dan. x, 11), החפיר (Is. xxxiii, 9), הרחיבו (Ps. xxv, 17), וישמינו (Néh. ix, 25), יעשר (Ps. xlix, 17), יזקין (Job xiv, 8), הלבינו (Joel i, 7), יזהרו (Dan. xii, 3).

Sont transitifs au *po'êl*, par exemple : יודעתי (I Sam. xxi, 3), מלָשני (Ps. ci, 5), proprement מְלוֹשני de לוֹשֵׁן, prétérit לוֹשַׁנְתִּי. On a supprimé le ו par euphonie et indiqué cette suppression par un *qamets*; plus, למשׁפטי (Job ix, 15) de שׁוֹפֵט, prétérit שׁוֹפַטְתִּי; זרמו (Ps. lxxvii, 18), prétérit *po'êl* de la forme עוֹלַל et עוֹלַלְתָּ (Lam. i, 12 et 22); par analogie le singulier de רבו (Gen. xlix, 23) serait רוֹבַב et celui de יסובבה (Ps. lv, 11) סוֹבַב. Les mots זרמו מים עבות signifient : « les nuages *ont épanché* leurs eaux, » עבות=עבים, cf. בקר לא עבות (II Sam. xxiii, 4). Un verbe intransitif de cette forme *po'êl* est בושם employé à l'infinitif dans בושסכם (Am. v, 11). Il n'est cependant pas impossible qu'il soit transitif et qu'il gouverne son régime avec על, de même qu'il peut être intransitif et être suivi de על dans le même sens que[2] שחקו עלי (Job xxx, 1). Si nous ne nous sommes pas prononcé pour l'une ou l'autre hypothèse, c'est que la racine du mot nous est inconnue.

פעל *daghessé* avec un *ê* ou un *a* sous la deuxième radicale, et פֵּעַל non daghessé avec un *ê* sous la première et un *a* sous la deuxième radicale ou un *ê* sous toutes deux, appartiennent à une même forme. Sont transitifs à cette forme : דִבֶּר (Jér. xxiii, 53), בִקֵּשׁ (Is. i, 12), כִבֵּס (Lév. xiii, 6), פִלֵּט (Eccl. ix, 15), שִׁבַּר (II R. xviii, 4), לִמַּד (Eccl. xii, 9), בֵּרַךְ (Gen. xxiv, 1), שֵׁרֵת (Nomb. viii, 26), חֵרֵף (Ps. lxxiv, 18). Sont intransitifs פִּתַּח (Cant. vii, 13; cf. Is. lx, 11 et xlviii, 8), צִמֵּחַ (Ez. xvi, 7), רִוְּתָה (Is. xxxiv, 5 et 7).

1. C'est à tort que l'auteur cite cet exemple, où l'*a* est nécessaire et très régulier.

2. R. texte corrompu.

On nous dira peut-être que déclarer le *hiph'il* forme complexe s'explique par suite de l'addition du ה, mais pour donner ce nom au פִּעֵל ou פִּעֵל daghessé et au פּוֹעֵל, quel argument invoquer? Nous répondrons que nous appelons complexe la forme à deuxième radicale daghessée à cause du redoublement de cette radicale, car toute lettre daghessée en vaut deux dont l'une a été absorbée par l'autre. Les savants arabes diffèrent sur les complexes analogues à ces deux formes, les uns prenant la première, les autres la seconde pour complexe. Quant au *pô'el*, je le dis complexe à cause de l'addition du ו. Mais, dira-t-on encore, pourquoi ne pas appeler aussi complexe le *qal* פָּעַל à cause de l'addition de la lettre légère, je veux dire de la quiescente qui se trouve entre la première et la deuxième radicale et qui a le son d'un *aleph*[1] dans la prononciation? tel aussi le prétérit פָּעֹל comme קָטֹנְתִּי, יָכֹלְתִּי, et le prétérit פָּעֵל comme חָפֵץ, שָׂבֵעַ etc. Nous répondrons que R. Yehouda en a donné la raison dans son *Traité des lettres molles* en disant qu'il considère פָּעַל comme la forme *légère*, parce que la quiescente entre la première et la deuxième radicale disparaît au futur et parce que les participes actif et passif de cette forme n'ont point de מ (initial); qu'il appelle au contraire *graves*, les formes פּוֹעַלְתִּי, פִּעַלְתִּי daghessé et פִּעַלְתִּי non daghessé à cause des gutturales, parce que la quiescente (de la première radicale) ou le *daghesch* de la seconde se conservent au futur, et de plus, parce qu'on ajoute un מ aux participes actif et passif. * De même il appelle le *hiph'il grave* à cause de l'addition d'un ה (au prétérit) et d'un מ aux participes actif et passif[2]. Or il est clair que le verbe *grave* n'est autre que le verbe *complexe*, car un verbe avec augment est plus grave qu'un verbe sans augment; donc l'objection relative à la dénomination adoptée par nous pour פָּעַל est sans fondement, puisque la quiescente existant entre la première et la deuxième radicale tombe au futur, et cela également dans le type קָטֹנְתִּי, futur תִּקְטַן et dans celui de חָפֵץ, futur יַחְפֹּץ, tandis que dans les autres formes que nous considérons comme complexes, la quiescente (de la première) ou le *daghesch* de la deuxième radicale persistent au futur.

Les trilittères se divisent troisièmement en verbes *sains* et verbes *faibles*. On appelle sains les verbes où ne figure aucune

1. R. אף au lieu de אלף, ce qui donne un grave contresens.

2. Suppléé d'après R.

des lettres faibles א״ה״ו״י comme גדל ,בחר ,שבר ,שביר. On appelle faibles les verbes où ces lettres figurent. Ces derniers sont de quatre sortes : 1° ceux dont la première radicale seule est faible, comme אביר ,אבד ,ירד ,ישב ; — 2° ceux dont la première et la troisième radicale sont faibles, comme אבה ,אפה ,ירה ,יגה ,יפה. Ainsi que l'a remarqué R. Yehouda, le ה n'est jamais faible comme première radicale, mais peut l'être comme troisième. A ce genre de verbes faibles, c'est-à-dire ceux à première et troisième radicale faible, se rattachent en partie ceux dont la première radicale est un י et la troisième un א comme ירא ,יצא. Ils leur ressemblent, en effet, en ce que leur troisième radicale est quiescente; mais ils en diffèrent en ce qu'au parfait, le א ne se change pas comme le ה en י, ni ne disparaît dans la prononciation à la troisième personne pluriel du même temps. Ainsi אפה et ירה font au parfait אפיתי, יריתי avec changement du ה en י, et אפו, ירו avec suppression du ה ; en effet, la forme propre serait אפיו et יריו comme דליו (Prov. XXVI, 7), חסיו (Deut. XXXII, 37), נטיו (Ps. LXXIII, 2) ; au contraire, מצא et קרא font מצאתי, קראתי [où le א, tout en restant quiescent, se conserve dans la prononciation et dans l'écriture], et מצאו, קראו où la troisième radicale, de quiescente devient sensible ; — 3° les verbes dont la troisième radicale seule est faible, comme עשה ,ראה ,בנה ,קנה. A ce genre de verbes se rapporte la catégorie קרא ,ברא ,מצא ,חטא dans le sens sus-indiqué, c'est-à-dire en ce sens que le א, au parfait, reste quiescent, mais (ne se perd ni) ne se transforme, sauf toutefois quelques verbes dont le א se change en ה lequel devient un י au parfait, suivant l'usage des verbes en ה. Tel est צמת (Ruth II, 9) etc. ; — 4° les verbes dont la deuxième radicale est une lettre faible, comme קם, שב, רץ et autres semblables.

Les trilittères se divisent, en quatrième lieu, en verbes *extensibles* et en verbes *inextensibles*. Ces derniers sont ceux de forme trilittère qui ne peuvent passer, par voie d'addition, à une forme plus ample ; tels sont אביר, שבר, בחר. Les premiers, au contraire, sont des trilittères auxquels s'ajoute une quiescente ou quelque autre lettre et qui, par suite de cette addition, deviennent quadrilittères, comme שִׁפְרָה[1] (Job XXVI, 13) de שֶׁפֶר avec un ה ajouté, car ce mot a pour racine שפר [cf. שִׁפְרָה

1. L'infinitif, selon Ibn-Djanah, serait שִׁפְרָה, et שִׁפְּרָה serait la troisième personne sing. *masculin* du passé.

(Ps. xvi, 6) et שֶׁפֶר (Gen. xlix, 21)] augmenté d'un ה pour obtenir la forme quadrilittère de כרסם, חספס, כלכל. Telle est aussi l'addition du ה à תחר dans תחרה (Jér. xii, 5 et xxii, 15) qui, grâce au ה, se trouve conjugué dans ces deux endroits comme כרסם (Ps. lxxx, 14) et כרבל (I Chr. xv, 27). Telle encore l'addition du ה (final) dans השתחוה pour égaler התמהמה, car la racine de השתחוה est שחה [cf. ישחנה (Prov. xii, 25)], où a d'abord eu lieu la permutation du ה en י comme dans שליתי (Job iii, 26) de שלה, ensuite l'addition du ת caractéristique du *Hithpa'ël*, enfin le redoublement de la troisième radicale en vue de l'extension ; d'où la forme השתחוה pour obtenir הִתְפַּעֵל [cf. התמהמהתי (Ps. cxix, 60)][1]. Telle encore l'addition du ל dans אמלל (Os. iv, 3) pour obtenir la forme de רטפש (Job xxxiii, 25), car ce mot est dérivé de אמלה (Ez. xvi, 30). Le redoublement de la troisième radicale dans la plupart des verbes à deuxième radicale faible a aussi pour but l'extension, ainsi כונן (Ps. ix, 8), חללה (Job xxvi, 13), etc. Remarquons que par analogie le futur de שברה sera יְשַׁבֵּרֶה ; c'est ainsi en effet que תחרה fait au futur תְתַחֲרֶה (Jér. xii, 5), semblable à יְכַרְסְמֶנָּה (Ps. lxxx, 14). Quant à יְדַשְּׁנֶה (Ps. xx, 4), il n'appartient pas à cette catégorie, le ה n'y étant pas en vue de l'extension, comme nous l'avons dit dans l'*Annotateur*, car il n'est pas d'exemple de quadrilittère à deuxième radicale *daghessée*, comme l'est le ש de ידשנה. Le ה n'est pas plus ajouté à ידשן en vue de l'extension que celui de ואקראה (I Sam. xxviii, 15) ne l'est à ואקרא. Il n'y a pas lieu non plus d'assimiler cette addition à celles de ואשלחה (Gen. xxxii, 6), אשמעה (Ps. lxxxv, 9), אשאלה (Jug. viii, 24), mais bien à celles de השפלה (Ez. xxi, 31), מכשפה (Ex. xxii, 17) et autres, je veux dire que ce ה est simplement redondant. Il convient peut-être de considérer aussi les ה de תתחרה et מתחרה comme redondants et non comme extensifs, si l'on suppose que régulièrement le ה devrait être *daghessé* comme l'est (le ש de) ידשנה. C'est ce qui est certain, en tout cas, pour ידשנה, comme l'a établi pour nous un examen approfondi et minutieux. Je trouve également dans le Talmud un exemple de l'emploi du ה redondant, c'est dans l'expression שמא יתעלפה (*Schabbath*, 9b) « il pourrait tomber en faiblesse », יתעלפה pour יתעלף, comme s'exprime ailleurs le Talmud.

1. Le Riqma ajoute le passage suivant qui ne se trouve pas dans le texte arabe et qui de fait est incompréhensible ici : ובתוספת ההא גם כן בלהלכה יצפנו להשגה ועקרו אלף כי הוא אחד מן הלכאים.

Dans les verbes à deuxième radicale faible l'extension a lieu de deux manières : 1° par le redoublement de la troisième radicale, comme dans כונן, בוסס, בושש, הולל, etc., où les ו sont deuxièmes radicales et dont le type est פעלל analogue à כרסם, כלכל ; 2° par le redoublement de la première et de la troisième radicale, la deuxième disparaissant par suite de ce redoublement, ainsi טלטל (cf. מטלטלך Is. xxii, 17), כלכל (cf. יכלכלוך II Chr. vi, 18, etc.), הלחל (cf. ותתחלחל Esth. iv, 4). En effet טלטל dérive de טול (cf. ויטלו Jon. i, 5), כלכל de כול (cf. יכילו Jér. x, 10) et חלחל de חיל (cf. תחילו ib. v, 22).

Les quadrilittères se divisent, en premier lieu, en deux catégories : en redoublés et en non redoublés. Sont par exemple *non redoublés* les verbes מכרבל (I Chr. xv, 27), יכרסמנה (Ps. lxxx, 14), פרשז (Job xxvi, 9), רטפש (ib. xxxiii, 25.) — Sont *redoublés* ceux dont les deux dernières radicales reproduisent les deux premières, comme מכרכר (II Sam. vi, 16), כלכלתי (Gen. xlv, 11), טאטאתיה (Is. xiv, 23), סכסכתי (ib. xix, 2), התמהמהנו (Gen. xliii, 10), קרקר (Nomb. xxiv, 17), המצפצפים (Is. viii,19). Dans tous ces verbes et autres analogues, les dernières radicales ne sont que la reproduction des premières et le type en est פעלל sur כרסם. C'est ainsi que dans סבב, שלל et toute cette classe de trilittères, la troisième radicale reproduit la deuxième, de sorte que ces deux classes de quadrilittères et de trilittères se correspondent. Certains grammairiens arabes considèrent comme trilittères les verbes analogues de leur langue, estimant qu'on a redoublé la première radicale pour éviter la rencontre de deux lettres semblables. C'est l'opinion que nous avons suivie nous-même dans l'*Annotateur* pour le terme וגלגלתיך (Jér. li, 25) et les mots analogues dérivés de trilittères. Mais ceux auxquels nous n'avons pas trouvé de racine trilittère (certaine), nous les considérons comme de vrais quadrilittères, ainsi כלכל, סכסך etc., que plusieurs de ces grammairiens appellent trilittères à première et deuxième radicale redoublée.

Les quadrilittères se divisent encore en deux autres catégories : *transitifs* et *intransitifs*. Sont transitifs, par exemple, יכרסמנה (Ps. lxxx, 14), פרשז (Job xxvi, 9), מכרבל (I Chr. xv, 27), רטפש (Job xxxiii, 25), כלכלתי (Gen. xlv, 11), סכסכתי (Is. xix, 2), טאטאתיה (ib. xiv, 23). Sont intransitifs, par exemple, תשגשגי (ib. xvii, 11), מכרכר (II Sam. vi, 14). Remarquons que les quadrilittères ne comportent de lettres faibles que lorsqu'ils

sont redoublés, exemple : באבאתיה qui est de la catégorie de כלכלתי.

Les verbes en général admettent encore une autre distinction : celle du temps *passé* et du temps *non passé*. Les formes עבר, שבר, בחר[1], כרסם, כרבל[2], יצא, ירד[3], שב, קם, בנה appartiennent au temps passé; les formes ישבור, יעבור, יכרבל, יכרסם, יקים, ישיב, יראה[4], יבנה[5] avec la préformante י ; אעבור, אשבור avec la préformante א ; נעבור, נשבור[6] avec la préformante נ et תעבור, תשבור[7] avec la préformante ת appartiennent, comme on sait, au temps non passé, car les lettres איתן sont spéciales au futur, tout en pouvant s'employer aussi pour le présent. Leur emploi pour le futur est conforme à l'usage connu; quant à leur emploi pour le présent, c'est, par exemple, ואבשלום יבוא (II Sam. xv, 37) qui signifie « au moment de l'arrivée d'Absalon. » Le verbe se conjugue, en effet, sous le rapport des temps, sur les paradigmes פעל au passé, et יפעל, אפעל, נפעל, תפעל au présent et au futur. En effet, précédé de l'une de ces quatre lettres, le verbe ne se trouve[8] plus au passé, mais il est applicable aux deux autres temps : le présent et le futur. L'expression ראובן יאכל peut signifier que Ruben *mange* en ce moment, ou qu'il *mangera* plus tard, de même que l'expression ראובן אוכל peut signifier : « Ruben (est) *mangeant*, ou (sera) *mangeant* ». Du reste, chacune de ces formes a son emploi particulier, mais entre celles du futur et du participe existe le rapport qu'on vient de voir.

Remarquons encore que les verbes, considérés en eux-mêmes, se divisent en trois espèces. Les uns sont toujours transitifs, comme אבור, שבור, בחר, שבר. D'autres sont toujours intransitifs sans pouvoir en aucun cas devenir transitifs, comme גבר, גדל, צמח, צחק, שמח[9], ציץ, פרח, גלתי, שתי. D'autres enfin affectent tour à tour ces deux modes et s'emploient dans le sens de « je fais telle chose », ou « telle chose se fait * *elle-même* », נפסה au nominatif comme se rapportant à chose, sujet de fait qu'il a pour but de renforcer[10]. Tels sont נטיתי ידי (Prov. I, 24) transitif; נטה ללון (Jér. XIV, 8) intransitif; בקקום (Nah. II, 3) transitif;

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. omis.
5. R. omis.
6. R. omis.
7. R. omis.
8. R. בביציאת pour l'arabe תיגד rend le texte hébreu incompréhensible.
9. R. omis.
10. R. omis.

בוקק (Os. x, 1), intransitif; וקרמתי עליכם עור (Ez. xxxvii, 6), transitif; ויקרם עליהם עור (ibid. 8), intransitif, car עור est sujet de ויקרם et par conséquent le verbe est intransitif. C'est ce que montre le contexte de ויבשר עלה où בשר est sujet après avoir été complément dans והעליתי בשר; de même עור est ici sujet bien qu'il soit complément dans וקרמתי עור.

La plupart des verbes transitifs ne régissent qu'un seul complément (direct); cependant il en est un certain nombre qui peuvent en régir deux. Exemples : המצמיח הרים חציר (Ps. cxlvii, 8); הודע את ירשלם את תועבתיה (Ez. xvi, 2); הודיעני ה׳ קצי (Ps. xxxix, 5); ויחשבה עלי לשכרה (1 Sam. i, 13); אשים מחשך לפניהם לאור ומעקשים למישור (Is. xlii, 16). Si dans aucune de ces phrases la proposition n'est complète sans deux compléments, c'est à cause de l'idée qu'on y a en vue; mais il est possible de construire certains de ces verbes avec un seul régime, c'est-à-dire qu'une proposition formée des seuls mots המצמיח הרים sans l'addition de חציר, serait suffisamment claire, car (on sait que) « Dieu fait croître sur les montagnes » de l'herbe et des arbres, comme il est dit (Gen. ii, 9) : « L'Éternel-Dieu fit surgir du sol toute espèce d'arbres »; donc les seuls mots המצמיח הרים formeraient par eux-mêmes une proposition complète.

Certains verbes sont transitifs d'une autre façon, je veux dire que l'action passe au régime au moyen de deux sujets et non d'un seul. Telle est la phrase : מוצאי בקר וערב תרנין (Ps. lxv, 9) « Tu fais chanter les apparitions du matin et du soir », or ce ne sont pas ces apparitions qui *chantent*, ce sont les hommes par l'intermédiaire du Créateur, et le verset signifie que Dieu, en renouvelant les astres matin et soir, amène les hommes à le célébrer et à le glorifier matin et soir; ainsi, deux agents concourent à produire cette louange : le créateur et les choses créées. Tel aussi תקשיב אזנך (Ps. x, 17) « Tu rends ton oreille attentive », où l'attention a pour double sujet *Dieu* et *l'oreille*; de même להקשיב... אזנך (Prov. ii, 2). Tel encore אויביו ישלם אתו (ib. xvi, 6) « il disposera ses ennemis à se réconcilier avec lui », réconciliation qui est le fait du créateur et des ennemis. Citons enfin להשכיח את עמי שמי (Jér. xxiii, 27) « faire oublier mon nom à mon peuple », où l'oubli est dû à deux sortes d'agents, ceux qui oublient et ceux qui font oublier.

Les verbes comportent encore une autre division. Ils se distinguent en verbes dérivés de noms d'agent et en verbes dérivés de noms qui ne désignent pas une action. Sont dérivés

de noms d'agent, par exemple, ראה ראיתי (Ex. iii, 7), יסר יסרני (Ps. cxviii, 18), אכל תאכל (Gen. ii, 17), שתו תשתו (Jér. xxv, 28). Tous, en effet, sont dérivés de leurs noms d'agent respectifs; ainsi, ראיתי vient de ראה *voir*, יסרני de יסר *châtier*, תאכל de אכל *manger* et תשתו de שתה *boire*. Sont verbes dénominatifs, non dérivés de noms d'agent, par exemple, יצהירו (Job xxiv, 11), dérivé de יצהר *huile*; וירם (Ex. xvi, 20), de רמה *ver*; וזנבתם (Jos. x, 19) et ויזנב (Deut. xxv, 18), de זנב *queue*; תעולל (ib. xxiv, 21), de עללות *grappillons*; ויעפלו (Nomb. xiv, 44), de עפל une *tour*: יבער (Ex. xxii, 4), de בעיר *bétail*; ודשנו (Nomb. iv, 13) et ידשנה (Ps. xx, 4), de דשן *cendre*; לבבתני (Cant. iv, 9), de לב *cœur*, « tu as percé mon cœur »; אפאיהם (Deut. xxxii, 26), de פאה *coin*, « je les disperserai dans tous les coins »; תעכסנה (Is. iii, 16), de עכס *chaînette*, * « elles ont mis des chaînettes à leurs jambes »[1]; יחמרו (Ps. xlvi, 4), de חֹמֶר *vase*, « ses eaux s'agitent au point de se mélanger de vase »; מאלמים (Gen. xxxvii, 7), de אלמה *gerbe*; ויבם (Gen. xxxviii, 8) et ויבמה (Deut. xxv, 5), de יבם *levir*.

Au *qal*, le futur des verbes dont la deuxième ni la troisième radicale ne sont des gutturales, a d'ordinaire la forme יפעול avec un ו de prolongation, comme ישמור, יזכור, יעבור, יבוש, יבושו. Il peut avoir aussi la forme יפעל sans ו, comme ישכב, יגדל, יפטר, יפצר, ירבץ, ירגז, ורטבו, ירפד, נרכב, תקטן, יירש. Quelquefois les deux formes sont usitées dans un même verbe, c'est-à-dire que le futur de certains verbes est tour à tour יפעול et יפעל. Tel est le futur des verbes suivants : נשך : ישׁוֹך (Eccl. x, 11) et יִשָּׁךְ (Prov. xxiii, 32); שבת : ישבֹּת (Jos. v, 12) et תשבת (Néh. vi, 3); נדר : תדֹּר (Eccl. v, 4) et ידר (Nomb. xxi, 2); חפץ : אחפֹּץ (Ez. xviii, 32) et יחפָּץ (Ps. xxxvii, 23); טרף : יטרֹף (ib. vii, 3) et יטרָף (Gen. xlix, 27); יבש : תִיבָשׁ (Zach. xi, 17) et יֵבוֹשׁ (Os. xiii, 15); נדד : ידוֹד (Nah. iii, 7) dont le type est יפעול, le נ ayant été absorbé dans le ד et la forme régulière étant יִנְדּוֹד, mais on dit également ותדד (Gen. xxxi, 40) dont le type est וְתִפְעַל[2] pour תִנְדַּד, car ces deux mots ont le même sens et non deux sens différents comme le pense R. Yehouda; בגד : יבגֹד (Mal. ii, 15) et נבגַד (ib. ii, 10); פשט : יפשֹׁטוּ (Ez. xxvi, 16) et ויפשַׁט (I Sam. xix, 24); הלך : יהלֹכו (Job xli, 11) et תהלַךְ (Ps. lxxiii, 9). Ces exemples prouvent que les deux formes sont admises dans tous les trilittères dont la deuxième ni la troisième radicale ne sont gutturales, que toutes deux sont également correctes et que les Hébreux ne

1. R. omis.

2. R. יתפעל, probablement par confusion du ו avec le י.

consultent dans leur emploi que la convenance personnelle ou l'euphonie. Mais les verbes dont la deuxième ou la troisième radicale est une gutturale, n'ont pour la plupart le futur qu'en יפעל sans ו, comme יִקְרָא, יִשְׁלַח[1], יִשְׁבַּע, יִגְבַּה, יִכְאַב, יִטְעַם, יִבְחַר, יִגְהַר. Toutefois cette règle admet quelques exceptions pour les verbes dont la deuxième radicale seule est une gutturale. Ceux-ci peuvent avoir la forme יִפְעוֹל avec un ו de prolongation, comme נֵאוֹת (Gen. xxxiv, 15), יֵאוֹתוּ (ibid. 22), futur de יאתה (Jér. x, 7); אֶזְעוֹם (Nomb. xxiii, 8), futur de זעם; ינהם (Is. v, 30), futur de נהם. Joints à des suffixes régimes pronominaux, les verbes en יפעול prennent d'ordinaire, par suite de cette adjonction du suffixe, un *chevâ* sous la deuxième radicale et laissent tomber le ו de prolongation; ainsi : ישברנו (Ex. xxi, 36), אזכרנו (Jér. xx, 9), תקברנו (Deut. xxi, 23), יקטלני (Job xiii, 15), יחבשנו (Os. vi, 1), יתשם (Deut. xxix, 27), יפרצני (Job xvi, 14), יתצני (ib. xix, 10). Un petit nombre d'entre eux conserve le ו primitif, comme תשמורם (Prov. xiv, 3) qui d'ailleurs a aussi la forme ordinaire : תשמרם (ib. xxii, 18). Certains de ces verbes portent un *o* bref sous la deuxième radicale comme indice du ו (tombé); ainsi : יהדפם (Jos. xxiii, 5); אצרנה (Ps. cxix, 33), יִקָּבְנוּ (Is. lxii, 2), אסרם (Os. x, 10) et ירדפך (Ez. xxxv, 6) selon la leçon de Ben-Ascher, mais Ben-Nephtali lit ירדפך avec un *chevâ-pathah*. Pour les verbes de la forme יִפְעַל sans ו, ils prennent un *a* long sous la deuxième radicale lorsqu'ils sont suivis d'un suffixe régime. Exemples : ישכבנה (Deut. xxviii, 30), ילבשם (Ex. xxix, 30), תירשנו (Jug. xi, 23), יירשוה[2] (Zeph. ii, 4), ישקני (Cant. i, 2), תדבקני (Gen. xix, 19), יאהבני (ib. xxix, 32); יזעמוהו (Prov. xxiv, 24) rentre aussi dans la catégorie et la règle auxquelles il appartient et ne se conjugue pas sur אזעם. Certains verbes s'écartent de la forme יפעל et suivent la forme יפעול lorsqu'ils sont joints à un suffixe régime; tels sont יצרהו (Is. xliv, 12) qui fait à l'état absolu ייצר (Gen. ii, 7), et יתנני (Job ix, 18) dont l'état absolu est יִתֵּן.

Le futur de la voix *Hiph'il* est dans sa forme complète יְהַפְעִיל, ou sans י, יְהַפְעַל, comme יהושיע (I Sam. xvii, 47), אהודנו (Ps. xxviii, 7), יהודוך (ib. xlv, 18), יהילילו (Is. lii, 5), car le parfait de ces verbes est הושיע, הודה, הילִיל et la règle du futur est qu'il conserve l'ordre des lettres du parfait; cependant le plus

1. R. יסלח.

2. Toutes nos éditions portent יְגָרְשׁוּהָ.

souvent on supprime par euphonie ce ה purement additionnel et on en reporte la voyelle sur la caractéristique du futur; on dit donc יַכְרִית et יַכְרִת, יַשְׁמִיד et יַשְׁמֵד, יַפִּיל et יַפֵּל, pour יְהַכְרִית, יְהַשְׁמִיד, יְהַפִּיל. Remarquons que la forme יַפְעֵל, en s'adjoignant les suffixes régimes ou sujets, redevient יַפְעִיל avec un י. Exemples : תכריתו (Nomb. iv, 18), וישליכו (Ex. vii, 12), וישמידם (Deut. ii, 21), ישפילה ישפילנה (Is. 26, 5). Quelquefois cependant elle est maintenue. C'est ainsi qu'on dit תפרו (Jér. xxxiii, 20), תרעו (Gen. xix, 7), ויצרו (Néh. ix, 27), וישעכם (Is. xxxv, 4).

Le futur du פִּעֵל ou פִּעֵל *daghessés* a la forme יְפַעֵל, comme יְשַׁבֵּר, יְדַבֵּר, יְלַמֵּד, tous *daghessés*. Le futur des verbes allégés par l'influence des אהחע"ר, est également allégé. Exemples : יְבָרֵךְ, יְשָׁרֵת, יְחָרֵף, יְנָעֵר, יְנַחֵשׁ et leurs pareils.

Le futur de la conjugaison *Po'èl* est יְפוֹעֵל, comme יְעוֹלְלוּ (Jér. vi, 9), יְחֹנְנוּ (Ps. cii, 15), יְסוֹבְבֻהָ (ib. lv, 11), יְשׁוֹפֵט analogue à לִמְשֹׁפְטִי (Job ix, 15), יְזוֹרֵם analogue à זֹרְמוּ (Ps. 77, 18).

Au *qal*, les verbes dont le futur est יִפְעוֹל avec un ו de prolongation, ont l'impératif en פְּעוֹל, comme שְׁמֹר, זְכֹר. Ceux dont le futur a la forme יִפְעַל sans ו, ont l'impératif en פְּעַל également sans ו, comme שְׁכַב, קְרַב. Si la deuxième radicale de l'impératif a la même voyelle que le futur dans la plupart des verbes, la raison en est que tout ordre se rapporte à l'avenir.

Lorsque le ה paragogique, fréquemment employé en hébreu, s'ajoute à un impératif de la forme פְּעוֹל, celui-ci prend la forme פָּעְלָה, comme de שְׁמוֹר, שָׁמְרָה ; de זְכוֹר, זָכְרָה ; de כְּרוֹת, כָּרְתָה. On modifie, comme on voit, la forme primitive, et l'usage ne permet point (en pareil cas) l'addition du ה sans modification ; du moins n'en voyons-nous aucune trace dans ce qui nous reste de la langue hébraïque. Ainsi, nous ne croyons pas pouvoir considérer comme des impératifs les mots פְּשֹׁטָה וַחֲגוֹרָה וְעֹרָה (Is. xxxii, 11), et cela pour deux raisons : 1° parce que, comme nous venons de le dire, la forme habituelle en ce cas est פָּעְלָה ; 2° parce qu'on ne trouve pas d'impératif masculin singulier se rapportant à un féminin pluriel [1]. Un ordre s'adressant à des femmes ou à des hommes, à un seul individu ou à plusieurs, peut bien, il est vrai, se rendre par une même expression, mais cette expression est alors exclusivement un infinitif comme le montre clairement l'observation de la langue. Que si l'on avait voulu employer l'impératif de פשט avec un ה

1. Ce qui est le cas dans Isaïe, s'adressant ici à des femmes.

additionnel, on aurait dit פְּשׁטה analogue à זָכרה, ou פשׁטה analogue à שׁמעה, car le futur de פשׁט se conjugue indifféremment sur יִפְעֹל comme יפשׁט (Ez. xxvi, 16), et sur יִפְעַל comme יפשׁט (I Sam. xix, 24). רְגָזָה (Is. xxxii. 11) n'est pas non plus un impératif * à rapprocher de פשׁטה et חגורה qui auraient été formés sur lui[1], mais tous trois sont des infinitifs. Il ne serait cependant pas contraire à l'analogie de prendre, dans tout autre passage, פשׁטה, ערה et חגרה pour des impératifs au masculin singulier, bien que la forme, contrairement à l'usage, n'en soit pas modifiée, * comme il arrive pour l'impératif avec ה paragogique de la forme יפעל sans ו[2]. Tels sont par analogie שְׁמָעָה et סְלָחָה (Dan. ix, 19) qui sont des impératifs sans modification, mais puisqu'on ne trouve aucune expression analogue, nous ne jugeons pas convenable de l'admettre dans ce verset auquel il nous paraît plus rationnel d'appliquer le système ordinaire.

אֶספה (Nomb. xi, 16), מִכרה (Gen. xxv, 31), נִצרה (Ps. cxli, 3) sont irréguliers, car ils appartiennent à la catégorie de זכור, זָכרה. Aux impératifs שְׁמַע, שְׁלַח, שְׁכַב correspondent (les paragogiques) שִׁמְעָה (Ps. xxxix, 13), שִׁלְחָה (Gen. xliii, 8), שִׁכְבָה (ib. xxxix, 12); עֶרְכָה (Job xxxiii, 5) s'y rattache également, mais par exception, car son futur se conjugue sur יפעל, exemple : יערֹך (ib. xxxvi, 19); or, l'impératif se règle sur le futur sous le rapport du *qibouts* et du *pathah*; l'impératif de ce verbe devrait donc être עֲרֹךְ sur le type זְכוֹר, et avec le ה additionnel עָרְכָה comme זָכְרָה. C'est donc là une forme irrégulière. קָרְבָה (Ps. lxix, 19) est également sorti irrégulièrement de sa catégorie pour adopter la forme de זָכרה. Remarquons encore que עוּזָּה (ib. lxviii, 29) est de la catégorie de זָכרה = פָּעלה, le *ou* et le *o* étant équivalents; la forme complète avant l'addition du ה devait donc être עֻזּוֹ sur le type זכור.

Les verbes qui commencent par י, נ, ל perdent d'ordinaire leur première radicale à l'impératif du *qal* pour cause d'allègement. Ainsi de ירד on dit רֵד, ou avec le ה additionnel, רדה; de ירשׁ, רֵשׁ ou רְשׁה; de נתן, תן ou תנה; de לקח, קַח ou קְחה, au lieu de יְרַד, יְרַשׁ [cf. יְרָשָׁה Deut. xxxiii, 23], נתן[3], לְקַח. Or le but de la suppression des lettres faibles est de rendre le mot plus rapide; d'autre part, le נ est rangé parmi les lettres faibles à cause de sa nasalité et il en suit toutes les règles de suppres-

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.

sion et d'absorption. Tel est וַיָּט (Ex. xiv, 27), dont le נ a été supprimé et remplacé par une quiescente faible, pareillement à וירד, וישב et leurs analogues, car régulièrement ויט est pour וַיִּנְטֶה comme venant de נטה. De même dans הַטֵּה le נ a été absorbé, à l'instar du י de יצק dans אצק, de celui de ויתיצב dans הציבי et autres lettres faibles. Quant au ל, on n'y applique cette méthode de suppression et d'absorption que dans la conjugaison de לקח dont le ל est supprimé dans קח, קחני etc. et absorbé dans ויקח etc., comme le נ de נתן dans ויתן, vu l'affinité phonique du נ avec le ת, affinité que nous avons mentionnée précédemment. Un des principaux grammairiens, Abu'l Walid Ben Hasdaï dit que יקח dérive d'un autre verbe que לקח, prétendant qu'il n'est pas dans les habitudes de l'hébreu d'absorber le ל dans une lettre dissemblable. Pour moi, je soutiens que ce fait n'a rien de contraire à l'analogie ni d'étranger au génie de la langue, et R. Yehouda dit (comme moi) que le ל première radicale s'absorbe dans la deuxième, comme par exemple ויקח et (le substantif) מִקָּח, tandis qu'Abu'l Walid ben Hasdaï suppose que la lettre absorbée dans ויקח n'est pas un ל, mais un נ. J'ai eu une longue discussion avec lui sur ce point.

Quand on supprime la première radicale à l'impératif * dont nous avons fait précédemment mention, sans y joindre le ה paragogique habituel à l'impératif[1], la deuxième radicale conserve ordinairement la voyelle qu'elle a au futur. Ainsi de יֵשֵׁב on forme שֵׁב; de יֵרֵד, רֵד; de יִתֵּן, תֵּן; de יִגַּשׁ, גַּשׁ (II Sam. i, 15); de יִירַשׁ, רַשׁ (Deut. ii, 24), et de même pour les mots analogues. Bien plus, même si cet impératif s'unit à un pronom régime, la deuxième radicale garde la voyelle qu'elle avait avant cette adjonction. Ainsi de יִשָּׂא on dit שָׂאהוּ (II R. iv, 19); de יִקַּח, קָחֶנּוּ (Jér. xxxix, 12); de יֵדַע, דָעֵהוּ (Prov. iii, 6), verbes dont la forme complète serait נְשָׂאֵהוּ, לְקָחֵהוּ, יְדָעֵהוּ et qui, après l'aphérèse, conservent leur voyelle. Quant à תְּנֵהוּ (Néh. i, 11), il est formé sur יִתְּנֵנִי (Job ix, 18) qui lui-même, ainsi que nous l'avons dit précédemment, fait exception à la catégorie à laquelle il appartient. Du reste, on modifie quelquefois le système que nous venons d'indiquer. C'est ainsi que de יִגַּשׁ on a pu former à l'impératif גֶּשׁ (ib. xix, 9) avec un *é*, le *ségôl* s'employant souvent à la place du *pathah*, comme nous l'avons montré ailleurs

1. R. omis.

et comme on a dit par exemple tour à tour וַיִּיקַץ (ib. xxviii, 16) et וַיִּיקֶץ (ib. ix, 24). où le *pathaḥ* long a été changé en *pathaḥ* bref, c'est-à-dire en *ségôl*. De même, de יִצֹק on a pu dire צַק (II R. iv, 41); de יִירַשׁ, רֵשׁ (Deut. i, 21), en changeant à l'impératif la voyelle de la deuxième radicale du futur.

L'impératif du *Hiph'il* est הַפְעִיל ou הַפְעֵל. Au singulier, il se présente le plus souvent sous la forme הפעל sans י, mais, terminé par le suffixe du masculin pluriel, il redevient toujours הפעיל. Exemples du singulier : הוֹפִיעַ (Ps. xciv, 1), הוֹשַׁע (Jér. xxxi, 6), הוֹדַע (Ez. xvi, 2), הַמְעַד (Ps. lxix, 24), tous avec un *a* à cause du ע; הַשְׁלֵךְ (ib. lv, 23), הַרְכֵּב (II R. xiii, 16), הַקְרֵב (Ex. xxviii, 1). Le *pathaḥ* se rencontre aussi quelquefois sans que la troisième radicale soit une gutturale, comme dans הֹקַר (Prov. xxv, 17) où il tient lieu d'un *tsérê*. Exemples de l'état d'annexion à un suffixe : הַשְׁלִיכֵהוּ (Ex. iv, 3), הַכְרִיעֵהוּ (Ps. xvii, 13), הַפִּלָהּ (Jos. xiii, 6), הַאֲשִׁימֵם (Ps. v, 11).

L'impératif de la voix lourde, c'est-à-dire à deuxième radicale *daghessable*, a la forme פַּעֵל avec un *daghesch* s'il ne subit pas l'influence des אהחע״ר, et sans *daghesch*, comme le prétérit, lorsqu'il la subit. Exemples : דַּבֵּר, סַפֵּר, סַכֵּל. *Il se rencontre aussi avec un *pathaḥ* sous la deuxième radicale; exemples : כַּתַּר (Job xxxvi, 2), פַּלַּג (Ps. lv, 10), וְקָרַב (Ez. xxxvii, 17)[1]. Quand l'emploi du *daghesch* n'a pas lieu au prétérit, il en est de même à l'impératif. C'est ainsi qu'on dit בָּרֵךְ, פָּרֵק, קָרֵב. L'impératif de la forme *Po'êl* est, comme le prétérit, avec un *a* ou un *é*, car ce modèle se présente tantôt avec un *a* comme עוֹלַל (Lam. i, 12), נוֹדַד (Nah. iii, 17), et tantôt avec un *é* comme עוֹנֵן (II Chr. xxxiii, 6), עוֹלֵל (Lam. i, 22). R. Yehouda dit que le singulier du Po'êl רֹבּוּ (Gen. xlix, 23) serait רוֹבֵב; d'après cela, l'impératif en doit être pareillement רוֹבֵב.

Le participe actif du *qal* est פּוֹעֵל avec un *é*, comme אוֹבֵד, בּוֹחֵר, et quelquefois avec un *i*, comme אֹיִבְךָ (II Sam. iv, 8), אֹסִפְךָ (II R. xxii, 20); quelquefois on exprime si complètement cet *i* qu'on le fait suivre d'un י comme dans יוֹסִיף (Is. xxix, 14)[2]. Certains participes ont la forme פָּעֵל, comme שָׂמֵחַ, יָרֵא, חָרֵד, חָפֵץ; d'autres la forme פָּעוּל avec *ou*, comme עָצוּם (Ex. i, 9), עָרוּם (Gen. iii, 1), ou avec un *ô*, comme בָּגוֹדָה (Jér. iii, 7), équivalent de בּוֹגֵדָה.

Le participe des verbes à deuxième radicale faible suit tantôt le type פָּעֵל de חָכָם et רָשָׁע, comme קָם, שָׁב; tantôt le type de יָרֵא

1. R. omis.

2. Dans nos éditions et d'après la Massora : יוֹסִף.

et הָדָד, comme בֵּית, זָד, remarque déjà faite par R. Yehouda; tantôt enfin quelque autre type comme שׁוּבֵי (Mich. ii, 8), דֻּמָה (Ez. xxvii, 32) dont le vrai type, selon moi, est פָּעוּל employé comme dans בָּטוּחַ (Is. xxvi, 3), שְׁכוּנֵי (Jug. viii, 11).

Le participe actif du *Hiph'il* est מַפְעִיל, comme מַשְׁלִיךְ (Mich. ii, 5), מַצְמִיחַ (Ps. civ, 14); quelquefois aussi מַפְעֵל avec un *tséré*, comme מוֹצֵא (Ps. cxxxv, 7). J'ai entendu de vieux grammairiens reprocher aux ministres officiants de prononcer מַשֵּׁב הרוח avec un *tséré*, et les obliger de lire מַשִּׁיב avec un *i*. Mais [1] on peut, selon moi, leur opposer que le participe peut admettre la forme du futur, et cela d'autant mieux qu'on trouve en effet מוֹצֵא רוח avec un *é*, au lieu de מוציא avec un *i*.

Le participe actif du *pi'él daghessé* est מְפַעֵל, comme מְדַבֵּר, מְשַׁבֵּר ; mais il se présente aussi sans מ sous la forme פַּעֵל avec un *i* sous la première radicale * et un *a* sous la deuxième [2], comme יִסַּד (Is. xxviii, 16), ou sous la forme פַּעֵל [3] avec un *a* sous la première radicale et un *é* sous la deuxième, comme שַׁבֵּחַ (Eccl. iv, 2), מָאֵן (Ex. x, 4) où le מ porte un *a* long parce que l'emploi du *daghesch* est impossible. Le participe du *po'él* [4] est מְפוֹעֵל, comme מְשׁוֹפְטִי (Job ix, 15), מְחוֹנֵן (Prov. xiv, 21).

Le participe passif du *qal* a la forme פָּעוּל, comme שָׁבוּר, בָּחוּר. Le participe de la voix lourde, *daghessable* à la deuxième radicale, suit la forme du passif de cette même voix. Exemples : מְדֻבָּר, מְהֻלָּל, מְקֻבֶּצֶת, מְקֻטֶּרֶת, מְעֻלֶּפֶת, מְעֻשָּׁקָה. Le participe passif du *Hiph'il* est en מָפְעָל,* comme מָשְׁלָךְ, מָשְׁכָּב, mais la forme régulière est מְהָפְעָל [5] qui, pour cause d'allègement, a perdu le ה dont la voyelle a été reportée sur le מ, témoin מְהֻקְצָעוֹת (Ez. xlvi, 22), car il y a ainsi des mots qui ont conservé la forme primitive et complète. J'ai prouvé dans mon *Annotateur* et ailleurs que tout type מָפְעָל est régulièrement pour מְהָפְעָל, et tout type יָפְעָל pour יְהָפְעָל. * J'ai aussi traité cette question au long dans le Kitâb at-tachwîr [6]. (Le participe passif) de la conjugaison *po'él* est מְפוֹעָל sans *daghesch*, c'est-à-dire מְשׁוֹפָט, מְזוֹרָם comme מְהוֹלָל (Eccl. ii, 2), מְהוֹלָלַי בִּי נִשְׁבָּעוּ (Ps. cii, 9), passage qui signifie : « ceux que je croyais dignes d'éloges, jurent sur moi, en manière de dédain, disant par exemple : « que Dieu me rende semblable à un tel, si telle chose est vraie ! »

L'infinitif du *qal* a régulièrement la forme פָּעוֹל comme שְׁבוֹר

1. R. ויש au lieu de אין.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. *pi'él*.
5. Suppléé d'après R.
6. R. omis.

קוּם [1]יָשׁב, יָצֹא, שָׁבֹעַ, אָכֹל, בָּחֹר, בָּגֹד, אָמוֹר, זָכֹר pour קָיוֹם où l'on a rendu quiescent le י dont la voyelle a passé au ק, puis on a supprimé le ו de prolongation pour éviter la rencontre de deux quiescentes et le י s'est changé en ו par suite de cette rencontre même[2]; הָגוֹ, עָשׂה, גָּלֹה, בָּנֹה, רָאֹה. (Dans ces derniers verbes,) le ה se change quelquefois en ת comme dans רָאוֹת (Is. XLII, 20), אָלוֹת (Os. X, 4), ושָׁתוֹת[3] (Is. XXII, 13). Il est aussi des infinitifs du *qal* en פְּעוֹל avec un *cheva* sous le פ comme עֲמֹד (Ex. XVIII, 23), סְפוֹד ... רְקוֹד (Eccl. III, 4), עֲנוֹשׁ (Prov. XVII, 26), זְבֹחַ (I Sam. XV, 15), עֲשׂוֹ (Gen. XXXI, 28), עֲשׂה (Prov. XXI, 3), קְנֹה (ib. XVI, 16), רְאֹה (Gen. XLVIII, 11), יְרֹא (Jos. XXII, 25), יקֹד (Is. X, 16), וינאמו נְאֻם (Jér. XXIII, 31), שכוֹל (Is. XLVII, 8 et 9). A cette forme le ה se change aussi en ת comme רְאוֹת (Nomb. XXXV, 23), עֲשׂוֹת (Jug. VIII, 3), קְנוֹת (Prov. XVI, 16). On se sert quelquefois pour une même racine de l'une et de l'autre forme פְּעוֹל et פָּעוֹל, car pour les Hébreux elles sont équivalentes; par exemple עָשׂה (Ez. XXIII, 30) et עֲשׂה (Gen. L, 20); שָׁבֹעַ (I Sam. XXIII, 10) et שְׁמֹעַ (ib. XV, 22); עָנוֹשׁ (Ex. XXI, 22) et עֲנוֹשׁ (Prov. XVII, 26); אָמוֹר (Jér. XXIII, 17) et אֱמוֹר (Job XXXIV, 18); שָׁתוֹת (Is. XXII, 13) et שְׁתוֹת (Jér. XXXV, 8) qui n'est pas à l'état construit, mais semblable à רָאוֹת (Is. XLII, 20) comparé à רְאוֹת (Nomb. XXXV, 23); אָכוֹל (Is. XXII, 13) et אֲכֹל (Gen. III, 11).

Certains infinitifs ont la forme de l'impératif, comme שַׁלַּח (Is. LVIII, 9), שְׁכַב (II R. XIV, 22 et I R. I, 21), שְׁפַל (Eccl. XII, 4), גְּוַע (Nomb. XX, 3), רְגָזָה (Is. XXXII, 11), ce dernier avec un ה ajouté comme à l'impératif. Tel est aussi le ה dans les infinitifs suivants : רֹעָה (ib. XXIV, 19), רְדָה (Gen. XLVI, 3 et Ez. XXXII, 19), תְּנָה (Ps. VIII, 2), פְּשֹׁטָה וְעֹרָה וַחֲגֹרָה (Is. XXXII, 11). Quelquefois on ajoute un ת à l'infinitif comme dans יְכֹלֶת (Nomb. XIV, 16), יְבֹשֶׁת (Gen. VIII, 7), בְּצַדֶּקְתֵּךְ (Ez. XVI, 52). Sont encore des infinitifs du *qal* ayant la forme de l'impératif : רְאֵה (Ps. CXLII, 5) « et j'ai voulu *voir* »; אנסכה בשמחה וראה בטוב phrase qui doit se compléter ainsi : ואנסכה בראה טוב, et se traduire : « je veux habituer (mon cœur) à la joie et à la recherche du bien-être. »; הֱיֹה (Ez. XXI, 15).

Il est encore des infinitifs du *qal* en פִּעֵל avec un *i* sous le

1. R. שוב.

2. L'auteur veut dire que קָיוֹם est devenu d'abord קָיוּם, ensuite קָים, enfin קוּם.

3. R. שְׁתִית (Jér. XXXV, 8), ce qui est une erreur, car la forme שתית appartient à une autre catégorie citée plus bas.

מ comme מִשְׁכַּב (Nomb. xxxi, 17; Ez. xxiii, 17; II Sam. iv, 5); מִקְרָא (Nomb. x, 2); מִקַּח (II Chr. xix, 7) pour מִלְקַח; מִפְתַּח (Prov. viii, 6); מִקְשָׁה (Ex. xxv, 18) qui est un infinitif pris adverbialement, et pareillement מִקְשָׁה (ib. xxv, 31 et Jér. x, 5). A cette forme se rapporte, selon moi, מוּסַד (II Chr. viii, 16). Certains autres ont la forme פָּעְלָה avec un *o* ou un *ou* sous la première radicale. Tels sont : כְּשָׁמְעָתוֹ (Is. xxx, 19), וּבְקָרְבָתָם (Ex. xl, 32), לְמָשְׁחָה (ib. xxix, 29), חָרְבָה (Lév. xxvi, 34) infinitif employé comme régime indirect, וּלְדָבְקָה (Deut. xxx, 20), לְטָמְאָה (Lév. xviii, 20), לְרָחֳקָה (Ez. viii, 6) où le ח s'assimile la voyelle du ר, selon la règle des gutturales mobiles [assimilation qui n'a pas lieu lorsqu'elles sont quiescentes, exemple : לְרָחְצָה (Ex. xxx, 18)]; לְחֻמְלָה (Ez. xvi, 5), חֻפְשָׁה (Lév. xix, 20) qui toutefois est peut-être un substantif et non un infinitif. L'infinitif a quelquéfois un *i* sous la première radicale comme לְשִׁמְצָה (Ex. xxxii, 25), לְרִבְעָה (Lév. xx, 16), מִשְׁחַת (ib. vii, 35), שִׁכְבַת[1] (Nomb. v, 13), לְאַשְׁמָה (Lév. v, 26) avec un *a* à cause de la gutturale; pareillement לְאַהֲבָה (Deut. xi, 13 et II Sam. xix, 7) et aussi לְדַאֲבָה (Jér. xxxi, 11) dont le ד porte un *a* au lieu d'un *i* à cause du א (qui suit). Il en est d'autres de la forme פָּעְלָן comme אָבְדָן (Esth. viii, 6), ou פַּעְלָן comme אַבְדָן (ib. ix, 5). Il en est de la forme מַפְעֵל * avec un *pathaḥ* sous le מ[2], comme וּכְמַסְתֵּר (Is. liii, 3), לְמַסַּע (Deut. x, 11), מַשְׁקֵהוּ (Gen. xl, 21), כְּמַהְפֵּכַת (Is. xiii, 19), מַשְׂאַת (Ps. cxli, 2) infinitif dont on a formé le pluriel insolite לְמַשְׂאוֹת (Ez. xvii, 9); * en effet, il n'y a pas lieu à forme plurielle pour l'infinitif, puisqu'il s'emploie également pour le singulier et pour le pluriel, pour le masculin et pour le féminin[3]; mais il se peut que cette forme ait pour cause la différence de signification. Certains attribuent cette forme à la voix *hiph'il*, ce qui n'est pas inadmissible, mais il se peut aussi bien qu'elle appartienne à la voix *qal*, car le מ de ces mots n'est pas celui qui désigne la conjugaison forte, mais qui s'applique aux noms; or l'infinitif n'est qu'une sorte de nom. Il en est d'autres de la forme מִפְעוֹל comme מִשְׁלֹחַ (Esth. ix, 19), et avec la deuxième radicale faible, כִּמְבוֹא (Ez. xxxiii, 31), infinitif dont on a également formé un pluriel כִּמְבוֹאֵי עִיר (ib. xxvi, 10), sans doute à cause de la multiplicité des voies par lesquelles on entre (dans la ville). Tel est encore מְבוֹתִי

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.

(ib. xxviii, 8), pluriel dont on peut aussi, je pense, trouver des motifs plausibles, par exemple celui-ci : que le noyé ne meurt pas d'un seul plongeon. Il en est encore de la forme מִפְעֹל avec un *a* sous le מ comme מַשֹּׂא (II Chr. xix, 7) pour מִנְשׂוֹא. L'infinitif se présente encore sous d'autres formes, calquées sur le type אֶרֶץ, ou רַחַם (Jug. v, 30) pour les mots qui renferment une gutturale. Le mot פֵּתַח (Ps. cxix, 130) est un infinitif qui signifie « l'*action de débuter* ». Tels sont aussi כְּפִתְחוֹ (Néh. viii, 5), בָּגֶד (Jér. xii, 1), בְּבִגְדוֹ (Ex. xxi, 8), בְּתֶקַע (Ps. cl, 3), מַעַל (Ez. xv, 8), קֶצֶף (Zach. i, 2), qui tous tiennent lieu d'infinitifs et non de substantifs proprement dits, car comme substantifs ils seraient définis, tandis qu'ils sont indéterminés ; ce sont donc des infinitifs, c'est-à-dire des noms qui tiennent lieu d'infinitifs. Tels sont encore : בָּצַע (Ez. xxii, 27), עֹשֶׁק ... גָּזֵל (ibid. 29), שַׂעַר (ib. xxvii, 35), וְכִעֲסַתָּה ... גַּם כַּעַס (I Sam. i, 6), construction analogue à וַיֹּאכַל גַּם אָכוֹל (Gen. xxxi, 15). L'expression עָשְׁקוּ עֹשֶׁק suit le même système, ainsi que celles de וְאֻסַּף ... אֹסֶף (Is. xxxiii, 4), אֻסְּפוּ אֲסֵפָה (ib. xxiv, 22), יִצְנָפְךָ צְנֵפָה (ib. xxii, 18), יֵבֹשׁוּ בֹשֶׁת (ib. xlii, 17). L'infinitif de la voix grave, avec un *daghesch* dans la deuxième radicale, est également *daghessé* et identique à l'impératif. Exemples : דַּבֵּר (Jér. i, 6), קַטֵּר (I Sam. ii, 16), סַפֵּר (Ex. ix, 16), שַׁלַּח (Jér. xl, 1). Quelquefois on ajoute le ה à cette forme comme dans לְיַסְּרָה (Lév. xxvi, 18), זַמְּרָה (Ps. cxlvii, 1). Exemples de verbes à troisième radicale faible לְדַכֵּא (Lam. iii, 34), נַקֵּה[1] (Jér. xxx, 11), עַנֵּה (Ex. xxii, 22), כַּלֵּה (II R. xiii, 17). Il en est de la forme פַּעֹּל avec un *a* sous la première radicale * et un *daghesch* dans la deuxième[2] comme יַסֹּר (Ps. cxviii, 18), רַפֹּא (Ex. xxi, 19), קַוֹּה (Ps. xl, 2). Dans ces derniers le ה se change quelquefois en ת comme לְעַנּוֹת (ib. lxxxviii, 1), עַנּוֹת (Is. lviii, 5), צַוֹּתוֹ (Lév. vii, 38), לְרַמּוֹתֵנִי (I Chr. xii, 18), חַלּוֹתִי הִיא (Ps. lxxvii, 11), ce dernier *mil'êl* à cause du monosyllabe הִיא. Il faut probablement rapprocher de יַסֹּר le terme בָּרוֹךְ (Jos. xxiv, 10) en considérant le ר comme *daghessable*[3]. Cet infinitif se rencontre aussi sous la forme פַּעִּיל, comme יִסּוֹר (Job xl, 2), לְיַסּוֹד (II Chr. xxxi, 7).

L'infinitif du *hiph'il*[4] prend la forme הַפְעִיל ou הַפְעֵל comme הַכְלִים (Jér. vi, 15), וּלְהַכְחִיד (I R. xiii, 34), לְהַשְׁמִיד (ibid.), וּבְהַשְׂכִּיל

1. R. autre exemple.
2. R. omis.
3. C'est-à-dire qu'en principe, on devrait dire בָּרֵךְ.
4. R. omis.

(Prov. xxi, 11), לְהַנְתִּיךְ (Ez. xxii, 20), הַעֲבִיר (Jos. vii, 7), לְהַשְׁלִיךְ (Eccl. iii, 5), וּבְהַקְהִיל (Nomb. x, 7), וּבְהַאֲרִיךְ (ib. ix, 19), וְהַשְׁלֵךְ (Jér. xxxvi, 23), הַשְׁכֵּם (ib. vii, 13), הַבֵּיט (Ps. cxlii, 5), הַשְׂכֵּל (Prov. xxi, 16). On change quelquefois le *ê* de ce type en *a* comme on fait à l'impératif; exemple : הַפְצַר (I Sam. xv, 23). Comme exemple de verbes à troisième radicale faible, nous citerons הֲזְנֵה (Os. iv, 18), et à première radicale faible וְהוֹתֵר (Ex. xxxvi, 7). Il en est d'autres de la forme הַפְעָלוֹת comme הַשְׁמָעוּת (Ez. xxiv, 26), et, pour les verbes à troisième radicale faible, הַעֲלֹת [1], הַרְבֹּת, הַגְלֹת, etc. ; ces derniers pour הַעֲלָיוּת, הרביות, הגליות dont on a supprimé la troisième radicale et converti le *chourêq* en un *ḥôlèm* transféré à la lettre qui précède le י. Il faut savoir que הֻיְדוֹת (Néh. xii, 8) se rapporte à ce type, et voici comment : la forme régulière serait הוֹדָיוּת analogue à הַשְׁמָעוּת sur le modèle de הפעלות, mais on l'a changée, faisant passer le י troisième radicale par suite de la permutation du ה final de הידה, devant la lettre qui suit le ו représentant la première radicale — transposition semblable à celles de כבש et כשב, שלמה et שמלה ; — ensuite on a converti le *ô* en *ou* et absorbé le ו dans le י, enfin on a reporté la voyelle de ce ו sur le ד et rendu quiescent le י [2] pour alléger * et l'on a maintenu le ו dans l'écriture pour la clarté du sens [3]. Quant au sens du mot, il est le même que celui du terme הודות (I Chr. xxv, 3), mais ce dernier est défectif d'après le type הַרְבּוֹת tandis que הידות est parfait et suit le type הַשְׁמָעוּת. Mon système sur הרבות et העלות et sur leur attribution respective me semble meilleur que les deux systèmes exposés par R. Yehouda. Il est d'ailleurs confirmé par la comparaison de השמעות avec הידות et il simplifie tout. Cet infinitif a aussi la forme הַפְעָלָה comme הַרְבָּה (Gen. iii, 16) pour הַרְבָּיָה, mais pourrait du reste appartenir aussi bien au type הַפְעַל comme הַפְצַר (I Sam. xv, 23) et הֹקַר (Prov. xxv, 17). Celui-ci est, à la vérité, un impératif ; mais on sait que rien n'empêche de prendre un impératif quelconque pour un infinitif. * Le ה est par conséquent troisième radicale et non signe du féminin [4].

Au *po'êl*, l'infinitif est semblable au prétérit, comme עוֹלֵל (Jér. vi, 9) ; on peut aussi considérer comme tel בּוֹשַׁסְכֶם (Am. v,

1. R. Gen. xli, 27, ce qui est évidemment une pure inadvertance.

2. Il résulte de là que dans l'édition qu'Ibn-Djanaḥ avait sous les yeux le י n'était pas *daghessé*, comme il l'est dans les nôtres.

3. R. omis.

4. R. omis.

11). Exemples d'infinitifs de la conjugaison passive : גֻּנֹּב (Gen. xl, 15), עֻנּוֹתוֹ (Ps. cxxxii, 1), הֻגַּד (Jos. ix, 24), הֻמְלַח ... הָחְתֵּל (Ez. xvi, 4), type auquel on joint quelquefois le ה comme הָשְׁכְּבָה (ib. xxxii, 19)[1], et quelquefois aussi le ת comme הֻלֶּדֶת (Gen. xl, 20) de הֻלַּד sur le type הגד, suivi d'un ת comme השכבה l'est d'un ה.

Le futur des quadrilittères prend la forme יְפַעְלֵל comme יְכַרְסְמֶנָּה (Ps. lxxx, 14), אֲכַלְכֵּל (Gen. l, 21). Tel est aussi le futur des trilittères *équivalents*[2] comme תְּתַחֲרֶה (Jér. xii, 5), l'équivalence devant produire une forme pareille, et cela même si l'équivalent était à deuxième radicale faible. En effet, nous avons déjà dit ailleurs que les trilittères à deuxième radicale faible qui deviennent quadrilittères sont de deux sortes : 1° comme יְנוֹפֵף, יְחוֹלֵל, יְכוֹנֵן et leurs analogues ; 2° comme מְטַלְטֶלְךָ (Is. xxii, 17), מְכַלְכֵּל (Mal. iii, 2). Les uns et les autres ont pour modèle יְפַעְלֵל, מְפַעְלֵל, avec cette différence que les géminés perdent leur deuxième radicale, tandis que les verbes de l'espèce יכונן, יחולל, ינופף conservent le ו comme deuxième radicale.

Le participe actif des quadrilittères a la forme מפעלל comme מְכַרְכֵּר (II Sam. vi, 14), מְקַרְקַר (Is. xxii, 5), מְכַרְסֵם ; celui des équivalents : מִתְחָרֶה (Jér. xxii, 15) ; celui des équivalents à deuxième radicale faible : מְשׁוֹבֵב (Is. lviii, 12), מְחוֹלֶלֶת (ib. li, 9), מְכַלְכֵּל (Mal. iii, 2), מְטַלְטֶלְךָ (Is. xxii, 17).

Le participe passif de ces verbes a la forme מְפֻעְלָל comme מְכֻרְבָּל (I Chr. xv, 27), מְחֻסְפָּס (Ex. xvi, 14) ; celui des équivalents à deuxième radicale faible : מְחוֹלָל (Is. liii, 5), מְשׁוֹבֶבֶת (Ez. xxxviii, 8). Cette catégorie a donc un *a* long au masculin et un *é* au féminin. C'est ainsi que אַיָּל (Deut. xiv, 5) porte un *â* et (son féminin) אַיֶּלֶת (Jér. xiv, 5) un *é*.

L'impératif de ces verbes a la forme פַּעְלֵל comme כרסם, כרבל, חספס ; de même l'infinitif, exemple : וּלְכַלְכֵּל (Ruth iv, 15). Pour les équivalents à deuxième radicale faible : כַּלְכֵּל (Jér. xx, 9), עַרְעֵר (ib. li, 58), לְחַרְחַר (Prov. xxvi, 21) qui peut provenir indifféremment d'un verbe à deuxième radicale faible ou d'un verbe géminé. Cette forme est susceptible du ה additionnel comme טַלְטֵלָה (Is. xxii, 17) ; elle se trouve aussi quelquefois avec l'addition d'un מ sans ה comme בְּמַטְאֲטֵא (ib. xiv, 23) qui

1. Suppléé d'après R.
2. Littéralement : qui *atteignent* (la forme quadrilittère au moyen de l'allongement).

est de la seconde sorte comme חֹלֵל (Job xxxix, 1), צוֹדֵד (Ez. xiii, 18), שׁוֹבֵב (Is. xlix, 5), dont le type est aussi פֹּעְלֵל, le ו y étant deuxième radicale.

Des formes que revêt le verbe aux conjugaisons niph'al, hithpa'ël et passives.

Quant au passif des trilittères, soit légers [1], soit graves [2], et par ce dernier j'entends uniquement ceux dont la deuxième radicale est *daghessée* [3], il se présente sous la forme פֻּעַּל avec un *daghesch* dans le ע, car cette voix, je veux dire le passif des verbes simples, les fait passer de la forme légère à la forme grave, comme je l'ai déjà expliqué ailleurs, * dans le *Kitâb at-tachwîr* *. Exemples (du passif) des verbes légers : נֻטָּשׁ ... עֻזָּב (Is. xxxii, 14), לֻקָּח (Jér. xxix, 22). Exemples (du passif) des verbes lourds à deuxième radicale *daghessée* : בֻּשָּׁלָה (Lév. vi, 21), וְאֻשַּׁר (Ps. xli, 3). Tel est le renforcement que subit d'ordinaire le passif, à moins qu'il ne soit empêché par l'influence des אהחע"ר, comme dans נֻחָמָה (Is. liv, 11), רֻחָמָה (Os. ii, 25), טֹרַף (Gen. xxxvii, 33) etc., ou par une deuxième radicale faible comme זֹרוּ (Is. i, 6), ou que le mot ne soit irrégulier comme לֻקְחָה (Gen. ii, 23), ainsi que je l'ai pleinement expliqué dans le *Kitâb at-tachwîr*.

Quant au passif de la conjugaison grave du *hiph'il*, il a pour forme הֻפְעַל (ou הָפְעַל), comme הֻשְׁלַךְ (Dan. viii, 11), הָנְחַלְתִּי (Job vii, 3) ; le participe passif [5] est identique pour la prononciation à celui du *hiph'il*, exemple : מֻשְׁלָכִים (Jér. xiv, 16), ce que j'ai développé dans l'*Annotateur* et ailleurs. Remarquons aussi que le participe de la voix passive, tirée de la conjugaison *daghessée*, ressemble par la prononciation au participe passif de la voix active, parce que dans l'une et l'autre classe le prétérit est également grave [6]. Ainsi מְלֻטָּשׁ (Ps. lii, 4) est pareil par la prononciation à מְדֻבָּר (ib. lxxxvii, 3),

1. C'est-à-dire qui s'emploient ordinairement au *qal*.
2. C'est-à-dire qui s'emploient ordinairement au *pi'ël*.
3. C'est-à-dire le *pi'ël* et non pas le *hiph'il*, celui-ci étant la conjugaison *très grave*.
4. R. omis.
5. R. ופעלו au lieu de ופעולו ; texte arabe ומפעולה.
6. C'est-à-dire *daghessé*.

c'est-à-dire que מלטש se règle sur le type מדבר, le prétérit de l'un et de l'autre appartenant à la forme grave. Or il est probable que מלטש est le participe de la voix passive, car ce verbe n'étant pas usité au *pi'êl*, le mieux est de le considérer comme un passif pur; au contraire מדבר est probablement le participe passif de la voix active, car ce verbe se rencontre d'ordinaire[1] au *pi'êl*. Mais il est possible aussi que tous deux soient des participes de la voix passive, ou des participes passifs de la voix active et que לֻטַּשׁ existe virtuellement, par cela même que nous trouvons מְלֻטָּשׁ[2]. Tel est aussi le cas de מְעֻטָּה (Ez. xxi, 20), de מְגֻלָּה (Prov. xxvii, 5) et autres semblables, auxquels on peut appliquer ce que nous venons de dire de מלטש et מדבר.

La voix passive des quadrilittères a pour type au prétérit פֻּעְלַל, au futur יְפֻעְלַל; on dira donc כֻּרְסַם, יְכֻרְסַם; רֻטֲפַשׁ (Job xxxiii, 25), יְרֻטֲפַשׁ. Au participe ils font מְפֻעְלָל comme מְחֻסְפָּס (Ex. xvi, 14), מְכֻרְבָּל (I Chr. xv, 27). Ces participes peuvent, il est vrai, appartenir aussi à des verbes actifs, comme nous l'avons remarqué pour מלטש, מדבר et משלכים.

Les verbes à deuxième radicale faible adoptent cette même forme par équivalence[3] comme חוֹלָלְתִּי (Prov. viii, 24), חוֹלָלְתָּ (Job xv, 7), כּוֹנָנוּ (Ez. xxviii, 13).

Quant au *niph'al*, nous avons déjà prouvé dans un autre livre qu'il fait nécessairement partie des conjugaisons légères et nous n'avons pas besoin d'y revenir ici. Il est de l'essence même du *niph'al* d'être intransitif, il ne peut donc avoir de régime direct; mais il peut arriver que sa forme s'emploie dans un sens autre que celui du *niph'al* et admette un complément, tout en ayant l'apparence du *niph'al*, comme החלצו ... אנשים (Nomb. xxxi, 3), נשברתי את לבם (Ez. vi, 9), המשח אתו (Nomb. vii, 10), ואת כל ונכחת (Gen. xx, 16) etc. Nous avons donné des explications à ce sujet dans l'*Annotateur*, et aussi fourni des preuves dans un autre ouvrage, dans le *Kitâb at-tachwîr*. Nous trouvons encore la forme[4] du *niph'al* à la voix passive, et ayant l'apparence d'un *niph'al* transitif. C'est le mot נְגֹאֲלוּ (Is. lix, 3) auquel on peut joindre נולדו (1 Chr. xx, 8), en admettant que sa forme propre est נֻולְּדוּ[5] = נְגֹאֲלוּ, mais qu'il a perdu

1. R. omis.
2. R. מורטש est une erreur des éditeurs.

3. C'est-à-dire en devenant quadrilittères.
4. R. כנפעל pour הנפעל.
5 R. נולדו.

le י dont la voyelle a passé au נ. Le *niph'al* des verbes dont les deuxième et première radicales ne sont pas des lettres faibles se forme en rendant quiescente la première radicale et en la faisant précéder d'un נ comme נִכְרַת, נִשְׁבַּר, נִכְחַד. Le futur de cette voix se forme en rendant quiescent ce נ et en l'absorbant dans la première radicale, comme יִכָּרֵת, יִשָּׁבֵר, יִכָּחֵד[1]. L'impératif se forme par l'addition d'un ה initial et l'absorption du נ, comme הִשָּׁבֵר, הִמָּלֵט. L'infinitif se forme de la même manière, c'est-à-dire en rendant quiescent le נ du *niph'al*, en y joignant le ה, parce qu'il est impossible de commencer par une quiescente, et en absorbant le נ; exemples : הִמָּלֵט (1 Sam. xxvii, 1), הִנָּקֵה (Jér. xxv, 29), הִמָּשַׁח (Nomb. vii, 10), הִכָּרֵת (ib. xv, 31). Quelquefois le נ ne devient pas quiescent, ce qui dispense d'employer le ה. Tel est le mot נֶחְבָּה (Jér. xlix, 10), infinitif équivalant à הֵחָבֵה (I R. xxii, 25) ; car en rendant quiescent le נ de l'infinitif נחבה, on a dû y joindre le ה, puis on a absorbé le נ, ce qui donne הֵחבה, l'absorption n'étant pas visible dans le ה ; mais dans נחבה, le נ ne devenant pas quiescent, on n'a pas eu à faire usage du ה. Quant au sens, c'est celui de החבה. Le *niph'al* peut avoir une forme autre que נִפְעַל, à savoir נִפְעוֹל comme נִמּוֹל (Gen. xvii, 26), pour נִנְמוֹל de la racine נמלתם (ibid. 11), et qui est un prétérit. Tels sont encore נַהֲפוֹךְ (Esth. ix, 1) et נַעֲתוֹר (I Chr. v, 20), qui comme נמול sont des prétérits. Tel est peut-être aussi נַחְתּוֹם (Esth. viii, 8). Le futur de cette voix doit être יִפָּעוֹל avec un *i* sous le י, un *â* sous le פ dans lequel s'absorbe le נ du נפעל. (De même) l'infinitif doit être הִפָּעוֹל, le נ devenant quiescent, puis s'absorbant après l'addition du ה, comme * הִנָּתֹן (Jér. xxxviii, 3 et xxxii, 4)[2], הֵאָסֵף (II Sam. xvii, 11), הֵרָאֹה (I Sam. iii, 21) et avec changement du ה en ת : הֵרָאוֹת (Lév. xiii, 14), הִגָּלוֹת (II Sam. vi, 20), הֵעָלוֹת (Ex. xl, 36 et 37), הִתָּעֹת (Is. xix, 14). Il se peut aussi que régulièrement הראות soit pour הֵרָאְיוֹת, הגלות pour הִגָּלְיוֹת, העלות pour הֵעָלְיוֹת et התעות pour הִתָּעְיוֹת sur le type הִנָּבְאוֹת du mot בְּהִנָּבְאֹתוֹ (Zach. xiii, 4), et que l'addition[3] du ו et du ת dans cette catégorie soit comme leur addition dans la catégorie de השמעות (Ez. xxiv, 26). Dans ce cas, ils n'appartiendraient pas à la catégorie de נפעול. Il arrive aussi à cette forme que le נ ne devient pas quiescent et qu'on

1. R. יכתב.

2. Le texte du R. est ici abrégé : voici comment il faut le compléter d'après l'arabe et le ms. hébreu 1217 : הנתן תנתן העיר הזאת ועיר צדקיהו מלך יהודה לא ימלט מיד הכשדים.

3. R. המוספת pour התוספת.

n'emploie pas le ה comme נקרֹא (II Sam. I, 6), נשׁאֹל (I Sam. xx, 6), נשׁלוֹחַ (Esth. III, 13), נכסֹף (Gen. xxxi, 30), נגֹף (Jug. xx, 39), נלחֹם (ib. xi, 25), נדכּה (Os. x, 15), נגלֹה (I Sam. II, 27). Dans ce cas, le ה se change quelquefois en ת comme נגלוֹת (II Sam. vi, 20), je veux dire que נגלות est mis pour הגלות. A cette forme appartiennent aussi הנדף (Ps. LXVIII, 3), התוך (Ez. xxII, 22), הכּוֹל (Gen. xvII, 13). J'ai expliqué ces faits dans mon *Livre des Racines*, (deuxième partie) du présent ouvrage, à la lettre נ, article נדף.

Au *niph'al* des verbes qui commencent par une gutturale, la première radicale est généralement mobile comme נאֱכל (Ex. xxII, 5), נאֱחז (Gen. xxII, 13), נאֱצל (Ez. XLII, 6), נהֶרסו (Joël I, 17), נהֶפכו (Ex. VII, 17), נעֶרמו (ib. xv, 8), נאֶספו (Gen. xxix, 3), נחֶרבו (II R. III, 23) et pareillement la plupart des verbes de cette catégorie. Dans quelques-uns cependant la première radicale devient quiescente : elle peut le devenir purement et simplement lorsque c'est un א comme נאחזו (Nomb. xxxII, 30). Quand c'est un י, celui-ci se change généralement au *niph'al* en ו comme יוָלד, נוֹלד ; יוָדע, נוֹדע ; יוָשׁע, נוֹשׁע[1]. Telle est la méthode appliquée à la plupart des verbes de cette catégorie, mais il en est aussi dont le י, au lieu de se changer en ו, s'assimile avec la lettre suivante. C'est ainsi que le י première radicale de יתיצב est absorbé dans le צ de נצב (Is. III, 13) et de נצבו (Ex. xv, 8), et que celui de יחמתני (Ps. LI, 7) est absorbé dans le ח de הנחמים (Is. LVII, 5) construit comme הנצבים, sauf que le ח n'admet pas le *daghesch*. Le futur de cette classe devrait avoir deux י, ainsi ייָצב, ייָחם comme ייָרה (Ex. xix, 13), ייָחל (Gen. VIII, 12).

Il n'est pas impossible, du reste, que הגלוֹת, הראה, האסף, הנתֵן, התעוֹת, נשׁאוֹל, נשׁלוֹח, נלחוֹם et les formes analogues que nous avons considérées comme des infinitifs du *niph'ôl*, se rattachent aussi bien à la forme *niph'al*, l'infinitif du *niph'al* pouvant être indistinctement הִפָּעֵל et הִפָּעֹל avec נ quiescent, ou encore נִפְעֹל comme נכסֹף (Gen. xxxi, 30), נִגֹף (Jug. xx, 39), נִדְכּה (Os. x, 15); ou נִפְעַל comme נחבָה (Jér. XLIX, 10), avec נ non quiescent; de même que l'infinitif du *qal* est susceptible des formes פְּעֹל, פָּעוֹל et d'autres encore que nous avons citées précédemment. Mais les futurs de נמוֹל (Gen. xvII, 26), de נהפוֹך (Esth. xix, 1), de נעתוֹר (I Chr. v, 20) ne peuvent avoir, comme je l'ai dit, d'autre

1. R. omis.

type que יִפָּעֵל, ni leur infinitif d'autre que נִפְעֹל[1], si le נ n'est pas quiescent, et הִפָּעֵל si le נ est quiescent, et cela, par une analogie évidente.

* Il est des noms[2] ayant la forme du *niph'al* * sans en avoir le sens, de même qu'il est des verbes[3] ayant la forme du *niph'al* sans * en avoir le sens, puisqu'ils[4] sont transitifs, comme nous l'avons observé plus haut, et expliqué dans l'*Annotateur* et ailleurs. Tel est נסבה (II Chr. x, 15) dont le נ n'indique pas le *niph'al*, car ce mot équivaut à סִבָּה qui se trouve dans la deuxième version (I R. xii, 15). Tels encore נלוז (Is. xxx, 12) qui est un nom sans aucun sens passif; נשאת (II Sam. xix, 43) qui signifie *présent, don* : « Nous a-t-il envoyé un présent; nous a-t-il fait un don? »[5] Le נ dans ce cas n'est pas un נ additionnel du *niphal*[6], ainsi que je l'ai expliqué en son lieu, à la lettre נ du *livre des Racines*. Tels encore נבהלה (Soph. i, 18), נחרצה (Is. x, 23 et *passim*), נעכרת (Prov. xv, 6) qui signifie *ignominie,* נחלה (Jér. xiv, 17), tous noms où le *niph'al* n'a aucune raison d'être, puisqu'il n'y a rien de passif en eux. L'emploi de cette forme est aussi usité dans la Michna, par exemple נברכת (Bâbâ Bathrâ II, 1) mis pour בְּרֵכָה, et construit d'après נשאת dont la forme régulière serait נִנְשְׂאת en rendant visible le נ absorbé dans le שׂ, et mobile[7] le א.

Quant au *hithpaël*, nous avons déjà expliqué, dans l'*Annotateur* et ailleurs, qu'il se forme et des verbes légers et des verbes lourds, mais surtout de ces derniers; nous ne sommes même pas loin d'admettre l'opinion selon laquelle il se forme uniquement des verbes lourds, ainsi que nous l'avons dit ailleurs en discourant du *hithpaël*. Si nous trouvons ויצטירו (Jos. ix, 4) et הצטידנו (ibid. 12), ces mots ne contredisent pas notre opinion exprimée ailleurs, qu'il n'existe pas de *hithpaël* des verbes légers à deuxième radicale quiescente. Il est vrai que cette quiescence existe dans צידה (Ps. lxxviii, 25) et ציר (Prov. xxv, 13), mais ces deux mots ne sont pas des verbes, et il faut comprendre ויצטירו et הצטידנו parmi les racines que nous avons rangées au nombre des verbes lourds, la forme lourde y étant apparente.

Au *hithpaël* des verbes dont la deuxième radicale est ferme, le ת caractéristique du *hithpaël* se place devant la première

1. R. הִפָּעֵל.
2. Suppléé d'après R.
3. Suppléé d'après R.
4. Suppléé d'après R.
5. R. légèrement abrégé.
6. R. omis.
7. R. ובהניה.

radicale, à moins qu'elle ne soit un ס, un צ, un ז ou un ש, auquel cas le ת se met après la première radicale, sauf de rares exceptions. Nous nous sommes étendu sur ce point et nous l'avons bien expliqué à l'article זכה de l'*Annotateur*[1].

* Comme le réfléchi, dans les verbes où le ת précède la première radicale s'appelle *hithpaël*, on aurait dû distinguer, par le nom de *hiphthaël*, ceux où le ת, à cette voix, se met après la première radicale, c'est-à-dire ceux qui commencent par une des lettres סצזש, mais התפעל et הפתעל étant tout un en hébreu, et R. Yehouda notre prédécesseur ayant l'habitude de les appeler tous התפעל, nous avons, par déférence pour son autorité, adopté le même système[2].

L'addition d'une lettre en tête des verbes employés au *hithpaël* est inévitable, parce que le ת ou les סצזש premières radicales des verbes mis à cette conjugaison sont quiescents; exemples : התהלך (Gen. vi, 9), אתחבר (II Chr. xx, 35) [où le א tient lieu d'un ה], התחזק (ib. xxiii, 1), התאמץ (ib. x, 18), התמכר (I R. xxi, 25), התפלל (ib. viii, 42), * התבוך (Deut. xxix, 18), התגדלתי והתקדשתי (Ez. xxxviii, 23)[3], התברכו (Jér. iv, 2), השתנית (I R. xiv, 2), הצטידנו (Jos. ix, 12).

Quand la première radicale est un צ, le ת du *hithpaël*, en se transposant, se change par euphonie en ט, car avec un ת, la prononciation serait dure. Tels sont נצטדק (Gen. xliv, 16), יצטירו (Jos. ix, 4) et הצטידנו (ibid. 12), יצטבע (Dan. iv, 12). Si cette première radicale est * un ז, le ת se change par la même raison (d'euphonie) en ד; exemple : הזדמנתין (ib. ii, 9). Si la première radicale[4] est un ס, le ת reste sans changement comme יסתבל (Eccl. xii, 5), מסתולל[5] (Ex. ix, 17), car le motif précédemment allégué n'a plus lieu. Cette (raison d'euphonie) s'explique ainsi : on a dû changer le ת en ט dans נצטדק, parce qu'en le laissant subsister, on aurait (involontairement) transformé le צ en ס, ce qui aurait donné נסתדק[6]; de même on l'a changé en ד dans הזדמנתין, parce qu'autrement le ז serait devenu un ס, et l'on aurait dit הסתמנתין par une nécessité de l'organe vocal. Mais pour יסתבל et ses pareils et pour ישתמר et ses pareils, cet inconvénient n'existe pas.

Il faut savoir que[7] le *hithpaël* est parfois transitif, et le plus

1. R. ספר השרשים.
2. R. texte altéré.
3. R. omis.
4. Suppléé d'après R.
5. R. omis.
6. R. נצסדק.
7. R. כן au lieu de כין répondant à l'arabe פי.

souvent, intransitif. (Sont transitifs) יתפרקו (Ex. xxxii, 3) qui a pour régime direct נזמי הזהב; התנחלתם אתם (Lév. xxv, 46) et beaucoup d'autres encore.

Le futur du *hithpaël* a pour type יתפעל avec un *ê* ou avec un *a*, comme ישתמר (Micha vi, 16), יסתבל (Eccl. xii, 5), יתהלל (Jér. ix, 23), תתהדר (Prov. xxv, 6), יתגדל (Dan. xi, 37). Il se trouve aussi sous la forme יתפעול avec un ו de prolongation, comme נפשי ... ירדף (Ps. vii, 6) qui, au dire de R. Yehouda, est mis pour יִתְרַדֵּף et a pour régime direct נפשי.

Le participe du *hithpaël* a la forme מִתְפַּעֵל comme מתהלך (Prov. xx, 7), מתהלל (Jér. ix, 23), מתכבד (Prov. xii, 9), מתעשר (ib. xiii, 7).

L'impératif est en התפעל avec un *ê*, comme התחתן (I Sam. xviii, 22)[1], התהלך (Gen. xvii, 1), et aussi avec un *a*, comme התחזק (I R. xx, 22).

L'infinitif a exactement la forme de l'impératif, ainsi : התקדש (Is. xxx, 29), התהלך (Ps. cxvi, 9 et lvi, 14), * התגלחו (Nomb. vi, 19), השתרע (Is. xxviii, 20), התחתן (I Sam. xviii, 23)[2], התנדב (Esd. i, 6), וכהתפלל (ib. x, 1), התרגזך (II R. xix, 27). Il se rencontre quelquefois sous la forme הִתְפַּעֲלוּת comme התחברות (Dan. xi, 23); à cette forme appartient aussi, malgré la voyelle longue[3] sous la deuxième radicale, le terme התנדבות (Esd. vii, 16), car, à cette voix, l'araméen ressemble à l'hébreu, comme le montre le participe מתנדב (Esd. vii, 13)[4]. Dans les verbes à troisième radicale faible, cet infinitif se dit par exemple התגלות (Prov. xviii, 2), התודות (Esd. x, 1) pour התגליות et התודיות semblables à התחברות; seulement leur troisième radicale, étant faible, a été supprimée.

Le *hithpaël* employé transitivement peut recevoir la conjugaison passive, comme הכבס (Lév. xiii, 55 et 56) pour התכבס; הטמאה (Deut. xxiv, 4) pour התטמאה, le ת ayant été absorbé dans le ט; התפקדו (Nomb. i, 47 et I R. xx, 27). Quant au participe de ce *hithpaël* transitif, j'estime qu'il ne peut se former qu'en prenant la forme passive, c'est-à-dire מֻתְפַּעַל; on dira donc מֻתְפָּרַק ou avec absorption מֻפָּרַק; * מֻתְפַּקָּד ou avec absor-

1. C'est à tort que l'éditeur du R. cite le verset 23 où התחתן est à l'infinitif.

2. R. omis.

3. R. משונה probablement pour משוכה répondant à l'arabe ממדודא.

4. Dans nos éditions מתנדב, mais au témoignage du מנחת שי, plusieurs exemplaires portent מתנדב, et c'est ainsi que paraît avoir lu notre auteur.

ption מְפַקֵּד ; מִתְכַּבֵּס ou avec absorption[1] מְכַבֵּס ; מִתְטַמְּאָה ou avec absorption מִטַּמְּאָה.

Nous avons déjà dit dans un autre traité que le *hithpaël* ne se forme pas des verbes légers à deuxième radicale faible, et c'est là ce que nous avions en vue en disant plus haut : « Au *hithpaël* des verbes dont la deuxième radicale est ferme, le ת caractéristique du *hithpaël* se place devant la première radicale, » car les verbes à deuxième radicale faible sont tous légers à la forme פָּעַל ; ils ne deviennent lourds et ne passent à la voix פִּיעֵל que si leur troisième radicale est redoublée. Et avant cela nous avions dit que הצטידנו ne détruisait pas notre assertion, bien qu'il dérive de צידה, car צידה n'étant pas un verbe, et הצטידנו ayant la forme lourde, il n'est pas juste d'en déclarer la racine légère[2] sans preuve. Le même raisonnement s'applique à יצטירו. Nous ajouterons ici que le *hithpaël* s'emploie pour les verbes *équivalents* à troisième radicale redoublée et à deuxième radicale faible, car ceux-ci deviennent lourds par suite de ce qu'ils abandonnent la forme פעל, et sont soumis à la condition d'avoir la caractéristique ת devant la première radicale, si celle-ci n'est pas une des lettres סזצש. Telle est l'analogie, et c'est ainsi qu'on dit תתלוצצו (Is. xxviii, 22), יתבונן (Job xi, 11), מתקוממים (Ps. xvii, 7), מתעורר (Is. lxiv, 6), מתחולל (Jér. xxiii, 19), יתפוצצו (Hab. iii, 6) et autres semblables.

Il faut savoir que, parmi les verbes dont la première radicale est un י, plusieurs changent au *hithpaël* ce י en ו, comme התודע (Gen. xlv, 1), יתוכח (Mich. vi, 2), התודה (Lév. xvi, 21), mais la plupart conservent le י, exemples : יתילדו (Nomb. i, 18), יתיצב (ib. xxii, 22), יתיעצו (Ps. lxxxiii, 4).

Il arrive parfois que le *niph'al* se présente sous la forme נתפעל, comme נוסרו (Ez. xxiii, 48) pour נתוסרו ; נשתוה (Prov. xxvii, 15). Dans le langage rabbinique, cette forme est d'un usage constant.

Nous avons traité dans ce chapitre de presque toute la conjugaison des verbes exempts de radicales faibles ou redoublées. Pour la conjugaison des verbes faibles et redoublés, nous renvoyons aux deux *Traités* de R. Yehouda, celui *des lettres faibles* et celui *des lettres doubles*. On consultera aussi avec fruit nos propres opuscules : l'*Annotateur*, l'*Épître* connue sous

1. R. omis.

2. C'est-à-dire צוד ou צִיד.

le nom de *Livre d'Éveil*; le *Livre de rapprochement et d'aplanissement*, et d'autres ouvrages que nous avons composés sur ce sujet. Mais il n'est pas possible de deviner par analogie, au moyen de notre exposé de la conjugaison des verbes sains, toute la conjugaison des verbes faibles et redoublés, car ces deux espèces ont, dans l'usage des Hébreux, des formes spéciales inusitées ailleurs, tout en possédant aussi la forme correspondante des verbes sains. Il faut donc avoir recours sur ce point aux traités spéciaux que nous avons indiqués.

Nous allons joindre à ce qui précède l'exposé d'une conjugaison analogue, je veux dire la mention des particularités qui surviennent dans les verbes affectés d'une des gutturales אהח"ע, car ces verbes, dans leur conjugaison, diffèrent des autres verbes sous bien des rapports.

CHAPITRE XIV

Des irrégularités qui surviennent dans les verbes et les substantifs où entre une lettre gutturale.

Il faut savoir que les gutturales sont soumises à des règles particulières qui ne s'appliquent pas aux autres lettres. Le chef d'Académie de Fayyoum, d'heureuse mémoire, dit dans son commentaire sur le *Sépher Yetsira* qu'il a composé un traité complet sur ce sujet. Cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous et je ne l'ai pas vu. J'exposerai donc sommairement dans ce chapitre quelques règles générales concernant ce genre de lettres et qui suffiront, je l'espère, pour renseigner sur tout le reste.

Quand la première radicale du verbe est une gutturale, elle est le plus souvent mobile au futur, et la caractéristique de ce temps porte un *a*, même au *qal*, si la première radicale est vocalisée *a*; et un *é* si la première radicale a pour voyelle un *é* * ou la semi-voyelle ֱ [1]. Exemples : וַיַּעַרְכוּ (Gen. xiv, 8), וַיַּעַבְרוּ (ib. xxxvii, 28), וַיַּחַלְמוּ (ib. xl, 5), וַיַּחַנְטוּ (ib. l, 2), * וַיַּאַסְפוּ (Ex. iv, 29), וַיַּעַמְדוּ (Lév. ix, 5)[2], יַעַרְכֶנּוּ (ib. xxiv, 8), * יַעַבְדוּ (Deut. xii, 30), נַעַבְדֶנּוּ (Jug. ix, 28), וַיַּעַבְדוּם (Jér. xvi, 11)[3], נַעַזְבָה (Néh. v, 10), וַיַּהַפְכֵהוּ (Jug. vii, 13), וַאַהַרְגָה (Gen. xxvii, 41), וַיַּאַסְרֻהוּ (Jug. xv, 13), תַּאַרְגִי (ib. xvi, 13); — תֶּחֱרַשׁ (Ps. xxviii, 1)[4], וְאֶעֶשְׂךָ[5] (Gen. xii, 2), אֶעֶנְדֶנּוּ (Job xxxi, 36), תֶּחֶטְאוּ (Gen. xlii, 22), וַיֶּאֶמְצוּ[6] (II Chr. xiii, 18), וַיֶּחֶרְדוּ (Gen. xlii, 28), * תֶּחֶזְקוּ (Deut. xi, 8), נֶאֶרְבָה (Prov. i, 11), וַיֶּאֶרְבוּ (Jug. ix, 34)[7], יֶהֶרְסָם

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. I Sam. vii, 8, ce qui est une grave erreur, car ce passage porte תַּחֲרֵשׁ qui est un *hiph'il*, et il ne s'agit ici que du *qal*. L'auteur a cité תֶּחֱרַשׁ comme premier exemple des verbes en *é*.
5. R. omis.
6. R. omis.
7. R. omis.

(Ps. xxviii, 5), יֶהֶלְמֵנִי (ib. cxli, 5). Toutefois beaucoup de verbes de cette espèce s'écartent de cette règle et ont régulièrement la première radicale quiescente et la caractéristique du futur vocalisée *a* bref ou *é*. Tels sont : יַחְסְרוּן (Gen. xviii, 28), וַיַּעְקְבֵנִי (ib. xxvii, 36), יֶחֶרְדוּ (Ez. xxvi, 18), וַיַּעְקְשֵׁנִי (Job ix, 20), יַחְנְכֶנּוּ (Deut. xx, 5), וַיֶּחֶלְקוּ[1] (Jos. xiv, 5), נַעְצְרָה (Jug. xiii, 15), וָאֶהֶרְגֵהוּ[2] (II Sam. iv, 10), וַיַּעְזְרוּ (I R. i, 7), וְנֶחְמְדֵהוּ (Is. liii, 2), יְאַשְּׁמוּ (Os. v, 15). Lorsque la deuxième radicale est *daghessée*, la gutturale première radicale ne saurait jamais être que quiescente. Exemples : וַיַּחְדְּלוּ (Gen. xi, 8), וַיַּחְפְּרוּ (Ex. vii, 24), וְנַעְבְּרָה (I Sam. xiv, 6). Pareillement, à la voix *hiph'il*, la première radicale gutturale est mobile tant au prétérit qu'au futur. Exemples : הֶעֱלִית (Ps. xxx, 4), תַּעֲלֵנִי (ib. cii, 25), הֶאֱרִיכוּ (ib. cxxix, 3), יַאֲרִכוּן (Ex. xx, 12). Ces mots et tous les autres semblables sont de ceux où les Hébreux mettent de suite trois lettres vocalisées, bien que ce ne soit pas de rigueur dans la prononciation hébraïque ; ils admettent aussi trois lettres vocalisées de suite dans un mot qui renferme une lettre géminée, selon l'explication de R. Yehouda dans son *Traité des lettres molles*, où il dit qu'il ne peut y avoir trois voyelles de suite dans un mot dépourvu de gutturales ou de géminées ; mais nous, nous avons cité dans le *Livre de rapprochement et d'aplanissement* beaucoup de mots portant trois voyelles de suite, bien que dépourvus et de gutturales et de lettres doubles ; seulement la vocalisation des gutturales et des géminées est obligatoire, tandis qu'elle ne l'est pas dans les termes à lettres ordinaires et non géminées que nous avons rapportés, ainsi que dans un grand nombre d'autres, et ne s'y pratique que par raison d'euphonie. Il est cependant des mots qui sont régulièrement quiescents. Exemples : הֶעְמִיקוּ (Os. v, 2 et ix, 9), הֶעְלִים (II R. iv, 27), תַּעְלִים (Ps. x, 1).

Lorsque la troisième radicale est une gutturale, la deuxième porte un *a* long, au futur uni à un suffixe régime, selon l'usage pour toute forme יִפְעַל ainsi que nous l'avons remarqué dans le chapitre de la conjugaison en citant יִשְׁכָּבֶנָּה (Deut. xxviii, 30) etc., car le futur d'un verbe à troisième radicale gutturale ne saurait être que יִפְעַל sans י, comme יִשְׁלַח, יִשְׁמַע, יִגְבַּה, יִקְרָא. Tels sont וַיִּשְׁלָחֵהוּ ... וַיִּמְצָאֵהוּ (Gen. xxxvii, 14 et 15),

1. R. וַיֶּחֶלְקוּ (I R. xviii, 6) ce qui est évidemment une erreur.

2. R. omis.

ויקָחהו (ibid. 24), יסחָבום (Jér. XLIX, 20)[1], ישמָעני (Mich. VII, 7), אשכָחך (Ps. CXXXVII, 5), וישנָאה (II Sam. XIII, 15), יקָחהו ישָאהו (Deut. XXXII, 11).

L'impératif singulier et pluriel de ces verbes uni à un suffixe porte également un *a* long sous la deuxième radicale. Exemples : שמָענו (Gen. XXIII, 6), שמָעני[2] (ibid. 13), שמָעוני (I Chr. XXVIII, 2), ובקָעהו (Ex. XIV, 16), משָחהו (I Sam. XVI, 12), ספָחני (ib. II, 36). Telle est, par analogie, la règle pour l'impératif[3] de tout verbe en יפְעַל, même si la troisième radicale n'est pas une gutturale. C'est ainsi qu'on dit לבָשהו, יָרשה, נשָקהו, נשָקני.

* Lorsque dans les verbes à première radicale défective, cette radicale manque[4], la deuxième conserve l'*a* long. Exemples : שָאהו (II R. IV, 19), קָחנו (Jér. XXXIX, 12), דָעהו (Prov. III, 6).

Les verbes dont la deuxième radicale est une gutturale forment aussi leur futur sur יפעַל, comme שאל, ישאַל ; שחט, ישחַט ; בחן, יבחַן ; סעד, יסעַד ; et en s'unissant à un suffixe régime, ce futur allonge également la voyelle de la deuxième radicale. Exemples : תשאָלני (I Sam. XXVIII, 16), ישאָלך (Ex. XIII, 14), וישחָטהו (Lév. IX, 15), יסעָדנו (Ps. XLI, 4), תסעָדני (ib. XVIII, 36), יגאָלנו (Lév. XXV, 49), ויבחָרך (Is. XLIX, 7), יסחָבום (Jér. XLIX, 20). Toutefois la deuxième radicale se trouve aussi, quoique rarement, avec *cheva-pathaḥ* comme ואנעֲלך (Ez. XVI, 10). L'impératif (de ces verbes) s'allonge également en s'unissant à un suffixe régime. Exemples : סעָדני (Ps. CXIX, 117), בחָנני (ib. XXVI, 2), גאָלה[5] (ib. LXIX, 19), וסחָרוה (Gen. XXXIV, 10), שאָלוני (Is. XLV, 11).

Certains verbes à deuxième radicale gutturale forment leur futur sur יפעול. Exemples : יאֹתו[6] (Gen. XXXIV, 22), וינהֹם (Is. V, 30), אזעֹם (Nomb. XXIII, 8). Il se peut que אנעָלך (précité) ait eu, avant de s'unir à un suffixe régime, la forme אנעול[7] et dans ce cas, il serait régulier. Si l'impératif des verbes de cette classe n'est pas joint à un suffixe régime, la première radicale porte, à cause de la gutturale, un *pathaḥ* au pluriel.

1. Cet exemple, qui se trouve dans l'arabe et dans le R., ne nous semble pas à sa place, car l'auteur ne parle ici que du ל'פעל et dans ce mot c'est le ע'פעל qui est guttural. Il cite en effet ce même exemple dans la catégorie suivante.

2. R. omis.

3. R. omis.

4. R. texte altéré.

5. R. erroné.

6. יאֹתו vient de אות, comme יבֹשו de בוש et non de יאת comme l'auteur paraît le croire.

7. R. אפעול.

Exemples : רַחֲצוּ (Is. i, 16), רַחֲקוּ (Ez. xi, 15), וְסַעֲדוּ (Gen. xviii, 5), טַעֲנוּ (ib. xlv, 17), בַּחֲרוּ (Jos. xxiv, 15), טַעֲמוּ (Ps. xxxiv, 9), לַחֲמוּ (Prov. ix, 5), שַׁחֲטוּ (Ex. xii, 21), שַׁאֲלוּ (Jér. vi, 16). Il peut arriver que cet impératif de la forme légère (qal) se confonde avec l'impératif de la forme grave (pi`êl), parce que les verbes à deuxième radicale gutturale ne sont pas susceptibles de *daghesch*. Exemples : מַהֲרוּ (II Sam. xv, 14), נַחֲמוּ (Is. xl, 1), בַּאֲרוּ de la forme בּאר[1] (Hab. ii, 2). Quant aux verbes de la forme פָּעַלְתְּ ou הִפְעַלְתְּ avec *i* sous le ה ou הֻפְעַלְתְּ avec *ou* bref sous le ה à la deuxième personne du féminin singulier, comme זכרתְּ (Is. xvii, 10), וסגרתְּ (II R. iv, 4), ויצקתְּ (ibid.), נטשתְּ (Jér. xv, 6), העשרתְּ (Ez. xxvii, 33), השלכתְּ féminin de השלכתָּ (Is. xiv, 19); la troisième radicale de ces verbes, si elle est gutturale, reçoit la voyelle *a*, et le ת caractéristique du féminin reste *daghessé*. Exemples : פשעַתְּ (Jér. iii, 13), ולקחַתְּ (I R. xiv, 3), יגעַתְּ (Is. lvii, 10), שכחַתְּ (Jér. xiii, 25), הגעַתְּ (Esth. iv, 14), השבעַתְּ (Ez. xxvii, 33), המלחַתְּ (ib. xvi, 4). Telle est aussi la règle pour la forme נִפְעַלְתְּ comme נכלמְתְּ (ib. xvi, 61) : la troisième radicale reçoit la voyelle *a* et l'on dit à la deuxième personne du féminin נשכחַתְּ, נלקחַתְּ etc. Si le ה de נִפְעֲלָה troisième personne du féminin singulier se change en ת, la troisième radicale reçoit également la voyelle *a*, mais alors le ת est faible sans *daghesch*; et c'est cela précisément, je veux dire la présence ou l'absence du *daghesch*, qui constitue en ce cas la différence entre la deuxième et la troisième personne du féminin. Exemples : נשכחַת (Is. xxiii, 15) et נכחַת[2] (Gen. xx, 16). Nous avons déjà expliqué ce dernier mot au commencement de l'*Annotateur*, où nous avons apporté des preuves à l'appui de notre opinion, que nous avons encore développée dans un autre livre, * dans le *Kitâb at-tachwîr*[3]. Toutefois la différence que nous venons d'indiquer pour la deuxième et la troisième personne du féminin existe seulement dans les verbes à troisième radicale forte, mais non dans ceux à troisième faible. C'est ainsi qu'on dit à la deuxième personne du féminin נלאֵית (Is. xlvii, 13), נבנֵית (Jér. xxxi, 3), pareils à la troisième נִשֵּׂאת (I Chr. xiv, 2). Quant à לַקַחַת (Gen. xxx, 15), c'est un infinitif

1. L'auteur paraît avoir lu בַּאֵר, comme Deut. xxvii, 8, mais nos éditions portent בָּאֵר.

2. L'auteur, d'accord en cela avec plusieurs exégètes, prend ונכחת pour une troisième personne du féminin et ne le considère pas comme la suite des paroles d'Abimélech.

3. R. omis.

coordonné à un autre, savoir קחתך (ibid.), de même que l'infinitif לָקַחַת (Mal. II, 13) est coordonné à פְּנוֹת (ibid.). Le ל dans l'un et l'autre cas est la première radicale, de sorte que nous avons là un infinitif régulier, tandis qu'il est défectif dans קַחַת (Jér. XVII, 23). Dans l'un et l'autre le ת est ajouté sans rien remplacer, de même que dans בצדקתך (Ez. XVI, 52) et ailleurs. Toutefois il se peut que dans קחת le ת soit en compensation du ל qui manque, et qui restitué dans לקחת (Gen. et Mal.) n'a pas empêché de conserver tel quel ce ת compensatif, afin de ne pas changer la forme de l'infinitif. Le même fait se produit, nous l'avons déjà dit, pour les verbes géminés comme יָסֹב (I R. VII, 23), יָסֹבּוּ (Jos. VI, 14); יֻכַּת (Is. XXIV, 12), יֻכַּתּוּ (Mich. I, 7) et leurs pareils. En effet, dans יסב et dans יכת une des géminées manque, la forme régulière étant יִסְבֹּב et יִכָּתֵת. Or, en supprimant une des lettres doubles dans chacun de ces mots, on l'a remplacée par un équivalent, en ajoutant dans la forme יָסֹב, la quiescente qui suit le י [1], et dans la forme יכת, le *daghesch* du כ. Ces deux sortes de compensation sont, d'après R. Yehouda, usitées dans la langue hébraïque, mais nous sommes, nous, d'un autre avis à l'égard du *daghesch*, comme on le verra au chapitre de l'absorption. Or, en restituant à ces deux verbes, dans les formes יסבו et יכתו, ce qu'on leur avait enlevé, je veux dire en restituant le ב de יסבב dans יסבו par voie d'absorption, et de même, le ת de יכתת [2] dans יכתו, on a conservé dans l'un la quiescente compensative de יסב, et dans l'autre le *daghesch* compensatif de יכת, bien qu'on ait restitué par l'absorption, dans l'un et l'autre, la partie supprimée, et que par suite ait disparu la cause déterminante de la compensation. Les Hébreux procèdent ainsi pour que le futur n'ait pas des formes différentes, c'est-à-dire pour que le pluriel ait la même forme que le singulier, *sans changer [3], à l'un et l'autre nombre, la physionomie de la première radicale, * je veux dire la première radicale *daghessée* comme le כ de יכת et celui de יכתו et leurs pareils, et le י du futur, c'est-à-dire le י de יסב et celui de יסבו et leurs pareils [4], comme c'est en effet le cas pour les futurs de n'importe quelle autre espèce. Tel est le procédé et l'usage des Hébreux, et c'est aussi ce qu'on

1. Il s'agit du א caractéristique de l'*â* long de יָסֹב.

2. R. יכת.

3. Le R. porte שיקלו, erreur de copiste, pour שוה לו qui est en effet le texte du ms. hébreu 1217 et qui répond à l'arabe מסאויא לה.

4. R. omis.

observe en arabe. * On a dit : יגד, וגד; יזן, וזן; יעד, ועד, en supprimant au futur les ו premières radicales parce que leur insertion entre le *yâ* et le *kesra* est difficile à prononcer pour les Arabes. Telle est la raison qui les a guidés. Ils ont ensuite supprimé également les ו et ce qui y ressemble dans les autres verbes au futur, bien qu'il n'y eût pas pour eux la cause qui a déterminé la chute du ו à la troisième personne, c'est-à-dire son insertion entre un *yâ* et un *kesra*. C'est ainsi qu'ils ont dit אגד נגד תגד; אזן נזן תזן; אעד נעד תעד, sans autre motif que de ne pas changer la catégorie et de conformer toutes les personnes à la troisième. Tels sont leurs procédés avec leurs arguments à l'appui[1]. Ce procédé et d'autres semblables se pratiquent d'ailleurs en d'autres circonstances, et nous avons eu nous-même occasion d'en parler ailleurs, * dans le *Kitâb at-tachwîr*[2] avec plus de développement qu'ici.

Mais revenons à notre sujet et disons que le type de לקחת[3], selon l'explication précédente, est פְּעֶלֶת forme adoucie et semblable à עָלֶמֶת (I Chr. vi, 45) nom de ville, le *pathaḥ* sous le ק étant motivé par le ח; et que le type de צִדְקַת dans בצדקתך est פִּעֶלֶת *daghessé*[4] semblable à דַּבֶּשֶׁת (Is. xxx, 6). Quand ces mêmes verbes à troisième radicale gutturale sont employés au פּוֹעֵל[5], leur deuxième radicale admet volontiers la voyelle *a*, comme לרוקַע (Ps. cxxxvi, 6), רֹגַע (Is. li, 15), בּוֹרַאֲךָ (ib. xliii, 1), שֹׁסַע (Lév. xi, 7). Pareille chose arrive aussi, mais rarement, à des verbes dont la troisième radicale n'est pas gutturale. Exemple : אֹבַד (Deut. xxxii, 28). Par contre, on vocalise régulièrement par un *tsérê* certains verbes à troisième radicale gutturale, et l'on introduit, à cause de cette dernière, un *pathaḥ* entre la deuxième et la troisième radicale. Tels sont שֹׁמֵעַ (Ps. lxix, 34), פּוֹתֵחַ (ib. cxlv, 16). Cette vocalisation se rencontre aussi dans les mots à troisième gutturale d'une autre forme que פועל comme מְנַגֵּחַ (Dan. viii, 4), מַפְתֵּחַ (Is. xxii, 22), יָרֵחַ (Ps. civ, 19), בַּמַּרְצֵעַ (Ex. xxi, 6). Dans le type פֹּעֶלֶת comme סֹכֶנֶת (I R. i, 2), les verbes à troisième gutturale portent un *a* sous la deuxième et la troisième radicale comme שֹׁמַעַת (Gen. xxvii, 5), סֹרַחַת (Ez. xvii, 6), שֹׁסַעַת (Lév. xi, 3). Les mots du type מִפְעֶלֶת, analogues à מִשְׁמֶרֶת (I Sam. xxii, 23), ont également, dans ce cas, un *a*

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. légèrement abrégé.
4. R. omis.
5. Participe présent.

sous la deuxième et la troisième radicale, comme מִרְקַחַת (Ex. xxx, 25), מִשְׁלַחַת (Eccl. viii, 8). Dans ce même type, les mots dont la racine commence par une gutturale portent un *a* sous le מ comme המַּהְפֶּכֶת (Jér. xxix, 26), המַּעֲרֶכֶת (Néh. x, 34), מַחְמֶצֶת (Ex. xii, 20), בַּמַּרְחֶשֶׁת[1] (Lév. vii, 9). Quand l'article ou la particule à laquelle passe sa voyelle s'il est supprimé, sont suivis d'une gutturale, cette dernière n'étant pas *daghessable*, ils prennent un *qamets*, à moins que cette gutturale ne soit un ח. Exemples : הָעֹמֶר (Ex. xvi, 22), הָאֵפֹד (ib. xxviii, 6), הָעֶבֶד הָעִבְרִי (Gen. xxxix, 17), הָעִבְרִים (Gen. xl, 15), הָעֹלָה (Eccl. iii, 21), הָאִישׁ (Nomb. xii, 3), לָאֶחָד (ib. xv, 12), לָאֵפֹד (Ex. xxv, 7), לָאִישׁ (Gen. xliii, 6), בָּאֵשׁ (Is. lxvi, 16), הָהָר, בָּהָר. Certains mots de cette espèce portent aussi, mais rarement, un *pathaḥ*, comme הַעִוְרִים (II Sam. v, 6), לַעִוֵּר (Job xxix, 15). La Massorah dit à ce sujet : העברים « les Hébreux » a un *qamets*, העִורים « les aveugles » a un *pathaḥ*. Suivi d'un ח, l'article ne peut être autrement ponctué que *pathaḥ*, comme הַחֹדֶשׁ (Ex. xii, 2), הַחַי (Lév. xvi, 21), הַחַיִל (Jos. i, 14). Si l'article est supprimé et que sa voyelle passe à la particule qui le précède, celle-ci reçoit également un *pathaḥ* comme בַּחוֹל (Ex. ii, 12), לַחֹשֶׁן (ib. xxv, 7), לַחֶרֶב (Jér. xliii, 11), לַחֹמֶשׁ (Gen. xlvii, 26), כַּחֶסֶד (ib. xxi, 23), כַּחוֹל (Job xxix, 18). Les *pathaḥ* de ces particules proviennent tous de l'article supprimé, car régulièrement on dirait *בהחול להחשן להחרב להחמש כהחול כהחסד. Le *ségôl* suit la même règle, par exemple dans[2] הֶחָיִל (Jos. vi, 2), הֶחָי (Lév. xvi, 20), הֶחֳדָשִׁים (Néh. x, 34), הֶחֳרָבוֹת (Ez. xxxiii, 24), et si le ה manque, on en transfère la voyelle à la lettre précédente, comme dans בֶּחֳרָבוֹת (ibid. 27), בֶּחֳדָשִׁים (ib. xlvi, 3), לֶחֳדָשִׁים (II Chr. viii, 13), *mots dont la forme régulière serait לְהֶחֳדָשִׁים, בְּהֶחֳדָשִׁים, בְּהֶחֳרָבוֹת[3].

Si une lettre quelconque doit être vocalisée קָמֵץ חָטֵף (*o* bref), soit dans la prononciation et l'écriture à la fois, soit dans la prononciation seule, et que la lettre suivante soit une gutturale, on transfère l'*o* à la gutturale et l'on vocalise la lettre précédente d'un *â* long, car un קמץ חטף ne saurait être précédé d'un *a* bref, à moins d'être sous une lettre *daghessée* comme

1. Le ר n'est guttural qu'à certains égards, et pour lui la règle n'est pas absolue, témoin מִרקחת qu'on vient de citer tout à l'heure.

2. B. omis, mais le ms. hébreu 1217 porte comme l'arabe בהם בהחיל ולהחשן להחרב להחמש וכהחיל כהחסד והסגול נוהג המנהג הזה בכמו.

3. Suppléé d'après R.

ואלַקְטָה (Ruth ii, 2)[1]. Cette règle ressort de la vocalisation du ל de לְחֳדָשָׁיו (Ez. xlvii, 12) dont l'*â* est motivé par le *ḥataf* qui le suit, car régulièrement il porterait un *ḥirêq* comme dans לִשְׁבָטָיו (Nomb. xxiv, 2). De même le ק de קָסֳמִי (I Sam. xxviii, 8) qui devrait porter un *i*, ne doit son *â* qu'au *ḥataf*, pourtant irrégulier, qui le suit; le ו de וָחֳלָיִם (Deut. xxviii, 59) est aussi vocalisé d'un *â* à cause du *ḥataf* suivant, car régulièrement il aurait un *chourêq* comme celui de וּפְרָאִים (Jér. xiv, 6). Le premier *qamets* de מָעֳמָד (Ps. lxix, 3) a encore pour cause le *ḥataf* qui le suit, *ḥataf* irrégulier, car on donne ainsi quelquefois un *qamets-ḥataf*, par euphonie, à ce qui devrait porter un *cheva-pathaḥ*, comme je l'explique au chapitre des mots irréguliers. J'ai d'ailleurs fait valoir d'autres bonnes raisons au sujet de מעמד dans mon *Livre de Rapprochement et d'Aplanissement*. Régulièrement, en effet, le premier מ de מעמד devrait avoir un *a* bref comme on le voit dans וּמִמַּעֲמָדְךָ (Is. xxii, 19). Cette particularité, que le *qamets* d'une lettre passe à la gutturale (suivante) et qu'elle-même prend un *â* long, se retrouve dans les mots : תָּאֳרוֹ (I Sam. xxviii, 14) qui devrait régulièrement ressembler à חָדְשׁוֹ et שָׁרְשׁוֹ; מָאָסָם (Am. ii, 4) qui devrait régulièrement être comme אָמְרָם (Esth. iii, 4); בָּחֳרִי (Ez. xx, 5), מָעֳמָד (I R. xxii, 35), מָחֳרָבוֹת (Ez. xxix, 12), מָאֳחָזִים (II Chr. ix, 18) qui devraient régulièrement être semblables à מִשְׁזָר (Ex. xxvi, 1), מָרְאָה (ib. xxv, 40), מָשְׁחָת (Prov. xxv, 26); הָחֳלֵיתִי (I R. xxii, 34) qui devrait être vocalisé comme הָשְׁלַכְתִּי (Ps. xxii, 11), הָכְלָמוּ[2] (Jér. xiv, 3), הָכְלַמְנוּ (I Sam. xxv, 15), הָגְלוּ (Jér. xl, 7) et הָבְקְעָה (ib. xxxix, 2); יָעֳמַד (Lév. xvi, 10), יָחֳרַם (Esd. x, 8), mots dont le *ḥataf* devrait régulièrement être sous le י comme dans תָּקְטַר[3] (Lév. vi, 15); לְמָשָׁחֲךָ (I Sam. xv, 1) qui régulièrement devrait être comme לִשְׁמָרְךָ (Ex. xxiii, 20), car avant sa jonction avec le pronom, sa forme est לִמְשֹׁחַ (Jug. ix, 8). Quelquefois la gutturale devient quiescente et le *qamets* reste à sa place comme dans בָּאְשׁוֹ (Joël ii, 20); בָּאְשָׁם (Is. xxxiv, 3), רָחְבּוֹ (Ex.

1. ואלַקְטָה dans nos éditions.

2. Les éditeurs du R. citent par inadvertance Ez. xxxvi, 32, où il y a הִכָּלְמוּ, qui n'a aucun rapport avec les exemples en question.

3. Dans nos éditions תָּקְטַר, mais certains ponctuateurs, soit dans ce mot, soit dans plusieurs autres, mettaient un ֳ ou mieux un ֳ pour indiquer, non un חטף קמץ impossible ici, mais un קמץ חטוף (*o* bref); d'après cela, on en aurait mis également un à יָעֳמַד etc., n'était le voisinage de la gutturale qui a le même signe.

xxv, 10) dont le ה a été rendu quiescent et le ב *daghessé*; וְהָחְתֵּל (Ez. xvi, 4) dont le *qamets* n'a pas passé au ח à cause du *daghesch* du ח, bien que d'ailleurs le *qamets* du ה soit irrégulier, comme nous l'avons remarqué au chapitre des irrégularités. Certaines gutturales qui devraient régulièrement avoir un *cheva* portent la voyelle *a*. Tels sont les ע de : הַרְבִּיעֲנְךָ (Job xviii, 4) où un *cheva* formerait cacophonie avec le *cheva* suivant, מִמַּעַשְׂרוֹ (Lév. xxvii, 31), הַמַּעֲלְךָ (Deut. xx, 1), וְנַעֲלְךָ (ib. xxix, 4), מִמַּעַיְנֵי (Is. xii, 3), בַּעַדְךָ (Lév. ix, 7), בַּעַדְכֶם (Job xlii, 8). Même chose arrive pour le ה interrogatif suivi d'une gutturale, je veux dire qu'on le vocalise *a*, et quelquefois *é*, comme הַעֶבֶד (Jér. ii, 14). C'est d'ailleurs là ce qui distingue le ה déterminatif du ה interrogatif, c'est-à-dire que le ה de הַעֶבֶד a un *pathah* et celui de הָעֶבֶד הָעִבְרִי un *qamets*. Telle est la règle pour tous les cas de ce genre, comme הַעוֹדָם (Ex. iv, 18), הַעֶצֶב (Jér. xxii, 28), הַאֹרַח (Job xxii, 15), הַאַתָּה (Gen. xxvii, 21), הַאִישׁ (Néh. vi, 11), הַחִיִּיתֶם (Nomb. xxxi, 15); et avec un *é*, הֶאָנֹכִי (ib. xi, 12 et Job xxi, 4), הֶהָיְתָה (Joël i, 2), הֶאָמֹר (Ez. xxviii, 9). Le ה du *hiph'il*, lorsqu'il doit avoir un *cheva* et qu'il est suivi d'une gutturale[1], prend un *pathah* d'après la même règle. Tels sont, par exemple, הַעִירֹתִהוּ (Is. xlv, 13) et הַחִתַּת (ib. ix, 3) dont le premier, n'était le ע, ressemblerait à הֲשִׁבוֹתִיהוּ (Ez. xiv, 8), et le second à הַסִּבֹּת (I R. xviii, 37), sans la présence du ח. C'est donc par erreur que le poète a ponctué *cheva-pathah* le ה de הֲעִירַת dans ce vers הֲעִירַת וְחִדְּשַׁת אֲהָבִים וְהִלְהִבַת וְהִשְׁקַת קְרָבִים. Je lui en ai d'ailleurs déjà fait l'observation, alors que, jeune encore, je suivais ses leçons.

Quand le ו conjonctif qui doit avoir un *cheva* est suivi d'une gutturale vocalisée *cheva-pathah* et qu'il ne peut, à cause de la vocalisation de la lettre suivante, recevoir le *cheva* qui lui appartient, il prend la voyelle *a* comme וַאֲחַלֵּל (Is. xliii, 28), וַאֲשַׁכְּרֵם (ib. lxiii, 6), וַאֲכַלֵּם (Ex. xxxii, 10), וַאֲמֹתְתֵהוּ (II Sam. i, 10) et autres semblables, qui tous devraient avoir un *cheva*, bien que la plupart aient le sens du passé, car il arrive souvent aux Hébreux de donner au ו, même en ce cas, le *cheva* qui lui est propre, comme וְאֶתְּנָה (Is. xliii, 28), וְאָבוּס ... וְאוֹרִיד (ib. lxiii, 6); or régulièrement tous ces ו ponctués *cheva* devraient avoir un *qamets*, * puisque ces verbes sont au passé, mais le *qamets* a été remplacé par un *cheva*[2] parce que souvent le futur

1. R. texte altéré. | 2. Suppléé d'après R.

tient lieu du passé; voulant donc préposer ְוּ à ces verbes précédés de ְ, mais ne le pouvant par l'obstacle (du *hataf* qui suit), on a dû changer le *cheva* en *pathaḥ*. J'ai du reste donné à ce sujet de plus amples explications dans le *Traité de Rapprochement et d'Aplanissement*. Cette particularité est une de celles que personne n'a remarquées avant moi.

Le ו conjonctif qui doit avoir un *chourêq* comme וּשְׁמַרְתֶּם (Deut. xi, 32), וּלְמַדְתֶּם (ib. v, 1), וּקְרָאתֶם (I R. xviii, 24) etc., change, s'il est suivi d'une gutturale vocalisée *cheva-pathaḥ*, ce *chourêq* en *pathaḥ* par euphonie, comme * וַעֲבַרְתֶּם (Deut. xii, 10), וַעֲנִיתֶם (I R. xii, 7), וַאֲמַרְתֶּם (Gen. xlv, 9), וַאֲכַלְתֶּם (Ex. xii, 11), וַעֲבַדְתֶּם (ib. xxiii, 25), וַאֲהֵבְךָ (Deut. vii, 13), וַעֲשֵׂה (Lév. ix, 7), וַאֲסַפְתּוֹ (Deut. xxii, 2), וַהֲלַכְתֶּם (Jos. iii, 3), וַאֲסַרְנוּהוּ (Jug. xvi, 5), וַאֲסַרְתֶּם (I Sam. vi, 7), וַעֲשִׂיתִיהוּ ... וַאֲכַלְנֻהוּ (I R. xvii, 12), וַאֲכָלֻהוּ (Jér. x, 25), וַאֲכָלָתַם (ib. v, 14)[1]. Régulièrement ces ו et leurs pareils devraient avoir un *chourêq*, mais cette voyelle, suivie d'une gutturale avec *cheva-pathaḥ*, offrirait une difficulté de prononciation, difficulté qui n'existerait pas, il est vrai, avec un *cheva-pathaḥ* sous une lettre non gutturale, comme le montrent וּתְבֻקְשִׁי (Ez. xxvi, 21), וּשֲׁבֵה (Jug. v, 12) et maint autre exemple.

Le ל qui, suivi d'un *cheva*, reçoit régulièrement un *ḥirèq* comme dans לִקְרֹא לִשְׁבוּיִם (Is. lxi, 1), לִשְׁמָרְךָ (Ex. xxiii, 20), לִקְרוֹעַ ... לִתְפּוֹר (Eccl. iii, 7) etc., prend un *pathaḥ* au lieu d'un *ḥirèq*, si la lettre qui devrait avoir un *cheva* est gutturale et porte un *cheva-pathaḥ* comme וְלַאֲסוּרִים (Is. lxi, 1), לַאֲשֶׁר (ib. xlix, 9), לַאֲחֻזַּת (Gen. xvii, 8), לַחֲטֹא (Lév. v, 22), לַעֲזֹר[2] (II Chr. xxv, 8), לַעֲלוֹת (I Sam. ii, 28), וְלַאֲבִיגַיִל (ib. xxv, 14), לַחֲצִי (Deut. iii, 13), לַאֲדֹנֵיהֶם (Am. iv, 1). Telle est aussi la raison du *pathaḥ* sous le ל de לַאדֹנִי (Gen. xxxii, 19), car le א devrait régulièrement être vocalisé *cheva-pathaḥ*, et quand il est devenu quiescent, le ל a conservé son *pathaḥ*. J'en dirai autant des *pathaḥ* de לַה' (Deut. xxix, 28), בַּה' (Nomb. xiv, 9), כַּה' (Ps. cxiii, 5). La même règle s'applique au ב de בַּעֲבֹדָה (Gen. xxix, 27), mot qui est indéterminé, car s'il était déterminé, le ב porterait un *qamets*, puisque la forme complète du mot serait בְּהָעֲבֹדָה et que le ה de ce dernier étant supprimé selon l'usage, sa voyelle passerait au ב comme dans בָּאֵשׁ (Is. lxvi, 16), בָּהָר (ib. xxv,

1. Certains de ces exemples sont abrégés, transposés ou même omis dans le R.

2. Dans nos éditions לַעְזוֹר.

6), etc. Tel est aussi le cas pour le ב de וּבְעַרְץ (Job xxx, 6) et בְּאֻכְלְכֶם (Nomb. xv, 19) et pour le כ de כַּאֲרָזִים (ib. xxiv, 6), qui marquent tous l'indétermination; mais כָּאֲרָזִים (Cant. v, 15) a un *qamets* sous le כ parce qu'il est déterminé, la forme primitive étant כְּהָאֲרָזִים avec un *qamets* sous le ה dont la voyelle, à sa chute, a passé au כ, car le plus souvent ce ה tombe; quelquefois cependant il se conserve, comme dans les mots לְהָעָם (II Chr. x, 7), לְהַגְּדוֹד (ib. xxv, 10), לְהַמִּזְבֵּחַ (ib. xxix, 27). Certaines lettres qui régulièrement devraient avoir un *ḥirèq*, prennent un *ségôl* comme בֶּעָוֹר (I Chr. xv, 26) qui devrait, selon la règle, porter un *ḥirèq* comme בִּשְׁמֹר (II Sam. xi, 16). Tel encore לֶאֱלִיָּתָה (I Chr. xxv, 27). Certaines autres reçoivent un *tsérè*, surtout si elles sont suivies d'un א quiescent comme לֵאלֹהִים (Ps. lxvi, 3), בֵּאלֹהִים (ib. lx, 14).

Quelquefois on met un *ségôl* au lieu d'un *ḥirèq* même en l'absence d'une gutturale. Tel est le cas pour תֶּמְחִי (Jér. xviii, 23) et תֶּמַח (Néh. xiii, 14) dont la forme régulière serait תִּמְחֶה avec un *ḥirèq*, car תֶּמַח est apocopé comme יְכַל (Job xxxiii, 21) qui est pour le régulier יִכְלֶה, et devrait par conséquent avoir sous le ת un *ḥirèq* comme יְכַל, ou un *tsérè* comme תֵּפֶן (Nomb. xvi, 15) et תֵּכַהּ (Job xvii, 7); or il a un *ségôl*. Quant à תֶּמְחִי, le י y remplace le ה, au dire de R. Yehouda, qui explique la voyelle du ת par cette raison : qu'un *i* sous le ת avec un *i* sous le ה formant cacophonie, on l'a changé en *é*. Mais j'admettrais plutôt que תמחי est apocopé comme תמח et que le י y est simplement ajouté comme dans הישבי (Ps. cxxiii, 1), ההפכי (ib. cxiv, 8), מלושני (ib. ci, 5), mais nullement mis en place du ה troisième radicale, comme le dit R. Yehouda. En effet, si תמחי n'était pas apocopé, on n'aurait pas intercalé une quiescente entre le ת et le מ, quiescente qui n'a d'autre but que de compenser la suppression de la troisième radicale, sans toutefois avoir égard à l'addition du י, car cette dernière n'a lieu qu'une fois la compensation effectuée.

Les verbes à première radicale gutturale qui s'emploient au *niph'al* mobilisent cette première radicale. Exemples : הַנֶּחֱמָדִים (Ps. xix, 11), נֶחֶרְבוּ (II R. iii, 23), נֶעֶרְמוּ (Ex. xv, 8), נֶאֱמָנִים (Prov. xxvii, 6). Quelquefois pourtant cette radicale est quiescente comme les non-gutturales. Tels sont נֶחְשְׁבוּ (Is. xl, 17), נֶאְמַן (II Sam. vii, 16). Elle l'est même nécessairement quand la deuxième radicale est *daghessée* comme dans נֶהְפְּכוּ (Ps. lxxviii, 57).

C'est encore une règle particulière aux gutturales que de prendre rarement le *daghesch*, et même le ח et le ע n'en sont jamais susceptibles.

Les noms du type פֹּעֶל *mil'èl* comme שֹׁרֶשׁ, חֹדֶשׁ prennent un *pathaḥ* sous la deuxième radicale si c'est une gutturale, comme תֹּאַר, צֹהַר, צֹחַר, בֹּהַר, שֹׁהַם, זֹהַר; sont exceptés seulement אֹהֶל et בֹּהֶן. Si la troisième radicale est une gutturale, la deuxième reçoit également un *pathaḥ*, exemples : רֹבַע, רֹבַח, רֹקַח, מֹפַח, טֹרַח.

Les noms du type אוֹצָר, שׁוֹפָר, חוֹתָם à troisième radicale gutturale reçoivent, à cause de cette gutturale, un *pathaḥ* sous la deuxième radicale comme כּוֹבַע (I Sam. xvii, 5), קוֹבַע (ibid. 38), et quelquefois un *qamets* comme תּוֹתָח (Job xli, 21) par suite de la pause. R. Yehouda ponctue כּוֹבָע et קוֹבָע avec un *qamets* comme תּוֹתָח, mais nous n'avons jamais vu ces mots autrement qu'avec un *pathaḥ* dans les exemplaires dignes de foi. Seulement כּוֹבַע est tantôt *mil'êl* comme dans I Sam. xvii, 5 et Is. lix, 17, et tantôt *milra'* comme dans Ez. xxvii, 10 et xxxviii, 5 ; dans ce dernier passage avec un *qamets* parce qu'il se trouve à la pause. Quant aux passages I Sam. xvii, 38 et Ez. xxiii, 24, קוֹבַע y est (au témoignage de la Massorah) « milra' par exception. »

Les noms du type אֶרֶץ à troisième radicale gutturale reçoivent, à cause de cette gutturale, un *pathaḥ* sous la deuxième radicale comme זֶרַע, צֶמַח, קֶמַח, בֶּצַע. Ceux à deuxième radicale gutturale reçoivent un *pathaḥ* sous les deux premières radicales comme שַׁעַר, נַעַר, בַּהַט, נַחַל, רַעַל, רַהַב, כַּחַשׁ, טַעַם, etc. Un petit nombre de mots irréguliers font exception et conservent la forme typique, comme רֶחֶם (Ex. xiii, 2, et *passim*) qui se dit aussi régulièrement רַחַם (Jug. v, 30 et *passim*). (La double forme de ce mot) est la preuve la plus évidente que שַׁעַר appartient au type אֶרֶץ. Le mot לֶחֶם (Lév. xxi, 17) s'éloigne aussi de l'usage en ce qu'il conserve la forme typique. Le mot שֵׂעָר (Lév. xiii, 10 et 36) sort de cette catégorie pour s'assimiler à celle de צֵלָע (Ez. xli, 6) et de עֵנָב (Deut. xxxii, 14), mais ponctué שֵׂעַר (Is. vii, 20) il est conforme à l'usage. Or tous ces mots appartiennent au type אֶרֶץ.

Les noms du type שָׁלָל, עָשָׁן dont la deuxième radicale est un ח reçoivent un *pathaḥ* comme אַחַר, אַחַת, אֶחָד, mots qui ne sont pas congénères de שַׁעַר et נַעַר avec l'irrégularité d'être *milra'*, comme l'a pensé R. Yehouda. Ce grammairien s'est

aussi trompé en faisant de שׂער et de ses analogues un type distinct, car en réalité ces mots appartiennent au type אֶרֶץ et n'en diffèrent que par suite de la gutturale. La preuve en est dans la double forme de רֶחֶם et רַחַם, le dernier conforme au type אֶרֶץ modifié seulement par la gutturale, le premier ayant conservé sa forme primitive contrairement à l'usage. Un mot qui s'écarte de l'analogie de אַחַר, אַחַת, אַחַד en tant que vocalisés *pathaḥ*, c'est כָּחָר qui a le *qamets*; on peut y joindre רָחָב (Jos. vi, 17) et רָחָב adjectif[1] masculin dont le féminin est רְחָבָה (Ex. iii, 8). La preuve en est le mot רחַב נפש (Prov. xxviii, 25) qui, s'il n'avait été *milra'* avant l'état construit, n'aurait pas changé dans cet état. Quant à קָהָל, זהב, רעב, נהר, ils ont la forme de leur type, c'est-à-dire de שָׁלָל et עָשָׁן; la gutturale n'a pas entraîné le changement de leurs voyelles en *pathaḥ* comme il est arrivé pour אַחַר et ses deux congénères par suite du ח. Ces mots ne sont donc pas des formes irrégulières du type שַׂעַר comme l'a pensé R. Yehouda, puisque שַׂעַר appartient au type אֶרֶץ. * Pour nous, nous comprenons אחת dans la catégorie de עשן parce que les deux mots ont la même forme et non parce que le ת de אחת est radical comme le נ de עָשָׁן. Mais R. Yehouda aurait dû renseigner sur la catégorie de ce mot lorsqu'il l'a déclaré irrégulier au type שׂער[2].

Les infinitifs à première radicale défective, analogues à שֶׁבֶת, רֶדֶת, לֶכֶת, reçoivent un *pathaḥ* sous les deux dernières radicales suivies d'un ת, s'ils sont dérivés d'un verbe à troisième radicale gutturale, comme דַעַת (Prov. xxx, 3), קַחַת (Jér. v, 3), לִטַעַת (Eccl. iii, 2), לָפַחַת (Ez. xxii, 20), לָגַעַת (II Sam. xiv, 10). Quant à צֵאת[3] (Gen. xxiv, 11), sa forme est déterminée par la quiescence du א. (La forme de ces infinitifs) prouve, elle aussi, que שַׂעַר et ses congénères appartiennent à la catégorie de אֶרֶץ et ses congénères, sauf que la gutturale y a introduit un *pathaḥ*; * en effet, שבת, לכת et leurs congénères ont la même coupe que ארץ et ses congénères[4], bien que ces mots dérivent de verbes à première radicale י; de même דעת, קַחַת, טַעַת ont la même physionomie que שַׂעַר et ses congénères, bien que la racine de דעת ait pour première radicale un י, celle de קחת un ל et celle de טעת un נ. Ainsi, quoique ces divers

1. R. omis.
2. R. omis.
3. Pour צַאת = צֵאת.

4. R. omis, mais le ms. héb. 1217 porte comme l'arabe והיא ששבת ולכת וחבריהם על מקצב ארץ וחבריו.

infinitifs soient défectifs et transformés, nous les assimilons aux types ארץ et שער, parce que leur coupe est la même. Ni רְחַב לֵב (Prov. xxi, 4) état construit de רַחַב (Job xxxvi, 16), ni קְהַת נכח (II R. xii, 9) modifié par suite de la même cause, ne détruisent (le rapport de ces mots avec) la forme שַׁעַר * qui ne change pas à l'état construit[1], car à toute règle il y a des exceptions auxquelles ne s'étend pas l'analogie. Aussi ne critiquerons-nous pas les poètes qui, gênés par le rythme, commettent ces irrégularités, et ne blâmerons-nous pas, comme l'ont fait d'autres, celui qui a écrit עדי גַעַל רגלי.

Les noms du type קֶשֶׁבֶת, dérivés d'un verbe à troisième radicale gutturale, reçoivent un *pathah* sous les deuxième et troisième radicales, comme קְדַחַת, גַּבַּחַת, צָרַעַת, קָרַחַת.

Au futur apocopé, les verbes à première radicale gutturale du type וַיִּפֶן (Ex. ii, 12), וַיִּרֶף (ib. iv, 26), reçoivent un *pathah* sous la première radicale et sous la caractéristique du futur comme וַיַּעַן, וַיַּעַל, וַיַּחַץ. Ces derniers verbes sont de la forme légère et leur futur se confond avec celui de la forme lourde; exemple : וַיַּעַל (Nomb. xxiii, 30)[2]. A la pause, il y a quelquefois un *qamets*. Dans certains de ces verbes la caractéristique du futur porte régulièrement un *i* et la première radicale prend l'*a*, comme וַיִּחַן (Gen. xxxiii, 18), וַיִּחַר (Ex. iv, 14). * Quant à וַיִּחַדְּ (ib. xviii, 9), la première radicale, le ח, devrait, à mon avis, être quiescente, comme celles de וַיֵּשְׁבְּ (Jér. xli, 10) et de וַיֵּשְׁתְּ (Gen. ix, 21)[3], et elle n'a reçu un *pathah* que parce qu'elle est gutturale. Ce qui prouve la ressemblance de ce mot avec וַיֵּשְׁבְּ et וַיֵּשְׁתְּ, ce sont les deux points suivants : 1° le ד de ויחד est *daghessé* de même que le ב de וישב et le ת de וישת; or si ויחד comportait la même interprétation que וַיִּחַן, le ד en serait léger comme les פ de וַיִּרֶף (Ex. iv, 26) et de וַיִּיף (Ez. xxxi, 7), mot qui devrait régulièrement avoir la forme de יִיַף mais dont on a rendu quiescent le י première radicale. — 2° le ד de ויחדְּ porte un *cheva* comme le ב de וישבְּ et le ת de וישתְּ, ce qui n'est pas le cas pour le פ de וירף ni pour le נ de ויחן. R. Yehouda rapproche יִחַדְּ (Job iii, 6) de יַחַד (ib. xxi, 26). Pour moi, je proteste contre ce rapprochement, car si le sens le permet, l'analogie s'y oppose à cause du *daghesch* et du

1. Suppléé d'après R.

2. Au *hiph'il*.

3. R. omis, mais le ms. hébreu 1217 porte comme l'arabe ויחד יתרו ומהמשפט בן אצלי שיהיה נח הפא והוא ההת על דמיון וישב ישמעאל.

cheva que porte le ךָ. Si la deuxième radicale de ces verbes apocopés est une gutturale, la première est affectée d'un *pathaḥ* comme וַתֵּתַע (Gen. xxi, 14), וַתֵּכַה (Job xvii, 7).

Les verbes à deuxième radicale faible dont la première est ע ou ח, ou dont la troisième est ע, ח ou ר prennent le plus souvent un *pathaḥ* sous la première radicale, comme וַיָּעַף (II Sam. xxi, 15), וַתַּחַשׁ (Job xxxi, 5), וַתָּנַח (Gen. viii, 4), וַיָּנַע (Is. vii, 2), וַיָּצַר (II R. xvii, 5), וַיָּסַר (Jug. iv, 18), וַיָּזַר (ib. vi, 38). Il en est aussi qui se rencontrent régulièrement avec un *qamets* comme וַיָּעָף (Is. vi, 6). Tous ces verbes appartiennent à la forme légère, mais la forme lourde des verbes à deuxième radicale faible se construisent de la même manière, comme וַיָּעַר (Ag. i, 14), וַיָּעַד (II R. xvii, 13), וַתָּרַע (I R. xiv, 9), וַיָּרַח (Gen. viii, 21), וַיָּרַע (Jos. vi, 20), וַתָּגַח (Ez. xxxii, 2), וַיָּנַח (Jos. xxi, 42), וַתָּסַר (Gen. xxxviii, 14).

Les verbes à première radicale gutturale ne pouvant recevoir le *daghesch* du *niph'al* prennent, à l'impératif, à l'infinitif[1] et au futur de cette voix, un *tsérè* sous la lettre qui précède la première radicale, comme הֵאָסְרוּ (ib. xlii, 16), יֵאָסֵר (ibid. 19), הֵאָנַח (Ez. xxi, 11), וַיֵּאָנְחוּ (Ex. ii, 23), הֵאָנֵק (Ez. xxiv, 17), הֵאָכֵל יֵאָכֵל (Lév. vii, 18), יֵאָמֵן (I R. viii, 26), וַיֵּחָנַק (II Sam. xvii, 23), etc.

1. R. omis.

CHAPITRE XV

Du régime des verbes et des infinitifs[1].

Les verbes transitifs gouvernent leur régime de trois manières : 1° avec une préposition quelconque dont on ne peut se passer ; 2° tantôt avec une préposition qui peut se supprimer, tantôt sans cette préposition, auquel cas la fonction du régime se devine par le contexte ; 3° tantôt avec une préposition qui peut se supprimer, tantôt avec une préposition qui ne peut pas se supprimer. Les prépositions qui s'emploient avec les verbes sont, en effet, de deux sortes : celles dont la suppression est possible, comme אֶת, לְ et אֶל qui a le même sens que לְ ; et celles dont la suppression est impossible, comme ב et עַל.

En fait de verbes transitifs construits avec une préposition supprimable ou sans cette préposition, nous citerons : הרג ... את כהני (I Sam. xxii, 21) et הרגו לאבנר (II Sam. iii. 30) avec préposition, הרגו איש (Gen. xlix, 6) et יהרג ... גפנם (Ps. lxxviii, 47) sans préposition ; והמתיו (I Sam. xvii, 35) sans préposition, הכיתי אתכם (Am. iv, 9) avec préposition ; צוני (Deut. iv, 5) et צויתני (ib. xxvi, 14) sans préposition, צוה אתי (I R. xiii, 9), צוה לנו (Deut. xxxiii, 4) et צוה אל משה (Ex. xvi, 34) avec préposition ; וינחהו (ibid.) * sans préposition, והנח אתו (ibid. 33) avec préposition[2] ; ויחבקהו (Gen. xxxiii, 4) sans préposition, ויחבק לו (ib. xxix, 13) avec préposition ; * וישקהו (ib. xxxiii, 4) sans préposition, וינשק לו (ib. xxix, 13) avec préposition[3] ; שא נא פשע (ib. l, 17) sans préposition, שא נא לפשע (ibid.) avec préposition ; יאבה ... סלח (Deut. xxix, 19), et d'autre part אבה ... לסלח (II R. xxiv, 4) ; ויםאן ... נתן (Nomb. xx, 21), מאן ... הלך (ib. xxii, 14), et

1. Suppléé d'après R.
2. Suppléé d'après R.
3. Suppléé d'après R.

d'autre part מאנת לענת (Ex. x, 3) et לתתי ... מאן (Nomb. xxii, 13); לרבעה (Lév. xviii, 23), et d'autre part לרבעה אותה (ib. xx, 16); דברו (Gen. xxxvii, 4), * et d'autre part דבר לך (Deut. xii, 20) et וידבר ה' אל משה (Pentat. *passim*); שמע קול (Ps. xxviii, 2)[1], et d'autre part את קול ... וישמע (Gen. xxi, 17), ישמעו לקול (Ex. iv, 8 et I Sam. ii, 25) et אלי ... וישמע (Deut. ix, 19). Telle est la règle suivie pour la plupart des verbes, je veux dire qu'ils gouvernent leur régime soit avec את, ל ou אל, soit aussi sans ces prépositions. Ils forment la classe des verbes transitifs construits tantôt avec une préposition supprimable et tantôt sans cette préposition.

En fait de verbes transitifs construits tantôt avec une préposition supprimable et tantôt avec une préposition non supprimable, nous citerons : ואותנו אל תמרדו (Jos. xxii, 19), et d'autre part ובה' אל תמרדו (ibid.) et וימרד בו (II R. xxiv, 1); והתחתנו אתנו (Gen. xxxiv, 9), ויתחתן לאחאב (II Chr. xviii, 1), et d'autre part תתחתן בם (Deut. vii, 3) et התחתן במלך (I Sam. xviii, 22); נגענוך (Gen. xxvi, 29) pour נגענו אותך par suppression de la préposition, et d'autre part הנגע באיש (ibid. 11); דברו (ib. xxxvii, 4) pour דבר אתו ou דבר לו par suppression de la préposition et jonction avec le pronom, et d'autre part דבר בי (II Sam. xxiii, 2) et אדבר בו (Nomb. xii, 8); וירגמו אתו (Lév. xxiv, 23), ירגמהו (ib. xx, 2), * et d'autre part ירגמו בו (ib. xxiv, 16)[2]; אחפץ מות (Ez. xviii, 23), et d'autre part אחפץ במות (ibid. 32) et חפץ בנו (Nomb. xiv, 8); את יריבי ... ריבה (Ps. xxxv, 1), ריבי ... רבת (Lam. iii, 58), et d'autre part ריבו באמכם (Os. ii, 4); תלחם את לחם (Prov. xxiii, 6), et d'autre part לחמו בלחמי (ib. ix, 5); שתה מים (ib. v, 15), et d'autre part ושתו ביין (ib. ix, 5); ויתנכלו אתו (Gen. xxxvii, 18), et d'autre part להתנכל בעבדיו (Ps. cv, 25); ויקנאו אתו (Gen. xxvi, 14), et d'autre part באחתה ... ותקנא (ib. xxx, 1); שמע קול (Ps. xxviii, 2), את קול ... וישמע (Gen. xxi, 17), ולא ישמעו לקול (Ex. iv, 8), * וישמע אלי (Deut. ix, 19)[3], et d'autre part וישמע בקולם (II Chr. xxx, 27); הקשיבה לקול (Ps. v, 3), אלי ... הקשיבה (Jér. xviii, 19), נקשיבה אל כל דבריו (ibid. 18), et d'autre part הקשיב בקול (Ps. lxvi, 19).

En fait de verbes qui ne régissent leur complément qu'avec une préposition sans pouvoir s'en passer, nous citerons : על מי

1. Suppléé d'après R.
2. R. omis ; de plus, erreur des éditeurs au sujet des deux exemples précédents.
3. R. omis.

בטחת (II R. xviii, 20), et d'autre part בטח אל ה' (Prov. iii, 5), הבטחים בי (Ps. cxxv, 1) et בטחך במעשיך (Jér. xlviii, 7).

On pourrait nous objecter : Vous avez dit au commencement de ce chapitre que le ב est une des prépositions complémentaires qui, à la différence de את et de ל, ne peuvent se supprimer, et pourtant il se rencontre des expressions comme אחפץ במית avec ב et אחפץ מית sans ב et bien d'autres semblables citées dans ce chapitre même? A cela nous répondrons que le verbe dont on argumente contre nous, ainsi que ses pareils qui gouvernent leur régime avec ou sans ב, appartiennent à deux dialectes différents suivant lesquels varie leur emploi : l'un * exige la préposition et l'autre l'omet[1]. Dans celui où ils sont transitifs avec ב, cette préposition ne peut jamais se supprimer, comme le prouvent les expressions de l'Écriture : הבטחה באצרתיה (Jér. xlix, 4) et הבטחים על חילם (Ps. xlix, 7), car il n'est pas plus possible de supprimer * le ב de באצרתיה que le על[2] de על חילם à moins de le sous-entendre, mais non pour rendre le verbe transitif sans lui. C'est ce qui arrive dans פשטנו נגב הכרתי (I Sam. xxx, 14), où פשטנו ne régit pas נגב הכרתי sans על, mais על est sous-entendu, comme le prouve la suite, où על est exprimé[3]. Cet exemple démontre d'une façon décisive que la suppression du ב serait incorrecte.

On sait que l'infinitif employé pour l'impératif peut être transitif, comme זכור את יום (Ex. xx, 8), שמור את חדש (Deut. xvi, 1) etc.; mais l'infinitif peut l'être également sans tenir lieu de l'impératif, exemples : שלח אתו (Jér. xl, 1), בלדת אתם (Gen. xxv, 26), בשאת אתו (Ex. xxvii, 7), בפקד אתם (ib. xxx, 12), למשאות אותה (Ez. xvii, 9), המשח אתו (Lév. vi, 13), ce dernier toutefois au *niph'al.* * Pareil à ces infinitifs est l'infinitif arabe avec nunnation qui régit l'accusatif[4].

1. Suppléé d'après R.
2. Suppléé d'après R.
3. R. erroné.
4. R. omis.

CHAPITRE XVI

Des Pronoms.

Il faut savoir que les pronoms varient avec les noms qu'ils remplacent. Or il en est * qui tiennent lieu du nom sujet, d'autres du nom régime, d'autres qui remplacent le possesseur, d'autres le sujet qui parle ou à qui l'on parle[1]. Tous varient, en outre, selon qu'ils sont au singulier ou au pluriel. Le pronom s'emploie lorsqu'on sous-entend le nom déjà exprimé, ce que l'on fait en vue d'abréger le discours. Nos docteurs, bénie soit leur mémoire, l'ont surnommé par cette raison la *voie abréviatrice*. Certains pronoms sont unis aux mots et d'autres en sont séparés. Le pronom de la première personne du singulier masculin ou féminin consiste dans la syllabe תִי de עשיתִי, ראיתִי et autres semblables. Le pronom de la première personne du pluriel masculin ou féminin consiste dans la syllabe נוּ de עשינוּ, ראינוּ, etc. Le pronom de la troisième personne du singulier masculin se confond avec le verbe au point de n'y être pas visible. Ainsi l'on dit עָשָׂה, רָאָה sans qu'il y ait dans aucun de ces mots trace d'un agent. Le pronom de la troisième personne du pluriel masculin et féminin consiste dans le וּ de בנוּ (Nomb. xxxii, 37), ילדוּ (Gen. xxxi, 43) et autres semblables. Le pronom de la troisième personne du féminin singulier se confond avec le verbe au point de n'y être pas visible. Le pronom de la deuxième personne du masculin singulier consiste dans un ת avec un *a* long suivi d'un ה faible simplement prononcé et quelquefois écrit; exemples : עשיתָה (I Sam. xiv, 43), ראיתָה (II Sam. xviii, 21). Le féminin consiste dans le même ת sans autre appui que le

1. B. erroné.

cheva. Le pronom de la deuxième personne du pluriel est au masculin תם comme dans עשיתם et au féminin תן.

Il faut savoir que le pronom sujet de la troisième personne n'a pas de trace visible dans le verbe au passé, quand le nom sujet le précède; il est confondu et latent dans ce verbe mais non apparent, comme nous l'avons dit. Telle est l'expression אדני שאל (Gen. XLIV, 19); dans שאל se trouve caché un pronom qui se rapporte à אדני et qui devient apparent si l'on met la locution au pluriel et qu'on dise אדני שאלו; de même בטח (II R. XVIII, 5) qui mis au pluriel prend la forme בטחו (Ps. XXII, 5). * Mais si le verbe précède, le sujet devient apparent, tandis que ce verbe[1] est vide et entièrement dépourvu de pronom; exemples : אמר אדני (Ps. LXVIII, 23), אמר המלך (I R. II, 30); au pluriel, au contraire, on emploie le pronom de ce nombre, soit que le sujet précède ou suive le verbe, et cela, quand le sujet précède, de la manière que nous l'avons expliqué; quant aux noms sujets qui suivent le pronom au pluriel, ils en tiennent lieu. Cette construction s'emploie au pluriel, uniquement en vue de faire savoir immédiatement à l'auditeur qu'on parle de plusieurs. Ainsi dans les mots שאלו עיני (Eccl. II, 10) le ו de שאלו, pronom de עיני qui suit, est un pronom antécédent explicatif, et עיני tient lieu du pronom. En mettant le verbe à la fin on dira ועיני ראו (Job XIX, 27), où le ו du verbe est pronom de עיני et s'y rapporte. Nous citerons encore comme exemple du pronom antécédent explicatif והקריבו הקהל (Lév. IV, 14) et והרשו העם (II R. XVIII, 36). La plupart des verbes au pluriel suivent cette règle de l'antécédence du pronom au nom, et cet emploi est si fréquent qu'on se sert de pronoms pour des noms entièrement omis et qui ne se révèlent que par le contexte. Tel est le pronom de לכל יושביה (Ez. XXVI, 17), qui remplace הארץ dont il n'est fait mention ni avant ni après, mais qui est évidemment (dans la pensée de l'auteur). Tel aussi selon moi והנה בשבי תלכנה (ib. XXX, 17), où הנה désigne נשיה ou בנותיה exprimé dans le verset suivant et * ayant le sens d'*habitants* comme l'expression בנות ציון (Cant. III, 11)[2]. De même ויושביה (Jér. XXIII, 14); אמר לה (Ez. XXII, 24); אל תבט אל מראהו ואל גבה קומתו כי מאסתיהו (I Sam. XVI, 7), où les pronoms se rapportent à Saül qui n'est pas mentionné dans la circonstance. Voici d'autres exemples de l'emploi du pronom avant le nom : לבלתי באו הכלים (Jér. XXVII, 18), où il y

1. R. erroné. | 2. Suppléé d'après R.

aurait régulièrement בא ; le ו est donc le pronom antécédent de כלים, mais à ce point de vue il est encore irrégulier, car d'après la règle de l'antécédence du pronom, on aurait dû dire בואם, *[dans le *Moustalḥik*, au paragraphe זור, j'ai émis sur ce mot deux opinions dont l'une, celle-là même que je viens d'exposer et vers laquelle j'ai penché également là-bas, mais j'ai aussi rendu l'autre parfaitement plausible, et pour le moment je n'en dirai pas davantage][1]; כאכילם את העם הזה (ib. IX, 14), ישנו עם אחד (Esth. III, 8), ואחריתה שמחה (Prov. XIV, 13), עונותיו ילכדנו את הרשע (ib. V, 22), ויכו האחד את האחד (II Sam. XIV, 6), où le ו peut aussi tenir lieu d'un ה comme celui de וישנו (I Sam. XXI, 14), car le ו final de וישנו est à la place d'un ה et le mot devrait avoir la forme וישנה.

On retranche quelquefois ce pronom pluriel antécédent que nous avons dit employé en vue de la clarté; exemples : ויבוא אלי אנשים (Ez. XIV, 1), וקבל היהודים (Esth. IX, 23), ויאמר שרי סכות (Jug. VIII, 6), ויקרא השערים (II R. VII, 11), לא יבוא שם נדחי עילם (Jér. XLIX, 36); mais il n'est pas inadmissible que dans les verbes ainsi construits, le sujet singulier ou pluriel soit représenté par un pronom, de sorte que, même dans les exemples du singulier (précités) אמר אדני, אמר המלך, figurerait par surérogation un pronom antécédent comme au pluriel, avec cette différence que le pronom du pluriel est apparent et celui du singulier latent, sous-entendu; car, comme nous venons de l'exposer, on fait un usage fréquent de ce pronom antécédent.

Voici la règle du verbe[2] féminin singulier. Le pronom est sous-entendu lorsque le nom sujet précède; exemple : ופילגשו אשר בשכם ילדה (Jug. VIII, 31). Le verbe ילדה renferme un pronom latent qui se rapporte à פילגשו. Quant au ה (de ce mot), il est la marque du féminin et non pas pronom. Quand le nom sujet féminin suit, le verbe qui précède[3] est entièrement dépourvu de pronom comme ילדה מלכה (Gen. XXII, 20), où ילדה est vide et ne contient pas de pronom, sinon d'une manière explétive, analogue à ce que nous avons dit pour le masculin. Le ה de ce ילדה est lui aussi signe du féminin, signe qu'on retranche quelquefois quand il n'y a pas d'équivoque à craindre; exemples : ילד שבר (I Chr. II, 48), אשר הביא שפחתך (I Sam. XXV, 27).

1. R. omis.
2. R. פועל.
3. R. ישוער pour l'arabe יתקדם.

Au futur le pronom qui remplace un sujet singulier précédant [le verbe] est également latent; exemple : אם ה׳ לא ישמר (Ps. cxxvii, 1), mais il est apparent au pluriel, exemple : ישמרו ... ינצרו (ib. cv, 45), où cependant il se supprime quelquefois si l'équivoque n'est pas à craindre; exemples וצדיקים ככפיר יבטח (Prov. xxviii, 1), אוילים יליץ אשם (ib. xiv, 9), ויבא עד חברון (Nomb. xiii, 22). Lorsqu'au futur le sujet singulier suit le verbe, ce verbe est vide comme dans יבא אלהינו (Ps. l, 3). Si toutefois on veut admettre que dans ce cas il y a un pronom surérogatoire, il n'y a pas d'inconvénient. Si au futur il est fait mention du sujet pluriel après le verbe, le pronom est apparent dans ce verbe en vue de la clarté, et le nom qui suit représente ce pronom comme on l'a vu pour le passé; exemples : יכבדו בניו (Job xiv, 21), לא יאכלו הכהנים (Ez. xliv, 31), ישמרו בניך (I R. ii, 4). On pourrait soutenir aussi que le ו de שאלו עיני (Eccl. ii, 10) et de ישמרו בניך, c'est-à-dire des verbes qui précèdent (leur sujet) ne sont pas des pronoms, mais des signes du duel et du pluriel, de même que les ה des deux ילדה (précités) sont des signes du féminin. D'après cette opinion, le verbe singulier qui précède son sujet ne renfermerait pas de pronom latent. Les deux thèses peuvent se soutenir selon nous et selon les grammairiens arabes pour toutes les constructions semblables. Quant à הוא et היא, הם et הן, אני, אתם, אתן et אנחנו, ce sont des termes emphatiques ou des pronoms séparés. Au futur troisième personne du féminin singulier le pronom est également latent comme dans תאכל ... תשת ... תאכל ... תשמר (Jug. xiii, 14). Tous ces verbes renferment un pronom qui se rapporte à אשה mentionné dans ces mots précédents מכל אשר אמרתי אל האשה תשמר. Le ת lettre initiale de ces verbes est le signe du féminin, ce qui prouve bien clairement que le ה de פָּעֲלָה passé féminin singulier est la marque du féminin et non pas un pronom. Au futur féminin pluriel le pronom est aussi latent; exemples : יעמדנה (Dan. viii, 22), ויחמנה (Gen. xxx, 38), וישרנה (I Sam. vi, 12). Quant aux lettres finales נה, elles sont le signe du féminin pluriel et non un affixe pronominal. Mais le plus souvent le futur hébreu de ce genre et de ce nombre se forme avec un ת qui est proprement le préfixe du futur féminin singulier, et cela par désir de clarté; exemple : ... תכרענה תפלחנה ... תשלחנה (Job xxxix, 3).

Au participe masculin singulier le pronom est également latent; exemples : בוטח (Ps. xxi, 8), שומר (ib. xxxiv, 21), שמח

(Prov. xvii, 5). De même au masculin pluriel בוטחים, שובים, השמחים (Job iii, 22) dont la finale ים est signe du pluriel. Il est latent aussi au participe féminin singulier et pluriel, exemples : אוכלה (Is. xxx, 30), האמרה (Mich. vii, 10), הבוטחה (Jér. xlix, 4), האמרות (Am. iv, 1), בוטחות (Is. xxxii, 9). Dans ces mots le ה est signe du féminin singulier et la finale ות du féminin pluriel, mais ce ne sont pas des pronoms.

L'affixe pronominal de la première personne du singulier dans les noms et les participes est un י ; exemples : עבדי, לחמי, בני, בני (Is. xxii, 4) mot dont le י seul est pronom et où le *daghesch* du נ n'est pas conforme à l'analogie. Toutefois il se peut qu'on ait employé ce pronom avec un נ comme nous le voyons dans תחתני (II Sam. xxii, 37), בעודני (Deut. xxxi, 27) où le *daghesch* du נ est irrégulier. Le pronom du participe suit la même règle, je veux dire que l'affixe pronominal de la première personne agglutiné au participe consiste ou dans un simple י, exemples : רעי (Ps. xxiii, 1), גאלי (Job xix, 25), יצרי (Is. xlix, 5) ; ou quelquefois encore dans les lettres ני, exemples : עשני (Job xxxii, 22), ראני (Is. xlvii, 10). Le pronom du pluriel est נו, exemples : בננו (Deut. xxi, 20), מימינו ... עצינו (Lam. v, 4), להביאנו (Nomb. xiv, 9)[1], עינינו ... עודינה (Lam. iv, 17). Ce נ est toujours léger, sauf dans ממנו désignant la première personne du pluriel. Les Babyloniens, dit-on, emploient ממנו première personne du pluriel sans *daghesch*, selon l'analogie générale, et ils ont raison. L'affixe pronominal de la troisième personne du singulier est un ו, exemples : עבדו, בנו, להביאו, ממנו (Zach. x, 4) ; il a aussi la forme הו, exemples : שיהו (I Sam. xiv, 34), ומעלתהו (Ez. xliii, 17) = מעלותיו ; גבריהו (Nah. ii, 4) = גבוריו ; ועיניהו (Job xxiv, 23) = ועיניו ; אורהו (ib. xxv, 3), מוטהו (Nah. i, 13), אשרהו (Prov. xxix, 18), ישרהו (Job xxxvii, 3), חבלהו (Prov. xxvii, 13), אביהו (Zach. xiii, 3), באחיהו (Job xli, 9), פילגשהו (Jug. xix, 24), מֶנְהוּ (Job iv, 12), מִנְהוּ (Ps. lxviii, 24) ; de même מחלהו (Prov. xviii, 14), ומקנהו (Job i, 10), מכסהו (Ex. xxxv, 11), ומעשהו (Jug. xiii, 12), משקהו (Gen. xl, 21). C'est donc une erreur de prendre les ה de מקנהו, מעשהו[2] et leurs analogues pour troisièmes radicales, car la troisième radicale de ces verbes est quiescente et jamais sensible.

Le pronom féminin singulier de la troisième personne soit possessif[3], soit verbal[4], consiste en ה sensible, exemples : על

1. R. omis.
2. R. omis.
3. Affixe possessif.
4. Suffixe.

ביתה ועל שדה (II R. VIII, 5), בנה (I Sam. I, 23), ראה ויספרה הכינה וגם חקרה (Job XXVIII, 27). Quelquefois cependant on rend ce ה insensible par euphonie, exemples : עונה (Nomb. XV, 31), בחטאה (ibid. 28), שמרה (Am. I, 11), לה (Zach. V, 11).

Le pronom de la troisième personne du pluriel masculin qui se joint aux noms et aux particules est un ם, exemples : עינם (ib. V, 6), מלכם ... בראשם (Mich. II, 13), בתוכם (Ex. XXV, 8), אתם (Gen. I, 22), לבדם (Job XV, 19). Au féminin ce même pronom est un ן. Je ne crois pas incorrect non plus de dire (avec un nom singulier) מלכהם, עינהם, ראשהם par analogie avec אתהם et אתהן (Ez. XXIII, 45 et 47), חלבהן (Lév. VIII, 16), פריהן (Jér. XXIX, 28), כלהם (II Sam. XXIII, 6), לכלהנה (I R. VII, 37), לבדהן (Gen. XXI, 28). * Loin de rejeter cette forme comme incorrecte, il faut la prendre pour essentielle[1]. En s'unissant à un nom pluriel, ce pronom est formé par הם, exemples : אדניהם, גמליהם, עבדיהם, סוסיהם, פניהם ; il peut l'être également par מו, exemples : שנימו בפימו (Ps. LVIII, 7), * je veux dire שנימו ; פנימו (ib. XI, 7), שפתימו (ib. CXL, 10), נסיכמו ... שיתמו נדיבמו[2] (ib. LXXXIII, 12), עבתימו (ib. II, 3)[3]. On voit que ce dernier suffixe n'est autre que le premier dont on a retranché le ה et auquel on a ajouté un ו. La même chose peut arriver pour cet affixe quand il se joint aux particules ou aux noms singuliers. Ainsi l'on dit אליהם, עליהם, פיהם ; et avec suppression du ה et addition du ו : אלימו (ib. II, 5), עלימו (Job VI, 16), שנימו בפימו (Ps. LVIII, 7), je veux dire בפימו. En s'unissant à un nom féminin pluriel terminé en ות, il * est tantôt formé d'un ם comme dans משפחותם, חרבותם, שדותם, ידותם[4], tantôt de הם, exemples : משפחותיהם, שדותיהם, חרבותיהם. * Au féminin on met un ן[5], et avec suppression du ה et addition du ו, nous avons מו, comme מוסרותימו (Ps. II, 3) dont la forme primitive est מוסרותיהם. En s'unissant à un verbe au passé ou au futur, ce pronom est un ם, exemples : הרגם (ib. LXXVIII, 34), תהרגם (ib. LIX, 12), יהרסם ולא יבנם (ib. XXVIII, 5). Il peut aussi alors être en מו, exemples : ענקתמו (ib. LXXIII, 6), יאחזמו (Ex. XV, 15), יכסימו (ibid. 5), יאכלמו (ibid. 7), יבהלמו (Ps. II, 5).

Le pronom régime singulier ou pluriel, masculin ou féminin, régi par un verbe ou un nom verbal, est tantôt uni et

1. R. omis. D'ailleurs tout ce passage a été mal compris par les éditeurs ; c'est ainsi qu'ils ont écrit au pluriel מלכיהם, עיניהם et ראשיהם.

2. Suppléé d'après R.

3. R. omis.

4. R. omis.

5. R. omis.

tantôt séparé. Ainsi quand un verbe au passé troisième personne du singulier ou du pluriel a pour régime un pronom singulier ou pluriel, ce pronom a en hébreu deux formes : ou il est séparé, exemleps : דבר אתי (Gen. xxi, 2), צוה אתו (ibid. 4)[1], צוה אתי (I R. xiii, 9), והקטיר אתם (Lév. vii, 5), והניף אתם (ib. xiv, 24)[2], צרר ... אותה (Os. iv, 19), נשא ... אתנה (Ex. xxxv, 26); ou bien il s'unit (au verbe), exemples : דברו (Deut. xviii, 21)[3], נשאו (Ex. xxxv, 21), ושחטו (Lév. iii, 2), וגאלו (Jér. xxxi, 10), רמני (II Sam. xix, 27), אכלני הממני בלעני (Jér. li, 34), עשנו (Ps. c, 3), גאלם (ib. cvii, 2), וראך (Ex. iv, 14), עשך ויכננך (Deut. xxxii, 6), ושנאה ... ושלחה (ib. xxiv, 3).

Le pronom régime de la troisième personne du singulier uni au passé du verbe s'emploie sous deux formes, tantôt sous la forme d'un simple ו comme nous l'avons écrit précédemment, exemples : נשאו (Ex. xxxv, 21), נתנו (Gen. xxxi, 7), דברו (Deut. xviii, 21), etc. ; tantôt sous la forme הו, exemples : וקראהו (Gen. xlii, 38)[4], שמחהו (Jér. xx, 15), שמהו (Ez. vii, 20). Les verbes à troisième radicale faible n'ont que הו pour terminaison, exemples : צוהו (Gen. vii, 5), עשהו (Ps. xcv, 5), קנהו (Lév. xxvii, 24). C'est une erreur que de prendre ces ה pour troisièmes radicales, car la troisième radicale des verbes à troisième radicale faible n'est jamais articulée, seulement elle se change quelquefois en י comme c'est le cas pour חכיה (Ps. lvii, 2), דליו (Prov. xxvi, 7), נטיו (Nomb. xxiv, 6).

Les pronoms régimes de la troisième, de la deuxième ou de la première personne du singulier ou du pluriel sont tantôt unis, tantôt séparés, quand ils sont régis par un verbe à la troisième personne du pluriel. Exemples de la forme séparée : והקטירו אתו (Lév. iii, 5), והביאו אתו (ib. iv, 14), ואכלו אתם (Ex. xxix, 33), ונחמו אתכם (Ez. xiv, 23), והרגו אתי (Gen. xii, 12). Exemples de la forme unie : עממהו (Ez. xxxi, 8), בנוהו (Néh. iii, 13), קרוהו (ibid. 3), תלאום (II Sam. xxi, 12), הרגום (Jos. ix, 26), רדפום (ib. viii, 24), עממוך (Ez. xxviii, 3), סבוני גם סבבוני (Ps. cxviii, 11), קראני (Jér. xiii, 22), הליצני (Ps. cxix, 51).

Si le verbe au passé qui a pour régime un pronom singulier ou pluriel est de la première personne du singulier ou du pluriel, ce pronom affecte également deux formes : la forme séparée, comme ועשיתי אתם (Ez. xxxvii, 22), והוצאתי אתכם (Ex. vi, 6), וקבצתי אתכם (Jér. xxix, 14), ברכתי אתו והפריתי אתו והרביתי

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. exemple mal cité.

אתו (Gen. xvii, 20), ברכנו אתכם (Ps. cxxix, 8); et la forme unie, comme הרחקתים ... הפיצותים (Ez. xi, 16), ועשיתיו (ib. xii, 25), והשביתיהו (ib. xiv, 8), והביאותיהו (ib. xvii, 20), הבאבתיו (ib. xiii, 22), ברכנוכם (Ps. cxviii, 26), הביאנם (Nomb. xxxii, 17), הכלמנום (I Sam. xxv, 7), עזבנהו (II Chr. xiii, 10), ואסרנוהו (Jug. xvi, 5), וברכתיה (Gen. xvii, 16). Si le pronom régime (d'un verbe à la première personne) est lui-même de la première personne, on dit avec la forme séparée הכיתי אותי, פצעתי אותי; et sous la forme unie הכיתיני, פצעתיני. C'est ainsi que nous trouvons ואני עשיתני (Ez. xxix, 3).

Lorsque le verbe au passé qui a pour régime un pronom singulier ou pluriel est de la deuxième personne masculin du singulier ou du pluriel, ces pronoms figurent également sous deux formes : sous la forme séparée, comme וקדשת אתם (Ex. xxviii, 41), ורחצת אתם (ib. xxix, 4), והבאת אותו (Ez. xliii, 20), רמיתם אתנו (Jos. ix, 22); et sous la forme unie, comme נטשתני (Gen. xxxi, 28), זכרתני (ib. xl, 14), צמתני (Zach. vii, 5), העליתנו (Nomb. xx, 5), וכפרתהו (Ez. xliii, 20), מצאתה (Gen. xxxviii, 23). Avec la deuxième personne du féminin il y a aussi deux formes : la forme séparée, comme ותשחדי אותם (Ez. xvi, 33), ותשליכי אותי (ib. xxiii, 35); et la forme unie, comme ותתנים (ib. xvi, 21), ותכסים ... ותזבחים (ibid. 18 et 20). Joints à la troisième personne féminine du passé, les pronoms affectent également les deux formes séparée et unie. (Dans ce cas) le pronom masculin de la troisième personne du singulier est אותו et אותה sous la forme séparée, et, sous la forme unie, tantôt הו, comme אהבתהו (I Sam. xviii, 28), הרגתהו (Jug. ix, 54), רוממתהו (Ez. xxxi, 4), אכלתהו (Gen. xxxvii, 33), החזיקתהו (Jér. l, 43), גמלתהו (Prov. xxxi, 12), שמתהו לא שפכתהו (Ez. xxiv, 7), et tantôt un simple ו, comme שזפתו (Job xxviii, 7), גמלתו (I Sam. i, 24), ילדתו (Ruth iv, 15). Le pronom féminin de la troisième personne du singulier est un ה insensible; exemples : אחזתה (Jér. xlix, 24), ושכלתה (Ez. xiv, 15), חלקתה (Is. xxxiv, 17). Régulièrement ce ה devrait être sensible, mais il en résulterait une prononciation trop dure. (Dans ce même cas) le pronom pluriel de la troisième personne masculine est אותם sous la forme séparée, comme ובלעה אותם (Nomb. xvi, 30), et ם sous la forme unie, comme נצרתם (Ps. cxix, 129), גנבתם (Gen. xxxi, 32), שרפתם (Is. xlvii, 14). Le pronom singulier de la deuxième personne possède également les deux formes séparée et unie; sous la forme séparée, il s'énonce אותך avec la

voyelle *a* long sous le ךָ au masculin, et איתך avec le ך non vocalisé au féminin; * sous la forme unie, c'est au féminin un ך simple comme dans אהבתך (Ruth iv, 15), et au masculin, un ךָ avec un *a* long [1]. Au pluriel, le pronom de la deuxième personne est (pour le masculin) אתכם comme ישכלה אתכם והמעיטה אתכם (Lév. xxvi, 22), et pour le féminin אתכן. Avec la forme unie on dirait ישכלתכם והמעיטתכם, et au féminin on remplacerait le ם final par un ן. Le pronom de la première personne est איתי sous la forme séparée et ני sous la forme unie; exemples : ששזפתני (Cant. i, 6), נשאתני (Ez. iii, 14), עשתני (Job xxxiii, 4).

Ces pronoms régimes s'emploient également sous deux formes avec le verbe au futur : ils sont séparés ou unis. Sous la forme séparée, le pronom de la troisième personne est איתו au masculin, et איתה au féminin; sous la forme unie, il s'exprime de trois manières : au masculin הו, au féminin הא avec א supprimé dans l'écriture, ou simplement ה sensible, ou encore, ce qui est le plus usité, נו au masculin et נָּה au féminin, ou enfin au masculin un simple ו. Exemples de la forme masculine הו : ימצאהו (Deut. xxxii, 10), וישערהו (Job xxvii, 21), ישמרהו ויחיהו (Ps. xli, 3), ייפהו (Jér. x, 4) [la troisième radicale de יחיהו, ייפהו et des verbes analogues tombe à cause de sa faiblesse et de sa quiescence, comme nous l'avons dit précédemment pour d'autres cas], יגאלהו ... יבעתהו (Job iii, 5), תזבחהו (Lév. xix, 5); exemples de la forme féminine יאתנה (I R. xiv, 8), ויתקעה (Jug. iii, 21), וישנאה (II Sam. xiii, 15), יאכלוה (Lév. vi, 9); וימצאה (Gen. xvi, 7), ראה ויספרה (Job xxviii, 27), ויוצאה (Ex. iv, 7), * (ces derniers) avec un ה sensible. Les verbes ויוצאה et ויספרה [2], tout en étant des passés par suite du ו vocalisé *pathaḥ*, redeviendraient cependant de véritables futurs par la suppression de ce ו. En ce sens, nous devons classer והקטירו (Lév. iii, 5) etc. parmi les passés, bien qu'il soit au futur par suite du ו vocalisé *cherâ*. Qu'on supprime en effet ce ו et le verbe sera un véritable passé. Exemples de la forme masculine ני : יקראני (Gen. xlii, 4), אביאנו (ib. xliv, 32), אערבנו ... תבקשנו (ib. xliii, 9), יסעדנו (Ps. xli, 4). Exemples de la forme féminine : אתננה (Lév. xx, 24), ישלמנה (ib. xxiv, 18), יגאלנה (ib. xxvii, 13). Exemples de la forme avec ו simple : תתנו (Ex. xxii, 29), יקראו (Jér. xxiii, 6), ירדפו (Os. viii, 3), תלבדו

1. R. omis. | 2. Suppléé d'après R.

(Ps. xxxv, 8), ילכדנו (Prov. v, 22). Avec un verbe au féminin, le pronom féminin correspondant au pronom masculin הו a deux aspects : ceux de הא (הָ) et de ה sensible.

Le pronom masculin pluriel de la troisième personne est, sous la forme unie, un simple ם : exemples : תהרגם (Ps. lix, 12), ישדדם (Jér. v, 6), תשלחום (Nomb. v, 3), תאכלום (Lév. xi, 42); sous la forme séparée, c'est אתם. Le pronom de la deuxième personne masculine du singulier et du pluriel a également les deux formes unies et séparées. Séparé et au singulier, c'est אתך; uni, ce sera ך suivi de ה[1] comme ואעשך ... ואברכך (Gen. xii, 2), יברכך (Ps. cxxviii, 5), יודוך (ib. lxvii, 4), ישבחונך (ib. lxiii, 4), etc. Séparé et au pluriel, ce sera אתכם; uni, כם comme יושעכם (Is. xxxv, 4), ויעזרכם (Deut. xxxii, 38). Le pronom régime de la première personne du singulier et du pluriel a également les deux formes. Séparé, c'est au singulier אתי, au pluriel, אתנו. Uni et au singulier, il est uniquement en ני, comme תעלני (Ps. cii, 25), תמשכני (ib. xxviii, 3), יאחזוני (Job xxx, 16); au pluriel, uniquement en נו, comme יחיינו (Os. vi, 2), יצילנו (II R. xviii, 32). Le pronom régime du participe masculin est également, ou séparé comme יוצר אותה (Jér. xxxiii, 2), * משרתי אתי (ibid. 22), ou uni comme[2] משרתי (ibid. 21), עשה (ibid. 2), ויוצרו (Is. xlv, 11), וגאלו (ib. xliv, 6), יודעו (I Sam. x, 11), העשו (Job xl, 19), עשהו (Os. viii, 14), בוזהו (Prov. xiv, 2), משקהו (Gen. xl, 13); [dans ces derniers mots, c'est la syllabe הו qui est le pronom, comme nous l'avons expliqué ailleurs], המאכלך ... המוליכך (Deut. viii, 15 et 16), רעי (Ps. xxiii, 1), עשני (Job xxxii, 22), ראני (Is. xlvii, 10). Joints au participe du féminin, les pronoms sont, sous la forme séparée, אתו, אתי, אתה, אתם, אתך, אתכם; sous la forme unie ו, י, ך * suivi de ה pour le masculin, et pour le féminin simplement ך[3], כם et simplement ם; exemples : אמנתו (II Sam. iv, 4), יועציו (II Chr. xxii, 3), יולדתך (Prov. xxiii, 25), סחרתך (Ez. xxvii, 12), יולדתכם (Jér. l, 12), הורתם (Os. ii, 7). Ces pronoms, malgré leur union avec les mots dans la prononciation, sont régimes par le sens.

Joint à l'impératif, le pronom régime est, ou séparé comme הורד אותם (Jug. vii, 4), ויבם אותה (Gen. xxxviii, 8), ou uni comme הניעמו ... והורידמו (Ps. lix, 12), והינקהו (Ex. ii, 9), ואכלוה (Lév. x, 12), הורדהו (Gen. xliv, 21), תפשהו (I R. xiii, 4), השליכהו

1. Latent; proprement הָ.
2. Suppléé d'après R.
3. R. omis.

(Ex. iv, 3), וקראנה (Jér. xxxvi, 15), הודיענו[1] (I Sam. vi, 2). Lorsque le verbe a deux régimes, l'un des deux est nécessairement séparé dans tous les cas. C'est ainsi qu'on dit à l'impératif חנונו אותם (Jug. xxi, 22) qui signifie : accordez-nous les par faveur. Si le pronom régime se rapporte au sujet lui-même, il ne peut également être que séparé ; exemples : וירעו הרעים אותם (Ez. xxxiv, 8), ויראו שטרי בני ישראל אתם (Ex. v, 19).

Le pronom qui accompagne l'infinitif est de deux sortes : il est sujet ou régime. Le pronom sujet singulier ou pluriel est constamment uni ; exemples : בשלחי (Ez. v, 16), ובדברי (ib. iii, 27), בדברם (Ex. vii, 7), כדברה (Gen. xxxix, 10), באמרם (Esth. iii, 4), ובשחטם (Ez. xxiii, 39), בשנותו (Ps. xxxiv, 1). Le pronom régime a deux formes : il est séparé comme לרשת אתה (Lév. xx, 24), לרשת אתם (Deut. xii, 29), בלדת אתם (Gen. xxv, 26), בהעביר אתם (Ez. xvi, 21), בשאת אתו (Ex. xxvii, 7), ובחר אתו (I Sam. ii, 28), ou uni comme לשלמו (Deut. xxiii, 22), דכאו (Is. liii, 10), לדשנו (Ex. xxvii, 3), דברו (Gen. xxxvii, 4), עשהו (Ex. xviii, 18) [où le ה et le ו forment ensemble le pronom comme nous l'avons expliqué précédemment], להשקתו (Gen. xxiv, 19), לדעתה (ib. xxxviii, 26), ולזרותם (Ps. cvi, 27), לכלתם (Lév. xxvi, 44), לרמותני (I Chr. xii, 18), להכינה (Jér. xxxiii, 2), לשחתכם (Ez. v, 16), להבריאכם (I Sam. ii, 29), qui signifie « en vous engraissant *vous-mêmes* » ; שלחם (Ex. ix, 17), הלהרגני (ib. ii, 14), לנחמני (Is. xxii, 4), להכעיסני (Ez. viii, 17), קחם (Os. xi, 3) = קחתם dans le sens de קחת אתם ; on dit, en effet, en séparant le pronom ולקחת אתנו (Gen. xliii, 18), et en l'unissant לקחתך (I Sam. xxv, 40) qui a le sens de לקחת אותך et qu'on ne doit pas confondre avec קחתך (Gen. xxx, 15) dont le ך est sujet, tandis que celui de לקחתך est régime. On dit de même en séparant le pronom לתת אתנו (Deut. i, 27), et en l'unissant תתם (II Chr. xxv, 20) qui a le sens de תת אתם, et ולתתך (Deut. xxvi, 19) équivalant à ולתת אותך. Mais ces derniers exemples ne sont pas semblables à בתתך (I Sam. xxii, 13) et à לתתם (II Chr. xxxv, 12), car le ך de בתתך et le ם de לתתם sont pronoms sujets. (On a dit) לשרתני (Ez. xliv, 16), בשובני (ib. xlvii, 7) qui signifie : « quand je fus ramené ». On emploie שוב en hébreu comme רגע en arabe, à la même forme dans le sens neutre et dans le sens transitif[2]. On a dit שבתי וראה (Eccl. ix, 11) et ולא שבו אל ה' (Os. vii, 10) dans le sens intransitif, tandis que שב שבות

1. R. exemple mal cité. | 2. R. abrégé.

(Jér. xxx, 18). ושב שביתם (Soph. ii, 7), בשוב ה׳ את שיבת ציון (Ps. cxxvi, 1), בשובי את שבותם (Jér. xxxi, 22) ont tous le sens transitif de *ramener*. Nous l'avons d'ailleurs amplement expliqué dans le *Livre des Racines* qui fait partie du présent ouvrage, et nous avons démontré que R. Yehouda s'est trompé sur ces mots. Une preuve de la vérité de notre assertion relativement à בשובני, c'est qu'on lit au même endroit (Ez. xlvii, 6): ויולכני וישבני על שפת הנהר et ensuite בשובני ; * il faut donc traduire : « il me conduisit et me ramena sur le bord du fleuve, et à mon retour, je vis telle et telle chose »[1]; si d'ailleurs בשובני n'était pas transitif et que le pronom fût * sujet, on aurait dit בשובי, car c'est ainsi qu'on procède dans les deux cas : le pronom[2] sujet uni à l'infinitif est un י comme dans בשלחי (Ez. v, 16), באמרי (ib. xxxiii, 14), etc., tandis que le pronom régime de la première personne uni à l'infinitif est ני comme להרגני (Ex. ii, 14), לנחמני (Is. xxii, 4). etc. Un petit nombre de mots seulement ont irrégulièrement pour pronom régime de la première personne un simple י comme יבמי (Deut. xxv, 7), qui ferait régulièrement יבמני puisque le pronom y est régime. Celui qui prétendrait que ce י est pronom sujet comme celui de ובדברי (Ez. iii, 27) et que l'action se rapporte à la יבמה serait dans l'erreur, car quoique le יבם soit de la catégorie du relatif[3], le sujet se rapporte à lui seul à l'exclusion de la יבמה comme dans ולקחה לו לאשה ויבמה (Deut. xxv, 5). Il est possible toutefois que יבמי ne soit autre chose que l'infinitif יבם avec י paragogique ; de même עצבי (I Chr. iv, 10) ferait régulièrement עצבני, * mais on peut admettre pour ce mot une autre explication dont nous avons parlé précédemment et qui consiste à suppléer לבלתי הביא עצבי ou quelque chose d'analogue[4]; de même לתתי (Nomb. xxii, 13) est pour le régulier לתתני, car le pronom י ne devrait s'y employer que comme sujet, ainsi לתתי (II Sam. iv, 10). J'ai déjà expliqué dans l'*Annotateur* que תת est au fond pour תֶּנֶת puisque c'est l'infinitif de נתן sur le type גשת de נגש, avec cette différence que le נ troisième radicale a été retranché par euphonie, à cause de son fréquent emploi. La forme régulière de לתתי serait לתְנתְנִי où la première radicale manque, et dont le premier ת est deuxième radicale, le נ troisième radicale, le

1. R. omis.

2. Suppléé d'après R.

3. C'est-à-dire soit essentiellement corrélatif à יבמה ; il est son יבם comme elle est sa יבמה, elle pourrait donc être le sujet du verbe aussi bien que lui.

4. R. omis.

deuxième ת une addition de l'infinitif comme ceux de גשת, קחת, שבת, רדת, etc. et comme ceux de הרבות, העלות, הגלות, ענות et aussi de לרמותני (I Chr. xii, 17), d'après l'opinion qui considère le ת de ce mot comme ajouté. Le pronom régime de לתת aurait donc dû, après l'addition du ת, être ני comme dans לרמותני. Avec la forme séparée, on eût dit לרמות אתי comme לצות אתי (II Sam. vi, 21). Réfléchissez et comprenez bien.

CHAPITRE XVII

Du ו *conjonctif.*

Le ו conjonctif dans un mot oxytone ou *mil'êl* porte en général un *qamets*, comme dans les mots וָיין (Gen. xiv, 18), וארץ (ib. xiv, 19), ונגבה וקדמה וימה (ib. xiii, 14), ואתה (ib. xxxi, 44), והוא (ib. xli, 11), וקיץ (Jér. xl, 12), וכסף (Ex. xxv, 3), ועז (Lév. vii, 23), וכבש (ib. ix, 3), ואיל[1] (ibid. 4), והם (Nomb. xvi, 16), ורם (Deut. i, 28), ולך (Jug. xi, 12), והוצה (Nomb. xxxv, 4), וצדק (Deut. xxv, 15), והלאה (I Sam. xviii, 9), ולא (II Sam. xiii, 26); de même avec les verbes, exemple : ושבו (Zach. x, 9). Tel est l'usage le plus fréquent. Cependant dans quelques mots le ְ porte un *cheva*, comme וְקיץ וְשמן (Jér. xl, 10), וכסף (ib. xli, 16), ויין ושמן ... וצאן (I Chr. xii, 40), וכשב (Lév. vii, 23), ורב (Deut. ii, 21). Ce n'est pas à cause du *tebhir* que ces trois derniers mots font exception, car les accents ne sont que des accessoires du discours et n'appartiennent pas à son essence. La preuve en est והם (Nomb. xvi, 16) qui porte un *qamets* malgré le *tebhir*.

Le ו conjonctif dans un mot barytone ou *milra'* porte un *cheva*, comme וְנשים ... וְטפים (Jér. xli, 16), ולכם (II Sam. xvi, 10), ואשתו (Gen. vii, 2), וגדול (Job iii, 19). Le ו conjonctif suivi d'une lettre qui porte un *cheva* mobile s'appelle *aleph-hamza*[2]; exemples : וקראתם (I R. xviii, 24), ושמרתם (Deut. iv, 6), ובכן (Eccl. viii, 10). Si au lieu de cette lettre à *cheva* mobile se trouve une gutturale vocalisée *cheva-pathaḥ*, le *qibouts* se change en *pathaḥ* parce qu'il rendrait la prononciation trop dure, exemple : וַאֲכלהו (Jér. x, 25), où régulièrement il faudrait un ֻ très bref comme dans ורגמהו (Deut. xxi, 21). Quant au

1. R. omis. | 2. En hébreu ֻ.

pathaḥ du ו de וַאמתתהו (II Sam. I, 10), j'en ai expliqué la cause dans mon *Livre de Rapprochement et d'Aplanissement* et dans le chapitre du présent ouvrage relatif aux irrégularités des verbes et des substantifs à lettres gutturales. Si la lettre à *cheva* sensible est un י, elle devient quiescente, et le ו se vocalise *i* pour indiquer cette quiescence du י, alors qu'en principe ce ו devrait être marqué d'un *hamza* ou de son *cheva* de lettre initiale; exemples : וִירא (Prov. XIII, 13), ויפת (I Sam. XXV, 3), וִיריחו (Jos. VI, 1), וִיהודה (Ex. I, 2), וִישחקו (II Sam. II, 14), וִישבים (Jér. XXIII, 22), וִיעדהו (I R. XXI, 10), וִיסדתיך (Is. LIV, 11), וִירחמהו (ib. LV, 7), וִיאבד (Soph. II, 13), וִיערו (II Chr. XXIV, 11), וִישלחם (Job XII, 15), וִיגבים (Jér. XXXIX, 10), וִיזניהו (ib. XL, 8). Le poète s'est donc trompé en disant :

באהיתכם הדביתם חברי עמד רגע נשמות תוך פגרים
ובינותן ודניתן אדמית ומדברות וציות וִיְערים

avec un *cheva* sensible sous le י de יערים; toutefois nous ne l'en blâmons pas, le rythme l'y obligeait.

Si le ו qui rencontre un י quiescent est pour le passé[1], il reçoit un *pathaḥ* et le י reste sensible; exemples : וַיכלהו (Jér. X, 25), ויעדהו (I R. XXI, 13). Si le י porte la voyelle *i* ou quelque autre, et que le ו devrait avoir un *cheva* initial, ce *cheva* reste tel quel; exemples : וִיגעו ... וִיעפו (Is. XL, 30), וִיכלמו (Ps. XXXV, 4); *on a dit de même[2] וִיהפכו (Job XII, 15), וִיבוא (Os. VI, 3), וִיכחרו ... וִישבו (Gen. XXXIV, 21). Quelquefois aussi le י devant avoir un *i* devient quiescent et faible et sa voyelle passe au ו comme וִיבשו[3] (Job XII, 15), וִישערהו[4] (ib. XXVII, 21), וִילִלת (Jér. XXV, 36).

Si le ו conjonctif précède une des lettres בכף portant une voyelle quelconque, il se nomme *aleph-hamza*; exemples : ובלאו (Is. XXVII, 6), ובשברתם (Nomb. III, 31), וביתו (Jér. XVI, 6), ובית (Deut. XXXII, 50), ובאו (Jér. XXXI, 11), ובא (II Sam. XVI, 5), ופגשו (Is. XXXIV, 14). Telle est la règle à quelques exceptions près, comme וָבאו (Eccl. VIII, 10), וָבא (I R. XV, 17), וָביתה (II Sam. V, 9), וָכלה (Deut. XXIX, 22), וָמעלה (I R. VII, 31), וָביתו (Gen.

1. C'est-à-dire conversif du futur en passé.

2. R. omis.

3. Nos éditions écrivent régulièrement וְיִבְשׁוּ.

4. Nos éditions portent, les unes וְיִשְׂעֲרֵהוּ, les autres וִישָׂעֲרֵהוּ. L'auteur doit avoir lu וִישַׂעֲרֵהוּ = וִישְׂעָרֵהוּ, au *qal*.

xxxiii, 13), יָבִית (Job ii, 9), יָבִיתָה (Ez. xxviii, 8), יָבִיתִי (II R. vii, 4), יָבִשֶׁת (Ez. xvi, 63), יָבִשִׁי (Is. xxxvii, 27), יָבֹאִי (ib. xlv, 20). Je ne me rappelle pas en ce moment qu'aucun écrivain ait indiqué une exception à cette règle. Bien plus, R. Yehouda pose formellement comme règle que ce י se lit exclusivement *aleph-hamza*, et ne s'articule jamais *v*.

Il faut savoir que pour faire un récit à la troisième personne du passé * du singulier ou du pluriel [1], on emploie le plus souvent le futur avec le ו conjonctif vocalisé *pathaḥ*, qui est en hébreu le signe du passé; exemples : ויאכלו, וישתו, וילכו [2], ויקומו, ויבא, ויאכל, וישת, וידבר. Tel est l'usage le plus ordinaire. Quelquefois cependant on modifie cet usage, et l'on emploie le ו conjonctif sans *pathaḥ* avec le passé troisième personne; exemples : יבא (II Sam. xvi, 5), ובא ולן ישכב (ib. xii, 16), ומלאו (Jér. xix, 4). Selon la marche ordinaire de la langue, on aurait dit ויבא, ויבא וילן וישכב, וימלאו. * La première personne du singulier et du pluriel suivent la même règle; exemples : וָאקד (Gen. xxiv, 48), וָאשתחוה (Deut. iii, 1), וַנפן וַנעל [3].

Il arrive que la liaison ait lieu sans ו afin d'abréger, comme אדם שת אנוש (I Chr. i, 1) et les autres noms de ce passage ; de même שמש ירח (Hab. iii, 11) et beaucoup d'autres. On peut également considérer comme uni sans ו ce que nous appelons complément explicatif, comme ולאלה תטמאו (Lév. xi, 24) qu'on explique en ajoutant (ibid. 26) לכל הבהמה, etc.

1. Le texte du R. est fautif. Il doit, d'après l'arabe et le manuscrit hébreu 1217, être rétabli ainsi : כאשר יספרו על פעל אשר איננו בפעמים או אשר אינם בפעמים החולף.

2. R. omis.

3. R. omis.

CHAPITRE XVIII

De l'Annexion.

L'annexion est de deux sortes : c'est un rapport de mots ou un rapport de choses. Le rapport de choses se dit relation. Quand on rattache un homme à une œuvre, à une famille ou à une ville, on le met en relation avec elles. Je consacrerai [1] à ce genre d'annexion un chapitre spécial. Le rapport de mots consiste dans l'annexion d'un mot à un autre afin de les unir. Cette annexion modifie souvent la forme du mot annexé. La modification porte tantôt sur le commencement, tantôt sur la fin du mot, et tantôt sur les deux à la fois. Quelquefois le mot ne se modifie pas en s'annexant à un substantif, tandis qu'il se modifie en s'annexant à un pronom ; quelquefois aussi c'est le contraire qui a lieu. Les noms qui ont le pluriel en ים perdent le ם à l'état d'annexion. Quant au commencement de ces noms, il peut se modifier ou rester invariable. On verra dans ce chapitre, s'il plaît à Dieu, des exemples de tout ce que je viens de mentionner.

Sache que, d'après la logique et l'usage habituel, aucun mot ne doit s'intercaler entre le terme annexé et celui qu'il régit, car ce dernier est le complément du premier, et ils forment ensemble comme un seul nom. Cependant on s'écarte quelquefois de cet usage ; exemples : כל תשא עון (Os. xiv, 3), dont la construction régulière serait כל עון תשא ; כגעת בה רוח הקדים (Ez. xvii, 10) au lieu de כגעת רוח הקדים בה ; הראות בו בשר חי (Lév. xiii, 14) pour הראות בשר חי בו ; המשל בכם שבעים איש ... אם משל בכם איש אחד (Jug. ix, 2) pour המשל שבעים איש בכם ... אם משל איש אחד בכם ; כנוח עליהם הרוח (Nomb. xi, 25) pour כנוח הרוח עליהם ; תחת היום הזה

1. R. ליהב qu'il faut sans doute lire ליחד répondant à l'arabe יבאפרד.

אשר עשיתה לי (I Sam. xxiv, 20) pour תחת אשר עשיתה לי היום הזה; אחר שלח אתו נבוזראדן (Jér. xl, 1) pour אחר שלח נבוזראדן אתו. Toutefois nous avons justifié ailleurs ce dernier passage par un point de vue différent. Du reste, ces constructions sont rares.

Sache que la plupart des mots du type בֶּגֶל ou בֵּגֶל ne changent pas en s'annexant à des substantifs; exemples : אֶרֶץ מִצְרַיִם (*passim*), דֶּרֶךְ יַם סוּף (Nomb. xiv, 25), סֵפֶר הַתּוֹרָה (Jos. i, 8), שֵׁבֶט אֶפְרַיִם (Ps. lxxviii, 67), שֵׁבֶט אֱלוֹהַּ (Job xxi, 9). Telle est la règle que suivent en général les mots de ce type. Il en est cependant quelques-uns qui changent parfois en s'annexant. Ainsi חֶדֶר peut faire וּבַחֲדַר מִשְׁכָּבְךָ (Ex. vii, 28), שֶׁגֶר peut devenir שְׁגַר אֲלָפֶיךָ (Deut. xxviii, 18), mais reste sans changement dans שֶׁגֶר בְּהֵמָה (Ex. xiii, 12); זֶרַע change dans כִּזְרַע גַּד (Nomb. xi, 7), mais est invariable dans כְּזֶרַע גַּד (Ex. xvi, 31); נֶטַע indiqué par la forme נָטַע (Job xiv, 9) devient נְטַע שַׁעֲשׁוּעָיו (Is. v, 7); בְּחֶסֶר (Job xxx, 3) devient בַּחֲסַר לֵב (Prov. x, 21); יֶרֶק (Ex. x, 15) devient יְרַק דֶּשֶׁא (Is. xxxvii, 27). Ce dernier peut être, en effet, l'annexé de יָרָק (ib. xv, 6). Il est vrai qu'il est synonyme de דשא, témoin l'expression כירק עשב (Gen. ix, 3); mais il en est de ceci comme de l'expression אדמת עפר (Dan. xii, 2) où אדמה n'est autre chose que עפר. Il se peut aussi que ויַרק דשא soit l'état construit de יָרָק (Prov. xv, 17) selon le genre d'annexion de ce type même; seulement, dans ce cas, nous n'y trouverions pas de témoignage en notre faveur, puisqu'il ne serait pas du type ארץ. (Quoi qu'il en soit), je m'étonne que R. Yehouda ait dit qu'on ne trouve pas, dans ce type, d'autre changement au construit que הֲבֵל הֲבָלִים (Eccl. i, 2), et qu'il ait même ajouté : « retiens bien ce mot, car je ne lui connais pas d'analogue. » Quant à הַחֵמֶת (Gen. xxi, 15), le מ seul subit un changement à l'état construit, exemple : וְחֵמַת מַיִם (ibid. 14); il en est de même de מַקֵּל (Jér. i, 11) dont le ק seul subit une modification, exemple : מַקַּל לִבְנֶה (Gen. xxx, 37); mais on trouve aussi מַקֵּל תִּפְאָרָה (Jér. xlviii, 17) sans modification. Si en général le type ארץ ne change pas à l'état construit, c'est que certains paradigmes que l'annexion modifie, se trouvent après cette modification appartenir précisément à ce type. Cela étant, on a cru convenable de ne pas modifier ארץ et ses pareils quand ils s'annexent à des substantifs. Comme exemples nous trouvons כְּעֶשֶׁן הַכִּבְשָׁן (Ex. xix, 18), état construit de עָשָׁן; עֶרֶל לֵב וְעֶרֶל בָּשָׂר (Ez. xliv, 9), état construit de וְעָרֵל (Gen. xvii, 14); כֶּבֶד עָוֹן (Is. i, 4), état construit de כָּבֵד (Gen. xiii, 2); כֶּתֶף הַבַּיִת (I R.

vi, 8) et יֶרֶךְ הַמִּזְבֵּחַ (Lév. i, 11), états construits de יָרֵךְ וְכָתֵף (Ez. xxiv, 4); גֶּדֶר אֲבָנָיו (Prov. xxiv, 31), état construit de גָּדֵר (Nomb. xxii, 24); גֶּזֶל אָח (Ez. xviii, 18), état construit de בְגָזֵל (Lév. v, 21). R. Yehouda a cru qu'il n'existait du type פָּעֵל faisant à l'état construit פֶּעֶל que יָרֵךְ, כָּתֵף, גָּדֵר et גָּזֵל. Nous y avons joint, on le voit, כבד et ערל; de plus עשן y rentre également en certains cas. Nous n'avons pas assimilé עֶרֶל לֵב וְעֶרֶל בָּשָׂר et כֶּבֶד עָוֹן à אֶרֶךְ אַפַּיִם (Ex. xxxiv, 6) et à אֶרֶךְ הָאֵבֶר (Ez. xvii, 3), * c'est-à-dire que nous ne les avons pas rangés, comme ces mots, dans la catégorie de ארך[1], parce que nous les trouvons à l'état absolu sous la forme עָרֵל et כָּבֵד d'après le type ירך et כתף, et que d'autre part nous voyons qu'on dit à l'état construit עֶרֶל לֵב וְעֶרֶל בשר et כֶּבֶד עָוֹן à l'exemple de כֶּתֶף הַבַּיִת et de יֶרֶךְ הַמִּזְבֵּחַ; d'où nous avons conclu qu'ils appartenaient à la même forme, quoiqu'on dise aussi régulièrement עֲרַל שְׂפָתַיִם (Ex. vi, 12) et כְּבַד פֶּה וּכְבַד לָשׁוֹן (ib. iv, 10). Il n'est d'ailleurs pas impossible que עֶרֶל לֵב et כֶּבֶד עָוֹן soient du type אֶרֶץ, et que par cette raison ils ne changent pas à l'état construit. Ce n'est pas en effet une chose insolite qu'en hébreu un même mot soit en פָּעֵל sur le type ירך et כתף, et en פֶּעֶל sur le type ארץ. C'est ainsi qu'on dit יָתֵר (Prov. xii, 26) à l'exemple de ירך et כתף, et יֶתֶר (Is. lvi, 12) sur le type ארץ. Or tous deux sont des adjectifs à l'état absolu ayant le même sens. On pourrait considérer de même עָשָׁן (II Sam. xxii, 9) et עָשֵׁן (Ex. xix, 18) comme deux types appliqués à un même mot d'un même sens, עָשָׁן * invariable comme[2] étant du type ארץ, et עָשֵׁן faisant à l'état construit עֲשַׁן (Jos. viii, 20) selon la règle de ce type.

Sache que nous ne défendons pas au poète de modifier un mot du type ארץ lorsqu'il est construit avec un substantif, ce type se trouvant souvent modifié, en pareil cas, dans la Bible, comme nous venons de le dire. C'est dans cette pensée que le poète Isaac ben Saül, bénie soit sa mémoire, a pu dire

קְרַב לִבִּי וְכִלְיוֹתַי מְהוּמִים   לְשַׁעֲשׁוּעֵי לְרֵעַי הַנְּעִימִים,

où en annexant קֶרֶב (Lév. i, 13) à un substantif, il l'a modifié. Au sujet de ce vers, il est arrivé quelque chose de curieux que je crois à propos de rapporter. La plupart de ceux qui le récitaient disaient סְגִיר לִבִּי, et telle est la leçon de la plupart des exemplaires. Moi-même je lisais ainsi sur la foi d'autrui, mais

1. R. omis. | 2. R. omis.

ayant récité ce texte, dans ma jeunesse, devant l'auteur, celui-ci me reprit en disant קרב לבי. Je lui fis observer que je n'avais vu nulle part d'autre version que סגיר לבי (et je lui demandai) d'où était venue cette altération. Il me raconta qu'il avait fait ce poème à la louange de Jacob et de ses fils et qu'il le lui envoya de sa ville à Cordoue. Lorsque le poème parvint à celui qui était l'objet de l'éloge, Abou-Zachariya ben Ḥaniga et Abou-Ibrahim ben Ḥalfôn qui étaient chez lui, blâmèrent la modification du mot קרב à l'état construit, et ils imaginèrent de changer le mot en סגיר, ce qui le rendait plus correct, mais au détriment du sens. C'est ainsi que les copies du poème faites à Cordoue reproduisirent cette correction. Abou-Ibrahim ben Sahl de Tlemcen m'a raconté qu'il a vu en Égypte des grammairiens critiquer le poète à ce sujet, et l'accuser d'avoir employé cette expression dans la pensée que וקרב לבי (Ps. LV, 22) avait le même sens que והקרב והכרעים. Mais le poète est innocent de tous ces reproches.

Lorsque le type ארץ s'annexe à un pronom, il se modifie comme il suit : אַרצי, ארצי, ארצך, ארצם : קִברי, קברו, קברך, קברם et ainsi tous les noms de ce type. Le type פָּעָל avec deux *qamets* et *milra* comme שָׁלָל, עשן, בקר, חלב se modifie en s'annexant soit aux noms, soit aux pronoms. C'est ainsi qu'il est dit שְׁלַל איביך (Deut. xx, 14), עֲשַׁן העיר (Jos. VIII, 20), בְּקַר זבח (Nomb. VII, 88), חֲלֵב עזים (Prov. XXVII, 27); עֲשָׁנוֹ (Ex. XIX, 18), לִבְקָרוֹ (I Sam. XI, 7), שְׁלָלָהּ (Deut. XIII, 17), חֲלָבִי (Cant. V, 1). On trouve à l'état construit de נָקָם (Is. XLVII, 3) ואנקמה נְקַם אחת משתי עיני (Jug. XVI, 28), phrase qui signifie : « je tirerai d'eux la vengeance d'un de mes deux yeux. » Le mot אחת est en relation avec נקם, c'est-à-dire que נקם est annexé à אחת qui est lui-même en connexion de sens avec משתי עיני, mais ce n'est pas un qualificatif (de נקם) comme certains l'ont pensé, et cela pour deux raisons. Premièrement נקם est du masculin et par suite ne comporte pas un adjectif féminin ; secondement il a la vocalisation de l'état construit comme נְקַם ברית (Lév. XXVI, 25). Leur opinion n'aurait quelque apparence de solidité que si l'on a recours à un expédient, en appliquant à נקם אחת le procédé qui consiste à mettre le qualifié en construction avec son qualificatif, comme on en verra des exemples dans ce chapitre; mais ce serait là un faible moyen, outre que נקם est masculin comme nous l'avons dit. Au type שלל appartient, selon moi, le terme בְּשָׂמִי (Cant. V, 1) qui, s'il était l'état

construit de בֹּשֶׂם (Ex. xxx, 23), ferait בָּשְׂמֵי avec un *qamets* sous le ב, comme קֹדֶשׁ fait קָדְשֵׁי et שֹׁרֶשׁ : שָׁרְשֵׁי ; que s'il était l'état construit de בֶּשֶׂם (ibid.), il ferait בִּשְׂמֵי avec un *i* sous le ב comme קִבְרֵי de קֶבֶר, ou avec un *a* comme שַׁכְנֵי de שֶׁכֶן ; il est donc l'état construit de בָּשָׂם sur le type שָׁלָל et דָּבָר qui font שְׁלָלָהּ ,שְׁלָלִי (Deut. xiii, 17) et דִּבְרֵי (Is. lv, 11). Il se peut aussi que בָּשְׂמֵי soit une exception du type אֶרֶץ et se présente sous une forme irrégulière comme דַּלְתֵךְ (ib. xxvi, 20) qui devrait régulièrement être analogue à בִּדְלָתִי (II R. xii, 10). La raison (de ces irrégularités) est que les types אֶרֶץ et שָׁלָל étant trilittères devaient quelquefois facilement se confondre. C'est ainsi que בָּשְׂמֵי et דַּלְתֵךְ ont passé du type אֶרֶץ à celui de שָׁלָל, et qu'au contraire עָנָף sous la forme עַנְפְּכֶם (Ez. xxxvi, 8) s'est écarté du type שָׁלָל pour celui de אֶרֶץ, car d'après l'analogie il devrait ressembler à שְׁלַלְכֶם (Is. xxxiii, 4), alors qu'il est semblable à אַרְצְכֶם (ib. i, 7). Au type שָׁלָל appartiennent encore זָהָב ,נָהָר ,קָהָל et רָעָב, mais ce ne sont pas des exceptions du type שֵׂעָר et אֶרֶץ comme l'a pensé R. Yehouda. שֵׂעָר est du type אֶרֶץ comme nous l'avons expliqué précédemment, tandis que ces mots subissent à l'état construit la même modification que שָׁלָל ; on dit נְהַר מִצְרַיִם (Gen. xv, 18), זְהַב הָאָרֶץ (ib. ii, 12), קְהַל ה (Nomb. xx, 4).

Les mots du type פָּעֵל *milra* ayant la troisième radicale faible comme עָלֶה (Lév. xxvi, 36), הֶחָזֶה (ib. vii, 30), שָׂדֶה ,קָנֶה (Is. xix, 6), גַּיְא (ib. xxvii, 10), * הַקָּצֶה (Ex. xxvi, 28)[1], changent en s'annexant aux substantifs ; exemples : עֲלֵה זַיִת (Gen. viii, 11), חֲזֵה הַתְּנוּפָה (Ex. xxix, 27), בִּשְׂדֵה פְלִשְׁתִּים (I Sam. vi, 1), קְנֵה הַמִּדָּה (Ez. xl, 5), בִּנְוֵה שָׁלוֹם (Is. xxxii, 18), נְוֵה רֹעִים (Jér. xxxiii, 12), * קְצֵה גְבוּלֶךָ (Nomb. xx, 17)[2]. Annexés au pronom singulier de la troisième personne du masculin ou du féminin, ces mots sont invariables[3]. Exemples : עָלֵהוּ (Ez. xlvii, 12), שָׂדֵהוּ (Gen. xlvii, 20), נָוֵהוּ (II Sam. xv, 25), וְקָנָהּ (Ex. xxv, 31), מִקָּנָה (Job xxxi, 22) dont le ה devrait être sensible[4], * בְּקָצֵהוּ (Ex. xix, 12)[5]. Annexés au pronom de la première personne du singulier, ils sont également invariables, exemple : שָׂדִי (Jér. xxxii, 7), et telle est aussi la règle d'annexion avec le pronom de la première personne du pluriel. Annexés au pronom de la troisième per-

1. R. omis.
2. R. omis.
3. Cette invariabilité doit s'entendre du *qamets* initial.
4. C'est-à-dire avoir un *mappiq*, car il est pronom affixe.
5. R. omis.

sonne du pluriel, ils se modifient; exemples : נְוֵהֶם (Ez. xxxiv, 14), נְוֵיהֶן (Jér. xxiii, 3). Les mots de ce type qui sont exempts de la lettre faible, comme זָקֵן וּשְׂבֵעַ (Gen. xxv, 8), הַיָּתֵד (Jug. iv, 21), ont à l'état d'annexion avec des substantifs la forme suivante : זְקַן בֵּיתוֹ (Gen. xxiv, 2), שְׂבַע רָצוֹן (Deut. xxxiii, 23), יְתַד הָאֹהֶל (Jug. iv, 21), חֲצַר הַמִּשְׁכָּן (Ex. xxvii, 9), עֲרַל שְׂפָתַיִם (ib. vi, 12), כְּבַד פֶּה וּכְבַד לָשׁוֹן (ib. iv, 10). C'est de cette manière que les mots de ce type se modifient, à part un petit nombre d'exceptions. Ainsi, à l'état construit de יָרֵךְ וְכָתֵף (Ez. xxiv, 4), de גָּדֵר (Nomb. xxii, 24), de גָּזֵל (Lév. v, 21), on dit יֶרֶךְ הַמִּזְבֵּחַ (ib. i, 11), כֶּתֶף הַבַּיִת (I R. vi, 8), וְגֶדֶר אֲבָנָיו (Prov. xxiv, 31), גֶּזֶל אָח (Ez. xviii, 18); peut-être en est-il de même de עֶרֶל לֵב וְעֶרֶל בָּשָׂר (ib. xliv, 9) et de כֶּבֶד עָוֹן (Is. i, 4). Quelquefois ce type ne change pas à l'état construit, comme בְכָתֵף פְּלִשְׁתִּים (ib. xi, 14). Au type יָרֵךְ וְכָתֵף appartient, selon moi, l'expression אָבֵל מִצְרַיִם (Gen. l, 11). On emploie ce mot אֶבֶל avec six points sur le type ארץ comme אבל [1] (ibid.), et l'on s'en sert également sous la forme אָבֵל sur le type ירך וכתף, seulement il ne s'est pas modifié dans l'expression אָבֵל מִצְרַיִם tout en se trouvant à l'état construit, de même qu'on n'a pas changé בְכָתֵף פְּלִשְׁתִּים qui est également à l'état construit. * Et cela vient bien à l'appui de l'opinion qui voit dans עֶרֶל לֵב et עֶרֶל בָּשָׂר deux types différents, et selon laquelle ערל לב n'est pas annexé, ni ערל זכר du type ארץ [2] qui ne change que rarement; exactement comme אֶבֶל כָּבֵד et אָבֵל מִצְרַיִם sont deux formes distinctes [3]. Le Talmud renferme la même expression, c'est-à-dire que le terme אָבֵל sans état construit y existe également, selon la leçon des savants de notre pays [4]. En annexant ce type aux pronoms, on dit יְרֵכוֹ (Gen. xxiv, 2), יְרֵכָהּ (Ex. xxv, 31), גְּדֵרוֹ (Is. v, 5), כְּתֵפִי (Job xxxi, 22).

Il existe quatre mots du type פָּעֵל *mil'êl* avec la deuxième radicale faible. Ils suivent à l'état construit des règles particulières. Ces mots sont אָוֶן (Ps. xxxvi, 5), תָּוֶךְ (Gen. xv, 10), עָוֶל (Lév. xix, 15), מָוֶת (Prov. xviii, 21), lesquels deviennent par l'annexion בְּעֶוֶל רְכֻלָּתְךָ (Ez. xxviii, 18), תּוֹךְ הַיָּם (Ex. xiv, 23), מוֹת אִישֵׁךְ (Ruth ii, 11). Quant à און, je ne me le rappelle pas annexé à un substantif. Annexés à des pronoms, ces mots

1. Dans nos éditions אֵבֶל avec cinq points.
2. R. texte altéré.
3. R. omis.
4. R. ajoute בשתכפוהו אבליו.

font אוֹנָם (Ps. xciv, 23), אוֹנֵךְ (Jér. iv, 14), בתוֹכוֹ (Lév. xi, 33), בְּעָוְלוֹ (Ez. xxxiii, 13).

Certains mots du type פֵּעָל *milra* comme לֵבָב (Ps. ci, 4), לְשֵׂעָר (Lév. xiii, 36), צֵלָע (Ez. xli, 6), נֵכָר (Deut. xxxii, 12) ne changent pas en s'annexant aux substantifs. C'est ainsi qu'il est dit נֵכַר הארץ (Deut. xxxi, 16), נכר est ici *mil'èl* parce qu'il est à côté d'un autre mot *mil'èl*, c'est-à-dire de הארץ. Il en est d'autres qui se modifient. On dit à l'état construit de לֵבָב : כִּלְבַב דויד (I R. xi, 4), לְבַב אנוש (Ps. civ, 15), et à l'état construit de שֵׂעָר : שְׂעַר ראשו (Jug. xvi, 22 * et II Sam. xiv, 26 [1]), שְׂעַר ראש (Nomb. vi, 18). Ce type varie également en s'annexant à un pronom; exemples : עֲנָבֵמוֹ (Deut. xxxii, 32), ושְׂעָרוֹ [2] (Lév. xiii, 4), שְׂעָרוֹ (ib. xiv, 9), ושְׂעָרֵךְ (Ez. xvi, 7) ; [pour שַׂעְרֵךְ (Cant. iv, 1), c'est l'état construit de שַׂעַר *mil'èl* comme ושַׂעַר הרגלים (Is. vii, 20); or שַׂעַר comme toute sa catégorie, est invariable en s'annexant aux substantifs, et c'est là ce qui distingue ces deux formes], לְבָבוֹ (I R. xv, 3). Quant à צַלְעֹו (Ex. xxv, 12), c'est l'état construit de ולְצֶלַע (ib. xxvi, 20) du type ארץ, et semblable à אַרְצוֹ ; * il n'appartient pas à la catégorie de צלע אל צלע (Ez. xli, 6) [3].

Les mots appartenant au type פֹּעֶל *mil'èl*, comme בֹּקֶר, קֹדֶשׁ, שֹׁרֶשׁ, חֹדֶשׁ, ou au type פֹּעַל avec un *pathaḥ* sous la deuxième radicale, comme תֹּאַר, רֹמַח, כֹּבַע [que j'ai trouvé tantôt *mil'èl* et tantôt *milra*] ne changent pas en s'annexant aux substantifs. On dit חֹדֶשׁ אדר (Esth. viii, 12), ובֹישֶׁר לבבך (Deut. ix, 5), שֹׁרֶשׁ ישי (Is. xi, 10), וכֹובַע נחשת (I Sam. xvii, 5), וכֹובַע ישועה (Is. lix, 17), כתֹאַר בני המלך (Jug. viii, 18), בפֹעַל כפיו (Ps. ix, 17). Annexés à des pronoms, ils varient. On dit שָׁרְשִׁי (Job xxix, 19), חָדְשָׁהּ (Os. ii, 13), טָרְחֲכֶם (Deut. i, 12), תָּאֳרוֹ (I Sam. xxviii, 14). Dans ce dernier mot, l'*o* bref passe à la gutturale, comme nous l'avons expliqué dans un autre chapitre. On dit de même רָמְחִי et רָמְחוֹ avec *o* bref sous le ר, parce que ces noms ont d'ordinaire un *o* bref à l'état construit et au pluriel : à l'état construit, comme on vient de le voir; au pluriel, comme dans les mots חֳדָשִׁים (Gen. xxxviii, 24), בקָדָשִׁים (Lév. xxii, 4), באֳהָלִים (Jér. xxxv, 7), חֳמָרִים (Ex. viii, 10), pluriel de חֹמֶר (Hab. iii, 15). Quelquefois cet *o* bref disparaît au pluriel par euphonie, quand la première radicale n'est pas gutturale. On dit לַבְּקָרִים

1. R. omis.
2. R. et dans nos éditions וּשְׂעָרָה.
3. R. omis.

(Ps. LXXIII, 14) au pluriel de בֹּקֶר, et au pluriel de הַכֹּפֶר (Cant. I, 14) : כְּפָרִים (ib. IV, 13); de בְּפֹעַל (Ps. IX, 17) on dit פְּעָלִים (II Sam. XXIII, 20), de רֹתֶם (I R. XIX, 5) : רְתָמִים (Ps. CXX, 4) et de רֹמַח : וְהָרְמָחִים (Néh. IV, 10). Mais annexés à des pronoms, ces mots pluriels[1] font régulièrement רָמְחֵיהֶם (ibid. 7) avec *o* bref, conformément à חָדְשֵׁיכֶם (Is. I, 14). * Quant aux formes אִמְרֵי אֵל (Nomb. XXIV, 4), אֲמָרֶיהָ (Prov. II, 16), il n'est pas impossible qu'elles soient le pluriel non de אֹמֶר (Job XXII, 28), mais de אֱמֶר sur le type קֶבֶר, ou encore de אִמְרָה[2]; de même que שָׁנִים est le pluriel de שָׁנָה, מִלִּים de מִלָּה, אֲלֻמִּים de אֲלֻמָּה. Mais il est possible aussi qu'elles soient le pluriel de אֹמֶר avec suppression du ו de prolongation, et c'est même à mon sens le plus probable, * bien que la première radicale soit une gutturale[3], car nous ne trouvons pas אֱמֶר sur le type קֶבֶר. J'en dirai autant de אִמְרוֹ (Job XX, 29); on y a supprimé le ו de prolongation, de même qu'on a supprimé celui de וּבֹסֶר (Is. XVIII, 5) dans בִּסְרוֹ (Job XV, 33), celui de נֹכַח הַשֻּׁלְחָן (Ex. XXVI, 35) dans נִכְחוֹ (ib. XIV, 2 et Ez. XLVI, 9), celui de חֹזֶק (Ag. II, 22) dans חִזְקִי (Ps. XVIII, 2), celui de כֹּפֶר dans כְּפָרִים et celui de בֹּקֶר dans בְּקָרִים, comme nous l'avons dit précédemment. Telle est la règle que suit ce type à l'état d'annexion avec les pronoms, lorsque le ו disparaît au singulier ou au pluriel, remplacé le plus souvent par un *qamets*. Les mots irréguliers comme וּפָעֳלוֹ (Jér. XXII, 13), état construit de פֹּעַל (Hab. I, 5), et qui devrait être régulièrement comme פָּעָלְךָ (Ps. CXLIII, 5), s'écartent de ce type partout où ils sont employés. Tel est aussi le cas pour le mot irrégulier וְתֹאֲרוֹ (Is. LII, 14) qui devrait être semblable à תָּאֳרוֹ (I Sam. XXVIII, 14). Mais à l'état d'annexion du pluriel avec les pronoms, le ׳ tombe nécessairement et le *qibouts* se maintient.

Les mots du type פֹּעַל dont la troisième radicale est faible changent en s'annexant aux substantifs. C'est ainsi que varie עֳנִי (Job XXX, 16) dans l'expression בָּעֳנִי אֲמָתֶךָ (I Sam. I, 11). La même règle s'applique à חֹלִי et aux autres mots semblables, et cela, parce qu'ils éprouvent quelquefois cette modification par euphonie même à l'état absolu; exemples : חֳלִי (Deut. XXVIII, 61), עֳנִי (Lam. III, 1). De ce genre est aussi יְפִי חָכְמָתֶךָ (Ez. XXVIII, 7) dont on a supprimé le *qibouts*[4] par euphonie.

1. R. omis.
2. R. texte altéré.
3. R. omis.
4. C'est-à-dire l'*o* bref.

Mais en mettant à l'état construit (le type) פֹּעַל, lequel est *milra*, on ne le modifie pas. On dit חֹתֵן משה (Ex. xviii, 1), חֹתְנךָ (ibid. 6), חֹתְנוֹ (Jug. xix, 4), où le *ḥôlèm* a été conservé sans changement.

Le type פּוֹעָל avec *qamets* et *milra* comme אוֹצָר, גּוֹרָל, חוֹתָם, ne change pas en s'annexant à un nom ou à un pronom ; exemples : אוֹצַר ה׳ (Jos. vi, 19), אוֹצָרוֹ (Is. xxxiii, 6), גּוֹרָלְךָ (Prov. i, 14), גּוֹרָלִי (Ps. xvi, 5), בְּחֹתָמוֹ (I R. xxi, 8). Il ne varie pas au pluriel non plus. Ainsi on dit גּוֹרָלוֹת, אוֹצָרוֹת ; אֹצְרוֹת שלג ואצרות ברד (Job xxxviii, 22). Dans tous ces mots le ו persiste, * bien que quelques-uns subissent un changement de voyelle[1]. Seul, le terme יוּבַל (Jér. xvii, 8) fait au pluriel יִבְלֵי מים (Is. xliv, 4). On a retranché le ו comme on a supprimé le *qibbouts*[2] dans לַבְּקָרִים (Ps. lxxiii, 14).

Annexés à un substantif, les mots du type פַּעַל *mil'èl*, dont la deuxième radicale est une gutturale * comme שער, נעל[3], נחל et leur catégorie, ne varient pas le plus souvent : שַׁעַר עירו (Gen. xxxiv, 24), נַחַל מצרים (Jos. xv, 4), וּשְׂעַר הרגלים (Is. vii, 20), זַעַף ה׳ (Mich. vii, 9). Le même procédé s'applique aux mots קַחַת מוסר (Jér. xvii, 23), וְדַעַת קדשים (Prov. xxx, 3), וְדַעַת אלהים (Os. vi, 6), כְּגַעַת בה רוח הקדים (Ez. xvii, 10), proposition qui serait régulièrement כְּגַעַת רוח הקדים בה en annexant כגעת à רוח. Quant à סְחַר גוים (Is. xxiii, 3), je pense que telle est sa forme même à l'état absolu, à l'instar de דְּבַשׁ (Cant. iv, 11). On a critiqué le poète d'avoir dit :

עדי נְעַל רגלי ומכנסי שרדי

et d'avoir changé הַנָּעַל[4] (Deut. xxv, 10) en l'annexant à un nom, alors que ce mot est du type שַׁעַר et devrait être invariable. Le poète a argumenté de סְחַר גוים, mais son critique aurait pu lui répondre au sujet de ce dernier mot ce que nous venons d'en dire. Que s'il s'était appuyé, pour justifier l'emploi de נְעַל רגלי, sur l'expression biblique קְדַת כסף (II R. xii, 9), nous l'aurions trouvé admissible, vu les exigences du rythme. Nous avons établi, en effet, que נעל, שער et autres mots semblables étaient compris dans la catégorie de ארץ d'où la présence de la gutturale les a fait sortir. Nous avons dit d'autre part que דעת, קחת et leurs pareils étaient de la catégorie

1. Suppléé d'après R.
2. C'est-à-dire le ו latent dans le *ḥôlèm* du singulier.
3. R. omis.
4. Pour הַנַּעַר par suite de la pause.

de שֶׁבֶת et לֶכֶת d'où les gutturales les ont également fait sortir. Nous avons ajouté que שבת et לכת appartiennent au type ארץ et que דעת et קחת ont pour modèles שער et נעל. Toutes ces catégories, on le voit, sont donc semblables. Or, puisqu'on a changé קחת מוסר à l'état d'annexion en disant קַחַת כסף, alors qu'il appartient au type שער, נעל et autres semblables, comme étant sorti de la catégorie de שבת et לכת, de même que שער et נעל sont sortis de celle de ארץ dont לכת et שבת suivent le modèle; on peut aussi sans inconvénient modifier שער, נעל et leurs pareils annexés à un nom, surtout lorsqu'on est gêné par le rythme. C'est là une chose claire et évidente. Mais le plus clair des arguments pour justifier en pareil cas נעל רגלו ou autres formes analogues, c'est l'emploi biblique de l'état construit de רַחַב (Job xxxvi, 16) qu'on a changé en רְחַב לב (Prov. xxi, 4). C'est là une preuve péremptoire. Mais, objectera-t-on, puisque les Hébreux modifient les mots de la catégorie de שער en les annexant aux noms, pourquoi permettre ce changement aux poètes, gênés par la mesure, et ne pas l'autoriser dans la prose? A cela nous répondrons : parce que les Hébreux ne pratiquent pas d'habitude ce changement, qui ne se rencontre chez eux qu'à l'état d'exception.

En annexant וּשְׂעַר הרגלים (Is. vii, 20), שַׂעַר עירו (Gen. xxxiv, 24) et autres similaires aux pronoms, on dit שַׂעְרֵךְ (Cant. iv, 1), וַעְבִי (Jér. x, 10), וַעְפּוֹ (Jon. i, 15), נַעֲלוֹ (Deut. xxv, 9), suivant en cela la règle de ארץ. Les mots de cette forme qui sont *milra* et dont la deuxième radicale est une gutturale appartiennent au type שָׁלָל et changent à l'état construit; exemples : מִנְּהַר מצרים (Gen. xv, 18), וּזְהַב הארץ (ib. ii, 12), קְהַל ה׳ (Nomb. xvi, 3).

Les mots du type פָּעִיל avec un *qamets* sous la première radicale et la deuxième légère, comme כָּדִין, צָעִיף, רביד, changent à l'état construit. On dit רְבִד הזהב (Gen. xli, 42), צְעִיפָה (ib. xxxviii, 19). Si la deuxième radicale est *daghessée* comme פַּטִּישׁ, ספיר, לפּיד, ces mots[1] ne changent pas. On dit וְלַפִּיד אש (ib. xv, 17), אַבִּיר הרעים (I Sam. xxi, 8). Quant à אֲבִיר ישראל (Is. i, 24), on peut dire qu'il était avant son annexion également léger d'après le type de גְּבִיר (Gen. xxvii, 37), ou bien encore qu'on l'a allégé et changé à l'état construit seulement, comme on a fait pour הלביש, c'est-à-dire הַלְבִּישׁ (Deut. viii,

1 Qui sont alors du type פַּעִּיל.

15) qu'on a allégé et changé à l'état construit, en disant מִתְלַבִּישׁ צוּר (ib. xxxii, 13), et comme on a fait aussi pour בַּלָּהוֹת (Ez. xxvi, 21) en disant בַּלְהוֹת צַלְמָוֶת (Job xxiv, 17). On aura procédé ainsi à l'état construit parce que la prononciation forte devenait trop difficile par suite de l'allongement du nom, car le nom régime complète le nom construit, de sorte que les deux forment une expression unique.

Les mots du type פַּעִיל *mil'èl* avec י comme שַׁיִת, יַיִן[1], קַיִץ, זַיִת, אַיִל, עַיִט, שַׁיִשׁ changent à l'état construit ; exemples : זֵית שֶׁמֶן (Deut. viii, 8), בְּיֵין חֶלְבּוֹן (Ez. xxvii, 18), יֵינָהּ (Prov. ix, 2), בְּאֵיל הָאָשָׁם (Lév. v, 16), שֵׁיתוֹ (Is. x, 17).

Les mots du type פִּעֵל *daghessé* comme עִוֵּר וּפִסֵּחַ (II Sam. v, 8), אִטֵּר (Jug. iii, 15), עִקֵּשׁ (Deut. xxxii, 5) ne changent pas à l'état construit. On dit עִקֵּשׁ לֵב (Prov. xvii, 20), אִטֵּר יַד (Jug. xx, 16). Restent également invariables les mots du type פְּעָל comme כִּכָּר et אֵכֶר ; ainsi l'on dit כִּכַּר זָהָב (Ex. xxv, 39) ; * toutefois le *qamets* se change en *pathaḥ* [2].

Les mots du type פַּעִיל *daghessé* comme תַּנּוּר, עַמִּיד, ne changent pas. On dit תַּנּוּר עָשָׁן (Gen. xv, 17), וּלְעַמּוּד בַּרְזֶל (Jér. i, 18), אַלּוּף נְעֻרַי (ib. iii, 4), אַלּוּפִי (Ps. lv, 14).

Sont également invariables les mots du type פִּעּוֹל avec un *i* sous la première et un *daghesch* dans la deuxième radicale, comme כִּיּוֹר, קִמּוֹשׁ, צִנּוֹר, גִּבּוֹר ; exemples : כִּיּוֹר נְחֹשֶׁת (Ex. xxx, 18), גִּבּוֹר אֶפְרַיִם (II Chr. xxviii, 7). Les mots du type פִּיעוֹל comme הַצִּינֹק (Jér. xxix, 26), הַשִּׁלֹחַ [3] (Is. viii, 6), ne se modifient pas non plus. Ainsi l'on dit קִיטֹר הָאָרֶץ כְּקִיטֹר הַכִּבְשָׁן (Gen. xix, 28).

Les mots du type פֻּעֹל avec un *qibbouts* sous la première et un *daghesch* dans la deuxième radicale changent en s'annexant aux pronoms. On en retranche le ו qu'on représente par un *qamets*. C'est ainsi qu'on a modifié הַכֻּתֹּנֶת (ib. xxxvii, 31) en disant כֻּתָּנְתּוֹ (ibid. 23), כֻּתָּנְתִּי (Cant. v, 3). Ce mot peut servir d'analogie à סֻבֳּלוֹ (Is. ix, 3), en ce sens qu'avant son annexion ce mot devait être סֻבּוֹל. Mais annexés aux noms, les mots de ce type ne changent pas.

Le type פְּעֹלֶת comme קְטֹרֶת ne change pas en s'annexant aux noms. On dit קְטֹרֶת סַמִּים (Lév. xvi, 12) ; mais il change en s'annexant aux pronoms ; exemple : וּקְטָרְתִּי (Ez. xvi, 18).

Les mots du type פַּעִּיל comme אַדִּיר et אַבִּיר ne changent pas

1. R. omis.

2. R. omis.

3. Cité mal à propos, les noms propres n'ayant pas de flexion.

en s'annexant aux noms. On dit וְאֵזוֹר עוֹר (II R. i, 8), אֵבוּס בְּעָלָיו (Is. i, 3), אֵטוּן מִצְרָיִם (Prov. vii, 16), אֵפוֹד בַּד (I Sam. xxii, 18), אֵלוֹן מֻצָּב (Jug. ix, 6), * toutefois ce dernier mot peut n'être pas de ce type[1]; mais ils changent en s'annexant aux pronoms. On dit אֲבוּסֶךָ (Job xxxix, 9). Ce mot est peut-être un pluriel employé sans י comme מִצְוֹתֶךָ (Ps. cxix, 98) qui sans י est cependant au pluriel et qui, selon la Massora, se trouve deux fois défectif; חקך (ibid. 41) est également un pluriel où manque le י, mais ce mot n'offre qu'ici cette anomalie; בדרכך (ibid. 37) est de même un pluriel sans י et est défectif dans trois passages selon la Massora; de même דברך (ibid. 16), qui est treize fois défectif d'après elle. C'est encore ainsi qu'elle reproduit ידך (ib. xxxii, 4), dont il existe cinq formes défectives.

Les mots qui ont le pluriel en ים perdent le ם à l'état construit et modifient en général leur commencement. Ainsi on dit à l'état construit de[2] דָּמִים : דְּמֵי אחיך (Gen. iv, 10); de מַיִם : מֵי המבול (ib. vii, 7); de רֹעִים : רֹעֵי צאן (ib. xlvi, 32); de גְּמַלִּים : מִגְּמַלֵּי אדניו (ib. xxiv, 10); de מָגִנִּים : מָגִנֵּי נחשת (I R. xiv, 27); de שְׂמֵחִים : שִׂמְחֵי לב (Is. xxiv, 7), où l'on a supprimé le ם et modifié le commencement du mot; de יְרֵאִים : יִרְאֵי אלהים (Ex. xviii, 21); de דְּשֵׁנִים : דִּשְׁנֵי ארץ (Ps. xxii, 30); de זְקֵנִים : זִקְנֵי העיר (Deut. xxi, 3), זִקְנֵיכֶם (ib. xxix, 10); de הַחֲפֵצִים (Néh. i, 11) : חֶפְצֵיהֶם (Ps. cxi, 2), dont on verra l'explication en son lieu; de לְבֵנִים (Is. ix, 9[3] et Gen. xi, 3) : מִלִּבְנֵיכֶם (Ex. v, 19). Le ם tombe et le commencement du mot se modifie en général; cependant certains mots de cette forme ne modifient pas leur commencement; exemples : שְׂמֵחֵי רעתי (Ps. xxxv, 26), חֲפֵצֵי צדקי (ibid. 27), שְׁכֵחֵי אלהים (ib. ix, 18), זְקֵנֶיךָ (Deut. xxi, 2), זְקֵנֵינוּ (Jos. ix, 11), חֲטָאֵי ירבעם (II R. x, 29), גְּדָיֵי עזים (Gen. xxvii, 9); on a dit par le même motif לְחָיֵי עמים (Is. xxx, 28). Quelquefois on rétablit sans nécessité le ם supprimé à l'état construit. C'est ainsi qu'on trouve אילים צמר (II R. iii, 4), סיגים כסף (Ez. xxii, 18), באילים השערים (ib. xl, 38), טורים רמנים (I R. vii, 42), alors que la règle exigerait טורי רמונים, באילי השערים, סיגי כסף, אילי צמר; mais on a rétabli le ם tombé à l'état construit. Par le même motif on a dit יוי אלהים הצבאות[4] (Am. ix, 5), dont la forme régulière serait יוי אלהי הצבאות. On a dit de même במצלתים

1. R. omis.
2. R. בקבוץ.
3. R. omis.
4. R. ajoute יוֹ דברי d'après Osée xii, 6.

נחשת (I Chr. xv, 19) avec intrusion du מ; de même aussi מים ברכים (Ez. xlvii, 4), qui régulièrement serait מי ברכים comme מי אפסים ... מי מתנים (ibid. 3 et 4), mais on y a de nouveau inséré le מ après sa chute pour quelque raison qu'on en avait. C'est ainsi qu'en arabe on ajoute dans la lecture un ה tombé, indice du féminin, et quelquefois même tout un mot. Il ne faudrait pas croire que je cite les termes des Arabes et leurs théories linguistiques dans ce livre-ci ou dans d'autres pour confirmer les théories des Hébreux; non, mais c'est pour faire voir aux sots et aux prétendus savants qui croient savoir et qui ne savent rien, que ce que je déclare plausible en hébreu l'est également dans d'autres langues.

Le pluriel féminin en ות ne subit aucun retranchement à l'état construit, mais il peut changer. On dit à l'état construit de היתדות (Ex. xxxviii, 20) : יִתְדֹת המשכן (ibid. 31)); de וגדרות (Nomb. xxxii, 24) : גִּדְרֹת צאן (ibid. 16); de כתפות (Ex. xxxix, 4) : כִּתְפוֹת האפד (ib. xxviii, 12); de הבארות (Gen. xxvi, 15) : בֶּאֱרֹת חמר (ib. xiv, 10), et aussi בארות המים (ib. xxvi, 18) sans changement; de לְאַשְׁכְּלֹתֶיהָ (Cant. vii, 8) : כְּאֶשְׁכְּלוֹת הגפן (ibid. 9) et également אַשְׁכְּלֹת מררת (Deut. xxxii, 32), car אשכלות est annexé à מררות. En effet, après avoir parlé de la vigne et du raisin, l'auteur dit de ses grappes qu'elles sont des grappes de מררות et non des grappes de raisin. Or מררות n'est pas, comme certains l'ont pensé, un qualificatif de אשכלות, mais il doit se traduire « des grappes de מררות », ce dernier signifiant le *fiel* des animaux, c'est-à-dire les vésicules de la bile rouge; ainsi l'on veut dire : ce ne sont pas des grappes de raisin, mais des vésicules de fiel, dans un sens de comparaison et de métaphore; toutefois מררות peut désigner quelque autre chose distincte, comme le terme ומררים (Nomb. ix, 11). On dit à l'état construit de החֲצֵרוֹת (Ex. viii, 9) : ובחַצְרוֹת בית האלהים (Néh. viii, 16); de בְּרֵכוֹת (Cant. vii, 5) : ברכות מים (Eccl. ii, 6) sans changement, de même qu'on ne change pas habituellement la forme du singulier de ces mots au pluriel, comme on le verra plus loin, s'il plaît à Dieu; on dit à l'état construit de המקצעות (Ex. xxvi, 24) : לִמְקֻצְעֹת המשכן (ibid. 23) avec changement, et aussi מִקְצֹעוֹת החצר (Ez. xlvi, 22) sans changement, de même qu'on dit au pluriel masculin annexé de מִקְצוֹעַ : מִקְצֹעֵי החצר (ibid. 21), également sans changement. Mais à l'état construit de ce pluriel (féminin) avec le pronom, on dit sans changement וחַצְרוֹתַי (I Chr. xxviii, 6), חֲצֵרוֹתֶיךָ (Ps.

c, 4), ויתדתיו (Ex. xxvii, 19), ויתדותיה (ib. xxxix, 40), ומקצעותיו (Ez. xli, 22), et avec changement ובחצרותיהם (Néh. viii, 16). On dit à l'état construit de כתנות (Ex. xxviii, 40) : כתנות עור (Gen. iii, 21). Les pluriels de cette espèce qui ont un *qamets* sous la deuxième radicale comme גבעות, ברכות, changent en s'annexant. On dit à l'état construit de הגבעות (Cant. ii, 8) : גבעות עולם (Hab. iii, 6), et de ברכות לראש צדיק[1] (Prov. x, 6) : ברכות שמים (Gen. xlix, 25); mais à l'état construit de במצדות (Jér. li, 30), on dit במצדות עין גדי (I Sam. xxiv, 1), sans changement; on dit de même במערות צרים (Is. ii, 19), מנאות התורה (Néh. xii, 44), מניות הלוים (ib. xiii, 10) sans changement, et l'on ne change pas non plus קערותיו (Ex. xxv, 29). Les mots de ce paradigme qui se terminent au singulier par un ה féminin, convertissent à l'état construit ce ה en ת et modifient leur commencement. On dit à l'état construit de נשמה : נשמת רוח חיים (Gen. vii, 22); de חכמה : חכמת לב (Ex. xxxv, 25). On dit cependant מערת עדלם (I Sam. xxii, 1), sans changer le commencement du mot.

Les singuliers terminés par le ה du féminin qui appartiennent au type פעלה avec un *tséré* sous la deuxième radicale, soit noms, soit adjectifs, comme אבדה, טמאה, שאלה (I R. ii, 20), convertissent eux aussi le ה en ת, mais sans modifier leur commencement dans la plupart des cas. Ainsi on dit : אבדת אחיך (Deut. xxii, 3), גזלת העני (Is. iii, 14), ישפלתה (Jos. xi, 16), טמאת השם (Ez. xxii, 5), טמאת הנדה (ibid. 10), ברכת השלח (Néh. iii, 15), נבלתי (Is. xxvi, 19), ותאנתך (Jér. v, 17), ותאנתה (Os. ii, 14), בהמתם[2] (Nomb. iii, 45), שאלתך ... שאלתי (Esth. v, 6 et 7). Il arrive aussi qu'on modifie le commencement des mots de ce type, comme il est dit : בהמת הלוים (Nomb. iii, 41), בנבלת בהמה (Lév. v, 2), יראת ה' (Prov. xxxi, 30), שאלתם (Ps. cvi, 15), שאלתי (Job vi, 8). On a dit à l'état construit de תרדמה (Gen. xv, 12) du type תפעלה : תרדמת ה' (I Sam. xxvi, 12), sans modification du commencement. Quant aux mots du type מפעלה comme מסכה et מצבה, tantôt ils changent et tantôt ne changent pas. Ainsi l'on dit מסכת זהבך (Is. xxx, 22), מגפת הסוס (Zach. xiv, 15), מצבת קבורת (Gen. xxxv, 20), מצבת אבשלום[3] (II Sam.

1. Ms. ar. et héb. וברכות לראש משביר (Prov. xi, 26) où nos éditions portent וברכה, au singulier.

2. Ce mot ne conserve que le *cheva* de l'absolu. Pour que l'analogie fût exacte, il aurait fallu בהמתם.

3. L'auteur paraît avoir cité ce passage de mémoire, car les deux

XVIII, 18), כְּמַהְפֵּכַת אֱלֹהִים (Jér. L, 40), sans changement du commencement ; et d'autre part מַצְּבַת הַבַּעַל (II R. III, 2), avec changement. Le même fait se rencontre à l'état construit du pluriel de ce type ; il est dit מַגֵּפֹתַי (Ex. IX, 14) sans changement, et וּמַצְּבוֹת עֻזֵּךְ (Ez. XXVI, 11) avec changement. On trouve à l'état construit de שָׁנָה : בִּשְׁנַת מוֹת הַמֶּלֶךְ (Is. XIV, 28), et de הָרָה (Gen. XVI, 11)[1] : וְרַחְמָהּ הֲרַת עוֹלָם (Jér. XX, 17), où הרת est qualificatif de ורחמה ; à l'état construit de קָשָׁה (Is. XXI, 2), on trouve קְשַׁת רוּחַ (I Sam. I, 15), de שָׂפָה (Gen. XI, 1) : שְׂפַת רֵעֵהוּ (ibid. 7), de מֵאָה et פֵּאָה [qui appartiennent à ce type[2], sauf que leur voyelle initiale a été changée à cause du א] : מְאַת אֲדָנִים (Ex. XXXVIII, 27), לִמְאַת הַכִּכָּר[3] (ibid.) et פְּאַת יָם (Nomb. XXXV, 5). Telle est la règle de cette catégorie : on convertit le plus souvent à l'état construit le ה du féminin en ת, et on change la voyelle initiale du nom en *cheva* initial. Cependant on dit פַּחַת יְהוּדָה (Ag. I, 1) sans introduire le *cheva*, et en donnant au פ la voyelle *pathaḥ* par euphonie[4], et d'autre part לְפֶחָתֶךָ (Mal. I, 8), en laissant subsister la voyelle du פּ. Dans כְּאֵיפָה שְׂעֹרִים (Ruth II, 17), מֵאָה אֶלֶף (II R. III, 4), עֲשָׂרָה הַשְּׁבָטִים (I R. XI, 31), עֲשָׂרָה כֶּסֶף (II Sam. XVIII, 11), עֲשָׂרָה אֶלֶף (Ez. XLV, 1), on n'a pas converti le ה en ת, et cependant ces mots sont annexés par le sens sinon par la forme. On dit encore à l'état construit de אָלָה : אָלָתוֹ (Ez. XVII, 19), sans en changer le commencement *comme on a dit לפחתך[5], et cela peut-être à cause du א. D'autres mots qui changent en s'annexant ont été mentionnés par les écrivains dans le *Livre des sons* et ailleurs ; de sorte qu'ils sont trop connus pour que nous ayons besoin de les rappeler. Telle est, pour מִשְׁפָּט et ses analogues, la transformation à l'état construit du *qamets* en *pathaḥ*, et pour מַחֲנֶה et ses analogues, la transformation du *ségôl* en *tséré*, et bien d'autres encore cités par nos devanciers et dont nous n'allongerons pas ce chapitre en les rapportant

termes cités ne s'y trouvent pas réunis.

1. R. autre exemple

2. C'est là une erreur, témoin d'une part les noms féminins avec א דָּאָה et רָאָה, d'autre part les noms sans א comme כֵּרָה, קֵבָה, תֵּבָה etc.

3. R. omis.

4. Nouvelle erreur. פַּחַת vient régulièrement de פַּחָה, mot *daghessable* où par suite le *pathaḥ* ne peut se changer en *cheva* ; d'autre part on dit פֶּחָה, פֶּחָתְךָ au lieu de פַּחָה et פַּחָתְךָ, parce qu'en général l'*a* se change en *é* devant les gutturales ה, ח, ע affectées d'un *a* long. De là בֶּהָרוֹת pour בַּהָרוֹת pluriel de בַּהֶרֶת ; מִבְטֶחָם pour מִבְטַחָם ; לֶעָנִי pour לַעָנִי etc.

5. R. omis.

ici; car, ainsi que nous l'avons dit précédemment, nous n'avons pas l'intention d'exposer ce qu'ils ont expliqué et bien expliqué, et il ne nous convient pas de contredire leurs assertions ni en pensée ni en parole. Nous ne traiterons que de ce que d'autres ont omis ou qu'ils ont traité trop brièvement, sauf[1] ce que nous mentionnons comme remarque, simplement pour qu'on le cherche à sa place. Je dois cependant expliquer ici une assertion peu claire de R. Yehouda sur laquelle m'ont consulté beaucoup de disciples. Il dit à l'article אסף dans le premier chapitre du *Livre des lettres faibles* : « si nous voulons employer אסף au présent *niph'al*, nous dirons partout נאסָף avec *qamets* long * sauf à l'état d'annexion; ainsi נֶאֱסָף אל עמי (Gen. XLIX, 29) a un *qamets* parce qu'il n'est pas annexé[2]; mais annexé à un substantif il aurait un *pathaḥ*, de même que נאמָן porte (ordinairement) un *qamets* parce qu'il n'est pas annexé, et un *pathaḥ* dans נאמַן רוח (Prov. XI, 13), parce qu'il est annexé. » Il y a ici un autre[3] point à éclaircir, car on pourrait se demander : comment R. Yehouda a-t-il pu affirmer que le *niph'al* non annexé employé comme participe présent, portai un *qamets* long, alors que nous trouvons ונאמַן ביתך (II Sam. VII, 16) avec un *pathaḥ*, quoique sans annexion? Nous répondrons que ce n'est pas là un participe passif, mais un verbe au passé * converti[4] semblable à ונקרַב (Ex. XXII, 7), ונשבַּר (ibid. 13), ונהפַּך (Lév. XIII, 16) etc., expressions équivalant à ויֵאָמֵן, ויִקָּרֵב, ויֵהָפֵך, וישָּׁבר. — On dit à l'état construit de המעשר (Mal. III, 8 et 10) avec un *tsérê* : מעשַׂר דגנך (Deut. XIV, 23) avec un *pathaḥ*, observation qui ressort encore mieux de מעשַׂר המעשֵׂר (Néh, X, 39) avec un *pathaḥ* sous le ש de מעשַׂר annexé, et un *tsérè* sous le ש de המעשֵׂר non annexé.

Les infinitifs de la forme פָּעוֹל comme אָמוֹר (Jér. XXIII, 17), changent en s'annexant; exemple : אֱמֹר מואב (Ez. XXV, 8). Employés comme adjectifs, ils changent également. C'est ainsi qu'on dit חֲמוּץ בגדים (Is. LXIII, 1), mot qui sans nul doute avait, avant son annexion, un *qamets* sous le ח, car les adjectifs du type פְּעוֹל avec un *cheva* * sont rares. Il y a, par exemple, אֱלוֹהַּ (Hab. III, 3)[5]. Les noms de cette forme à troisième radicale faible ne changent pas en s'annexant. On dit à l'état construit de חָזוּת (Is. XXI, 2) : חָזוּתכם (ib. XXVIII,

1. R. אלה pour אלא, ce qui rend le texte inintelligible.
2. R. omis.
3. R. אחד pour אחר
4. R. omis.
5. R. omis, et avec raison.

18); de גָּלוּת : לְגָלוּת הַמֶּלֶךְ (Ez. i, 2), לְגָלוּתֵינוּ (ib. xxxiii, 21); de même הָגוּת לִבִּי (Ps. xlix, 4), בִּבְרוּתִי (ib. lxix, 22), רָמוּתֶךָ (Ez. xxxii, 5). Quant à שְׁבִיתָם [1] (Soph. ii, 7), רְאוּת עֵינָיו (Eccl. v, 10), עֱנוּת עָנִי (Ps. xxii, 25), דְּוֹתָהּ (Lév. xii, 2) et leurs pareils, ils sont avant d'être annexés tels qu'après leur annexion, c'est-à-dire du type פְּעִיל avec un *cheva* sous la première radicale comme פְּדוּת (Ps. cxi, 9), כְּסוּת (Job xxxi, 19), זְנוּת (Os. iv, 11). Nous venons d'assimiler les noms חזות, גלות et leur catégorie à אבזר (Jér. xxiii, 17), parce qu'ils en ont le type, si l'on considère le ת comme troisième radicale; mais en y regardant de plus près, je ne puis les comparer qu'à עַבְדוּת et מַרְדּוּת avec troisième radicale défective. La preuve en est qu'ils ne changent pas à l'état construit, comme עבדות et מרדות eux-mêmes. Quant à la deuxième espèce de noms, c'est-à-dire פדות et sa catégorie, elle doit, selon moi, être de la forme פעול avec un *cheva* comme חֲלוֹם (Gen. xli, 26), שְׁכוֹל (Is. xlvii, 9) etc., le ת y remplaçant la troisième radicale ה. Il serait absolument incorrect de les rapporter à la forme פַּעְלוּת, vu qu'ils portent un *cheva* * comme כסותה (Ex. xxii, 26) qui fait כסותני. D'autres ont pensé prouver que le type de חזות et גלות est פעלות comme עבדות et מרדות, parce que l'Écriture y joint l'adjectif féminin en disant par exemple חזות קשה (Is. xxi, 2). C'est là, disent-ils, la preuve que la forme radicale de חזות et גלות est חזיות et גליות conformément au type de עבדות, מרדות et מלכות; ils ne prétendent pas pour cela réfuter notre preuve tirée de l'invariabilité de ces mots à l'état construit, mais seulement établir la supériorité de leur assertion. Mais moi, je trouve mon argumentation la plus forte parce qu'elle est conforme à la règle des mots défectifs et que les mots de la forme פעלות se trouvent dans l'Écriture joints au masculin; exemple : עיני גבהות אדם שפל (Is. ii, 11) dont la construction régulière serait גבהות עיני אדם שפל. Notre preuve l'emporte donc sur la leur. Le commencement de [2] certains mots du type פֶּעֶל comme דְּבַשׁ, שְׁלֵו, קֶרֶב, יְקָר (Job xxviii, 10) change en s'annexant aux pronoms. On dit à l'état construit de דבש : דבשי (Cant. v, 1), mais la plupart restent invariables. Ainsi on dit à l'état construit de * יְקָר : בִּיקָרוֹ (Esth. vi, 6), יְקָרָה (Jér. xx, 5)[3]; de כְּתָב (Esth. viii, 8) : כִּכְתָבָהּ (ib. i, 22), כִּכְתָבָם (ib. viii, 9),

1. Toutes nos éditions portent שביתם comme *qeri*.

2. R. omis.

3. R. omis.

כִּכְתָב מִיַּד ה׳[1] (I Chr. xxviii, 19). Bien que le כתב du livre d'Esther ait le sens de « lettre » et celui des Chroniques le sens de « écrit », le nom כתב les comprend tous deux comme en arabe כתאב. Ce type ne varie pas non plus en s'annexant aux substantifs, * sauf que le *qamets* final se change d'ordinaire en *pathaḥ*[2]. On dit à l'état construit de לַאֲגַם (Is. xxxv, 7) : אֲגַם מַיִם (Ps. cxiv, 8) et à l'état construit de יְקָר (Job xxviii, 10) : יְקַר תִּפְאֶרֶת[3] (Esth. i, 4). J'ai déjà dit dans le *chapitre des formes* qu'à ce type appartient בַּמְּצָד (I Chr. xi, 7).

Les mots du type מוֹעֵד, מוֹפֵת, מוֹקֵשׁ, מוֹקֵד ne changent pas; exemple : מוֹעֵד האלהים (II Chr. i, 3). On dit à l'état construit de לְמוֹסָדוֹת (Jér. li, 26) : מוֹסְדוֹת השמים (II Sam. xxii, 8), de שֻׁלְחָנוֹת[4] (Ez. xl, 42) : לְשֻׁלְחֲנוֹת הכסף (I Chr. xxviii, 16) avec changement du *qamets* du ח[5] en *cheva-pathaḥ*. On dit à l'état construit de בְּתוֹכָחוֹת (Ps. xxxix, 12) et de וְכֶסֶף תּוֹעָפוֹת לָךְ (Job xxii, 25) : תּוֹכְחוֹת מוּסָר (Prov. vi, 23), וְתוֹעֲפוֹת הרים (Ps. xcv, 4); כְּתוֹעֲפוֹת ראם (Nomb. xxiii, 22). L'expression וכסף תועפות לך désigne la grandeur et l'élévation, c'est-à-dire (de l'argent) en quantité considérable. On dit à l'état construit de פֶּה : פִּי en convertissant le ה en י ; exemples : בפי כל נביאיך[6] (I R. xxii, 23), פי ה׳ (Ex. xvii, 1), פי ראשו (ib. xxviii, 32), * ופי המעיל ... כפי תחרא (ib. xxxix, 23), מִפִּי ירמיהו (Jér. xxxvi, 32)[7], פי פחת (ib. xlviii, 28), מִפִּיךָ וּמִפִּי זרעך (Is. lix, 21), בפיו (Nomb. xxiii, 16), ופיהו את פיך (Jér. xxxiv, 3), où le ה de פיהו forme le pronom avec le ו. A l'état construit de la première personne ce י tombe par suite de la rencontre de deux quiescentes faibles; exemple : פִּי (Gen. xlv, 12 et Is. xlix, 2). On dit en annexant שֶׂה (Ex. xii, 5) au pronom : שֵׂיוֹ (Deut. xxii, 1) ou שֵׂיֵהוּ (I Sam. xiv, 34), en articulant le י substitué au ה. Annexé aux substantifs, il ne subit pas la même espèce de changement, mais seulement une modification de points. En effet שה à l'état absolu a trois points, et à l'état d'annexion il n'en a que deux; שֶׂה (Ex. xii, 5) avec *ségôl* devient שֵׂה כשבים ושה עזים (Deut. xiv, 4) avec *tsérè*[8].

Les mots du type פִּגְלוֹן avec deuxième radicale *daghessée*

1. Pour que cette citation fût à sa place ici, il faudrait supposer que l'auteur considère la construction avec מִי = מִן comme un état construit, ce qui ne paraît guère probable.

2. R. omis.

3. Dans nos éditions יְקָר.

4. Cette citation ne paraît pas à sa place ici, car ce mot n'a qu'un rapport apparent avec les types qui précèdent et qui suivent.

5. R. omis.

6. R. עבדיך.

7. R. omis.

8. R. omis.

comme תַּמְהוֹן, שִׁכָּרוֹן[1], עִוָּרוֹן, שִׁבָּרוֹן, כִּלָּיוֹן font à l'état construit בְּשִׁבְרוֹן מָתְנַיִם (Ez. xxi, 11), וּבְתִמְהוֹן לֵבָב (Deut. xxviii, 28), וְכִלְיוֹן עֵינַיִם (ibid. 65), en adoucissant la deuxième radicale et en l'affectant d'un *cheva*. Il arrive aussi qu'on laisse subsister le *daghesch* tout en changeant le *qamets* en *cheva*. Ainsi on dit à l'état construit de וְקִנָּמוֹן (Prov. vii, 17)[2] : וְקִנְּמָן בֶּשֶׂם (Ex. xxx, 23) * et à l'état construit de בְּעִצָּבוֹן תֹּאכֲלֶנָּה (Gen. iii, 17) : וּמֵעִצְּבוֹן יָדֵינוּ (ib. v, 29)[3].

En fait d'état construit employé d'une façon irrégulière, nous trouvons le mot qualifié annexé au qualificatif. Ainsi on dit בְּנֵי שִׁלֵּשִׁים (ib. l, 23) dont la forme régulière serait בָּנִים שִׁלֵּשִׁים ; de même בְּנֵי רִבֵּעִים (II R. x, 30) dont la forme régulière serait בָּנִים רִבֵּעִים ; de plus la locution בְּחֵיל כָּבֵד (ib. xviii, 17) avec un *tséré* sous le ח, alors que la règle exigerait un *qamets-gadôl*[4] sous cette lettre; de plus אֲרוֹן אֶחָד (II R. xii, 10) avec *cheva-pathah* sous le א, alors que régulièrement il y aurait un *qamets* long; de plus נְוֵה אֵיתָן (Jér. lxix, 19) qui régulièrement devrait être semblable à נָוֶה מְשֻׁלָּח (Is. xxvii, 10), car איתן lui sert d'épithète; de plus אַנְשֵׁי בְּנֵי בְלִיַּעַל (Jug. xix, 22) dont la forme régulière serait אֲנָשִׁים בְּנֵי בְלִיַּעַל comme il est dit : * יָצְאוּ אֲנָשִׁים בְּנֵי בְלִיַּעַל (Deut. xiii, 14)[5]. Il en est de même de נִטְעֵי נַעֲמָנִים[6] (Is. xvii, 10), c'est-à-dire que la règle exigerait נְטִעִים נַעֲמָנִים, car נעמנים est un adjectif; de plus מֵי הַמָּרִים (Nomb. v, 23) régulièrement pour הַמַּיִם הַמָּרִים, car המרים qualifie מים ; de même חַרְבוֹת צֻרִים (Jos. v, 2) où חרבות est annexé à צרים qui le qualifie, alors que régulièrement il devrait être comme חֲרָבוֹת שִׁנָּיו (Prov. xxx, 14); de même חַלַּת מַצָּה (Lév. viii, 26) * régulièrement pour חַלָּה מַצָּה[7], car מצה sert d'épithète à חלה. Que si l'on admet que le ת de חלת est une substitution du ה comme l'est le ת de וּשְׁכֻרַת (Is. li, 21) et celui de שְׁנַת (Ps. cxxxii, 4), ce mot rentrera dans une autre catégorie. Si l'on dérive גְּבַר תְּמִים (ib. xviii, 26) de l'expression גֶּבֶר חָכָם (Prov. xxiv, 5), il rentrera aussi dans la présente catégorie, c'est-à-dire dans celle des locutions où le qualifié est annexé au qualificatif; en outre, il fera exception à la règle de אֶרֶץ à l'état construit, exception semblable à celle de וּבַחֲדַר מִשְׁכָּבְךָ (Ex. vii, 28) et d'autres ex-

1. R. omis.
2. R. autre exemple.
3. R. omis.
4. Cette expression désigne sans nul doute le *pathah* (*a* bref) qui se trouve sous le ח de חֵיל à l'état absolu.
5. R. omis.
6. R. partout נאמנים.
7. R. entre parenthèses, à tort.

pressions précédemment mentionnées[1]. Mais si l'on prend (גְּבַר תבים) pour une forme chaldaïque comme גְּבַר (Dan. v, 11), il est régulier. Semblable à cette espèce est l'expression אבני עשר אמות ואבני שמנה אמות (I R. vii, 10), car ce nombre indique la longueur qui sert elle-même d'épithète aux pierres[2], comme qui dirait des pierres *décamétriques* et des pierres *octométriques*; on l'a donc employé au lieu de la longueur comme qualificatif, après quoi le qualifié s'est annexé à son qualificatif selon la méthode habituelle. Or si cette proposition n'était pas elliptique, elle devrait être conçue en ces termes אבנים ארוכות עשר אמות. Telles sont aussi les expressions יהום שתים עשרה אמה (ibid. 15), de plus יקו שלשים באמה (II Chr. iv, 2) et de même ארץ ארבע מאת שקל כסף (Gen. xxiii, 15), où le nombre représente le qualificatif auquel on a ensuite annexé le qualifié; or la proposition complète serait ארץ שוה ארבע מאת שקל כסף. On a donc supprimé les deux épithètes et on y a substitué les nombres avec lesquels on a fait l'annexion comme on l'aurait faite avec les deux qualificatifs. Telle est aussi l'expression חלת לחם שמן (Lév. viii, 26). En effet, le terme שמן équivalant à בלול בשמן épithète de לחם y a été substitué, puis on lui a annexé le terme qualifié. Il arrive aussi que l'annexion s'établit avec un terme annexé formant ellipse, comme s'il était exprimé. Une annexion de ce genre se voit dans בידי לא אוכל קום (Lam. i, 14). En effet בידי n'est pas annexé à לא אוכל קום qui n'est pas une épithète, qui n'en tient pas lieu et qui n'a aucune relation[3] avec בידי; mais ce terme, je veux dire בידי, est annexé avec un mot qu'on avait dans la pensée, et l'expression complète serait בידי אדנים קשה ou בידי אכזר ou un synonyme quelconque. On a dit בידי לא אוכל קום pour mettre plus de force et d'emphase dans le récit, parce qu'on aime la concision et l'élégance. Plus remarquable encore est l'annexion avec des termes généraux comme on le ferait avec les qualificatifs dont ils tiennent la place. Telle est l'expression מי שחו (Ez. xlvii, 5), car שחו indique une certaine action en général, qui traduit ici la pensée de מים רבים.

En fait de mots qui ont la forme de l'état construit sans être annexés, nous citerons מליל (Is. xxi, 11), terme non annexé

1. R. שזכרתיה probablement pour שזכרתיה répondant à l'arabe דכרתה.

2. R. texte altéré. D'ailleurs tout ce passage est absolument incompréhensible dans le texte hébreu.

3. R. מאיחוית pour l'arabe בין סבב.

qu'on a assimilé à l'expression annexée ליל שמרים (Ex. xii, 42); de plus מִצְּפֹן (Jos. xi, 2) avec un *cheva* sous le צ, alors que régulièrement il faudrait un *a* long; de plus לְמַחְלְקוֹת (II Chr. v, 11) avec un *cheva* sous le ל, bien qu'à la fin du verset; or régulièrement il faudrait un *qamets*, comme il est dit ailleurs המַּחְלָקוֹת [1] (ib. xxiii, 8); de plus המַּעְבְּרוֹת (Jos. ii, 7) avec un *cheva* sous le ב, alors que régulièrement il faudrait un *qamets* comme dans le mot והמַּעְבָּרוֹת (Jér. li, 32). Tel est aussi le cas pour מִזְבְּחוֹת לחטא (Os. viii, 11) et pour מְקוֹם (Ez. vi, 13). En fait de mots employés à la forme construite sans être annexés, nous trouvons encore השכוני באהלים (Jug. viii, 11) pour השכונים; de plus משכימי בבקר ... מאחרי בנשף (Is. v, 11) et autres termes semblables lesquels ne sont pas annexés, car le ב interrompt l'annexion et le sens ne la demande pas; on a simplement supprimé le ם (final) par euphonie. Plus probant [2] encore est השתים במזרקי יין (Am. vi, 6). Que si l'on préférait prendre ce mot pour un (véritable) construit, la *boisson* ne serait pas énoncée, ce qui serait absurde [3]. Pareillement, on s'abstient de changer certains termes à l'état construit, quoique la correction exigerait ce changement; cela a lieu d'une façon irrégulière et à titre d'exception. De ce nombre est dans le chapitre du naziréen le terme ולאָחתו [4] (Nomb. vi, 7) avec un *qamets* long sous le א comme dans אָחוֹת (Cant. viii, 8), alors que régulièrement il devrait être semblable à ולאֲחתו (Lév. xxi, 3); de même האַחיכם (Nomb. xxxii, 6), ובאַחיכם (Lév. xxv, 46) avec un *pathaḥ* sous le א comme dans אַחים (Gen. xiii, 8), alors que régulièrement il devrait ressembler à אֲחיכם (Néh. iv, 8). De ce nombre est aussi le terme בָּגודה [5] (Jér. iii, 7), qui régulièrement devrait avoir la forme de קְרובה, רְחוקה, גדולה et qui s'est écarté de son type; de même קָטָני (I R. xii, 10), dont la forme régulière serait קְטוני sur le type גרוני, comme קְרֹבַי (Ex. xxxii, 27) et בקְרֹבַי (Lév. x, 3). En annexant (à קרוב) le pronom de la première personne, on dit קְרוֹבַי, et ainsi on aurait eu régulièrement קְטוֹני, mais on n'a pas modifié le ק et l'on a absorbé le ו de prolongation dans le ט. Tel est aussi le terme נָפוֹצת (II Sam. xviii, 8), dont la forme régulière serait נְפוֹצה sur

1. La leçon de l'auteur est contraire à celle de nos éditions, qui portent ici également un *cheva*.

2. R. omis.

3. R. נערם בלתי נודע וזה הבל traduisant l'arabe מגהולא והדא מחאל.

4. Dans nos éditions ולאֲחתו avec un *pathaḥ*. R. ולאָחות.

5. R. exemple erroné.

le type גְּדוֹלָה, יְחִיקָה, קְרִיבָה, s'il est de la racine נצב (I Sam. xiii, 11); mais il n'a subi d'autre modification en s'annexant que le remplacement du ה par un ת. Que s'il appartient à la racine de נציב (Gen. xi, 4), il devrait par analogie ressembler à נְבוֹנָה (Ps. v, 10). Mais il se peut aussi, selon moi, que ce soit un verbe au passé sur le type נְבוֹנָה (I R. ii, 46), נָפוֹצָה (Jér. x, 21), sauf que le ה s'est changé en ת, de même que le ה de ישבה (Lév. xxii, 13) est devenu un ת dans ישבת (Ez. xlvi, 17) et que אזלה est devenu אזלת (Deut. xxxii, 36). Le sens de cette phrase est : « la guerre s'étant répandue sur la surface du pays, la forêt engloutit une grande partie du peuple », et la construction en est comme celle de והיה ארון ה׳ בא עיר דוד ומיכל בת שאול נשקפה בעד החלון (II Sam. vi, 16), « l'arche de l'Éternel étant venue dans la ville de David, Michol fille de Saül regarda par la fenêtre. » Il faut peut-être aussi ranger dans cette catégorie, je veux dire dans celle des termes qui ne sont pas modifiés à l'état construit, les mots דָּלִיּוֹתָיו (Ez. xvii, 23), יְהֵרִיּוֹתָיו (Os. xiv, 1), ainsi que הָרוֹת הַגִּלְעָד (Am. i, 13) et יְהֵרִיּוֹתֵיהֶם (II R. viii, 12); * de plus מַעְבָּדֵיהֶם (Job xxxiv, 25) dont le ב devrait être vocalisé *cheva* sur le type de משפטיהם (Ez. xx, 18), car מעבד est identique à משפט sauf la gutturale, et à מעגל qui fait במעגלי צדק (Ps. xxiii, 3) et במעגלותם (Is. lix, 8), avec un *cheva* sous le ג; on devrait donc dire de même מעבדיהם avec un *cheva* sous le ב. Reste également invariable le mot מַעֲמַקֵּי ים (ib. li, 10), qui est de la même coupe que מעבדיהם; de même מַחֲמַדֵּי בטנם (Os. ix, 16), מַחֲשַׁכֵּי ארץ (Ps. lxxiv, 20), בְּמַנְעַמֵּיהֶם (Ps. cxli, 4), מִשְׁמַנֵּי הארץ (Gen. xxvii, 39); or ce n'est pas le *daghesch* qui dans ces mots est un obstacle à leur modification, car il n'y est pas indispensable, d'autant plus qu'on laisse tomber à l'état construit le *daghesch* nécessaire dans חלמיש (Ps. cxiv, 8), en disant מחלמיש צור (Deut. xxxii, 13) et dans זכרון לבני ישראל (Nomb. xvii, 5), en disant אין זכרון לראשנים[1]. Fait aussi partie des mots non changés à l'état construit יֵין תרעלה (Ps. lx, 5).

A cause de l'analogie qu'offrent, avec le sujet que nous venons de traiter, les changements occasionnés par la disjonction et la liaison, — tout état construit produisant liaison et tout état absolu disjonction, — nous avons jugé à propos d'en traiter à la suite du présent chapitre.

1. R. omis non sans raison, puisque זכרון ici n'est pas construit.

CHAPITRE XIX

De ce qui est conjoint ou disjoint et de ce qui (dans ce cas) est variable ou invariable.

Sache que la plupart des mots qui à l'état conjoint et consécutif ont un *pathaḥ* et qui appartiennent au type ארץ ou à tout autre analogue changent ce *pathaḥ* en *qamets* à la pause et à l'état disjoint. Cependant la même forme existe pour certains de ces mots à l'état disjoint et conjoint. Ainsi le type ארץ qui change d'ordinaire à l'*athnaḥ* et au *sôph-paçouq* et prend un *qamets*, renferme cependant certains mots qui conservent le *pathaḥ*. Même chose arrive pour d'autres catégories que celle de ארץ, notamment pour les verbes au passé du type פָּעַל : à l'état disjoint ils n'ont que des *qamets*. Certains autres types qui changent à la pause prennent un *tsérè*, un *ségôl* et d'autres voyelles encore, comme on le verra dans ce chapitre. Tout cela est indiqué dans la Massora. Les mots du type ארץ qui ne changent jamais, c'est-à-dire qui ont toujours un *pathaḥ*[1] à l'*athnaḥ* et au *sôph-paçouq* comme à l'état consécutif, sont par exemple חֵרם, מֶלה, מֶלך, אֵפר, סֵפר, תֶּבן, נֶדר, בֶּטח, עֵדר, et de même מאכֶלת qui par sa terminaison appartient au type ארץ. Tous ces mots et d'autres encore ont la même vocalisation à l'*athnaḥ* et au *sôph-paçouq* que partout ailleurs : les uns portant un *tsérè* et les autres un *ségôl*. Les savants auteurs de la Massora ont noté ces mots et leurs pareils et il n'y a pas lieu de les rappeler ici. Qu'il nous suffise d'y avoir appelé l'attention afin qu'on sache où les trouver. Mais nous sommes nécessairement amené[2] à mentionner ici, en fait de différences entre l'état conjoint et l'état disjoint, les changements que subissent ordinairement sous ce rapport les verbes au

1. C'est-à-dire un *é* long ou bref. | 2. R. אביא pour מביא ; ar. דאעיה.

passé et au futur. Ainsi on dit à l'état conjoint וּבֵרַכְךָ (Deut. xxviii, 8) et יְהֹוָה (ib. xxx, 5), avec un *cheva* sous le כ et le ב, * tandis qu'à l'état disjoint on dit וּבֵרֲכֶךָ (ib. xxiv, 13) et יְבָרֶכְךָ (ib. vii, 13), avec un *ségôl*[1]. On dit à l'état disjoint קָנֶךָ (ib. xxxii, 6), mot qui par analogie ferait à l'état conjoint קָנְךָ comme קָרְךָ (ib. xxv, 18) et עָשְׂךָ (ib. xxxii, 6), car il est comme ces deux mots un verbe au passé et ne porte un *ségôl* que parce qu'il est employé à l'état disjoint. C'est ainsi qu'on a dit à l'état conjoint יְלָדְךָ (ib. xxxii, 18), et à l'état disjoint יְלָדֶךָ (Prov. xxiii, 22). On a dit à l'état disjoint וְרִחֲמֶךָ (Deut. xxx, 3) conformément à וּבֵרֲכֶךָ, mais à l'état conjoint ce mot aurait régulièrement un *cheva* comme וּבֵרַכְךָ ; * il est dit en effet וְרִחַמְךָ (ib. xiii, 18)[2]. On a dit à l'état disjoint הִשְׁבִּיעֶךָ (Gen. l, 6), qui à l'état conjoint aurait régulièrement un *cheva-pathah*. On a dit מָאָסוּ (I Sam. viii, 7) avec un *qamets* à l'état disjoint marqué ici par un *zaqeph*, ce qui est souvent le cas. On trouve à l'état conjoint הַגִּבֹּרִים (II Sam. xi, 23) et à l'état disjoint גָּבֵרוּ (ib. i, 23), de même וְשָׁמְרוּ (Ex. xxxi, 16) et וְשָׁמָרוּ (Gen. xli, 35); בָּזְזוּ (Nomb. xxxi, 32) et בָּזָזוּ (ibid. 9); וְטָהֲרָה (Lév. xii, 7) et וְטָהֵרָה (ibid. 8); לָקְטוּ (Ex. xvi, 22) et לָקָטוּ (ibid. 18); וַיְחִי (Gen. xlvii, 28) et וַיֶּחִי (Deut. iv, 33); וַיִּתְאַבְּלוּ (Nomb. xiv, 39) et וַיִּתְאַבָּלוּ (Ex. xxxiii, 4); נִלְחֲמוּ (Jug. v, 19) et נִלְחָמוּ (ibid.); יִקָּחֲךָ (Job xv, 12) et יִקָּחֶךָ (Deut. xxx, 4); יִתְקְעוּ (Nomb. x, 6) et יִתְקָעוּ (ibid. 4); תִּקְחוּ (Ex. xxv, 3) et תִּקָּחוּ (Nomb. xxxi, 29); יִשְׂרְפוּ (Lév. xx, 14) et תִּשְׂרֹפוּ (ib. viii, 32); תִּשְׁמְרוּ (Nomb. xxviii, 2) et תִּשְׁמֹרוּ (Ex. xxxi, 13); יִרְחֲצוּ (ib. xxx, 20) et יִרְחָצוּ (ib. xl, 32); תֹּאכְלוּ (Lév. xi, 2) et תֹּאכֵלוּ (ibid. 3); וַאֲדַבְּרָה (Deut. xxxi, 28) et וַאֲדַבֵּרָה (ib. xxxii, 1); תְּשַׁקְּצוּ (Lév. xi, 13) et תְּשַׁקֵּצוּ (ibid. 11). A l'impératif: הִרְגוּ (Nomb. xxxi, 17) et הֲרֹגוּ (ibid.); עִמְדוּ (Nah. ii, 9) et עֲמֹדוּ (ibid.); בַּשְּׁלוּ (Lév. viii, 31) et בַּשֵּׁלוּ (Ex. xvi, 23). A l'infinitif: לְנַסֹּתְךָ (Deut. viii, 2) et נַסֹּתֶךָ (ibid. 16); בְּצֵאתְךָ (Jug. v, 4) et בְּצֵאתֶךָ (Deut. xxxiii, 18). Dans les noms: מְקוֹמְךָ (Eccl. x, 4) et מְקוֹמֶךָ (Nomb. xxiv, 11); שַׂדְךָ (Deut. xxviii, 31) et שֹׂרֶךָ (ib. xv, 19); שָׂדְךָ (Lév. xix, 19) et בְשָׂדֶךָ (Deut. xxiv, 19); וּמַטְּךָ (Ex. xvii, 5) et בְּמַטֶּךָ (ib. viii, 1); רֵעֲךָ (Prov. xxvii, 10) et רֵעֶךָ (Ex. xxii, 25); מִקִּרְבְּךָ (Deut. xviii, 15) et מִקִּרְבֶּךָ (Ex. xxiii, 25); גְּבֻלְךָ (Ex. xxiii, 31) et גְּבֻלֶךָ (ib. xxxiv, 24); קָרְבָּנְךָ (Lév. ii, 13) et קָרְבָּנֶךָ (ibid. 7); עֲמִיתְךָ (ib. xviii, 20) et עֲמִיתֶךָ (ib. xix, 15); אֲמָתְךָ (I Sam. xxv, 24) et אֲמָתֶךָ (ibid.); חֲסִידְךָ (Ps. xvi, 10) et חֲסִידֶךָ

1. Suppléé d'après R. | 2. R. omis.

(Deut. xxxiii, 8). Le pronom אֲנִי (Lév. xi, 44) devient אָנִי (ibid.). Parmi les mots qui à l'état disjoint changent leur forme de l'état conjoint, il faut encore citer אחד et אחת qui tous deux[1] à l'état conjoint portent d'ordinaire un *pathaḥ-gâdôl*[2] sous le א, tandis qu'à l'état disjoint ils ont un *pathaḥ-qâtôn*[3] comme tout le monde sait.

Sache que d'ordinaire l'état disjoint est marqué par un *athnaḥ* et un *sôph-paçouq*, quelquefois aussi par un *zaqèph*, parfois même on considère comme tel le *ségôl*, c'est-à-dire l'accent qui suit le *zarqa*. C'est ainsi qu'il est dit אָרֶץ (Is. li, 13) avec un *qamets* long comme à l'*athnaḥ* et au *sôph-paçouq*; de même אָרֶץ (Jér. xxxi, 7) et דָּבֵר (Jos. xiv, 10) avec un *tsérê* sous le ב comme à l'*athnaḥ* et au *sôph-paçouq*. La Massora dit à cet endroit : « Il n'y a pas (d'autre דבר avec l'accent *ségôl*), et tous les (דבר avec) *athnaḥ* ou *sôph-paçouq* sont ponctués de même. » Il est dit encore תַעֲבדוּן (ib. xxiv, 15) avec un ו de prolongation comme à l'état disjoint; de même הָאֶחָת (Ex. xxxvi, 12) avec un *pathaḥ-qâtôn* comme à l'*athnaḥ* et au *sôph-paçouq*; de plus יִשְׁכָּבוּ (Gen. xix, 4) avec un *qamets* comme à l'*athnaḥ* et au *sôph-paçouq*; de même encore שְׁכָב (I Sam. iii, 9). Il y a là trois (שכב) avec *qamets*, notés par la Massora et réunis dans un même paragraphe. L'un d'eux est שְׁכָב (ibid. 5) avec un *athnaḥ*; l'autre, שְׁכָב (ibid. 6) avec *sôph-paçouq*; le dernier, celui que nous avons cité, et qui avec un *ségôl* suit la règle de l'*athnaḥ* et du *sôph-paçouq*. Tel est aussi נִסָּעוּ (Nomb. xxi, 13).

Sache que les mots du type ארץ unis au ה déterminatif qui n'ont pas l'*athnaḥ* ou le *sôph-paçouq* conservent leur forme. Dans cette catégorie ארץ seul est variable, et il lui arrive ceci de particulier qu'avec l'article son *pathaḥ-qâtôn* se change en *qamets*, qu'il y ait disjonction ou non; exemples : הָאָרֶץ (Gen. x, 11), לָאָרֶץ (Lam. ii, 10), בָּאָרֶץ (Gen. xlvii, 4). Certains mots à l'état conjoint suivent la règle des mots à l'état disjoint, de même que des mots disjoints ont la forme conjointe, comme nous l'avons remarqué au commencement de ce chapitre en parlant des mots invariables. Tels sont חָסָיוּ (Deut. xxxii, 37), mot qui régulièrement aurait un *cheva* sous le ס comme דליו

1. Les éditeurs du R. ont commis ici une curieuse erreur : ils ont pris אחד מהם traduction de l'arabe ואחד מנהמא pour une citation du Deutéronome.

2. *a* bref.

3. *é*, *ségôl*.

(Prov. xxvi, 7), car il est uni par le sens et n'a pas d'accent disjonctif; de plus חָסָיָה (Ps. lvii, 2), ישפוטו (Ex. xviii, 26), תעבורי (Ruth ii. 8) et ישלָיו (Job xii, 6). Il y a quelque chose d'analogue à ce genre d'emploi de l'état conjoint pour le disjoint et *vice versa*, dans la manière d'écrire le מ de המ (Néh. ii, 13) qui à la fin du mot a la forme d'un מ initial ou médial; de même le נ de מנ (Job xl, 6). Dans un sens inverse on a écrit למרבה (Is. ix, 6) avec un מ qui au milieu du mot a la forme d'un מ final.

CHAPITRE XX

Du rapport de filiation.

Sache que le relatif[1] s'emploie pour l'aïeul, la tribu, le pays, la profession, et quelquefois, sans qu'il y ait relation de famille, pour une circonstance quelconque ou quelque rapport entre le relatif et ce dont il dérive. Pour former le relatif d'un substantif simple on ajoute à la fin le י du relatif et l'on en modifie le commencement, qui cependant reste quelquefois invariable. Ainsi le relatif de עֵבֶר est העברי (Gen. xiv, 13), de גְּבָל : הגִּבלי (Jos. xiii, 5), de אֱדוֹם : אֲדוֹמִי (Deut. xxiii, 8), de רֵכָב : רֵכָבִי (Jér. xxxv, 2)[2], de דָּן : הַדָּנִי (Jug. xviii, 1), de גָּד : הַגָּדִי (Nomb. xxxiv, 14), de אָשֵׁר : הָאָשֵׁרִי (Jug. i, 32) et irrégulièrement הָאֲשׁוּרִי (II Sam. ii, 9), mot que le Targoum rend par בית אָשֵׁר ; de מָכִיר : הַמָּכִירִי (Nomb. xxvi, 29), de שָׁאוּל : הַשָּׁאוּלִי (ibid. 13), de חָמוּל : הֶחָמוּלִי (ibid. 21); mais le relatif de ימין est הימני (I R. vii, 21), ce qui n'est pas conforme à l'analogie; de même le relatif de שמאל : השמאלי (ibid.), est en dehors de l'analogie. Il se peut qu'en formant le relatif de ימין en יְמָנִי, on ait eu le dessein de le distinguer du relatif de בנימין qui est ימיני (Esth. ii, 5), et on aura suivi la même méthode pour שמאלי à cause du rapport de ces deux termes, alors que d'après l'analogie il aurait dû se former comme החנוכי (Nomb. xxvi, 5) de חנוך. Nous trouvons dans la Michna une formation semblable. On lit en effet dans le traité de פרה, chapitre i, § 1 : « Rabbi Yehôchoua dit : Je n'ai entendu que le terme שְׁלָשִׁית ; on lui demanda : Que signifie ce terme? et il répondit : Tel je l'ai en-

1. C'est-à-dire adjectif qui exprime la relation, la filiation, l'origine.

2. R. autre citation qui est une étrange erreur de la part des éditeurs.

tendu sans explication; alors Ben-Azaï dit : Je puis l'expliquer; שלישית indiquerait l'ordre numérique, au lieu que שלשית signifie âgée de trois ans. Il en est de même de כרם רְבָעִי. On lui demanda : Que signifie רְבָעִי? et il répondit : Tel je l'ai entendu sans explication; sur quoi Ben-Azaï dit : Je puis l'expliquer : רביעי indiquerait l'ordre numérique, au lieu que רבעי signifie âgé de quatre ans. » On a donc pour distinguer les deux sens modifié les deux termes. Si le nom renferme quelqu'une des lettres additionnelles, il reste tel quel, et la terminaison s'ajoute à l'ensemble. Ainsi le relatif de חצרון est החצרוני (Nomb. xxvi, 6), de זבולן : זבולני (Jug. xii, 12), de אדמון : אדמוני[1] (Gen. xxv, 25), de ישוב : הישובי (Nomb. xxvi, 24), de יכין : היכיני (ibid. 12), de יאיר : היאירי (II Sam. xx, 26). Mais si la partie additionnelle ressemble à la marque du pluriel, elle se retranche et le relatif se forme avec le reste du nom. C'est ainsi qu'on a dit de מִצְרַיִם : מצרי (Ex. ii, 11), de סְפַרְוַיִם (II R. xvii, 24) : ספרוי (ibid. 31). Le relatif de אפרים est האפרתי (Jug. xii, 5), en supprimant ים et en ajoutant irrégulièrement un ת, ce qui assimile ce relatif à celui de אפרת (Gen. xlviii, 7) qui est אפרתי (I Sam. xvii, 12). Cependant on dit au relatif de שַׁעַלְבִין (Jos. xix, 42), nom de lieu, השעלבני (II Sam. xxiii, 32), sans retrancher la partie additionnelle formée à l'instar du pluriel, particularité que nous avons expliquée dans le chapitre des noms quadrilitères. Si le mot avec lequel se fait la relation est composé de deux noms dont on a fait un seul nom complet [par le terme *complet* nous entendons qu'on unit les deux noms par une voyelle ou par une lettre de liaison, si la terminaison du premier nom est de celles qui ne se vocalisent pas, c'est-à-dire une lettre faible], le relatif se forme de l'ensemble du nom. C'est ainsi qu'on a dit au relatif de גלעד [mot composé de deux noms, la phrase הגל הזה עד (Gen. xxxi, 48) ayant donné la dénomination de גַּלְעֵד (ibid.), unis par le *cheva* du ל ; — d'ailleurs ce lieu n'est autre que le pays de גִּלְעָד (Nomb. xxxii, 29), nom dont la prononciation seule diffère et qui est devenu celui d'un homme : גִּלְעָד (ib. xxvi, 29)], הגלעדי (Jug. xi, 1); de בילכיאל : הבילכיאלי (Nomb. xxvi, 45); de ישראל : הישראלי (Lév. xxiv, 10); de אחירם : האחירמי (Nomb. xxvi, 38); de איעזר : האיעזרי

1. Peut-être serait-il mieux de lire ארמון : ארמוני (II Sam. xxi, 8), d'abord parce que אדמוני n'est pas patronymique et ensuite parce que אדמון n'existe pas.

(ibid. 30); de יחלאל : היחלאלי (ibid. 26); de יחצאל : היחצאלי (ibid. 48); de אשריאל : האשראלי (ibid. 31). Si les deux noms sont liés de manière à ne former qu'un seul nom tout en n'étant pas unis par une voyelle ou par une lettre de liaison, le relatif se forme également de l'ensemble du nom, mais pour le déterminer on ne met l'article qu'au second. C'est ainsi qu'on a dit de בית לחם : בית הלחמי (I Sam. xvi, 1), où la relation se fait avec les deux noms et où l'article se met au second; de בית שמש : בית השמשי (ib. vi, 14); de אביעזר : אבי העזרי (Jug. vi, 11); de בית אל : בית האלי (I R. xvi, 34). Dans האחירמי (Nomb. xxvi, 38) et האיעזרי (ibid. 30), on a mis l'article au premier nom, parce qu'on a fait des deux noms un seul nom complet * avec une lettre de liaison; quant à בנימין, c'est un nom complet composé de deux noms [1] dont on a marqué la relation d'une façon double, comme en disant התשיעי לחדש התשיעי אביעזר הענתותי לבנימיני [2] (I Chr. xxvii, 12). Ainsi, on met l'article au commencement du nom lorsqu'on réunit les deux termes en un seul complet, comme גלעד, ישראל et leurs pareils. On supprime quelquefois le premier nom pour la commodité du langage, et l'on forme le relatif simplement du second, lorsqu'on se sert de deux mots distincts. C'est ainsi qu'ayant écrit בן ימין (I Sam. ix, 1), on en a formé איש ימיני (Esth. ii, 5); on a formé de même le relatif de אבל מחולה (Jug. vii, 22), — nom composé de deux noms juxtaposés, — en supprimant le premier pour simplifier et en mettant le second au relatif, exemple : ברזלי המחלתי (II Sam. xxi, 8). Nous trouvons dans la langue du Talmud une simplification analogue. On y a dit au relatif de בית לחם : לחמיות, dans ce passage de Kélim, chapitre ii, § 2, מלודיות עד לחמיות : « depuis les vases de Lydda jusqu'à ceux de Bethléem. » L'expression אבי העזרי prouve qu'on n'a pas considéré אביעזר comme un seul nom complet, c'est-à-dire entièrement lié, mais comme בית שמש et בית אל, bien qu'il ne revête pas la même forme dans l'Écriture. Quand un nom se termine par un י, lettre identique à la désinence du relatif, et qu'on veut le mettre au relatif, on retranche ce י final et on le remplace par celui du relatif, car la rencontre de deux quiescentes faibles est impossible; or le י du relatif est faible * et celui du nom l'est également [3]. C'est ainsi qu'on

1. R. omis.
2. Citation mal comprise par les éditeurs du R.
3. R. omis.

dit au relatif de כַּרְמִי : מִשְׁפַּחַת הַכַּרְמִי (Nomb. xxvi, 6); de חַגִּי : מִשְׁפַּחַת הַחַגִּי (ibid. 15); de שׁוּנִי : מִשְׁפַּחַת הַשּׁוּנִי (ibid.), et de גּוּנִי : מִשְׁפַּחַת הַגּוּנִי (ibid. 48). Si au milieu du nom à mettre au relatif se trouve une lettre double, on la retranche. Ainsi le relatif de שְׁפוּפָם est הַשּׁוּפָמִי (ibid. 39), comme s'il venait de שׁוּפָם sur le type חוּפָם : הַחוּפָמִי (ibid.) et שׁוּחָם : הַשּׁוּחָמִי (ibid. 42). Si le nom se termine par un א quiescent, on le rend mobile. Ainsi le relatif de פַּלּוּא est הַפַּלֻּאִי (ibid. 5). Si le nom se termine par le ה faible du féminin, on le remplace d'ordinaire par le י du relatif. C'est ainsi qu'on a dit au relatif de בריעה : הבריעי (ibid. 44); de תמנה : התמני (Jug. xv, 6); de צרעה : הצרעי (I Chr. ii, 54). Il arrive aussi qu'on change ce ה en un נ auquel on joint le י du relatif; exemples : שלה : השלני (Nomb. xxvi, 20); פוה : הפוני (ibid. 23). Dans פוה on a supprimé le ה qu'on a remplacé par un נ, puis on a supprimé le ו mobile et conservé celui de prolongation, parce que la prononciation de ce mot était ainsi plus facile que ne serait la forme הַפֻּוְּנִי[1] sur le type השוחמי d'après la construction primitive, ou la forme הפוי sans changement. Il arrive aussi qu'on ne supprime pas le ה, mais qu'on le change en ת; exemple : מעכה, relatif המעכתי (Jér. xl, 8). Au surplus, on avait déjà fait ainsi de ce mot avant de le mettre au relatif, en disant ומעכת (Jos. xiii, 13). Pour עזתים (Jug. xvi, 2)[2]. עזתי (ibid. 3), on a de même changé le ה de עזה en ת. D'ailleurs on peut en hébreu changer tout ה féminin en ת, même sans état construit; ainsi on trouve ושכרת (Is. li, 21), שנת (Ps. cxxxii, 4). On forme de même le relatif de מרשה en המרשתי (Mich. i, 1), de נטפה en הנטופתי (I Chr. xxvii, 13), de מחולה en המחלתי (II Sam. xxi, 8), de צרעה en une autre[3] forme הצרעתי (I Chr. ii, 53), de נעמה en הנעמתי (Job ii, 11). Quant à l'emploi de ימנה pour משפחת הימנה (Nomb. xxvi, 44), ce n'est pas un relatif, mais un nom qu'on a laissé tel quel en le déterminant, bien que ce soit un nom propre. C'est ainsi qu'on a déterminé ארונה dans הארונה היבסי (II Sam. xxiv, 16) et (מנשה dans) שבט המנשה (Deut. iii, 13). Il n'y aurait rien d'invraisemblable à expliquer de même les relatifs משפחת הכרמי de כרמי, משפחת החגי de חגי et leurs pareils. Les noms terminés en נ suivent quelquefois la même règle que ceux terminés par un ה qui se supprime. C'est ainsi qu'on a formé le relatif de

1. Plus exactement הַפּוּנִי.
2. R. omis.
3. Autre que la forme הצרעי indiquée plus haut.

נעמן en הנעמי (Nomb. xxvi, 40), comme s'il venait de נעמה avec suppression du ה. Au relatif des noms terminés en י faible, on laisse subsister le ו et on le fait suivre d'un נ additionnel; exemples, de שילה : השילני (II Chr. ix, 29); de גלה : הגילני (II Sam. xv, 12).

Pour mettre au pluriel un nom à l'état relatif, on y ajoute la marque du pluriel ים au masculin, ית au féminin, et l'on redouble (par le *daghesch*) le י du relatif afin de pouvoir le rendre mobile, car il est quiescent ainsi que le י et le ו du pluriel, or on ne met pas ensemble deux quiescentes faibles; puis le premier de ces deux י s'absorbe dans le second, et on les prononce par une seule émission de voix. C'est ainsi qu'il est dit העבריים (Ex. iii, 18), ופלשתיים (Am. ix, 7), et au féminin המצריות (Ex. i, 19), העבריות (ibid.) On a fait de même pour le féminin singulier en disant העבריה (Deut. xv, 12), מואביה (Ruth ii, 6), תרומיה (Ez. xlviii, 12). Voulant mettre au relatif תרומה, on a supprimé le ה du féminin, comme on a fait en mettant au relatif תמנה en disant התמני, puis on a ajouté le י du relatif qu'on a redoublé afin de pouvoir le rendre mobile, vu qu'il est quiescent ainsi que le ה du féminin. On a dit de même תחתיה (Ps. lxxxvi, 13) et עשיריה (Is. vi, 13). Pour mettre au relatif féminin [1] תמנה ou מעכה, on aurait dit תמניה et מעכיה en supprimant le ה de מעכה et de תמנה, et en ajoutant le י du relatif et la marque du féminin comme on a fait pour תרומיה. Mais quand on change ce ה en ת, on ne met pas de *daghesch* dans le י, car cela n'est pas nécessaire, le ת étant une quiescente visible et ferme ; on dit donc עברית, יהודית, ישראלית, אדומית, עמונית, מצרית, חתית. Quelquefois on supprime le י du relatif au pluriel masculin, parce que la rencontre de plusieurs י est d'une prononciation difficile. Ainsi on dit פלשתים, עברים, הקהתים (Nomb. x, 21), ישמעאלים, והגרים (Ps. lxxxiii, 7), הרכבים (Jér. xxxv, 5). Il arrive aussi qu'on change en א un des י qui servent au relatif du pluriel, toujours à cause de cette cacophonie de la rencontre des י. C'est ainsi qu'on a dit ההגראים (I Chr. v, 10), הערביאים (II Chr. xvii, 11).

En fait de relatifs se rattachant non à la famille mais à quelque circonstance, nous citerons ואבי עמשא יתר הישמעאלי (I Chr. ii, 17), relatif qui fait allusion à quelque circonstance, telle que le séjour de Yéther parmi les Ismaélites,

1. R. omis.

[comme on a appliqué à עבד אדום le relatif הגתי (II Sam. vi, 10), bien qu'il descendît de מררי], ou quelque autre fait. Ce qui prouve du reste que Yéther était Israélite, ce sont ces mots ועמשא בן איש ושמו יתרא הישראלי (II Sam. xvii, 25) « Amasa, fils d'un homme nommé Yithra, l'Israélite, » qui me paraissent décisifs. C'est ce procédé qu'a imité le poète dans cet éloge :

נא פנת יקרת וערב ממי פרת   השבעתיך בתורת משה הקרחי
שאהותי תחשב ואזן לי הקשב   ותשובה השב משיבת מרזחי [1]

où il a dit משה הקרחי, c'est-à-dire (Moïse) le compagnon de Koraḥ, * c'est-à-dire l'homme avec qui il a eu l'histoire si connue [2], par la contrainte de la rime. Ses contemporains l'ont blâmé d'avoir rattaché le prophète à Koraḥ et il faut effectivement l'en blâmer, car il convient de subordonner les autres au prophète, et non le prophète à autrui ; cependant ce n'est pas ce motif qui a frappé les critiques. On peut comparer cette expression à celle d'un poète étranger : פרעון מוסי « le Pharaon de Moïse », c'est-à-dire son contemporain. Un autre exemple analogue aux précédents est l'expression דואג האדומי (I Sam. xxi, 8), une circonstance quelconque ayant motivé cette relation de Doëg avec les Iduméens, comme nous le voyons par ces mots : ושם איש מעבדי שאול ביום ההוא ... ושמו דאג האדמי אביר הרעים אשר לשאול (I Sam. xxi, 8), « Il se trouvait là en ce jour un des serviteurs de Saül, nommé Doëg l'Iduméen, chef des bergers de Saül. » On peut encore prétendre pour justifier le poète qu'en disant משה הקרחי, il a voulu le rattacher à son grand-père qui était le même que celui de Koraḥ; (הקרחי) signifierait donc qu'ils descendaient tous deux d'un même ancêtre.

1. R. מזוחי. | 2. R. omis.

CHAPITRE XXI

De l'absorption, de son sens et de la cause qui la nécessite.

Quand deux lettres semblables sont rapprochées dans un même mot, la première, si elle est quiescente, doit s'absorber dans la seconde. Par l'expression « lettre absorbée » nous entendons une lettre qui n'a pas de voyelle pour la séparer de la lettre dans laquelle elle s'absorbe, et qui, appartenant à un même organe, se prononce avec cette dernière par une seule émission de voix sans aucunement s'en distinguer. Tels sont les termes רבו (Ps. LXIX, 5), רכו (Ps. LV, 22), וחדו (Hab. I, 8), qui d'après leurs racines feraient רַבְבוּ, רַכְכוּ, חַדְדוּ, avec quiescence de la première des deux lettres semblables. Quelquefois aussi on rend cette lettre visible au lieu de l'absorber, bien qu'elle soit quiescente; exemples : סבבו (Jos. VI, 15), ושממו (Lév. XXVI, 32). Il arrive encore que la lettre absorbée n'est pas quiescente par nature, mais qu'on la rend telle afin de l'absorber ensuite. C'est ainsi qu'on a fait pour סַבּוּנִי (Ps. LXXXVIII, 18) qui d'après sa racine devrait être comme סְבָבֻנִי (Os. XII, 1), mais on a rendu quiescente la première des deux lettres semblables pour l'absorber. En effet, il n'est pas possible d'absorber une lettre vocalisée[1] à moins d'en supprimer la voyelle, car notre organe ne peut prononcer la lettre absorbée et celle dans laquelle elle s'absorbe que par une seule émission de voix, ce qui prouve que la voyelle disparaît de la lettre absorbée. C'est encore ainsi qu'on a fait pour חַנַּנִי (Gen. XXXIII, 11) qui régulièrement aurait dû être חֲנָנַנִי comme אֲכָלַנִי הֲמָמַנִי (Jér. LI, 34), s'il n'avait subi quiescence et absorption. Pareillement, lorsque les deux lettres semblables se

1. R. נחה, ce qui est le contraire.

trouvent aux deux extrémités de deux mots, c'est-à-dire que l'une est à la fin d'un mot et l'autre au commencement du mot suivant [cas où la première est nécessairement quiescente puisque aucun mot ne se termine par une mobile, et la seconde mobile puisque aucun mot ne commence par une quiescente], dans ce cas, s'il n'y a pas entre les deux mots un accent disjonctif, la première lettre doit s'absorber * dans la seconde [1]. Tel est par exemple : יהושע בן־נון (Nomb. xi, 28). J'ai vu un Traité attribué au chef d'académie R. Saadia al-Fayyoumi où il est dit qu'il y a des hébraïsants qui absorbent le נ de בן * dans celui de נון [2], et d'autres qui le prononcent. A mon avis, il convient de l'absorber en pareil cas, et d'étendre l'analogie aux mots ירוץ צדיק (Prov. xviii, 10), ואזל לו (ib. xx, 14), שבתה הבית (Ruth ii, 7), צרר רוח (Os. iv, 19), שלח חשך (Ps. cv, 28). Les accents qui se trouvent sous les ר, ז, ל et ת [3] ne s'opposent pas à l'absorption [4] comme l'ont pensé certaines gens, qui ont dit que le but de cette accentuation est d'empêcher l'absorption; non, il n'en est pas ainsi, l'accent ne sépare pas ces mots l'un de l'autre. D'ailleurs cette accentuation se rencontre souvent aussi avec des mots non sujets à l'absorption, par exemple : ערף כלב (Is. lxvi, 3), גרש לץ (Prov. xxii, 10), עשק דל (ib. xiv, 31)[5], פוטר מים (ib. xvii, 14), יקח לב (Os. iv, 11), הנח לו (ibid. 17), ויבן אלה (ib. xiv, 10) et beaucoup d'autres mots de ce genre, où par conséquent on ne saurait avoir eu en vue ce qu'ils pensent. Dans ישׂשׂום מדבר (Is. xxxv, 1), le מ de ישׂשׂום doit s'assimiler à celui de מדבר, et pareillement dans אליו ונהרו (Ps. xxxiv, 6), le ו de אליו à celui de ונהרו. Ce qui confirme mon opinion, c'est la prescription de nos Docteurs, d'heureuse mémoire, de faire ressortir les deux lettres semblables qui se rencontrent ainsi dans le *Schema'* et de les prononcer distinctement, savoir : בכל לבבך (Deut. vi, 5), על לבבך (ibid. 6), בכל לבבכם (ib. xi, 13), עשב בשדך (ibid. 15), ואבדתם מהרה (ibid. 17), על לבבכם (ibid. 18), הכנף פתיל (Nomb. xv, 38), אתכם מארץ (ibid. 41). C'est là une preuve évidente que la prononciation est préférable à l'absorption, mais dans le *Schema'* seulement, d'où il suit que l'absorption n'y est pas défendue, mais seulement moins convenable ; de plus, comme on parle

1. R. omis.
2. R. omis.
3. Ms. ואלהא
4. R. ההבדל pour l'arabe אלאנדגאם.
5. R. autre exemple.

uniquement de la lecture du *Schema'*, cela prouve qu'ailleurs l'absorption est permise, et qu'ici elle serait possible pour tous les mots précités, quoique pour certains d'entre eux l'accentuation sépare les deux lettres semblables, comme כנף de פתיל et אתכם de בארץ. (Cette disjonction ne peut avoir d'influence), puisque la lecture du *Schema'* se fait au moment de la prière sans accents disjonctifs. De plus, je crois l'absorption légitime pour toute (rencontre de) deux lettres de prononciation approchante, même si elles ne sont pas identiques, lorsqu'elles se trouvent aux extrémités de deux mots de la façon que j'ai dit. Par exemple dans ויתן לו (Gen. XXIII, 9), il me semble permis à qui veut, d'absorber le נ de ויתן dans le ל de לו, vu l'affinité de leur prononciation; inversement[1] pour אל נבלה (Prov. VI, 6) et אל נא (Gen. XVIII, 3), je ne désapprouve pas l'absorption de chacun des deux ל dans chacun des deux נ. Dans בארץ זכרם (Ps. XXXIV, 17) et יחפץ זנבו (Job XL, 17), il me semble également plausible d'absorber les צ dans les ז à cause de leur affinité phonique, ou de changer les צ en ז et d'opérer l'absorption ensuite. J'en dirai autant de כסף וזהב (Nomb. XXII, 18)[2] et des mots pareils. Je ne me refuserais pas non plus à assimiler la lettre quiescente à la suivante d'une prononciation analogue, même si les deux se trouvent dans un même mot. Ainsi pour והעבטת (Deut. XV, 6), je ne m'opposerais pas à l'absorption du ט dans le ת,* ou à son absorption[3] après sa transformation en ת. Il en est de même de והמעטתים (Ez. XXIX, 15) et de ושחטתם (I Sam. XIV, 34), d'où je conclus par analogie pour tous les cas semblables. J'ai dit que la chose est *plausible*, sans toutefois rien décider, parce que je n'ai pas rencontré jusqu'à ce jour un homme au langage pur dont la tradition m'inspirât assez de confiance pour accepter sa prononciation. Mais je m'appuie, pour la correction du texte, sur les exemplaires soignés; or, j'ai entre les mains une Bible de Jérusalem et une de Koufa[4]. Je m'appuie encore à cet égard sur les exemplaires des Docteurs, et j'en ai vu un certain nombre de Jérusalem, enfin sur la Massora. Si j'ai dit que je n'ai pas trouvé de savants dont la tradition m'inspirât confiance, ce n'est pas faute de peines, de recherches et d'investigations, car chacun sait avec quel zèle je

1. R. omis.
2. R. autre exemple.
3. R. omis.
4. R. בבלית.

travaille à ces matières depuis ma jeunesse; mais j'ai grandi dans ce coin solitaire et déplaisant où j'ai dû me résigner à ne pas voir un homme d'une telle valeur.

Pour conclure, je dirai donc que lors même qu'on n'aurait pas habituellement assimilé ce que j'ai déclaré assimilable, cette propriété n'en existerait pas moins, selon moi, par analogie avec le נ absorbé de בֶן־נֻן. Il est, en effet, des absorptions qui suivent l'analogie, comme on voit, et d'autres qui en sont indépendantes, comme on le verra dans la suite de ce chapitre. En fait d'absorptions qui suivent la voie de l'analogie, nous citerons נתנך (Jug. xv, 13 et II Chr. xxv, 16) avec un *daghesch* dans le נ pronominal à cause de l'absorption du נ troisième radicale. Régulièrement il faudrait נְתַנְנוּךָ sur le type קבענוך (Mal. iii, 8). Tel est aussi ונתנו (Gen. xxxiv, 16), qui régulièrement ferait ונתננו sur le type de ויִשבנו ... ולקחנו ... והלכנו (ibid. 16 et 17). Tels sont encore ולנו (Jug. xix, 13) qui régulièrement ferait ולננו; תשכנה (Ez. xvii, 23) qui devrait faire תשכננה sur le type de תצרנה (Prov. xxiii, 26), ותעמדנה (Gen. xli, 3), תפלנה (Ez. xxx, 25), le premier נ représentant la troisième radicale de שכן, et le deuxième le signe du pluriel féminin. (Tels sont encore) נתנו (Esd. ix, 7) qui devrait faire נתננו sur le type de נשמדנו (II Sam. xxi, 5); נשענו (II Chr. xiv, 10) pour נשעננו; הכנו (ib. xxix, 19)[1] pour הכננו sur le type de הפרנו et הצרנו de הפר (Gen. xvii, 14) et de יהצר (Deut. xxviii, 52); ויכוננו (Job xxxi, 15) ferait proprement ויכוננו où les deux premiers נ seraient de la racine, puisque c'est le futur de כונן (Is. li, 13) comme יכוננה (Ps. xlviii, 9); donc le נ redoublé a été absorbé dans le נ pronominal de la première personne du pluriel; תבעתני (Job xiii, 21) est pour תבעתנני sur le type de יכבדנני (Ps. l, 23). Il en est de même de תברכני (Gen. xxvii, 19); dans יענֵּני[2] (Job xxxi, 35), il se peut que le *daghesch* ait pour cause l'absorption du ה troisième radicale de יענה, bien que cet emploi soit contraire à l'usage. Du reste, le mot est régulièrement sans *daghesch* dans plusieurs exemplaires. יסרני (Ps. cxviii, 18) est pour יסרנני, car le נ peut s'ajouter au passé comme au futur, ce que j'ai déjà expliqué précédemment; והשחתם (Deut. iv, 25) est pour והשחתתם sur le type de והקרבתם (Nomb. xxviii, 19), mais on a absorbé le ת troisième radicale dans le ת pronominal; כרתי

1. R. citation fausse.

2. C'est ainsi que lit l'auteur, mais nos éditions portent toutes יַעֲנֵנִי.

(Jér. xi, 10) est pour כרתתי sur le type de שביעתי ; נבעתי (Dan. viii, 17) pour נבעתתי ; ויבשהו (Nah. i, 4) pour וייבשהו sur le type de ויעזקהו ויסקלהו (Is. v, 2); וישרם (II Chr. xxxii, 30) devrait de même faire ויישרם sur le type de וישברם ; d'ailleurs la leçon ויישרם avec deux י se trouve dans plusieurs éditions; ויבשהו et וישרב sont tous deux des verbes de conjugaison lourde[1]. Quant à וישרנה (I Sam. vi, 12), ויחמו (Gen. xxx, 39)[2] et ויחמנה (ib. xxx, 38), il convient de les assimiler à ויבשהו et וישרם, c'est-à-dire de les prendre pour des formes lourdes, bien qu'ils n'aient pas de *pathaḥ* sous le י. J'ai même prouvé ailleurs, dans le *Kitâb at-tachwîr*, (que cela résultait) clairement des paroles de R. Yehouda. Pourtant il se peut aussi que ces verbes soient légers[3] et que les י indiquent simplement le futur. Il arrive fréquemment que le redoublement d'une lettre et l'absorption de la première dans la seconde se font à la pause et aux accents disjonctifs; exemple : חדלו ... חדלּו (Jug. v, 7) où le second חדלו *daghessé* ne diffère du premier que par la pause; or ce *daghesch* a précisément pour but de renforcer la pause. Tel est aussi le cas pour חדלו (I Sam. ii, 5), יהתלו (Jér. ix, 4), מרטה (Ez. xxi, 15), נשתה (Is. xli, 17), מבעתך (I Sam. xvi, 15) qui régulièrement ferait מבעֶתְך avec un *ségôl* sous le ע, un *cheva* sous le ת et sans *daghesch*, sur le type de מלמדך (Is. xlviii, 17), car רוח s'emploie au masculin et au féminin; ainsi il est dit רוח גדולה וחזק (I R. xix, 11). La voyelle *i* sous le ע (de מבעתך) est conforme à l'usage; c'est ainsi qu'on a fait pour le ס de ומאספכם (Is. lii, 12). Les prophéties ne sont révélées que dans la langue usuelle, c'est pourquoi on nous voit[4] y rattacher leurs procédés, mais grammaticalement il faudrait un *ségôl* (sous le ע); *on a aussi fait de même pour le מ de אאמצכם (Job xvi, 5)[5]. Quant au *ségôl* du ת, il est motivé par la pause, conformément à l'usage, comme je l'ai expliqué dans le chapitre de *ce qui est conjoint et disjoint*, et c'est par la même raison de la pause que (le ת) a été renforcé. Il se peut que le *daghesch* du נ de יענני (ib. xxxi, 35), ait la même cause. C'est ainsi qu'en arabe on met quelquefois un *daghesch* dans la dernière lettre du vers, afin qu'elle ne soit pas faible à la pause. Il arrive encore qu'en hébreu on mette un *daghesch* dans une lettre

1. C'est-à-dire au *pi'êl*.
2. R. omis.
3. Au *qal*.
4. R. erroné.
5. R. transposé.

non par la raison que je viens de mentionner, mais pour la faire ressortir, et éviter qu'on ne la confonde avec une autre lettre d'une prononciation approchante. C'est ainsi qu'on a mis un *daghesch* dans le ק de ונתקנוהו (Jug. xx, 32), de crainte qu'il ne ressemble à un כ; dans le ק de ביקרותיך (Ps. XLV, 10), de יקהת (Gen. XLIX, 10), de עקשות (Prov. IV, 24), de ועקבותיך (Ps. LXXVII, 20), de יקרך (I Sam. XXVIII, 10) et de מקדש (Ex. XV, 17), toujours par la même crainte. On a de même mis un *daghesch* dans le צ de עצבותם (Ps. XVI, 4), de crainte qu'il ne ressemble à un ס; même raison pour le *daghesch* du צ dans לעצבותם (ib. CXLVII, 3), נצרה (ib. CXLI, 3), נצרה (Prov. IV, 13), בעצרתיכם (Am. V, 21). On a de même *daghessé* le ש de עשבות (Prov. XXVII, 25) pour éviter de le confondre avec un ז. J'ai donné d'amples explications à ce sujet dans un autre ouvrage. C'est par suite de cette même crainte de l'équivoque que nos Docteurs, d'heureuse mémoire, ont prescrit (Jer. Berach. II) de prononcer d'une façon distincte, claire et nette le ז de תזכרו (Nomb. XV, 40) ainsi que le ס de חסדו (Ps. CXVIII, 1) : le ז, de crainte qu'on ne le confonde avec un ס, et le ס, de crainte qu'on ne le confonde avec un ז; car le son du ז quiescent suivi d'un כ se rapproche de celui d'un ס, et le son du ס quiescent suivi d'un ד se rapproche de celui d'un ז; de même le כ quiescent suivi d'un ג se prononce à peu près comme un ז, ainsi qu'on peut s'en convaincre en prononçant ותסגר (II R. IV, 5) et נשגב[1] (Is. XXXIII, 5). Parfois aussi en hébreu le ר prend un *daghesch*, bien que cette prononciation soit d'ordinaire peu commode, mais on le fait pour nous obliger d'accentuer davantage cette lettre par la difficulté même qui résulte de ce redoublement. J'ai indiqué la valeur de ce redoublement dans un autre livre, dans le *Kitâb at-tachwîr*. Ainsi le ר de הרעמה (I Sam. I, 6) devrait régulièrement être faible, ce mot étant l'infinitif de הרעים, mais on l'a traité comme le צ de הצפינו (Ex. II, 3) qu'on a *daghessé* alors qu'il devrait être faible, ce mot étant l'infinitif de הצפין pareil à השליך. Quant à הראיתם (I Sam. X, 24 et II R. VI, 32), il se peut qu'en mettant un *daghesch* dans le ר on ait eu le même but, celui d'appuyer sur la lettre; mais il est possible aussi qu'on ait eu la même pensée[2] qu'en disant הברב (Job XXIII, 6) et הבדרך (Ez. XX, 30) avec un *daghesch*,

1. L'auteur identifie ici le ש avec le ס, selon la prononciation généralement usitée.

2. R. légère lacune.

car ces mots expriment les uns et les autres l'interrogation; or j'ai expliqué ce genre d'emploi dans le chapitre du ה interrogatif. On a dit קשתותם (Ps. xxxvii, 15) avec un *daghesch* dans le ש, parce qu'il est plus facile à prononcer fort que faible dans ce mot où le pluriel comporte deux ת. Il faut remarquer, du reste, qu'il n'est pas d'usage de *daghesser* toute lettre portant un *cheva* susceptible d'ambiguïté ou difficile à prononcer sans *daghesch*, car telle prononciation pouvait paraître dure dans un temps qui ne l'était pas dans un autre, et réciproquement; en outre, cette crainte de l'ambiguïté et ce désir d'appuyer plus fortement n'étaient pas choses générales, mais des idiotismes propres à certaines fractions du peuple, évidemment au plus petit nombre. Aussi le *daghesch* (anomal) est-il rare selon la langue et les habitudes du peuple, à qui l'on ne parlait que dans sa langue usuelle. Quant au *daghesch* de מאתמול (I Sam. x, 11), c'est un aramaïsme comparable à מאתמלי ומדקמוהי. Contrairement à l'usage, on a aussi *daghessé* certains א bien que cette prononciation soit le plus souvent dure. Tels sont תביאו (Lév. xxiii, 17), ויביאו (Gen. xliii, 26 et Esd. viii, 18), mais le *daghesch* dans le א de ראו (Job xxxiii, 21) est conforme à l'analogie. C'est aussi contrairement à l'analogie qu'on a mis un *daghesch* dans les נ de ענבי (Lév. xxv, 5 et Deut. xxxii, 32), הענתתי (II Sam. xxiii, 27), מנזריך (Nah. iii, 17), בעודני (Deut. xxxi, 27), עודנו (II Chr. xiv, 6) qui régulièrement devrait être comme עודינו (Lam. iv, 17) et qui signifie « pendant notre existence. » Quant au *daghesch* dans le נ de תדפנו (Ps. i, 4), תעננה (Jug. v, 29) et autres semblables, il est conforme à la règle; mais le *daghesch* dans le ד de יחד (Job iii, 6) est sans analogue, car ce mot est le même que תחד (Gen. xlix, 6) et appartient au type יקד (Is. x, 16) et ותרד (Jér. xiii, 17), qui comme lui ont pour paradigme ילד (Prov. xxvii, 1); il est toutefois possible qu'il ne fasse pas partie des verbes ayant un י (initial). Le *daghesch* dans le ט de לטעת (Eccl. iii, 2) est également irrégulier, puisque ce mot a la même forme que לתת, לקחת, לשבת, לרדת, si toutefois ce *daghesch* existe comme nous le trouvons dans certaines éditions, entre autres dans un exemplaire correct de Damas, mais il manque dans la plupart des autres; si donc ce ט est *daghessé*, il est irrégulier, à moins qu'on n'ait craint de le confondre avec un ת. Un autre mot *daghessé* contrairement à la règle et à l'usage est וקנמן בשם (Ex. xxx, 23) dont le נ a un *daghesch*, alors qu'il

devrait être faible, car les mots de ce type qui à l'état absolu ont un *daghesch*, s'allègent à l'état construit. Ainsi nous trouvons à l'absolu תִּמָּהוֹן (Zach. xii, 4), שִׁבָּרוֹן (Jér. xvii, 18), כִּלָּיוֹן (Is. x, 22), et à l'état construit וּבְתִמְהוֹן לֵבָב (Deut. xxviii, 28), בְּשִׁבְרוֹן מָתְנַיִם (Ez. xxi, 11), וְכִלְיוֹן עֵינַיִם (Deut. xxviii, 65). Par analogie וְקִנְּמוֹן (Prov. vii, 17) devrait également alléger son נ à l'état construit. On a aussi *daghessé* irrégulièrement beaucoup de pluriels. Tels sont גמלים, שפנים, מעטים, מורבדים, מעקשים, הלקלקות, עקלקלות, מהתלות, השבים, עקשות, קטנים, עמקים; on trouve cependant sans *daghesch* עמקות (Job xii, 22). Peut-être ces *daghesch* sont-ils motivés par l'absorption des quiescentes faibles de prolongation, car on absorbe quelquefois dans une lettre différente les faibles de prolongation, ainsi que trois lettres fortes qui sont le ל, le נ et le ת. Le ת s'assimile à la forme du *hithpaël*; exemples : המטהר (Lév. xiv, 11) pour המתטהר où le ת s'est absorbé dans le ט; מנאץ (Is. lii, 5) dont au dire de R. Yehouda la forme régulière serait מתנאץ * et qui signifie « abhorré »[1]; מדבר (Nomb. vii, 89) pour מתדבר, ותנשא (ib. xxiv, 7) pour ותתנשא, והטהרו (ib. viii, 7) pour והתטהרו, הנבאו (Jér. xxiii, 13) pour התנבאו, ce qui explique le *daghesch* du ב qui au *niph'al* serait sans *daghesch*, * outre que le נ aurait un *qamets*[2]. Le נ première radicale s'assimile à la deuxième, comme il advient du נ de נפל dans יפול, de celui de נדר dans ידור, etc.; de même que, par un usage constant, le נ du *niph'al* s'assimile, au futur[3], avec la première radicale. On assimile également le נ de מן; exemples : מבן (Nomb. iv, 3), מכל (Ps. cxix, 99), מדבר (I Sam. xxv, 17) pour מן דבר, * c'est-à-dire (indigne) qu'on lui parle[4]; de même מכרע (I R. viii, 54), * c'est-à-dire (il se releva) de sa génuflexion[5]; מקטל (Obad. i, 9) pour מן קטל. Le ל s'assimile aussi à une lettre différente, mais rarement. Telle est l'assimilation du ל de לקח dans יקח, de celui de מלתעות (Ps. lviii, 7) dans נתעו (Job iv, 10) dont la forme régulière serait נלתעו. L'absorption des lettres faibles a été traitée par R. Yehouda dans son livre *des lettres faibles*. Elle a lieu dans הציבו (Jér. v, 26), אצק (Is. xliv, 3) et beaucoup d'autres mots. Mais ce que R. Yehouda n'a ni mentionné ni même indiqué, c'est l'absorption de la deuxième radicale faible dans la lettre suivante, comme c'est le cas du

1. R. omis.
2. R. omis.
3. Suppléé d'après R.
4. R. omis.
5. R. omis.

ו de לול absorbé dans le (deuxième) ל de ובלולים (I R. vi, 8), mot qui signifie « fenêtres ». La preuve que la lettre absorbée est le ו deuxième radicale, c'est que ce mot est de la famille de ללאות (Ex. xxxvi, 17) qu'on traduit, il est vrai, par « anses », mais le terme לול comprend toute chose qui livre passage pour arriver à une autre, que ce soit une anse ou une fenêtre. Le type de ללאות est פּוּעֲלָאוֹת[1], le א y étant ajouté comme dans דודאי (Jér. xxiv, 1). On a absorbé de même le י de ציץ dans צצים (I R. vi, 18); la lettre faible ו de מסוכה (Mich. vii, 4) dans le כ de לשכים (Nomb. xxxiii, 55); le י de ציד dans le ד de והיו לכם לצדים (Jug. ii, 3) qui signifie « ils seront pour vous des filets où vous tomberez »; le ו de בבוט (Nomb. xiii, 23), המוטה (Jér. xxviii, 10), מוטת (ibid. 13) dans le ט de מטות (Is. viii, 8); *il convient d'assimiler la plupart de ces mots à מטות כנפיו dont l'étymologie est la même que celle de מטות מצרים (Ez. xxx, 18) et tous deux ont le sens de troupes; le ו de מטות מצרים a été absorbé dans le ט de מטות כנפיו[2]; le ו de תלונה a de même été absorbé dans le נ de תלנות (Nomb. xiv, 27), lequel ו, deuxième radicale, se change en י à la voix grave, exemple : הלינתם (ibid. 29). C'est ainsi qu'on a formé תבניתה (Ps. cii, 21) avec un י, (d'un verbe qui) à la voix grave fait הבית avec un י; * telle est l'analogie pour תלנות, bien que nous ne trouvions pas תלונה employé sans *daghesch*[3]. On a de même absorbé le א de אכל, première radicale, dans le כ de מכלת (I R. v, 25) qui devrait faire מאכלת sur le type de מחגרת (Is. iii, 24), mais le א en a été affaibli et absorbé, comme on a affaibli celui de אסר dans במסרת (Ez. xx, 37), régulièrement מאסרת; toutefois ce dernier n'a pas été *daghessé*. En fait de lettres de prolongation absorbées[4], nous citerons l'absorption du י du type פעילה dans עניה (Is. liv, 11), שביה (ib. lii, 2), לביא (Ez. xix, 2), נחתים (II R. vi, 9), mot qui appartient au type פעילים comme שרידים, le י ayant été absorbé dans le ת. On a de même absorbé le י dans תאניה ואניה (Is. xxix, 2), דמיה (Ps. xxii, 3), פריה (Ez. xix, 10), במשכיות (Prov. xxv, 11). On a de même absorbé le י[5] de אליאתה (I Chr. xxv, 4) dans la lettre suivante après avoir

1. R. פועל אות; inadvertance des éditeurs, qui ont coupé en deux le mot פּוּעלאוֹת.

2. R. au lieu de ce passage qui y est omis, porte כי הם נגזרים מענין כי יבימי עלו אין אשר הוא סבובה יבימיבה : « ces mots dérivent pour le sens de יבימי qui désigne l'action de rattacher, d'attirer. »

3. R. omis.

4. R. דגשו.

5. R. אלף.

changé le א en י et on a dit יאליתה (ibid. 27); on a de même absorbé le ־ de מחויאל (Gen. IV, 18) changé en י, dans le י suivant par la forme ומחייאל (ibid.), ainsi que le ־ de קטין dans le נ de קטני (1 R. XII, 10). En fait d'absorption de quiescentes serviles par compensation * et sans compensation [1], nous citerons l'absorption de la quiescente dans מַכּית (Jér. XLIII, 3), qui devrait ressembler à מֵשִׁיב et מְקִים; * on a de même absorbé la quiescente dans יַכּית (Is. XXXVI, 18) qui devrait ressembler à יָקִים, יָשִׁיב [2]. Citons encore l'absorption de la quiescente qui suit la première radicale de פֵּיוֹת (Jug. III, 16) dans le י de פיות (Prov. V, 4). Celui qui prend והכג (Is. LIX, 14) pour un verbe à deuxième radicale faible, admet nécessairement aussi que le *daghesch* du כ est motivé par l'absorption de la quiescente pareille à celle qui suit les ה de הוקם et הושב. C'est là l'opinion que j'ai entendu adopter pour הכג * en disant qu'il a la deuxième radicale faible [3], et pareillement pour הונח [4] (Lam. V, 5) qui régulièrement devrait être הונח * sans *daghesch* [5], ayant le sens de נחתי (Job III, 26) et appartenant à la conjugaison de הניחו (Zach. VI, 8). On absorbe [6] aussi quelquefois les quiescentes de compensation à cause de la défectuosité des verbes redoublés. C'est ainsi qu'on a fait pour וַיַּסֵּב (Ex. XIII, 18) et ויסבו (I Sam. V, 8); régulièrement ויסב devrait avoir après le י une quiescente faible (וַיָּסֵב), en compensation du redoublement qui manque, comme וַיָּסֶךְ (Job XXXVIII, 8) et וַיָּגֶל (Gen. XXIX, 10), mais elle a été absorbée dans le ס. C'est là un point dont ne s'est pas aperçu R. Yehouda, qui a considéré le *daghesch* lui-même comme la compensation de la lettre supprimée, sans penser qu'il était motivé par l'absorption de la quiescente faible qu'il remplace. J'en dirai autant de יִסַּב (Is. XXVIII, 27) où une quiescente semblable à celle de יודק (ibid. 28) et de מוסבות (Ex. XXXIX, 13) a été absorbée dans le ס; régulièrement il faudrait יוסב avec une quiescente faible ajoutée après le י par compensation, comme dans יודק. Tel est encore le cas de יֻכַּת (Is. XXIV, 12) et autres semblables. Toutefois, lorsque je dis que R. Yehouda ne s'est pas douté de ce point, il ne s'ensuit pas que son opinion soit inexacte; seulement mon système s'applique mieux aux mots

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. L'auteur a lu הֻנָּח contrairement à nos éditions.
5. R. omis.
6. R. שהוגשים.

précités et à leurs pareils, et rentre mieux dans l'analogie. En effet, le *daghesch* ne peut être motivé ici que par l'absorption ; or, il vaut mieux dire que ce *daghesch* représente la quiescente ajoutée que de ne pas lui assigner de cause appréciable [1].

1. Dans tout ce passage le R. rend אנדגאם par הדגש, et c'est ainsi qu'il faut aussi lire le הרגש qui termine ce chapitre.

CHAPITRE XXII

De certains mots où l'on a préféré la prononciation à l'absorption, et la forme pleine à la forme défective.

Nous avons expliqué dans le chapitre précédent que les Hébreux, prononçant difficilement deux lettres pareilles qui se suivent dans un même mot, absorbent la première dans la seconde quand il y a lieu, ou quelquefois suppriment la première sans compensation, comme dans ונבזה (I Sam. xiv, 36). Il arrive cependant que, changeant de méthode, on conserve les deux lettres pareilles là où l'absorption eût été possible, et qu'on emploie la forme pleine au lieu de la défective demandée par l'usage. Tels sont לגזז (Gen. xxxi, 19) et ses pareils; tel aussi אפפו (Ps. xl, 13) qui en suivant la règle ordinaire aurait ressemblé à רבו (ib. lxix, 5) et à רכו (ib. lv, 22); tel encore דללו (Is. xix, 6) qui d'après l'usage devrait se lire comme דלו (ib. xxxviii, 14). De même סבבו (Jos. vi, 15), בזזו (Nomb. xxxi, 53), שממה (Ez. xxxv, 13), וגללו (Gen. xxix, 3) qui d'après l'usage ressembleraient à חתו (Is. xxxi, 9); de même חננו (Lam. iv, 16), זממתי (Zach. viii, 15) qui régulièrement devrait être comme זמתי (Ps. xvii, 3). Il est dit aussi והחתתי (Jér. xlix, 37) qui devrait ressembler à והשמתי (Lév. xxvi, 32) comme on trouve החתת (Is. ix, 3). Pareillement הרנינו (Ps. lxxxi, 2) devrait se conjuguer comme הסבו (Cant. vi, 5). On a dit de même לחננכם (Is. xxx, 18), לחננה (Ps. cii, 14) alors que l'usage préfère l'absorption, comme on dit * חגה (Os. ii, 13) et חגיכם (Am. v, 21)[1]. Nous trouvons aussi יחנן (ib. v, 15) contrairement à la méthode la plus fréquente, qui veut ces sortes de mots défectifs comme יחן (Deut. xxviii, 50); on a donc préféré dans ce cas la forme pleine. On a dit לגזז (Gen. xxxi, 19) et

1. R. corrigé en חנון יחנך (Is. xxx, 19).

לשדוד (Jér. LXVII, 4), bien que l'usage soit de syncoper, comme on a fait pour לרם (Ez. XLVI, 14), ולהג (Zach. XIV, 16), לעיז (Is. XXX, 2). On a dit encore לְחבים (ib. XLVII, 14) alors que l'usage voudrait la suppression, comme dans לחם (Ag. I, 6) ou לבז (Ez. XXV, 7). On a dit enfin ושדדו (Jér. XLIX, 28) en prononçant (chaque ד) malgré l'usage qui demanderait l'absorption, de sorte qu'il faudrait ושֹׁדו avec un *ô* long, comme dans כֹבו (Ps. XLVIII, 13), ou שָׁדו avec *qamets*[1] et absorption, comme dans רָנו (Is. XLIV, 23).

1. C'est-à-dire un *o* bref.

CHAPITRE XXIII

Du pluriel et du duel.

Nous traiterons ici brièvement du pluriel, car nous nous en sommes déjà occupé en partie dans le chapitre des Pronoms, et nous en reparlerons encore dans le chapitre du Masculin et du Féminin.

Il faut savoir que le pluriel et le duel découlent de la même source. L'un et l'autre expriment l'union d'une chose avec une autre, et ces deux nombres ne se distinguent que par la quantité. Aussi se rangent-ils sous la même rubrique et a-t-on pu se permettre en hébreu de donner quelquefois au pluriel la forme du duel, et très souvent celle du pluriel au duel. Dans ce dernier cas on ne laisse pas d'indiquer le duel par un signe spécial, comme nous l'expliquerons dans ce chapitre.

Pour mettre au pluriel un mot masculin singulier désignant une personne[1], on emploie d'ordinaire la terminaison ים. C'est ainsi qu'on a dit au pluriel de גבר : גברים ; de עבד : עבדים ; de טבח : טבחים ; de משקה : משקים ; de אפה : אפים. Quelquefois aussi on indique le pluriel par ות, comme אב : אבות [cf. אבותם (Jér. xvi, 3)]. Pour mettre au pluriel un mot masculin singulier qui désigne une chose[2], on emploie souvent indifféremment ים et ות. C'est ainsi qu'on dit au pluriel de מאור (Gen. i, 16) : מארת (ibid. 14), et מאורים dans מאורי אור (Ez. xxxii, 8) ; au pluriel de שבוע (Dan. ix, 27) : שבעים (ibid. 24) et שבעות (Deut. xvi, 9) ; au pluriel de שדה : שדים dans שדי חמד (Is. xxxii, 12), et השדות (Ex. viii, 9).

Pour mettre au pluriel un mot singulier désignant une

1. Littéralement : un être doué de raison.

2. Littéralement : un être sans raison.

personne du sexe féminin, on emploie d'ordinaire ות, parce qu'au singulier ces mots ont le plus souvent la marque du féminin. C'est ainsi qu'on dit au pluriel de שפחה : שפחות et au pluriel de מילדת : מילדות, et ainsi des autres. Quelquefois aussi on forme le pluriel avec les deux terminaisons, bien qu'au singulier il n'y ait pas de marque du féminin. C'est ainsi qu'on a dit au pluriel de נפש : נפשים et נפשות.

Le pluriel des noms de choses qui au singulier n'ont pas de terminaison féminine se forme quelquefois en ים pour la prononciation et en ות pour le sens[1]. C'est ainsi qu'on a dit au pluriel de צפר (Lév. xiv, 7) : שתי צפרים חיות (ibid. 4); au pluriel de צלע (I R. vi, 8) : צלעות (ibid. 5) et צלעים (ibid. 34); au pluriel de חצר : חצרות (Ex. viii, 9) et חצרים (Ps. x, 8). De cette sorte est sans doute aussi תר (Gen. xv, 9), car on a dit שתי תרים (Lév. v, 7) au féminin, bien qu'on trouve au singulier האחד בין התרים (ib. xiv, 30) au masculin. Cependant il se peut que le terme האחד au masculin soit motivé par la suite או בין בני היונה qui est masculin. Si au singulier le mot qui désigne une chose a la marque du féminin, on en forme le pluriel avec les deux signes indistinctement, c'est-à-dire avec ים en ôtant du singulier la terminaison, ou avec ות. C'est ainsi qu'on a dit au pluriel de שנה : שנים, et שנות (Deut. xxxii, 7). Quelquefois on réunit même les deux signes du pluriel ות et ים dans un seul mot, comme on a fait pour לחתים (Ez. xxvii, 5) en ajoutant ים à לחות. Le même système s'applique à רבתים (Ps. lxviii, 18).

Le signe indiquant le duel dans un mot qui a la forme du pluriel est שני ou שתי. C'est ainsi qu'on a dit שתי תרים או שני בני יונה (Lév. v, 7); mais pour marquer le duel ailleurs que dans un mot pluriel, il ne faut pas de signe spécial, car la forme du mot indique suffisamment le duel; exemples : והידים (Gen. xxvii, 22), ככרים (II R. v, 23), חמרתים (Jug. xv, 16), והמתים (ib. v, 30), סאתים[2] (I Sam. xxv, 18), שנתים (Gen. xi, 10), שבעים (Lév. xii, 5), הערבים (Ex. xii, 5) et beaucoup de mots semblables. Toutefois il est aussi des pluriels de cette forme; exemples : השנים (I Sam. ii, 13), קרנים (Am. vi, 13), עינים (Zach. iii, 9), כנפים[3] (Is. vi, 2), דרכים (Prov.

1. L'auteur veut dire que ces noms restent féminins et veulent leurs correspondants au féminin.

2. R. omis.

3. R. omis.

xxviii, 18), בעצלתים (Eccl. x, 18), עֲצָתָיִךְ [1] (Is. xlvii, 13), etc. * Tel est aussi le signe du pluriel dans לחתים (Ez. xxvii, 5), רבתים (Ps. lxviii, 18) et aussi dans החמתים (II R. xxv, 4). En effet, la terminaison ים dans החמתים ne saurait être la marque du duel, car il est impossible de mettre au duel un mot qui est déjà au pluriel comme l'est החומות, par conséquent ים y indique le pluriel. Que si en disant החמתים on avait eu en vue le duel réel, on aurait dit שתי החומות, mais החמתים est un pluriel qui désigne simplement « des murs ». — D'ailleurs tout duel est un pluriel, comme nous l'avons dit [2].

1. L'auteur suppose que ce mot vient de עֵצָתִים, parce que עֵצָה au singulier ferait עֲצָתֵךְ et au pluriel עֵצוֹתַיִךְ.

2. R. omis.

CHAPITRE XXIV

De l'emploi de l'ellipse.

Sache qu'en hébreu on supprime et retranche souvent certains mots, rendant ainsi, en réalité, la phrase défectueuse, mais uniquement pour alléger ou abréger, quand toutefois le lecteur comprend ce qu'on veut dire. De ces propositions elliptiques, nous citerons : וימד שש שערים ... שש השערים האלה (Ruth III, 15 et 17) avec ellipse du nom de la mesure ; ולא ישא (Is. XLII, 2) pour ולא ישא קולו, et de même ישאו בתף וכנור (Job XXI, 12) pour ישאו קול; ולצת לבדך תשא (Prov. IX, 12) pour תשא עונך * dans le sens de עותה ושתי המלכה (Esth. I, 16), את אשר העוה עבדך (II Sam. XIX, 20)[1], « le châtiment de ta faute, toi seul tu le supporteras et nul autre » ; ותשא הארץ מפניו (Nah. I, 5) pour ותשא הארץ מפניו אימה, comme נשאתי אמיך (Ps. LXXXVIII, 16) ; מי לה׳ אלי (Ex. XXXII, 26) qui a le sens de יבא אלי ou יגש אלי ; ואמרתם לה׳ ולגדעון (Jug. VII, 18) pour חרב לה׳ ולגדעון ou נקמה לה׳ ולגדעון; ואהיה מאהל אל אהל וממשכן (I Chr. XVII, 5) qu'il faut compléter ainsi : ואהיה מתהלך מאהל אל אהל וממשכן אל משכן; ובצור נחלים אופיר (Job XXII, 24) pour זהב אופיר, car אופיר est une ville d'où provient l'or, comme l'indique ללכת אופירה לזהב (I R. XXII, 49) ; וישלח אבשלום את אחיתפל ... מעירו מגלה (II Sam. XV, 12) pour ויקח את אחיתפל; כי לך יאתה (Jér. X, 7) avec ellipse de המלכות ou היראה; כי יודע כל שער עמי (Ruth III, 11) pour כל[2] יוצא שער ou כל[3] בא שער; והחיות רצוא ושוב (Ez. I, 14) qu'il faut compléter ainsi : ירוצון רצוא וישובון שוב[4] ou רצות רצוא ושבות שוב[5]; il se peut aussi qu'on ait employé cet infinitif au lieu du qualificatif avec le sens virtuel de רצות et שבות; לעזתים לאמר (Jug. XVI, 2) pour ויגד לעזתים לאמר; באזני ה׳ צבאות (Is. V, 9) pour אמר ה׳ צבאות;

1. R. rejeté en note et non sans raison.

2, 3. R. יוצאי ... באי.

4. Plus correctement תרוצנה תשבנה au féminin.

5. R. רצוא רצו ושבו שוב.

תדשא הארץ ... עץ פרי עשה פרי (Gen. i, 11) pour ותוצא עץ עשה פרי, comme on trouve dans le verset suivant ותוצא הארץ ... ועץ עשה פרי; ותכל דוד (II Sam. xiii, 39) pour נפש דוד dans le sens de כלתה לתשועתך נפשי (Ps. cxix, 81); ותחס עליך (I Sam. xxiv, 11) pour ותחס נפשי ou ותחס עיני; כי לא אשר יראה האדם כי האדם יראה לעינים (I Sam. xvi, 7) qu'il faut compléter ainsi : כי לא אשר יראה האדם כי אם אשר יראה ה׳ כי האדם יראה לעינים; ענתת לך על שדיך (I R. ii, 26) qu'il faut expliquer comme איש ענתת; tel aussi דמשק אליעזר (Gen. xv, 2) pour איש דמשק [quant au terme אליעזר qui suit dans la proposition, il devrait précéder pour le sens, et la construction régulière serait אליעזר איש דמשק[1]]; שנים חדשים בביתו (I R. v, 28) pour איש בביתו; וירץ כל המחנה (Jug. vii, 21) pour כל איש המחנה; il en est de même de וינס המחנה (ibid. 22); ארור כנען (Gen. ix, 25) pour אבי כנען, car on le désignait (Cham) par cette périphrase, comme l'indiquent les mots וחם הוא אבי כנען (ibid. 18); ואשתון הוליד (I Chr. iv, 12) pour אבי אשתון qui précède et qu'on a fait suivre de ואשתון הוליד avec le sens de אבי אשתון; ויך אלחנן ... את גלית הגתי (II Sam. xxi, 19) pour אחי גלית, comme il est dit I Chr. xx, 5; חנמאל דדי (Jér. xxxii, 12) pour בן דדי, comme le prouve חנמאל בן דדי (ibid. 8); ואת בדן (I Sam. xii, 11) pour ואת בן דן qui désigne Samson; on a abrégé ici comme on a fait dans עשתי עשר dont la forme primitive était על שתי עשר, comme nous l'expliquons dans le chapitre du Nombre; שלח ידך ... למען יאמינו (Ex. iv, 4 et 5) où il faut suppléer ויאמר לו תעשה האות הזה לעיניהם devant למען יאמינו ou quelque autre idée analogue; שמרו מי בנער באבשלום (II Sam. xviii, 12) qui veut probablement dire מי יגע בנער באבשלום ou שמרו מי ישלח ידו; אשר נאפה משבה ישראל ... צדקה נפשה משבה ישראל (Jér. iii, 8, 11) qui régulièrement ferait עדת משבה remplacé par le terme ישראל qui suit; de même כי מרי המה (Ez. ii, 7) est régulièrement pour כי בית מרי המה; tel aussi זאת הרשעה (Zach. v, 8) pour בעלת הרשעה [il se peut encore que ces noms tiennent lieu d'adjectifs]; כי מישראל והוא חרש עשהו (Os. viii, 6) où il faut expliquer כי מעצת ישראל et où le terme והוא « et lui » désigne *le roi*, indiqué antérieurement par les mots הם המליכו ולא ממני, le sens étant que l'idole de Baal a été fabriquée d'après la pensée de tous, à savoir du roi et du peuple; ויחפרו ... מים לשתות (Ex. vii, 24) qui doit se compléter ainsi להוציא מים לשתות; ואם שלש אלה לא יעשה לה (Ex. xxi, 11) pour ואם אחת שלש[2]

1. R. דמשקי.

2. R. משלש qui serait plus correct.

אלה ; לא תלין פעלת שכיר אתך (Lév. xix, 13) qui régulièrement ferait לא ילין שכר פעלת שכיר אתך*, or, le mot régime (פעלת) qui est du féminin, ayant pris [1] la place du nom régisseur (שכר), on a mis le verbe au féminin ; de même מעז לתם (Prov. x, 29) pour לבעלי התם ; בן חכם מוסר אב (Prov. xiii, 1) où le sens exige אב ישמע מוסר ou יקח ; כי בה' נשבעתי כי אינך יוצא (II Sam. xix, 8) pour כי אם אינך יוצא ; de même תשבו לתוכחתי (Prov. i, 23) pour אם תשבו ; de même aussi ויש ה' עמנו (Jug. vi, 13) pour ואם יש ה' עמנו ; וצמית והלכת (Ruth ii, 9) pour ואם צמית, car il ne lui annonce pas qu'elle aura soif ; ותמאן לשלחו (Ex. iv, 23) pour ואם תמאן ; וחכמת המסכן בזויה (Eccl. ix, 16) pour ואם חכמת המסכן בזויה. L'auteur dit à l'éloge de la sagesse et pour la recommander : טובה חכמה מגבורה וחכמת המסכן בזויה, c'est-à-dire *bien que la sagesse du pauvre soit dédaignée*, elle est cependant préférable à la force et plus utile. A cette catégorie appartient aussi, selon moi, ונתן לכם אדני להם צר (Is. xxx, 20) pour ואם נתן לכם. Nous en avons déjà donné l'explication précédemment dans le chapitre où, traitant de la multiplicité de sens des lettres ajoutées, nous avons cité les cas où l'on substitue le ו ; והשבתיך מזונה (Ez. xvi, 41) pour מהיות זונה ; de même וימאסך ממלך (I Sam. xv, 23) pour מהיות מלך ; ויסרה מגבירה (1 R. xv, 13) pour מהיות גבירה ; ונכחידם מגוי (Ps. lxxxiii, 5) et ונכריתנה מגוי (Jér. xlviii, 2) pour מהיות גוי ; מכה נסים (ibid. 45) pour מבלי כח ; מיום אני הוא (Is. xliii, 13) pour מלפני יום, c'est-à-dire (que Dieu est) avant le temps ; נאור אתה אדיר מהררי טרף (Ps. lxxvi, 5) pour מלפני הררי טרף, c'est-à-dire antérieur à l'endroit (nommé) ; ודעת אלהים מעלות (Os. vi, 6) pour הרבה מעלות ; de même תקוה לכסיל ממנו (Prov. xxvi, 12) ; משבעה משיבי טעם (ib. xxvi, 16) ; הנחמדים מזהב ... ומתוקים מדבש (Ps. xix, 11) ; רטפש בשרו מנער (Job xxxiii, 25), « plus qu'aux jours de la jeunesse * et qu'aux jours de l'enfance [2] » ; ויקנאו אתו מכל אשר עשו אבתם (I R. xiv, 22). Toutes ces expressions et leurs analogues indiquent le comparatif de supériorité. Quant à ועל העבים אצוה מהמטיר עליו מטר (Is. v, 6), le sens en est : « j'ordonnerai aux nuages de ne pas verser la pluie sur le sol. » C'est le même rapport que dans והוא בן בליעל מדבר אליו (I Sam. xxv, 17).

Semblable à la catégorie dont nous nous occupons [3] est également טובם כחדק ישר ממסוכה (Mich. vii, 4) qui signifie : « le

1. R. texte altéré.
2. R. omis.
3. Il faut entendre, non la catégorie actuelle, mais la précédente.

meilleur et le plus distingué [1] d'entre eux est pareil à la ronce, et le plus honnête est pire que les épines, » car מסוכה bien qu'écrit par un ס est le même mot que כמשכת חדק (Prov. xv, 19); מהיות משה (Ex. xii, 4) est pour מדי שה ; ופסיליהם מירושלם ומשמרון (Is. x, 10) doit se compléter ainsi : אשר הם גדולים מפסילי ירושלם ומפסילי שמרון ; ורק היא יחידה אין לו ממנו בן או בת (Jug. xi, 34) pour אין לו חוץ ממנה בן או בת ; on a supprimé חוץ et on a dit ממנו au masculin par attraction, c'est-à-dire que, comme il y a לו au masculin, on a aussi mis le masculin ממנו à cause du voisinage de לו, mais régulièrement il faudrait ממנה. On verra beaucoup d'exemples de ce genre d'attraction dans le chapitre « de l'emploi d'un mot dans un sens impropre. » Ce passage devra donc se traduire : « il n'avait pas de fils ni de fille en dehors d'elle, » חוץ ממנה signifiant « en dehors d'elle » ; or, on a supprimé חוץ conformément à ce qu'on verra de l'emploi de l'ellipse chez les Hébreux, qui s'en remettent avec confiance à l'intelligence attentive de l'auditeur. Ce mot a aussi été supprimé dans והאלמנה אשר תהיה אלמנה מכהן יקחו (Ez. xliv, 22) pour חוץ מכהן יקחו, ce qui signifie que tout prêtre en dehors du grand prêtre peut l'épouser, c'est-à-dire un simple prêtre, et ainsi s'explique le récit d'après les prophètes, [que la paix soit avec eux !]. Tel est aussi l'avis du Targoum, qui dit שאר כהניא יסבון ; חוץ signifie « en dehors de », comme on le sait par le langage des anciens. De même כי מי יאכל ומי יחוש חוץ ממני (Eccl. ii, 25), c'est-à-dire « en dehors de moi » ; toutefois חוץ ממני comporte encore une autre explication [2]. — אנחנו פשטנו נגב הכרתי (I Sam. xxx, 14) = על נגב הכרתי ; לא אחת ולא שתים (II R. vi, 10) = לא פעם אחת ; ואת כל הארץ היא (Jér. xlv, 4) où il faut suppléer לי devant היא et expliquer « j'y fais ce que je veux » ; פן יאמרו הארץ (Deut. ix, 28) pour יושבי הארץ ; de même וכל הארץ באו מצרימה (Gen. xli, 57); אלף ושבע מאות זהב (Jug. viii, 26) avec ellipse du *poids* ; היפלו ולא יקומו אם ישוב ולא ישוב (Jér. viii, 4) pour היפלו דְבָרִי ולא יקומו אם ישוב דְבָרִי ולא ישוב, le premier ישוב signifiant *retour* et le second au contraire *durée*, sens qui se retrouve dans כלה שב במרוצתם (ibid. 6) signifiant : « tous persistent dans leurs errements » ; or, voici le sens de אם ישוב ולא ישוב : « ma parole reviendrait-elle sans avoir accompli ma volonté à leur égard ; ce que j'ai résolu sur eux peut-il ne pas se faire constamment ? » le sens du terme היפלו est le même que dans לא נפל דבר אחד מכל דברו הטוב

1. R. omis. | 2. R. omis.

הלך וקנית בקבק ויצר חרש ומזקני העם ומזקני הכהנים (1 R. VIII, 56)[1] ; (Jér. XIX, 1) qu'il faut compléter ainsi מעשה יוצר חרש ולקחת ; ועבך מזקני העם והיתה שבת הארץ לכם לאכלה (Lév. XXV, 6) : le chômage ne saurait servir de nourriture, il faut donc traduire : « le *produit du* chômage vous servira de nourriture » ; להביתה הדרך (Nomb. XXII, 23) = אראנו ולא עתה אשורנו ולא קרוב ; אל הדרך (ib. XXIV, 17), le ו final de ces verbes représente un mot sous-entendu qui est דבר ou un terme analogue, et la phrase signifie : « je vois *telle chose* qui s'accomplira dans l'avenir ». Dans כאשר ישבר את כלי היוצר (Jér. XIX, 11), il y a ellipse de איש après ישבר ; אם יחרש בבקרים (Am. VI, 12) = אם יחרש ויקרא יעבץ לאלהי ישראל לאמר ... ; אם יחרש איש בבקרים ou החורש והיתה ידך עמי ועשית מרעה לבלתי עצבי (I Chr. IV, 10) s'explique par l'ellipse de l'apodose et de plus avec interversion des mots, dont l'ordre logique serait ועשית לבלתי עצבי מרעה ; ראיתי את הארץ והנה תהו ובהו ואל השמים ואין אורם (Jér. IV, 23) où il faut suppléer והבטתי devant אל השמים : ואתן להם יעברום (Jér. VIII, 13) où il faut suppléer מצות ou חקים devant יעברום ; ואין אתכם אלי נאם ה' (Ag. II, 17) est à compléter ainsi : ואין משיב אתכם אלי, c'est-à-dire il n'est personne qui vous enseigne mon culte ; כי אראה שמיך ... מה אנוש כי תזכרנו (Ps. VIII, 5) = אמר מה אנוש ; הפיל פור ... לחדש שנים עשר (Est. III, 7) se complète ainsi הפיל הפור על חדש שנים עשר ; שומר מה מלילה שומר מה מליל (Is. XXI, 11) où après מה il faut chaque fois ajouter הלך ou פנה ou un terme analogue ; והנה ידו מצרעת כשלג (Ex. IV, 7) où l'on ne compare pas à la neige la maladie elle-même, mais bien la couleur de la main ; la proposition complète serait donc והנה ידו מצרעת והיא לבנה כשלג ; חלקו מחמאות פיו (Ps. LV, 22) qu'il faut compléter ainsi : חלקו מחמאות אמרי פיו, car le מ de מחמאות tient lieu de מן, bien qu'il porte un *pathaḥ* comme celui de למבראשונה (I Chr. XV, 13), et le sens est analogue à celui de רכו דבריו משמן (Ps. LV, 22) ; נרדם ורכב וסוס (ib. LXXVI, 7) = ורכב וסוס [ou אדם איש] ; נרדם ותלבש אסתר מלכות (Esth. V, 1) = בגדי מלכות ; אנוש כחציר ימיו (Ps. CIII, 15) = כימי הציר ; לא אוכל און (Is. I, 13) = לא אוכל נשא און ou לא אוכל דבים אל און ; כי נשני אלהים את כל עמלי ואת כל בית אבי (Gen. XLI, 51) = ואת כל עמל בית אבי ; קראן לו ויאכל לחם ויואל משה לשבת את האיש (Ex. II, 20) avec ellipse de ויאכל להם ; בקרבתם לפני ה' ותקראנה לו (Lév. XVI, 1) avec ellipse de באש זרה, et la proposition complète serait בקרבתם לפני ה' באש זרה ; אלהים יראני בשררי (Ps. LIX, 11) = יראני

1. R. autre exemple.

נקמה בשוררי, selon l'expression אראה נקמתך מהם (Jér. xx, 12) ; ויקח האיש נזם זהב ... ושני צמידים על ידיה (Gen. xxiv, 12) pour ויקח האיש נזם זהב ... וישם על אפה וג׳, conformément à ce qu'on lit plus loin ואשם הנזם על אפה (ibid. 47) ; המזלג שלש השנים (I Sam. ii, 13) = בעל שלש השנים, comme בעל פיפיות (Is. xli, 15) ; ויענש את הארץ מאה ככר כסף וככר זהב (II Chr. xxxvi, 3) pour ומאה ככר זהב, ou quelque autre nombre ; ויאמר ליוסף הנה אביך חלה ויגד ליעקב (Gen. xlviii, 1 et 2) avec ellipse des sujets[1] ; ואנכי שלוח אליך קשה (I R. xiv, 6) pour נבואה קשה ; כי איש בבנו ובאחיו (Ex. xxxii, 29) où il faut suppléer שלחתם יד après כי ; ואנכי ישב אשב עם המלך לאכול (I Sam. xx, 5) pour ואנכי ישב אשב מתמול שלשום עם המלך לאכל[2], c'est-à-dire : « comme j'ai coutume de manger avec lui les jours de fête ; » לא עליך אתה היום (II Chr. xxxv, 21) pour לא עליך אתה באתי[3] [ou עליתי[3]] היום ; ויסירהו מלך מצרים בירושלם (ib. xxxvi, 3) ayant le sens de מהיות מלך בירושלם, comme il est dit (II R. xxiii, 33) ממלך בירושלם ; וכחכי איש גדודים חבר כהנים (Os. vi, 9) pour כן חבר כהנים ; אל חכך שפר כנשר על בית ה׳ (ib. viii, 1) qu'il faut compléter ainsi שים אל חכך שפר ואמור הנה גוי בא ממרחק וידאה כנשר על בית ה׳, comme il est dit ישא ה׳ עליך גוי ממרחק מקצה הארץ כאשר ידאה הנשר (Deut. xxviii, 49) ; אשר לתתי לו בשרה (II Sam. iv, 10) avec ellipse après אשר de חשב ou בא ou d'un mot analogue ; כי האדם עץ השדה לבא מפניך במצור (Deut. xx, 19) pour כי יעזב האדם עץ השדה, en prenant כי dans le sens de כאשר, « lorsque tu assiégeras une ville, tu n'en couperas pas les arbres fruitiers abandonnés par les habitants qui se réfugient devant toi derrière leurs murs assiégés ; » ויקח ישי חמור לחם (I Sam. xvi, 20) pour משא חמור לחם, ou peut-être comme חמור חמרתים (Jug. xv, 16) « un monceau » ; ונתנו לך שתי לחם (I Sam. x, 4) pour שתי ככרות לחם ; בעיר דלתים ובריח (ib. xxiii, 6), c'est-à-dire « ville pourvue de portes » ; הכל נתן ארונה המלך למלך (II Sam. xxiv, 23) pour ארונה עבד המלך למלך, à moins que המלך ne soit un vocatif ; עד למחנה גדול (I Chr. xii, 23), plus régulièrement עד אשר היה למחנה גדול conformément à ועתה הייתי לשני מחנות (Gen. xxxii, 11) ; מפני עמך אשר פדית לך ממצרים גוים ואלהיו (II Sam. vii, 23) qu'il faut compléter par והורשת מפניהם גוים ואלהיו ; וימשחו לה׳ לנגיד (I Chr. xxix, 22) pour וימשחו אתו לה׳ לנגיד ; אבל ארון האלהים העלה דויד ... בהכין לו דויד (II Chr. i, 4) qu'il faut expliquer ושם אתו במקום אשר הכין לו דויד ;

1. R. ajoute האומר והמגיד.
2. R. omis.
3. R. עלית — באת.

ותשבב איתן קשתו (Gen. XLIX, 24) où il y a également ellipse de מקום devant איתן; ואנחנו ה' אלהינו ולא עזבנהו (II Chr. XIII, 10) qu'il faut compléter ainsi : ואנחנו עבדנו ה' אלהינו; cependant on n'aura pas besoin de ce complément si l'on considère ה' אלהינו comme un inchoatif et un énonciatif[1] ; אי זה עבר רוח ה' מאתי (I R. XXII, 24) qu'il faut compléter par איזה הדרך, comme l'exprime la deuxième version (II Chr. XVIII, 23) ; ובשנה השביעית התחזק יהוידע ... עמו בברית (ib. XXIII, 1) avec ellipse de ויבא אותם devant עמו בברית; כי אם בא אתה ... יכשילך האלהים (ib. XXV, 8) où il faut suppléer פן ou למה devant יכשילך; וילך חלקיהו ואשר המלך (ib. XXXIV, 22) avec ellipse de שלח ou צוה devant המלך; il est, en effet, dit auparavant ויצו המלך את חלקיהו ... לכו דרשו את ה' ; c'est en ce sens qu'on a aussi dit ואל מלך יהודה השלח אתכם לדרוש בה' ... כה אמר ה' אלהי ישראל הדברים אשר שמעת (ibid. 26) où il faut suppléer מדבר ou עושה ou מקים ou un terme analogue devant הדברים; אני פי המלך שמר (Eccl. VIII, 2) avec ellipse de אני מצוך[2] ou אני אומר לך ou une expression semblable ; והכהנים ירדו על ידיהם (Jér. V, 31) qu'il faut compléter ainsi ירדו שהד על ידיהם dans le sens de וירדהו אל כפיו (Jug. XIV, 9), mais avec application métaphorique ; מרעידים על הדבר ומהגשמים (Esd. X, 9) où le terme מהגשמים n'est pas coordonné à הדבר, car dans ce cas il y aurait ועל הגשמים; la proposition est donc elliptique et il faut la compléter ainsi : ומרעידים מהגשמים; וכל ישראל כי לא שמע המלך (II Chr. X, 16) pour וירא כל ישראל comme dans la deuxième[3] version (I R. XII, 16), ou pour וכל ישראל ראו ; עוד שלשת ימים ושובו אלי (II Chr. X, 5) pour לכו עוד שלשת ימים comme dans la deuxième version (I R. XII, 5); וכשלו איש באחיו כמפני חרב (Lév. XXVI, 37) qu'il faut compléter par כאשר יכשלו מפני חרב; בהשמה מהם (ibid. 43) pour בעת השמה; on a supprimé עת et rendu quiescent le ה dont on a transféré l'o bref au ב; régulièrement le ש devrait être *daghessé* comme celui de השמה dans כל ימי השמה תשבת (ibid. 35), mais on a été forcé de l'alléger à cause de la quiescence du ה; והמה אם ישמעו ואם יחדלו (Ez. II, 5) phrase qui indique un serment, mais sans exprimer la chose par laquelle on jure ; il faut donc suppléer חי ה' אם ישמעו. Tel aussi אם תעשון כזאת כי אם נקמתי בכם (Jug. XV, 7)[4] pour חי ה' אם תעשון כזאת[5] et où il y a de plus ellipse de אם אשקוט devant כי אם נקמתי; לך מנגד לאיש

1. C'est-à-dire : « pour nous, l'Éternel est notre Dieu. »
2. R. מצוה.
3. R. הראשונה.
4. Telle est en effet la leçon de nos éditions.
5. R. omis.

כסיל ובל ידעת שפתי דעת (Prov. xiv, 7) où il faut suppléer ואם לא devant בל ידעת : « éloigne-toi de l'ignorant, sinon tu ne connais pas les paroles des sages » ; אל תרבו תדברו גבהה (I Sam. ii, 3) où il faudrait מלה גבהה, on a donc supprimé le qualifié et on l'a remplacé par le qualificatif; שנים שלשה גרגרים בראש אמיר (Is. xvii, 6) où la règle voudrait בראש חרש אמיר, car אמיר signifie *haut*, *élevé*, comme את ה' האמרת ... וה' האמירך (Deut. xxvi, 17 et 18) dont on peut aussi rapprocher כעזובת החרש והאמיר (Is. xvii, 9), c'est-à-dire והענף האמיר[1] ou quelque mot analogue. Il y a également ellipse et substitution du qualificatif au qualifié dans לכל לא טהור (II Chr. xxx, 17) pour לכל איש לא טהור ; de même dans נדרשתי ללא שאלו נמצאתי ללא בקשני (Is. lxv, 1) pour לעם לא שאלו לעם לא בקשני ; de même dans לאשר קנהו מאתו לאשר לו אחזת הארץ (Lév. xxvii, 24) ; ויוסף אמר לאשר על ביתו (Gen. xliv, 4)[2] ; ותשב באיתן קשתו (ib. xlix, 24) où il faut devant איתן suppléer[3] במושב ou במקום ou un mot analogue, comme nous l'avons dit précédemment ; ולתבנית המרכבה הכרובים זהב לפרשים (I Chr. xxviii, 18) pour[4] זהב לכרובים פורשים, il y a substitution du qualificatif au qualifié et le terme הכרובים n'est que l'équivalent de המרכבה ; אל תהי מרי כבית המרי (Ez. ii, 8) pour אל תהי איש מרי* analogue à כבית המרי[5], mais il se peut aussi que מרי soit un adjectif du même type que פתי (Prov. xiv, 15) ; הנה צרפתיך ולא בכסף (Is. xlviii, 10) pour ולא בצרוף כסף ; הנה בטני כיין (Job xxxii, 19) pour כנאד יין ; לולא האמנתי לראות (Ps. xxvii, 13) avec ellipse de l'apodose qu'on peut suppléer par כמעט שכנה דומה נפשי, ou par אז אבדתי בעניי, ou quelque chose d'analogue ; הזהב לזהב והכסף לכסף והנחשת לנחשת וג׳ (I Chr. xxix, 2) qu'il faut compléter ainsi : הזהב למעשה הזהב, ou למלאכת הזהב ou לכלי הזהב ; même ellipse pour כסף et les autres métaux ; ויאמר שמואל אל העם ה' אשר עשה את משה (I Sam. xii, 6) avec ellipse de עד déjà exprimé dans l'allocution du prophète עד ה' בכם (ibid. 5) et dans la réponse du peuple. Cette nouvelle phrase (עד) ה' אשר עשה a pour but de mieux inculquer la chose ; אכלי שלחן איזבל (I R. xviii, 19) pour אכלי לחם על שלחן איזבל, comme il est dit ואתה תאכל לחם על שלחני (II Sam. ix, 7). De même והיו באכלי שלחנך (I R. ii, 7) est pour והיו באכלי לחם על שלחנך, c'est-à-dire « au milieu d'eux » ; וכי ימצא איש את איבו ושלחו בדרך טובה וה' ישלמך טובה (I Sam. xxiv, 20) est

1. R. omis.
2. R. ajoute השעיר לאיש mots qui ne se trouvent pas dans les ms. arabes.
3. R. légèrement altéré.
4. R. omis.
5. R. omis.

aussi une proposition elliptique où il faut suppléer ה׳ ישלם לי טובה devant מה ידידות משכנותיך ; וה׳ ישלמך טובה (Ps. LXXXIV, 2) pour ואת רעבון בתיכם ; מה רב ידידות משכנותיך (Gen. XLII, 33) pour ואת שבר רעבון בתיכם, comme il est dit ailleurs (ibid. 19) ; en effet, רעבון n'est autre que le nom même de la famine, comme le prouve ובימי רעבון ישבעו (Ps. XXXVII, 19). On supprime souvent la négation [1], surtout dans le second membre de la phrase dont le premier est négatif, de telle sorte que la négation du premier s'applique également au second. Tel est le cas de ה׳ אל בקצפך תוכיחני ובחמתך תיסרני (Ps. XXXVIII, 2) dont le sens est ואל בחמתך תיסרני ; וכבודי לאחר לא אתן ותהלתי לפסילים (Is. XLII, 8) pour ולא תהלתי לפסילים ; לא רבים יחכמו וזקנים יבינו משפט (Job XXXII, 9) pour ולא זקנים ; כי לא לנצח ישכח אביון תקות ענוים תאבד לעד (Ps. IX, 19) pour ולא תקות ענוים ; יחי ראובן ואל ימת ויהי מתיו מספר (Deut. XXXIII, 6) pour ואל יהי מתיו מספר ; ולא למדתי חכמה ודעת קדשים אדע (Prov. XXX, 3) pour ולא דעת קדשים אדע ; כי לא כצורנו צורם ואויבינו פלילים (Deut. XXXII, 31) où le sens demande ולא איבינו פלילים, car la phrase signifie : « nos ennemis ne sont pas comme nous des hommes remarquables par leur sagesse, ils sont au contraire des sots. » כי אז מהבקר נעלה העם איש מאחרי [2] אחיו (II Sam. II, 27) pour לא נעלה העם.

Je crois devoir ranger aussi dans cette catégorie ואשר יגאל מן הלוים ויצא (Lév. XXV, 33) et suppléer לא devant יגאל, c'est-à-dire : « que si le Lévite n'a pas racheté sa maison. » En effet, on a dit précédemment גאלת עולם תהיה ללוים (ibid. 32) : « un droit de rachat perpétuel appartiendra aux Lévites », c'est-à-dire qu'ils pourront racheter leurs biens quand ils voudront ; l'on ajoute donc : mais si le Lévite n'a pas racheté la propriété engagée, elle sera dégagée au jubilé, même sise dans une ville murée. Les docteurs de la Tradition [3] donnent de יגאל une explication qui ne nécessite pas l'ellipse de לא ; ils lui attribuent le sens de יקנה et traduisent : « que si quelqu'un des Lévites acquiert la maison, il l'abandonnera au jubilé. » D'ailleurs les deux interprétations reviennent au même : elles indiquent qu'au jubilé la maison fait retour au propriétaire lévite ; cependant la première est plus fine [*] et, de plus, יגאל ne s'emploie pas en hébreu pour יקנה [4]. Ce n'est pas seulement la négation qu'on supprime ainsi dans une proposi-

1. R. מלת הבאור.
2. R. מעל conformément à un des manuscrits arabes, mais l'autre porte מאחרי comme nos textes.
3. C'est-à-dire les Talmudistes.
4. R. omis.

tion quelconque, mais encore tout autre mot qui a précédemment figuré dans une proposition parallèle. Tels sont par exemple : מתן בסתר יכפה אף ושחד בחק חמה עזה (Prov. xxi, 14), où devant חמה עזה il faut suppléer יכפה qu'on s'est contenté d'exprimer une fois, parce qu'il y a parallélisme entre les deux propositions ; תציג אתו לבד וכל אשר יכרע על ברכיו לשתות (Jug. vii, 5), phrase dont le sens n'est complet qu'en ajoutant תציג אתו לבד de façon à avoir la construction suivante : וכל אשר יכרע על ברכיו תציג אתו לבד ; רוח צפון תחולל גשם ופנים נזעמים לשון סתר (Prov. xxv, 23) qu'il faut compléter ainsi : ופנים נזעמים תחולל לשון סתר ; cette phrase offre de plus une inversion, car il devrait y avoir וזעם[1] פנים ; il convient de ranger dans la même catégorie זית רענן יפה פרי תאר (Jér. xi, 16) pour יפה פרי יפה תאר[2] ; de plus בישישים חכמה וארך ימים תבונה (Job xii, 12) pour ובארך ימים, le premier ב tenant lieu du second. Souvent on supprime אשר : exemples : והודעת להם את הדרך ילכו בה (Ex. xviii, 20) ; נתן נשמה לעם עליה (Is. xlii, 5) ; לכל יבא גבורתך (Ps. lxxi, 18) ; וכל יש לו נתן בידו (Gen. xxxix, 4) ; ויזבחו לה' ביום ההוא מן השלל הביאו (II Chr. xv, 11) ; ויראו הצפים לשאול (I Sam. xiv, 16) ; עזבו האלהים לנסותו לדעת כל בלבבו (II Chr. xxxii, 31) ; אל הכינותי לו (I Chr. xv, 12) ; ולא ימות מכל לבני ישראל דבר (Ex. ix, 4) ; ואחרי לא יועלו הלכו (Jér. ii, 8) ; עד כלות המלאכה ועד יתקדשו הכהנים (II Chr. xxix, 34) pour ועד אשר יתקדשו : עד רצתה הארץ את שבתותיה (ib. xxxvi, 21) : להתחזק עם לבבם שלם אליו (ib. xvi, 9) ; המה יסד דויד (I Chr. ix, 22) pour אשר יסד דויד ; לכל העיר האלהים (Esd. i, 5) ; על הוסד בית ה' (ib. iii, 11) pour על אשר הוסד ; mais on peut aussi voir dans הוסד un infinitif du type הגד הגד לעבדיך (Jos. ix, 24) et יום הֻלֶּדֶת את פרעה (Gen. xl, 20), bien que la voyelle du ס soit différente et que le י absorbé dans הלדת soit visible dans הוסד.

Il arrive aussi qu'on supprime quelques lettres d'un mot pour l'alléger. Exemples : ודן (Ez. xxvii, 19) pour ודדן ; שרשת (Ex. xxviii, 22) pour שרשרות ; אי נקי (Job xxii, 30) pour איש נקי ; ברחוץ הליכי בחמה (ib. xxix, 6) pour בחמאה ; ודבר חד את אחד (Ez. xxxiii, 30), חד pour אחד, à moins de le prendre pour un araméisme comme חד מנהון (Dan. vi, 3) ; ומקרני רמים (Ps. xxii, 22) pour ראמים ; ועלתה כאר (Am. viii, 8) au lieu de כיאר, comme il est dit ailleurs (ib. ix, 5) ; לאבגל (I Sam xxv, 32) pour לאביגיל ; אחותיך (Ez. xvi, 61) au lieu de אחיותיך ; והמדנים מכרו אתו (Gen. xxxvii, 36), analogue à ויעברו אנשים מדינים (ibid. 28) ; pareillement

1. R. יזעם. | 2. R. erroné.

וּמִשַׁלֵּחַ מְדָנִים בֵּין אַחִים (Prov. vi, 19), le même que מְדָנִים יְשַׁלֵּחַ (ib. vi, 14); בֵּית שַׁן (I Sam. xxxi, 10) pour בֵּית שְׁאָן; אַל תִּדֹּם בַּת עֵינֵךְ (Lam. iii, 18) pour בָּבַת עֵינֵךְ avec suppression de l'une des géminées. Si l'on m'objecte que le poète a dit :

בְּנוֹת עֵינָיו הִדִּיבוּנִי בְּגַאוֹתָם יְרִיבוּנִי.

en mettant au pluriel בַּת עֵינֵךְ, pour en conclure que בַּת עֵינֵךְ n'a pas le sens de בָּבַת comme nous le prétendons, nous ferons remarquer que le poète a procédé ainsi à cause de l'homonymie de son terme avec בַּת אָשֵׁר (Nomb. xxvi, 46), * de sorte qu'il lui a donné le même pluriel[1], licence sans laquelle le rythme était impossible. C'est ce que nous avons appris de lui-même au sujet de cette phrase. Les Arabes font de même. D'ailleurs ce poète me paraît plus excusable que celui qui, gêné par le rythme, a dit :

הַלָנֶצַח אֲחִי דוֹאֵג לְהַצִּי בְּבִיתֶיךָ וְגַם אִירָא חֲנִיתָם

en vocalisant d'un *cheva* le ב initial. En effet la règle exige un *qamets,* puisque בָּבָה est analogue à בָּמָה qui fait בָּמוֹתֶיךָ (II Sam. i, 19), il faut donc dire בָּבִיתֶיךָ avec un *qamets*. La meilleure preuve, du reste, en est בְּבָבַת עֵינוֹ (Zach. ii, 12), sans changement du ב à l'état construit. Selon moi, * le mieux est de prendre בָּבַת עֵינוֹ et בָּמָה pour des mots à deuxième radicale faible[2]. — שַׁלְתִּיאֵל (Ag. i, 12) = שְׁאַלְתִּיאֵל (ibid. 1); הַשְּׁפוֹת (Néh. iii, 13) au lieu de הָאַשְׁפּוֹת (ibid. 14); כְּתוֹא (Is. li, 20) = וּתְאוֹ (Deut. xiv, 5) avec suppression du א, car le א écrit tient lieu du י et [le ו] qui précède le א est une lettre de prolongation ; עָשׁ (Job ix, 9) = וְעַיִשׁ (ib. xxxviii, 32); הָהּ (Ez. xxx, 2) = אֲהָהּ (Joël i, 15) dont le א peut aussi être ajouté ; בָּרִיָה (Ez. xxxiv, 20) au lieu de בְּרִיאָה : on a supprimé le י de prolongation et on a changé le א en י ; תַּמְנוּ (Nomb. xvii, 28) où l'on a supprimé une des géminées ; וְנִחַלְתְּ (Ez. xxii, 16), וְנִחֲלוּ (ib. vii, 24), verbes dont la forme normale serait וְנִחַלַּלְתְּ et וְנִחַלְּלוּ, car ils sont de la même racine que וְחִלְּלוּהָ (ib. vii, 22); לְיָמִים שְׁנַיִם (II Chr. xxi, 19) dont la forme normale serait יְמֵימִים, puisqu'il est le duel de יָמִים תִּהְיֶה גְאֻלָּתוֹ (Lév. xxv, 29) lequel signifie une année, sens où il est employé dans יָמִים עַל יָמִים (II Chr. xxi, 15)[3]; mais on a supprimé le מ et par suite le י. En effet, יָמִים תִּהְיֶה גְאֻלָּתוֹ appartient au type תָּמִים, et de même que תָּמִים devient תְּמִימִים au pluriel et au duel,

1. R. erroné.
2. R. erreur bien étrange de la part des éditeurs.
3. R. citation différente

ימים devrait faire ימימים dans les mêmes cas. La suppression a eu pour but d'éviter la rencontre de plusieurs מ, bien qu'il soit souvent euphonique en hébreu d'unir plusieurs lettres pareilles, et qu'on ait fait pour תמים le contraire de ce qu'on a fait pour ימים, c'est-à-dire qu'on y a ajouté ים en disant וביום החדש פר בן בקר תמימם (Ez. xlvi, 6), où il faudrait régulièrement תמים comme qualifiant פר seul, à moins toutefois qu'il ne se rapporte aux deux substantifs ensemble.

Il ne faut pas s'étonner de la suppression de certaines lettres comme dans אי נקי (Job xxii, 30) tenant lieu de איש נקי, ou dans les autres exemples que j'ai cités, car les mots d'un usage fréquent s'allègent. D'autres encore que les Hébreux procèdent de la sorte ; * c'est ainsi que les Arabes emploient אלמנא pour אלמנאיא et אלמנאזל avec suppression [1], mais ils se permettent des suppressions même plus fortes, ne conservant parfois qu'une seule lettre d'un mot, comme le remarque leur Sîbawaïhi * qui cite d'un Arabe le vers suivant :

באלכׄיר כׄיראת ואן שׁרׄא פא ולא אריד אלשׁרׄ אׄלא אן תא

où il se contente du פא au lieu de פשׁרׄא et du תא au lieu de תריד [2].

On supprime la première radicale de certains verbes à l'impératif. Exemples : של (Ex. iii, 5) dérivé de נשל (Deut. vii, 1); קח (Job xxii, 22); גש (II Sam. i, 15); תן (ib. xiv, 21) et autres semblables. On a même supprimé cette première radicale au passé dans קח (Ez. xvii, 5) dont la forme régulière serait לקח; dans תתה (II Sam. xxii, 41) pour נתתה; רד (Jug. xix, 11) pour ירד; הבו (Os. iv, 18) pour אהבו pluriel de אהב (Gen. xxvii, 9). Nous en donnerons l'explication en son lieu dans le *Livre des Racines* du présent ouvrage. Souvent aussi on emploie défectivement les verbes à lettres faibles et les verbes géminés, comme il a été expliqué dans les Traités de ce nom et dans l'*Annotateur*. Dans les verbes à troisième radicale faible, le futur apocopé de la conjugaison grave [3] ressemble à celui de la conjugaison légère [4]. Ainsi les termes וַתֵּכֶל (Ex. xxxix, 32), וַתֵּכַהּ (Job xvii, 7), וַתֵּתַע (Gen. xxi, 14), futurs apocopés de la voix légère, ressemblent aux termes וַיֶּפֶן (Jug. xv, 4), וַיֶּקֶשׁ (II Chr. xxxvi, 13), וַיֶּזֶן (ib. xxi, 11), futurs apocopés de la voix grave. Toutefois ces mots diffèrent par la ponctuation; la caractéris-

1. R. omis.
2. R. omis.
3. *Hiph'il.*
4. *Qal.*

tique du futur apocopé de la voix légère porte un *tsérè*, comme ותכל, ותכה, le premier ת de ותתע, qui eux et leurs analogues ont un *tsérè*; au contraire, la caractéristique du futur apocopé de la voix grave porte un *ségôl*, comme le י de ויפן, ויקש, ויזן et autres semblables. On trouve תהי (Nah. III, 11) avec ellipse du י de היה, car le י existant est la marque du féminin, et la forme complète serait תהיי comme ולא תהיי לאיש (Os. III, 3), puisque c'est la deuxième personne du féminin; or תהי ne s'emploie qu'à la troisième personne féminine, comme אל נא תהי כמת (Nomb. XII, 12), אל נא תהי מריבה (Gen. XIII, 8), ou à la deuxième personne du masculin, comme אל תהי עד חנם (Prov. XXIV, 28). C'est ainsi que les poètes, et particulièrement Mar Itsḥaq ben Mar Schaoul, d'heureuse mémoire, emploient fréquemment la forme יהו au lieu de יהיו pour alléger. On peut aussi admettre que le י de תהי (Nah. III. 11) est la deuxième radicale, c'est-à-dire le י de היה et que le signe du féminin est omis, comme dans ותבוא (Ez. XXII, 4) qui régulièrement devrait être comme ותבאי (ib. XVI, 7). On a aussi dit העשי (Job XLI, 25) pour העשוי en supprimant la troisième radicale. Il arrive souvent qu'on supprime la deuxième radicale des verbes à deuxième radicale faible employés à la première personne du singulier ou à la deuxième personne du pluriel, au passé du *qal*. Exemples : וגלתי ... וששתי (Is. LXV, 19), וקמתי (Am. VII, 9), ושבתם (Mal. III, 18), קמתם (Nomb. XXXII, 14). On supprime souvent le ה à l'infinitif et au futur de la conjugaison grave du *hiph'il*. Exemples : לנחתם (Ex. XIII, 21) qui au fond est pour להנחתם (Néh. IX, 19), car c'est l'infinitif de הנחני (Gen. XXIV, 48). De même לראתכם (Deut. I, 33); למרות (Is. III, 8) pour להמרות; לעביר (II Sam. XIX, 19) = להעביר; לחלק (Jér. XXXVII, 12) = להחליק; לביא (ib. XXXIX, 7) = להביא; לשמיד (Is. XXIII, 11) = להשמיד; ולשבית (Am. VIII, 4) = ולהשבית; לסתר (Is. XXIX, 15) = להסתיר; לחטיא (Eccl. V, 5) = להחטיא. Dans tous ces verbes on a supprimé le ה dont on a transporté le *pathaḥ* au ל; en effet[1], ces verbes font au passé הנחני (Gen. XXIV, 48); הראנו (Deut. V, 21); המרו (Ps. CVI, 33); העביר (Gen. XLVII, 21); החליק (Ps. XXXVI, 3); הביא (I Sam. XXV, 27); והשביתו (Jos. XXII, 25); הסתירו (Is. LIX, 2); השמידו (Deut. IV, 3); החטיא (I R. XVI, 26). De même (le ה est supprimé) dans לצבות ... ולנפל (Nomb. V, 22) pour להצבות et להנפיל. Le futur de

1. R. ולכן pour l'arabe לאן.

cette voix est ינחני (Ps. xxiii 3), יראני (ib. lix, 11), ויעברום (Jos. iv, 8), יחליקון (Ps. v, 10), יביא (Lév. vii, 29), יבירה (Jos. i, 18), יחטא (Jug. xx, 16) où l'on a également supprimé le ה; en effet, la forme complète serait יהנחני, יהראני, יהעבירום, יהחליקון, יהביא, יהבירה, יהחטיא, si l'on n'avait supprimé le ה et transporté sa voyelle au י. Il arrive d'ailleurs qu'on maintient ce ה, comme dans יהושיע (I Sam. xvii, 47), יהודה (Néh. xi, 17), ce que nous avons expliqué dans notre *Traité des Lettres faibles*. On supprime aussi quelquefois le ה à l'infinitif du *niph'al* et l'on en transporte la voyelle à la lettre précédente. C'est ainsi qu'on a dit לראות (Deut. xxxi, 11) pour להראות comme הראות (Lév. xiii, 14); de même לענת (Ex. x, 3) pour להענות; ובכשלו (Prov. xxiv, 17) pour ובהכשלו, comme ובהכשלם יעזרו (Dan. xi, 34) où יעזרו est pour יהעזרו; בעטף (Lam. ii, 11) pour בהעטף. Dans les infinitifs de cette voix formés comme נשאל (I Sam. xx, 26) et נחבה (Jér. xlix, 10), il n'y a pas de suppression de ה. On a encore supprimé le ה du *hiph'il*[1] dans בינותי (Dan. ix, 2) et ריבות (Job xxxiii, 13) dont la forme régulière serait הבינותי et הריבות. On a supprimé ce même ה, d'après R. Yehouda, à l'infinitif des verbes à deuxième radicale faible, en disant בין (Prov. xxiii, 1), ריב (Jér. l, 34) et leurs pareils. Cette suppression aurait aussi eu lieu d'après lui à l'impératif dans les mots שישו וגילו (Is. lxv, 18) etc.; mais d'autres grammairiens admettent que dans ces deux derniers cas le י est en place d'un ו et que ces verbes sont à la voix légère.

Il y a encore suppression du ה dans les mots כיום (Jos. x, 14), ביום (Gen. xv, 18), ליום (Mal. iii, 17), לגר ולתושב (Nomb. xxxv, 15), בדרך (Deut. i, 33), ולעם (Jér. v, 23), ainsi que dans beaucoup d'autres mots de ce genre qui sont déterminés; en effet, régulièrement il faudrait כהיום, בהיום, להיום[2], להגר ולהתושב, בהדרך[3], ולהעם. Il arrive d'ailleurs qu'on emploie la forme régulière; exemples : כהיום (Gen. xxxix, 11), להגדוד (II Chr. xxv, 10), ולהגרים (Ez. xlvii, 22), כהחכם (Eccl. viii, 1), בהשמים (Ps. xxxvi, 6), ולהקרדמים (I Sam. xiii, 21), להעם (II Chr. x, 7), להחומה (Néh. xii, 38), כהחלנות (Ez. xl, 25), בהדרך (Néh. ix, 19), להמזבח (II Chr. xxix, 27). On a aussi dit והמזיר (I R. xiii, 28) au lieu de והחמור par suppression du ה; אשרה (II R. xxiii, 15) au lieu de האשרה; בית מלך (I R. xvi, 18) pour בית המלך; יאצעדה (II Sam.

1. R. הפעל.
2. R. omis.
3. R. omis.

I, 10) au lieu de והאעבדה; לְעשיר (ib. XII, 2) au lieu de להעשיר ou לֵעשיר [1] avec *tséré* sous le ל et suppression du ה; en effet, comme on avait déjà employé ce terme précédemment en disant אחד עשיר ואחד ראש (ibid. 1), il fallait en le répétant le déterminer, car les mots d'abord indéterminés reçoivent ensuite un déterminatif pour indiquer qu'il s'agit de la chose même énoncée auparavant. On trouve encore בקדש (Nomb. IV, 16) qui régulièrement ferait בקדש avec un *pathaḥ* sous le ב et un *daghesch* dans le ק, et dont la forme complète serait בהקדש comme בהדרך. De même ביומם ... בלילה (Néh. IX, 19) feraient régulièrement ביום ... בלילה avec un *pathaḥ* sous les deux ב et un *daghesch* dans le י et le ל; לְמלך (Zach. XIV, 17) devrait régulièrement avoir un *pathaḥ-gadôl* sous le ל.

On a supprimé le ה employé au féminin de פחה en disant פחם (Néh. V, 14) dont la forme régulière serait פחתם comme לפחתך (Mal. I, 8); il y a donc eu suppression du ה de פחה. On a également supprimé le ה de מלה et שנה en disant מלים et שנים; celui de מכה (Is. I, 6) en disant המכים (II R. VIII, 29), tous pluriels formés par suppression du ה du singulier [2]; celui de פנה en disant פנה (Prov. VII, 8) au lieu de פנתה comme אבן פנתה (Job XXXVIII, 6), ce que j'ai expliqué à l'article נרה de l'*Annotateur*. * On a aussi supprimé le ה de הם en disant בם pour בהם, mais on ne l'a pas retranché de להם pour dire לם; dans ce cas on a ajouté un ו avant de faire tomber le ה et l'on a dit למו (Ps. LVIII, 5). On a procédé de même à l'égard de פימו (ib. XVII, 10), אלימו (ib. II, 5), פנימו (ib. XI, 7), עלימו (Job VI, 16), pour פיהמו, אליהמו, פניהמו, עליהמו. Pour nous, nous ne nous ferons pas faute d'employer ces mots dans leur forme primitive, le ה pouvant se joindre au radical dans tous les cas analogues, comme le prouvent les expressions ישפטו אתהם (Ez. XXIII, 45), יברא אתהן (ibid. 47), ואת הלבהן (Lév. VIII, 16), את פריהן (Jér. XXIX, 28), כלהם (II Sam. XXIII, 6), לכלהנה (I R. VII, 37), לבדהן (Gen. XXI, 28) [3]. On supprime souvent le ו de coordination : exemples : * אדם שת אנוש [4] קינן מהללאל ירד (I Chr. I, 1) et autres nomenclatures; שמש ירח (Hab. III, 11), כרשנא שתר אדמתא תרשיש [5] מרס מרסנא ממוכן * (Esth. I, 14); ... את מחלת אביהיל בת אליאב (II Chr. XI, 18), עקב ענוה יראת ה' (Prov. XXII, 4)

1. Régulièrement לְעשיר avec un *ségôl*.
2. R. erroné.
3. R. omis.
4. R. omis.
5. R. omis.

dont la construction régulière serait ויראת ה' avec un ו conjonctif; sauf l'opinion des anciens[1] sur ועד כרם זית (Jug. xv, 5), il conviendrait de le ranger également dans cette catégorie, comme fait le *Targoum* en traduisant ועד כרמא ועד זיתא. On a supprimé le י de וצי (Is. xxxiii, 21), en formant son pluriel en בצים (Ez. xxx, 9) au lieu de בציים, comme איים dont le singulier est האי (Is. xx, 6). On a supprimé le י patronymique dans פלשתים, עברים, גבלים et beaucoup d'autres. Dans ces mots, en effet, le י existant est signe du pluriel, et il faudrait régulièrement פלשתיים, עבריים, כושיים avec deux י dont l'un patronymique et l'autre pluriel. On trouve d'ailleurs ces formes régulières; exemples : ופלשתיים (Am. ix, 7), העבריים (Ex. iii, 18), כושיים (Am. ix, 7). On supprime le ם du pluriel pour alléger certains mots; exemples : עמי (II Sam. xxii, 44; Ps. cxliv, 2; Lam. iii, 14), dont la forme régulière serait עמים comme l'indique l'auteur de la Massora. Tel est aussi ראש השלשי (II Sam. xxiii, 8) qui régulièrement ferait השלשים, comme dans les Choniques (I, xi, 11); tel encore השני (Cant. iv, 3) pour השנים, comme כשנים (Is. i, 18), terme pluriel qui n'a pas de singulier. A cette catégorie appartient aussi מעסיס רמני (Cant. viii, 2) qui régulièrement ferait רמונים; mais il se peut aussi que le י de רמני indique la provenance, et qu'ainsi רמני qualifie simplement עסיס. Ce serait alors un des cas où le qualifié s'annexe au qualificatif; mais on peut aussi admettre que עסיס n'est pas à l'état construit, tel que גביר et ses pareils, et cela, malgré l'expression וכעסיס דמם (Is. lxix, 26), car il n'y a rien d'étrange à attribuer à un seul mot deux types différents * et même plus[2]; c'est ainsi qu'il est dit אביר הרעים (I Sam. xxi, 8) avec un *daghesch* et אביר ישראל (Is. i, 24) sans *daghesch*. A cette catégorie appartient משכימי בבקר ... מאחרי בנשף (ib. v, 11) où le ם a été supprimé, non à cause de l'état construit, auquel s'oppose le ב, mais simplement par euphonie. C'est dans le même sens qu'on a dit גמולי מחלב עתיקי משדים (ib. xxviii, 9); לנביאי מלבם (Ez. xiii, 2), האלהי מקרב ... ולא אלהי מרחק (Jér. xxiii, 23). On a supprimé le י du *hiph'il*[3] au futur dans יעשרנו (I Sam. xvii, 25), וידבקו (ib. xiv, 22), וידרכו (Jér. ix, 2), מחצצרים (I Chr. xv, 24), ainsi que dans החבאתה (Jos. vi, 17) dont la forme régulière serait החביאה; on a donc supprimé

1. Bâbâ Metsiâ 87b.
2. R. omis.
3. R. הפעל.

le י pour alléger, ce qui a donné ההבאה; on a ensuite changé le ה en ת comme on a fait pour היא נפלאת [1] (Ps. cxviii, 23), et enfin on a ajouté un deuxième ה comme marque du féminin, de même que dans נפלאתה (II Sam. i, 26), ישועתה (Jon. ii, 10), etc. On supprime quelquefois dans une proposition le terme בין; exemples : ושמן על ראשך (Eccl. ix, 8) dont le sens est בין על ראשך; וכעסיס דמם ישכרון (Is. xlix, 26) pour בין דמם; ולא סרו מצות המלך (II Chr. viii, 15), où סרו peut signifier « ils s'écartèrent de », et dans ce cas il faudrait בין; ou bien « ils bravèrent » comme dans וסרת טעם (Prov. xi, 22), hypothèse où il n'y aurait pas d'ellipse; הוא דמשק אליעזר (Gen. xv, 2) qui signifie probablement בין דמשק, comme on a dit אליעזר[2] בן דודי בית לחם (II Sam. xxiii, 24) pour בין בית לחם[3]; יקם גוי איביו (Jos. x, 13) pour בין איביו; וירד הסלע (I Sam. xxiii, 25) pour בין הסלע; השמרו לכם עלות בהר ונגע בקצהו (Ex. xix, 12) qui doit se compléter ainsi בין עלות בהר ובין נגוע בקצהו; הזהר עשות ספרים הרבה (Eccl. xii, 12) pour בין עשות. [La langue talmudique suit la même méthode en sous-entendant בין; c'est ainsi qu'on a dit לא הוזהרו כשרות לינשא לפסולין (Yebamôth 85[a]), où il faudrait régulièrement מלהנשא לפסולין]. Le Sage [4] ne nous défend pas par ces paroles le grand nombre de sciences religieuses qui nous rapprochent de Dieu, ou les autres sciences utiles qu'on peut atteindre en réalité; mais il nous défend de nous occuper des livres qui, dans l'opinion de ceux qui s'en occupent, conduisent à la connaissance des origines et des premiers éléments (de toute chose), et dans lesquels on approfondit la nature de la création du monde supérieur et du monde inférieur; car c'est là une chose qu'on ne peut comprendre en réalité et où l'on ne parvient pas à son but, et en outre, elle nuit à la religion, détruit la foi et fatigue l'âme sans profit et sans satisfaction, comme il dit ולהג הרבה יגעת בשר (Eccl. xii, 12). C'est à cela encore que le Sage fait allusion en disant כל הדברים יגעים לא יוכל איש לדבר (ib. i, 8), c'est-à-dire : ce sont là des choses qui ne font que fatiguer et qu'on ne comprend pas. Selon le Sage, il convient de s'abandonner à Dieu, de suivre ce que la loi a ordonné, de s'attacher à la foi comme il le dit ensuite סוף דבר הכל נשמע וגו' (ib. xii, 13), et de renoncer à ce qu'on ne peut comprendre dans sa réalité. Celui qui incline à voir dans הזהר

1. R. בהא.
2. Dans nos éditions אלחנן.
3. R. מבית.
4. L'Ecclésiaste.

עשות ספרים הרבה אין קץ une exhortation à composer des livres et à en acquérir, non la défense de s'y appliquer comme nous le prétendons, celui-là n'est pas dans le vrai par plusieurs raisons : 1° le Sage [1] dit אין קץ ; or, c'est folie de nous recommander de rechercher une chose qui n'a pas de fin, * tandis que c'est sagesse de nous détourner de la recherche d'une chose qui n'a pas de fin et qui est [2] infructueuse, car une pareille recherche ne saurait aboutir, et la poursuite d'un objet insaisissable est une fatigue vaine ; 2° il est dit יגיעת בשר ; 3° les mots qui se trouvent à la suite nous recommandent exclusivement la crainte de Dieu en disant : סוף דבר הכל נשמע וגו׳ ; (l'auteur) dit donc que la conclusion de son discours et le but de toutes ses recommandations consistent dans la crainte de Dieu, le plus grand bien auquel l'homme doive s'attacher, et dans la soumission à sa loi, la meilleure occupation d'un mortel, et ainsi il nous défend par ces paroles toute autre chose que la crainte de Dieu et la culture des sciences religieuses, parce que pour toute autre science il est impossible à ceux qui la cultivent d'arriver au terme et d'obtenir la vérité ; מן est omis dans עשות ספרים הרבה régi par הזהר, comme il l'est dans עלות בהר ונגע בקצהו (Ex. xix, 12) * régi par השמרו לכם [3], car l'expression הזהר עשות pour מעשות est identique à celle de השמרו עלות בהר ונגע בקצהו pour מעלות בהר ומנגע בקצהו [4]. Cela est clair et manifeste. Et ce qui rend la chose plus évidente, c'est ce que nous avons cité de la langue talmudique qui supprime, elle aussi, le מ [5] pour indiquer une défense et non un ordre. En effet, les mots לא הוזהרו כשרות לינשא לפסולין, littéralement : « les femmes pures n'ont pas été averties d'épouser des hommes impurs », signifient qu'on n'a pas interdit ces sortes d'union, mais non qu'on ne les a pas commandées, ce qui dénaturerait la pensée. Quant aux mots ויתר מהמה, ils se rapportent à la phrase précédente דברי חכמים כדרבנות וגו׳ (Eccl. xii, 11) et signifient que le meilleur système de sagesse est de s'appliquer à éviter la fatigue intellectuelle que donne la poursuite des hautes spéculations dont on ne peut trouver la solution vraie ni atteindre le terme, et de s'attacher, au contraire, à la crainte de Dieu, à son culte et à la pratique de sa loi,

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. altéré.
5. C'est-à-dire מן.

comme il est dit ראשית חכמה יראת ה' (Ps. cxi, 10); יתר est donc ici un adjectif.

Il y a encore ellipse de מן dans לבד ממכריו (Deut. xviii, 8), car la forme habituelle de la langue est לבד מן. comme לבד מאיל (I R. v, 3), ou מלבד, comme מלבד נשי בני יעקב (Gen. xlvi, 26); donc il y a ellipse de מן dans le passage cité, ainsi que dans celui-ci לבד על כל התנדב (Esd. i, 6), où la règle voudrait מלבד על כל התנדב et qui signifie : « outre le surcroît de libéralité. » Remarquez que cette proposition est de la même catégorie que celles que nous avons réunies dans ce livre en traitant de la juxtaposition des serviles. En effet, l'analogie donnerait la locution מלבד כל התנדב sans על qui se traduirait par « outre toutes les libéralités. » Voici d'ailleurs le sens (de tout le passage) : Leurs voisins leur envoyèrent des présents et les secoururent avec de l'or, de l'argent et des vêtements pour leurs besoins personnels, et de plus ils firent des offrandes pour la construction du temple. C'est ce qu'indiquent les mots וכל סביבתיהם חזקו בידיהם בכלי כסף בזהב ... לבד על כל התנדב, c'est-à-dire qu'ils leur vinrent en aide par ces objets *en dehors* de tous leurs dons. D'après cette interprétation,* on laisserait subsister לבד [1] et tomber על. Mais on peut également par analogie conserver על et supprimer לבד en traduisant : ils leurs prêtèrent l'appui de ces objets *en sus* de leurs dons. Ce que l'on fit ainsi par l'assistance et par les offrandes, n'était que l'accomplissement de l'ordre donné par Cyrus en ces termes : וכל הנשאר מכל המקמות אשר הוא גר שם ינשאוהו אנשי מקמו בכסף ובזהב ... עם הנדבה לבית האלהים אשר בירושלם (Esd. i, 4). En effet, Cyrus avait proclamé : 1° que son peuple devait prêter à Israël appui par ces objets et de plus faire des offrandes pour le temple; 2° que pouvait retourner à Jérusalem tout Israélite à qui Dieu en aurait inspiré le désir. L'Écriture nous raconte ensuite que les deux nations exécutèrent le décret royal : les mots ויקומו ראשי האבות ליהודה ובנימן והכהנים והלוים לכל העיר האלהים את רוחו לעלות לבנות את בית ה' אשר בירושלם (ibid. 5) énonçant l'exécution par Israël de son décret :* מי בכם מכל עמו יהי אלהיו עמו ויעל (ibid. 3)[2]; tandis que l'exécution par son peuple de son décret : וכל הנשאר וגו' est relatée par le verset וכל סביבתיהם חזקו בידיהם. J'ai expliqué ce passage avec détail, en raison de sa difficulté.

On a supprimé כי אם dans le verset אין טוב באדם שיאכל ושתה

1. R. altéré. | 2. R. omis.

(Eccl. II, 24) où le sens indique l'ellipse de כי אם, car par ce verset l'auteur veut condamner le renoncement et l'abstinence des faveurs que Dieu accorde à l'homme, ce qui serait une ingratitude envers la grâce divine. — On supprime quelquefois la caractéristique du futur pour abréger; exemples : ונבל כעלה כלנו (Is. LXIV, 5) mis pour וננבל, *niph'al* de כנבל עלה (ib. XXXIV, 4); יצב גבלת עמים (Deut. XXXII, 8), de l'avis de certains savants, notamment Mar Isaac ben Mar Saül; pareillement ידו גורל (Ob. I. 11), selon le même auteur, mais R. Yehouda pense que la syntaxe et le sens indiquent ici le passé, sans condamner pourtant comme impossible l'opinion de Mar Isaac. La caractéristique du futur est également tombée dans ואעשר (Zach. XI, 5), ואענה (I R. XI, 39), ואבדך (Ez. XXVIII, 16), ce que j'ai expliqué dans le *Livre de Conciliation*; par contre, on a ajouté la caractéristique dans ייליל (Os. VII, 14), ייליל (Is. XV, 2), ייטיב (Job XXIV, 21), יידע (Ps. CXXXVIII, 6), ce que je démontrerai dans le chapitre suivant. — On supprime aussi quelquefois le כ de comparaison; exemples : נזם זהב באף חזיר אשה יפה וסרת טעם (Prov. XI, 22), נזם זהב ... מוכיח חכם על אזן שמעת (ib. XXV, 12) pour כנזם; עיר פרוצה אין חומה איש וג׳ (ib. XXV, 28) pour כעיר פרוצה. On rencontre dans les Proverbes de nombreux passages de ce genre. Tel est aussi גור אריה יהודה (Gen. XLIX, 9), יששכר חמור גרם (ibid. 14), * נפתלי אילה שלחה (ibid. 21), בנימין זאב יטרף (ibid. 27)[1]. A cela se rattache la suppression du כ dans כאשר; exemples : שבעת ימים תאכל מצות אשר צויתך (Ex. XXXIV, 18) pour כאשר צויתך; כי אשר ראיתם את מצרים (ib. XIV, 13). Quelquefois on supprime le ב, régime indirect ou circonstanciel; exemples : ורעו אתכם דעה והשכיל (Jér. III, 15) pour בדעה; ירחצו מים (Ex. XXX, 20) pour במים; לא יטמא בעל בעמיו (Lév. XXI, 4) pour בבעל; וימת סלד לא בנים (I Chr. II, 30), * וימת יתר לא בנים (ibid. 32)[2] pour בלא בנים; ויצאה חנם אין כסף (Ex. XXI, 11) pour באין כסף, comme il est dit באין חזון יפרע עם (Prov. XXIX, 18); רק הכסא אגדל ממך (Gen. XLI, 40) pour בהכסא. On supprime souvent cette lettre comme préposition; exemples : אין אלהים כל מזמותיו (Ps. X, 4) pour בכל מזמותיו; מקטב ישוד צהרים (Ps. XCI, 6) pour בצהרים; אני תורתך שעשעתי (ib. CXIX, 70) pour בתורתך; רק הכסף ... נתנו אוצר בית ה׳ (Jos. VI, 24); ואם בית אישה נדרה (Nomb. XXX, 11); לא יעשה בית ה׳ (II R. XII, 14); לזנות בית אביה (Deut. XXII, 21), phrases qui demanderaient בבית; ויקברהו ביתו (II Chr. XXXIII, 20) pour בביתו;

1. R. omis. | 2. R. omis.

זכרה ירושלם ימי עניה (Lam. I, 7) pour בימי עניה ; ילך חשך (ib. III, 2) pour בחשך, de même ואיביו ירדף חשך (Nah. I, 8) ; וארך ימים תבונה (Job XII, 12) pour ובארך ימים, c'est-à-dire עם ארך ימים, comme il est dit ברב עם הדרת מלך (Prov. XIV, 28) ; כתוא מכמר (Is. LI, 20) pour במכמר ; ופחדת לילה ויומם (Deut. XXVIII, 66) * pour בלילה וביומם[1] ; היצא השדה (ib. XIV, 22) pour בהשדה ; לנחתם הדרך (Ex. XIII, 21) régulièrement בהדרך, comme il est dit dans Ezra (Néh. IX, 19), et comme ailleurs ינחני במעגלי צדק (Ps. XXIII, 3). Un autre genre de suppression de la préposition nous est fourni par צאו ההר (Néh. VIII, 15) ; ויעקב נסע סכתה (Gen. XXXIII, 17) ; וילך עשו השדה (ib. XXVII, 5) ; לך פדנה ארם ביתה בתואל (ib. XXVIII, 2) ; וילך חרנה (ibid. 10) ; וישלכו אתו הברה (ib. XXXVII, 24) ; להוריד מצרימה (ibid. 25) ; ויעל על גוזי צאנו ... תמנתה (ib. XXXVIII, 12) ; ויוצא אתו החוצה (ib. XV, 5) ; ונסב ... נחלה מצרים (Nomb. XXXIV, 5) ; ועבר צנה ... ועלה אדרה ונסב הקרקעה (Jos. XV, 3) ; חסדי ה׳ עולם אשירה (Ps. LXXXIX, 2) ; נאספים מכמש (I Sam. XIII, 11) ; כי הלך שמעי מירושלם גת (I R. II, 41) ; וילך שפי (Nomb. XXIII, 3), mots qui signifient : « il se dirigea vers une des collines » ; * לרוץ בית לחם עירו (I Sam. XX, 6)[2]. Ces locutions sont très fréquentes dans la Bible, et toutes sont des compléments indirects avec ellipse des prépositions אל ou ל ; mais ce ne sont pas des compléments directs, et les ה de החוצה, סכותה, etc. ne tiennent pas lieu de אל, puisqu'on a dit לצפונה ליום ארבעה לנגבה ליום (I Chr. XXVI, 17) avec ה, plus le ל mis pour אל, comme nous l'avons expliqué précédemment dans ce livre. Du reste, on a aussi supprimé le ל relatif et non circonstanciel dans ושני אנשים שרי גדודים היו בן שאול (II Sam. IV, 2) pour לבן שאול ; de même חללה לאל מרשע ושדי מעול (Job XXXIV, 10) pour ולשדי מעול. Pareillement peut-être לא יטמא בעל בעמיו (Lév. XXI, 4) est pour לבעל בעמיו, ou encore pour על בעל בעמיו.

Il arrive souvent qu'on supprime les pronoms qui se rapportent à ce qui les précède, bien que la proposition ne soit complète que si on les exprime ou les sous-entend. Ainsi Dieu dit : וחשקת בה ולקחת לך לאשה (Deut. XXI, 11) dont la forme complète serait ולקחתה לך avec le ה sensible remplaçant אשה, ou ולקחת אותה, mais on n'a pas exprimé ce pronom et on le supplée par la pensée ; de même את כל אשר עשו לירמיהו הנביא את אשר השליכו אל הבור (Jér. XXXVIII, 9) pour אשר השליכוהו, ou אשר השליכו אותו ; עד יום אשר נלכדה ירושלם (ibid. 28) pour

1. Suppléé d'après R. | 2. R. omis.

מגלחים זקנם pour מגלחי זקן וקרעי בגדים (ib. xli, 5) ; אשר נלכדה בי זקנם mis pour זקניהם] et וקרעים בגדיהם, comme il est dit קרוע כתנתו (II Sam. xv, 32). En effet, la proposition est incomplète et le sens vague sans le pronom qui rappelle le possesseur ; or en supprimant le pronom, on le sous-entend, sans quoi la proposition serait défectueuse. L'état construit et l'ellipse sont justifiés ici, parce qu'il est évident que זקן désigne *leur* barbe et בגדים *leurs* vêtements. שה פזורה ישראל אריות הדיחו (Jér. l, 17) pour הדיחוה ou הדיחו אותה ; הביטו אל צור חצבתם ואל מקבת בור נקרתם (Is. li, 1), avec ellipse (respective) de ממנו et ממנה ; זכור את היום הזה אשר יצאתם ממצרים (Ex. xiii, 3) pour אשר יצאתם בו ; באנו אל הארץ אשר שלחתנו (Nomb. xiii, 27) pour אשר שלחתנו אליה. ou אשר שלחתנו לתור אתה ou לרגלה ; וזכרת את כל הדרך אשר הוליכך ה' אלהיך (Deut. viii, 2) pour אשר הוליכך בה. Par suite du même procédé on se borne[1] à mentionner une partie de ce qui dévrait être cité en totalité, comptant que le lecteur suppléera ce qui manque ; c'est en ce sens que nos Docteurs ont dit : « Un fait énoncé pour la partie, peut se rapporter à la totalité » (18e des 32 Midôth). Ainsi l'Écriture se borne quelquefois[2] à mentionner une partie des sept peuples (de la Palestine) tout en voulant les désigner tous ; exemple : ושלחתי את הצרעה לפניך וגרשה את החוי את הכנעני ואת החתי (Ex. xxiii, 28) ; elle se contente de citer trois peuples d'entre les sept tout en indiquant que c'est la même loi pour tous[3]. Il en est de même de ונקב שם ה' מות יומת (Lév. xxiv, 16), car le blasphémateur n'est puni qu'autant qu'il se trouve dans le cas de celui dont il est dit ויקב בן האשה הישראלית את השם ויקלל (ib. v, 11), * comme l'établit le Talmud ; ce mot a, en effet, le sens de אשר נקבו בשמות (Nomb. i, 17), et appartenant à la racine de יקבהו (Prov. xxiv, 24), il aurait la même signification que מקלל[4]. Tel est aussi אשר יתן מזרעו למלך מות יומת (Lév. xx, 2) qui comprend à la fois יתן et יעביר, comme il est dit ומזרעך לא תתן להעביר למלך (ib. xviii, 21) ; on s'est contenté du mot יתן, parce que la langue hébraïque * aime la concision au point de supprimer tout terme qui n'est pas indispensable[5]. De plus, cette loi est égale pour Molokh ou toute autre idole, conformément à cette parole de nos Docteurs : « Un fait énoncé pour un cas, s'étend aux cas semblables » (Midôth n. 19). On s'est de même borné à dire ידם

1. R. מבמבי, mot qui a besoin de l'arabe pour se faire comprendre.
2. R. omis.
3. R. erroné.
4. R. omis.
5. R. altéré.

וזבחיך ישפך על מזבח ה׳ אלהיך (Deut. xii, 27), sans ajouter הלבב תקטיר; et רק חזק לבלתי אכל הדם (ibid. 23), sans y joindre החלב: certain que nous le suppléerions, parce que le précepte divin de s'abstenir de l'un et de l'autre est exprimé précédemment dans ce verset : כל חלב וכל דם לא תאכלו (Lév. iii, 17). En fait d'ellipses, il y a encore l'omission qui change le sens naturel du mot; ainsi כי תצא אש ומצאה קצים ונאכל גדיש או הקמה או השדה (Ex. xxii, 5) pour או כל אשר בשדה[1], car mentionner le signe revient à mentionner la chose signifiée; וירב היער (II Sam. xviii, 8) pour וירב עץ היער, allusion à des accidents semblables à celui d'Absalon, ou pour ויתרב חית היער; כשד שלמן (Os. x, 14) mis pour שלמנאסר[2], de même que נצרים (Jér. iv, 16) se rattache à נבוכדנצר. On peut assimiler à ces ellipses l'emploi défectueux de formes abrégées qui ne se comprennent pas sans addition; exemples : ישֻׂשׂום מדבר וציה (Is. xxxv, 1) pour ישישו בם ou אתם; הגידו ונגידנו (Jér. xx, 10) pour ונגיד עליו, car ils avaient comploté de le noircir auprès du roi; בני יצאני (ib. x, 20) pour יצאו ממני; כי ארץ הנגב נתתני (Jos. xv, 19) pour נתת לי; בשלם הבשר (I R. xix, 21) pour בשל להם; שפטני ה׳ (Ps. vii, 9) pour שפט לי : de même דנני אלהים (Gen. xxx, 6), c'est-à-dire : « Dieu m'a fait justice contre mes ennemis et les a vexés en comblant mes vœux; » כי קדשתיך (Is. lxv, 5) pour קדשתי ממך, c'est-à-dire : « je suis plus pur que toi; » לא יגרך רע (Ps. v, 5) pour לא יגור אתך רע; לא עשיתם כלה (Néh. ix, 31) pour לא עשית אתם כלה dans le sens de עִמָּם, comme on a dit אך אתך לא אעשה כלה (Jér. xxx, 11) dans le sens de עִמָּךְ; פזר עצמות חנך (Ps. liii, 6) pour חונה עליך; פן יאמר איבי יכלתיו (ib. xiii, 5) pour יכלתי לו[3]; וילחמוני חנם (ib. cix, 3) pour וילחמו בי; תמלאמו נפשי (Ex. xv, 9) pour תמלא נפשי מהם avec un *cheva* sous le מ, car c'est le futur de כי מלאה הארץ חמס (Gen. vi, 13), qui, lui, a le sens de נמלאה, témoin l'expression ותמָּלא הארץ חמס (ibid. 11) qui est à la voix de נמלאה: תמלאמו נפשי a de même le sens de תמָּלא מהם נפשי avec un *qamets* sous le מ, comme ותזנים : ותמָּלא הארץ חמס (Ez. xvi, 28) pour ותזני אתם; פן תשבענו (Prov. xxv, 16) pour פן תשבע ממנו; ושבעתם ... סוס ורכב (Ez. xxxix, 20) pour מסוס ומרכב; on a dit avec le pronom isolé ושבעתם אתו (Joel ii, 19), et c'est ainsi qu'on dit en arabe : שבעת לבזא ולחמא pour השבני; בין לבז יבין להם דבר (Gen. xxxvii, 14) pour והשב לי דבר; לשמור את בריתי לעבדה (Ez.

1. R. אוכל, erreur des éditeurs qui ont réuni או et כל en un mot.

2. R. שלמנאצר.

3. R. erroné.

xvii, 14) pour לעבוד בה, comme il est dit ויעבוד כל העם בברית (II R. xxiii, 3); שבו וסחרוה (Gen. xxxiv, 10) pour וסחרו בה; וישחטהו ויחטאהו (Lév. ix, 15) pour ויחטא בו; לפלמוני המדבר (Dan. viii, 13) que je crois composé de פלני אלמני (Ruth iv, 1).

Appartient encore au chapitre des ellipses la suppression du ו de prolongation au futur, suppression révélée par le *qibouts* bref. Exemples : יקבץ און לו (Ps. xli, 7) avec ellipse du ו de prolongation de ויקבץ את כל אכל (Gen. xli, 48), ce qui a pour but de rendre le mot plus coulant; ירדף אלף (Jos. xxiii, 10) avec ellipse du ו de וכי ירדף גאל הדם (ib. xx, 5); יתמך דברי (Prov. iv, 4) avec ellipse du ו de יתמוך כבוד (ib. xxix, 23); ימלך מלך (Is. xxxii, 1) avec ellipse du ו de ה' ימלך (Ex. xv, 18). On supprime dans le même but le ו de prolongation à l'impératif; exemples : הרס שנימו (Ps. lviii, 7); אזר נא (Job xxxviii, 3); אמר נא (Ez. xvii, 12); אמר לה (ib. xxii, 24); מלך עלינו (Jug. ix, 14). On le supprime également à l'infinitif; exemples : לפני מלך מלך (Gen. xxxvi, 31); טוב אמר לך (Prov. xxv, 7); בענש לץ (ib. xxi, 11); בקרב איש (II Sam. xv, 5); mais sans ellipse on dit יען אמור מואב (Ez. xxv, 8); בקרוב עלי מרעים (Ps. xxvii, 2); עד מלוך מלכות פרס (II Chr. xxxvi, 20); גם ענוש לצדיק (Prov. xvii, 26). C'est là une règle bien connue des Massorètes qui appellent *mil'èl* les formes avec un ו et *milra* les autres. Il arrive aussi qu'on supprime, pour rendre le mot plus coulant, ce ו de prolongation dans les adjectifs; exemples : וגדול חסד (Ps. cxlv, 8) avec ellipse du ו de גדל העצה (Jér. xxxii, 19), car malgré le ו écrit il porte un *qamets* bref, le ו ne comptant pas parce qu'il n'est pas prononcé; de plus גדל חמה (Prov. xix, 19) sans ו; טהר לב (ib. xxii, 11); וטהר ידים (Job xvii, 9) avec ellipse du ו de טהור עינים (Hab. i, 13). A cette catégorie appartient aussi גבה לב (Prov. xvi, 5) qui à l'état absolu fait גבוה sur le type גדול et טהור et, par conséquent, aurait dû prendre un *qamets* (bref) sous le ב en perdant le ו, pareillement à גדל חמה et טהר ידים; mais cette forme étant trop dure, on a renoncé au *qamets*. Tel est aussi מגבה רוח (Eccl. vii, 8); on a également supprimé le ו dans מלושני בסתר (Ps. ci, 5) en ajoutant le ו et en rendant le ש quiescent pour que le mot soit plus coulant. On l'a supprimé de même dans les noms patronymiques, comme אשדודית עמונית[1] (Néh. xiii, 23). C'est encore faire usage de l'ellipse en vue d'alléger (le discours) que de supprimer le ו de וידוע חלי (Is.

1. Ms. arabe et hébreu מואבית עמונית.

LIII, 3) dans גם כל חלי (Deut. XXVIII, 61) etc.; celui de יצרי (Ez. XXVII, 17) dans קחו צרי (Jér. LI, 8) etc.; celui de לחם עני (Deut. XVI, 3) et ימי עני (Job XXX, 16) dans אני הגבר ראה עני [1] (Lam. III, 1) et אסירי עני (Ps. CVII, 10); celui de עין ראי (Job VII, 8) dans אל ראי (Gen. XVI, 13). On a procédé d'une manière analogue dans יפי חכמתך (Ez. XXVIII, 7) où l'on a supprimé le ו de כלילת יפי (ib. XXVII, 3) et וכליל יפי (ib. XXVIII, 12) à cause de l'annexion; mais ici l'ellipse est d'autant plus forte qu'on a aussi supprimé le *qibouts* indice du ו; * j'en dirai autant de [2] מה חרי (Deut. XXIX, 23), de אל דמי לך (Ps. LXXXIII, 2), de ואני (I R. IX, 26), pour חרוי, דמוי et אנוי formes que nous inférons, par analogie, des exemples que nous venons de grouper. Analogues à ces formes elliptiques employées par euphonie sont les verbes suivants qui régulièrement seraient de la voix grave: וארם מלאו את הארץ (ib. XX, 27) dont le ל devrait avoir un *daghesch*, puisque c'est le passé de la voix grave, mais מלאו sans *daghesch* est l'impératif de la voix légère comme מלאו ארבעה כדים (ib. XVIII, 34), tandis qu'à l'impératif de la voix lourde on dit ומלאו (Ez. IX, 7), également sans *daghesch*, mais pour ce motif avec un *pathah* sous le מ; de même מלאו (Jér. IV, 5), ובקשו (ib. V, 1) et leurs pareils, qui devraient avoir un *daghesch*; ובקשו est l'impératif de בקש (I Sam. XIII, 14). On dit à l'infinitif de la voix grave בענני (Gen. IX, 14) léger, alors qu'il devrait être *daghessé* comme בדברי (Ez. III, 27); בקנאו (Nomb. XXV, 11) devrait aussi avoir un *daghesch* comme בדברו (Cant. V, 6), car c'est l'infinitif de קנא (Nomb. XXV, 13), mais on l'a allégé. Nous citerons [3] encore ויקנאו (Gen. XXVI, 14), וימלאים [4] (I Sam. XVIII, 27), מידי תבקשנו (Gen. XLIII, 9), תהמת יכסימו (Ex. XV, 5), ותחללה (ib. XX, 25), ותאלצהו (Jug. XVI, 16), התפקדו (ib. XX, 15), ויתפקדו (ibid.), ויתילדו (Nomb. I, 18), וינקשו מבקשי נפשי (Ps. XXXVIII, 13), התל בי (Gen. XXXI, 7), כהתל באנוש תהתלו (Job XIII, 9), ויחקו (ib. XIX, 23), בחקו חוג (Prov. VIII, 27), בחוקו מוסדי ארץ (ibid. 29), נסעה ונלכה (Gen. XXXIII, 12), ותתצו הבתים (Is. XXII, 10), שלחה לו (Ez. XVII, 7), שלחו באש (Ps. LXXIV, 7) * ויאמר הנני [5] (I Sam. III, 5), הננו אתנו לך (Jér. III, 22), המלמד ידי (Ps. CXLIV, 1), המבקשים (Ex. IV, 19), המלקקים (Jug. VII, 6), המעשקה (Is. XXIII, 12), תעגנה (Ez. IV, 12). Tous ces verbes [6] et

1. R. autre exemple.
2. R. omis.
3. R. באמרו pour יקאלא, ce qui donne un léger contresens.
4. R. omis.
5. R. omis.
6. Dans nos éditions plusieurs de ces verbes portent un *daghesch*.

un très grand nombre d'autres de ce genre devraient avoir un *daghesch*, mais ils ont été allégés. A cette catégorie appartient aussi, selon moi, ויזד יעקב נזיד (Gen. xxv, 29), car le נ première radicale de נזיד[1] ayant disparu de ויזד aurait régulièrement dû être remplacé par un *daghesch*, comme dans ויצל אלהים (ib. xxxi, 9). On a aussi allégé מגבורתם בושים (Ez. xxxii, 30), מבציר אביעזר (Jug. viii, 2), מלמעלה החרס (ib. viii, 13), ומקצה אחיו (Gen. xlvii, 2), מלאם יאמץ (ib. xxv, 23), וישב דויד במצד (I Chr. xi, 7), נבדלו אל דויד למצד (ib. xii, 9), והלוים במלאכת (II Chr. xiii, 10), בשאת (Lév. xiii, 10), ולשאת ולספחת (ib. xiv, 56), למני ממסך (Is. lxv, 11) où מני doit se traduire par « nombre », c'est-à-dire un grand rassemblement, étant dérivé de ואתה תמנה לך (I R. xx, 25); il fallait donc un *daghesch* dans למני comme dans לגד (Is. lxv, 11) qui, selon moi, a également le sens de « multitude »; ומאת המעט תמעיטו (Nomb. xxxv, 8), כי אתם המעט (Deut. vii, 7), צו לצו קו לקו (Is. xxviii, 10); il se peut toutefois que ces mots aient le même sens que משער לשער (Ex. xxxii, 27); את המקלות (Gen. xxx, 41), ומקלו יגיד לו (Os. iv, 12), וישא משאת (Gen. xliii, 34), העורים והפסחים (II Sam. v, 6), ועור פקחים (Ex. xxiii, 8), מגלה עמקות (Job xii, 22), car c'est le pluriel de עמקה משאל (ib. xi, 8). A cette catégorie appartient aussi, selon moi, המבלי אין קברים (Ex. xiv, 11), le מ devant avoir un *daghesch* comme הייטב בעיני ה (Lév. x, 19), car c'est également une interrogation; autrement, *c'est-à-dire si le מ ne devait pas être *daghessé*[2], le ה aurait un *cheva-pathah*[3] comme celui de המבלי אין אלהים (II R. i, 3). Sont encore allégés יָחְנְךָ (Gen. xliii, 29 et Is. xxx, 19) qui régulièrement aurait un *cheva* sous le י, un *qamets* sous le ח et un *daghesch* dans le נ comme יְחָנֵּנוּ (Ps. lxvii, 2); שארית עמי יבזום (Zeph. ii, 9), וסלף בגדים ישדם (Prov. xi, 3), mots qu'on a faits irréguliers par euphonie. De même ונבזה בהם עד אור הבקר (I Sam. xiv, 36).

Analogue au genre d'ellipse dont nous avons traité[4] précédemment, est la suppression des voyelles sous les lettres qui devraient être vocalisées et qui sont devenues quiescentes. Telle est la suppression de la voyelle du ס de אל תוסף (Prov. xxx, 6), du ש de קשט (ib. xxii, 21), du ב de מזבחי (Ex. xxi, 14), מזבחו (Lam. ii, 7) et מזבחך (Deut. xxxiii, 10), du ד de מקדשו (Nomb. xviii, 29). En effet, régulièrement אל תוסף serait semblable à אל תוסף (Deut. iii, 26), קשט à קֹשֶׁט (Ps. lx, 6), מקדשו et מזבחו à

1. R. omis.
2. R. omis.
3. Il l'a en effet dans nos éditions.
4. R. omis.

ומִקְדָּשַׁי (Lév. xix, 30), מִשְׁכַּנוֹ (Jos. xxii, 29), מִשְׁכָּנִי (Lév. xxvi, 11) et מִזְבַּחךָ (I R. viii, 31). A la pause, on dirait מִזְבָּחֶךָ avec une voyelle longue sous le ב et un *ségôl* sous le ח, ainsi qu'est vocalisé le ח de מִזְבְּחֶךָ (Deut. xxxiii, 10). La vocalisation du שׁ de שְׁהם (Eccl. iii, 18) et שְׁהוּא (ib. ii, 22), *si toutefois ces deux שׁ sont quiescents, n'est pas régulière non plus, car ils sont au commencement des mots, et on ne commence[1] pas par une quiescente. Il en est de même de la vocalisation du ב de גְּנֻבְתִי יוֹם וּגְנֻבְתִי לָיְלָה (Gen. xxxi, 39), mot sur lequel je me suis expliqué à la lettre ג du *Livre des Racines*; de celle du ב de שְׁכָבְתְּךָ (Lév. xviii, 23) et שְׁכָבְתּוֹ (Nomb. v, 20) qui régulièrement auraient les voyelles de גְּבִירְתֵּךְ et גְּבִירְתִּי, de celle du מ de בְּהֶמְתְּךָ (Lév. xix, 19) et בְּהֶמְתָּם (Nomb. iii, 45), car בְּהֵמָה appartient au type שְׁאֵלָה (I R. ii, 20), אֲבֵדָה, תְּאֵנָה, נְבֵלָה, גְּנֵבָה; or nous trouvons le ל de שְׁאֵלָה, le נ de תְּאֵנָה et le ל de נְבֵלָה vocalisés avec un *qamets*, lorsque ces mots sont unis à un pronom. Ainsi il est dit וּתְאֵנָתָהּ (Os. ii, 14), נְבֵלָתִי (Is. xxvi, 19), שְׁאֵלָתִי (Esth. v, 7), שְׁאֵלָתֵךְ (ib. vii, 2); l'analogie existe pour אבדה et גנבה, et nos docteurs ont employé de même אבדה en disant אֲבֵדָתִי מִיתַרת. Il est encore d'autres mots de ce type qui sont devenus quiescents, comme מִשְּׁכֶנְתָּהּ (Ex. iii, 22) dont le כ devrait avoir un *qamets*, et de même חֲבֶרְתֶּךָ (Mal. ii, 14). Sont encore devenus quiescents le ב de נֶחְבְּאִים (Jos. x, 17), le מ de נִטְמְאִים (Ez. xx, 30), le ב de נִבְּאִים (Jér. xiv, 16) qui régulièrement aurait un *qamets* comme הַנִּבָּאִים (Ez. xiii, 2). A cette catégorie appartiennent aussi נִדָּחוֹ (II Sam. xiv, 13), שְׁלֵיו (Jér. xlix, 31) qui régulièrement ressemblerait à שָׁלֵו (Job xvi, 12); de même כְּזֹאת (Gen. xlv, 23), לְזֹאת (ib. ii, 23), בְּזֹאת (Lév. xvi, 3), car l'hébreu a l'habitude en joignant à un mot quelconque de ce genre le ב, le ל ou le כ, de leur donner pour voyelle un *qamets*. C'est ainsi qu'on a dit בָּזֹאת (Mal. iii, 10), כָּזֹאת וְכָזֹאת (II Sam. xvii, 15), לָזֶה (I Sam. xxi, 12), לָזֹאת (Jér. v, 7), כָּזֶה וְכָזֶה (II Sam. xi, 25), וּבָזֶה (Esth. ii, 13), בָּזֶה (I Sam. xiv, 34). De ce genre est aussi בְּהָשַׁמָּה (Lév. xxvi, 43) dont le ה porterait régulièrement un *chourèq* ou un *qamets-gadôl*, car ce mot est le même que הָשַּׁמָּה (ibid. 35). Nous en avons du reste déjà parlé. A cette catégorie appartient enfin הַיְחָבְרְךָ (Ps. xciv, 20) qui est, selon moi, le futur de la voix lourde פִּיעֵל; il ferait donc régulièrement הַיְחַבֶּרְךָ, en écrivant le י du פִּיעֵל dont le futur est יְפַיעֵל

1. R. erroné.

et en mettant un *ségôl* sous le ב ; * mais on a rendu le ב quiescent [1] afin que le mot soit plus coulant, et ceci fait, on a réuni les deux quiescentes et l'on a supprimé le י de prolongation qu'on a indiqué par un *qamets*.

1. R. omis.

CHAPITRE XXV

Des cas où l'on a fait certaines additions sans autre nécessité que de donner plus de force au discours.

On répète quelquefois un verbe ou une particule sans aucune nécessité intrinsèque, mais uniquement pour rendre la phrase plus énergique. Ce renforcement est souvent justifié par l'intervalle qui existe entre le verbe ou la particule et leur complément. Cette répétition ainsi motivée donne à la phrase l'ordre et la clarté voulus. On remplace aussi le singulier par le pluriel pour accentuer l'expression ou lui donner de l'emphase. Ainsi on a dit : אמר אל הכהנים בני אהרן ואמרת אליהם (Lév. xxi, 1); ומעץ הדעת טוב ורע לא תאכל ממנו (Gen. ii, 17), car le מ [1] de ומעץ suffisait sans qu'il fût besoin de ממנו, n'eût été le désir d'insister; *je veux dire que si l'on avait simplement mis ומעץ הדעת טוב ורע לא תאכל. cela aurait suffi [2]; de même את ה' צבאות אתו תקדישו (Is. viii, 13) où la particule את suffisait sans qu'il fût besoin de אתו qui a été répété pour renforcer ; pareillement ובאחיכם בני ישראל איש באחיו (Lév. xxv, 46) où איש באחיו a été ajouté pour plus de clarté ; כי אכלו את יעקב ואכלהו ויכלהו (Jér. x, 25) où l'on a répété ואכלהו pour l'énergie; le prophète veut dire [3] que les peuples ont dévoré Jacob coup sur coup au point de l'anéantir; הן גוענו אבדנו כלנו אבדנו (Nomb. xvii, 27) * où la répétition de אבדנו [4] est pour le renforcement; וילכו שלשת בני ישי הגדלים הלכו אחרי שאול (I Sam. xvii, 13); ויאמר המלך אחשורש ויאמר לאסתר (Esth. vii, 5); ובמשפטיך חטאו בם (Néh. ix, 29) où la répétition du complément a pour but de renforcer; mais dans ואני כאשר שכלתי שכלתי (Gen. xliii, 14), le שכלתי de la fin tient lieu de אשכל et cela signifie : « comme j'ai été privé de

1. R. erroné.
2. C'est à tort que l'éditeur du R. a rejeté en note ce paragraphe qui fait partie du texte.
3. R. erroné.
4. R. omis.

Joseph, je serai privé de Benjamin. » Les répétitions suivantes ont aussi un but d'énergie : יעקב יעקב (Gen. xlvi, 2), אברהם אברהם (ib. xxv, 11), משה משה (Ex. iii, 4), שמואל שמואל (I Sam. iii, 10), חמרם חמרם (Ex. viii, 10), אמן אמן (Nomb. v, 22), הקרב הקרב (ib. xvii, 28), בדרך בדרך (Deut. ii, 27), מטה מטה ... מעלה מעלה (ib. xxviii, 43). C'est aussi une proposition renforcée que כי כל העדה כלם קדשים (Nomb. xvi, 3) ; en effet, les mots כי כל העדה קדשים auraient suffi et par conséquent la répétition de כלם n'est qu'un renforcement; de même כל מלכי גוים כלם (Is. xiv, 18), כל בית ישראל כלה (Ez. xx, 40), וכל [1] צריך כלם (Jér. xxx, 16). Quant au pluriel employé par emphase, nous citerons כי כוכבי השמים וכסיליהם (Is. xiii, 10). Or, il n'y a au ciel qu'une seule * étoile nommée כסיל ; c'est l'étoile connue sous le nom de Canopus qui se trouve au pôle austral, et en face d'elle, au pôle boréal, כימה, c'est-à-dire le ferkedan ; עש est également au pôle boréal ; c'est pourquoi Job dit עשה עש כסיל וכימה וחדרי תמן (Job ix, 9), je veux dire à cause de leur situation aux deux pôles. D'autres prennent כימה pour les Pléiades, et disent que חדרי תמן désignent l'obliquité australe [2]. On a mis כסיל au pluriel par emphase, en comprenant dans ce mot les astres qui l'avoisinent et qu'on a tous appelés כסילים. On a fait de même en disant ואבדו בתי השן (Am. iii, 15) ; en effet, il n'est fait mention que d'un seul palais d'ivoire que bâtit Achab, comme il est dit ובית השן אשר בנה (I R. xxii, 39), mais le prophète y joint d'autres édifices grandioses et les dénomme tous ensemble בתי השן. Il en est de même de l'expression ויפל על צואריו (Gen. xxxiii, 4) qui désigne outre le cou, ce qui l'avoisine et dont il appelle l'ensemble צוארים ; on dit d'ailleurs au singulier בצוארו ילין עז (Job xli, 14), על צוארו (Gen. xli, 42). Il en est ainsi encore de ושוליו מלאים את ההיכל (Is. vi, 1) ; והגי בינו ובין העי (Jos. viii, 11) ; וחמשתיו יסף עליו (Lév. v, 24) qui équivaut à חמישתו יסף עליו (ib. v, 16) ; de plus והנה הנגע עמד בעיניו ... ואם בעיניו עמד הנתק (Lév. xiii, 5 et 37), expressions qui équivalent à והנה לא הפך הנגע את עינו (ib. xiii, 55) ; זבח שלמיו (ib. iii, 1) qui équivaut à ושלם מריאיכם (Am. v, 22) ; איל המלאים (Ex. xxix, 31) ; תחתיו לאמר (II Sam. iii, 12) ; נפשנו תחתיכם (Jos. ii, 14) ; תחתיך יצע רמה (Is. xiv, 11) ; ועמדנו תחתינו (I Sam. xiv, 9) ; ואם תחתיה תעמד הבהרת (Lév. xiii, 23). On a pour la même raison mis au pluriel כמוצאי גולה (Ez. xii, 4) dont la

1. R. שריך, version qui se trouve en effet dans le ms. arabe *a*.

2. R. omis.

forme régulière serait כְּמִצָּא גוֹלָה, comme את מוֹצָאֲךָ ואת מבואך (II Sam. III, 25) : de plus כִּמְבוֹאֵי עִיר מְבֻקָּעָה (Ez. XXVI. 10) qui régulièrement serait כִּמְבוֹא, comme כִּמְבוֹא עָם (ib. XXXIII, 31), bien qu'il y ait entre ces passages une légère différence de sens ; de plus יָבִיתָה מִמּוֹתֵי חָלָל (ib. XXVIII, 8) : למשאות איתה בישרשיה (ib. XVII, 9), pluriel de משאת כפי (Ps. CXLI, 2) ; ליל שמורים הוא (Ex. XII, 42), יום כפרים (Lév. XXIII, 28), למשכב דדים (Ez. 23, 17), כי טובים דדיך מיין (Cant. I, 2), אתן את דדי (ib. VII, 13) qui exprime la tendresse de l'amour ; de plus כי בן זקנים הוא (Gen. XXXVII, 3), בני הנעורים (Ps. CXXVII, 4) ; pareillement בתולים et רחמים ; אשת זנונים וילדי זנונים (Os. I, 2). On a encore mis au pluriel pour les rendre plus imposants et plus majestueux les mots אלהים ; אדנים קשה (Is. XIX, 4), לבעליו (Ex. XXI, 34), פר בן בקר תמימים (Ez. XLVI, 6) pour תמים, sur quoi la Massora dit que c'est un exemple unique ; איה אלוה עשי (Job XXXV, 10), ישמח ישראל בעשיו (Ps. CXLIX, 2), כי בעליך עשיך (Is. LIV, 5) où il faudrait עֹשֵׂךְ sans י et avec *tsérè* sous le שׂ, mais on a voulu, comme nous venons de le remarquer, donner à l'objet plus d'importance et de grandeur ; ce raisonnement s'applique également à בעליך dont la forme régulière serait בַּעְלֵךְ, comme וגאלך קדוש ישראל (ibid.). On a pour la même raison mis au pluriel אם שוב תשבון אתם ובניכם (I R. IX, 6), pour אם שוב תשוב אתה ובניך, car on ne s'adresse qu'à une seule personne ; de même יען אשר עזבוני וישתחוו ... ולא הלכו בדרכי ... כדוד אביו (ib. XI, 33), afin de grandir le roi selon les usages de la langue.

On a encore ajouté pour l'énergie en disant וראיתי אני דניאל לבדי את המראה (Dan. X, 7)[1], où אני renforce le pronom contenu dans וראיתי ; de même ופניתי אני (Eccl. II, 11), אמרתי אני בלבי (ibid. 1) ; en effet, les termes וראיתי, ופניתי et אמרתי auraient suffi sans אני pour l'exactitude du sens, comme * on a dit[2] תרתי בלבי (ibid. 3)[3] et קניתי עבדים ושפחות (ibid. 7), mais on a voulu renforcer l'idée ; de même מי יתן מותי אני תחתיך (II Sam. XIX, 1), בנינו ובנתינו אנחנו רבים (Néh. V, 2) où le terme אנחנו accentue le pronom de la première personne du pluriel qui se trouve dans בנינו ובנותינו. Mais אנחנו n'est pas un inchoatif dont רבים serait l'attribut comme l'ont pensé quelques interprètes qui ont donné à רבים le sens de רבית במחיריהם (Ps. XLIV, 13). C'est là une explication erronée et grammaticalement inadmissible.

1. R. exemple inexactement cité.
2. R. altéré.
3. R. intercale ici fautivement les mots ומבלי בלבי היה די כמו שאמרו.

comme le prouvent les livres de R. Yehouda et les miens. On a été induit en erreur par les versets והנה אנחנו כבשים את בנינו שדתינו וכרמינו ובתינו אנחנו ערבים (Néh. v, 5) et את בנתינו לעבדים (ibid. 3), assimilation inexacte, car le présent passage, je veux dire בנינו ובנותינו אנחנו רבים signifie que quelques familles tombées dans la plus profonde misère et chargées d'enfants, disaient dans leur détresse : « Nous avons beaucoup d'enfants, allons en vendre une partie pour avoir à manger » ; et c'est précisément ce qu'ils ajoutent : ונקחה דגן ונאכלה ונחיה (ibid.). Dans le même sens intensif que בנינו ובנותינו אנחנו, on a dit : אשר נשבענו שנינו אנחנו (I Sam. xx, 42). Il y a aussi des répétitions motivées par des mots intermédiaires qui interrompent la suite du discours; exemple : והיו המים אשר תקח בן היאר והיו לדם ביבשת (Ex. iv, 9) où והיו a été répété à cause de אשר תקח מן היאר qui sépare * le premier והיו de לדם, car la suite du discours serait régulièrement והיו המים לדם, mais cette suite ayant été interrompue par l'incidente explicative אשר תקח בן היאר, on a répété והיו pour être plus énergique et plus clair [1]; de même ויאמר אל האיש לבש הבדים ויאמר (Ez. x, 2); בימים ההמה אשר יחזיקו עשרה אנשים מכל לשנות הגוים והחזיקו בכנף איש יהודי (Zach. viii, 23); ואין אני ואחי ונערי ואנשי המשמר אשר אחרי אין אנחנו פשטים בגדינו (Néh. iv, 17) où la redite אין אנחנו est motivée par la longueur du discours; והיה ערכך הזכר מבן עשרים שנה ועד ששים שנה והיה ערכך (Lév. xxvii, 3) où l'on a répété והיה ערכך à cause de la longueur de l'incidente; ויאמר אלהים לישראל במראת הלילה ויאמר יעקב יעקב (Gen. xlvi, 2) où l'on a répété ויאמר à cause de l'incidente במראת הלילה; ועתה אם באמת ובתמים עשיתם ... ואם כגמול ידיו עשיתם לו (Jug. ix, 16) : voilà la condition complète et il fallait en rapprocher la réponse qui est שמחו באבימלך (ibid. 19); mais comme on a intercalé entre les deux propositions les mots אשר נלחם אבי עליכם וג' (ibid. 17), on a dû, à cause de la longueur du discours, répéter la condition afin de la rattacher à la réponse et redire ואם באמת ובתמים עשיתם ... שמחו באבימלך (ibid. 19); וכי יבא הלוי מאחד שעריך מכל ישראל אשר הוא גר שם ובא בכל אות נפשו (Deut. xviii, 6) où l'on a répété ובא à cause de la longueur de l'interruption.

C'est encore par redondance qu'on a redoublé la caractéristique du futur dans ויגבה ממרחק יידע (Ps. cxxxviii, 6); ואלמנה לא ייטיב (Job xxiv, 21); לכן ייליל מואב למואב כלה ייליל (Is. xvi, 7);

1. R. altéré.

ויליל על מידבא מואב יליל על נבו ועל (ib. xv, 2); יילילו על משכבותם (Os. vii, 14) d'après la version de Ben-Acher, car Ben-Nephtali lit ces mots avec un seul י. Le premier י de tous ces mots est ajouté, et en le supprimant il resterait יֵדַע sur le type יֵקַד יְקֹד (Is. x, 16), יֵלִיל et יֵיטִיב sur celui de לא ייטיב ה׳ (Zéph. i, 12); les ־ֵי sont signes du futur et les quiescentes qui les suivent sont premières radicales. Si ces premières radicales étaient mobiles, ces mots se liraient יְיֵלִיל, יְיֵטִיב sur le type יַשְׁלִיךְ, comme l'a dit R. Yehouda; * quant à יידע, il appartient au type יִפְעַל[1]. Les premiers י de לכן ייליל ... כלה ייליל et de leurs pareils sont ajoutés et les deuxièmes sont signes du futur, et ce sont seulement les quiescentes qui suivent ces deuxièmes י qui sont premières radicales, car si ces deuxièmes י étaient premières radicales comme l'a supposé R. Yehouda, les quiescentes (latentes) qui les suivent n'auraient pas de raison d'être. Que si quelqu'un prétend que ces quiescentes sont ajoutées dans ces verbes, il devra également les prendre pour telles dans יֵקַד, יֵרֵד[2], יֵשֵׁב, יֵצֵא, יֵיטִיב et leurs pareils, chose qu'on ne saurait soutenir. Quant à על מואב אֵילִיל (Jér. xlviii, 31), c'est une forme composée de יֵילִיל[3] sur le type לא ייטיב ה׳ (Zéph. i, 12), et de אֵילִיל sur le type אֵיטִיב (Gen. xxxii, 13), c'est-à-dire אפעיל. Par ייליל du type לא ייטיב ה׳, le prophète exprime la même idée qu'en disant אל אנשי קיר חרש יהגה (Jér. xlviii, 31). Il en est encore ainsi de ומשבר רוח תְּילִילוּ (Is. lxv, 14); c'est une forme composée de ייליל du paradigme יפעילו et de תֵּילִילוּ du type תפעילו. Tout cela a échappé à R. Yehouda. Je rapprocherai de ces formes hybrides le terme תְּאָכְלֵהוּ אש לא נפח (Job xx, 26) qui est, selon moi, composé de אכלהו impératif se rapportant à אש, et de תאכלהו mode indicatif ayant אש pour sujet. On aurait dans cet impératif employé אש au masculin, comme on l'a fait en disant לא נפח et כי אש יצא מחשבון (Jér. xlviii, 45), etc. Cet impératif exprime un vœu comme תְּרָצְחוּ כלכם (Ps. lxii, 4), d'après la version de Ben-Acher qui lit ce mot avec un *qamets* sous le ר; tel est aussi le sens du futur תבואתה לראש יוסף (Deut. xxxiii, 16). A la catégorie de ייליל appartient aussi וייף בגדלו (Ez. xxxi, 7), avec les deux י mobiles d'après la version de Ben-Acher, et par conséquent le premier י y est ajouté; mais d'après la version de Ben-Nephtali, un seul י serait mobile. Le type de וייף d'après cette version

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. ייליל.

de Ben-Nephtali est וַיֵּשֶׁב יִשְׁמָעֵאל (Jér. XLI, 10), וַיִּפְתְּ בַּסֵּתֶר לִבִּי (Job XXXI, 27), le י y sert pour le futur et la quiescente qui le suit est première radicale et correspond au ש de וַיֵּשֶׁב. Telle est l'opinion de R. Yehouda; opinion juste d'après laquelle le premier י est redondant dans le système de Ben-Acher. Quant à יְהִי אוֹר (Gen. I, 3), יְחִי הַמֶּלֶךְ (II Sam. XVI, 16) et autres pareils, ils devraient être conformes au type אַל יֵשְׁטְ (Prov. VII, 25), וַיֵּשְׁתְּ (Gen. IX, 21), וַיִּפְתְּ (Job XXXI, 27), mais un ה quiescent suivi d'un י quiescent eût été difficile à prononcer; on a donc articulé [1] le ה, rendu le י quiescent et donné au ה la voyelle *i* à cause du voisinage du י; on l'a fait ainsi ressortir à l'aide de cet *i* qui tient de la nature du י : tout cela parce qu'on ne peut prononcer un ה quiescent suivi d'un י faible. Quant au י du futur, on l'a changé parce que, si on lui avait conservé sa voyelle, il y aurait eu une quiescente latente entre lui et le ה première radicale, et ce verbe aurait été semblable aux futurs apocopés compensés [2] comme יִכֶל בְּשָׂרוֹ מֵרֹאִי (Job XXXIII, 21), alors que dans la catégorie de יֵשְׁטְ et יֵשֵׁב il n'y a pas de compensation. Une fois donc qu'on avait donné au ה de יהי la voyelle *i*, il fallait donner au י du futur un *cheva* initial pour éviter la ressemblance en question. On n'a pas craint cette ressemblance à la pause en disant וַיֶּהִי (Ps. XXXIII, 9), יֶהֱי (Lam. III, 37), etc. parce qu'en dehors de la pause on employait le *cheva* initial d'où l'on pouvait conclure aisément l'identité du verbe.

Paroles d'Abou'l-Walid : J'ai rempli dans ce chapitre et dans le chapitre précédent qui traite de l'ellipse, la promesse que j'ai faite dans mon *livre de la Réfutation* de motiver dans le présent ouvrage les formes de הַיְחָבְרְךָ כִּסֵּא הַוּוֹת (Ps. XCIV, 20), תְּאָכְלֵהוּ אֵשׁ לֹא נֻפָּח (Job XX, 26), יְהִי אוֹר (Gen. I, 3), יְחִי הַמֶּלֶךְ (II Sam. XVI, 16). Sache que le verbe hébreu en redoublant le י du futur dans les mots en question, suit le même procédé que le verbe arabe en redoublant l'*élif* * au prétérit de la IVe forme dans אראק אלמא יאהראקה [3]. Si cela ne nous écartait de notre sujet, nous aurions développé cette particularité.

A ce chapitre se rattachent les constructions suivantes : כִּי דָרַשְׁנוּ אֶת ה' אֱלֹהֵינוּ דָּרַשְׁנוּ וַיָּנַח לָנוּ מִסָּבִיב (II Chr. XIV, 6) où le second דרשנו est inutile; קוֹל צֹפַיִךְ נָשְׂאוּ קוֹל (Is. LII, 8) où le premier קול

1. R. יהראיתה.
2. C'est-à-dire où l'on substitue une voyelle pour compenser l'apocope.
3. R. erroné.

est superflu; גם אנחנו גם אתה גם טפנו (Gen. XLIII, 8) où le premier גם est redondant, de même que dans גם אנחנו גם אשר נמצא הגביע (ib. XLIV, 16), ויעל עמו גם רכב גם פרשים (ib. L, 9); ושמתי לך מקום אשר ינוס שמה (Ex. XXI, 13) où devrait tomber אשר qui ne peut s'interpréter ni se traduire; de même ... ויעשו אנשי עירו אשר הישבים בעירו (I R. XXI, 11); וכי יפתה איש בתולה אשר לא ארשה (Ex. XXII, 15); ויקראו בשמות את שמות הערים אשר בנו (Nomb. XXXII, 38) * dont l'ordre régulier serait ויקראו בשמות את הערים[1]; איך לא עזבה עיר תהלת (Jér. XLIX, 25) où לא est redondant; de même כי עתה צעדי תספור לא תשמור על חטאתי (Job XIV, 16) où לא n'a pas de sens; מי יגיד לי או מה יענך אביך קשה (I Sam. XX, 10) où או est superflu, car le verset signifie: « qui me dira ce que ton père t'aura répondu de pénible pour moi? » De même dans la réponse de Jonathan כה יעשה ה' ליהונתן וכה יסיף כי ייטב אל אבי את הרעה עליך (ibid. 13), אל est pléonastique, comme dans ויתן צמרתו אל בין עבותים (Ez. XXXI, 10) et dans אין לחם חל אל תחת ידי (I Sam. XXI, 5), car le sens est: « si mon père améliore ta malheureuse position »; עד אשר עד כה (Jos. XVII, 14) où le premier עד est redondant. L'Écriture offre encore de nombreux cas de ce genre, mais nous ne citons pour chaque sorte que quelques exemples qui expliquent suffisamment ceux que nous omettons.

Sache qu'en hébreu on a coutume d'ajouter לי, לו, לך[2], לכם pour donner plus de force au discours. Exemples: אלכה לי אל הגדלים (Jér. V, 5), וילך לו אל ארצו (Ex. XVIII, 27), ונס לו מפני חרב (Is. XXXI, 8), אכל יטעם לו (Job XII, 11), קמו ועברו לכם (Deut. II, 13), קחו לכם מלא חפניכם (Ex. IX, 8), חלף הלך לו[3] (Cant. II, 11). On a dit dans le même sens וירא ויקם וילך אל נפשו (I R. XIX, 3), חדל לך למה יכוך (II Chr. XXV, 16), לך לך מארצך (Gen. XII, 1), קח לך סמים (Ex. XXX, 34), סור לך מאחרי (II Sam. II, 22). Il y a aussi addition explétive dans les mots מִמֶּנִּי, מִמֶּנּוּ, מִמֶּנָּה. En effet, le pronom renfermé dans chacun de ces termes est ה, ו, י; régulièrement donc on dirait מִנּוּ avec un *daghesch* dans le נ, ou מִנֵּהוּ en ajoutant le ה comme dans שמץ מנהו (Job IV, 12); מני serait la forme de la première personne comme dans שעו מני (Is. XXII, 4), גברו מני (Ps. LXV, 4), ולא מני (Is. XXX, 1); par analogie au féminin singulier de la troisième personne on dirait מִנָּה, et au masculin pluriel de la même personne מִנָּם, mais on s'en est servi avec addition du ה et l'on a dit ומנים אבד מנהם

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. transposé.

(Job xi, 20), tout en conservant le *daghesch* qui n'était nécessaire que dans מנם si on l'avait employé; cette forme ne me paraît d'ailleurs pas condamnable. Quant au *daghesch* du נ de מאויבים מנהו (Ps. LXVIII, 24), il est motivé par la pause. Il résulte de tout cela que les mots ממנו, ממני, ממנה sont formés par redoublement de מן. On a aussi ajouté מן en disant ולפני מזה אלישיב הכהן (Néh. XIII, 4), à moins que ce ne soit une transposition de ומלפני זה. On a dit de même מימי הירדן (Jos. IV, 7) et מימי מצרים (Ex. VIII, 2), car ce nom fait מים à l'état absolu et מי à l'état construit, par conséquent מימי הירדן et מימי מצרים sont des formes redoublées. Sache aussi que le י et le ם de מים sont la marque du pluriel, comme dans בעצלתים (Eccl. x, 18) qui est le pluriel de עצלה (Prov. XIX, 15), car il n'y a pas de raison que ce soit le duel; de même pour לקחנו לנו קרנים (Am. VI, 13) et pour את כל לחתים (Ez. XXVII, 5), bien que ce dernier terme ait un double signe du pluriel qui est ותים; [1]מים n'aurait d'après cela, outre la marque du pluriel, d'autre radicale que le מ. Or c'est un principe admis qu'il n'existe pas d'autre nom[2] d'une seule lettre que les pronoms et les affixes pronominaux; il faut par conséquent supposer un singulier qui, s'il existait, serait à l'état absolu מי, de sorte que ce nom supposé à l'état absolu appartiendrait au type שי et עי[3] comme יובל שי (Is. XVIII, 7), מלך העי (Jos. VIII, 1), et par analogie, en se servant au pluriel de la forme complète, au type שמים, [or mon avis sur שמים est le même que sur מים, c'est un pluriel qui n'a pas de singulier, mais dont le singulier serait שם, selon le type de ידים : יד] mais une des lettres de מים supposé *à l'état absolu[4] étant faible, *je veux dire מי semblable à שי[5], il devenait difficile de la vocaliser au pluriel comme on a fait pour le מ de שמים; on l'a donc affaibli, puis fait tomber. Il est donc démontré que מימי הירדן est une forme redoublée, מי הירדן une forme simple et מים une forme défective. On emploie מים avec ou sans redoublement en le construisant avec les substantifs; nous venons en effet de voir qu'on dit également מימי הירדן et מי הירדן; mais en le construisant avec les pronoms, on ne l'emploie jamais sans redoublement, car si on ne redoublait pas ce mot en le construisant avec les pronoms de la première, de la troisième et de la deuxième personne, on défigurerait la

1. R. met à tort מי devant מים.
2. R. erroné.
3. R. omis.
4. R. omis.
5. R. omis.

forme par la suppression du signe du pluriel de ces pronoms. Aussi a-t-on dit : ולקחתי את לחמי ואת מימי (I Sam. xxv, 11), ונתן מימיו (Nomb. xx, 8), ואם מימיך נשתה (ib. xx, 19), מימינו בכסף שתינו (Lam. v, 4), כל מקוה מימיהם (Ex. vii, 19). On ne saurait prendre le second מ de chacun de ces mots pour le ם (final) de ומים בכסף תתן לי (Deut. ii, 28) et les י qui les suivent pour un nouveau signe du pluriel, car pareille chose ne se rencontre qu'au pluriel du féminin comme ושנותיך לא יתמו (Ps. cii, 28), ובין דורותינו (Jos. xxii, 27), לדרתיכם (Gen. xvii, 12) et leurs pareils ; d'ailleurs ce ם signe du pluriel ne persiste pas quand le nom où il se trouve se construit avec des pronoms ; nous voyons en effet qu'on dit à l'état construit de בנים : בני יצאני (Jér. x, 20), בניך ובנתיך (Deut. xxviii, 32), בנינו ובנתינו (Jér. xxxv, 8) sans ם, et de même dans les autres formes analogues.

De ce genre est aussi la jonction de certaines particules à d'autres pour renforcer. Telle est la jonction du ל au ב dans כי לבעבור (Ex. xx, 20), et sa jonction avec מן dans למן היום הוסדה (ib. ix, 18), למן עולם (Jér. vii, 7), למיום סור אפרים (Is. vii, 17), למבן עשרים שנה (I Chr. xxvii, 23), ולמקצת הימים (Dan. i, 18), bien que dans ce dernier exemple le ל serve à marquer le point de départ[1] ; mais plus remarquable encore est la jonction du ל et de מן au ב pour indiquer ensemble le point de départ dans למַבראשונה (I Chr. xv, 13) dont le מ qui devrait suivre la forme de לְמִן, a reçu un *pathaḥ* comme celui de חלקו מַחמאות פיו (Ps. lv, 22) formé de מן חמאות et qui, par conséquent, devrait porter un *tsérê* ; חֲמָאוֹת lui-même est le pluriel de חֶמְאָה ודבש (Is. vii, 15), de même que חֶרְפָּה fait חֲרָפוֹת. On trouve d'ailleurs ומקצתם יעמדו (Dan. i, 5), ומקצת ימים (ib. i, 15) sans ל ; par contre on a préposé מן au ל de מלמטה et מלמעלה ; מלפנים ולחיצון (I R. vi, 29) ; מלמעלה החרס (Jug. viii, 13) ; on a aussi joint cette préposition à על dans ויעל מעל ליונה (Jon. iv, 6). On a accolé le כ au ל dans כל עמת שבא (Eccl. v, 14), car régulièrement ce mot devrait ressembler à לעמת המסגרת (Ex. xxv, 27), mais on a accolé le כ au ל et on les a séparés du nom pour former un mot distinct, comme on a fait pour בשל אשר יעמל האדם (Eccl. viii, 17) que j'expliquerai en parlant des mots qui s'écartent de l'analogie. Toutefois il se peut aussi que עמת soit un mot à part et כל également un mot à part qui n'aurait pas été distrait d'un autre mot. De la même catégorie est l'addition de מן dans ואין מבלעדי מושיע

1. R. ajoute ומן.

(Is. xliii, 11)[1], בִּלְעֲדֵי מִזְבַּח ה׳ (Jos. xxii, 19), הוּא יוֹשֵׁב מִמּוּלִי (Nomb. xxii, 5). Le ל s'est aussi introduit additionnellement dans וְאֵלְכָה לְנֶגְדֶּךָ (Gen. xxxiii, 12), לְנֶגֶד הַבּוֹנִים (Néh. iii, 37) כִּי יָרַט הַדֶּרֶךְ לְנֶגְדִּי (Nomb. xxiii, 32)[2]; pareillement dans מִתַּחַת לְבֵית אֵל (Gen. xxxv, 8); * de même encore dans [3] אֶל מִחוּץ לַמַּחֲנֶה (Lév. iv, 12). אֶל מִנֶּגֶב לְמַעֲלֵה עַקְרַבִּים (Jos. xv, 3). Dans כִּי לֹא תָמְנוּ (Lam. iii, 22), le נ est ajouté et semble substitué à la géminée qui a été absorbée dans כִּפִּי תַמּוּ[4] (Ps. lxxiii, 19). J'analyse de même, sauf que c'est un verbe transitif, le terme תַּמְנוּ חֵפֶשׂ מְחֻפָּשׂ (ib. lxiv, 7) qui régulièrement ferait, lui aussi, תַּמּוּ. J'en explique ainsi l'état transitif et le sens : le prophète parlant des méchants dit : יַחְפְּשׂוּ עוֹלֹת תַּמְנוּ חֵפֶשׂ מְחֻפָּשׂ (ibid.), ce qui signifie : ils s'ingénient pour les iniquités et les recherchent, puis ils accomplissent et mènent à terme l'objet de leurs recherches, c'est-à-dire qu'ils exécutent les iniquités qu'ils ont méditées; et amplifiant ces mêmes iniquités, il ajoute וְקֶרֶב אִישׁ וְלֵב עָמֹק, c'est-à-dire : leurs desseins pour le mal sont vastes et leurs pensées profondes; en d'autres termes : ils étendent leurs pensées pour le mal et en atteignent les extrêmes limites, puis ils exécutent les projets que leur a suggérés la réflexion. Enfin on a ajouté le י à בֵּין dans בֵּינֵי מָכִיר (Jug. v, 14), בֵּינֵי אֶפְרַיִם (ibid.), מִנֵּי דֶרֶךְ ... מִנֵּי אֹרַח (Is. xxx, 11).

A ce chapitre se rattache l'emploi du nom là où le pronom conviendrait, car c'est un genre de pléonasme dont on se sert par un extrême désir de clarté[5] ; exemples : וְרָאָה הַכֹּהֵן אֶת הַנֶּגַע וְהִסְגִּיר אֶת הַנֶּגַע שִׁבְעַת יָמִים (Lév. xiii, 50) où il aurait suffi de mettre le pronom et de dire וְהִסְגִּירוֹ; de même וְרָאָה אֶת הַנֶּגַע ... כִּי פָשָׂה הַנֶּגַע (ibid. 51) où l'emploi du pronom (latent) aurait été plus correct; de même וּמִן הַשֶּׁמֶן יָצַק הַכֹּהֵן עַל כַּף הַכֹּהֵן הַשְּׂמָאלִית (ib. xiv, 26)[6] où il aurait suffi de dire עַל כַּפּוֹ; de même וְצִוָּה הַכֹּהֵן וּפִנּוּ אֶת הַבַּיִת בְּטֶרֶם יָבֹא הַכֹּהֵן לִרְאוֹת אֶת הַנֶּגַע וְלֹא יִטְמָא כָּל אֲשֶׁר בַּבָּיִת וְאַחַר כֵּן יָבֹא הַכֹּהֵן לִרְאוֹת אֶת הַבָּיִת (ibid. 36) où l'emploi du pronom aurait donné une construction de ce genre : וְצִוָּה הַכֹּהֵן וּפִנּוּ אֶת הַבַּיִת בְּטֶרֶם יָבֹא לִרְאוֹתוֹ וְלֹא יִטְמָא כָּל אֲשֶׁר בּוֹ וְאַחַר כֵּן יָבֹא לִרְאוֹתוֹ; mais on a préféré, pour la clarté, employer le nom plutôt que le pronom; de même encore וְהִקְרִיב אַהֲרֹן אֶת פַּר הַחַטָּאת אֲשֶׁר לוֹ וְכִפֶּר בַּעֲדוֹ וּבְעַד בֵּיתוֹ וְשָׁחַט אֶת פַּר הַחַטָּאת אֲשֶׁר לוֹ (ib. xvi, 11) où en se servant du pronom on aurait simplement dit וְשְׁחָטוֹ; c'est qu'il y a inver-

1. R. exemple inexactement cité.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. בְּסוּפֵי.
5. R. légèrement abrégé.
6. R. citation inexacte.

sion dans cette phrase, dont l'ordre logique serait הקריב אהרן את פר החטאת אשר לו ושחטו וכפר בעדו ובעד ביתו ; de même[1] dans ועתה אדני חי ה' וחי נפשך אשר מנעך ה' (I Sam. xxv, 26) la substitution du pronom au second ה aurait été plus correcte, mais comme en interrompant le discours par les mots וחי נפשך le verbe מנעך a été éloigné, l'emploi du nom était meilleur. J'attribue la même cause à l'emploi du nom פר החטאת, je veux dire que le discours ayant été interrompu par les mots וכפר בעדו ובעד ביתו, le verbe ושחט a été éloigné et l'emploi du nom devenait ainsi plus clair. Pareille chose arrive très souvent en hébreu, cependant l'emploi abréviatif du pronom est plus fréquent. Il en est de même de ורחבות העיר ימלאו ילדים וילדות משחקים ברחבתיה (Zach. viii, 5) où l'on aurait dit plus correctement משחקים בם, en se servant du pronom.

Il y a aussi addition pour l'énergie et l'élégance dans la phrase מי פעל ועשה (Is. xli, 4) où עשה n'ajoute rien à l'idée de פעל, mais rend la phrase plus élégante et plus pleine[2]; de même בראתיו יצרתיו אף עשיתיו (ib. xliii, 7) où יצרתיו et עשיתיו n'ajoutent rien au sens de בראתיו; de même בחרתיך ולא מאסתיך (ib. xli, 9) où בחרתיך implique nécessairement לא מאסתיך qui n'a été ajouté que pour l'élégance et l'énergie. On peut appliquer le même raisonnement à toutes les propositions analogues. Que si l'on nous objecte : mais si עשה n'a d'autre sens que פעל, ni יצרתיו et עשיתיו d'autre que בראתיו, pourquoi la forme plus concise n'a-t-elle pas été préférée? nous répondrons que l'abondance donne au style plus d'élégance et de rondeur; toutefois la concision peut aussi avoir son élégance.

Une addition convenue et admise est celle du י aux pluriels en ות quand on les unit aux pronoms, comme בנות, שנות, אחיות[3], חטאות, רמות, תועבות, נאצות. En effet, en unissant בנות au pronom masculin de la deuxième personne on dit בנֹתֶיךָ (Deut. xxviii, 53), avec addition d'un י au signe du pluriel ות. On pluralise pour ainsi dire le pluriel, de même qu'on a mis deux signes du pluriel dans את כל לחתים (Ez. xxvii, 5), רבתים אלפי שנאן (Ps. lxviii, 18), etc. Nous avons expliqué pourquoi nous regardons רבתים comme un pluriel double, dans l'article qui le concerne à la lettre ר du *Livre des Racines*. On dit avec le pronom féminin de la deuxième personne du singulier בנותיך בשדה (Ez.

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. אחית.

xxvi, 8), et à la deuxième personne du pluriel בנתיכם (Gen. xxxiv, 9); la troisième personne du masculin singulier est בנתיו (Ex. ii, 20), et celle du féminin singulier בנתיה (Nomb. xxi, 25), סביבתיה (Gen. xli, 48). A la troisième personne du pluriel avec l'affixe הם on dit בנותיהם, mais avec l'affixe ם seul on n'ajoute pas le י; on dit לדרתם (Ex. xxxi, 16), מזבחתם ... מצבתם (Deut. xii, 3), במועצותם (Mich. vi, 16). On a dit ושנותיך לא יתמו (Ps. cii, 28), ותבוא עד שנותיך (Ez. xxii, 4), וכענן חטאתיך (Is. xliv, 22), * כחצי חטאתיך (Ez. xvi, 51), ועל כל גלולי תועבותיך (ibid. 36)[1], בקחתך ונתצו רמתיך (ibid. 39), * שמעתי את כל נאצותיך (ib. xxxv, 12)[2], את אחותיך (ib. xvi, 61), sauf que dans אחותיך la troisième radicale manque, * la forme défective étant אחותך comme אשר פללת לאחותך (ibid. 52), pluriel où la troisième radicale manque[3], mais la forme pleine serait אחיותיך comme ואת אחי ואת אחיותי (Jos. ii, 13), לשלשת אחיתיהם (Job i, 4). Tel est l'usage pour cette catégorie en hébreu, mais la règle (ordinaire) est de supprimer le ו * après le ת[4]. Ainsi on a dit (d'une part) ושאי כלמתך בצדקתך אחיותך (ib. xvi, 52) de forme pleine, et d'autre part אשר פללת לאחותך (ibid.) de forme défective, et encore והפלא ה' את מכתך (Deut. xxviii, 59). On n'a pas dit מכותיך comme c'est l'usage, car souvent un mot reprend sa forme primitive en abandonnant l'usage habituel. * D'autre part on trouve ולאחותיכם (Os. ii, 3) avec ו bien qu'il s'agisse d'un singulier, mais comme le mot a la terminaison ות qui est celle du pluriel, on l'a traité comme un véritable pluriel. On a encore ajouté le ו en disant אך רחוק יהיה ביניכם ובינו (Jos. iii, 4); en effet, le ו qui suit le נ dans ביניכם et dans ובינו est additionnel, car nous trouvons ביני ובין בני ישראל (Ex. xxxi, 17) sans augment[5]. Nous avons expliqué l'addition des lettres, dans les mots où elles sont ajoutées, en traitant des « lettres ajoutées »; quant à l'addition des quiescentes de permutation aux lettres géminées dans les verbes à deuxième radicale faible et aux géminées *daghessées* par suite de la pause, tout cela se comprendra par mon *Traité des Lettres faibles*, par celui des *Lettres doubles*, par mon livre l'*Annotateur* et par le présent ouvrage.

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. omis.
5. R. omis.

CHAPITRE XXVI

Des mots répétés par nécessité ou quasi-nécessité.

On répète quelquefois le même mot dans certains passages par nécessité, parce que le sens serait incomplet sans cette répétition. Telle est l'expression ויהי כדברה אל יוסף יום יום (Gen. xxxix, 10), ואותי יום יום ידרשון (Is. lviii, 2). On ne pouvait se passer de cette répétition pour établir le sens, * car on veut dire[1] : « un jour après l'autre », c'est-à-dire chaque jour. De même בבקר בבקר (Ex. xxx, 7) qui signifie : « chaque matin »; de même encore ביום השבת ביום השבת (Lév. xxiv, 8), שנה שנה (Deut. xiv, 22). On ajoute quelquefois un ב et l'on dit וכן יעשה שנה בשנה (I Sam. i, 7)[2] ; ce ב a alors le sens du *fâ* arabe dans סנה פסנה qui signifie : « une année après l'autre. » Cependant on peut quelquefois se passer de cette répétition ; c'est ainsi qu'on a dit דינו לבקר משפט (Jér. xxi, 12) qui signifie : « chaque matin », et encore ועלות לבקר ולערב (II Chr. ii, 3). On peut rapprocher de ces exemples l'expression אלף למטה אלף למטה (Nomb. xxxi, 4) qui signifie : « mille de chaque tribu », répétition qui n'existe pas dans d'autres passages, comme וימסרו מאלפי ישראל אלף למטה (ibid. 5), וישלח אתם משה אלף למטה (ibid. 6). A cette catégorie appartiennent aussi חמשת חמשת שקלים (ib. iii, 47), איש אחד איש אחד למטה אבתיו (ib. xiii, 2); de même איש איש על עבדתו (ib. iv, 49), c'est-à-dire : « chaque homme », ce qui peut aussi s'exprimer avec un seul mot sans répétition, comme dans איש שה לבית אבת (Ex. xii, 3). On emploie aussi איש איש אשר יקלל (Lév. xx. 9) dans le sens de « qui que ce soit » ; de même איש איש מזרע אהרן (ib. xxii, 4). Cependant la répétition n'a pas toujours lieu non plus dans ce sens ; c'est ainsi qu'on a dit ואיש אשר ישכב את

1. R. omis. | 2. R. autre exemple.

זכר (Lév. xx, 13), ואיש אשר ינאף (ibid. 10). On peut rapprocher de cette construction l'emploi de חלק כחלק (Deut. xviii, 8) dans le sens de : « parts égales », et aussi בד בבד יהיה (Ex. xxx, 34). On a dit dans le sens contraire לא יהיה לך בכיסך אבן ואבן (Deut. xxv, 13) qui signifie : « des poids différents l'un de l'autre », et aussi לא יהיה לך בביתך איפה ואיפה (ibid. 14), et encore בלב ולב ידברו (Ps. xii, 3). D'une façon analogue (aux mots répétés) on a dit ביני ובין בני ישראל (Ex. xxxi, 17). La fonction de cette particule (בין) est d'indiquer la corrélation de deux ou de plusieurs choses, et elle ne s'emploie jamais autrement que, ou répétée comme on vient de le voir, ou au pluriel et jointe à un pronom, ou au singulier et suivie d'un nom pluriel, ou enfin avec le nombre *deux*. Elle est répétée dans l'exemple précité ביני ובין בני ישראל ; dans בין האור ובין החשך (Gen. i, 4) et dans ביני וביניכם ובין כל נפש חיה (ib. ix, 15); elle est au pluriel dans ה׳ יהיה שמע בינותינו (Jug. xi, 10), כי המליץ בינתם (Gen. xlii, 23); elle est au singulier et suivie d'un nom pluriel dans שמע בין אחיכם (Deut. i, 16), בין הגזרים (Gen. xv, 17), ובין דורותינו (Jos. xxii, 27); elle est employée avec le nombre *deux* dans מבין שני הכרבים (Ex. xxv, 22), ויוכיחו בין שנינו (Gen. xxxi, 37). On met quelquefois en hébreu le ל à la place du second בין répété dont il tient lieu et qu'il supplée. C'est ainsi qu'il est dit והבדלתם בין הבהמה הטהרה לטמאה (Lév. xx, 25) dans le sens de ובין הטמאה ; ובין העוף הטמא לטהר (ibid.) dans le sens de ובין הטהור, et encore בין טוב לרע (ib. xxvii, 33), בין דם לדם בין דין לדין ובין נגע לנגע (Deut. xvii, 8), בין קדש לחל (Ez. xxii, 26). Quelquefois on ajoute le ו conjonctif au mot où se trouve le ל, comme on a fait pour בין répété dans ביני ובין בני ישראל ; exemple : בין האולם ולמזבח (Joël ii, 17) qui équivaut à ובין המזבח ; mais on aurait dit aussi justement בין האולם למזבח, de même qu'on a dit בין הבהמה הטהרה לטמאה. Il s'est donc trompé, le poète qui a employé בין sans le répéter ni le remplacer par le ל dans ces vers :

באהותכם הדביתם חברי   עביד רגע נשבמות תוך פגרים
ובינותן ורעיתן אדמות   ובמדברות יציות ויערים

où il faudrait ובינותן ובין רעיתן, mais comme le rythme ne s'y prêtait pas, il a par erreur omis בין ; s'il l'avait su, il aurait pu dire ובינותן לרעיתן, ce qui aurait rendu le rythme exact, et de plus l'expression et le sens se seraient trouvés parfaits. Quant

à ce passage de l'Écriture כי אם עונותיכם היו מבדלים ביניכם לבין אלהיכם (Is. LIX, 2), le לׂ y est à la place du ו conjonctif, comme si l'on avait dit ובין אלהיכם. Nous avons expliqué cette permutation en traitant du sens des lettres ajoutées, et nous avons alors joint à cet exemple celui de בני ישוע לקדמיאל (Néh. VII, 43) et d'autres encore.

CHAPITRE (ADDITIONNEL)[1]

On ajoute encore dans l'écriture sans les rendre sensibles dans la prononciation tous les כתיב ולא קרי mentionnés dans la Massora. C'est ainsi qu'on trouve écrits dans la Bible sans les lire quatre fois אם, une fois נא (II R. v, 18), une fois את (Jér. xxxviii, 16), une fois חמש dans Ezéchiel au verset qui commence par les mots ואלה מדותיה (Ez. xlviii, 16), une fois ידרך qui est ajouté dans אל ידרך הדרך קשתו (Jér. li, 3) et dont la Massora dit : « c'est là un des cinq mots qui sont écrits et non lus. » Je viens de les énumérer l'un après l'autre. On a écrit de même כאביר (Is. x, 13), הבאיש (ib. xxx, 5), נאשאר (Ez. ix, 8) avec des א redondants au milieu des mots, et ההלכוא (Jos. x, 24) et אבוא (Is. xxviii, 12) avec des א (redondants) à la fin des mots. Je me serais dispensé de citer ces redondances qui n'existent pas dans la prononciation et je me serais borné à ce qui se prononce sans s'écrire, si R. Yehouda n'avait émis sur les mots ההלכוא et אבוא une opinion que je ne partage pas. J'ai donc cru devoir y rendre attentif, et pour cela il me fallait donner des exemples de ce genre. R. Yehouda dit au sujet de ces deux mots qu'ils suivent sous le rapport du א redondant la règle de l'arabe ; or c'est là une opinion émise à la légère. En effet, le א qui suit le ו du pluriel en arabe n'est pas essentiel dans les verbes où il entre, il n'y était pas à l'origine et ne forme pas un principe fondamental de la langue. Ce sont des écrivains plus récents qui l'ont imaginé pour établir une séparation entre ce ו[2] et le ו conjonctif. Craignant qu'on ne confondît l'un avec l'autre, les grammairiens les ont distingués par un א de séparation. C'est ainsi qu'ils écrivent par exemple כפרוא ורדוא avec un א après le ו de chacun d'eux, par

1. Ce chapitre est entièrement omis dans le Rikmah.

2. Le ו de la troisième pers. du pluriel au parfait.

crainte que le lecteur ne se trompe et que, supposant le verbe au singulier, il ne lise כפר וירדו. Cette crainte de confondre le ו détaché de la lettre précédente dans l'écriture les ayant conduits à le faire suivre d'un א pour le distinguer, comme je viens de le dire, ils ont jugé à propos de l'ajouter aussi après le ו uni à la lettre précédente où nulle confusion n'était possible, afin d'appliquer partout à ces ו la même règle. C'est donc à tort que R. Yehouda prétend que ce ו suit la règle de l'arabe, puisqu'en arabe cette règle n'est pas absolue ni d'un usage ancien. Ce sont les écrivains récents qui ont ajouté cet א comme ils ont ajouté le ו dans עַמְרו avec ע vocalisé *a* et מ marqué d'un *soukoun* au nominatif et au génitif, afin qu'on ne le confondît pas avec עֻמַר ayant ע vocalisé *ou* et מ *a*; mais à l'accusatif le ו tombe, le doute disparaissant par suite de la nunnation.

CHAPITRE XXVII

De l'emploi des mots dans un sens impropre.

On emploie quelquefois un mot tout en ayant en vue un autre, et l'on se permet cette substitution parce que les deux mots ont un rapport de genre, d'espèce, de qualité ou quelque autre rapport. Il arrive aussi qu'un mot se met à la place d'un autre sans avoir avec lui aucun rapport, et cela, par quelque raison différente de celles que nous avons données, raison qu'on peut trouver en la cherchant bien. Exemple : לעם נכרי לא ימשל למכרה (Ex. xxi, 8) où עם *peuple* est mis pour *homme*, et à bon droit, car un peuple est une réunion d'individus. Par une analogie du même genre, on a dit aussi הגוי גם צדיק תהרג (Gen. xx, 4); de même ולקחתי את לחמי ואת מימי (I Sam. xxv, 11), selon moi, probablement dans le sens de *mon vin*, car il répugne à la raison qu'un homme soit avare ou prodigue d'eau; or la substitution s'explique par le caractère commun de boisson; les paroles d'Obadia ואכלכלם לחם ומים (I R. xviii, 13) ne contredisent nullement notre assertion que personne n'est avare ni prodigue d'eau, car il s'exprime ainsi à cause de la rareté de l'eau en ce temps, comme l'observent nos Docteurs à ce sujet en disant : « Si l'on a parlé de l'eau, c'est parce qu'à cette époque il était aussi difficile de trouver de l'eau que du pain; » המריקים מעליהם הזהב (Zach. iv, 12); *or* pour *huile*, parce que les deux substances se ressemblent par leur limpidité et leur pureté ; וטהרתים מכל עונם אשר חטאו לי (Jér. xxxiii, 8) pour עון, parce que les deux méfaits ont un caractère commun : celui de désobéissance et de déni de culte ; pareillement וסלחתי לכל עונותיהם

והצילו גָזול מיד עָשׁוֹק (ibid.); et encore אשר חָטאו לי ואשר פָּשְׁעוּ בי (ib. xxii, 3); ויקח את העגל אשר עשו וישרף באש (Ex. xxxii, 20) pour ויתך, car l'or ne se brûle pas mais se fond; on s'est exprimé ainsi parce que l'action du feu pour brûler et pour fondre est identique; ויִּטְחַן עד אשר דק (ibid.) pour ויכת, car l'or ne se moud pas mais se concasse, comme il est dit ואכת אתו טחון (Deut. ix, 21), mais il y a analogie sous le rapport de la ténuité des parties; והביא את אֲשָׁמוֹ (Lév. v, 7), *péché* pour *sacrifice*, qu'on a appelé אשם parce qu'il sert à expier le péché; de même ואשמים איל צאן על אשמתם (Esd. x, 19); de même וזבחת פֶּסַח לה' אלהיך צאן ובקר (Deut. xvi, 2); on a appelé פסח le menu et le gros bétail sacrifiés lors de la Pâque, comme on l'a aussi appelé חג en disant אסרו חַג בעבתים (Ps. cxviii, 27), חַגִּים ינקפו (Is. xxix, 1); וגלח ראש נזרו (Nomb. vi, 9) pour שער נזרו[1], parce que les cheveux se trouvent sur la tête; de même הורידו לארץ ראשן (Lam. ii, 10) dans le sens de *leurs cheveux*, mais ולקח את שער ראש נזרו (Nomb. vi, 18) est pour שער נזרו et le mot ראש est superflu; אשר יצא ממעיך (Gen. xv, 4) pour מחלציך; ואתם תַּחֲרִישׁוּן (Ex. xiv, 14) pour תעמדון; on a de même employé דמו עד הגיענו אליכם (I Sam. xiv, 9) pour עמדו, et וידם השמש (Jos. x, 13) pour ויעמד; עזבות ערי ערער (Is. xvii, 2) où le prophète ne veut pas parler de 'Aro'êr elle-même, mais de Damas. S'il appelle celle-ci 'Aro'êr, c'est pour l'avertir qu'elle aura un fâcheux avenir, en ce sens qu'elle sera semblable à 'Aro'êr qui est dans un lieu écarté et désert, comme il est dit: ותהינה כערוער במדבר (Jér. xlviii, 6), c'est-à-dire ces villes seront désertes et abandonnées ainsi que leurs environs, de sorte qu'elles seront comme 'Aro'êr. C'est dans la même intention que (le prophète) dit ici: עזבות ערי ערער, c'est-à-dire Damas sera comme 'Aro'êr. La preuve que cette interprétation est juste, c'est que 'Aro'êr ne fait point partie du territoire de Damas mais de celui de Moab, comme il est dit au sujet de ce dernier אל דרך עמדי וצפי יושבת ערוער (ib. xlviii, 19); גם זרע יַעֲקֹב ודוד עבדי אמאס (ib. xxxiii, 26) pour אהרן, car il n'est pas possible de prendre יעקב dans son sens littéral, puisque David lui-même était de la race de Jacob et qu'ici il y a lieu à deux personnalités indépendantes l'une de l'autre comme Aron et David, or David[2] se rattache à Jacob; on a donc voulu désigner la famille sacerdotale et David; le texte qui précède appuie cette interprétation, il dit en effet: לא יכרת לדוד איש ישב

1. R. ראשו. | 2. R. omis.

על כסא בית ישראל ולכֹּהֲנִים הלוים לא יכרת איש מלפני וגו (ibid. 17 et 18), et il ajoute אם תפרו את בריתי היום ... גם בריתי תפר את דוד עבדי מהיות לו בן מלך על כסאו ואת הלוים הכֹּהֲנִים משרתי (ibid. 20 et 21) où il est question de *David* et des *prêtres*; puis, changeant de sujet, (le prophète) continue ainsi : הלא רָאִית מה העם הזה דברו לאמר שְׁתֵּי הַמִּשְׁפָּחוֹת אשר בחר ה׳ בהם וימאסם (ibid. 24) * où par les mots שתי המשפחות on désigne la famille sacerdotale mentionnée auparavant et la dynastie de David ; or, à ceux qui disent שתי המשפחות אשר בחר ה׳ בהם וימאסם le prophète oppose comme réponse [1] les mots גם זֶרַע יַעֲקֹב וְדָוִד עבדי אמאס qui, par conséquent, désignent aussi les « deux familles » mentionnées précédemment, et il n'y a pas de raison de parler ici de *Jacob*, car on ne peut admettre que Jacob soit une famille à part et David une autre, puisque David descend de Jacob; il est donc démontré que *Jacob* est ici au lieu d'*Aron*, substitution plausible parce qu'il y a entre eux rapport de grandeur et de royauté. — ואת חמשת בני מִיכַל בת שאול (II Sam. xxi, 8) pour מרב, sa sœur; כי יואב נטה אחרי אדניה ואחרי אַבְשָׁלוֹם לא נטה (I R. ii, 28) pour שלמה, puisque Joab n'était pas coupable de n'avoir pas suivi le parti d'Absalon, mais bien d'avoir abandonné celui de Salomon. On a également employé ce procédé en arabe, et c'est ainsi que le poète a dit :

כמו יוסף בצורתו ובשער אֲדֹנִיָּה

pour אבשלום ; l'auteur avait en vue *Absalon* et a dit *Adôniya* à cause de la rime, comme il nous l'a déclaré lui-même lorsque nous apprenions ce poème sous ses yeux. Nous avons cité ici cette déclaration du poète pour justifier notre opinion sur ce point. Un des soi-disant savants, ne comprenant pas cette expression du poète ובשער אדניה, a voulu prendre ces mots pour une erreur de copiste et a rétabli le texte par conjecture ; or il a gâté le mètre en remplaçant ובשער אדניה par ושער אח אדניה; mais le poète avait bien dit ובשער אדניה; c'est là le texte que nous avons récité devant lui dans notre jeunesse et l'explication qu'il nous en a donnée. D'ailleurs ושער אח אדניה s'écarte de la raison autant qu'un méchant âne sauvage d'un troupeau de bonnes bêtes [2]. — והיתה יד ה׳ בכם ובַאֲבֹתֵיכֶם (I Sam. xii, 15) pour ובמלכיכם, parce que la relation des hommes avec le roi et avec sa

1. R. omis.

2. Nous avons suivi ici la traduction du R. qui, bien qu'elle ne soit pas littérale, nous semble rendre heureusement la pensée de l'auteur.

dynastie[1] est la même qu'avec les ancêtres ; ראו נא לי איש מיטיב לנגן (ib. xvi, 17) dans le sens de בקשו ; ויעל אביתר עד תם כל העם לעבור מן העיר (II Sam. xv, 24) au lieu de ויעבר ; מי עור כמשלם ועור כעבד ה' (Is. xlii, 19) au lieu de וחרש, comme il est dit מי עור כי אם עבדי וחרש כמלאכי אשלח (ibid.), substitution que justifie le caractère commun d'infirmité ; ובתחפנחס חשך היום (Ez. xxx, 18) avec un *sin* au lieu d'un *chin*, à cause de l'identité de la forme. A cette catégorie appartiennent ברך נבות אלהים (I R. xxi, 13), ברך אלהים (Job. ii, 9), (euphémismes) motivés par la majesté du Créateur ; ושם אחתו מעכה (I Chr. vii, 15) au lieu de אשתו. En effet, il est dit ומכיר לקח אשה לחפים ולשפים ושם אחתו מעכה ושם השני צלפחד (ibid.), ce qui revient à dire que Makhir prit deux femmes, dont l'une Maakha et l'autre Tselophḥad, *dans deux familles dont la première était celle des Ḥoupim, et la seconde celle des Choupim[2]. Les ל de לחפים et לשפים seraient ici à la place de מן, אשה à la place de נשים et שני à la place de שנית. *Nous avons déjà produit dans ce livre des témoignages à l'appui de toutes ces (substitutions)[3]. D'ailleurs on lit à la suite : ותלך מעכה אשת מכיר (ibid. 16), par conséquent ושם אחתו est au lieu de ושם אשתו. — אשר ימרוך למזמה (Ps. cxxxix, 20) au lieu de יזכרוך ; האמור בית יעקב (Mich. ii, 7) au lieu de הקרוא ; וזמורת זר תזרענו (Is. xvii, 10) au lieu de תטענו ; וזרעו במים רבים (Nomb. xxiv, 7) au lieu de ושרשו ; כי אל בית מלחמתי (II Chr. xxxv, 21) au lieu de מקום מלחמתי ; on dit de même en arabe דאר אלחרב ; עד מלך מלכות פרס (ib. xxxvi, 20) au lieu de עד בא מלכות פרס ou עד מלך מלכי פרס ; ונהיה אנחנו ואדמתנו עבדים לפרעה (Gen. xlvii, 19) au lieu de קנין לפרעה, comme il est dit plus haut קנה אתנו ואת אדמתנו בלחם (ibid.), et plus loin הן קניתי אתכם היום ואת אדמתכם לפרעה (ibid. 23) ; par conséquent le sens est ונהיה אנחנו ואדמתנו קנין לפרעה, car la terre ne passe pas dans la servitude, mais dans la possession ; המזבח עץ שלוש אמות גבה (Ez. xli, 22) pour השלחן, comme on le dit à la fin du verset זה השלחן אשר לפני ה' ; le *Targoum* explique de même en disant : « devant l'autel, la table en bois de trois coudées de haut. » Dans un sens contraire, on a mis *table* pour *autel* en disant והמה יקרבו אל שלחני לשרתני (ib. xliv, 16) ; [4]נשבע ה' בנפשו (Am. vi, 8) pour בשמו : de même אשר לא נשא לשוא נפשי (Ps. xxiv, 4) pour שמי ; השליכהו אל היוצר ... ואשליך אתו בית ה' אל היוצר (Zach. xi, 13) pour האוצר ; אל יפל לב אדם עליו

1. R. omis.
2. Suppléé d'après R.
3. Suppléé d'après R.
4. Sic R. et arabe.

(I Sam. xvii, 32) pour לבך עליך; comme il honore trop (Saül) pour employer cette forme, il la remplace par אדם; וה' ישיב לאיש את צדקתו (ib. xxvi, 23) pour ישיב לי את צדקתי, par modestie; הלא בראשי האנשים ההם (ib. xxix, 4) au lieu de בראשינו, ce qu'on a évité de dire par superstition; de même העיני האנשים ההם תנקר (Nomb. xvi, 14) ce qui signifie : « empêcheras-tu nos yeux et notre raison de voir la vérité »; de même כה יעשה אלהים לאיבי דוד (I Sam. xxv, 22). — וילך הלוי (Jug. xvii, 10) pour וישב; וגם דור העצמים תחתיה (Ez. xxiv, 5) pour העצים; ויהי ביום השביעי ויאמרו לאשת שמשון (Jug. xiv, 15) au lieu de ביום השלישי. La preuve, c'est qu'on dit d'abord : ולא יכלו להגיד החידה שלשת ימים (ibid. 14), * puis on ajoute : ויהי ביום השביעי ויאמרו לאשת שמשון [1]; or si ç'avait été réellement le septième jour, on aurait dit ולא יכלו להגיד החידה ששת ימים; en effet, s'il n'en était pas ainsi, pourquoi aurait-on dit pendant trois jours et non pendant six? Une autre preuve encore, c'est le verset ותבך עליו שבעת הימים אשר היה להם המשתה ויהי ביום השביעי ויגד לה (ibid. 17). Il faut donc interpréter ולא יכלו להגיד החידה שלשת ימים [2] ainsi : ils réfléchirent à l'énigme et firent tous leurs efforts pour la comprendre et en venir à bout jusqu'au troisième jour; mais ce jour venu, ils dirent à sa femme : « Séduis ton mari pour qu'il te l'explique »; elle usa de séduction le reste de la semaine à partir des trois jours mentionnés; c'est ce qu'indiquent les mots ותבך עליו שבעת הימים; en effet, si ç'avait été réellement le septième jour, il n'y aurait pas de sens aux mots ותבך עליו שבעת הימים suivis de ויהי ביום השביעי ויגד לה [3]. Les mots שבעת הימים signifiant jusqu'à la fin des sept jours, sont comparables au verset de l'Écriture ומושב בני ישראל אשר ישבו במצרים שלשים שנה וארבע מאות שנה (Ex. xii, 40), c'est-à-dire jusqu'au terme de ce nombre d'années calculé depuis l'époque où Dieu avait dit à Abraham : ידע תדע כי גר יהיה זרעך ... ארבע מאות שנה (Gen. xv, 13), * c'est-à-dire jusqu'à la fin de quatre cents ans; ce qu'indique le verset en disant ומושב בני ישראל אשר ישבו במצרים שלשים שנה וארבע מאות שנה [4], c'est-à-dire jusqu'au terme de ce nombre d'années calculé depuis le moment de la vision. — וזה הדבר אשר מל יהושע (Jos. v, 4) au lieu de ואלה האנשים; ובצאתם אל החצר החיצונה אל החצר החיצונה אל העם (Ez. xliv, 19) pour ובצאתם בין החצר הפנימית; ותאמר האשה התקועית אל המלך ותפל על אפיה ... ותאמר

1. R. omis.
2. Suppléé d'après R.
3. R. transposé.
4. R. omis.

(II Sam. xiv, 4) où le premier ותאמר est à la place de ותבוא, car elle n'a pu lui parler qu'en l'abordant ; קומו השרים משחו מָגֵן (Is. xxi, 5) au lieu de שלחן, car le prophète fait allusion à la nuit où fut tué Belchatsar, lorsqu'il était dans la salle du festin ; ושמחת עולם על ראשָׁם (ib. xxxv, 10) pour בלבם, car la joie se trouve non sur la tête mais dans l'âme, et les Hébreux ont coutume de donner pour siège à la joie et à l'allégresse, le cœur au lieu de l'âme, ou peut-être par *cœur* désignent-ils métaphoriquement l'âme. C'est ainsi qu'on a dit לכן שמח לבי (Ps. xvi, 8), וראך ושמח בלבו (Ex. iv, 14) ; ויאמר המלך ... אם אש להמין ולהשמיל מכל אשר דִבֶּר אדני המלך (II Sam. xiv, 19) pour שמע ; ונתתי את כל איביך אליך עֹרֶף (Ex. xxiii, 27) pour מנוס ou נסים, expression analogue à הנני נתנך למגור (Jér. xx, 4) ; * comme la fuite a lieu en tournant le dos[1] et qu'elle est inséparable de la terreur, la substitution est légitime dans les deux cas ; * לתבונתו אֵין מִסְפָּר (Ps. cxlvii, 5) pour אין חקר[2] ; וימת אלעזר ואיתמר עַל פְּנֵי אהרן אביהם (Nomb. iii, 4) au lieu de בחיי אהרן אביהם. Cette expression est analogue à la locution arabe : « Cela s'est passé sur le pied d'un tel »[3], c'est-à-dire de son temps. Elle peut aussi se comparer à אם לא עַל פָּנֶיךָ יברכך (Job i, 11), c'est-à-dire : en ta présence, devant toi ; ... קח בְיָדְךָ מזה שלשים אנשים ויקח עבד מלך את האנשים בְּיָדוֹ (Jér. xxxviii, 10 et 11), ce qui ne veut pas dire qu'il les ait saisis *avec la main* ou appréhendés au corps, mais qu'il les emmena avec lui ; כי נעים כי תשמרם בְּבִטְנֶךָ (Prov. xxii, 18) au lieu de בנפשך ou בלבך ou בקרבך ; והנה עבדי דוד ויואב בא מֵהַגְּדוּד (II Sam. iii, 22) au lieu de מהמלחמה ou un mot analogue, car eux-mêmes formaient le גדוד ; on a dit de même ולא אמרו לעלות עליהם לַצָּבָא (Jos. xxii, 33) au lieu de למלחמה ; אם זרחה השמש עליו (Ex. xxii, 3) ce qui signifie, comme dit le *Targoum*, « si l'œil des témoins est tombé sur lui[4] » ; de même ושכב עם נשיך לְעֵינֵי הַשֶּׁמֶשׁ הזאת (II Sam. xii, 11), c'est-à-dire publiquement ; וכבו את גחלתי אשר נשארה (ib. xiv, 7), métaphore pour והכיתו את בני הנשאר ; ונקרב בעל הבית אל האלהים (Ex. xxii, 8) au lieu de ונשבע בעל הבית באלהים. Peut-être aussi faut-il prendre le mot dans son sens littéral et sous-entendre ונשבע ; on aurait ainsi ונקרב בעל הבית אל האלהים ונשבע אם לא שלח וגו׳. Les mots ונקרב אל האלהים auraient dans ce cas la même portée

1. Suppléé d'après R.
2. R. omis.
3. כאן דלך עלי רגל פלאן.
4. C'est-à-dire s'il y a des témoins oculaires du fait.

que ועמדו שני האנשים ... לפני ה׳ (Deut. xix, 17), mais la première interprétation est plus élégante et plus concise ; בתוך עמי אנכי ישבת (II R. iv, 13), expression figurée dont le sens est : « je suis notable, et je n'ai besoin de personne à cause de ma notabilité et de ma noblesse. » C'est comme disent les Arabes : « un tel est au sommet de son peuple [1]. » — ויאהב יצחק את עשו כי ציד בפיו (Gen. xxv, 28) dont le sens est : il était heureux à la chasse, et de la sorte le gibier ne cessait, pour ainsi dire, jamais d'être dans sa bouche ; c'est-à-dire il ne cessait d'en manger, car il en avait toujours une grande quantité. C'est comme disent les Arabes : « un tel fait manger du gibier [2] », parce qu'il en a beaucoup. Ils vont même plus loin à cet égard, et ils disent : « un tel fait manger des aigles [3] », lorsqu'il en prend beaucoup à la chasse, c'est-à-dire c'est comme s'il donnait à manger des aigles. Ainsi la meilleure explication des mots כי צַיִד בְּפִיו est celle-ci : « Car il faisait manger du gibier » ; ולא עשה רגליו (II Sam. xix, 25) « il ne se rasa pas les parties honteuses », ce que prouvent les mots ולא עשה שפמו (ibid.) ; et la preuve que רגליו [4] désigne ici les parties honteuses, c'est l'expression ושער הרגלים (Is. vii, 20) ; דבקה עצמי לִבְשָׂרִי (Ps. cii, 7) pour לעורי, dans le sens de צפד עורם על עצמם (Lam. iv, 8) ; * אל תהי עֵד חִנָּם ברעך (Prov. xxiv, 28), dans le sens de עד שקר, comme on a dit ורבו שנאי שקר (Ps. xxxviii, 20), dans le sens de שנאי חנם ; de même אך לשקר שמרתי (I Sam. xxv, 21) et encore איבי שקר (Ps. lxix, 5) [5] ; אל תעזבני עד מאד (ib. cxix, 8) où עד מאד ne se rapporte pas à אל תעזבני, mais à quelque autre mot qu'implique cette dernière expression, tel que סמכני ou סעדני ou un terme analogue ; אל תעזבני עד מאד revient donc à סמכני עד מאד ; de même [6] ואל תצל מפי דבר אמת עד מאד (ibid. 43) qui a le sens de והכן בפי דבר אמת, et ainsi עד מאד peut s'y joindre ; ותקח את הַבָּצֵק ותלש (II Sam. xiii, 8) plus régulièrement ותקח הקמח, car le בצק c'est la chose pétrie elle-même ; le sens veut donc ותקח את הקמח ותלש ; ומן התיכנה אל השלשים (I R. vi, 8) pour אל השלישית [7].

On peut assimiler à cette catégorie l'emploi du général pour le particulier, comme כָּל אלמנה ויתום לא תענון (Ex. xxii, 21), c'est-à-dire *aucun* individu de ces deux classes ; וְכָל אדם לא יהיה באהל מועד (Lév. xvi, 17), c'est-à-dire *pas un seul*

1. פלאן פי ד׳רוה קומה.
2. פלאן מטעם אלציד.
3. פלאן מטעם אלנסר.
4. R. omis.
5. R. omis.
6. R. omis.
7. R. omis.

homme; בכל קדש לא תגע (ib. xii, 4), c'est-à-dire *à rien* de consacré; כי היא היתה אם כל חי (Gen. iii, 20), c'est-à-dire de tout être raisonnable seulement; ותמלא הארץ אתם (Ex. i, 7), c'est-à-dire le pays de Gôchen seul; כי יתן איש אל רעהו חמור או שור או שה וכל בהמה לשמור (ib. xxii, 10), c'est-à-dire un animal quelconque outre les espèces mentionnées; והבשר אשר יגע בכל טמא לא יאכל (Lév. vii, 19) où בשר a, sous la forme collective, un sens individuel : celui de בשר קדש * exclusivement, puisqu'il est compris dans la mention de בשר זבח השלמים[1]; בכל טמא a aussi un sens restreint et signifie : quelque chose d'impur; כי כל שאר וכל דבש (ib. ii, 11), c'est-à-dire *rien* de ces espèces; ועשיתם פסל תמונת כל (Deut. iv, 23), ce qui ne signifie pas une image de toutes choses, mais l'image d'une chose quelconque; ועתה נפשנו יבשה אין כל (Nomb. xi, 6) : nous n'avons rien * sauf la manne[2]; כי כל הנפש אשר לא תענה (Lév. xxiii, 29), c'est-à-dire les personnes adultes et valides seulement; מברך רעהו בקול גדול (Prov. xxvii, 14), c'est-à-dire *certains* de ceux qui agissent ainsi; de même נחלה מבהלת בראשונה (ib. xx, 21).

A cette catégorie se rapporte l'usage de donner à la partie le nom du tout, comme הנה חדש מחר (I Sam. xx, 5), * ויהי החדש וישב המלך (ibid. 24), ממחרת החדש השני (ibid. 27)[3], לא חדש ולא שבת (II R. iv, 23); or le mot חדש s'applique généralement en hébreu au mois entier, tandis qu'ici il en désigne seulement le commencement. De cette catégorie est aussi l'emploi de la partie pour le tout * pour désigner l'individu ou l'espèce[4]; exemples : לא תשאר פרסה (Ex. x, 26), ce qui signifie : pas un individu ou pas une espèce parmi les bêtes à ongle; de plus עמר לגלגלת (ib. xvi, 16) qui désigne l'homme tout entier. De cette catégorie est encore l'emploi du particulier pour le général; c'est ainsi que l'Ecclésiaste se sert de l'expression תחת השמש (Eccl. i, 3) au lieu de תחת השמים; de plus ורב שלום עד בלי ירח (Ps. lxxii, 7) qui désigne toute la sphère céleste, comme on a dit עד בלתי שמים לא יקיצו (Job xiv, 12); de plus אשר יתן מזרעו למלך מות יומת (Lév. xx, 2), or *Molokh* est le nom d'une des divinités d'un seul peuple; cependant ici on n'a pas en vue ce sens, mais un sens général, on vise une divinité quelconque et on y substitue *Molokh*; איפת צדק יהין צדק (ib. xix, 36) pour désigner non ces deux mesures exclusivement, mais toutes les mesures; de plus וכי ימות מן הבהמה אשר

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. omis.

היא לכם לאכלה (ib. xi, 39) qui comprend aussi les oiseaux; de même à propos du commandement sabbatique, le terme ובהמתך (Ex. xx, 10) comprend également les oiseaux, si bien qu'envoyer un message par oiseau le sabbat nous est défendu. Les oiseaux sont aussi compris dans la défense בְהֶמְתְּךָ לא תרביע כלאים (Lév. xix. 19); de même אמחה את הָאָדָם ... מאדם עד בהמה עד רמש ועד עוף השמים (Gen. vi, 7) où l'on subordonne diverses espèces au genre *homme* dont elles sont indépendantes; l'expression exacte serait אמחה את כל הַיְקוּם terme qui, lui, comprend toutes ces espèces, comme il est dit ... וימח את כל הַיְקוּם מאדם עד בהמה (ib. vii, 23). En fait de mots d'une signification particulière employés dans un sens général, citons encore איש qui dans certains passages comprend l'homme et la femme indistinctement et tient ainsi lieu de אדם; exemples : מכה אִיש ומת (Ex. xxi, 22), * אשרי איש ירא את ה׳ (Ps. cxii, 1),[1] ולכל בני ישראל לא יחרץ כלב לשנו למאיש ועד בהמה (Ex. xi, 7) ce qui équivaut à למאדם ועד בהמה. De même כבש comprend le mâle et la femelle, et s'applique exclusivement à celle-ci dans le verset *ואם כֶּבֶשׂ יביא קרבנו לחטאת נְקֵבָה תמימה יביאנה (Lév. iv, 32); il se rapporte au mâle et à la femelle dans le verset [2] אם כֶשֶׂב הוא מקריב את קרבנו (ib. iii, 7) qui peut désigner un mâle ou une femelle, comme il ressort de ce qui précède ואם מן הצאן קרבנו ... זָכָר או נְקֵבָה תמים יקריבנו (ibid. 6)[*]; et s'il a fallu dire ensuite אם כשב הוא מקריב את קרבנו, c'est afin de distinguer l'espèce ovine de l'espèce caprine, comprises toutes deux dans צאן, comme le dit le texte : אם כֶּשֶׂב הוא מקריב (ibid. 7), puis ואם עֵז קרבנו (ibid. 12). J'en dirai autant de עז qui comprend parfois le mâle et la femelle, témoin le verset ואם מן הַצֹּאן קרבנו ... זָכָר או נְקֵבָה תמים יקריבנו (ibid. 6); en effet, de même que אם כֶּשֶׂב הוא מקריב (ibid. 7) comprend le mâle et la femelle, ainsi ואם עֵז קרבנו (ibid. 12) comprend le mâle et la femelle, puisque les deux espèces rentrent dans la dénomination générale de ... ואם מן הַצֹּאן קרבנו זָכָר או נְקֵבָה תמים יקריבנו. C'est aussi dans un sens général que sont employés les mots אשר ישחט שׁוֹר או כֶשֶׂב או עֵז במחנה (ib. xvii, 3) qui tous les trois comprennent le mâle et la femelle; toutefois en principe עז désigne la femelle, comme il est dit עִזִּים מאתים ותישים עשרים (Gen. xxxii, 15), et de plus ויסר ביום ההוא את התישים העקדים והטלאים ואת כל הָעִזִּים הנקדות והטלאות (ib. xxx, 35); par contre, שור et כשב désignent en principe les mâles

1. R. omis. | 2. Suppléé d'après R.

et ne s'emploient pour les femelles que dans certains passages[1]. On se sert quelquefois aussi d'un terme particulier dans un sens général en l'étendant à un point de vue autre que ce que nous avons mentionné. C'est ainsi qu'on présente une chose selon la majorité des cas où elle se produit et qu'on laisse de côté les cas plus rares, * bien que la règle soit la même dans les deux cas, c'est-à-dire dans ceux qui sont rares et ceux qui sont fréquents[2]. L'Écriture dit par exemple : איש אשר לא יהיה טהור מִקְּרֵה לָיְלָה (Deut. xxiii, 11) ; or le même accident peut se produire de jour et entraînerait alors les mêmes obligations ; mais comme il est plus fréquent la nuit, il a été présenté sous cette forme, bien que la règle soit la même dans les deux cas. Il en est de même de ובשר בַּשָּׂדֶה טְרֵפָה לא תאכלו (Ex. xxii, 30) ; en effet, la lésion de l'animal peut se produire ailleurs que dans les champs, mais on a cité ce cas parce qu'il est le plus fréquent. Pareillement כל אַלְמָנָה וְיָתוֹם לא תענון (ibid. 21) ; la défense d'humilier s'étend à toute autre personne aussi bien qu'à la *veuve* et à l'*orphelin*, mais comme on les humilie plus habituellement, eux qui n'ont d'autre protecteur que Dieu, on les a pris pour exemple de l'humiliation. De même אשר יָצוּד ציד חיה או עוף (Lév. xvii, 13), prescription qui s'applique également au gibier acheté ou reçu en cadeau. Quand on a dit à propos d'une maison neuve ועשית מַעֲקֶה לגגך (Deut. xxii, 8), on a usé du même procédé, car l'*appui* est obligatoire pour une vieille maison aussi bien que pour une neuve, et l'obligation incombe à l'acquéreur comme au constructeur. Telle est aussi la défense לא תבשל גְּדִי בחלב אמו (Ex. xxiii, 19) qui s'applique également à l'agneau et au taureau[3]. On peut assimiler à cette catégorie les termes הלוא אנכי טוב לך מֵעֲשָׂרָה בנים (I Sam. i, 8) ; זה עֶשֶׂר פְּעָמִים תכלימוני (Job xix, 3) ; אם יוליד איש מֵאָה (Eccl. vi, 3) ; כי עתה כמנו עֲשָׂרָה אֲלָפִים (II Sam. xviii, 3) ; יפל מצדך אֶלֶף וּרְבָבָה מימינך (Ps. xci, 7) ; כי טוב יום בחצריך מֵאָלֶף (ib. lxxxiv, 11) ; שֶׁבַע על חטאתיכם (Lév. xxvi, 18) ; תן חלק לְשִׁבְעָה וגם לִשְׁמוֹנָה (Eccl. xi, 2) ; כי שֶׁבַע יפול צדיק וקם (Prov. xxiv, 16) ; כי שִׁבְעָתַיִם יקם קין ולמך שִׁבְעִים וְשִׁבְעָה (Gen. iv, 24), tous nombres qui ne sont pas employés dans leur sens propre, mais pour désigner une grande quantité. Il en est de même des termes תחתים שנים ושלשים (ib. vi, 16), qui n'indiquent pas précisément qu'il n'y avait pas

1. R. ajoute, entre parenthèses, כמו פטר שור ושה.

2. R omis.

3. R. texte altéré.

plus de trois étages ; * il en est de même de שְׁנַיִם שְׁלֹשָׁה גַרְגְּרִים בְּרֹאשׁ אָמִיר (Is. xvii, 6) et de שְׁנַיִם שְׁלֹשָׁה סָרִיסִים (II R. ix, 32)[1]. Quant aux paroles du Sage חָכְמוֹת בָּנְתָה בֵיתָהּ חָצְבָה עַמּוּדֶיהָ שִׁבְעָה (Prov. ix, 1), *sept* m'y paraît être un nombre déterminé qui désigne, selon moi, les sept conditions de la science, conditions dont la connaissance conduit à toute sagesse. Les philosophes les ont énumérées dans l'ordre suivant : L'énonciation, la comparaison, l'opposition, la composition, la distinction, la démonstration et la conclusion. Voilà une explication que je n'ai jamais entendue, aucun Israélite ne l'a mentionnée, aucun n'y a appelé l'attention. Je n'ai pas entendu non plus que personne ait songé à aucune des nouveautés que j'ai révélées dans ce livre et dans mes autres écrits. Elles ont excité des jalousies, provoqué des contradictions, et les uns les ont critiquées tandis que d'autres les ont attribuées à des auteurs qui n'ont jamais existé ; tout cela, parce qu'on m'en voulait pour les découvertes que j'ai eu la chance de faire.

Je veux vous raconter à ce propos ce qui m'est arrivé avec des gens de mes amis. Quelqu'un me consulta un jour à Cordoue sur un passage difficile de l'Écriture ; cet homme était de mes amis, et le sujet en question n'avait encore été expliqué par aucun de ceux dont les ouvrages nous sont parvenus. Quand je lui eus dit ce que j'en pensais, il se leva et m'embrassa, tant il était charmé de mon explication. Plus tard, la volonté divine nous fit émigrer de Cordoue à Saragosse, à cause des troubles qui y éclatèrent, et mon interlocuteur fut du nombre des émigrants. Le hasard voulut qu'après bien des années Abou-Yousouf ben Ḥasdaï vînt de Cordoue auprès de nous. Il m'interrogea sur le même sujet, et je lui fis la même réponse ; il en fut émerveillé, s'en réjouit fort, et m'adjura par notre amitié réciproque, de lui dire si j'avais déjà entendu cela, ou si je l'avais lu dans quelque auteur ancien. Je lui dis que non, et que personne absolument ne l'avait dit avant moi. M'ayant quitté, il rencontra celui qui m'avait consulté d'abord et lui dit avec une certaine vanité : « Un tel m'a fort obligé aujourd'hui en me donnant, au sujet de tel passage de l'Écriture, une explication merveilleuse que nul n'a trouvée avant lui, et voici ce que c'est. » Mais à peine l'eut-il entamée, que l'autre la continua prestement en disant : « Je l'ai déjà entendu

1. Suppléé d'après R.

donner par un autre. » Or le passage sur lequel j'avais été consulté était ויקבר אתו בגי (Deut. xxxiv, 6), ce que j'interprétais alors déjà comme je le ferai à l'article את du *Livre des Racines*. Cette interprétation ne s'était présentée à l'esprit de personne avant moi. Pareille chose m'est arrivée encore au sujet d'une autre question, avec un autre de mes amis. Quant à l'envieux qui m'a contredit au sujet des questions traitées dans le *Mostal'hik*, il attribue diverses choses que j'ai dites à des hommes d'Orient qui ne sont pas encore nés. Mais j'ai été éprouvé d'une manière plus sensible encore par la jalousie de certains hommes et par leur désir de me décrier. Vous savez que la poésie n'est pas mon fait, et que je ne m'occupe pas à faire des vers ; on ne m'attribue pas cet art, et l'on ne me connaît pas comme poète. Ce n'est pas non plus un sujet qui me passionne et où je mette de l'amour-propre ; au contraire, je m'en abstiens et me dispense de m'y adonner. Cependant, j'ai fait dans ma jeunesse des pièces rimées que je possède encore, et qui sont connues pour m'appartenir. Or, la jalousie de certains hommes est allée si loin que quelqu'un transcrivant une belle strophe de moi dans son livre, l'a attribuée au poète Ibn-Khalfoun et l'a donnée à quelqu'un de Tolède. Un de mes disciples, de ceux qui savent que le poème m'appartient, m'a raconté que se trouvant un jour à Tolède avec des personnes qui lisaient ce poème et l'attribuaient audit poète, il leur dit en parlant de moi : « Ce poème est d'un tel ; je le connais et c'est de lui-même que je l'ai reçu » ; mais on ne l'écouta point.

A cette catégorie appartiennent aussi les cas où l'on attribue la fonction d'un sens à un autre auquel elle est étrangère. Exemples : הדור אתם רְאוּ דבר ה' (Jér. ii, 31) au lieu de שמעו ; de même רְאֵה דבריך טובים ונכחים (II Sam. xv, 3), perception qui ne peut appartenir qu'au cœur ; de plus רְאֵה ריח בני כריח שדה (Gen. xxvii, 27) au lieu de הריח, car les odeurs ne se voient pas mais se respirent ; on a dit אשר הבאשתם את ריחנו בְּעֵינֵי פרעה ובעיני עבדיו (Ex. v, 21) au lieu de בְּאַף פרעה ובאף עבדיו ; seulement comme il ne s'agit pas ici d'odeur mais de situation, on a dit בעיני פרעה, et le verset signifie : « vous avez gâté notre position auprès d'eux. » On peut assimiler à cette catégorie l'accord avec l'idée et non avec le mot ; exemples : אחבשה לי החמור וארכב עָלֶיהָ (II Sam. xix, 27) où l'auteur emploie le féminin parce qu'il pense à בהמה ; de plus אתה דברת אל המקום הזה להכריתו לבלתי היות

בי יושב ... כי שממות עולם תהיה (Jér. li, 62) où si l'on avait accordé le verbe avec le terme מקום on aurait dit יהיה, mais on l'a rapporté à הארץ qui était dans la pensée; אם חבל תחבל שלמת רעך עד בא השמש תשיבנו לו (Ex. xxii, 25) où l'on pensait à בגד; on a de même employé le féminin du collectif en disant ותהי ישראל (II Sam. xxiv, 9). A cette catégorie appartient encore l'accord avec le mot et non avec le sens, comme dans אמרה קהלת (Eccl. vii, 27), וגם לנועדיה הנביאה (Néh. vi, 14) où אמרה se rapporte à קהלת et הנביאה à נועדיה; or Noadya n'est pas une femme, puisque ce prophète est le même que שמעיה בן דליה (ibid. 10) qu'on a surnommé נועדיה à cause des mots נועד אל בית האלהים (ibid.); il est possible aussi que le ה de הנביאה[1] soit paragogique comme celui de מכשפה לא תחיה (Ex. xxii, 17). A cette catégorie appartient l'accord d'un mot avec le mot le plus rapproché, contrairement au sens réel; exemples : ויראו את העם אשר בקרבה יושבת לבטח (Jug. xviii, 7) où il faudrait régulièrement יושב, car l'attribut se rapporte au peuple et non à la contrée comme le prouve שקט ובטח (ibid. 27), mais on a employé le féminin par attraction avec בקרבה; il en est de même de קשת גבורים חתים (I Sam. ii, 4) où il faudrait régulièrement חתה ou חתית[2], la qualification s'appliquant à קשת et non à גברים; mais on a employé le pluriel masculin à cause du voisinage de גברים; de même ושכר הבהמה איננה (Zach. viii, 10) où il faudrait régulièrement איננו, puisque la négation se rapporte à שכר et non à בהמה, mais on s'est servi du féminin par suite du voisinage de הבהמה; *de même אין לו ממנו בן או בת (Jug. xi, 34) où il faudrait régulièrement ממנה et compléter ainsi : אין לו חוץ ממנה בן או בת, puisqu'il n'avait point de fils ni de fille en dehors d'elle; mais on a supprimé חוץ comme je l'ai expliqué dans le *chapitre des Omissions*, et on a dit ממנו au lieu de ממנה à cause du voisinage de לו[3]. De même לא נסור אל עיר נכרי אשר לא מבני ישראל הנה (ib. xix, 12) où il faudrait régulièrement היא, mais on a mis le pluriel par l'attraction de ערים sous-entendu dans la proposition, et dont la forme complète serait אשר לא מערי בני ישראל הנה; il est cependant possible aussi que le pluriel soit motivé par le voisinage de בני ישראל; il est vrai que, dans cette hypothèse, il faudrait המה, mais on aurait employé le féminin comme dans והנה באו עד תוך הבית (II Sam. iv, 6), דרך הנה פניהם (Jér. l, 5) qui sont tous

1. R. omis.
2. R. et ar. חתית.
3. R. omis.

deux pour הבה * par permutation du ב avec le נ. Il en est de même de אלה בקשו כתבם המתיחשים ולא נמצאו (Esd. II, 62) où il faudrait régulièrement נמצא, leçon qui se trouve dans la seconde version (Néh. VII, 64); la négation se rapporte, en effet, à כתבם et non à המתיחשים; si donc on a mis le verbe au pluriel, c'est par attraction avec le pluriel המתיחשים[1]; de même וישב וישלח שר החמשים שלשים וחמשיו (II R. I, 13) où il faudrait régulièrement שלישי qualificatif de שר, car il n'y a pas d'apparence qu'il qualifie החמשים d'autant plus qu'il y a וחמשיו avec affixe singulier, donc c'est un attribut de שר; c'est ainsi qu'on a dit שר החמשים אחר (ibid. 11) et non אחרים. Des cas pareils se rencontrent en arabe. C'est encore d'une façon analogue qu'on a dit תהמת יכסימו (Ex. XV, 5) avec un *chourèq* par attraction avec le *chourèq* du י, alors qu'il faudrait régulièrement un *hôlèm*.

A cette catégorie appartient la substitution de certaines formes verbales les unes aux autres. Exemples : יקח (Ex. XXXIII, 7) au lieu de לקח; de même אדבר (I R. XXI, 6); ידבר (Jos. X, 12); ישיר (Ex. XV, 1)[2]; יעלה (II R. XVI, 5); יכסימו (Ex. XV, 5); תערך (Ps. XXIII, 5); ויגעו (II Sam. XXII, 8)[3]; אעלה (Jug. II, 1); וירדפו (II Sam. II, 28); יברחו (Jér. LII, 7); וירא וישבע (ib. XXIII, 18); tous ces futurs tiennent lieu de parfaits. Par contre, on a mis le parfait à la place du futur en disant שמעו ... אחז ... נבהלו (Ex. XV, 14 et 15); רבת ... גאלת (Lam. III, 58); מצא (II Sam. XX, 6) au lieu de ימצא[4]; de même בלאו (I Chr. XVII, 11); הולדת (Gen. XLVIII, 6); כי עתה שלחתי את ידי ואך אותך ואת עמך בדבר (Ex. IX, 15) ce qui signifie : « j'aurais pu t'anéantir dès l'abord »; יראתם (Jos. IV, 24); עבדו (Jér. XXV, 14) au lieu de יעבדו. On emploie de même le participe à la place du parfait, comme חלם (Gen. XLI, 1) au lieu du parfait חָלַם; de même[5] כי כאשר השמים החדשים והארץ החדשה אשר אני עֹשֶׂה (Is. LXVI, 22) au lieu de אשר עשיתי; on a qualifié le ciel et la terre de *nouveaux* pour en exclure la préexistence à laquelle croient les partisans de l'éternité du monde; de même * עֹשֵׂה שמים וארץ (Ps. CXV, 15), קֹנֵה שמים וארץ (Gen XIV, 19)[6]; de même encore זמרי הרג אדניו (II R. IX, 31) pour הָרַג; Jézabel pense l'intimider par ces paroles

1. R. omis.
2. R. autre exemple.
3. R. autre exemple.
4. R. ימצא dernier mot de la citation en a été détaché et transformé en יעבדו.
5. R. omis.
6. R. omis.

qui signifient : « la trahison aura une suite fatale pour toi comme l'a été celle de Zimri. » Tel est aussi l'emploi de l'infinitif pour l'impératif, comme זכור (Ex. xiii, 3); שמור (Deut. xvi, 1); שמע (ib. i, 16); עמד (Jug. iv, 20); רגזה ... פשטה וערה וחגורה (Is. xxxii, 11); nous avons, en effet, établi dans un autre ouvrage par des preuves évidentes que עמד ainsi que פשטה וערה וחגרה sont des infinitifs. On met quelquefois aussi l'infinitif à la place du parfait; c'est ainsi qu'il est dit השבע (Nomb. xxx, 3) au lieu de נשבע; למן היום היסדה (Ex. ix, 18) dans le sens de אשר נוסדה comme le prouve le ה insensible; mais il se peut aussi qu'en principe le ה dût être sensible et qu'on l'ait rendu quiescent comme dans עונה (Nomb. xv, 31), צדה (I Sam. xx, 20); dans ce cas il ne serait pas substitué au parfait; והכבד (Ex. viii, 11) est (de même) pour והכביד, ועמד (Esth. ix, 16) pour ועמדו et ועזוב (Jér. xiv, 5) pour ועזבה. Réciproquement on a mis le parfait pour l'infinitif en disant שבו (ib. xxiii, 14) au lieu de שוב; ראו (Ez. xiii, 3) au lieu de ראות. On s'est aussi servi de l'infinitif à la place du nom d'agent; c'est ainsi qu'on a dit רצוא ושוב (ib. i, 14) pour רצות ושבות, et encore הלוך וחסור (Gen. viii, 5) au lieu de הולכים וחסרים. L'infinitif tient aussi lieu de l'état circonstanciel; c'est ainsi qu'on a dit ואהיה אצלו אמון (Prov. viii, 30) qui est un infinitif de la racine ויהי אמן את הדסה (Esth. ii, 7) et tient lieu du complément circonstanciel; de même והלם (I Sam. xiv, 16) que nous avons expliqué à l'article qui le concerne * dans le *Livre des Racines* [1]; * on a mis l'infinitif à la place du participe passif en disant הלם (Ps. lxxiii, 10) [2] qui est pour הָלוּם avec un *qamets* sous le ה et un *chourèq*; de même לבזה נפש (Is. xlix, 7) qui est un infinitif de la forme קְנֹה (Prov. xvi, 16) et qui régulièrement ferait לבזוי נפש. On a mis l'infinitif à la place du participe présent *niph'al* en disant והפלא (II Chr. ii, 8) pour ונפלא, mais peut-être aussi au lieu de l'adjectif פלא. A cette catégorie appartient l'emploi de l'infinitif de l'un des deux verbes semblables ou analogues par le sens mais différents par la racine, comme attribut de l'autre [3]. Exemples : וַיְדַבֵּר ה' אל משה לאמר (Ex. vi, 10); אשר בָּרָא אלהים לַעֲשׂוֹת (Gen. ii, 3); en effet, לאמר tient lieu de דבר à l'infinitif comme הנה לא ידעתי דבר (Jér. i, 6), et לעשות de ברוא à l'infinitif. Quant au sens de ces deux ל, nous l'avons indiqué à propos des lettres additionnelles.

1. R. omis.
2. Suppléé d'après R.
3. R. texte altéré.

De ce genre est encore l'emploi de l'infinitif à côté du mode personnel à une autre forme, comme עָרֹם יַעֲרִם (I Sam. xxiii, 22); קַטֵּר יַקְטִירוּן (ib. ii, 16); * en effet, en mettant le mode personnel à la même forme que l'infinitif, on aurait dit ערום יערום, קטר יַקטרון[1]. De même כיום התבוטטה (I Sam. xxiv, 19); car d'après l'analogie on aurait, en accolant à l'infinitif un mode personnel de même forme, dit כיוט ביטה; de même רעה התרעעה (ibid.). D'autres exemples de cette divergence sont les suivants : וְהָפְדֵה לא נִפְדתה (Lév. xix, 20); שרוף יִשָּׂרְפוּ (II Sam. xxiii, 7); כשול יִכָּשלו (Is. xl, 30); שרוט ישָּׂרטו (Zach. xii, 3); שקיל יִשָּׁקל (Job vi, 1); הָחֳרֵב נֶחֶרְבוּ (II R. iii, 23); וְהָחְתֵּל לא חֻתָּלְתּ (Ez. xvi, 4). On peut assimiler à ces locutions l'expression הָלֹךְ אֵלֵךְ (Jug. iv, 9), car le parfait de הָלֹךְ est הָלַךְ et celui de אֵלֵךְ : יָלַךְ, du même type que היליכי (Ex. ii, 8), semblable lui-même à והינקהו (ibid.); or, de même que le parfait du *qal* de והינקהו est יָנַק, celui de היליכי devra être יָלַךְ et son futur אֵלֵךְ; mais le futur de הָלֹךְ est יַהֲלֹךְ[2] (Jér. ix, 3), car le ה ne s'affaiblit pas au commencement des verbes, comme l'a expliqué R. Yehouda. — On a mis le futur à la place de l'infinitif en disant יביא (II Chr. xxiv, 11(au futur, au lieu de l'infinitif הביא; par contre הקרב (Lév. vi, 7) est à la place de יקריבו. On a mis le nom à la place de l'infinitif en disant מציֹדו (Gen. xxvii, 30) où il faudrait régulièrement מצודו avec le ו de l'infinitif, tandis que מציֹדו est un nom comme ציד חיה (Lév. xvii, 13). On a employé le substantif au lieu du nom d'agent en disant משבה ישראל (Jér. iii, 8 et 12); toutefois nous avons admis à ce sujet une autre explication dans le *chapitre de l'Ellipse*. On a mis le nom à la place du participe passif dans בהרג הֶרֶג (Ez. xxvi, 15) où il faudrait régulièrement בהרג הָרוג; il serait plausible d'expliquer de même הנגע (Lév. xiii, 12) dans le sens de הנגוע. A cette catégorie appartient l'emploi du participe passif alors qu'en réalité il faudrait le participe actif, comme השכוני (Jug. viii, 11) au lieu de השוכנים; לבוש (Zach. iii, 3) au lieu de לובש; בטוח (Is. xxvi, 3) au lieu de בוטח; כצל נטוי (Ps. cii, 12), * c'est-à-dire s'inclinant[3], au lieu de נוטה comme il est dit כצל כנטותו (ib. cix, 23). Par contre, on a employé le participe actif pour le passif en disant מעמיד (II Chr. xviii, 34) au lieu de מָעֳמָד comme dans (I R. xxii, 35); הכמכת מַכֵּהוּ הכהו (Is. xxvii, 7) où il faudrait régulièrement מֻכהו comme

1. Suppléé d'après R.
2. R. אהלך.
3. R. omis.

il est dit אם כהרג הֲרֻגָיו הרג (ibid.), et encore לִמְתָעֵב גוי (ib. XLIX, 7) où il faudrait régulièrement למתעב גוי, ce qui signifie : « à celui, ou au sujet de celui qui *est abhorré* des peuples », dans le sens de תעבוני כל מתי סודי (Job XIX, 19) ; מורעיד (Dan. X, 11) au lieu de מורעד ; de même מרעידים (Esd. X, 9). De ce genre sont encore אֻכַּל (Ex. III, 2) ; לֻקַּח (II R. II, 10) ; היולד (Jug. XIII, 8) ; מועדת (Prov. XXV, 19) ; יוקשים (Eccl. IX, 12), mots qui ont tous le sens du *pa'oul* (sous la forme du *pou'al*), comme nous l'avons établi dans le *Livre des Lettres faibles* et dans l'*Annotateur*. Mais dans le chapitre des verbes du présent ouvrage nous avons insisté sur ce point que ces mots sont des adjectifs qui ne dépendent pas d'une conjugaison ; que אֻכַּל, לֻקַּח, יולד appartiennent au type אָמָּן (Cant. VII, 2) et que מועדת, יוקשים et הותל (Is. XLIV, 20) sont analogues à celui de דומָם (Hab. II, 19) et השֹׁעָרִים (Jér. XXIX, 17). Il est aussi possible que הותל soit de la même classe que יולד et אמן, mais qu'il ait été allégé ici comme il l'a été dans la plupart de ses formes. Exemples : אם כהָתֵל באנוש תְּהָתֵלּוּ בו (Job. XIII, 9) ; הֵתֶל בי (Gen. XXXI, 7) formes qui, en principe, devraient être lourdes.

On peut assimiler à cette catégorie l'emploi d'un terme joint à un autre de forme différente. C'est ainsi qu'on a dit הָלוֹךְ וְקָשָׁה (Jug. IV, 24) où קשה est un adjectif du type de והדָוָה (Lév. XV, 33), לבָלָה (Ez. XXIII, 43), הָרָה (Jér. XXXI, 7) et tient lieu d'un infinitif ; or la symétrie exigerait וקָשֹׁה avec un *ḥôlem*, sur le type עָשֹׂה (Prov. XXIII, 5), ou bien הוֹלְכָה וְקָשָׁה joignant ainsi un adjectif à un autre comme on a dit הולך וחזק (Ex. XIX, 19), הלך וגדל וטוב (I Sam. II, 26), הלך וקרב (ib. XVII, 41), * tous adjectifs unis à des adjectifs ; analogues à הלוך וקשה sont les expressions הלוך וגָדֵל (Gen. XXVI, 13) et הלוך וקָרֵב (II Sam. XVIII, 25)[1], mais dans le verset וילך דוד הלוך וגדול (II Sam. V, 10), גדול peut être soit un adjectif, soit un infinitif. Dans הסתר ואקצף (Is. LVII, 17), la règle voudrait וקצוף joignant un infinitif à un infinitif ; dans עושו ובאו ... ונקבצו (Joel IV, 11), il faudrait régulièrement והקבצו, mais on a mis le passé à la place de l'impératif. On a dit de même העמיקו (Jér. XLIX, 8 et 30), passé qui tient lieu d'impératif. On s'est servi par contre de la forme de l'impératif avec le sens du parfait en disant והַאֲזִין (Ps. LXXVII, 2) dont le ה porte un *pathaḥ* au lieu d'un *ségôl* comme הֶאֱזִין (Deut. I, 45) ; il se peut toutefois que והַאֲזִין

1. Suppléé d'après Riḳma corrigé, car le texte en est altéré.

soit un infinitif remplaçant un parfait ; עָשָׂה (Lév. viii, 34) au lieu de עשיתי; וָאֵרֶא כי על כל אדות אשר נאפה (Jér. iii, 8) au lieu de ותרא, car cette proposition fait suite à celle de ותרא בגודה אחותה יהודה (ibid. 7).

On a également employé le parfait *qal* à la place du parfait *niph'al*; c'est ainsi qu'on a dit הפך (Lév. xiii, 3, 4 et 13) au lieu de נהפך; גלה (Prov. xxvii, 25) pour נגלה; כלאה (Gen. vi, 13 et Ez. ix, 9) au lieu de נכלאה. On a aussi employé le parfait lourd פִּעֵל à la place du parfait *niph'al*; c'est ainsi qu'on a dit ופתחי (Is. lx, 11) pour ונפתחו. Il se peut aussi que ופתחו soit pour ופֻתחו avec un *qibouts* sur le type וּסֻגרו (ib. xxiv, 22); de même פִּתחה (ib. xlviii, 8) pour נפתחה, et encore פתח (Cant. vii, 13); de même פִּגרו (I Sam. xxx, 21) dont la forme exacte serait נפגרו, le verbe פגר étant (de la langue) du *Targoum* qui rend כי הרס תהרסם (Ex. xxiii, 24) par ארי פגרא תפגרינון; פגרו est donc équivalent à נהרסו et signifie : « qui étaient trop paresseux pour marcher avec lui »; נִרְאָה (Lév. ix, 4) parfait *niph'al* témoin le *qamets*, au lieu du présent *niph'al* avec un *ségôl*. On a employé pour l'infinitif la forme du parfait en disant הֶאֱרִיךְ (Prov. xix, 11) où il faudrait régulièrement un *pathaḥ* sous le ה; de même הֶחֱזִיקִי (Jér. xxxi, 31) où le ה porte un *ségôl* alors qu'il devrait avoir un *pathaḥ*; et encore הִשְׁמִידָם (Jos. xi, 14) avec un *i* sous le ה alors qu'il exige un *pathaḥ* comme הַשְׁמִידוֹ (ib. xxiii, 15). C'est d'ailleurs le seul exemple de l'Écriture où le ה porte un *pathaḥ*, et la Massora dit à ce sujet : « il n'y en a pas d'autre exemple »; de même גנון והציל פסוח והמליט (Is. xxxi, 5) * où les ה devraient régulièrement avoir un *pathaḥ*, ces verbes étant à l'infinitif, puisqu'il[1] n'y a aucune raison de mettre le parfait; et encore נִאֵץ נאצת (II Sam. xii, 14) où il faudrait régulièrement un *pathaḥ* sous le נ de נאץ comme dans מָאֵן ימאן (Ex. xxii, 16). On a aussi dit שִׁמּוּרוּ (Jos. vi, 18) au lieu de השמרו.

On a employé la forme יַפְעִיל[2] à la place de יִפְעַל du type יִשְׁמַף כי כל אכל חלב מן הבהמה אשר יַקְרִיב במים (Lév. xv, 12), en disant ממנה אשה לה' (ib. vii, 25) où il faudrait régulièrement יִקָּרֵב au *niph'al*; autrement la graisse de l'animal que l'Israélite aurait offert pour lui-même lui serait seule défendue, tandis que la *Thôra* veut interdire celle de toute bête propre aux sacrifices; donc יַקְרִיב tient lieu de יִקָּרֵב du type יִשָּׁטֵף, comme nous l'avons

1. R. omis. | 2. R. יפעל.

dit. On a mis l'adjectif à la place du participe actif en disant כל הדברים יגעים (Eccl. I, 8) au lieu de מיגעים. On a dit אם תָפֵרוּ את בריתי היום (Jér. XXXIII, 20) où il faudrait régulièrement תֻפַר comme plus loin גם בריתי תֻפַר (ibid. 21). A cette catégorie appartient la substitution de la deuxième personne à la première, comme תמטיר (Am. IV, 7) au lieu de אמטיר; dans un sens contraire on a employé la première personne pour la deuxième en disant לא נמות (Hab. I, 12). De cette catégorie est l'emploi du verbe à la troisième personne alors qu'on s'adresse à la deuxième, comme אם תגאל גאל ואם לא יִגְאַל (Ruth IV, 4) où il faudrait régulièrement ואם לא תִגאל; de même ובאשת נעוריך אל יִבְגֹּד (Mal. II, 15) pour אל תבגד, et encore ועד הֵם עמדים (Néh. VII, 3) où il faudrait régulièrement ועד אתם; גם אתם כושים עתה תהיה מבוכתָם הֵמָּה חללי הרבי (Soph. II, 12) au lieu de אתם; כי יֵבֹשׁוּ מאילים אשר המדתם (Mich. VII, 4) au lieu de מבוכתכם[1]; (Is. I, 29) au lieu de כי תבשו, comme וְתַחְפְּרוּ מהגנות אשר בחרתם (ibid.); ואלם כֻּלָּם תשבו ובאו נא (Job XVII, 10) pour כלכם; וְהָיְתָה חרפה וגדופה (Ez. V, 15) au lieu de והיית, comme והיית עטרת תפארת (Is. LXII, 3). Réciproquement on emploie quelquefois la deuxième personne pour la troisième; c'est ainsi que nous trouvons ישוב ירחמנו יכבוש עונתינו (Mich. VII, 19) suivi de וְתַשְׁלִיךְ בבמצלות ים כל חטאתם (ibid.) au lieu de וישליך, et encore ומצור דבש אַשְׂבִּיעֶךָ (Ps. LXXXI, 17) au lieu de אשביענו; מכל המקמות אשר תָּשׁוּבוּ עלינו (Néh. IV, 6) au lieu de ישובו*; שמן תורק שמך (Cant. I, 3) pour יורק[2]. A cette catégorie appartient l'emploi du pronom (suffixe) * pluriel ou singulier de la troisième personne au lieu de ceux[3] de la première. C'est ainsi qu'il est dit ותשליך במצלות ים כל חטאתָם (Mich. VII, 19) pour חטאתינו; de même היה זרעָם לבקרים (Is. XXXIII, 2) au lieu de זרוענו et qui signifie : « sois notre appui », comme le montre le contexte אף ישועתנו בעת צרה (ibid.); de même היינו מעולם לא משלת בָם לא נקרא שמך עליהֶם (ib. LXIII, 19) au lieu de בָּנוּ et עָלֵינוּ; והדפתיך ממצבך וממעמדך יֶהרסך (ib. XXII, 19) au lieu de אהרסך; וְנֵאשאר אני (Ez. IX, 8) au lieu de ואשאר; ואנכי תרגלתי לאפרים קחם על זרועתָיו (Os. XI, 3) au lieu de זרועתַי; quant à קחם, c'est un infinitif annexé à un pronom de la troisième personne et correspond à קחת אותם, seulement cet infinitif qui est ici קח comme l'impératif, s'est joint à un suffixe régime; יַעטֹף ימין ולא אראה (Job XXIII, 9) au

1. R. מבוכתך.
2. R. omis.
3. Suppléé d'après R.

lieu de אֶעְטֹף; de même מְקַלְלִים לָהֶם בָּנָיו (I Sam. III, 13) au lieu de לִי, substitution employée par égard pour Dieu et pour flétrir les (fils d'Héli). Par contre on a mis les pronoms de la première personne à la place de ceux de la troisième en disant בְּבֹאִי לְשַׁחֵת אֶת הָעִיר (Ez. XLIII, 3) au lieu de בְּבֹאוֹ; וָאֹמַר יָשִׂימוּ צָנִיף טָהוֹר (Zach. III, 5) au lieu de וַיֹּאמֶר; אִם לֹא נִכְחַד קִימָנוּ (Job XXII, 20) au lieu de קִימָם, parallèle à וְיִתְרָם אָכְלָה אֵשׁ (ibid.). A cette catégorie appartient l'emploi du pronom masculin pluriel de la troisième personne au lieu de celui du féminin singulier, comme הֲשֹׁמְרִים הֵם אֶת דֶּרֶךְ ה׳ לָלֶכֶת בָּם (Jug. II, 22) au lieu de בָּהּ; par contre on a mis le pronom féminin singulier de la troisième personne à la place de celui du masculin pluriel en disant וְתִירוֹשׁ יְכַחֶשׁ בָּהּ (Os. IX, 2) au lieu de בָּם, et de même וַיַּכּוּ בָהּ (II R. III, 24) au lieu de בָּם.

On peut assimiler à cette catégorie les cas où les Hébreux ont conservé aux objets la dénomination que leur ont value certaines prétentions, bien qu'elle ne leur convienne pas en réalité. C'est ainsi qu'ils ont appelé * les idoles : אלהים (dieux), nom que leur donnaient leurs adorateurs; ils ont de même appelé [1] נביא (prophète) : כי יקום בקרבך נביא (Deut. XIII, 2), celui qui se dit faussement tel ; * on a pareillement appelé נביא Hanania ben Azour, qui débitait des mensonges au nom de Dieu (Jér. XXVIII, 1)[2]. Tels sont aussi les mots d'Ezéchiel (XXI, 8) : « Je retrancherai du milieu de toi le juste et le méchant », car il n'y avait de *juste* parmi eux qu'au dire du peuple; de même (Ex. XXII, 6) : « Si quelqu'un donne en garde à un autre de l'argent ou des meubles et qu'*ils soient volés* de la maison de cet homme », ce qui n'est pas toujours conforme à la vérité, mais seulement à la déclaration du dépositaire; de même (ibid. 9) : « Si quelqu'un donne en garde à un autre un âne... et que celui-ci meure ou soit estropié ou pris de force », naturellement au dire du gardien. Il en est de même de ces paroles du Très-Haut (Mal. I, 11) : « En tout lieu l'encens et une offrande pure sont présentés en mon honneur », non que cette offrande soit réellement *pure*, mais elle l'est selon la pensée, la conscience et l'intention de celui qui l'offre, bien qu'elle n'ait pas ce caractère auprès de Dieu. De ce genre sont aussi les mots (Ez. VI, 13) : « Lieu où ils offraient l'encens comme odeur agréable à toutes leurs idoles », non que les

1. Suppléé d'après R. | 2. Suppléé d'après R.

idoles aspirent l'encens, le sentent ou en jouissent autrement que dans la pensée de leurs adorateurs; de ce genre sont aussi les mots (Ps. LXXVIII, 36) : « Ils le séduisirent avec leur bouche », non que les séductions ou les impostures eussent quelque prise sur le Créateur tout-puissant, mais le discours se rapporte à ce qu'ils supposaient et espéraient[1] dans leur sottise. * A cette catégorie appartiennent aussi ces paroles de l'Écriture (Ez. XXI, 26) : « Il a lancé les flèches, interrogé les *Teraphim* et inspecté le foie », pratiques qui ne donnent pas réellement les indices que prétendent en tirer ceux qui s'y livrent, mais le prophète parle selon l'opinion de Nabuchodonosor qui a foi en leur véracité, et cette foi l'excite à marcher contre Jérusalem et à en pousser vigoureusement l'attaque et le siège jusqu'à ce que Dieu lui ait donné la victoire sur elle. C'est chose connue parmi nous que ceux qui pratiquent les sciences occultes interrogent l'astrolabe et le mouvement des flèches; mais quant à prédire l'avenir par l'inspection du foie, c'est une pratique qui nous est étrangère. Mais j'ai vu écrit dans des ouvrages grecs que chez ce peuple on prétend tirer de l'inspection du foie des pronostics touchant l'avenir comme on le fait des omoplates[2]. On peut assimiler à cette catégorie l'expression (Job I, 21) : « Nu je suis sorti du sein de ma mère et nu j'y retournerai », où l'adverbe *y* ne se rapporte pas à *sein*, mais (fait allusion) à la *poussière*, terme final de tout être vivant, comme il est dit : « Tu retourneras à la poussière » (Gen. III, 19).

On peut assimiler aux exemples précédents de cette catégorie les expressions (Ex. XXIII, 18) : « Tu ne sacrifieras pas en présence du pain levé le *sang* de mon sacrifice », car le sang n'est pas sacrifié, mais on veut dire les agneaux dont le sang est répandu; c'est ainsi qu'on a dit (Ps. CXVIII, 27) : « Liez *la fête* avec des bandelettes », pour désigner les victimes égorgées pendant la fête; הוא יַעֲרֹף מִזְבְּחוֹתָם (Os. X, 2) : « *il brisera la nuque* à leurs autels » au lieu de « il démolira », car יערף dérive de וערפתו (Ex. XIII, 13) qui signifie : « briser la nuque »; or briser la nuque d'un animal revient au même que démolir son corps, on a donc employé ce terme à propos d'un édifice au lieu du mot *démolir*; on pourrait aussi dire que יערף est ici une méta-

1. R. יתקנתם probablement pour יתקיתם répondant à l'arabe רגאהם.

2. R. omis.

phore empruntée à l'expression « que ma révélation coule (יַעֲרֹף) comme une pluie » (Deut. xxxii, 2), dans le sens de « je ferai couler ses pierres dans la vallée » (Mich. i, 6); mais la première explication me paraît préférable. De ce genre est : « un *astre* s'avance de Jacob » (Nomb. xxiv, 17), expression métaphorique pour désigner un roi, comme par une autre métaphore on a dit de lui « un lion dévorant » (Nah. ii, 13); un *feu* est sorti de Ḥechbôn et une *flamme* de la ville de Siḥôn (Nomb. xxi, 28), c'est-à-dire une armée; on a également voulu désigner une armée en disant : « voici que des *eaux* montent du Nord » (Jér. xlvii, 2); c'est aussi par figure et métaphore qu'on a dit : « vous circoncirez le *prépuce* de votre cœur » (Deut. x, 16), et encore « il y avait du gibier dans sa bouche » (Gen. xxv, 28), que nous avons expliqué précédemment; c'est aussi une métaphore que : « tu ne feras pas à ton frère de *morsure* d'argent... ni d'aucune chose qui *mord* » (Deut. xxiii, 20); autre figure : « comme se rompt un brin d'étoupe lorsqu'il *sent* le feu » (Jug. xvi, 9), où l'on attribue une sensation au fil quand il approche du feu, et cela par extension, car les êtres animés seuls éprouvent réellement des sensations; c'est aussi métaphoriquement et improprement qu'on a parlé de la *main* de Dieu, de l'*œil* de Dieu et d'autres organes qu'on a improprement attribués au Dieu très-haut; de même « tu la mangeras (la terre) par un travail pénible » (Gen. iii, 17), or on ne mange pas la terre mais ses produits, et la locution revient à dire : c'est par le travail que tu en consommeras les fruits ou la sève; de même : « votre sol, des barbares le dévorent sous vos yeux » (Is. i, 7), et encore : « vous mangez des vignobles et des oliviers que vous n'avez pas plantés » (Jos. xxiv, 13); « ils m'ont déchiré sans cesse » (Ps. xxxv, 15), métaphore appliquée au discours; יַעֲמָס (ib. lxviii, 20), verbe qui s'emploie d'ordinaire pour les charges et les fardeaux, et qui signifie ici métaphoriquement : « combler de biens et de faveurs »; « ton nez fume » (ib. lxxiv, 1); « jusqu'à quand fumeras-tu » (ib. lxxx, 5), par métaphore; « je vous ai portés sur des ailes d'aigles » (Ex. xix, 4) figurément; « pourquoi mourrions-nous à tes yeux et nous et notre terre? » (Gen. xlvii, 19), or la terre ne *meurt* pas comme meurt un être animé, mais elle cesse de produire; « et dans le sang des raisins (il lavera) sa tunique » (ib. xlix, 11), par assimilation; c'est aussi par métaphore qu'on a dit : « toute graisse d'huile et toute graisse de vin et de blé » (Nomb. xviii,

12), et encore « les reins du froment » (Deut. xxxii, 14); c'est encore par métaphore qu'on a dit : * « les prisonniers de l'espérance » (Zach. ix, 12); ce sont aussi des expressions figurées[1] que : « vous puiserez de l'eau avec joie aux sources du salut » (Is. xii, 3) ; « mon rocher et mon refuge[2] » (II Sam. xxii, 2) ; « mon bouclier et la corne de mon salut » (ibid. 3) ; « les flots se figent au cœur de la mer » (Ex. xv, 8); « jusqu'au cœur du ciel » (Deut. iv, 11), comme on dit en arabe « le foie du ciel » ; « car ils seront notre pain, leur ombre les a abandonnés » (Nomb. xiv, 9), par manière de comparaison; « déjà il couvre l'œil du pays » (Nomb. xxii, 5), ce qui signifie par extension, il s'est répandu sur tout le pays; de même « elles couvrirent l'œil de tout le pays » (Ex. x, 15), à cause de leur multitude; « et l'art divinatoire dans leurs mains » (Nomb. xxii, 7), par métonymie, car le sens est qu'ils choisirent le moment propice pour se rendre auprès de lui; « villes grandes et fortifiées jusqu'au ciel » (Deut. ix, 1), par extension; « leur vigne tient de la vigne de Sodome et des campagnes de Gomorrhe » (ib. xxxii, 32), par extension et métaphore ; « demeurez dans le pays et trafiquez avec lui... et qu'ils trafiquent avec lui » (Gen. xxxiv, 10 et 21) ; « et vous trafiquerez avec le pays » (ib. xlii, 34), ce qui est une métonymie extensive, car on ne trafique pas avec un pays mais avec ses habitants. — Quand on mentionne ensemble deux choses, on emploie quelquefois pour l'une d'elles, un terme qui ne convient qu'à l'autre mais qu'il comprend par extension, l'auteur y énonçant ce qui est dit de l'autre objet, bien qu'il comporte une expression différente. C'est ainsi qu'on a dit : « et tu *mangeras* en présence de l'Éternel ton Dieu... la dîme de ton blé, de ton vin et de ton huile » (Deut. xiv, 23); or l'huile et le vin ne se mangent pas mais se boivent; seulement, comme on les a cités avec une chose qui se mange, on a employé un même terme ; la raison en est que (les trois objets) entrent également dans l'estomac; de même : « pourquoi mourrions-nous à tes yeux, et nous et notre *terre* » (Gen. xlvii, 19)? or la terre ne meurt pas * mais devient improductive[3], comme nous l'avons dit plus haut, seulement, l'ayant citée à côté d'êtres mortels, on a employé le même terme, voulant dire qu'elle se détruit et périt

1. Suppléé d'après R.
2. R. omis.
3. R. omis.

de la même façon que l'être vivant se détruit et périt par la mort; de même : « nous serons, nous et notre terre, serfs de Pharaon » (ibid.), or la terre ne sert pas; mais comme on l'a citée avec des serfs, on a employé le même terme; et le sens est « qu'elle sera acqui e à Pharaon », comme il est dit « acquiers nous et notre terre pour du pain » (ibid.); et en disant : « nous serons nous et notre terre serfs », on a en vue l'acquisition. On a employé ce genre de zeugma pour des choses encore plus dissemblables; ainsi « ils ont suspendu chez toi bouclier et casque » (Ez. xxvii, 10), or le casque ne se suspend pas mais on s'en coiffe; seulement, comme on l'a cité avec un bouclier[1], arme qui se suspend, on s'est servi du même terme; « que la terre produise (תדשא) des végétaux, des herbes renfermant une semence, des arbres fruitiers portant du fruit » (Gen. i, 11); or le verbe תדשא convient seulement aux végétaux et aux herbes, mais il ne se rapporte aux arbres fruitiers * que par le sens et non expressément[2], תדשא הארץ ayant le même sens que ותוצא הארץ employé au verset 18; [nous avons précédemment donné de ce passage une interprétation approchante]; de même : « et entourons-les de murailles et de tours » (II Chr. xiv, 6) où le verbe *entourer* * se rapporte au tout[3], bien qu'il ne convienne qu'aux murailles; mais comme l'action de fortifier comprenait les deux, on les a confondus, comme s'il y avait : « fortifions-les par des murailles et des tours ». A cette catégorie appartiennent les locutions à forme impérative, employées dans un sens menaçant[4]. Exemples : « allez implorer les dieux que vous avez choisis » (Jug. x, 14); « que chacun de vous aille servir son idole » (Ez. xx, 39); « rendez-vous à Bêth-Êl pour m'offenser et multipliez vos méfaits à Ghilgal » (Am. iv, 4), etc. De cette catégorie est l'action de donner à une chose une attribution qui lui conviendra plus tard, mais qui ne lui est pas encore applicable au moment où l'on en parle. Exemple : « les enfants s'entrechoquaient dans son sein » (Gen. xxv, 22), où l'on a dit *enfants*, bien que ce nom ne fût pas juste à ce moment; mais comme il devait convenir plus tard, on s'en est servi par anticipation. C'est dans le même esprit qu'on a dit « ai-je encore des *fils* dans mon sein? » (Ruth i, 11); de même : « s'ils heurtent une femme enceinte de ma-

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. הכרם והפחד au lieu de l'arabe יהי יעיד.

nière que ses *enfants* sortent » (Ex. xxi, 22); or ce ne sont pas encore des enfants, mais comme ils auraient pu le devenir, on a employé métaphoriquement[1] cette qualification; de même : « tu dépouilles de leurs vêtements *ceux qui sont nus* » (Job xxii, 6); or ceux qui ont des vêtements ne sont pas nus, mais ils le seront après qu'on les en aura dépouillés; de même : « il donne la sagesse aux *sages* et la science aux *savants* » (Dan. ii, 21), or les sages ne sont tels qu'après avoir reçu la sagesse et non avant, et pareillement les savants ne le sont qu'après avoir reçu la science; de même : « le *mort* sera mis à mort » (Deut. xvii, 6), c'est-à-dire celui qui doit mourir; de même : « comment agirons-nous à l'égard de l'enfant *né*? » (Jug. xiii, 8), c'est-à-dire après qu'il sera né; * יולד est un adjectif du type אבן (Cant. vii, 2), ou, si tu veux, dis ילד sur le type ארץ [2]; de plus : « et pour la terre, il n'y aura pas d'expiation à cause du sang qui y a été versé » (Nomb. xxxv, 33) , c'est-à-dire qui y *sera* versé, puisqu'il ne l'est pas encore; cependant on s'est exprimé ainsi parce que ces mots se rapportent au verset 31 « vous n'accepterez pas de rançon pour la vie d'un meurtrier coupable et digne de mort », on le considère donc comme ayant déjà répandu ce sang. [J'ai donné une plus ample explication de ce passage dans un autre livre, dans le *Kitâb et-taschwîr.*]
* C'est ainsi que les anciens disent נקרא על שם סופו [3].

1. R. simplement הביאו pour l'arabe אכתעיר.

2. R. omis.

3. R. omis.

CHAPITRE XXVIII

Suite du même sujet.

Nous rapprocherons de la catégorie en question l'emploi du singulier dans le sens du pluriel et *vice versa*. Tels sont les passages : ואתה תדבר אל כל חכמי לב אשר מִלֵּאתִיו רוח חכמה (Ex. xxviii, 3) pour מלאתים ; il se peut aussi que le י de חכמי soit paragogique comme celui de ביד כל נְבִיאֵי כל חזה (II R. xvii, 13), comme s'il y avait אל כל חכם לב, de sorte que מלאתיו serait régulier ; ומכיר לקח אִשָּׁה לחפים ולשפים (I Chr. vii, 15) pour נשים ; לְאִיש יביש גלעד (I Sam. xi, 9) pour לאנשי ; de même ואִיש ישראל נגש (ib. xiv, 24) ; כי תקראנה מִלְחָמָה (Ex. i, 10) ; מפני המִּלְחָמָה אשר סבבהו (I R. v, 17) au lieu de מלחמות ; להעלת נֵר תמיד (Ex. xxvii, 20) pour נרות ; ותעל הַצְּפַרְדֵּעַ (ib. viii, 2) au lieu de הצפרדעים, parce qu'on a voulu désigner l'espèce ; de même כי נשמדה מבנימן אִשָּׁה (Jug. xxi, 16), c'est-à-dire l'espèce féminine ; שמן וקטרת יְשַׂמַּח לב (Prov. xxvii, 9) au lieu de ישמחו ; וצדיקים ככפיר יִבְטָח (ib. xxviii, 1) pour יבטחו ; בפיו יברכו (Ps. lxii, 5) au lieu de בפיהם ; ויעלו בנגב וַיָּבֹא עד חברון (Nomb. xiii, 22), וַיָּבוֹא אלי אנשים (Ez. xiv, 1), וַיָּבוֹא אל הגוים (ib. xxxvi, 20) au lieu de ויבאו ; עד ה׳ בכם ... וַיֹּאמֶר עד (I Sam. xii, 5), ויחרדו זקני העיר לקראתו וַיֹּאמֶר שלם בואך (ib. xvi, 4) au lieu de ויאמרו ; וצדקת צדיקים יסירו מִמֶּנּוּ (Is. v, 23) au lieu de מהם ; מאנה להנחם על בניה כי אֵינֶנּוּ (Jér. xxxi, 14) pour איננם ; הלא דרכיכם לא יִתָּכֵן (Ez. xviii, 29) au lieu de יתכנו ; ויפסחו על המזבח אשר עָשָׂה (I R. xviii, 26) au lieu de עשו ; וְקִבֵּל היהודים (Esth. ix, 23) au lieu de וקבלו ; לכהנים הַמְּקֻדָּשׁ (Ez. xlviii, 11) au lieu de המקדשים ; לְמִינָהּ תהיה דגתם (ib. xlvii, 10) au lieu de למיניה ; לתת חרב בְּיָדָם (Ex. v, 21) au lieu de בידיהם ; de même קבר פתוח גְּרֹנָם לְשׁוֹנָם יחליקון (Ps. v, 10) ; לא יקרחה קרחה בראשם ופאת זְקָנָם לא יגלחו (Lév. xxi, 5) ; וירכבם על הַחֲמֹר (Ex. iv, 20) pour על החמרים ;

מאת בְּכוֹר בְּנֵי ;וילידי ביתי pour (Lév. xxii, 11) יְלִיד ביתו הם יאכלו ואת פדויי השלשה ... מִבְּכוֹר ; de même בכורי pour (Nomb. iii, 50) ישראל ויקח חזקיהו את הספרים ... [1] ויקראהו ... וַיִּפְרְשֵׂהוּ ... (ibid. 46); בני ישראל (II R. xix, 14) au lieu de ויפרשם ... ויקראם; וַתִּצְפְּנוֹ (Jos. ii, 4) pour ותצפנם ; sur quoi l'observation de R. Yehouda est exacte. On peut comparer à ces locutions les suivantes qui y sont analogues : ויהי לי שׁוֹר וַחֲמוֹר צֹאן (Gen. xxxii, 6) qui désignent ces espèces ; * toutefois צֹאן est régulier, car c'est un collectif [2] ; de même כי אם הַסּוּס אסור וְהַחֲמוֹר אסור (II R. vii, 10), et encore זְאֵב וְטָלֶה ירעו כאחד וג׳ (Is. lxv, 25). On peut faire une pareille remarque pour les noms qui ont la même forme au singulier et au pluriel, comme אַרְבֶּה qui est singulier dans לֹא נשאר ארבה אחד (Ex. x, 19), et pluriel dans ובאו כדי ארבה לרב (Jug. vi, 5); de même דָּגָה qui est singulier dans ויתפלל יונה ... ממעי הדגה (Jon. ii, 2), et pluriel dans והדגה אשר ביאר תמות (Ex. vii, 18). De ce genre est aussi אִישׁ qui s'emploie également pour le singulier et pour le pluriel. En connexion avec un nom de famille, il est singulier, comme dans וירץ אִישׁ בִּנְיָמִן מהמערכה (I Sam. iv, 12) où l'on a en vue un seul individu en rapport de filiation, et encore גדעון בן יואש אִישׁ יִשְׂרָאֵל (Jug. vii, 14), expression approchante et qui désigne la noblesse (de l'individu), c'est-à-dire un prince en Israël ; mais איש a le sens pluriel dans וְאִישׁ יִשְׂרָאֵל הפך ויבהל אִישׁ בִּנְיָמִן (ib. xx, 41). De cette catégorie est aussi אדם qui est singulier par exemple dans * אדם כי יקריב מכם קרבן (Lév. i, 2), et pluriel dans [3] ועם אָדָם לא ינגעו (Ps. lxxiii, 5); de ce genre est encore אֱנוֹשׁ qui est singulier dans ואתה אֱנוֹשׁ כערכי (ib. lv, 14), אשרי אֱנוֹשׁ יעשה זאת (Is. lvi, 2), et pluriel dans אֱנוֹשׁ כחציר ימיו (Ps. ciii, 15). En fait de mots à forme plurielle et à sens singulier nous citerons : אֲדֹנִים קָשֶׁה (Is. xix, 4), והגישו אֲדֹנָיו אל הָאֱלֹהִים (Ex. xxi, 6), כסף ישיב לִבְעָלָיו (ibid. 34), מיד הָאֱלֹהִים הָאַדִּירִים (I Sam. iv, 8), אך יש אֱלֹהִים שֹׁפְטִים (Ps. lviii, 12), ודעת קְדֹשִׁים אדע (Prov. xxx, 3), ישר יחזו פָנֵימוֹ (Ps. xi, 7), אך רחוק עד אנה תְשִׂימוּן קנצי למלין תָבִינוּ ואחר (Jos. iii, 4), יהיה בֵּינֵיכֶם וּבֵינָיו נדבר ... נטמינו בְּעֵינֵיכֶם (Job xviii, 2 et 3), אך שוב תשבון אַתֶּם וּבְנֵיכֶם (I R. ix, 6), יש לאל ידי לעשות עִמָּכֶם רע (Gen. xxxi, 29), כי בעליך * עֵינָיו יחזו עפעפיו (Ps. xi, 4), איה אלוה עֹשָׂי (Job xxxv, 10), עֹשַׂיִךְ ה׳ צבאות שמו (Is. liv, 5), ישמח ישראל בְּעֹשָׂיו (Ps. cxlix, 2) [4], נָסוּ ואין רדף רשע (Prov. xxviii, 1), בבואם יבוא ובצאתם יֵצֵאוּ (Ez.

1. Dans nos textes et R. ויקראם.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. omis.

XLVI, 10) pour יצא. De cette catégorie sont נעשה אדם בצלמנו (Gen. I, 2), משכני אחריך נרוצה ... נגילה ונשמחה בך נזכירה (Cant. I, 4), אמרו צדיק כי טוב כי פרי מעלליהם יאכלו (Is. III, 10). Nous avons d'ailleurs eu occasion de citer dans le chapitre précédent de nombreux exemples de ce genre.

CHAPITRE XXIX

Aperçu des mots irréguliers qui s'écartent de l'analogie.

On peut assimiler aux termes impropres, dont traitent les chapitres précédents, les expressions anomales de la Bible dont nous allons donner un aperçu dans le présent chapitre, aperçu qui aura son utilité pour la science grammaticale. Tels sont les exemples suivants : בִּבְנוֹתַיִךְ (Ez. xvi, 31) où l'analogie réclame בִּבְנוֹתֵךְ comme בַּעֲשׂוֹתֵךְ (ibid. 30) et comme בִּזְנוֹתֵךְ (ib. xxiii, 30) puisque, ici comme là, c'est un infinitif. Il y a là comme un pluriel de l'infinitif, bien qu'il n'y ait pas de raison de pluraliser les infinitifs, qui sont des noms désignant (indifféremment) peu ou beaucoup d'actions de la même espèce; mais il arrive parfois aux Hébreux de pluraliser certains infinitifs, * bien que ce ne soit pas régulier, et cela à cause de la diversité de leurs états[1], à l'exemple de ce qui se pratique dans la langue arabe. De ce genre est בְּהִזָּרוֹתֵיכֶם (ib. vi, 8) qui devrait par analogie avoir un *cheva* sous le ת, étant un infinitif de la forme *niph'al* comme בהגָּלוֹת פשעיכם להֵרָאוֹת חטאותיכם (ib. xxi, 29); c'est encore une anomalie que נלאית ברב עֲצָתָיִךְ (Is. xlvii, 13)[2], mais il se peut aussi que עצתים[3] soit un pluriel particulier de עצה, comme on a dit au pluriel de עצלה : בַּעֲצַלְתַּיִם (Eccl. x, 18). De ce genre est encore ותחניפי ארץ בִּזְנוּתַיִךְ וברעתך (Jér. iii, 2), ainsi que ונשאו את זְנוּתֵיכֶם (Nomb. xiv, 33) qui par analogie feraient זנותך et זנותכם, comme on a dit זמות זְנוּתֵךְ[4] (Jér. xiii, 27), ואת זְנוּתֵךְ מארץ מצרים (Ez. xxiii, 17); tous deux

1. R. omis.
2. Les éditeurs du R. ajoutent ici une explication qui n'est pas bien exacte.
3. R. עצתיך.
4. R. omis.

sont des noms du type פדית, שבית, עֱנות עני (Ps. xxii, 25); une forme irrégulière du même genre est ושבית שביתיך (Ez. xvi. 53) qui par analogie ferait שְׁבִיתֵךְ, comme il est dit ושבתי שביתהן (ibid.). Il en est de même de וזביתך יתזנותיך (ib. xxiii, 29) qui régulièrement ferait תזנותך, et encore de ביום גאוניך (ib. xvi, 56) qui régulièrement ferait גאונך; il n'y a pas[1] de raison pour mettre ces noms au pluriel, car ils suivent la règle des infinitifs. Il en est de même de למנוחיכי (Ps. cxvi, 6) qui régulièrement ferait למנוחך, * mais peut-être a-t-on eu en vue la symétrie avec עליכי[2]; de ce genre est aussi כקדמותיכם (Ez. xxxvi, 11) qui devrait avoir un *cheva* sous le ת et laisser tomber le י. C'est aussi une forme irrégulière que * והיטבתי מראשתיכם (ibid.) qui devrait régulièrement faire מראשתכם avec un *cheva* sous le ת; est aussi irrégulier[3] ובפגרי מלכיהם בָּמוֹתָם (ib. xliii, 7) où l'analogie demanderait un *cheva* sous le ב; de même בהכין לו דויד (II Chr. i, 4) aurait régulièrement un *cheva* sous le ב; nous avons déjà dit ailleurs que la proposition complète serait במקום אשר הכין לו דוד; de ce genre est encore משתחויתם קדמה (Ez. viii, 16), irrégulièrement pour משתחוים. C'est aussi irrégulièrement qu'on a employé le *qamets* dans certains mots où l'on avait en vue non l'analogie mais l'euphonie; tel est והרקח המרקחה (ib. xxiv, 10) que j'ai trouvé dans une copie palestinienne avec un *qamets* sous le ה, ce qui est une forme irrégulière; mais dans une copie babylonienne, je l'ai trouvé avec un *pathaḥ* conformément à l'analogie, puisque c'est un impératif de la forme *hiph'il* comme הַשלך על ה׳ יהבך (Ps. lv. 23), impératif de השליך, et comme הַשכם בבקר (Ex. viii, 16), impératif de השכים. Il en est de même de נסו הָפנו (Jér. xlix, 8) qui par analogie aurait * un *pathaḥ* sous le ה comme הַרבו עלי (Gen. xxxiv, 12); de même פנו אלי והָשַׁמּו (Job xxi. 5) qui par analogie aurait un *pathaḥ*[4] sur le type הָסבי עיניך מנגדי[5] (Cant. vi, 5) et qui signifie « gardez le silence », témoin l'expression ושימו יד על פה (Job xxi, 5); tel est aussi le sens de מַשמים בתוכם (Ez. iii, 15) « gardant le silence »; quant au *daghesch* du ש de ce mot (והשמו), on en peut dire ce que R. Yehouda a dit du *daghesch* du ס dans ויַסב אלהים (Ex. xiii, 18) et dans ויַסבו את ארון אלהי ישראל (I Sam. 5, 8) etc., ou ce que nous avons dit nous-même ailleurs de

1. R. אכן au lieu de אין.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. Suppléé d'après R.
5. Nos éditions ont un *qamets* sous le ה.

daghesch semblables : ils servent à renforcer[1] les quiescentes de remplacement qui s'ajoutent dans les mots comme וַיָּסֶךְ בִּדְלָתַיִם יָם (Job xxxviii, 8), וַיָּגֶל אֶת הָאֶבֶן (Gen. xxix, 10) et leurs analogues. Il en est de même de רְדָה וְהָשְׁכְּבָה (Ez. xxxii, 19) qui est selon moi un infinitif du type וְהָחְתֵּל לֹא חֻתָּלְתְּ (ib. xvi, 4), et tous deux auraient régulièrement un *pathaḥ* sous le ה; רְדָה est également un infinitif comme מֵרְדָה מִצְרַיְמָה (Gen. xlvi, 3); cependant il n'est pas impossible que ce soient deux impératifs, et que החתל soit de même un infinitif de forme passive[2]. מָשְׁכוּ אוֹתָהּ (Ez. xxxii, 20) devrait par analogie être comme מִשְׁכוּ וּקְחוּ לָכֶם צֹאן (Ex. xii, 21), puisque c'est également un impératif. Il en est de même de מָלְכִי עָלֵינוּ (Jug. ix, 12), שִׁמְחִי וְעָלְזִי (Soph. iii, 14), קָרְחִי וָגֹזִּי (Mich. i, 16) qui par analogie auraient tous un *hirèq* comme וְעִלְזוּ לְפָנָיו (Ps. lxviii, 5). En fait d'autres *qamets* contraires à l'analogie, nous citerons לַצּוּלָה חֳרָבִי (Is. xliv, 27), עֲלִי הַלְּבָנוֹן וּצְעָקִי (Jér. xxii, 20), בֹּאָה אִתִּי הַבַּיְתָה וּסְעָדָה (I R. xiii, 7); c'est aussi un *qamets* irrégulier que celui de וְשַׂעֲרוּ חָרְבוּ מְאֹד (Jér. ii, 12) qui devrait être comme קִרְבוּ שְׂאוּ אֶת אֲחֵיכֶם (Lév. x, 4). De soi-disant savants ont prétendu que ce mot devait se prononcer avec la même voyelle que חָרְבוּ הַמַּיִם (Gen. viii, 13) et que le ר devrait régulièrement avoir un *daghesch*[3] comme dans פָּרְקוּ נִזְמֵי הַזָּהָב (Ex. xxxii, 2); mais cette explication était des plus faibles. Nous y avons opposé la Massora qui dit au sujet de Jérémie ii, 12, « ce mot est sans analogue » et au sujet de Genèse viii, 13, « il existe seulement deux verbes de cette forme », et alors ils ont dû céder. D'autres voulaient prononcer כָּרְתוּ יַעְרָהּ נְאֻם ה' (Jér. xlvi, 23) avec la même voyelle que חָרְבוּ מְאֹד, parce qu'ils en faisaient également un impératif; mais je leur ai mis sous les yeux l'interprétation d'un auteur de Jérusalem dont je ne me rappelle pas le nom et qui traduit : « ils ont massacré son armée et sa suite[4] » qui sont comparées à une forêt, dans le sens du parfait, comme on voit; il a d'ailleurs ajouté que כרתו יערה נאם ה' était un parfait[*] et qu'on y a joint נאם ה'[5] comme à שֻׁדַּד מוֹאָב וְעָרֶיהָ עָלָה וּמִבְחַר בַּחוּרָיו יָרְדוּ לַטָּבַח נְאֻם הַמֶּלֶךְ ה' צְבָאוֹת שְׁמוֹ (ib. xlviii, 15); or cette explication est excellente. C'est par le livre de cet auteur de Jérusalem que j'ai appris la lecture exacte de מָשְׁכוּ

1. R. לְהַדְגִּישׁ; ar. לאנדגאם.
2. R. erreur des éditeurs.
3. C'est-à-dire que חרבו de Jérémie serait à l'impératif *pi'el* pour חַרְבוּ.
4. R. omis.
5. R. omis.

אִתָּה avec un *qibouts*[1] * sous le בּ[2], car sans lui je n'aurais pas vu d'inconvénient à en assimiler le בּ à celui de אשר לא מָשְׁכָה בעל (Deut. xxi, 3); or pour ces sortes de passages il faut avoir recours aux hommes qui sont en possession de copies exactes et de la tradition, choses qui nous font défaut dans ce coin de terre. Le livre en question nous a été apporté de Jérusalem par le scribe Mar Jacob le pèlerin, qui l'avait copié de sa main.

On s'est aussi servi du *qibouts* contrairement à l'analogie en disant וְהָפְדֵּה לא נפדתה (Lév. xix, 20), mot qui prête aux mêmes observations que וְהָחְתל לא חתלת et qui aurait régulièrement un *pathaḥ* sous le ה comme הַרְבָּה מאד[3] (Gen. xv, 1). Il en est de même de הָחֳרֵב נחרבו (II R. iii, 23), sauf que le *qamets* a en outre passé au ח conformément à la règle des gutturales dont le ח fait également partie. Or, d'après l'usage, le ח de החרב devrait avoir pour voyelle un *cheva-pathaḥ* pareillement à ויכו את כל הנפש ... הַחֲרֵם (Jos. xi, 11), mais comme on avait irrégulièrement introduit un *qamets* sous le ה, il devenait difficile de prononcer ce *qamets* du ה suivi de la voyelle du ח, difficulté qui n'existait pas pour le ה de וְהָחְתל où le ח est quiescent à cause du *daghesch* du ת ; de même קָסֳמִי נא לי (I Sam. xxviii, 8) dont le ק aurait régulièrement un *i* et dont le ס serait quiescent sur le type de אִמְרִי לי (Gen. xx, 13), שִׁמְעִי בת ... ושכחי עמך (Ps. xlv, 11); on a appliqué à ce mot deux procédés contraires à la méthode analogique : premièrement, on l'a prononcé comme חרבו מאד (Jér. ii, 12), חרבי (Is. xliv, 27), עלזי (Soph. iii, 14), ce qui est irrégulier et contraire à l'analogie comme nous venons de le dire ; secondement, on a transféré le *qamets* du ק à la lettre suivante bien qu'elle ne soit pas gutturale. On a procédé de même à l'égard de אהי קָטָבְךָ שאול (Os. xiii, 14) qui en principe devrait avoir un *qamets* sous le ק et un *cheva* sous le ט sur le type de בְּבָרְחֲךָ מִפְּנֵי עשו אחיך (Gen. xxxv, 1), בְּשָׁכְבְּךָ תשמר עליך (Prov. vi, 22); mais ce *qamets* a passé au ט. On a dit de même אֶשְּׁקָה נא (I R. xix, 20); אֶפְשְׂעָה בה (Is. xxvii, 4) avec un *qamets* bref[4] sous les deux ש qui d'après l'analogie auraient un *cheva* comme נִקְרְבָה הלום (I Sam. xiv, 36), אֶשְׁמְעָה מה ידבר האל (Ps. lxxxv, 9), וָאֶשְׁלְחָה להגיד לאדני (Gen. xxxii, 6), נשכבה בבשתנו (Jér. iii, 25); mais il ne faut pas comprendre dans les irrégularités la vocalisation de אֶשְׁקְטָה ואביטה במכוני (Is.

1. *o* bref.
2. R. omis.
3. R. autre exemple.
4. R. omis.

xviii, 4), ואשקלה להם את הכסף [1] (Ezr. viii, 25), car l'analogie veut que tout futur du type יפעיל perde le י en recevant le ה paragogique, et que (ce י) soit remplacé par le *qamets* lorsque les mots sont liés entre eux. Il est vrai qu'en général ce type est conforme à celui de נקרבה, נשכבה où on laisse tomber le י par euphonie ; exemples : אשמרה לפי מחסום (Ps. xxxix, 2), אזכרה אלהים ואהמיה (ib. lxxvii, 4), ארדפה איבי (II Sam. xxii, 38) et une infinité d'autres. On a encore dit ואלקטה בשבלים [2] (Ruth ii, 2), אלקטה נא [3] (ibid. 7), forme plus contraire à l'analogie que celle de אשקה נא (I R. xix, 20), car bien que nous trouvions au futur de נשק : שפתים ישק (Prov. xxiv, 26) sans י [4], l'analogie ne s'oppose pas à ce qu'on dise également ישיק ; en effet, le futur *qal* peut avoir les deux formes יפעל et יפעיל, comme nous l'avons établi dans le chapitre de la conjugaison, et l'une n'est pas préférable à l'autre, tandis que le futur de la voix lourde du type פעל comme לקט ne peut avoir de *qamets* en aucune façon ; c'est pourquoi je dis que ואלקטה est plus irrégulier que אשקה נא. Il y a de même irrégularité grave [5] dans ובמחוגה יתארהו (Is. xliv, 13) dont la Massora dit : « il n'existe pas de mot semblable avec un *qamets* » ; mais יתארהו בשרד (ibid.) avec *cheva-pathah* est conforme à l'analogie. S'éloignent encore de l'analogie les mots כי מאיש לקחה זאת (Gen. ii, 23), שמעה תפלתי ה' [6] (Ps. xxxix, 13), נבהל להון [7] (Prov. xxviii, 22). On a mis contrairement à l'analogie un *qamets* euphonique dans ולא תעבדם (Ex. xx, 5) et ונעבדם [8] (Deut. xiii, 3), tandis qu'on n'a pas tenu compte de l'euphonie dans נלכה ונעבדה (ibid. 7), non plus que dans ונעבדה את מצרים (Ex. xiv, 12), ונעבדך [9] (I Sam. xi, 1), נעבדנו אנחנו (Jug. ix, 28), לא תעזבנו (Deut. xiv, 27), נעמדה יחד (Is. l, 8) ; tout cela est affaire de goût et d'organe. Souvent on met un *qamets* euphonique dans des mots où l'analogie ne le réclame pas, ce qui a lieu * à l'état disjoint, c'est-à-dire à l'*athnah* [10] et à la fin du verset, comme dans לא עמד ... לא ישב (Ps. i, 1) ; * on procède ainsi à l'égard des mots qui se trouvent à l'*athnah* et à la fin du verset, parce qu'il s'y produit des quiescentes faibles par suite de la pause [11],

1. R. exemple erroné.

2 et 3. Nos éditions portent régulièrement אלקטה.

4. R. omis.

5. R. ובדחיק pour ובריחיק répondant à l'arabe ואלבעד.

6, 7. Dans nos éditions שמעה et נבהל.

8. R. omis.

9. R. omis.

10. R. omis.

11. R. omis.

mais cela arrive aussi ailleurs qu'à l'*athnaḥ* et à la fin du verset, comme on a fait pour יֹשֵׁב שֹׁפֵט את ישראל (I Sam. vii, 17), כִּי היא טָרָף וְיִרְפָּאֵנוּ (Os. vi, 1), יָרֵחַ עָמָד (Jos. x, 13), בִּסְבָךְ עֵץ (Ps. lxxiv, 5), bien que ce soit le même mot que נֶאֱחַז בַּסְּבַךְ (Gen. xxii, 13) qui a un *pathaḥ*; * l'on n'y a pas transformé le *qamets* en *pathaḥ* malgré son annexion avec עֵץ[1]; בָּהֶם דָּבַק שְׁלֹמֹה (I R. xi, 2), אַרְיֵה שָׁאָג (Am. iii, 8), עָשָׂה ה׳ אֲשֶׁר זָמָם (Lam. ii, 17), וּמִקְצָת כְּלֵי (Dan. i, 2), וּמִקְצָת יָמִים ... וּלְמִקְצָת הַיָּמִים (ibid. 15 et 18) avec un *qamets* sous le צ de tous les trois, bien qu'ils soient à l'état construit, et encore בְּמִשְׁקַל הַכֶּסֶף[2] (Esd. viii, 30) avec un *qamets* sous le ק * tout en étant annexé[3]; de plus מְנָת שֻׁעָלִים (Ps. lxiii, 11), וּמְנָת הַמֶּלֶךְ (II Chr. xxxi, 3), וּבִכְתָב בֵּית יִשְׂרָאֵל (Ez. xiii, 9). On a dit הִשְׁבַּתָּ מִטְּהָרוֹ (Ps. lxxxix, 45) avec un *qamets* bref[4] euphonique sous le ט contrairement à l'analogie, car en principe ce mot ressemblerait à מִקְּדָשׁ ה׳ (Ex. xv, 17) et devrait, en s'annexant au pronom, recevoir un *qamets* long au lieu d'un bref; on a dit וּשְׁאָר אֲחֵיהֶם (Esd. iii, 8) avec un *qamets* sous le א malgré l'état construit, et pareillement שְׁאָר יָשׁוּב שְׁאָר יַעֲקֹב (Is. x, 21) avec un *qamets*; וְהֶעָרִים הֶחֳרֵבוֹת ... כֵּן תִּהְיֶינָה הֶעָרִים הֶחֳרֵבוֹת (Ez. xxxvi, 35 et 38) avec un *qamets* sous le ח contrairement à l'analogie; de même les הֶחֳדַלְתִּי (Jug. ix, 9, 11 et 13) ont un *qamets* sous le ה contrairement à l'analogie; j'ai d'ailleurs clairement motivé la forme de החדלתי à l'article qui le concerne dans le *Livre des Racines*. * J'estime que c'est ce *qamets* qui est cause de l'affaiblissement du ד de החדלתי, vu la difficulté de le prononcer *daghessé* avec un *qamets* sous le ה; en effet, à cette forme les mots dont la deuxième radicale est une des lettres בגד״כפת doivent régulièrement avoir cette deuxième radicale *daghessée* comme הִרְכַּבְתָּ אֱנוֹשׁ לְרֹאשֵׁנוּ (Ps. lxvi, 12), הִגְדַּלְתִּי מַעֲשַׂי (Eccl. ii, 4) etc.; que si l'on a dit הִרְדִיפֻהוּ (Jug. xx, 43) avec allégement du ד, c'est à cause de l'alourdissement qui résulte du ר par suite de l'écho qu'il produit, comme je l'ai expliqué dans le *Kitâb at-taschwîr*; cependant la prononciation du ר n'a pas nécessairement partout cette conséquence, puisqu'on a dit הִרְכַּבְתָּ אֱנוֹשׁ etc. avec *daghesch*[5]. On a procédé de même à l'égard de הָבִי הַמִּטְפַּחַת ... וֶאֱחָזִי בָהּ (Ruth iii, 15), car souvent on met un *qamets* euphonique sous les gutturales et même sous les non-gutturales qui en principe

1. R. omis.
2. *Pathaḥ* dans nos éditions.
3. R. omis.
4. R. omis.
5. R. omis.

devraient être quiescentes, mais qu'on mobilise par une des raisons que j'ai indiquées précédemment en parlant de ce procédé des Hébreux. Toutefois cette raison d'euphonie ne convient pas partout où l'on a rendu mobiles les lettres qui en principe devraient être quiescentes; ces changements sont quelquefois capricieux et affaire de commodité. Il est possible, selon moi, que le *qamets* du ה de הָחֳרֵב (II R. III, 23) ait pour raison l'euphonie et que le ה doive être mobilisé sans que le *qamets* lui soit venu du ה, semblable au ה de והפדה (Lév. XIX, 20); cette raison est aussi admissible pour le *qamets* du ע de ואין בָּעֳמֹד (Ps. LXIX, 3), mot dont le מ a un *qamets*, parce qu'en hébreu on a l'habitude de mettre un *qamets*[1] sous la lettre qui précède ces lettres euphoniques lorsqu'elles sont gutturales; c'est ce qu'on a fait pour le ת de ובמחוגה יְתָאֳרֵהוּ (Is. XLIV, 13) qu'on a vocalisé avec un *qamets* long parce qu'on avait, par euphonie, donné au א un *qamets* bref; * cependant on vocalise aussi avec un *qamets* la lettre qui précède la lettre euphonique, même si cette dernière n'est pas gutturale, comme on a fait pour le ק de קָסֳמִי נא לי (I Sam. XXVIII, 8)[2]. Il se peut qu'au sujet de וֶאֱחָזִי בה (Ruth III, 15), on ait eu la même intention qu'au sujet de עָלֳזִי (Soph. III, 14) et מָלְכִי (Jug. IX, 10), sauf qu'on a transféré le *qamets* au ח pour faciliter la prononciation.

En fait de formes irrégulières, nous citerons encore במֹצאכם אתו (Gen. XXXII, 20) qui par analogie ferait בְּמָצאכם avec *qamets* sous le מ, sur le type de כְּשָׁמְעכם את קול השפר[3] (II Sam. XV, 10), car le מ de ce mot fait partie du radical et correspond au ש de כשמעכם. Toutefois la forme במֹצאכם conviendrait plutôt à une dérivation de יצא comme את מוצאך ואת מובאך (ib. III, 25); et de fait, un ancien a incliné à expliquer ce mot dans ce sens et il l'a complété ainsi בביצאכם הפגשון אתו; mais cette interprétation est peu probable. Je pense qu'on a créé cette forme parce qu'il était difficile (de prononcer) un *cheva* sous le צ avec un *cheva-pathaḥ* sous le א; on a donc donné au צ un *a* de prolongation, et, cela fait, le *qamets* du מ a dû s'allonger et se changer en *ḥôlèm*, sans quoi la prononciation eût été impossible. C'est aussi une forme irrégulière que celle de מובאך précité, car l'analogie demanderait מבואך sur le type

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. autre exemple.

de מְקוֹרְךָ (Prov. v, 18) et comme il est dit כמבוא עם (Ez. xxxiii, 31); il en est de même de ומיצאיו ומובאיו (ib. xliii, 11), sauf que celui-là est un infinitif et celui-ci un nom; mon avis est qu'on a voulu assimiler ces deux mots entre eux, et telle est aussi l'opinion de feu R. Yehouda. C'est encore une forme irrégulière que celle de ותפוצותיכם (Jér. xxv, 34) où il faudrait והֲפִיצוֹתִיכֶם, mais on a changé le י en ו et le ה en ת, comme on a fait pour ואנכי תרגלתי לאפרים (Os. xi, 3) qui, selon moi, devrait faire הרגלתי, expression tirée de la langue michnaïque qui dit : עברו בתפלה מירודין לפני התיבה זקן ורגיל (Taanith ii, 2), et לא יאכל הזב עם הזבה מפני הרגל עברה (Schabbath, i, 3), et encore dans le Rituel הרגילני לדבר מצוה ואל תרגילני לדבר עברה, car j'explique : « je les avais éduqués et portés dans mes bras », dans le sens de ואשא אתכם על כנפי נשרים (Ex. xix, 4); quant à ותפוצותיכם, il a le sens de ויתפצצו הררי עד (Hab. iii, 6), וכפטיש יפצץ סלע (Jér. xxiii, 29) qui signifie : « briser, broyer, mettre en pièces », et de מפיץ וחרב (Prov. xxv, 18) qui désigne l'instrument servant à cette action. Cette explication est confirmée et corroborée par le contexte : « et vous tomberez (en morceaux) comme un vase précieux »; בעיתיך צִמְּתֻתוּנִי (Ps. lxxxviii, 17) ferait régulièrement צמתוני dont on a rétabli le ת et le ו contrairement à l'analogie, mais R. Yehouda penche pour une autre interprétation dans son livre *des Lettres faibles*; תְּבוֹאָתְךָ טובה (Job xxii, 21) ferait régulièrement תבואך où l'on a ajouté un second signe du féminin, comme si le mot était composé de תבואך et באתך; ויך שָׁרָשָׁיו (Os. xiv, 6) qui ferait régulièrement שָׁרָשָׁיו avec *qamets* bref sous le ש, puisque le singulier est שֹׁרֶשׁ du type חֹדֶשׁ qui fait לֶחֳדָשָׁיו (Ez. xlvii, 12); il faudrait donc également שָׁרָשָׁיו. Je dirai de même que קדש קֳדָשִׁים (Nomb. xviii, 9) devrait régulièrement avoir un *qamets* bref * sous le ק [1], comme בקֳדשים לא יאכל (Lév. xxii, 4) et ואיש את קֳדָשָׁיו (Nomb. v, 10). Quant à קרשך עשו שן בת אֲשֻׁרִים (Ez. xxvii, 6), ce qu'on peut dire de mieux de ce mot est qu'il est divisé et qu'il représente le pluriel de ברוש תדהר ותאשור (Is. xli, 19); on a séparé le ת de תאשור et on l'a uni au ב additionnel, comme on a fait pour כל עֻמַּת שבא (Eccl. v, 15), פְּקַח קוֹחַ (Is. lxi, 1), עגלה יְפֵה פִיָּה (Jér. xlvi, 20); de plus on a allégé le ש. On a usé du même procédé en disant בשל אֲשֶׁר יעמל האדם לבקש (Eccl. viii, 17) où le ל devrait régulièrement être joint à אֲשֶׁר comme il l'est dans

1. R. omis.

בְּשֶׁלְּמִי הרעה הזאת לנו (Jon. I, 7) à במי; on aurait ainsi la forme בשלאשר[1] avec un *cheva* sous le ל par suite de la jonction de בשל avec אשר de la même manière qu'avec מי; le ש de בשלמי et de בשל אשר יעמל est à la place de אשר, lequel[2] aurait le sens de « à cause » comme dans אֲשֶׁר עשה דוד את הישר (I R. xv, 5), אֲשֶׁר עשתה מפלצת (ibid. 13), באֲשֶׁר את אשתו (Gen. xxxix, 9). La preuve d'ailleurs que le ש de בשלמי הרעה הזאת signifie אשר, c'est le contexte באֲשֶׁר למי הרעה הזאת לנו (Jon. I, 8) « à cause de quoi[3] ce malheur nous a-t-il atteints »; בשל אשר יעמל האדם לבקש doit se traduire : « grâce à la peine que l'on se donne à chercher et à approfondir. » Voici d'ailleurs le sens de tout le verset : le sage dit וראיתי את כל מעשה האלהים כי לא יוכל האדם למצוא את המעשה אשר נעשה תחת השמש בשל אשר יעמל האדם לבקש ולא ימצא וגם אם יאמר החכם לדעת לא יוכל למצא (Eccl. VIII, 17), c'est-à-dire « j'ai considéré toutes les œuvres du Créateur et j'ai vu que l'homme est impuissant à en saisir la véritable essence et à les comprendre à fond, et quand même il croirait y parvenir grâce à un examen prolongé et à des recherches laborieuses, il ne le peut; et malgré leurs efforts, les plus grands savants ne parviennent pas à acquérir cette science. » C'est pour satisfaire au contexte que j'ai ajouté dans ma traduction *s'il croit y parvenir* et *les plus grands savants*, bien que l'auteur ait simplement dit *le savant*. Il faut remarquer que les ל de בשלמי et de הן לְצדק ימלך מלך ... לְמשפט ישרו באשר למי (Is. XXXII, 1) ressemblent à ceux de et qu'ils signifient « à cause de, au sujet de »; ils ont par conséquent le même sens que le ש et אשר, et nous avons là un nouvel exemple de la réunion de deux auxiliaires comme dans מלפנים ולחיצון (I R. VI, 29) qui équivaut à לפנימה ולחיצון, et dans ומלפנים ונאמר צדיק (Is. XLI, 26), ainsi que dans beaucoup de passages que nous avons mentionnés et d'autres que nous avons omis; or ces ל sont inutiles au discours, puisque le ש ou אשר a la même valeur. Je dis de même du ל de בשל אשר יעמל האדם[4] qu'il est inutile et que la construction exacte serait באשר אשר יעמל האדם לבקש[4] et j'explique : « grâce à la peine qu'on se donne pour approfondir. » Comme on divise certains mots qui en principe devraient être réunis, de même on en unit d'autres qui en principe devraient être disjoints. C'est ce qu'on a fait pour עבטיט (Hab. II, 6), קיקלון (ibid. 16), תשכן באהלו מבלילו[5]

1. R. בשל אשר en deux mots.
2. R. ואשר au lieu de אשר = אלתי.
3. R. מי ar. מא.
4. R. omis.
5. Nos éditions séparent les deux mots.

(Job xviii, 15) [qui signifie : « Un autre que lui habitera sa maison »], pour צַלְמָוֶת (ib. x, 22) et pour beaucoup d'autres mots.

Parmi les formes irrégulières se trouve aussi הֻדַּשְּׁנָה מֵחֵלֶב (Is. xxxiv, 6) dont le נ est troisième radicale, car il dérive de ואכל ושבע ודָשֵׁן (Deut. xxxi, 20); * grammaticalement le ד de ce verbe serait sans *daghesch* et porterait un *cheva*, tandis que le ש aurait un *qamets*, ce qui donnerait הֻדְשָׁנָה [1] sur le type הֻשְׁלָכָה (Ez. xix, 12), מעמים הוּצָאָה (ib. xxxviii, 8) et אמלאה הָחֳרָבָה (ib. xxvi, 2) qui ne s'en distingue que par le *qamets* du ה qui a passé au ח par euphonie [2]. Analogue (à הדשנה) serait והֻנִּיחָה שם על מכנתה (Zach. v, 11), je veux dire qu'en principe il devrait faire והונחה sur הופעלה, mais c'est aussi une forme irrégulière. Sache que selon moi והֻנִּיחָה dérive logiquement de הֵנִיחוּ את רוחי (ib. vi, 8) et le *daghesch* du נ serait ainsi motivé par l'absorption dans ce נ [3] de la quiescente ajoutée dans הוּשַׁב בכספי (Gen. xlii, 28), כי הוּבְאוּ בית יוסף (ib. xliii, 18), comme nous l'avons dit à propos de והֻסַּג אחור (Is. lix, 14); dans ce système, la forme régulière serait והונחה * sans *daghesch* dans le נ [4], sur le type והוסרה de הוסר התמיד (Dan. xii, 11) et והושבה de הושב בכספי. On peut aussi considérer הדשנה comme un *Houthpa'ël* et admettre que le ש devrait régulièrement être *daghessé*; nous trouvons, en effet, cette voix sous la forme לא הָתְפָּקְדוּ בתוכם (Nomb. i, 47), הָתְפָּקְדוּ וכלכלו (1 R. xx, 27), אחרי אשר הֻטַּמָּאָה (Deut. xxiv, 4) dont le type est הָתְפַּעֲלָה, et de plus אחרי הֻכַּבֵּס (Lév. xiii, 55) dont la forme régulière serait הִתְכַּבֵּס. Le sens de חרב לה' מלאה דם הדשנה מחלב est le même que celui de ועפרם מחלב ידשן (Is. xxxiv, 7), et, à ce point de vue, le *daghesch* supprimé dans le ש de הדשנה a son pendant dans התפקדו et ויתילדו (Nomb. i, 18) où le ק et le ל ne sont pas non plus *daghessés*. Si ואסערם על כל הגוים (Zach. vii, 14) avait été formé régulièrement, le א aurait un *ségôl* comme celui de ואשאלם וישיבו דבר (Is. xli, 28) * qui est du même type [5], et autres semblables, car il précède une quiescente sensible; mais par suite de la transformation du mot et de la vocalisation du ס première radicale qui régulièrement devrait être muette, on a dû introduire entre le א et le ס une quiescente faible [d'autant plus que le א est accentué d'un *chôphar* et

1. R. texte légèrement modifié sans altération du sens.
2. R. ajoute : ויבן הדמיון הזה והוא מעמים הוצאה.
3. R. omis.
4. R. omis.
5. R. omis.

que cette note l'allonge], et ponctuer le א d'un *tséré* à cause de cette quiescente faible ; quant à la transformation du mot, elle consiste en ce qu'on a vocalisé le כ qui en principe devrait être muet. Il se peut aussi que le כ ait reçu par transposition la voyelle du ע, et le ע celle du כ, c'est-à-dire le *cheva* avec un *pathaḥ* en plus, conformément à la règle des gutturales. L'inversion de ces deux voyelles serait analogue[1] à celle de כבש[2], de שׂלמה[3] et leurs pareils. On peut aussi y comparer ce qu'on a fait pour בָּהְשַׁמָּה מֵהֶם (Lév. XXVI, 43) dont le ב aurait régulièrement un *cheva* et le ה un *qamets*; on a donc transposé les deux voyelles. Cette façon de voir peut se soutenir indépendamment de celle que nous avons exposée ailleurs. On peut en rapprocher également ce qu'on a fait pour לְהַפְרְכֶם את בריתי (Lév. XXVI, 15) dont le פ aurait régulièrement un *tséré* et le ה un *cheva-pathaḥ*. On peut enfin assimiler au cas de בהשמה מהם celui de אלהים יָחְנְךָ בני (Gen. XLIII, 29), חנון יָחְנְךָ (Is. XXX, 19) dont le *qamets* devrait régulièrement être sous le ה[4] sur le type de יְחָנֵּנוּ ויברכנו[5] (Ps. LXVII, 2), שארית עמים יְבָזּוּם (Soph. II, 9), וסלף בגדים יְשָׁדֵּם (Prov. XI, 3), mais (ce *qamets*) a passé sous le י. Nous avons émis sur ואכערם[6] une autre[7] opinion dans le *Livre des Racines*. וַיֶּחָלְקֵם דויד וצדוק בן בני אלעזר (I Chr. XXIV, 3) n'est pas un *niph'al*, car si ce verbe suivait la forme du *niph'al*, le י aurait un *tséré*[8] conformément à l'usage ; comme il a un *ségôl*, la forme régulière de ce mot serait, selon moi, וַיֶּחְלְקֵם avec un *cheva* sous le ח sur le type de יְנַחְמוּהוּ (Is. LIII, 2), mais par suite de la tendance de l'hébreu à vocaliser le ח d'après la règle de la plupart des gutturales, comme le prouvent : וַיֶּחֶרְדוּ זקני העיר (I Sam. XVI, 4), וַיֶּאֶרְבוּ (Jug. IX, 34), יֶהֶלְמֵנִי צדיק (Ps. CXLI, 5), ולא יֶעֶרְבוּ לו[9] (Os. IX, 4) et nombre d'autres exemples, on a décidé de l'allonger par un *qamets*, ainsi qu'on a fait pour le כ de ואכערם qui en principe devrait avoir un *cheva* à l'instar de ואשאלם. Il faut savoir en outre que le *ségôl* du י de ויחלקם tient lieu d'un *pathaḥ-gâdôl*, et qu'en principe ce mot devrait être analogue à וַיְחַלְּקוּ את הארץ[10] (Jos. XIV, 5). Ces permutations se produisent en beaucoup d'endroits, comme nous l'avons indiqué

1. R. דיבית au lieu de דיבה, ar. שביה.
2 et 3. Remplacés par כשב et שלביה.
4. R. légèrement modifié.
5. R. omis.
6. R. ואכרם.
7. R. אחד pour אחר.
8. Nos éditions ont, en effet, un *tséré*.
9. R. omis.
10. L'arabe porte להם devant את, ce qui ne se trouve pas dans nos textes.

précédemment. On emploie aussi quelquefois le *ségôl* à la place du *ḥirèq* comme dans אל תֶּמחי (Jér. xviii, 23), צור ילדך תֶּשי (Deut. xxxii, 18) qui en principe devraient faire תמחה et תנשה avec un *ḥirèq*, et aussi [1] dans ואל תֶּמח חסדי (Néh. xiii, 14) qui régulièrement ressemblerait à וימח את כל היקום (Gen. vii, 23). Quelques-uns s'étonnent de cette assertion de R. Yehouda au sujet de תֶּשי : « le נ y est omis et remplacé par une quiescente faible » ; ils disent qu'une quiescente faible ne saurait être précédée d'un *ségôl*, mais bien d'un *tsérè* ou d'un *qamets* long ; or, ils n'ont pas fait attention à וַיֶּחֱמוּ הצאן (Gen. xxx, 39) du * type יפעלו [2] et dont le י porte un *ségôl* bien que, dans cette opinion qui est aussi celle de R. Yehouda, il s'applique à une quiescente faible qui est première radicale. Ils sont également stupéfaits de ces paroles de R. Yehouda au commencement du *Traité des Lettres faibles* : « Parmi les lettres faibles, il en est qui s'affaiblissent au point de disparaître et de n'être plus visibles ni sensibles dans la prononciation; elles se révèlent seulement par le son de la lettre précédente, vocalisée d'un *qamets*, d'un *pathaḥ* ou de quelqu'autre des sept voyelles principales; avec *qamets* : וְקָאם שאון (Os. x, 14), אל נא רְפָא נא לה (Nomb. xii, 13); avec *ḥôlèm* : שׁוֹפר, עוֹלם; avec *ḥirèq* : דויד, רביד; avec *tsérè* : יֵרדו, יֵלכו. » Ils ne se refusent pas à admettre les exemples avec *chourèq* comme שׁוּבם et שׁוּעל, mais ils contestent que le *ségôl* et le *pathaḥ* long puissent s'appliquer à une quiescente faible, parce que R. Yehouda n'en a pas cité d'exemples en cet endroit du *Traité des Lettres faibles*. Il en a pourtant cité dans le *Traité de la Ponctuation* en disant que ארץ et sa catégorie étaient irréguliers, parce que le *ségôl* de la première radicale s'y applique partout à une quiescente faible ; il dit en outre dans le même chapitre : « Sache que le *pathaḥ* long et bref peuvent s'appliquer à une quiescente faible », et il donne pour exemples du *pathaḥ* long שַׁער, נַחל et leur catégorie. Mais les hommes de ce temps-ci ne se fatiguent guère l'esprit et n'imposent pas à leur intelligence la peine de comprendre les passages obscurs de ces livres; ils se contentent d'y jeter un coup d'œil en passant. Cela tient à leur paresse et à leur négligence qui les empêchent de faire les remarques que j'ai faites, et ce leur est un indice suffisant pour accuser

1. R. omis.
2. R. בישקל ויפעל au l'eu de בישקלו ויפעלו ; ar. והנה ויפעלו.

R. Yehouda lorsqu'il dit : « une des sept voyelles principales. » Nous trouvons d'ailleurs le *pathaḥ* long, suivi d'une quiescente faible, encore dans d'autres espèces de mots ; par exemple dans אשר שַׂמְתִּי חול גבול לים (Jér. v, 22), בַּנְתָּה לרעי מרחוק (Ps. cxxxix, 2), אני קַרְתִּי ושתיתי מים (Is. xxxvii, 25), שַׁבְתִּי לירושלם ברחמים (Zach. i, 16), לכן עתה שַׁבְנוּ אליך [1] (Jug. xi, 8), ואנחנו קַמְנוּ (Ps. xx, 9), זקנתי ושַׂבְתִּי (I Sam. xii, 2), car les premières radicales de ces verbes et autres pareils portent un *pathaḥ* tout en étant évidemment suivies de quiescentes faibles. Que la mémoire du savant R. Yehouda soit bénie, car il parle avec une justesse remarquable lorsque, dans le second chapitre de son *Traité des Lettres faibles* où il traite des verbes à deuxième radicale molle, il dit en faisant allusion à cette deuxième radicale : « Il arrive que cette quiescente est omise et dans la prononciation et dans l'écriture, quand ces verbes sont employés à la forme ופעלתי dans le sens du futur comme ושַׁבְתִּי בשלום (Gen. xxviii, 21), וְקַמְתִּי על בית ירבעם (Am. vii, 9), וְגַלְתִּי בירושלם וְשַׂשְׂתִּי בעמי (Is. lxv, 19), ומַשְׁתִּי את עון הארץ (Zach. iii, 9). » Cette observation est juste par la raison qu'il dit « dans le sens du *futur* », ce qui implique virtuellement que, dans le sens du *passé*, la deuxième radicale, quoique non écrite, subsiste dans la prononciation, même précédée d'un *pathaḥ*, comme dans ושבתי [2], c'est-à-dire זקנתי וְשַׂבְתִּי (I Sam. xii, 2) ; il ressort aussi de ce passage que (la deuxième radicale) subsiste également dans שַׁבְתִּי, קַמְתִּי et leurs pareils, car elle ne tombe nécessairement, et daus la prononciation et dans l'écriture, que dans le cas de וְקַמְתִּי על בית ירבעם, וְשַׁבְתִּי בשלום, parce que ces verbes ont le sens du futur et qu'ainsi ils sont *milra'* ; mais quand le verbe n'a pas le sens du futur, n'ayant pas le ו conjonctif avec *cheva*, et qu'ainsi il est *mil'êl*, dans ce cas la quiescente [3] persiste évidemment, même précédée d'un *pathaḥ* comme dans לכן עתה שבנו אליך ; ואנחנו קמנו ; שבתי לירושלם ; זקנתי ושבתי et autres semblables. Que s'il se trouve des formes de ce genre [4] avec *qamets*, c'est à la pause ou avec un accent disjonctif, comme עד מָתְנוּ (II R. vii, 3), etc. Nous n'avions pas l'intention de donner ces explications dans ce chapitre, mais elles se sont présentées ici [5] à nous occasionnellement, et maintenant nous revenons à notre sujet.

1. R. omis.
2. R. transposé.
3. R. והנה pour ויהנח, ar. ואלכאבן.
4. R. זה superflu.
5. R. בספר, ar. אלבאב.

Ce sont des mots irréguliers que הָבִי הַמִּטְפַּחַת (Ruth III, 15), הָבוּ לַה' (Ps. XXIX, 1) qui devraient régulièrement être formés [1] sur le type de אַךְ דְּעִי עֲוֹנֵךְ (Jér. III, 13), דְּעוּ כִּי ה' הוּא אֱלֹהִים (Ps. C, 3), car nous avons là l'impératif de יהב sur le type ידע; mais on a donné à ces mots la forme de l'impératif absolu הב pareil à דע sans en changer la construction, ce qui est irrégulier. De ce genre sont aussi les mots כָּל מְכַבְּדֶיהָ הִזִּילוּהָ (Lam. I, 8), הִסִּיתֻךָ וְיָכְלוּ לְךָ (Jér. XXXVIII, 22) qui régulièrement seraient semblables à הֱבִיאֶךָ, הֱבִיאָהּ; j'ai parlé de cette irrégularité dans l'*Annotateur* et j'en ai indiqué la cause. De ce genre sont encore יַעַן אֱמָרֵךְ אֶת שְׁנֵי הַגּוֹיִם (Ez. XXXV, 10), בֶּאֱמָרְכֶם שֻׁלְחַן אֲדֹנָי מְגֹאָל הוּא (Mal. I, 12), בֶּאֱמָרְכֶם כָּל עֹשֵׂה רָע (ib. II, 17), בְּיוֹם אֲכָלְךָ מִמֶּנּוּ (Gen. II, 17), וְהָיָה בַּאֲכָלְכֶם מִלֶּחֶם הָאָרֶץ (Nomb. XV, 19), בְּיוֹם עֲמָדְךָ מִנֶּגֶד (Obad. I, 11), לִמְרָדְכֶם הַיּוֹם בַּה' (Jos. XXII, 16), עַד הִשָּׁמֶדְךָ וְעַד אֲבָדְךָ (Deut. XXVIII, 20), עַד אֲבָדְכֶם מֵעַל הָאֲדָמָה (Jos. XXIII, 13), בַּעֲזָבְכֶם אֶת מִצְוֹת ה' (I R. XVIII, 18), mots qui régulièrement devraient tous ressembler à וּבְשָׁכְבְּךָ וּבְקוּמֶךָ (Deut. VI, 7), בְּעָבְרְכֶם אֶת הַיַּרְדֵּן (ib. XXVII, 4), כְּתָפְשְׂכֶם אֶת הָעִיר (Jos. VIII, 8), כְּשָׁמְעֲכֶם אֶת קוֹל הַשֹּׁפָר (II Sam. XV, 10), mais qui ont adopté la prononciation de לִשְׁמָרְךָ בַּדָּרֶךְ (Ex. XXIII, 20). וְאָמַר לְהָרְגְךָ [2] (I Sam. XXIV, 11). (En réalité), il y a une différence entre la catégorie de וּבְשָׁכְבְּךָ וּבְקוּמֶךָ et celle de לִשְׁמָרְךָ בַּדָּרֶךְ pour l'annexion des pronoms, qui sont sujets dans la catégorie de בְּשָׁכְבְּךָ, tandis qu'ils ont le rôle de compléments dans celle de לִשְׁמָרְךָ.

A la catégorie de כְּתָפְשְׂכֶם אֶת הָעִיר appartient כְּקָרָבְכֶם אֶל הַמִּלְחָמָה (Deut. XX, 2), mais avec la même irrégularité que בֶּאֱמָרְכֶם שֻׁלְחַן אֲדֹנָי, et une autre en plus qui consiste dans la prolongation du ק par un *qamets*, comme il est arrivé du מ de יֹאמְרוּ עַל כָּל הַגּוֹיִם. — וַתִּגְבְּהֶינָה וַתַּעֲשֶׂינָה (Ez. XVI, 50) ferait d'après la règle et l'analogie וַתִּגְבַּהְנָה * comme וַתִּקְרַבְנָה [3], mais on lui a donné la prononciation de יָדָיו תְּבִיאֶינָה (Lév. VII, 30); peut-être aussi a-t-on voulu assimiler entièrement les deux verbes; וְשַׁאֲנַנְךָ עָלָה בְאָזְנָי (II R. XIX, 28) est un mot qui a le sens de וְשַׁאֲנָךְ et qui s'est formé contrairement à l'analogie, mais il ne saurait en aucune façon avoir le sens de שַׁאֲנַן מוֹאָב (Jér. XLVIII, 11). — עָשׂוּ מִשּׁוֹטָיִךְ (Ez. XXVII, 6) est un mot dont le שׁ devrait régulièrement être léger et le ט porter un *cheva*, car c'est le pluriel de כֹּל תֹּפְשֵׂי מָשׁוֹט (ibid. 29); וְהֵיטִבֹתִי מֵרִאשֹׁתֵיכֶם (ib. XXXVI, 11).

1. R. ajoute הָבִי.
2. Suppléé d'après R.
3. R. omis.

י comme verbe à première radicale י, devrait régulièrement faire הֵיטַבְתִּי en maintenant le י première radicale et en supprimant le second, selon le type de והשלכתי[1], ainsi qu'il est dit הֵיטַבְתָּ לִרְאוֹת (Jér. I, 12); comme verbe à deuxième radicale faible (טוב), il devrait régulièrement ressembler à וַהֲשִׁיבֹתִי את ידי (Ez. XX, 22), ou faire והטבתי[2] sans י (médial) comme וְהֵטַלְתִּי אתכם (Jér. XVI, 13); וְהֵיטִבֹתִי est donc composé de deux formes : dans sa première partie, de la forme des verbes à première radicale faible, [d'où dans l'écriture le י première radicale], et dans sa deuxième partie, de celle des verbes à deuxième radicale faible. Il en est de même de והושבותים כי רחמתים (Zach. X, 6) qui, s'il venait de הושיב sur le type הוריד ferait והושבתים comme וְהוֹשַׁבְתִּים על בתיהם (Os. XI, 11), et s'il dérivait de הֵשִׁיב ferait וַהֲשִׁיבוֹתִים; il semble[3] donc composé de ces deux formes à la fois. C'est aussi un mot irrégulier que כפיכם נְגֹאֲלוּ בדם (Is. LIX, 3) dont j'ai déjà parlé dans le chapitre *de la Conjugaison*. Notons aussi comme formes irrégulières יאמר, יאכל, יֹאחֵז בעקב פח (Job XVIII, 9) qui en principe devraient se conjuguer sur יִפְעֹל comme ואתה תֶּאְזֹר מתניך (Jér. I, 17), ולא נֶאֱסֹף את תבואתנו (Lév. XXV, 20), וַיֶּאְסֹר יוסף מרכבתו[4] (Gen. XLVI, 29); mais comme on a préféré dans ces verbes la quiescence de la première radicale à[5] sa prononciation, il devenait difficile de les conjuguer sur יִפְעֹל, car il y aurait eu rencontre de deux *qibouts* dans toute leur conjugaison, si l'on avait dit יאמֹר, יאכֹל, יאחֹז; on y a donc substitué la forme יִפְעַל. La preuve de cette substitution se trouve dans la conjugaison de l'impératif sur פְּעֹל, comme אֱמֹר אל הכהנים (Lév. XXI, 1), וֶאֱחֹז בזנבו (Ex. IV, 4), את אשר תמצא אֱכֹל אֱכוֹל את המגלה (Ez. III, 1), car l'impératif se forme du futur par la raison qu'on ne peut commander que ce qui n'est pas encore arrivé, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment. La conjugaison de l'impératif de ces verbes sur פְּעֹל prouve donc qu'en principe ils se conjuguent (au futur) sur יִפְעֹל, leur impératif étant exclusivement de ce type; que si[6] leur forme primitive était véritablement יִפְעַל

1. R. erroné; les mots אך כאן והיטיבותי du texte arabe sont omis; בתבאת est rendu par בבקים probablement pour בבקיים; enfin les mots על דבריו והשלכתי sont transposés.

2. R. erroné et transposé.

3. R. ונבאלי, dont les éditeurs semblent n'avoir su que faire, car la virgule qui le suit doit le précéder, de plus il faut הוא; ar. פבאנה.

4. R. omis.

5. R. עם pour על; ar. עלי.

6. R. ואלה pour ואלו; ar. ולו.

telle qu'elle l'est (en apparence), l'impératif serait פַּעַל à l'instar de tout impératif dérivé de יִפְעַל ; c'est là une démonstration certaine. C'est encore un mot irrégulier que צַק לָעָם (II R. iv, 41) qui par analogie ferait צוֹק avec un ו de prolongation, car il est dérivé de לֹא יִצֹק עָלָיו שֶׁמֶן (Nomb. v, 15), * avec suppression du י première radicale [1] : ou צַק לָעָם * vocalisé *qamets,* également [2] avec suppression du י, comme dérivé de יִצֹק [3] בּוֹ מַיִם גַּם (Ez. xxiv, 3) ; mais la forme צַק ne peut venir régulièrement que de יִיצַק avec un *pathaḥ,* sur le type de כִּי לֹא יִירַשׁ (Gen. xxi, 10) ; c'est ainsi que הָחֵל רַשׁ (Deut. ii, 24) vient de יִירַשׁ, bien qu'on ait aussi dit עֲלֵה רֵשׁ (ib. i, 21) en changeant le *pathaḥ* en *tséré.* Il n'est pas impossible d'ailleurs, selon nous [4], * que la forme [5] צַק indique en effet un futur יִיצַק sur יִירַשׁ, preuve corroborée par וַיִּצֶק דַּם הַמַּכָּה (I R. xxii, 35) qui, étant intransitif, porte un *ségôl* ; or le *ségôl* et le *pathaḥ-gàdôl* permutent souvent, comme nous l'avons vu dans un autre chapitre. Dans ce cas il n'y aurait pas d'irrégularité. Ce sont encore des formes irrégulières que גֹּשׁוּ הֵנָּה (Jos. iii, 9), גֹּשִׁי הֲלֹם (Ruth ii, 14), car elles dérivent de נִגּוֹשׁ qui lui-même est formé de יִגּוֹשׁ ; or le futur de נגשׁ est exclusivement יִגַּשׁ et non יִגּוֹשׁ, donc גֹּשׁוּ est irrégulier ; d'ailleurs, si même on employait la forme יִגּוֹשׁ, on ne se servirait de celle de נִגּוֹשׁוּ qu'à la pause, comme on a dit עֲבֹדוּ עֲבֹדוּ (Nah. ii, 9), זְכֹרוּ (Néh. iv, 8), * si ce n'est par anomalie [6]. Cependant il n'est pas inadmissible que גְּשׁוּ vienne de יִגּוֹשׁ et צַק de יִיצַק sur le type יִפְעַל, bien que nous ne trouvions pas ces formes dans le texte biblique que nous avons sous les yeux, car cette dérivation est conforme à l'usage des Hébreux, autrement cette forme de l'impératif n'existerait pas ; dès lors, point d'irrégularité. Ce sont encore des mots irréguliers que וַהֲבֵאתָהּ אֶל תּוֹךְ בֵּיתֶךָ (Deut. xxi, 12), וַהֲבֵאתוֹ אֵלַי (II Sam. xiv, 10), [7] עַתָּה הֲבֵאתִיהָ (Is. xxxvii, 26), פֶּן תִּשְׂבָּעֶנּוּ וַהֲקֵאתוֹ (Prov. xxv, 16), וְהִמִּתִיהָ בַּצָּמָא (Os. ii, 5), וְהִכִּתִיו וַהֲמִיתִּיו (I Sam. xvii, 35). En effet, cette forme qui est une des deux formes du *Hiph'il* des verbes à deuxième radicale faible, en s'unissant au pronom régime, prend sous son ה la voyelle du ה [8] de la deuxième forme qui est régulière et

1. R. omis.
2. R. omis.
3. Il faut supposer que l'auteur a lu יִצָּק־בּוֹ avec *makkeph.*
4. R. omis.
5. R. כאבירם pour כי אבירם, arabe אן קולהם.
6. R. omis.
7. R. omis
8. R. היאי pour l'arabe האוֹה, ce qui rend ce passage absolument incompréhensible.

conforme à l'analogie, tandis qu'elle-même est contraire à l'analogie puisqu'elle perd la deuxième radicale. R. Yehouda a déjà mentionné cette irrégularité. * Pour plus de clarté encore, j'ajouterai que le *Hiph'il* des verbes à deuxième radicale faible, en s'unissant aux pronoms, est de deux espèces dont l'une conforme à l'analogie, comme וַהֲבִיאֹתִים (Is. LVI, 7), הֲבִיאֹתִיו אליך (Gen. XLIII, 9), וַהֲבִיאֹתִיו (Nomb. XIV, 24), אשר הֲכִינֹנוּ (I Chr. XXIX, 16), avec un *cheva* sous le ה et un ו entre la troisième radicale et le pronom, et l'autre contraire à l'analogie, comme הבלתי, הבאתי, הֵכַנּוּ והקדשנו (II Chr. XXIX, 19) avec un *tséré* sous le ה et sans ו. Or, dans les mots (précédemment cités) et leurs pareils se trouvent mêlées ces deux formes ; ils ont un *cheva* sous le ה comme la première espèce et sont dépourvus de ו comme la deuxième [1].

1. R. omis.

CHAPITRE XXX

Ce qu'il faut entendre par irrégularité.

Il faut savoir qu'il y a deux espèces d'irrégularités : 1° ce qui s'écarte de l'analogie, 2° ce qui s'écarte de l'usage adopté pour la catégorie, tout en étant conforme à l'analogie. * C'est que l'usage existe en effet de deux façons [1] ; * il est tantôt conforme à l'analogie et tantôt y est contraire [2], * mais la conformité avec l'analogie est le cas le plus fréquent [3]. C'est ainsi que l'impératif dérivé du futur *Qal* יִפְעוֹל ou יִפְעַל, a la forme פְּעוֹל pour יִפְעוֹל et celle de פְּעַל pour יִפְעַל, et que l'infinitif fait פְּעוֹל ; c'est de même aussi que l'impératif dérivé du futur du *Piël daghessé* a un *daghesch* ainsi que l'infinitif ; * c'est de même enfin que l'impératif dérivé du *Hiph'il* יַפְעִיל est הַפְעֵל ou הַפְעִיל ainsi que l'infinitif [4]. Il y a beaucoup d'exemples de ce genre, mais qui n'ont pas besoin d'être groupés ici. Quant aux formes contraires à l'analogie mais généralement usitées, nous citerons le futur de נתן qui fait יִתֵּן avec un *tséré* sous le ת, celui de אכל qui fait יֹאכֵל également avec un *tséré* ou יֹאכַל avec un *pathaḥ*, celui de אמר qui fait יֹאמַר * avec un *pathaḥ* [5] ou יֹאמֵר avec un *tséré* ; or, d'après l'analogie, le futur de נתן serait יִתַּן avec un *pathaḥ* sous le ת, conformément à יִזַּל מים (Nomb. xxiv, 7) de הרים נָזְלוּ (Jug. v, 5) ; כי יִשַּׁל זיתך (Deut. xxviii, 40) de נשל ; וַיִּדַּר ישראל (Nomb. xxi, 2) [6] de נדר ; l'analogie voudrait aussi que le futur de אכל [7] et de אמר suivît le type יִפְעוֹל, mais il s'est irrégulièrement formé sur יִפְעַל par la raison que nous avons dite dans le chapitre précédent ; il s'est de plus construit sur יִפְעֵל avec *tséré* pareil à יִתֵּן, ce qui est une

1. Suppléé d'après R.
2. R. omis.
3. Suppléé d'après R.
4. R. omis.
5. R. omis.
6. R. autre exemple.
7. R. ajoute שׁבר, ce qui ne peut être qu'une faute.

autre irrégularité; tel est le cas de יאחז (Job XVIII, 9), irrégulièrement conjugué sur יתן. Quant aux mots qui s'écartent de la voie de l'analogie, nous citerons שכל אדם הֶאֱרִיךְ אפו (Prov. XIX, 11) qui d'après l'analogie devrait faire הַאֲרִיךְ avec un *pathaḥ* sous le ה, car c'est un infinitif comme בְּהַאֲרִיךְ הענן (Nomb. IX, 22). Il en est de même de ביום הֶחֱזִיקִי בידם (Jér. XXXI, 31), פסוח והמליט (Is. XXXI, 5), הִשְׁמִידָם אותם (Jos. XI, 14), כגרן עת הִדְרִיכָהּ (Jér. LI, 33) verbes qui sont tous à l'infinitif et dans lesquels l'analogie demanderait un *pathaḥ* sous le ה. Telle est aussi l'irrégularité de נסו נדו מאד הֶעְמִיקוּ לשבת (ib. XLIX, 30), נסו הָפְנוּ הֶעְמִיקוּ לשבת (ibid. 8) qui sont des impératifs du *Hiph'il* et qui d'après l'analogie devraient avoir un *pathaḥ* sous le ה ; dans ce même verset הָפְנוּ avec un *qamets* est également irrégulier, car régulièrement le ה aurait un *pathaḥ*, puisque c'est l'impératif de הִפְנָה; telle est encore l'irrégularité de קולי אל אלהים והַאֲזִין אלי (Ps. LXXVII, 2) avec un *pathaḥ* sous le ה, car d'après l'analogie il devrait avoir un *ségôl* comme ולא הֶאֱזִין אליכם (Deut. I, 45), étant également un passé, tandis que האזין avec *pathaḥ* est un impératif comme הַאֲזִינָה אלהי יעקב (Ps. LXXXIV, 9), ou bien un infinitif. Ces irrégularités sont nombreuses dans la Bible; nous en avons cité dans le chapitre précédent, mais nous en avons aussi omis. — Quant aux mots qui s'écartent de leur conjugaison propre tout en étant conformes à l'analogie, nous citerons ואנחנו נִתַּן לך איש אלף (Jug. XVI, 5) qui s'écarte[1] du type נִתֵּן, אֶתֵּן, יִתֵּן pour se conformer à l'analogie, comme je viens de dire qu'il est tel mot employé selon le principe, mais contrairement aux autres mots de la même catégorie. Telle est aussi l'irrégularité de ושלשת נשי בניו (Gen. VII, 13), לשלשת אחיותיהם (Job I, 4), ומעלות שבעה עלותיו (Ez. XL, 26) qui avec un ה (ou un ת) sont conformes au principe général, mais la déclinaison habituelle des nombres féminins est שְׁלֹשׁ et שֶׁבַע sans ה, bien que l'analogie demande un ה qui est le signe du féminin, comme on le verra dans le chapitre *des Nombres*. On a commis la même irrégularité dans la Beraïta (Tr. Berakh. 46[a]), en disant בשלשה וארבעה מברכין ברכת הבזין mots qui répondent à בשלש ברכות וארבע ברכות ; on a donc écrit le signe du féminin conformément à l'analogie et au principe et négligé la déclinaison habituelle. De nombreuses discussions se sont élevées entre les *Ghéônim* au sujet de l'interprétation de cette Beraïtha; les uns

1. R. זה évidemment pour זו, répondant à l'arabe ذو.

se sont refusés à suppléer le mot ברכית à cause du ה, les autres l'ont suppléé tout en avouant ne pas comprendre la raison du ה ; * c'est là une science dont Dieu nous a mis seul en possession[1]. — ושפתי חכמים תִּשְׁמוּרֵם (Prov. xiv, 3) s'écarte également de sa catégorie tout en se conformant à l'analogie, car l'usage veut que la forme יפעול en s'unissant à un pronom régime singulier ou pluriel laisse tomber le ו ; c'est ainsi qu'on a dit ולא יִשְׁמְרֶנּוּ בעליו (Ex. xxi, 36), כי תִשְׁמְרֵם בבטנך (Prov. xxii, 18), ויִּזְרְקֵהוּ על המזבח (Lév. ix, 22), ce que nous avons d'ailleurs expliqué dans le chapitre de *la Conjugaison*. Telle est la règle que suit en général la catégorie : le ו de prolongation y tombe sans laisser de trace. Quelquefois cependant on le représente par un *o* bref ; c'est ainsi qu'on a dit הוא יֶהְדְּפֵם מפניכם (Jos. xxiii, 5), ודם יִרְדֳּפֶךָ (Ez. xxxv, 6) * qui se lit aussi avec *chevapathah* au lieu d'*o*[2], יִקֳּבֶנּוּ (Is. lxii, 2), באותי וְאֶסֳּרֵם (Os. x, 10) ; mais ces mots et leurs pareils sortent également de leur catégorie pour rentrer dans l'analogie. Certaines catégories offrent un ou deux mots conformes à la règle pour indiquer que telle est en effet la conjugaison essentielle de la catégorie, bien que l'usage soit différent.

1. R. omis.

2. R. omis.

CHAPITRE XXXI

De la Transposition.

Sache qu'il y a en hébreu deux espèces de transpositions : celle des lettres [1] et celle du sens [2]. Tout mot qui n'offre pas de doute est susceptible de transposition. Il y a transposition par métathèse dans כבש et כשב : שמלה et שלמה ; בלעגי שפה (Is. xxviii, 11), נלעג לשון (ib. xxxiii, 19) et ולשון עלגים (ib. xxxii, 4); בתמנת חרס (Jug. ii, 9) et בתמנת סרח (Jos. xxiv, 30); ובכלי גמא (Is. xviii, 2) et ואת האגמים שרפו באש (Jér. li, 32), התשים אגמון באפו (Job xl, 26); ויחלש יהושע (Ex. xvii, 13) et כל הנחשלים (Deut. xxv, 18); והיית לזעוה (ib. xxviii, 25) et והיה רק זועה (Is. xxviii, 19); כבני עולה (II Sam. iii, 34) et בני עלוה (Os. x, 9); ומתלעות לביא (Joel i, 6) et מלתעות כפירים (Ps. lviii, 7); ויחרד האיש וילפת (Ruth iii 8) et נפתולי אלהים נפתלתי (Gen. xxx, 8); לפרש להם (Lév. xxiv, 12) et פשר דבר (Eccl. viii, 1); איה האנשים (Gen. xix, 5) et אהי מלכך (Os. xiii, 10); גוער בים (Nah. i, 4) et רגע הים (Is. li, 15); ויושבי חדל (ib. xxxviii, 11) et ישבי חלד (Ps. xlix, 2); יחדו נאלחו (ib. xiv, 3) et אשר חלאתה בה (Ez. xxiv, 6); אנקת אסיר (Ps. lxxix, 11) et נאקת בני ישראל (Ex. vi, 5); נגרזתי מנגד עיניך (Ps. xxxi, 23) et אמרתי נגזרתי (Lam. iii, 54); ויפצר בם (Gen. xix, 3) et ויפרץ בו (II Sam. xiii. 25); האלגומים (II Chr. ix, 10) et האלמגים (I R. x, 11); וערפל חתלתו (Job xxxviii, 9) et המלתחה (II R. x, 22); ויחגרו ממסגרותם (II Sam. xxii, 46) et ויחרגו ממסגרותיהם (Ps. xviii, 46); אי לזאת אסלח לך (Jér. v, 7) transposé de לאי זאת et signifiant « pour quel péché te ferais-je grâce »; אי מזה עיר אתה (II Sam. xv, 2) pour מאיזה עיר; מלבד עלת הבקר (Nomb. xxviii, 23), מלבד נשי בני יעקב (Gen. xlvi, 26) et לבד מאיל וצבי (I R. v, 3); בעבור זה עשה ה׳ לי (Ex. xiii, 8) pour זה בעבור עשה ה׳ לי, c'est-à-dire « cette

1. Métathèse. | 2. Hypallage.

cérémonie a telle et telle cause » ; חָרוּת עַל הַלֻּחֹת (ib. xxxii, 16) et חֲתָר נָא בַקִּיר (Ez. viii, 8) ; כְּבַחֲצִי מַעֲנָה צֶמֶד שָׂדֶה (I Sam. xiv, 14) pour בַּכַּחֲצִי, le ב devant précéder le כ, car la phrase signifie * « sur environ telle étendue de terrain [1] » ; אֲרַיָּוֶךְ דִּמְעָתִי (Is. xvi, 9), peut-être pour אֲרַוֶּךְ sur le type כִּי אֲנַחֶמְךָ (Is. li, 19). Le י serait ainsi une troisième radicale * mise devant la deuxième [2] d'un verbe employé sous sa forme complète et entière, de même que יִרְוְיֻן מִדֶּשֶׁן בֵּיתֶךָ (Ps. xxxvi, 9) est complet avec le י, et תְּהֹמֹת יְכַסְיֻמוּ (Ex. xv, 5) complet avec le י qui a remplacé le ה troisième radicale de כִּסָּה שָׁמַיִם (Hab. iii, 3) ; la conjugaison habituelle est יְכַסּוּ comme יְגַלּוּ שָׁמַיִם (Job xx, 27), mais יכסיו est employé sous sa forme complète sur le type יְדַבְּרוּ לוֹ (Ez. xxxii, 21), sauf qu'on a omis le *daghesch* dans le ס pour alléger, comme on a omis le *daghesch* du נ de וַיְקַנְאוּ אֹתוֹ (Gen. xxvi, 14), celui du ל de וַיְמַלְאוּם לַמֶּלֶךְ (I Sam. xviii, 27), celui du ק de מִיָּדִי תְּבַקְשֶׁנּוּ (Gen. xliii, 9), et beaucoup d'autres exemples que nous avons mentionnés dans le chapitre des *Omissions*. Toutefois il se peut aussi que le י de אריוך soit redondant comme l'est celui de לְדַרְיוֹשׁ הַדָּבָר (Esd. x, 16), et que (אריוך) soit pour אֲרַוֶּךָ דִּמְעָתִי, c'est-à-dire « je t'arroserai de mes larmes ». — En fait de transpositions entre verbes à première et à deuxième radicale faible, nous citerons גַּם בּוֹשׁ לֹא יֵבוֹשׁוּ (Jér. vi, 15) ; לֹא תָגוּרוּ (Deut. i, 17) et כִּי יָגֹרְתִּי (ib. ix, 19) ; וְהָיָה הַטּוֹב הַהוּא אֲשֶׁר יֵיטִיב ה׳ (Nomb. x, 32) ; כִּי תָצוּר אֶל עִיר (Deut. xx, 19) et לֹא יֵצַר צַעֲדֶךָ (Prov. iv, 12), יֵצְרוּ צַעֲדֵי אוֹנוֹ (Job xviii, 7) ; וְרָעָה עֵינְךָ (Deut. xv, 9) et מַדּוּעַ לֹא יֵרְעוּ פָנַי (Néh. ii, 3) ; לֹא הֵקִיץ הַנָּעַר (II R. iv, 31) et וַיִּיקֶץ נֹחַ (Gen. ix, 24) ; רִיבָה ה׳ אֶת יְרִיבַי (Ps. xxxv, 1) ; כִּי יָרַד רָע (Mich. i, 12) et וְהַיּוֹם רַד מְאֹד (Jug. xix, 11), à moins que dans רד il n'y ait aphérèse, mais de toute façon le sens est celui de הִנֵּה חֲנוֹת הַיּוֹם (ibid. 9) ; רָשׁוּ וְרָעֵבוּ (Ps. xxxiv, 11) et מוֹרִישׁ וּמַעֲשִׁיר (I Sam. ii, 7) ; אִם יָשׁוֹב יְשִׁיבֵנִי ה׳ (II Sam. xv, 8) et אִם שׁוֹב תֵּשְׁבוּ (Jér. xlii, 10) ; יָעִיף (Is. l, 4) et עָיֵף (Gen. xxv, 30). — En fait de transpositions entre verbes à deuxième et à troisième radicales faibles, nous citerons דְּבַר ה׳ בָּזָה (Nomb. xv, 31) et בּוֹז יָבוּזוּ לוֹ (Cant. viii, 7) ; לֵב נִשְׁבָּר וְנִדְכֶּה (Ps. li, 19) et אוֹ דָכוּ בַמְּדֹכָה (Nomb. xi, 8) ; כַּסָּתָה עַד צַוָּאר יֶחֱצֶה (Is. xxx, 28) et וְהוּא בֹּנֶה חַיִץ (Ez. xiii, 10) ; אִם תָּעִירוּ וְאִם בְּהֵמוֹת (Jér. xii, 4) et יַחְדָּו יָסֻפוּ (Is. lxvi, 17) ; אָנָה פָּנָה דוֹדֵךְ תְּעוֹרְרוּ (Cant. ii, 7) et וְקִיר עֵרָה מָגֵן (Is. xxii, 6) ;

1. R. légèrement altéré. | 2. R. omis.

(Cant. vi, 1) et נשאתי אמיך אָפוּנָה (Ps. lxxxviii, 16), [nous avons émis sur אפונה une autre opinion dans le *Livre des Racines*;] רֹדֶה באף גוים (Is. xiv, 6) et והיה כאשר תָּרִיד (Gen. xxvii, 40); לְמֵרֵעֵהוּ אשר רֵעָה לו (Jug. xiv, 20) et איש רעים לְהִתְרֹעֵעַ (Prov. xviii, 24); והחיות רָצוֹא ושוב (Ez. i, 14), בִּרְצֹתוֹ עם אלהים (Job xxxiv, 9) et כי אם רַצְתִּי אחריו (II R. v, 20), וַיְרִיצֻהוּ מן הבור (Gen. xli, 14); עד אשר אם שָׁאוּ ערים (Is. vi, 11) et להשביע שֹׁאָה וּמְשֹׁאָה (Job xxxviii, 27); ואף אמנם שָׁגִיתִי אתי תלין מְשׁוּגָתִי (ib. xix, 4); ישועו ואין מוֹשִׁיעַ (Ps. xviii, 42) et הנותן תְּשׁוּעָה למלכים (ib. cxliv, 10); וְשֻׁפּוּ עצמותיו (Job xxxiii, 21) et הוא יְשׁוּפְךָ ראש (Gen. iii, 15); ובאונו שָׂרָה את אלהים (Os. xii, 4) et הֵשִׂירוּ ולא ידעתי (ib. viii, 4). Mais il se peut aussi que tous ces verbes expriment des sens différents.

Quant aux transpositions par hypallage, nous citerons על הרים יעמדו מים (Ps. civ, 6) où le sens demanderait על מים יעמדו הרים, comme il est dit לרוקע הארץ על המים (ib. cxxxvi, 6); נרפא נגע הצרעת מן הצרוע (Lév. xiv, 3) pour נרפא הצרוע מן נגע הצרעת, comme אז יאסף אתו מצרעתו (II R. v, 3); כל העבר על הפקדים (Ex. xxx, 13) où il faudrait régulièrement כל העוברים עליו הפקודים[1]; ותשקמו בדמעות שליש (Ps. lxxx, 6) où le sens voudrait ותשקמו דמעות בשליש, [שליש désigne une certaine mesure, comme il est dit וכל בשליש (Is. xl, 12)]; ותשם בפוך עיניה (II R. ix, 30) où il faudrait régulièrement ותשם הפוך בעיניה, comme il est dit כי תקרעי בפוך עיניך (Jér. iv, 30); עיני גבהות אדם שפל (Is. ii, 11) où il faudrait régulièrement גבהות עיני אדם שפל; תולעת שני (Ex. xxviii, 6) pour שני התולעת; עד דוד הגדיל (I Sam. xx, 41) dont le sens est עד הגדיל דוד; ועללתי בֶעפר קרני (Job xvi, 15) où le ב tient lieu de על comme dans כי אם הבהמה אשר אני רכב בָּהּ (Néh. ii, 12) pour עליה, et dans בַּנפש יכפר (Lév. xvii, 11) pour על הנפש יכפר. Le verset correspond ainsi à ועוללתי על עפר קרני * ce qui est une transposition, car la construction régulière serait ועוללתי עפר[2] על קרני dans le sens de ויעלו עפר על ראשם (Jos. vii, 6) et il faut traduire : « J'ai mis de la poussière sur ma tête », sans que toutefois עללתי appartienne à la racine עלה, mais bien aux géminés. Tels sont aussi, selon moi, le sens et la racine de במעל ידיהם (Néh. viii, 6) qui correspond à בנשיאות כפיהם : « en élevant leurs mains », et qui est du type והבאתי מֹרֶךְ (Lév. xxvi, 36), racine géminée que j'ai expliquée dans l'*Annotateur*; mais R. Yehouda dérive עללתי de על ברזל (Deut. xxviii, 48), ce qui n'a rien d'improbable. Tels sont aussi, selon moi, la racine

1. R. הפיקדים.

2. Suppléé d'après R.

et le sens de נורא עלילה (Ps. LXVI, 5), je veux dire que נורא et עלילה seraient deux qualifications consécutives de אלהים exprimé dans ce verset; quant au ה de עלילה il serait extensif, comme je l'ai dit ailleurs. Il se peut aussi qu'il n'y ait pas de transposition dans עללתי בעפר קרני et que le ב n'ait pas le sens de על, mais qu'il faille prendre les mots tels quels et traduire : « J'ai roulé ma tête dans la poussière. » Si j'ai donné toutes ces explications, c'est pour exercer à analyser le langage et la filiation des sens différents. (De même) יין ידליקם (Is. v, 11) où il faudrait יין ידליקו, analogue à שכר ירדפו (ibid.); וקראו אכר אל אבל ומספד אל יודעי נהי (Am. v, 16) qui a le sens de ואל מספד יודעי נהי; והיא הפכה שער לבן (Lév. XIII, 10) dont la construction régulière serait ושערה הפך לבן, comme il est dit ושערה לא הפך לבן (ib. XIII, 4); כי נפש כל בשר דמו בנפשו הוא (ib. XVII, 14) où la construction régulière serait נפשו בדמו היא[1]; תחת פטרת כל רחם בכור כל מבני ישראל (Nomb. VIII, 16) dont la construction régulière serait כל בכור מבני ישראל et où les mots בכור כל représentent פטרת כל רחם, ce qui revient à dire תחת כל בכור מבני ישראל; ושרץ היאר צפרדעים (Ex. VII, 28) où l'on ne veut pas dire que *le fleuve pullulera*, car le fleuve n'est pas un être animé, mais bien que *les grenouilles pulluleront*, et par conséquent il y a transposition ; tel est aussi שרץ ארצם צפרדעים (Ps. CV, 30). On aurait tort de rapporter ces deux verbes à צפרדעים par inversion en les prenant dans un sens distributif, car il y a là un cas d'hypallage : la preuve en est le passage ואת כל נפש החיה הרמשת אשר שרצו המים (Gen. I, 21) où le verbe se rapporte à מים au lieu de חיה; que s'il en est qui s'obstinent, prétendant que שרצו ne peut se rapporter qu'à חיה, celui-ci étant pris dans un sens collectif, obstination qui n'aurait rien d'étonnant chez nos contemporains, nous leur opposerons le verset בכל אשר תרמש האדמה ובכל דגי הים (ib. IX, 2) dont la construction régulière serait כל אשר ירמש[2] באדמה וכל דגי הים et où l'on voit clairement qu'on a donné au verbe la forme féminine parce qu'on l'a rapporté à אדמה, et de plus on a par voie de transposition uni le ב au premier sujet כל אשר, et au second sujet וכל דגי הים, en disant ובכל דגי הים, par suite de la même méthode. Tel est encore ועלה שמיר ושית (Is. v, 6) dont la construction régulière serait ועלה בו שמיר ושית ; tels aussi והנה עלה כלו קמשנים (Prov. XXIV, 31) et על אדמת עמי קוץ שמיר תעלה (Is. XXXII, 13) où le sujet de

1. R. הוא. | 2. R. תרמש.

תעלה n'est pas קוץ et שמיר mais אדמה par voie de transposition, et qu'il faut traduire : « Ils pleureront sur les plaines riantes, sur les vignes fécondes, et aussi sur le sol de mon peuple qui ne produira plus que ronces et épines », c'est-à-dire que telle sera sa condition, comme il est dit ועלה שמיר ושית; tel aussi ועלתה ארמנתיה סירים (ib. xxxiv, 13). Or, dans tous ces passages on devrait dire יהעלה שמיר ושית [1], והנה [2] העלה כלו קמשנים, [3] והעלתה ארמנתיה סירים dans le sens de *produire*. Il n'est d'ailleurs pas impossible que קוץ שמיר תעלה soit, en effet, le futur de העלתה [4] (1 Sam. ii, 19). — Un exemple de même nature c'est העיר היוצאת אלף תשאיר מאה והיוצאת מאה תשאיר עשרה (Am. v, 3) où le verbe se rapporte à *ville* au lieu de *habitants,* qui est le véritable sujet; régulièrement il faudrait היוצאים ממנה אלף והיוצאים ממנה מאה; — עד קירות הספן (I R. vi, 15) transposition dont la construction régulière serait עד ספן הקירות, car le sens est : « Depuis le sol jusqu'au haut des lambris des murs », et ce serait une erreur de traduire : « Jusqu'aux murs de la charpente », car on dénaturerait ainsi la chose; וירץ אליו בחמת כחו (Dan. viii, 6), c'est-à-dire בכח חמתו; כד הקמח לא תכלה וצפחת שמן לא תחסר (I R. xvii, 14) où il faudrait régulièrement קמח הכד לא יכלה ושמן הצפחת לא יחסר; שבעת הקית קציר ישמר לנו (Jér. v, 24) où il faudrait régulièrement הקית שבעת קציר.

1. R. ויעלה.
2. R. תעלה.
3. R. ותעלנה.
4. C'est-à-dire un futur *hiph'il* et non *qal*.

CHAPITRE XXXII

De l'Interversion.

Ce chapitre a de l'analogie avec le précédent ; si donc il se rencontre dans l'un quelqu'un des exemples cités dans l'autre, il n'y a pas d'inconvénient.

Il faut savoir que l'interversion est fréquente en hébreu. Exemples : על אף איבי תשלח ידך (Ps. cxxxviii, 7) pour אף על איבי ; אשר יאמר כי הוא זה (Ex. xxii, 8) pour כי זה הוא : זה désignant la chose contestée, et le passage signifiant : « c'est là l'objet que je réclame de lui » ; וישם את הים לחרבה ויבקעו המים (Ex. xiv, 21) dont l'ordre logique serait ויבקעו המים וישם את הים לחרבה ; וירם תולעים ויבאש (ib. xvi, 20) dont l'ordre logique serait ויבאש וירם תולעים, car la putréfaction qui produit la fétidité précède la production des vers comme la cause précède l'effet ; והצים מחזיקים והרמחים המגנים (Néh. iv, 10) dont l'ordre grammatical serait מחזיקים המגנים והרמחים, car le mot pourvu de la conjonction doit suivre celui auquel il est joint ; ותהי להשאות גלים נצים ערים בצרות (Is. xxxvii, 26) dont l'ordre logique serait ותהי להשאות ערים בצרות גלים נצים, comme il est dit עד אשר אם שאו ערים (ib. vi, 11) et encore כי שמת מעיר לגל (ib. xxv, 2) ; לי יזעקו אלהי ידענוך ישראל (Os. viii, 2) dont l'ordre logique serait לי יזעקו ישראל אלהי ידענוך ; ויאמר אלהים יהי רקיע בתוך המים ... ויעש אלהים את הרקיע ... ויהי כן (Gen. i, 6 et 7) où l'ordre logique voudrait que ויהי כן se trouvât entre les mots בין מים למים et ויעש אלהים את הרקיע qui n'est qu'une proposition explicative, car le sens est complet avec ויהי כן ; c'est ainsi qu'on a dit ויאמר אלהים תוצא הארץ נפש חיה ... ויהי כן (ibid. 24) et qu'on a ajouté seulement ensuite la proposition explicative ויעש אלהים את חית הארץ למינה (ibid. 25) ; אף אש צריך תאכלם (Is. xxvi, 11) pour אף צריך אש תאכלם ; ואשר נתן כתר מלכות בראשו (Esth. vi, 8) pour וכתר מלכות אשר נתן בראשו ; אם

אם תפרו את בריתי היום ואת בריתי הלילה (Jér. xxxiii, 20) pour אם תפרו בריתי את היום ובריתי את הלילה ; de plus, au lieu de אם תפרו, il devrait régulièrement y avoir אם תופר, comme je l'ai expliqué précédemment; il se peut aussi que את בריתי היום ואת בריתי הלילה soit exact, mais qu'il faille compléter ainsi אם תפרו את בריתי עם היום ועם הלילה ; אדם כי יקריב מכם קרבן לה' (Lév. i, 2) pour אדם כי יקריב מכם ; ויקבר בקבר יואש אביו בעפרה אבי העזרי (Jug. viii, 32) dont la construction régulière serait ויקבר בקבר יואש אביו אבי העזרי בעפרה ; והקריב אהרן את פר החטאת אשר לו וכפר בעדו ובעד ביתו ושחט את פר החטאת אשר לו (Lév. xvi, 11) où il faudrait régulièrement והקריב אהרן ... ושחט וכפר בעדו ובעד ביתו ; נעשה ונשמע (Ex. xxiv, 7) où il faudrait régulièrement נשמע ונעשה ; וזבחו זבחי שלמים לה' אותם (Lév. xvii, 5) pour וזבחו אותם לה' זבחי שלמים ; מחץ מתנים קמיו (Deut. xxxiii, 11) pour מחץ קמיו מתנים ; peut-être aussi pour מחץ מתני קמיו avec un מ inséré comme dans במצלתים נחשת (I Chr. xv, 19); סיגים כסף (Ez. xxii, 18), באילים השערים (ib. xl, 38), ויחפרו כל מצרים סביבת היאר מים לשתות (Ex. vii, 24) dont la construction régulière serait לשתות מים, car מים ne saurait être le régime de יחפרו puisque l'eau ne se creuse pas; il se peut aussi qu'il n'y ait pas ici d'interversion, mais qu'il faille sous-entendre un mot, comme s'il y avait ויחפרו כל מצרים סביב היאר להוציא מים לשתות ; הלוא ראית מה העם הזה דברו לאמר (Jér. xxxiii, 24) pour מה דברו העם הזה לאמר ; אשר חכמים יגידו ולא כחדו מאבותם (Job xv, 18) pour אשר חכמים יגידו מאבותם, c'est-à-dire « ce que les sages racontent au nom de leurs pères » ; הפלה חסדיך מושיע חוסים ממתקוממים בימינך (Ps. xvii, 7) dont l'ordre logique serait הפלה חסדיך בימינך מושיע חוסים ממתקוממים ; מי יתן ויחקו בספר ויחקו (Job xix, 23) pour מי יתן ויחקו בספר ; ויהי כנוח עליהם הרוח (Nomb. xi, 25) pour ויהי כנוח הרוח עליהם, où l'on a séparé le régime du mot qui le régit; והנה מן היאר עלת שבע פרות יפות מראה ובריאת בשר (Gen. xli, 2) pour והנה שבע פרות יפות מראה ובריאת בשר עלת מן היאר ; איש כפתרון חלמו חלמנו (ibid. 11) pour איש חלום כפתרונו חלמנו dont le sens est : « chacun de nous a eu un songe qui n'est pas semblable au songe de l'autre et qui comporte une interprétation particulière », c'est-à-dire nous ne sommes pas liés par un même songe, mais chacun de nous a eu un songe qui a un sens à part; et (l'échanson) a besoin de donner ces explications parce qu'il avait dit ונחלמה חלום בלילה אחד אני והוא (ibid.), s'associant ainsi avec son compagnon; il explique donc que leurs songes n'étaient pas les mêmes, en disant איש כפתרון חלמו חלמנו ; de plus, la construction régulière

serait איש חלום כפתרונו חָלָם, en mettant le verbe au singulier et en le rapportant au mot איש, mais on l'a mis au pluriel l'accordant ainsi avec le sens; והנה איש צרור כספו בשקו (ib. xlii, 35) dont l'ordre logique serait והנה צרור כסף איש בשקו; וה׳ ישלמך טובה תחת היום הזה אשר עשיתה לי (I Sam. xxiv, 20) pour תחת אשר עשיתה לי היום הזה; והיית ממשש בצהרים כאשר ימשש העור באפלה (Deut. xxviii, 29) dont l'ordre logique serait והיית ממשש בצהרים באפלה כאשר ימשש העור, * c'est-à-dire « en plein midi, tu te sentiras au sein des ténèbres[1] », accentuant ainsi l'angoisse et les tourments qui atteindront le peuple; si toutefois l'on entend par אפלה les ténèbres de la cécité, la proposition doit rester telle quelle, mais le premier sens est plus énergique; לערב ימולל ויבש (Ps. xc, 6) pour יבש וימולל; ושמע אישה ביום שמעו והחריש לה (Nomb. xxx, 8) où il faudrait régulièrement והחריש לה ביום שמעו, comme il est dit הקים אתם כי החרש לה ביום שמעו (ibid. 15); אחד נפש מחמש המאות (ib. xxxi, 28) pour נפש אחד; זית רענן יפה פרי תאר (Jér. xi, 16) pour פרי יפה תאר [nous avons donné à ce sujet une autre explication dans le chapitre des *Omissions*]; אמר לנער ויעבר לפנינו ויעבר ואתה עמד כיום ואשמיעך את דבר אלהים (I Sam. ix, 27) dont la construction régulière serait אמר לנער ויעבר לפנינו ואתה עמד כיום ואשמיעך את דבר אלהים ויעבר; ואכירה והנה לא אלהים שלחו כי הנבואה דבר עלי וטוביה וסנבלט שכרו למען שכור הוא למען אירא ואעשה כן וחטאתי (Néh. vi, 12 et 13) où l'ordre logique voudrait כי הנבואה דבר עלי למען שכור הוא וטוביה וסנבלט שכרו למען אירא ואעשה כן וחטאתי; שכן ארץ ורעה אמונה (Ps. xxxvii, 3) pour רעה אמונה ושכן ארץ, comme il est dit סור מרע ועשה טוב ושכן לעולם (ibid. 27); לטש כל חרש נחשת וברזל (Gen. iv, 22) pour כל לטש וחרש נחשת וברזל avec omission de אבי, de sorte que la construction de la proposition complète[2] serait אבי כל לטש וחרש נחשת וברזל; אשר היה דבר ה׳ אל ירמיהו הנביא אל פלשתים (Jér. xlvii, 1) pour דבר ה׳ אשר היה ... אל פלשתים; וכל הארץ באו מצרימה לשבר אל יוסף (Gen. xli, 57) pour באו מצרימה אל יוסף לשבר, mais peut-être aussi אל tient-il ici lieu de בין; וישא אברהם את עיניו וירא והנה איל אחר נאחז בסבך (ib. xxii, 13) pour וישא אברהם את עיניו אחר וירא והנה איל נאחז בסבך; ונר אלהים טרם יכבה ושמואל שכב בהיכל ה׳ וג׳ (I Sam. iii, 3) pour ונר אלהים טרם יכבה בהיכל ה׳ אשר שם ארון אלהים ושמואל שכב; ותרא את יצחק ותפל מעל הגמל ותאמר אל העבד ... ותקח הצעיף ותתכס (Gen. xxiv, 64 et 65) dont l'ordre logique serait ותרא את יצחק ... ותאמר אל העבד ... ויאמר העבד הוא אדני ותפל מעל הגמל

1. R. omis.

2. R. légèrement abrégé.

ותקח הצעיף ותתכס, c'est-à-dire *qu'elle descendit*, et se voila par pudeur * après avoir reconnu Isaac; il se peut aussi que les mots ותפל מעל הגמל soient à leur place et qu'ils signifient : « or elle était descendue », c'est-à-dire qu'elle vit Isaac[1] après être descendue de chameau pour une raison quelconque; ותפל répondrait ainsi à ונפלה comme אף הוא ויכה את המים (II R. II, 14) à והכה את המים, ce qui est d'ailleurs en hébreu la méthode la plus fréquente; ויקחו העם את צדה בידם (Jug. VII, 8) pour ויקחו בידם את צדה העם, comme il est dit קחו בידכם צידה לדרך (Jos. IX, 11); אתו החל לבנות מזבח לה' (I Sam. XIV, 35) pour אתו מזבח החל לבנות לה'. Il faut savoir qu'un autre autel avait déjà été élevé à Mikmach, puisqu'il est dit ויאמר שאול הגשו אלי העלה והשלמים (ib. XIII, 9), alors que Mikmach[2] n'était pas un lieu où il y eût un autel; par conséquent, en disant ici אתו החל לבנות מזבח לה', on a seulement en vue le but de l'autel en question, l'autel bâti à Mikmach ayant eu une autre destination, celle de vaincre l'ennemi, tandis que ce dernier avait le but indiqué dans le verset ולא תחטאו לה' לאכל אל הדם (ib. XIV, 34).

1. Suppléé d'après R.
2. R. מכמש omis et לא entre parenthèses.

CHAPITRE XXXIII

De ce qui dans le discours se rapporte à ce qui est plus éloigné et non à ce qui est plus proche.

De ce genre est ואם שלש אלה לא יעשה לה (Ex. xxi, 11) où les mots שלש אלה ne visent pas שארה כסותה ועונתה (ibid. 10) qui en est le plus rapproché, mais אשר לא יעדה והפדה ... ואם לבנו ייעדנה (ibid. 8 et 9). Telle est aussi l'opinion de nos Docteurs (Mekhilta sur l'Exode, xxi); R. Eliézer dit : Les mots *ces trois choses* désignent la nourriture, le vêtement et le droit conjugal, mais R. Akiba répond : Inutile, car n'est-il pas déjà dit : « il ne devra point la frustrer de sa nourriture, de son vêtement, ni de son droit conjugal », par conséquent à quoi bon dire « ces trois choses? » La vérité, c'est qu'on aurait pu croire qu'il doit faire *tout* ce qui est dit dans la tirade; c'est pourquoi il est dit ואם שלש אלה, c'est-à-dire « s'il ne l'a pas épousée ni lui ni son fils, ni ne l'a affranchie. » Pareillement ואף לאמתך תעשה כן (Deut. xv, 17) qui ne se rapporte pas à la cérémonie du poinçon, mais à une phrase précédente העניק תעניק לו וג׳ (ibid. 14); צעקו וה׳ שמע (Ps. xxxiv, 18) où le pronom de צעקו ne se rapporte pas à עשי רע qui précède, mais à צדיקים du verset עיני ה׳ אל צדיקים (ibid. 16); אבד תאבדון ... ונתצתם את מזבחתם ... לא תעשון כן לה׳ אלהיכם (Deut. xii, 2-5) où nos Docteurs (Sifrê *ad h. l.*) rapportent ואבדתם את שמם מן המקום ההוא à לא תעשון כן לה׳ אלהיכם וג׳ (ibid. 3) et expliquent ainsi : « vous ne démolirez pas les maisons de Dieu comme je vous ai ordonné de démolir les maisons des idoles et les lieux de leur culte », et ils en concluent que celui qui arrache une seule pierre du sanctuaire, du parvis ou de la partie du Temple comprise entre le parvis et l'autel, transgresse une défense, puisqu'il est dit ואבדתם את שמם מן המקום ההוא. לא תעשון כן לה׳ אלהיכם. Pour moi, je crois que ce passage comporte encore un autre sens à ajouter à celui-là, de même

que l'expression לא תאכלו על הדם (Lév. xix, 26) est susceptible de sept interprétations indiquées par nos Docteurs (Synhédrin, 63[a]). Ce sens s'obtiendrait en rapportant (les mots en question) au verset précédent אשר עבדו שם הגוים אשר אתם ירשים אתם את אלהיהם על ההרים הרמים ועל הגבעות ותחת כל עץ רענן (Deut. xii, 2). En effet, en ordonnant de détruire les lieux consacrés au culte des idoles et qui se trouvaient sur les hautes montagnes, sur les collines et au pied des arbres touffus, Dieu défendit d'établir son culte dans des lieux pareils, et (ne permit qu')un lieu spécial et déterminé, ce qu'indiquent les mots לא תעשון כן לה' אלהיכם כי אם אל המקום אשר יבחר ה' אלהיכם ... והבאתם שמה עלתיכם וג' (ibid. 4-6); c'est ainsi qu'il est dit השמר לך פן תעלה עלתיך בכל מקום אשר תראה כי אם במקום אשר יבחר ה' באחד שבטיך וג' (ibid. 13 et 14). La citation de ces lieux forme simplement une phrase incidente au milieu de la phrase inchoative אבד תאבדון את כל המקמות complétée par les mots ונתצתם את מזבחתם. Alors vient la défense d'imiter les pratiques consistant, comme dit le texte, à célébrer le culte sur les montagnes élevées et sous les arbres touffus, défense exprimée par les termes לא תעשון כן לה' אלהיכם וג'. Qu'on ne nous blâme pas d'appliquer ce sens à לא תעשון כן לה' אלהיכם, tout en partageant l'opinion de nos Docteurs, car ce sont eux-mêmes qui ont dit : « un même verset peut comprendre plusieurs sens, mais un même sens ne saurait s'appliquer à deux versets différents » ; c'est ainsi qu'on a dit dans l'académie de R. Ismaël, sur le passage : « comme un marteau brise le rocher » (Jér. xxiii, 29) : Comme sous les coups du marteau le rocher vole en nombreux éclats, de même d'un seul texte jaillissent des sens multiples. Il est vrai qu'il s'agit là d'une défense, mais rien n'empêche d'y rattacher une autre défense sans qu'il y ait augmentation de préceptes ; ce n'est qu'un autre point de vue plausible et qu'il n'y a pas plus d'inconvénient à admettre qu'il n'y en a à envisager à sept points de vue différents לא תאכלו על הדם (Lév. xix, 26) qui constitue aussi une seule défense.

A la catégorie dont nous traitons appartiennent aussi והבאתי אתו בבלה ארץ כשדים ואותה לא יראה ושם ימות (Ez. xii, 13) où les mots ואותה לא יראה se rapportent à ירושלם mentionné précédemment dans הנשיא המשא הזה בירושלם (ibid. 10); et encore ויסב שמואל ללכת ויחזק בכנף מעילו ויקרע (I Sam. xv, 27) où le pronom de ויחזק désigne *Saül* qui est éloigné et non *Samuel* qui est rapproché ; en effet, si comme d'aucuns le prétendent, le

pronom se rapportait à Samuel qui aurait agi à la façon d'Aḥya le Silonite, on aurait dit ויקרעהו « et il le déchira », c'est-à-dire le manteau, comme on a dit pour Aḥya ויקרעה שנים עשר קרעים (I R. xi, 30), car l'action était intentionnelle de sa part, tandis qu'ici c'est le contraire; on veut dire, en effet, qu'au moment où Samuel se détournait et s'éloignait de Saül, celui-ci saisit le pan de son manteau qui se déchira sans qu'il le voulût; de là l'emploi du *niph'al* dont le sujet est le manteau lui-même, selon la règle générale du *niph'al;* de plus ועתה אכנו נא בחנית ובארץ (I Sam. xxvi, 8) où ובארץ ne se lie pas à בחנית * mais à אכה, comme s'il y avait אכנו נא בחנית ואכה בארץ[1] * dans le sens de אכה בדוד ובקיר (ib. xviii, 11)[2]; שלם ישלם אם אין לו ונמכר בגנבתו (Ex. xxii, 2) ce qui ne se rapporte pas à אם זרחה השמש עליו דמים לו (ibid.), mais à חמשה בקר ישלם תחת השור וארבע צאן תחת השה (ib. xxi, 37); ואם על המשכב הוא או על הכלי אשר היא ישבת עליו (Lév. xv, 23) où le pronom היא ne remplace pas un mot voisin, mais דם mentionné en tête du passage : ואשה כי תהיה זבה דם יהיה זבה בבשרה (ibid. 19), et le sens en est ואם על המשכב הוא הדם או על הכלי וג׳; ויהי בשמונים שנה ... בשנה הרביעית בחדש זו הוא החדש השני למלך שלמה על ישראל (I R. vi, 1) où les mots למלך שלמה ne se rappportent pas à החדש השני qui est rapproché mais à בשנה הרביעית, comme il est dit בשנה הרביעית יסד בית ה׳ בירח זו (ibid. 37); ויצג את המקלות אשר פצל ברהטים בשקתות המים אשר תבאן הצאן לשתות לנכח הצאן (Gen. xxx, 38) où לנכח הצאן ne se lie pas pour le sens à לשתות mais à ויצג את המקלות[3]; c'est comme s'il y avait ויצג את המקלות אשר פצל לנכח הצאן ברהטים בשקתות המים אשר תבאן הצאן לשתות, c'est-à-dire « à l'endroit où le bétail venait boire[4] »; כי לא אלמן ישראל ויהודה ... כי ארצם מלאה אשם (Jér. li, 5) où ארצם מלאה אשם ne se rapporte pas à ישראל ויהודה mais à בבל mentionné précédemment; אתה ידך גוים הורשת ותטעם (Ps. xliv, 3) où ותטעם ne se rapporte pas à גוים qui en est rapproché mais à אבותינו qui en est éloigné; החזק מלחמתך אל העיר והרסה וחזקהו (II Sam. xi, 25) où le pronom de וחזקהו se rapporte à יואב malgré son éloignement, c'est-à-dire « encourage-le fermement dans son entreprise », * ordre que devait transmettre le messager[5]; וגם אני אגרע ולא תחוס עיני (Ez. v, 11) où il se peut que עיני soit sujet de תחוס et dans ce cas il serait à sa place, mais il est possible aussi qu'il soit régime

1. Suppléé d'après R.
2. R. omis.
3. Suppléé d'après R.
4. R. שם *là* pour l'arabe תשרב.
5. R. erroné.

de אגרע comme s'il y avait וגם אני אגרע עיני ולא תהום, ainsi qu'il est dit לא יגרע מצדיק עיניו (Job xxxvi, 7); dans ce cas le sujet de תהום serait un pronom sous-entendu remplaçant עיני : תנה את נשי ואת ילדי אשר עבדתי אתך בהן (Gen. xxx, 26) où בהן ne se rapporte qu'à נשים ; לכו נא הגברים ... כי אתה אתם מבקשים (Ex. x, 11) où אתה se rapporte à כי רעה נגד פניכם du verset précédent ; כי שמי בקרבו (ib. xxiii, 21) ne se rapporte pas à כי לא ישא לפשעכם (ibid.) mais exprime le motif de השמר מפניו ושמע בקלו (ibid.) qu'il complète ; la construction grammaticale serait השמר מפניו כאשר דבר ה׳ ; ושמע בקלו כי שמי בקרבו ולא תמר בו כי לא ישא לפשעכם ביד משה לו (Nomb. xvii, 5) où לו ne se rapporte pas à Moïse, mais à Aaron mentionné précédemment ; לא תשאר פרסה כי ממנו נקח לעבד את ה׳ אלהינו (Ex. x, 26) où le pronom de ממנו ne se rapporte pas à פרסה, mais à מקנה mentionné auparavant ; כי יראתם מפני האש ולא עליתם בהר לאמר (Deut. v, 5) où לאמר ne se lie pas pour le sens à ולא עליתם בהר, mais à פנים בפנים דבר ה׳ עמכם בהר (ibid. 4), et la construction logique serait פנים בפנים דבר ה׳ עמכם בהר לאמר אנכי ה׳ אלהיך. Quant à אנכי עמד בין ה׳ ... להגיד לכם ... ולא עליתם בהר, c'est une phrase incidente [on donne ce nom à toute proposition qui en interrompt une autre avant qu'elle soit complète, comme on le voit ici] ; tel est aussi חציך שנונים עמים תחתיך יפלו בלב אויבי המלך (Ps. xlv, 6) mots * d'un aspect embrouillé dont le sens n'est complet qu'en les liant [1] et en les coordonnant, et où עמים תחתיך forme une parenthèse qui signifie : « les nations seront ta rançon », dans le sens de ואתן אדם תחתיך ולאמים תחת נפשך (Is. xliii, 4) ; c'est ainsi que les Arabes disent : « doucement ! que tous ces gens soient une rançon pour toi. » Une parenthèse de ce genre est la suivante : אשר נלחם אבי עליכם וישלך את נפשו מנגד ויצל אתכם מיד מדין ואתם קמתם ... כי אחיכם הוא (Jug. ix, 17 et 18) phrase qui sépare ועתה אם באמת ובתמים ... עשיתם לו (ibid. 16) de [2] שמחו באבימלך (ibid. 19) ; en effet, * le discours ne se suit qu'en disposant les mots de la façon suivante : ועתה אם באמת ובתמים עשיתם ותמליכו את אבימלך ואם טובה עשיתם עם ירבעל ועם ביתו ואם כגמול ידיו עשיתם לו שמחו באבימלך [3] ; quant aux mots intermédiaires, ils forment une incidente explicative des mots ואם כגמול ידיו עשיתם לו, et c'est à cause de la longueur de l'incidente qui rompt l'enchaînement du discours qu'on a été obligé

1. R. légèrement abrégé et altéré.
2. R. omis.
3. R. omis.

de répéter la proposition conditionnelle ואם באבית ובתמים וג׳ pour la relier avec la conclusion qui est שמחו באבימלך. De même כה אמר ה׳ הנה מים עלים מצפון ... וזעקו האדם והילל כל יושב הארץ מקול שעטת פרסות אביריו ... על היום הבא לשדוד את כל פלשתים (Jér. XLVII, 2-4) dont la construction logique serait וזעקו האדם מקול והילל כל יושב הארץ על היום הבא לשדוד את כל פלשתים, et où שעטת פרסות אביריו jusqu'à la fin du verset forme parenthèse ; de même encore וארא אל אברהם אל יצחק ואל יעקב באל שדי ושמי ה׳ לא נודעתי להם וגם הקמתי את בריתי אתם לתת להם את ארץ כנען (Ex. VI, 3 et 4) dont la construction logique serait וארא אל אברהם אל יצחק ואל יעקב וגם הקמתי את בריתי אתם לתת להם את ארץ כנען, et où sont intercalés comme parenthèse le serment : באל שדי ושמי ה׳, et la matière de ce serment : לא נודעתי להם ; c'est-à-dire « si je me suis révélé à eux, ce n'est pas sans voile comme à toi[1] » ; וישאלו בני ישראל בה׳ ושם ארון ברית האלהים בימים ההם ופינחס בן אלעזר בן אהרן עמד לפניו בימים ההם לאמר האוסף עוד לצאת למלחמה (Jug. XX, 27 et 28) où לאמר doit se lier à וישאלו בני ישראל בה׳, tandis que ושם ארון ברית האלהים forme parenthèse ; de même encore יום אשר עמדת לפני ה׳ אלהיך בחרב ... ואשמיעם את דברי (Deut. IV, 10) qui doit se lier à רק השמר לך ושמר נפשך מאד פן תשכח את הדברים אשר ראו עיניך (ibid. 9), comme s'il y avait אשר ראו עיניך יום אשר עמדת לפני ה׳ אלהיך בחרב, et logiquement והודעתם לבניך ולבני בניך doit se placer après. Les incidentes que nous venons de citer, quoiqu'elles ne figurent qu'incidemment dans ce chapitre, ont cependant de la ressemblance avec lui ; nous les avons d'ailleurs mentionnées aussi dans un autre chapitre avec lequel elles ont de l'analogie.

Revenons maintenant à notre sujet : ושמעת ישראל ושמרת לעשות אשר ייטב לך ואשר תרבון מאד כאשר דבר ה׳ אלהי אבתיך לך ארץ זבת חלב ודבש (Deut. VI, 3) où כאשר דבר ה׳ וג׳ ne se lie pas par le sens à אשר ייטב לך ואשר תרבון מאד, mais à ce qui est dit plus haut, et l'ordre logique des propositions serait celui-ci ... וזאת המצוה אשר צוה ה׳ ... לעשות בארץ אשר אתם עברים שמה לרשתה כאשר דבר ה׳ אלהי אבתיך לך ארץ זבת חלב ודבש למען תירא את ה׳ ... ולמען יארכן ימיך ושמעת ישראל ... ואשר תרבון מאד (ibid. 1-4). On peut assimiler à cette catégorie l'emploi de זאת ou d'un autre démonstratif pour désigner tantôt ce qui précède et tantôt ce qui suit. Il

1. L'auteur paraît voir dans באל שדי ושמי ה׳ לא נודעתי להם une phrase incidente qu'il explique ainsi : « Par le Dieu tout-puissant et mon nom de Adonaï, je ne me suis pas révélé à eux » (de la même manière qu'à toi).

désigne ce qui suit dans זאת אות הברית אשר אני נתן ביני וביניכם (Gen. IX, 12) qui se rapporte à את קשתי נתתי בענן (ibid. 13); de plus, בעבור זאת העמדתיך (Ex. IX, 16) qui se rapporte à בעבור לו חכמו ישכילו זאת הראתך את כחי ולמען ספר שמי בכל הארץ (ibid.); (Deut. XXXII, 29) qui se rapporte à איכה ירדף אחד אלף (ibid. 30); ותהי חק בישראל (Jug. XI, 39) qui se rapporte à מימים ימימה תלכנה בנות ישראל לתנות לבת יפתח הגלעדי (ibid. 40); ונתן ביום ההוא מופת לאמר זה המופת אשר דבר ה׳ (I R. XIII, 3) qui se rapporte à הנה המזבח נקרע (ibid.). Quant à ces paroles[1] que Dieu adressa à notre maître Moïse : וזה לך האות כי אנכי שלחתיך (Ex. III, 12), on croit communément qu'elles ont trait à בהוציאך את העם ממצרים תעבדון את האלהים על ההר הזה (ibid.) qui constituerait la preuve que c'est Dieu qui l'envoie; mais cette interprétation est inadmissible par un double motif : d'abord Moïse n'a jamais douté que sa mission ne lui vînt de Dieu, pour avoir besoin d'un signe à ce sujet ; puis, un signe, une preuve se donne au moment où l'on veut démontrer une chose et non après; or, si Moïse avait demandé un signe confirmatif de sa mission, ou s'il avait conçu des doutes à cet égard, il aurait dû recevoir ce signe au moment même, avant d'être investi d'une mission sans certitude, et non avoir l'espoir d'une preuve qui ne lui viendrait[2] que beaucoup plus tard et après la mission reçue; mais Moïse en hésitant à l'accepter n'a allégué que son peu de valeur à ses propres yeux, que son infériorité et sa faiblesse qui ne lui permettaient pas de se présenter devant Pharaon et de lui tenir tête. Tel est le sens de ses paroles מי אנכי כי אלך אל פרעה (Ex. III, 11); à quoi Dieu répondit : « ne le crains pas et que sa puissance ne t'intimide pas, car je te donnerai force et courage, et la preuve, c'est que je t'envoie et t'ordonne de te présenter devant lui », (réponse résumée) dans les mots וזה לך האות כי אנכי שלחתיך (ibid. 12), *et là se termine le sens de cette proposition qui doit s'interpréter וזה לך האות כי אהיה עמך כי אנכי שלחתיך, les mots כי אנכי שלחתיך exprimant le signe pour כי אהיה עמך[3]. Quant aux mots בהוציאך את העם ממצרים תעבדון את האלהים על ההר הזה, ils expriment un fait distinct que Dieu lui fait connaître par voie d'avertissement[4] et qui se joint au précédent sans emploi de conjonction, chose qui arrive souvent en hébreu, comme nous l'avons déjà dit. — Le démonstratif se rap-

1. R. יעיד ar. יאבא.
2. R. altéré.
3. R. omis.
4. R. הכפיר ar. אלאנדאר.]

porte à ce qui précède dans אם כה יאמרו אלינו דמו ... ואם כה יאמרו עלו עלינו ועלינו כי נתנם ה׳ בידנו וזה לנו האות (I Sam. xiv, 9 et 10) où וזה לנו האות fait allusion au fait énoncé antérieurement ; de même aussi וזאת אשר דבר להם אביהם ויברך אותם (Gen. xlix, 28) ; de même enfin וזה לך האות אכול השנה ספיח וג׳ (Is. xxxvii, 30) où Dieu établit la retraite de l'ennemi indiquée par les mots ושמתי חחי באפך ומתגי בשפתיך והשבתיך בדרך אשר באת בה (ibid. 29), comme signe de durée et de prospérité dans la situation des Israélites ; c'est ce qu'exprime ... וזה לך האות אכול השנה ספיח ויספה פליטת בית יהודה וג׳ dont le sens est : « soyez sans crainte devant l'ennemi qui menace de vous vaincre et de vous exiler de votre pays, car vos jours se prolongeront et votre position s'améliorera à cette époque, et le signe démonstratif de ce que je vous promets, c'est que je repousserai l'ennemi loin de vous. » * Il établit donc la circonstance והשבתיך בדרך אשר באת בה comme signe de cette autre אכול השנה ספיח et de la suite jusqu'à la fin du paragraphe[1].

1. R. omis.

CHAPITRE XXXIV

De l'Interrogation.

Sache que les particules interrogatives, bien que différentes pour le sens, sont pareilles pour l'interrogation. Ainsi dans cette catégorie * מִי interroge sur les personnes et מַה sur les êtres sans raison [1]; איך est une interrogation de manière; de même les autres particules qui, différentes pour le sens, se ressemblent comme interrogations. Une de ces particules est אֵי qui sert à interroger sur le lieu où se trouve le sujet en question, comme אי הבל אחיך (Gen. iv, 9), אֵי מזה באת (ib. xvi, 8); on peut y ajouter un ה qui n'en modifie aucunement le sens, comme אַיֵּה האנשים (ib. xix, 5); on l'associe aussi au pronom et l'on dit ויאמר לו אַיֶּכָּה (ib. iii, 9), ויאמר אל בנתיו ואַיּוֹ (Ex. ii, 20). — אֵי peut aussi n'être pas une interrogation de lieu, exemple : אֵי לזאת אסלח לך (Jér. v, 7). — אֵיפֹה sert aussi à interroger sur le lieu où se trouve le sujet en question; exemple : אֵיפֹה שמואל ודוד (I Sam. xix, 22), אֵיפֹה היית ביסדי ארץ (Job xxxviii, 4); on s'en sert aussi pour interroger sur l'aspect et le caractère, comme אֵיפֹה האנשים אשר הרגתם בתבור (Jug. viii, 18); quelquefois il s'emploie dans le sens de « donc », comme איה אֵיפוֹא פיך (ib. ix, 38); il se peut que le changement d'orthographe provienne du changement de sens, mais l'expression est une. — אֵיכֹה avec un *hôlèm* a le sens du primitif; exemple : ויאמר לכו וראו אֵיכֹה הוא (II R. vi, 13); איפה et איכה sont tous deux des mots composés. — אֵיכָה avec un *qamets* a le même sens; exemple : אֵיכָה תרעה אֵיכָה תרביץ בצהרים (Cant. i, 7); d'autres fois c'est une interrogation de manière, comme אֵיכָה תאמרו חכמים אנחנו (Jér.

1. R. erroné.

viii, 8), אֵיכָה נַעֲשֶׂה (II R. vi, 15); quelquefois aussi on en redouble le כ par emphase et l'on dit : אֵיכָכָה אלבשנה ... אֵיכָכָה אטנפם (Cant. v, 3), כִּי אֵיכָכָה אוכל (Esth. viii, 6). La racine de ce mot est אֵיךְ, comme אֵיךְ אלך (I Sam. xvi, 2), וְאֵיךְ אעשה (Gen. xxxix, 9), employé comme exclamation; c'est ainsi qu'on a dit par exclamation et pour accentuer la douleur [1] אֵיכָה ישבה בדד (Lam. i, 1), אֵיכָה היתה לזונה (Is. i, 21); le א a été changé en ה dans וְהֵיךְ יוכל (Dan. x, 17). — אָן sert à interroger sur le lieu, comme אן הלכתם (I Sam. x, 14); on y ajoute aussi un ה et l'on dit אנה אנחנו עלים (Deut. i, 28); quelquefois aussi on lui associe עַד et ils forment ensemble une interrogation de temps, comme עַד אָן תמלל (Job viii, 2), עַד אָנָה מאנתם (Ex. xvi, 28). — אַיִן est une interrogation de lieu, comme מֵאַיִן אתם (Gen. xxix, 4), מֵאַיִן לי בשר (Nomb. xi, 13). — מֶה et מָה expriment une interrogation générale; exemples : מֶה היה הדבר (II Sam. i, 4), מֶה עשה לך העם הזה (Ex. xxxii, 21), מָה אחרית אלה (Dan. xii, 8); cependant on s'en sert aussi interrogativement pour exprimer, 1° la manière d'être : מָה אתם (Jug. xviii, 8) qui signifie « *comment* êtes-vous », et dans le sens de איך, mais sans interrogation : ואנחנו לא נדע מַה נעבד את ה' (Ex. x, 26) « nous ne savons pas *comment* nous le servirons »; 2° l'appréhension : מָה העברים האלה (I Sam. xxix, 3); 3° le blâme et la réprimande : מָה החלום הזה (Gen. xxxvii, 10). On ajoute un ל à מָה pour interroger sur la cause : לָמָה הרעתה לעם הזה לָמָה זה שלחתני (Ex. v, 22); לָמָה הרעת לעבדך וְלָמָה לא מצתי חן בעיניך (Nomb. xi, 11); לָמָה זה יצאנו ממצרים (ibid. 20); לָמָה הציתו עבדיך (II Sam. xiv, 31); לָמָה תריעי רע (Mich. iv, 9); mais cette particule s'emploie aussi pour exprimer l'abattement, la douleur, la prière, et non pour interroger sur la cause. Tel est לָמָה ה' יחרה אפך בעמך (Ex. xxxii, 11) qui n'est pas une question sur la cause, laquelle est connue et n'est autre que la désobéissance, mais c'est un cri de douleur et de supplication; de même לָמָה ה' אלהי ישראל היתה זאת בישראל (Jug. xxi, 3). — מָתַי est une interrogation de temps, comme מָתַי תנחמני (Ps. cxix, 82), עַד מָתַי מאנת לענת (Ex. x, 3), למתי אעתיר לך (ib. viii, 5). — מִי sert à interroger sur les personnes, comme מִי אתם (Jos. ix, 8), בת מי את (Gen. xxiv, 23), מי את ותאמר אנכי רות אמתך (Ruth iii, 9), mais qu'on emploie aussi quelquefois pour interroger, 1° sur les êtres non raisonnables, comme מי פשע יעקב ... ומי במות יהודה (Mich. i, 5), מי שמך כי יבא דברך וכבדנוך (Jug. xiii, 17), au lieu de

1. R. בהספה sans doute pour בהספד, répondant à l'arabe אלגדבה.

מה, comme il est dit ויאמר אליו מה שמך (Gen. xxxii, 28); 2° sur l'état, comme מי את בתי (Ruth iii, 16) « dans quel état es-tu, ma fille » [מי tient ici également lieu de מה dans le même sens que ויאמרו להם אחיהם מָה אתם (Jug. xvii, 8); on ne saurait en effet donner à מי את בתי le sens de « quelle femme es-tu », car il est impossible que (Noémi) ne l'ait pas reconnue, et une preuve de plus c'est qu'en réponse (Ruth) lui parle de son état et de ce qui lui est arrivé : ותגד לה את כל אשר עשה לה האיש (Ruth *loc. cit.*) et qu'elle ne répond pas « je suis Ruth ».] — Le ה est une interrogation générale, et qui s'emploie pour interroger sur la réalité d'une chose, comme הֲיֵשׁ את לבבך ישר (II R. x, 15), « en est-il ainsi? »; הַאתה זה עכר ישראל (I R. xviii, 17); הַמקנא אתה לי (Nomb. ii, 29); הַלהרגני אתה אמר (Ex. ii, 14). Quand on s'en sert dans une interrogation répétée, on met אם dans le second membre de phrase; exemples : הֲרב רב עם ישראל אִם נלחם נלחם בם (Jug. xi, 25); הֲיש בהבלי הגוים מגשמים ואם השמים יתנו רביבים (Jér. xiv, 22); הַעבד ישראל אם יליד בית הוא (ib. ii, 14); הֶאנכי הרותי את כל הֶהיתה זאת בימיכם ואם בימי אבתיכם (Joël i, 2); העם הזה אִם אנכי ילדתיהו ... הֲצאן ובקר ישחט להם ... אם את כל דגי הים יאסף להם (Nomb. xi, 12 et 22). Il arrive aussi dans ce genre de propositions que אִם est supprimé et remplacé par le ה interrogatif, comme dans הֶחזק הוא הֲרפה (ib. xiii, 18); mais quand on emploie le ה dans une interrogation unique, אם n'entre jamais dans la proposition, comme nous l'avons expliqué. On se sert quelquefois aussi du ה interrogatif pour blâmer et confondre, comme dans הֲמן העץ אשר צויתיך (Gen. iii, 11); הֲמלך תמלך עלינו ... הֲבוא נבוא (ib. xxxvii, 8 et 10); ההימיר גוי אלהים (Jér. ii, 11); הַאתה האיש אשר דברת (Jug. xiii, 11), ici exclamatif. — אַף peut avoir la même valeur que le ה; exemples : אף כי אמר אלהים (Gen. iii, 1) « est-ce que Dieu a dit? » de même האף תספה ולא תשא למקום (ib. xviii, 24), האף אמנם אלד (ibid. 13); האף תפר משפטי (Job xl, 8) « en serait-il ainsi? » sauf que dans ces (derniers exemples) il y a agrégation de deux serviles; en effet, אף כי אמר אלהים répond à האמר אלהים et signifie : « est-ce que Dieu a parlé ainsi », tandis que l'expression האף תספה répond à l'arabe אהל כאן כדא וכדא mot où l'on a réuni les deux particules interrogatives *élif* et הל.

On exprime aussi quelquefois l'interrogation par כִּי. C'est ainsi qu'on a dit כי יאמר מעשה לעשהו לא עשני (Is. xxix, 16), c'est-à-dire « cela est-il possible? » On y joint aussi un ה interrogatif comme on fait pour אף. Il est dit en effet הֲכי

אמרתי הבו לי (Job vi, 22); הֲכִי יש עוד אשר נותר לבית שאול (II Sam. ix, 1), c'est-à-dire « cela est-il ». Il arrive aussi qu'on supprime la particule interrogative ; c'est ainsi qu'on a dit ארדף אחרי הגדוד הזה (I Sam. xxx, 8); ויאמר שלם בואך (ib. xvi, 4); אתה זה בני עשו (Gen. xxvii, 24); אתה עתה תעשה מלוכה על ישראל (I R. xxi, 7); כי עתה לא רבתה מכה בפלשתים (I Sam. xiv, 30); תמשך לויתן בחכה (Job xl, 25); ויאמר המלך שלום לנער לאבשלום (II Sam. xviii, 29); הובישו כי תועבה עשו (Jér. vi, 15) * qui signifie « est-ce qu'ils ont honte d'agir ainsi? mais non, ils n'ont pas honte ni ne rougissent »[1]; ויאמר נתן אדני המלך אתה אמרת אדניהו ימלך אחרי (I R. i, 24); לא לבי הלך (II R. v, 26). J'avais supposé que הֶחֳדַלְתִּי את דשני (Jug. ix, 9) et ses deux pareils (ibid. 11 et 13) appartenaient à cette catégorie. Je raisonnais ainsi : régulièrement le *qibouts* devrait être sous le ה, car je me disais que c'était un verbe passif comme הָשְׁלַכְתִּי מרחם (Ps. xxii, 11), mais que ce (*qibouts*) avait par euphonie passé au ח, bien que l'une et l'autre lettre soient gutturales ; nous avions par conséquent une interrogation avec omission de la particule[2] interrogative, car avec l'addition de la particule interrogative nous aurions eu la forme הֶהֳחֳדַלְתִּי; mais après y avoir bien réfléchi et examiné la construction des mots, j'ai vu que, lorsque la lettre qui devrait régulièrement avoir un *ḥataf* est suivie d'une gutturale, le *ḥataf* passe à la gutturale et l'on ponctue d'un *qamets-gadôl* la lettre qui a perdu le *ḥataf*. Tel est le cas de מה תָאֳרוֹ (I Sam. xxviii, 14), על מָאֳסָם את תורת ה' (Am. ii, 4), ביום בָחֳרִי בישראל (Ez. xx, 5) et à plus forte raison de * כי הָחֳלֵיתִי (I R. xxii, 34), qui est conforme à השלכתי מרחם sauf que le *ḥataf* a par euphonie passé du ה au ח et qu'on a ponctué le ה d'un *qamets-gadôl*[3]; or si ההדלתי suivait le modèle de השלכתי, le ה porterait un *qamets* comme ceux de אמלאה הָחֳרָבָה (Ez. xxvi, 2), et de כי הָחֳלֵיתִי; et si c'était une interrogation où l'on n'aurait pas supprimé le ה interrogatif, on aurait eu הֶהָחֳדַלְתִּי avec un *ségôl* sous le premier ה et un *qamets* sous le deuxième. Nous avons expliqué le sens de ce mot à la lettre ח du *Livre des Racines*. — Le ה interrogatif se joint aussi à la particule de négation[4] en vue d'affirmer et de certifier une chose; exemples : הֲלוֹא אחיך רעים בשכם (Gen. xxxvii, 13); et encore[5] הֲלֹה היא ברבת בני עמון (Deut. iii,

1. R. transposé.
2. R. באלה.
3. R. altéré.
4. R. מלת לא.
5. R. omis.

11); הֲלֹא ה׳ יצא לפניך (Jug. iv, 14); הֲלֹא איד לעול (Job xxxi, 3); הֲלוֹא כי משחך ה׳ (I Sam. x, 1). Cette locution sert aussi à stimuler, comme dans הֲלֹא יראתך כסלתך (Job iv, 6). — L'interrogation s'exprime quelquefois par הֵן au lieu du ה. Tels sont הן היתה כזאת (Jér. ii, 10); הן נזבח את תועבת מצרים לעיניהם (Ex. viii, 22). — Il y a enfin מַדּוּעַ qui a le sens de למה et qui sert à interroger sur la cause. C'est ainsi qu'on a dit מדוע קדמוני ברכים (Job iii, 12); ומדוע לא יראתם (Nomb. xii, 8). Selon moi, c'est là une particule composée de l'interrogatif מה et de דוּעַ qui s'y est ajouté, et elle signifie à mon avis : *quelle raison* y a-t-il pour que la chose soit ainsi?

CHAPITRE XXXV

Règles du ה interrogatif.

Lorsque le ה interrogatif est suivi d'une lettre non gutturale affectée d'une des sept royales[1], il reçoit la voyelle *cheva-pathaḥ*. Exemples : הֲשׁפט כל הארץ (Gen. xviii, 25), הֲמבלי אין אלהים בישראל[2] (II R. i, 3), הֲשלום לו (Gen. xxix, 6), הֲזה אחיכם הקטן (ib. xliii, 29), הֲידוע נדע (ibid. 7), הֲנמצא כזה (ib. xli, 38), הֲתמו הנערים (I Sam. xvi, 11). Si la lettre non gutturale qui suit porte un *cheva*, le ה reçoit un *pathaḥ*, et la lettre affectée du *cheva* est tantôt *daghessée* et tantôt ne l'est pas. Il y a un *daghesch* dans הַכְּמות נבל ימות אבנר (II Sam. iii, 33), הַשְּׁמנה היא אם רזה (Nomb. xiii, 20), הַבְּרב כח יריב עמדי (Job xxiii, 6), הַבְּמחנים אם במבצרים (Nomb. xiii, 19), הַכְּתנת בנך היא (Gen. xxxvii, 32), הַלְּבן מאה שנה יולד (ib. xvii, 17), הַדְּרכי לא יתכנו (Ez. xviii, 29), הַנְּפשות תצודדנה לעמי ונפשות לכנה תחיינה (ib. xiii, 18) dont le sens est : « Quoi ! vous captureriez les âmes de mon peuple, et vous sauveriez les vôtres ! » Il n'y a pas de *daghesch* dans * הַבסוד אלוה תשמע (Job xv, 8), הַברכה אחת היא לך (Gen. xxvii, 38), הַבעד ערפל ישפט (Job xxii, 13), הַמעט ממך תנחומות אל (ib. xv, 11), הַמערת פרצים היה הבית הזה (Jér. vii, 11), הַידעתם את לבן בן נחור (Gen. xxix, 5), הַשכחתם את רעות אבותיכם (Jér. xliv, 9), הַלהרגני אתה אמר (Ex. ii, 14), הַכזונה יעשה את אחותנו (Gen. xxxiv, 31), הַמשל בכם שבעים איש[3] (Jug. ix, 2). Il arrive aussi, mais très rarement, qu'on donne au ה interrogatif un *pathaḥ*, alors que la lettre qui le suit, *daghessée* ou non, est affectée d'une des sept royales. Tel est le cas de הַייטב בעיני ה' (Lév. x, 19) dont

1. C'est-à-dire voyelles principales.
2. R. transposé.
3. Plusieurs de ces exemples sont transposés dans R.; de plus, il en est qui ont un *daghesch* dans nos éditions.

le ה a pour voyelle un *pathaḥ* et où le י qui le suit est *daghessé*; or, régulièrement le ה devrait avoir un *cheva-pathaḥ* et la lettre qui le suit être allégée, comme dans הֲיֵשׁ את לבבך ישר (II R. x, 15), הֲיֵלכו שנים יחדו (Am. iii, 3), הֲיָדוע נדע (Gen. xliii, 7). On a dit הַמִבלי אין קברים במצרים[1] (Ex. xiv, 11) avec un *pathaḥ* sous le ה et sans *daghesch* dans le מ, alors que régulièrement le ה aurait dû avoir un *cheva-pathaḥ*, comme dans הֲמִבלי אין אלהים בישראל (II R. i, 3), הֲמֵעמך ישלמנה (Job xxxiv, 33). Si la lettre qui suit le ה interrogatif est une gutturale, le ה reçoit un *pathaḥ-gadôl*[2] ou un *pathaḥ-qatôn*[3], comme dans הַאתה זה (Gen. xxvii, 21), העוד לנו חלק ונחלה (ib. xxxi, 14), הַהִצליח ה׳ דרכו (ib. xxiv, 21), הַחִייתם כל נקבה (Nomb. xxxi, 15), הֶהָיתה זאת בימיכם (Joel i, 2), הֶהָשב אשיב את בנך (Gen. xxiv, 5), הֶאָנכי הריתי (Nomb. xi, 12), הֶאָמר תאמר אלהים אני (Ez. xxviii, 9), הֶחָפץ אחפץ מות רשע (ib. xviii, 23), הֶחָזק היא הרפה (Nomb. xiii, 18). Ici, le ה ne peut être que celui-ci[4]. Comprends-le.

1. הַמִבלי dans toutes nos éditions.

2. C'est-à-dire un *a* bref.

3. C'est-à-dire un *é* bref.

4. C'est-à-dire interrogatif et non article.

CHAPITRE XXXVI

Du défini et de l'indéfini.

Sache que l'indéfini comprend l'espèce en général, sans distinguer un individu à l'exclusion d'un autre; tels sont les mots : *homme, âne, cheval, mulet, chameau, pierre, vêtement*, etc. On appelle « défini » les catégories suivantes : 1° les noms propres, c'est-à-dire les noms de personnes et de lieux, comme *Ruben, Siméon, David, Salomon, Jérusalem, Égypte, Babel, Samarie*; — 2° les indéfinis qu'on a déterminés en les spécifiant et en les délimitant, comme כמגפת הסוס הפרד הגמל והחמור (Zach. xiv, 15) où l'on a distingué les espèces. Quant à l'individu, on le distingue en disant par exemple ונָבִיא אחד זקן ישב בבית אל (I R. xiii, 11), mais pour le déterminer on le fait précéder du ה déterminatif et l'on dit ויהי דבר ה' אל הַנָּבִיא אשר השיבו (ibid. 20); de même נגע צָרַעַת כי תהיה באדם (Lév. xiii, 9) qui est indéterminé, et qu'on a déterminé en disant ואם פרוח תפרח הַצָּרַעַת (ibid. 12); et encore ובשר כי יהיה בו בערו שְׁחִין (ibid. 18) suivi du déterminé במקום הַשְּׁחִין (ibid. 19), et encore מכות אש (ibid. 24) : מחית הַמִּכְוָה (ibid.), tous accidents individuels; et encore שבע פָּרוֹת יפות מראה ... והנה שבע פָּרוֹת (Gen. xli, 2 et 3) qui sont indéterminés, et qu'on a déterminés en disant הַפָּרוֹת רעות המראה ... שבע הַפָּרוֹת יפת המראה (ibid. 4). On a suivi la même méthode dans le récit (du songe) relatif aux épis; — 3° les pronoms affixes, car le nom ne s'unit au pronom qu'autant qu'il est déterminé. Tels sont le י de בני et עבדי ; le ו de בנו et עבדו ; le ך de בנך et עבדך ; אני, אתה, הוא, היא et הם ; — 4° les mots déterminés par les adjectifs démonstratifs זה, זאת et אלה ; — 5° les mots indéterminés que détermine leur annexion à des

mots déterminés [1], comme הנה בעל החלמות הלזה בא (ib. xxxvii, 19) où בעל est déterminé parce qu'il est construit avec החלמות qui est lui-même déterminé par spécification; tels sont aussi עֶבֶד המלך [2] (II Sam. xviii, 29), משרת משה (Nomb. xi, 28), עֶבֶד אברהם (Gen. xxiv, 34). Les mots unis aux affixes pronominaux sont déterminés par eux, comme בני, עבדי, בני, עבדו, etc. L'adjectif qui qualifie le nom doit par principe et par analogie être indéterminé si le nom est indéterminé, et déterminé si tel est le nom. C'est ainsi qu'on a dit כה אמר המלך הגדול (II R. xviii, 19) en qualifiant המלך déterminé, par הגדול également déterminé; de même מיד האלהים האדירים (I Sam. iv, 8), הארץ הטובה (Deut. i, 35), ההר הטוב הזה (ib. 3, 25). Mais l'adjectif de l'indéterminé est indéterminé, comme dans ומלך גדול על כל אלהים (Ps. xcv, 3), הרים גבננים (ib. lxviii, 17), אלהים קדשים (Jos. xxiv, 19), ארץ אכלת יושביה היא (Nomb. xiii, 32). Telles sont l'analogie et la règle, mais il y a des exceptions. Il arrive (d'un côté) qu'on qualifie un nom déterminé par un adjectif indéterminé, comme על הארץ אחרת (Jér. xxii, 26), את הכבש אחד (Nomb. xxviii, 4), הדוד אחד (Jér. xxiv, 2), הראש אחד (I Sam. xiii, 17), הכרוב אחד (Ez. x, 9), הגוים רבים (ib. xxxix, 27); il arrive (de l'autre) qu'on qualifie un nom indéterminé par un adjectif déterminé, comme הרים הגבהים ליעלים (Ps. civ, 18), חלל הגדול (Ez. xxi, 19), ערים האלה לאפרים (Jos. xvii, 9), ויבא הלך לאיש העשיר (II Sam. xii, 4), ביד מלאכים הבאים (Jér. xxvii, 3), חצר האחרת ... וחצר הגדולה (I R. vii, 8 et 12), ובארץ הרחבה והשמנה (Néh. ix, 35), שבע פרות הטבת (Gen. xli, 26). Pour déterminer le nom construit, l'analogie est de donner le déterminatif au nom qui le suit, comme dans ותאכלנה הפרות רעות המראה ודקת הבשר את שבע הפרות יפת המראה (ibid. 4). Il arrive aussi qu'on détermine à la fois le mot à l'état construit et son complément; c'est ainsi qu'on a dit קח את כוס היין החמה (Jér. xxv, 15), שתי העבתת הזהב (Ex. xxxix, 17), ואת כל הממלכות הארץ (Jér. xxv, 26), עשו ככל התועבת הגוים (I R. xiv, 24), ואתן את הספר המקנה (ib. xxxii, 12), הבקר ... המזבח הנחשת (II R. xvi, 14 et 17), כל העם הארץ יהיו אל התרומה הזאת [3] (Ez. xlv, 16), השער הצפונה (ib. xl, 40), ולקחת את [4] הפר החטאת (ib. xliii, 21), הלשכות הקדש (ib. xlvi, 19), הארון הברית (Jos. iii, 14), היתד הארג (Jug. xvi, 14), והארץ הגבלי (Jos. xiii, 5), ועל האצרות בית האלהים (I Chr. ix, 26), וכל העם המלחמה (Jos. viii, 11). Nos Docteurs,

1. C'est-à-dire l'état construit.
2. R. autre exemple.
3. R. התרומה הזאת, ce qui donne lieu à une erreur.
4. R. omis.

d'heureuse mémoire, ont suivi la même méthode en disant dans la prière pour une époque spéciale[1] ברוך אתה ה׳ המלך המשפט. Il arrive aussi, mais rarement, qu'on détermine le construit seul, comme dans ועץ הדעת טוב ורע (Gen. II, 9) où l'on aurait dû dire ועץ דעת הטוב והרע; de même ויעשו את הכתנת שש (Ex. XXXIX, 27) qui, s'il n'était pas à l'état construit, ressemblerait à ולבני אהרן תעשה כתנת (ib. XXVIII, 40), mais il est construit, comme dans כתנות עור (Gen. III, 21); tel est aussi והרים את הדשן אשר תאכל האש את העלה על המזבח (Lév. VI, 3) où הדשן est uni aux mots suivants et où את העלה a le sens de מן העלה. D'après cette explication nous aurions la construction suivante והרים את[2] דשן אשר תאכל האש מן העלה על המזבח qui se traduirait ainsi : « et il enlèvera la cendre *de ce que* le feu aura consumé *de* l'holocauste qui est sur l'autel. » — Nous venons de dire que les noms propres sont déterminés (par eux-mêmes), et la preuve en est qu'ils ne s'emploient pas avec un déterminatif, sauf de rares exceptions. En effet, on ne dit pas *היצחק, היעקב, הדוד, השלמה, הבבל[3], הירושלם, המצרים; de plus, les mots construits avec un nom propre quelconque sont déterminés par cette construction même, comme je l'ai déjà rappelé[4]; c'est ainsi qu'on dit משרת משה (Nomb. XI, 28), עבד אברהם (Gen. XXIV, 34); mais on joint quelquefois (dans ce cas) le déterminatif au mot à l'état construit et l'on dit ואת הנפלים אשר נפלו על המלך בבל (II R. XXV, 11), אל הבור מלכיהו בן המלך (Jér. XXXVIII, 6), את אדני המלך אשור (Is. XXXVI, 8), אל הארץ כנען (Nomb. XXXIV, 2), המזבח בית אל[5] (II R. XXIII, 17), *מן הים הגדול הדרך חתלן[6] (Ez. XLVII, 15). On peut assimiler ces cas à ceux où deux déterminatifs sont employés simultanément, comme dans הארון הברית (Jos. III, 14); הבקר הנחשת (II R. XVI, 17); כל העם הארץ (Ez. XLV, 16), etc. Il arrive aussi qu'on détermine les noms unis à des pronoms, bien que ceux-ci soient des déterminatifs, car le nom ne se construit avec le pronom que s'il est déterminé, et dans ce cas il est nécessairement déterminé par lui, comme l'est tout mot construit par son union avec un déterminatif quelconque. En fait de mots déterminés (par l'article), bien qu'unis à des pronoms, nous trouvons והעם לא שב עד המכהו (Is. IX, 12), בתוך האהלי (Jos. VII,

1. La semaine de pénitence, entre *Rôsch-Haschana* et *Yôm-Kippour*.
2. R. הדשן, à tort.
3. R. omis.
4. R. erroné.
5. R. exemple faux.
6. R. erroné; les éditeurs séparent cet exemple en deux.

21), יהחצי אל ביל הר עיבל (ib. viii, 33), את כל ההרותיה בקע (II R. xv, 16), וכל אשר בערינו (Esd. x, 14), ותנתן היא ומביאיה והילדה (Dan. xi, 6). Remarquons que בערינו est mis pour בהערינו où le ה a été supprimé et dont la voyelle a passé au ב ; c'est ainsi que régulièrement ויתן אכל בערים (Gen. xli, 48) devrait faire בהערים, mais le ה a été supprimé et sa voyelle transportée au ב ; tel est encore le cas de ואת העם העביר אתו לערים (ib. xlvii, 21). La même anomalie existe, selon moi, dans l'emploi du ה article avec les pronoms הוא et היא malgré le caractère déterminatif du pronom, et avec le démonstratif אלה bien que montrer soit déterminer. On a dit, en effet, האנשים האלה (Gen. xxxiv, 21), לאלה תחלק הארץ (Nomb. xxvi, 53), ותקראנה אתי כאלה (Lév. x, 19), tous mots qui devraient ressembler à כל העם אלה (I Sam. ii, 23), לא כאלה חלק יעקב (Jér. x, 16), באלה תנגח את ארם (I R. xxii, 11). On a aussi procédé de même pour זה et זאת. Un fait analogue est l'emploi du déterminatif avec les noms propres en certains endroits, comme נתתי לחצי שבט המנשה (Deut. iii, 13), לתשעת השבטים וחצי השבט המנשה (Jos. xiii, 7), ליבינה משפחת הימנה (Nomb. xxvi, 44), הארונה היבסי (II Sam. 24, 16), הר הגלעד (Gen. xxxi, 21), עד החרמה (Nomb. xiv, 45), ארץ העוץ (Jér. xxv, 20) ; כי שדדה עי (ib. xlix, 3) (opposé à) מלך העי (Jos. xii, 9); הוא בא עד לחי (Jug. xv, 14) (opposé à) אשר בלחי (ib. xv, 19); בקרקר (ib. viii, 10); וילך אל דוד חרשה (I Sam. xxiii, 16) (opposé à) וישב דוד בחרשה (ibid. 18). Quant à בשטים (Nomb. xxv, 1), הגלגל (Mich. vi, 5), אל הבכים (Jug. ii, 1) et autres pareils, ce sont des noms qui ne s'emploient qu'avec le ה article et il en est peut-être de même de בקרקר. Il est des noms propres composés de deux noms devenus un seul, et cela par une double méthode. Les uns ont été reliés entre eux dans l'écriture par une voyelle ou par une lettre de liaison, comme גלעד (Gen. xxxi, 48) composé de deux noms complètement liés par la voyelle *cheva* qui se trouve sous le ל ; de même ישראל (*passim*), יחלאל (Gen. xlvi, 14) ; de même מלכיאל (ibid. 18), איעזר (Nomb. xxvi, 30) et autres pareils qui sont unis ensemble par une lettre de liaison. Les autres ne sont pas unis entre eux dans l'écriture par une voyelle sous la dernière lettre du premier nom, ni par une lettre de liaison, de sorte que leur union est incomplète * parce que la combinaison n'est pas absolue[1]. Tels sont שנים עשר, בית לחם, בית שמש, בית אל et autres semblables. Les noms qui suivent la première

1. R. omis.

méthode, c'est-à-dire ceux dont la composition est parfaite, reçoivent, quand le mot qui s'y rapporte est déterminé, l'article au commencement du nom composé. C'est ainsi qu'on dit הַגִלעדי (Jug. xi, 1), הַישראלי (II Sam. xvii, 25), הַיחלאלי[1] (Nomb. xxvi, 26), הַמלכיאלי (ibid. 45), הָאיעזרי (ibid. 30), etc.; mais les noms qui suivent la deuxième méthode et dont l'agglutination est incomplète prennent, quand leur relatif est déterminé, la particule déterminative devant le deuxième nom ; on dit בית הָאלי (I R. xvi, 34), בית הַשמשי (I Sam. vi, 18), בית הַלחמי (ib. xvi, 1), אבי הָעזרי (Jug. vi, 24) ; la forme אבי העזרי prouve que la composition de אביעזר n'est pas complète. De même en déterminant שנים עשר on dit : ויקרא יהושע אל שנים הֶעשר איש (Jos. iv, 4).

1. R. autre exemple.

CHAPITRE XXXVII

Du Masculin et du Féminin.

Sache que la majeure partie de ce chapitre a déjà trouvé place dans celui des pronoms, auquel il se rattache. Nous ne répéterons donc ici que ce que nous ne pourrons éviter de mentionner et ce que nous ne pourrons nous dispenser de répéter, dans l'intérêt de la contexture des faits. — Sache qu'en cette matière le masculin est comme le tronc et que le féminin n'est qu'une branche qui s'y est greffée. Nous en trouvons la preuve dans l'emploi de דבר[1] [qui est masculin] pour le masculin et pour le féminin, comme il est dit ולא ימות מכל לבני ישראל דָבָר (Ex. IX, 4) « *rien*, c'est-à-dire aucune de leurs bêtes, mâle ni femelle. » Ce mot s'applique également à tout ce qui existe au monde ; c'est ainsi qu'on a dit מקום אשר אין שם מחסור כל דָבָר אשר בארץ (Jug. XVIII, 10), et encore ואין מכלים דָבָר בארץ (ib. XVIII, 7), ולא יראה בך ערות דָבָר (Deut. XXIII, 15) dont le sens est « aucune chose. » Il en est de même en arabe de שי[2], masculin qui s'emploie pour le masculin et pour le féminin et dont on se sert comme type, ainsi que nous faisons de דבר. En principe, les mots, tant noms que verbes, ont la forme masculine, à laquelle s'ajoute subséquemment la marque du féminin. Pour former le féminin de אמר on dit אמירה ; de שמע : שמועה ; de אכל : אכלה ; de אדום : אדמה ; de עקוב : עקֻבה מדם (Os. VI, 8) ; de זקן : זקנה ; de חכם : חכמה. Ce ה est toujours quiescent, sauf dans certains mots connus où[3] il est irrégulièrement sensible. Tels sont ותעלמה יצא אור (Job XXVIII, 11), כבכורה בטרם קיץ (Is. XXVIII,

1. R. omis.

2. R. ajoute שפרושו הדבר qui nous semble une note marginale introduite dans le texte.

3. R. בהא pour בהם ; ar. פיהא.

4) et d'autres pour lesquels nous renvoyons à la Massora qui les cite. On change quelquefois ce ה en ת sans qu'il y ait état construit, comme dans וְשִׁכֹּרַת וְלֹא מִיָּיִן (ib. LI, 21), שִׁפְעַת אֲנִי רֹאֶה (II R. IX, 17), עֹשֶׂה רָע מְאַת (Eccl. VIII, 12), כִּי אָזְלַת יָד (Deut. XXXII, 36), וְשָׁבַת לַנָּשִׂיא (Ez. XLVI, 17), וְחָטָאת עַמֶּךָ (Ex. V, 16) qui est un passé de forme féminine, et on a employé עם au féminin comme nom collectif. Mais à l'état construit ce ה se change nécessairement en ת à moins d'irrégularité. C'est ainsi qu'il est dit עַד שְׁנַת הַדְּרוֹר (Ez. XLVI, 17), יוֹנַת אֵלֶם (Ps. LVI, 1), וְחָכְמַת הַמִּסְכֵּן בְּזוּיָה (Eccl. IX, 16), etc. — Quand on se sert du singulier masculin à la troisième personne du futur absolu ou du futur accompagné de ו, ou de וַ qui le convertit en passé, on dit יֵרֶא ה' עֲלֵיכֶם (Ex. V, 21), וַיֵּלֶךְ אִישׁ מִבֵּית לֵוִי וַיִּקַּח (ib. II, 1). A la deuxième personne (masc. sing.) on dit אֵלַי תָּבוֹא (Gen. XXX, 16), אַתָּה תֹאכַל וְלֹא תִשְׂבָּע (Mich. VI, 14). A la troisième personne du féminin singulier on dit הֲבַת תִּשְׁעִים שָׁנָה תֵּלֵד (Gen. XVII, 17), תָּבוֹא אֵלֶיךָ וַתֵּלֶא (Job IV, 5), expliqué par תִּגַּע עָדֶיךָ (ibid.); וְתֵלֵד עַל בִּרְכַּי (Gen. XXX, 3), וַתֵּלֶד בֵּן וַתִּקְרָא אֶת שְׁמוֹ (ib. IV, 25), וַתֵּלֶךְ הָעַלְמָה (Ex. II, 8), וַתִּזֶן אָהֳלָה תַּחְתָּי (Ez. XXIII, 5). Cette forme se confond ainsi avec celle de la deuxième personne du masculin, mais on y ajoute aussi quelquefois un י, comme dans les mots וַתִּזְנִי שָׁם (Jér. III, 6), אַךְ תִּירְאִי אוֹתִי תִּקְחִי מוּסָר וְלֹא יִכָּרֵת מְעוֹנָהּ (ib. XLVII, 7), אֵיךְ תִּשְׁקֹטִי (Soph. III, 7), כֹּל אֲשֶׁר פָּקַדְתִּי עָלֶיהָ * et ainsi ces troisièmes personnes du féminin singulier ressemblent de nouveau à la deuxième personne du féminin singulier. On peut dire aussi [1] que ces verbes sont régulièrement à la deuxième personne et forment apostrophe, ce qui est une des parties de l'éloquence; cependant j'incline plutôt pour le premier sens. D'un autre côté on a fait le contraire, c'est-à-dire qu'on a supprimé le י au féminin de la deuxième personne, comme dans וַתַּקְרִיבִי יָמַיִךְ וַתָּבוֹא עַד שְׁנוֹתַיִךְ (Ez. XXII, 4), identifiant ainsi cette forme avec celle du féminin de la troisième personne. Au pluriel masculin de la troisième personne, on dit וְלֹא יֶאְשָׁמוּ (Zach. XI, 5), וְהָאֲנָשִׁים יְנַחֲשׁוּ וַיְמַהֲרוּ (I R. XX, 33), וַיָּשֻׁבוּ וַיָּבֹאוּ ... וַיַּכּוּ (Gen. XIV, 7). Au pluriel masculin de la deuxième personne, on dit וַתֵּשְׁבוּ בְקָדֵשׁ יָמִים רַבִּים (Deut. I, 46), וַתָּשֻׁבוּ וַתִּבְכּוּ (ibid. 45). Au pluriel féminin de la troisième personne, on dit תִּצְדַּקְנָה מִמֵּךְ (Ez. XVI, 52), בְּצֵל דָּלִיּוֹתָיו תִּשְׁכֹּנָּה (ib. XVII, 23), וַתִּרְכַּבְנָה ... וַתֵּלַכְנָה (Gen. XXIV, 61), וַתָּבֹאנָה וַתִּדְלֶנָה וַתְּמַלֶּאנָה (Ex. II,

1. R. omis.

16) ; on réunit ainsi deux signes du féminin, le ת signe du féminin singulier, plus le נ et le ה signes du féminin pluriel. Mais il arrive aussi qu'on se contente comme signe du féminin du ת seul, et qu'on emploie pour signe du pluriel le ו signe du pluriel masculin, s'en rapportant pour la forme féminine au ת seul. C'est ainsi qu'on a dit ואלמנותיך עלי תִבְטָחוּ (Jér. xlix, 11), וַתִּקְרְבוּ עצמות (Ez. xxxvii, 7), גרי ביתי ואמהתי לזר תַּחְשְׁבֻנִי (Job xix, 15) [en accordant le verbe avec אמהות seul], ומשבותיך תּוֹכִחֻךְ (Jér. ii, 19). Il arrive encore qu'on se sert, pour cette personne, du futur masculin[1] singulier en y ajoutant le נ et le ה signes du pluriel féminin. C'est ainsi qu'on a dit מגוי יַעֲמֹדְנָה (Dan. viii, 22), וַיִּשַּׁרְנָה הפרות (I Sam. vi, 12), וַיֵּחַמְנָה בבאן לשתות (Gen. xxx, 38). Il arrive enfin qu'on emploie pour cette personne simplement celle du féminin singulier, comme il est dit חכמות שרותיה תַּעֲנֶנָּה (Jug. v, 29), לא תִמְעַד אשריו (Ps. xxxvii, 31) qui par analogie ferait תִּמְעַדְנָה, comme והגבעות תֵּלַכְנָה (Joel iv, 18) et תִּכְרַעְנָה ילדיהן תפלחנה (Job xxxix, 3). Régulièrement תעננה ferait תענינה אתה[2], comme וַתַּעֲנֶינָה הנשים המשחקות (I Sam. xviii, 7), mais on l'a formé d'après תענה אתה qui est devenu (תעננה) par l'annexion de l'affixe נ et ה avec un *daghesch* dans le נ, comme on a fait au masculin pour אל יִדְּפֶנּוּ (Job xxxii, 13). Telle est la forme ordinaire de cette catégorie, je veux dire תפעלנה. Au pluriel féminin de la deuxième personne on s'exprime de la même manière qu'à la troisième personne, en disant תִּפְעַלְנָה. C'est ainsi qu'on a dit וחטאי גלוליכם תִּשֶּׂאינָה (Ez. xxiii, 49) qui est la deuxième personne, et de même pour exprimer la troisième personne ותמהרנה וְתִשֶּׂאנָה עלינו[3] נהי (Jér. ix, 17) ; on a dit à la deuxième personne הקים תקימנה את נדריכם ועשה תַּעֲשֶׂינָה את נדריכם (ib. xliv, 25) et aussi à la troisième personne ולא תַעֲשֶׂינָה כזמתכנה (Ez. xxiii, 48). — Au pluriel masculin du parfait troisième personne, on dit הָלְכוּ אחרי שאול (I Sam. xvii, 13), אָכְלוּ את המן (Ex. xvi, 35), et au pluriel féminin on emploie la même forme, exemples : וכל הטף בנשים אשר לא יָדְעוּ משכב זכר (Nomb. xxxi, 18), טָווּ את העזים (Ex. xxxv, 26), ולא נודע כי בָאוּ אל קרבנה (Gen. xli, 21), ידיך כּוֹנְנוּ (Ex. xv, 17), ידיך עָשׂוּנִי ויכוננוני (Ps. cxix, 73) [par attraction de עשוני on a dit à son imitation ויכוננוני], ועיני רָאוּ ולא זר (Job xix, 27), עלי הָיוּ כלנה * (Gen. xlii, 36)[4], ברכות אביך גָּבְרוּ (ib. xlix, 26), ויהי כי יָרְאוּ המילדות

1. R. omis.
2. R. תעננה.
3. Texte ותשנה.
4. R. omis.

(Ex. i, 21), ולא עָשׂוּ ... ותיראן (ibid. 17), כי קָמוּ עיניו משיבו (I R. xiv, 4), בטרם תבוא אלהן המילדת וְיָלָדוּ (ibid. 19), * בביראת הצבאת אשר צָבְאוּ (Ex. xxxviii, 8), על כן עלמות אֲהֵבוּךָ (Cant. i, 3)[1], כי גָּבְהוּ בנות ציון (Is. iii, 16). On se sert aussi quelquefois, au pluriel féminin du parfait, de la forme du féminin singulier. C'est ainsi qu'on a dit חכמות בָּנְתָה ביתה חָצְבָה עמודיה שבעה (Prov. ix, 1) et d'autres formes de ce genre qui se trouvent dans la même tirade; ועיניו קָמָה (I Sam. iv, 15), כי קָמָה על בבל מחשבות ה' (Jér. li, 29), וחטאותינו עָנְתָה בנו (Is. lix, 12); de même מאתנן זונה קִבָּצָה (Mich. i, 7), comme je l'ai expliqué dans le *Kitâb at-Taswiya.*

Sache que le signe[2] du pluriel des noms masculins est ים, comme מלכים, עבדים, ילדים, חמורים; mais il arrive qu'on change le ם en ן, comme dans אלהי צדנין (I R. xi, 33), חטין ושעורים (Ez. iv, 9), ועליה יכרעון אחרין (Job xxxi, 10), ולא יאמין בחיין (ib. xxiv, 22), למחות מלכין (Prov. xxxi, 3), יחרדו האין (Ez. xxvi, 18), לקץ הימין (Dan, xii, 13), כל שעריה שוממין (Lam, i, 4). Si le masculin est un être inanimé, il peut prendre au pluriel la forme masculine et féminine, comme הר qui fait au pluriel הרים et הרות, יער qui fait יערים et יערות, נהר qui fait נהרים et נהרות, קרדם qui fait קרדמים et קרדמות. Le signe[3] du pluriel féminin est ות, comme קשת : קשתות ; ארץ : ארצות ; אתון : אתונות; mais il prend aussi quelquefois la forme masculine, comme ידים, רגלים, עינים, פעמים, רגלי עני פעמי דלים (Is. xxvi, 6), עזים מאתים (Gen. xxxii, 15). Les mots terminés au singulier par le ה du féminin répugnent d'ordinaire à unir ce ה au signe ות du féminin pluriel; aussi le supprime-t-on pour éviter ce double emploi des signes du féminin. C'est ainsi qu'on a dit au pluriel de שנה : שְׁנוֹת ימין עליון (Ps. lxxvii, 11); de חלה : על חלת לחם (Lév. vii, 13); de שפחה : שפחות ; de שיה : שיות ; de שדה : שדות, pluriels qui par analogie feraient שְׁנָתוֹת [en changeant le ה de שנה en ת], חַלָּתוֹת, שְׂדָתוֹת, שְׂיָתוֹת, שְׁפָחתוֹת. Quelquefois on suit, en effet, cette analogie; c'est ainsi qu'on a dit au pluriel de שפה * qui est du type שנה[4] : שִׂפְתוֹתָיו שושנים (Cant. v, 13); de même חבקו אַשְׁפַּתּוֹת (Lam. iv, 5) est sans aucun doute le pluriel de אשפה qu'emploient effectivement nos Docteurs; cependant on a dit aussi מֵאַשְׁפֹּת ירים אביון (Ps. cxiii, 7) avec suppression (du ת) selon l'usage. Le *daghesch* du ת de אשפתות est irrégulier, mais con-

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. omis.

forme au système suivi pour d'autres pluriels, comme מטעמים (Gen. xxvii, 4), מרבדים (Prov. xxxi, 22), etc.

Sache que le pronom du pluriel masculin de la troisième personne annexé aux noms qui ont la marque du pluriel masculin est הֶם, comme ראשיהם, רגליהם, ידיהם, עבדיהם, גמליהם. On ajoute quelquefois un ה après ce מ, comme dans ואל אליהֶמָּה לפניהם לשער (Ez. xl, 16); quelquefois au contraire on supprime le ה et on forme ce pronom en מוֹ, comme dans חלב זְבָחֵימוֹ יאכלו (Deut. xxxii, 38), יחזו פָנֵימוֹ (Ps. xi, 7), כל נְסִיכֵמוֹ (ib. lxxxiii, 12), שיתמו נדיבמו (ibid.), *je veux dire נְדִיבֵמוֹ[1]; הרס שִׁנֵּימוֹ (ib. lviii, 7). Annexé aux noms qui forment leur pluriel en ות, ce pronom est un מ, comme dans יְדוֹתָם (I R. vii, 38), וגבֹּתָם מלאת עינים (Ez. i, 18), בחַרְבוֹתָם (ib. xvi, 40), בשדֹתָם (Néh. xi, 25), לְמִשְׁפְּחֹתָם (Gen. x, 5), * ויחגרו ממִסְגְּרוֹתָם (II Sam. xxii, 46)[2]. Quelquefois aussi il est הֶם; exemples : שקוציהם ותוֹעֲבוֹתֵיהֶם (Ez. xi, 21), את גְּוִיֹּתֵיהֶם (ib. i, 23), שְׂדוֹתֵיהֶם ליורשים (Jér. viii, 10), ויחרגו ממסגרותיהֶם (Ps. xviii, 46), לְמִשְׁפְּחֹתֵיהֶם יצאו (Gen. viii, 19), וכתתו חַרְבֹתֵיהֶם לאתים וחֲנִיתֹתֵיהֶם למזמרות (Mich, iv, 3). Le pronom du pluriel masculin annexé aux noms singuliers ou aux verbes est exclusivement מ, comme dans וה' בראשָׁם (ib. ii, 13), לשוֹנָם בצמא נשתה (Is. xli, 17), בצֹאנָם ובבְקָרָם ילכו (Os. v, 6); * אל תַּהַרְגֵם (Ps. lix, 12)[3], וישיבֵם לנצח (Job xxxvi, 7), אשר גְּאָלָם מיד צר (Ps. cvii, 2); quelquefois aussi on y joint un ו et l'on dit עֲנָקַתְמוֹ חֶלְבָמוֹ סגרו פִּימוֹ גאוה (ib. lxxiii, 6), תהמת יְכַסְיֻמוּ (Ex. xv, 5), חֶלְבָּמוֹ סגרו פִּימוֹ (Ps. xvii, 10), הרס שנימו בפימו (ib. lviii, 7), *je veux dire בְּפִימוֹ[4], שיתמו נדיבמו (ib. lxxxiii, 12), je veux dire שִׁיתֵמוֹ. Annexé à d'autres mots que des noms et des verbes, ce pronom est régulièrement מ, comme dans להם לְבַדָּם (Job xv, 19), אֹתָם, כֻּלָּם; quelquefois aussi il a la forme הם, comme dans כקוץ מנד כֻּלָּהֶם (II Sam. xxiii, 6), ישפטו אוֹתְהֶם (Ez. xxiii, 45) [ce dernier מ tient lieu d'un נ, car il désigne le féminin et a la forme du masculin]. Le pronom du pluriel féminin de la troisième personne est un נ, comme dans ושְׁמוֹתָן אהלה (ib. xxiii, 4), בְּלֶכְתָּן ... לְאַרְבַּעְתָּן (ib. 17 et 18), ויושִׁעָן (Ex. ii, 17). Telle est la catégorie. Quelquefois aussi on change ce נ en מ, comme dans וישק את צֹאנָם (ibid.), ויבאו הרעים ויגרשום (ibid.), ועם האמהות אשר אמרת עִמָּם אכבדה (II Sam. vi, 22), הנה בתי הבתולה ופילגשהו אוציאה נא אוֹתָם וענו אותם (Jug. xix, 24). Quelquefois encore on ajoute à ce נ un ה comme dans אשר

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. omis.

הצבת לבדנה (Gen. xxi, 29), עלי היו כלנה (ib. xlii, 36), ותבאנה אל קרבנה (ib. xli, 21). Souvent enfin ce pronom est הֶן, comme dans לבדהן, אליהן ,[1] עליהן, מהן ,[2] גויותיהן, עשית, ובתועבותיהן (Ez. xvi, 47), וברא אותהן בחרבותם (ib. xxiii, 47), המה ישפטו אותהם (ibid. 45) avec מ au lieu de נ, ותזנינה במצרים בנעוריהן (ibid. 3), וכל מוצאיהן ומשפטיהן ובפתחיהן (ib. xlii, 11); il arrive de plus qu'on ajoute un ה à ce נ, comme dans קצב אחד לכלהנה (I R. vii, 37), את גויתיהנה (Ez. i, 11), * בתוכהנה (ib. xvi, 53)[3], אשר נשא לבן אתנה (Ex. xxxv, 26). L'adjonction de ce ה à אותהן pour former אותהנה est aussi possible. Quelquefois on emploie comme pronom pluriel du féminin, surtout s'il est impropre, le pronom du féminin singulier ; exemples : רק בחטאות ירבעם בן נבט אשר החטיא את ישראל דבק לא סר ממנה (II R. iii, 3), et encore וילכו בני ישראל בכל חטאות ירבעם אשר עשה לא סרו ממנה (ib. xvii, 22). Le pronom du pluriel masculin de la deuxième personne est ם, comme dans אמרתם, הרגתם, עשיתם, כי אתם ידעתם (Deut. xxix, 15); ce ם se change quelquefois en נ, comme dans עמדתם על חרבכם עשיתן תועבה (Ez. xxxiii, 26). Or c'est là le pronom du féminin ; exemples : מדוע עשיתן הדבר הזה (Ex. i, 18), בילדכן את העבריות (ibid. 16), ואתן צאני צאן מרעיתי (Ez. xxxiv, 31), למה זה עזבתן את האיש (Ex. ii, 20). On y ajoute quelquefois un ה et l'on a ואתנה ידעתן (Gen. xxxi, 6), הנני אל כסתותיכנה (Ez. xiii, 20), ונפשות לכנה תחיינה (ibid. 18). Ce נ se change à son tour quelquefois en ם, comme dans מקנה אביכם (Gen. xxxi, 9), בכזבכם לעמי (Ez. xiii, 19). Lorsque le masculin et le féminin se trouvent réunis, le masculin l'emporte sur le féminin ; c'est ainsi qu'il est dit וינשק לבניו ולבנותיו ויברך אתהם (Gen. xxxii, 1), mais quand le féminin est seul, on dit ואסיר אתהן (Ez. xvi, 50) ; quant à תנה את נשי ואת ילדי אשר עבדתי אתך בהן (Gen. xxx, 26), on n'a eu en vue que les femmes, car c'est pour elles seules que (le patriarche) avait servi. — A l'impératif, le féminin singulier se forme du masculin en ajoutant un י comme signe du féminin. Cette règle s'étend à la catégorie entière des impératifs féminins dérivés de la voix légère, sans distinction entre ceux qui font au masculin פְּעוֹל avec un ו de prolongation et ceux qui font פְּעַל sans ו. Ils sont tous sur [4] פִּעְלִי, sauf à la pause ou à la fin de la phrase, où le féminin des impératifs masculins en פְּעוֹל peut être פְּעוֹלִי ; exemples : אִמְרִי לי אחי הוא (ib. xx, 13), שִׁמְעִי בת וראי והטי אזנך

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.
4. R. פְּעַל.

עִמְדִי נא בחבריך (Ps. xlv, 11), הָסֵבִּי עיניך (Cant. vi, 5), וּשְׁכְחִי עמך (Is. xlvii, 12), impératifs dont le masculin est אמור, שמע, ראה[1], שכח[2], הסב et où l'on a ajouté un י pour le féminin. Pour former l'impératif pluriel du féminin, on ajoute נָה à la forme du masculin singulier[3]; exemples : שְׁמַעְנָה נשים ... וְלַמֵּדְנָה בנתיכם (Jér. ix, 19), חֲגֹרְנָה שקים סְפֹדְנָה (ib. xlix, 3), לֵכְנָה שֹׁבְנָה (Ruth i, 8), קְרֶאןָ לי מרא (ibid. 20), אל שאול בְּכֶינָה (II Sam. i, 24). On peut aussi supprimer le ה et dire שְׁמַעַן קולי (Gen. iv, 23) où l'on a vocalisé le ע, parce que la rencontre de deux quiescentes ferait cacophonie; קְרֶאןָ לו (Ex. ii, 20) impératif construit d'après l'impératif féminin singulier et qui régulièrement ferait קְרֶאן avec א quiescent, comme dans קראן לי מרא. On a dit צְאֶינָה וּרְאֶינָה (Cant. iii, 11) en vocalisant le א (du premier verbe) par attraction ou peut-être d'après la forme du féminin singulier.

Sache que le ת de la deuxième personne du masculin singulier porte toujours un *qamets*; on dit ושמרתָ ועשיתָ (Deut. xvi, 12), והלכתָ בדרכיו (ib. xxviii, 9), ואמרתָ בלבבך (ib. viii, 17); mais à la deuxième personne du féminin, le ת est quiescent : c'est ainsi qu'on a dit אמרתְ לה' (Ps. xvi, 2), ואמרתְ בלבבך (Is. xlix, 21), עד לא שמתְ אלה (ib. xlvii, 7), וזכרתְ את דרכיך ונכלמתְ (Ez. xvi, 61). Telle est la forme la plus fréquente, mais on ajoute aussi quelquefois à ce ת un י, ce qui identifie cette forme avec celle de la première personne du singulier. On a ainsi dit דמיתִי בת ציון (Jér. vi, 2) qui est la deuxième personne du féminin; or si ce mot était formé selon l'usage, il y aurait דמית avec un ת quiescent, mais on a ajouté un י pour donner plus d'emphase au féminin, et on l'a ainsi identifié avec la première personne, comme דמיתִי לקאת מדבר הייתי ככוס חרבות (Ps. cii, 7)). Tel est encore ואסיר אתהן כאשר ראיתִי (Ez. xvi, 50) qui régulièrement ferait ראית avec un ת quiescent, car c'est le féminin; en effet, on s'adresse à Jérusalem, et par אתהן on désigne Sodome et Samarie. Du reste, il arrive souvent qu'on écrit ce י sans le prononcer. Quand on unit cette forme, celle de la deuxième personne du féminin, au pronom régime, on conserve le י dans la prononciation. On a dit לא במחתרת מצאתִים (Jér. ii, 34), ונתתיהו לפניהם (Ez. xvi, 19), et ainsi il y a encore assimilation avec la première personne, comme il est dit

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.

הרגתים באמרי פי (Os. vi, 6), והשמותיהו לאות (Ez. xiv, 8). Avec le pronom séparé, on aurait eu ונתת אתו ;לא במהתרת מצאת אתם לפניהם, avec ת quiescent. On supprime ce י dans certains cas, et l'on identifie ainsi cette forme avec la deuxième personne du masculin; exemple : המדבר אליך והבאתו אלי (II Sam. xiv, 10) qui est la même forme que celle de la deuxième personne du masculin, comme והבאתה אל תוך ביתך (Deut. xxi, 12); de plus, משבעתך הזה אשר השבעתנו (Jos. ii, 17), שככה השבעתנו (Cant. v, 9), et de même בחלון אשר הורדתנו (Jos. ii, 18), par assimilation avec l'araméen די מלת מלכא הודעתנא (Dan. ii, 23).

CHAPITRE XXXVIII

De l'emploi du masculin pour le féminin.

Quand on emploie le masculin singulier pour le féminin singulier, et qu'on en donne la forme à celui-ci, on supprime le signe du féminin. C'est ainsi qu'on a procédé pour כי יִהְיֶה נערה בתולה (Deut. xxii, 23), * וכן יַעֲשֶׂה שנה בשנה [1] (I Sam. i, 7), וְהָיָה העלמה (Gen. xxiv, 43), אשר הֵבִיא שפחתך (I Sam. xxv, 27), וּבָא אלה לִפְנֵי מזבחך (I R. viii, 31), פילגש כלב מעכה יָלַד שבר (I Chr. ii, 48), אשר השבעתָנו qui se trouve en trois endroits (Jos. ii, 17 et 20, Cant. v, 9); il est dit encore משבעתך הַזֶּה (Jos. ii, 17) au masculin. ככל התורה ... אל תסור מִמֶּנּוּ (Jos. i, 7) [il y a six endroits dans l'Écriture où l'on emploie ainsi ממנו au lieu de ממנה; la Massora les a énumérés]. * Tel est aussi, selon moi, bien que la Massora ne le cite pas, le passage ורק היא יחידה אין לו ממנו בן או בת (Jug. xi, 34) où ממנו est pour ממנה et veut dire : אין לו חוץ ממנה בן או בת, « il n'avait pas d'autre enfant qu'elle » ; on a dit ממנו par attraction avec לו conformément à ce que nous avons déjà expliqué, et on a supprimé חוץ comme on a l'habitude de le faire dans certains cas où l'on se fie à l'intelligence du lecteur. J'ai expliqué beaucoup de cas de ce genre dans le chapitre *des Omissions*. Le mot (חוץ) a aussi été supprimé dans ce passage והאלמנה אשר תהיה אלמנה מכהן יקחו (Ez. xliv, 22) qui signifie חוץ מכהן יקחו, « un prêtre quelconque excepté le grand-prêtre peut l'épouser », c'est-à-dire un simple prêtre. Ainsi s'explique la version des prophètes, que la paix soit avec eux, et le Targoum dit de même שאר כהניא יסבון. Le sens de חוץ est connu par l'emploi qu'en font les Anciens, que Dieu soit avec eux, et qui est d'ailleurs le même dans כי מי יאכל ומי

1. R. omis.

יחוש חוץ ממני (Eccl. II, 25), « hormis moi. » Toutefois חוץ est aussi usité dans un autre sens[1]. (On a dit) ותעשי הרעות ותוכל (Jér. III, 5), régulièrement ותוכלי; ותקריבי ימיך ותבוא עד שנותיך (Ez. XXII, 4) au lieu de ותבואי; והיתה צעקה ... אשר כמוהו לא נהיתה וכמוהו לא תסף (Ex. XI, 6); * והבאתו אלי (II Sam. XIV, 10) que j'ai cité plus haut[2]; והבאת את המנחה אשר יעשה (Lév. II, 8) où le verbe est employé au masculin bien qu'il se rapporte à מנחה. On a procédé de même en disant החצר הפנימי (Ez. XLIII, 5) au lieu de הפנימית, à moins d'admettre que חצר est ici masculin, comme dans בחצר העליון (Jér. XXXVI, 10). De plus, אל בית הנשים שני (Esth. II, 14) pour שנית; pareillement מדה שני (Néh. III, 30); en outre, ושם השני צלפחד (I Chr. VII, 15) pour השנית, car c'est un nom de femme, puisqu'il est dit ומכיר לקח אשה לחפים ולשפים ושם אחתו מעכה ושם השני צלפחד ותהינה לצלפחד בנות [אשה est ici mis pour נשים; לחפים ולשפים pour בין חפים ובין שפים, ces mots désignant deux familles, et אחתו est pour אשתו]. On a aussi supprimé, selon moi, le signe du féminin en disant יצא לחפשי (Ex. XXI, 2), לחפשי ישלחנו (ibid. 26), qui régulièrement feraient tous deux לחפשית. Cependant le י (de לחפשי) peut aussi être un י paragogique de לחופש[3] où, par suite de cette addition, le *hôlèm* aurait été abrégé et transformé en *qamets*. On a encore supprimé le signe du féminin en disant כשגגה שיצא מלפני השליט (Eccl. X, 5) pour שיוצאה, avec élimination du ה et translation de la voyelle du א au צ, comme on a fait pour משרת את המלך (I R. I, 15) qui est en réalité pour משרתה. On peut en dire autant de ועשת את התבואה (Lév. XXV, 21) et de והרצת את שבתתיה (ib. XXVI, 34), sauf que dans ces mots le féminin se révèle par la différence de leur forme.

On emploie aussi le masculin pluriel pour le féminin pluriel; exemples : המה מולכות את האיפה (Zach. V, 10), ... ויגרשום ויושע את צאנם (Ex. II, 17), ויעש להם בתים (ib. I, 21), ויצל אלהים את מקנה אביכם (Gen. XXXI, 9), בכזבכם לעמי (Ez. XIII, 19), ואנשים צדיקים המה ישפטו אותהם (ib. XXIII, 45). * Le mieux, selon moi, est de prendre ויעש להם בתים tel quel, c'est-à-dire de le rapporter à עם, je veux dire à וירב העם ויעצמו (Ex. I, 20), et de traduire : « or, comme les sages-femmes avaient craint Dieu, et qu'il leur (aux Israélites) avait fait des familles, Pharaon ordonna à son peuple de jeter les enfants dans le Nil. » Les mots

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. erroné.

ויעש להם בתים rappellent le passage qui précède וירב העם ויעצמו מאד dont ils sont l'équivalent, et ויצר פרעה lui est coordonné. C'est un énonciatif qui finit la proposition et non qui en commence une autre. Voilà ce qu'il faut croire sur ce point[1]. — Certains mots féminins qui ont au singulier la marque du féminin prennent au pluriel la forme masculine. Tels sont מכה : מן המכים אשר יכהו (II R. viii, 29); שער הפִּנָּה (ib. xiv, 13) : שנה ; שנים : שער הפִּנִים (Zach. xiv, 10); שבע השִׁבֳּלִים הבריאות (Gen. xli, 7), pluriel de וכראש שִׁבֹּלֶת ימלו (Job xxiv, 24) ; מאלמים אֲלֻמִּים (Gen. xxxvii, 7) pluriel de אלמה, comme nous l'avons dit ailleurs. On peut assimiler à cette catégorie l'emploi en hébreu de la forme masculine pour les noms féminins d'êtres irraisonnables, particulièrement ceux qui ne sont pas réellement féminins, c'est-à-dire qui n'ont pas de sexe. Tels sont השמש יָצָא (ib. xix, 23) et שמש זָרְחָה (Nah. iii, 17); ורוח גְדוֹלָה וחָזָק מפרק הרים ומשבר סלעים (I R. xix, 11); dans la Tôra il est dit כי אש יָצְאָה מחשבון (Nomb. xxi, 25) et dans Jérémie כי אש יָצָא מחשבון (Jér. xlviii, 45) et ailleurs תאכלהו אש לא נֻפָּח (Job xx, 26); on a dit ארץ au féminin [ce qui est la forme dominante] והארץ הָיְתָה תהו ובהו (Gen. i, 2), et au masculin ולא נָשָׂא אתם הארץ (ib. xiii, 6), נֶעְתַּם ארץ (Is. ix, 19), שָׁרַץ ארצם צפרדעים (Ps. cv, 30) [ce dernier à cause de la transposition, comme nous l'avons déjà dit en son lieu], et encore מארץ אֶחָד (Ez. xxi, 24), ויִתְגָּעַשׁ ותרעש הארץ (II Sam. xxii, 8); * de plus בארץ ציה ועיף (Ps. lxiii, 2) où l'on qualifie ארץ par le masculin עיף, tandis qu'on a dit ailleurs בארץ עיפה (Is. xxxii, 2)[2]; on trouve aussi ומעלות שִׁבְעָה עלותיו (Ez. xl, 26) * et encore על אבן אחת שִׁבְעָה עינים[3] (Zach. iii, 9).

1. R. omis.
2. R. omis.
3. R. omis.

CHAPITRE XXXIX

De l'emploi du féminin pour le masculin.

Il arrive qu'on emploie en hébreu le féminin pour le masculin dans certaines formes. Il est dit תמים אתה בדרכיך מיום הבראֵךְ (Ez. xxviii, 15) exactement comme au féminin, et encore ועדתיו וחקיו אשר צִוָּךְ (Deut. vi, 17), כשמעתו עָנָךְ (Is. xxx, 19), מה עָנָךְ ה׳ (Jér. xxiii, 37). En effet, le כ affixe de la deuxième personne du masculin singulier est vocalisé par un *qamets*, tandis qu'à la deuxième personne féminine il porte un *cheva*; on a donc employé ici le féminin pour le masculin. Tel est aussi, selon moi, פזר עצמות חֹנָךְ (Ps. liii, 6) sauf que l'expression est abrégée, car elle est en réalité pour החונה עליך. Il en est de même de אותָךְ avec כ quiescent à la deuxième personne du masculin singulier; l'emploi en est fréquent dans la Bible et trop connu pour avoir besoin de preuves. A cette catégorie appartiennent encore וְהֵנָּה באו ... לקחי חטים (II Sam. iv, 6) régulièrement pour והמה, le מ ayant permuté avec le נ; de même דרך הֵנָּה פניהם (Jér. l, 5) pour המה, phrase d'ailleurs elliptique et qui doit se compléter ainsi : דרך המה שמים פניהם; de même לא נסור אל עיר נכרי אשר לא מבני ישראל הֵנָּה (Jug. xix, 12) au lieu de המה qui désigne les *gens* de la ville; c'est là le contraire de l'emploi de אנה הֵמָּה מולכות (Zach. v, 10) pour le féminin [nous nous sommes expliqué sur le sens de אשר לא מבני ישראל הנה dans ce qui précède]. De plus הלהֵן תשברנה ... הלהֵן תעגנה (Ruth i, 13), עשיתֶן תועבה (Ez. xxxiii, 26) que nous avons déjà mentionné, et encore בשדה אשר יקצרון והלכת אחריהֶן (Ruth ii, 9). Il se peut que ces נ soient substitués à des מ, ou que אחריהן se rapporte aux mots qui précèdent וכה תדבקין עם נַעֲרֹתָי, tout en désignant les moissonneurs dont il est plus particulièrement question. Peut-être que חֲבִי כמעט רגע (Is. xxvi, 20) appartient aussi à cette ca-

tégorie. Il est vrai que R. Yehouda l'a pris pour un nom, ce qui serait également bien, mais même dans ce cas il tient lieu de l'impératif ou de l'infinitif. On a encore suivi cette méthode en disant dans certains passages, אַתְּ à la deuxième personne du masculin ; exemples : אַתְּ כרוב (Ez. xxviii, 14), וְאַתְּ תדבר אלינו (Deut. v, 24). D'une manière analogue on a dit והנּוֹתֶרֶת מן המנחה (Lév. ii, 3) pour והנותר qu'il faudrait régulièrement. Seulement, le reste de la מנחה étant aussi une מנחה et en faisant partie, on l'a traité comme tel dans l'expression. De semblables pratiques sont fréquentes en arabe. Pareille anomalie existe dans קטני עבה (I R. xii, 10), קטין étant un mot masculin, mais auquel on a donné le genre féminin, parce qu'il désigne le petit doigt et que *doigt* אצבע est féminin, comme le prouvent באצבעו הימנית (Lév. xiv, 27) et אצבע אלהים היא (Ex. viii, 15), quoique אצבע אלהים ait le sens de *coup, plaie.*

CHAPITRE XL

Des mots qui ont une seule forme pour le masculin et le féminin.

De cette sorte nous avons גמל qui sert pour le masculin et le féminin ; comme גמלים מיניקות (Gen. xxxii, 16) ; pareillement חזיר, שפן, ארנבת, דג, ארבה ; de même תר et צפור sauf que ces deux derniers sont du féminin de toute façon, qu'ils désignent le mâle ou la femelle, ainsi que le montrent כל צפור טְהוֹרָה תאכלו (Deut. xiv, 11), ושְׁתֵּי תרים (Lév. xiv, 22). A cette catégorie appartient le pronom démonstratif employé sous une même forme pour le masculin et le féminin ; exemples : הנער הלז (Zach. ii, 8), הפלשתי הלז (I Sam. xvii, 26), השונמית הלז (II R. iv, 25). Cependant il arrive qu'on distingue entre les deux démonstratifs en certains endroits. C'est ainsi qu'on a dit (d'une part) מי האיש הלזה (Gen. xxiv, 65), בעל החלמות הלזה (ib. xxxvii, 19), (de l'autre) הארץ הלזו (Ez. xxxvi, 5).

On peut rapprocher de cette catégorie les noms propres employés sous une même forme pour désigner homme et femme. C'est ainsi qu'on a dit pour nommer des hommes וּצְלָפְחָד בן חפר (Nomb. xxvi, 23), מִיכָיְהוּ בן ימלה (I R. xxii, 9), * et encore ולְמִיכָיָהו ללמד בערי יהודה (II Chr. xvii, 7) avec un *qamets* sous le (second) י[1]; pour nommer des femmes מִיכָיָהוּ בת אוריאל (ib. xiii, 2), ותהינה לִצְלָפְחָד בנות (I Chr, vii, 15). On a désigné un homme par אכיש בן מַעֲכָה (I R. ii, 39) et une femme par מַעֲכָה אשת מכיר (I Chr. vii, 16) et אבשלום בן מַעֲכָה (II Sam. iii, 3). C'est encore d'un homme qu'il s'agit dans בני יצהר שלמית הראש (I Chr. xxiii, 18) et d'une femme dans שלמית בת דברי (Lév. xxiv, 11) ; d'un

1. R. omis.

homme dans חנון בן נָחָשׁ (II Sam. x, 2), ושבי בן נָחָשׁ (ib. xvii, 27); d'une femme dans אביגל בת נָחָשׁ אחות צרויה (ib. xvii, 25). Sont également des noms de femme אחינעם (I Sam. xiv, 50), אביגיל בת נחש (II Sam. xvii, 25), אביטל (II Sam. iii, 4). Les exemples de ce genre sont nombreux en hébreu.

CHAPITRE XLI

De l'emploi du féminin pour un fait, un état, une sentence un collectif[1].

On a employé le féminin pour le collectif[1] en disant ותהי ישראל (II Sam. xxiv, 9), ותערך ישראל ופלשתים (I Sam. xvii, 21), ותהי ארם (II Sam. viii, 6). On a employé le féminin pour un fait ou un état en disant זאת אשר ללוים (Nomb. viii, 24), התחת זאת לא יומת שמעי (II Sam. xix, 22), ולא שת לבו גם לזאת (Ex. vii, 23), כי עשית זאת (Gen. iii, 14), בזאת אדע (ib. xlii, 33), בזאת אכרות לכם (I Sam. xi, 2), בזאת יבא אהרן (Lév. xvi, 3), יכרת ה׳ לאיש אשר יעשנה (Mal. ii, 12), ויחשבה לו צדקה (Gen. xv, 6), כי לא היתה מהמלך להמית את אבנר (II Sam. iii, 37), ובה אדע כי עשית חסד עם אדני (Gen. xxiv, 14), הלא ידעתה כי מרה תהיה באחרונה (II Sam. ii, 26), הלא היא כתובה על ספר הישר (Jos. x, 13), ושמתיה חרפה (I Sam. xi, 2), כי תועבה היא למצרים (Gen. xliii, 32), וישם אתה יוסף לחק (ib. xlvii, 26), עלי היו כלנה (ib. xlii, 36), למה זה אתם עוברים את פי ה׳ והיא לא תצלח (Nomb. xiv, 41), ותהי חק בישראל (Jug. xi, 39), c'est-à-dire ce fait, celui qu'accomplissaient les filles d'Israël en allant tous les ans faire des complaintes sur la fille de Jephté; ותהי הכנם באדם ובבהמה (Ex, viii, 14), c'est-à-dire cet état, celui de la vermine, car le ם indique ici l'état comme dans ריקם, הנם; הנקלה בעיניכם התחתן במלך (I Sam. xviii, 23), c'est-à-dire cet état. Enfin, on a employé le féminin pour une sentence en disant ודבר ולא יקימנה (Nomb. xxiii, 19), על כן היתה למשל הגם שאול בנביאים (I Sam. x, 12), c'est-à-dire cette sentence.

1. R. הערה, sans doute pour העדה.

CHAPITRE XLII

* *Du ה affixe féminin de la troisième personne*[1].

Sache que le ה affixe féminin de la troisième personne du singulier, régime direct du verbe ou complément du nom, est toujours sensible, c'est-à-dire qu'il a un *mappiq*, à part quelques passages où il est insensible irrégulièrement. Tels sont עֲוֺנָה בה (Nomb. xv, 31), בְּחֶטְאָה בשגגה (ibid. 28), כתפי מִשִּׁכְמָה תפול (Job xxxi, 22), ועברתו שְׁמָרָה נצח (Am. i, 11), חֶלְאָתָה בה (Ez. xxiv, 6), וְרַחְמָה הרת עולם (Jér. xx, 17), כל אַנְחָתָה השבתי (Is. xxi, 2), וַתַּחְמְרָה בחמר (Ex. ii, 3), צִדָּה אורה (I Sam. xx, 20), מיום עָזְבָה את הארץ (II R. viii, 6). Toutefois le ה insensible, suffixe féminin de la troisième personne régime du verbe, s'emploie encore autrement en hébreu, je veux parler des cas où il s'unit au passé féminin. Ainsi la forme פָּעֲלָה passé féminin, en s'unissant à l'affixe féminin régime direct, change son ה en ת et le ה suffixe féminin de la troisième personne devient insensible contrairement à l'usage. On a dit צרה וחבלים אֲחָזָתָה כיולדה (Jér. xlix, 24) avec ה insensible, לו חיה רעה אעביר בארץ וְשִׁכְּלָתָה (Ez. xiv, 15), וְכִעֲסַתָּה צרתה (I Sam. i, 6), וידו חִלְּקָתָּה להם בקו (Is. xxxiv, 17), ככל אשר צִוָּתָה חמותה (Ruth iii, 6).

1. Suppléé d'après R.

CHAPITRE XLIII

Du Nombre.

Sache que pour mettre au duel ou au pluriel un nom masculin, on y ajoute deux lettres dont l'une, quiescente, est un י et l'autre un ם ou un ן. De גבר on fait גברים et si l'on veut גברין en changeant le ם en ן ; קבר fait קברים ; מלך : מלכים et מלכין, exemple : למחות מלכין (Prov. xxxi, 3). Pour mettre au duel ou au pluriel un nom féminin pourvu ou non de la marque du féminin, on y ajoute également deux lettres dont l'une quiescente est un ו et l'autre un ת. De ארץ on fait ארצות ; de חרב : חרבות ; de לשון : לשונות ; de שנה : שנות ימין עליון (Ps. lxxvii, 11). Quelquefois aussi on lui donne la désinence du pluriel masculin ; c'est ainsi qu'on a dit au pluriel de שנה : אם עוד רבות בשנים (Lév. xxv, 51), et au pluriel de מכה : מן המכים אשר יכהו ארמים (II R. viii, 29). Le signe du duel et du pluriel est le même, car tout duel est un pluriel ; en effet, mettre au duel c'est joindre une unité à une autre, et mettre au pluriel, * c'est joindre [1] un nombre quelconque à un autre nombre.

Sache que quand on emploie le singulier, disant איש ou גבר ou קבר ou חרב ou quelque autre singulier, on fait connaître par ce singulier même à la fois le nombre et l'espèce ; mais en disant שנים אנשים מרגלים (Jos. ii, 1), ou שלשה שריגם (Gen. xl, 10), ou ארבעה חרשים (Zach. ii, 3), etc., on ne réunit pas dans שנים, ni dans שלשה, ni dans ארבעה, ni dans aucun autre adjectif numéral, l'espèce avec le nombre ; c'est pourquoi l'on mentionne le nombre et l'on fait ensuite connaître l'espèce dont il s'agit, car ce nombre est distinct de l'espèce en question ; ainsi l'on dit שלשה אנשים (Gen. xviii, 2), ארבעה חרשים (Zach. ii, 3). Par

1. R. omis.

analogie on devrait dire אַחַד אנשים, comme on dit שְׁלֹשָׁה אישים ou שְׁלֹשָׁה אנשים; mais comme, en employant simplement איש, on pouvait désigner à la fois et le nombre et l'espèce, on a dit ויהי איש מהר אפרים (Jug. xvii, 1), איש היה בארץ עוץ (Job i, 1). *Que si l'on a dit ויהי איש אֶחָד מן הרמתים (I Sam. i, 1), אחד n'y est pas en vue de déterminer la quantité numérique; c'est simplement un adjectif dont on pourrait se passer, comme le prouvent ויהי איש מהר אפרים et איש היה בארץ עוץ[1] où l'on n'a pas ajouté אחד. C'est ainsi que le terme אחד dans אחד נפש מחמש המאות (Nomb. xxxi, 28) est un adjectif qui précède, et non pas נפש un qualificatif de אחד; en effet, les substantifs ne sauraient être qualificatifs, car les qualificatifs expriment des états et les états sont des accidents. Quand le qualificatif précède, le qualifié en est pour ainsi dire une doublure et y ajoute comme un supplément de clarté. Au pluriel, il est de toute nécessité d'exprimer le nombre, car il n'y en aurait autrement nul indice. Tantôt ce nombre précède, comme dans שלשה אנשים, ששה אנשים, שתים מערכות (Lév. xxiv, 6), עשרה אנשים et tantôt il suit, comme dans אילם חמשה עתודים חמשה כבשים בני שנה חמשה (Nomb. vii, 17). Le nombre exprimé ici n'est pas un qualificatif, comme dans איש אחד, כבש אחד; mais c'est un terme indispensable, parce qu'il est le seul indice de la quantité; en réalité, il détermine le (nom) initial, et sans lui la proposition serait incomplète. Ce que je dis là n'empêche pas qu'on n'emploie ailleurs cette même combinaison d'un qualificatif et d'un qualifié. C'est ainsi que dans וישב דוד בצקלג ימים שְׁנָיִם (II Sam. i, 1), שנים qualifie ימים qui se distingue de אילים חמשה en ce qu'on aurait pu exprimer le sens en disant יוֹמַיִם; שנים est donc comme un mot superflu qui représente le signe du duel. Aussi mon observation ne s'appliquait qu'au présent passage et à ses pareils. Les mots שלשה אנשים, ארבעה חרשים et tout nombre inférieur[2] analogue sont annexés par le sens, sinon par la forme, à la chose énumérée, *comme c'est le cas de ויהי כאיפה שערים (Ruth ii, 17) dont l'annexion n'apparaît pas dans la forme[3], bien qu'elle existe quant au sens. D'ailleurs ces nombres se trouvent aussi annexés de forme à des substantifs; tels sont אַרְבַּעַת ימים (Jug. xi, 40), עֲשֶׂרֶת כסף (ib. xvii, 10). La preuve que ארבעה אנשים, שלשה אנשים et autres pareils sont annexés, c'est qu'on a dit

1. R. omis.
2. C'est-à-dire jusqu'à dix.
3. Suppléé d'après R.

את עֲשָׂרָה השבטים (I R. xi, 31) et aussi את עֲשֶׂרֶת השבטים (ibid. 35) qui sont annexés l'un comme l'autre, sauf que le premier ne l'est pas complètement, ne l'étant pas de forme; on a encore dit שִׁבְעָה שקלים וַעֲשָׂרָה הכסף (Jér. xxxii, 9) qui sont sans aucun doute[1] annexés de sens; שלשה אנשים et autres pareils le sont donc également. Mais quand ces nombres sont unis aux pronoms (affixes), l'annexion apparaît nécessairement dans la forme par le changement forcé du ה en ת. Tels sont ויצאו שלשתם (Nomb. xii, 4), אל הימין לארבעתם (Ez. i, 10), ויפלו שבעתם (II Sam. xxi, 9). Que si, pour nier l'annexion de ces nombres, on nous objecte les expressions שתים מערכות (Lév. xxiv, 6), שנים עדים (Deut. xvii, 6), שנים חדשים (Jug. xi, 39), ולשנים האנשים (Jos. vi, 22)[2], שנים כרבים זהב (Ex. xxv, 18), nous y opposerons les suivantes : על פי שני עדים (Deut. xix, 15), שני אנשים עברים (Ex. ii, 13), שני כרבים (ib. xxxvii, 7), שני חדשים (Jug. xi, 38) où l'annexion est apparente, et nous dirons du ם de שנים עדים, de שתים מערכות, de שנים חדשים, de שנים כרבים, etc., ce que nous avons dit du ם de סיגים כסף (Ez. xxii, 18), de אילים השערים (ib. xl, 38), etc., c'est-à-dire qu'il a été inséré sans nécessité. Il rentre, en effet, dans les habitudes de l'hébreu d'introduire sans nécessité ce ם à l'état construit comme on vient de le voir, et de le supprimer au contraire à l'état absolu[3] par euphonie. Tel est le cas de הרודד עמי תחתי (Ps. cxliv, 2) et d'autres exemples que nous avons cités ailleurs.

Bien qu'en hébreu la forme du duel et du pluriel soit en général la même, tout duel étant un pluriel comme nous l'avons dit, on emploie cependant quelquefois au duel une forme de pluriel qui indique qu'il s'agit de deux, sans qu'il soit besoin d'exprimer ce nombre. Dans cette expression[4] on peut alors réunir à la fois la désignation du nombre et de l'espèce, comme il arrive au singulier. Tels sont הואל קח כִּכָּרַיִם (II R. v, 23), חמור חֲמֹרָתָיִם (Jug. xv, 16), רחם רַחֲמָתַיִם (ib. v, 30), מָאתַיִם לחם (I Sam. xxv, 18), שְׁנָתַיִם ימים (Gen. xli, 1), וטמאה שבעים (Lév. xii, 5), ליַרְכָתַיִם יבוּה (Ex. xxvi, 27), ממתנים ועד יְרֵכַיִם (ib. xxviii, 42), בין הערבים (ib. xii, 6), אלפים באמה (Nomb. xxxv, 5), איש הבנים (I Sam. xvii, 4), והידים ידי עשו (Gen. xxvii, 22), יום או יומים (Ex. xxi, 21), אַמָּתַיִם וחצי (ib. xxv, 17), ויך את הפלשתי בין כְּתֵפָיו

1. R. ponctuation fautive.

2. R. ajoute פי שנים, exemple qui n'a rien à faire ici.

3. R. ajoute fautivement במקום הזה.

4. R. במספר ההוא ; ar. פי דלך אללפט.

(Nomb. xx, 11), הזרע והלחיים (Deut. xviii, 3), חומה גבהה דלתים ובריח (ib. iii, 5). La preuve que דלתים est ici un duel et non un pluriel [1], c'est qu'on dit au singulier חומה ובריח, et on applique ici au pays entier ce qu'on dit ailleurs (pour une seule ville) : כי נסגר לבוא בעיר דלתים ובריח (I Sam. xxiii, 7). Mais de fait il est certains passages où l'on a renoncé à l'emploi du duel pour revenir au pluriel avec mention du nombre. Tels sont ושתים דלתות לדלתות (Ez. xli, 24), en outre וישב דוד בצקלג ימים שנים (II Sam. i, 1), et dans la Mischnah (Zebaḥim v, 7) לשני ימים ולילה אחד ; on a dit d'un côté וישימו לה ידים (II R. xi, 16) qui signifie « *deux* rangées », et encore והידים ידי עשו (Gen. xxvii, 22), c'est-à-dire « les *deux* mains », et d'un autre côté on a dit שתי ידות לקרש (Ex. xxvi, 17), c'est-à-dire « *deux* tenons », en mettant le pluriel bien qu'on eût pu dire non moins justement ידים לקרש. L'auteur des *Halakhôth* a dit de même שני אלפים אמה (*Halakhôth Gedôlôth, hilkhôth Eroubîn*). Certains grammairiens l'ont pris à partie à ce sujet, disant que si c'était correct, l'Écriture n'aurait pas dit אלפים באמה (Nomb. xxxv, 5), à l'exclusion de שני אלפים ; or nous venons de montrer que l'Écriture dit tantôt אך אם יום או יומים au duel, et tantôt ימים שנים au pluriel *et que la Mischnah dit de même לשני ימים ולילה אחד au pluriel [2] ; de plus dans l'Écriture דלתים ובריח et aussi ושתים דלתות ; וכאמתים על פני הארץ (Nomb. xi, 31) et encore שתים אמות (Ez. xl, 9 et xliii, 14). C'est parce qu'on a attaqué l'auteur des *Halakhôth* sur ce point que j'ai réuni tant de passages pour sa défense. * Dans le Talmud (*Pesaḥîm*, 47 [b]), à propos de la parole divine ושה אחת מן הצאן מן המאתים (Ez. xlv, 15) il est dit : מן המאתים שה ולא מן הבכור אחת ולא מן המעשר מן הצאן ולא מן הפלגש מן המאתים ממותר שתי מאות שנשתיירו. Le Talmud emploie donc שתי מאות comme l'auteur des *Halakhôth* a fait de שני אלפים, parce que cette manière de s'exprimer est d'un usage courant chez les écrivains anciens et modernes [3]. Le duel étant un pluriel comme nous l'avons dit précédemment, l'hébreu ne fait pas difficulté de se servir quelquefois de la forme du duel au pluriel ; c'est ainsi qu'on a dit שבעה עינים (Zach. iii, 9), שש כנפים (Is. vi, 2), לקחנו לנו קרנים (Am. vi, 13), * שלש השנים (I Sam. ii, 13) [4], ונעקש דרכים (Prov. xxviii, 18), בעצלתים ימך המקרה (Eccl. x, 18), ונסב החומה ובמגדלים

1. C'est-à-dire qu'il ne signifie pas *des* portes, mais *une* porte (à deux battants).

2. R. omis.

3. R. omis.

4. R. omis.

דְלָתַיִם וּבְרִיחִים (II Chr. xiv, 6); de même בַּיִם, שְׁנַיִם et d'autres pluriels encore.

Sache que le ה se joint au nombre masculin au-dessous de dix bien qu'il soit la caractéristique du féminin, mais il n'a pas alors la valeur du féminin tel qu'il figure, par exemple, dans הלכה היא (Jér. iii, 6), האבירה בלבבה (Is. xlvii, 8); autrement le nombre féminin s'appliquerait à des masculins, ce qui est absurde; mais il a la même valeur que dans בלילה ההיא (Gen. xxxii, 22) et dans les exemples analogues que nous avons cités, et dans מכשפה לא תחיה (Ex. xxii, 17) qui désigne * le magicien[1] homme ou femme; c'est un ה extensif. Au féminin le nombre s'emploie sans ה; on dit שלש, ארבע, עשר, comme on dit שבע et ארץ. Par analogie on devrait (au contraire) écrire le ה au féminin et le supprimer au masculin; mais l'ayant employé au masculin pour lui donner de l'extension et de l'énergie, on a dû le supprimer au féminin, afin que les deux formes ne se confondent pas. Il est cependant de rares passages où l'on a employé la forme féminine selon la règle. Tels sont לִשְׁלֹשֶׁת אחיתיהם (Job i, 4), וּשְׁלֹשֶׁת נשי בניו (Gen. vii, 13), ומעלות שִׁבְעָה עלותיו (Ez. xl, 26), * שִׁבְעָה עינים (Zach. iii, 9), ואת הכבשה ישלם אַרְבַּעְתָּיִם (Ez. xii, 6)[2].

En dépassant la première série[3] on y joint pour l'étendre un des noms de nombre primordiaux[4] et l'on fait des deux un seul nom. Ainsi on dit au masculin אחד עשר יום (Deut. i, 2), שנים עשר אנשים (ibid. 23), שלשה עשר, ארבעה עשר et ainsi de suite jusqu'à תשעה עשר en ajoutant le ה [adopté comme signe du masculin] au premier nombre et en le supprimant au second, afin de ne pas cumuler deux signes du féminin dans un même nom, bien que le ה n'ait pas là la valeur du féminin. Le nombre féminin (après dix) est ויהי באחת עֶשְׂרֵה שנה (Ez. xxxi, 1), ויהי בשתי עֶשְׂרֵה שנה (ib. xxxii, 17), שלש עשרה et ainsi de suite jusqu'à תשע עשרה, sans ה au premier nombre comme dans le nombre primordial, et avec ה au second comme dans les véritables formes féminines. Dans אחת עשרה et שתים עשרה, on a pu réunir deux formes féminines, parce que les deux signes en sont différents, l'un étant un ת et l'autre un ה insensible. Sache qu'en principe אחד עשר, שנים עשר et שלשה עשר jusqu'à תשעה עשר devraient faire אֶחָד וַעֲשָׂרָה, שנים ועשרה, שלשה ועשרה, תשעה ועשרה,

1. R. omis.
2. R. omis.
3. C'est-à-dire la première dizaine.
4. C'est-à-dire les nombres 1, 2, 3, etc.

mais comme il est dans l'essence du nombre de former un seul nom qui désigne la totalité, comme[1] *trois*, *quatre*, *cinq*, on a formé des deux noms un seul nom composé en supprimant le ו conjonctif. C'est pour cela aussi qu'on n'a pas écrit un deuxième ה dans שלשה עשר et ses pareils ; on n'a pas voulu réunir deux signes semblables dans un même nom. D'ailleurs ce ה se change quelquefois en ת ; c'est ainsi qu'on a dit כַּחֲמֵשֶׁת עשר אלף כל הנותרים מכל מחנה בני קדם (Jug. viii, 10) ; or ce ת n'est pas pour l'annexion, car ici l'annexion n'a pas de raison d'être ; il est simplement analogue au ת de ושכרת ולא מיין (Is. li, 21), etc.

Pour doubler la plus petite série, c'est-à-dire עשרה, on en forme un dérivé qui indique qu'on passe du nombre à son double, et cette indication résulte de l'adjonction de ים, soit עשרים. On change en outre la voyelle de la deuxième radicale, procédé différent de celui employé pour les autres séries. En effet, on a formé שלשים de שלשה, ארבעים de ארבעה, חמשים de חמשה et ainsi de suite jusqu'à תשעים ; on aurait donc régulièrement dû former de שנים un nom à la place de עשרים, mais au lieu de le faire, on a redoublé עשרה, et ayant ainsi procédé pour עשרים autrement que pour les autres séries, on en a changé la voyelle pour indiquer qu'il s'est formé irrégulièrement. Que si l'on demande : mais pourquoi n'a-t-on pas formé de שנים un nom à la place de עשרים ? nous répondrons que pour le faire, il aurait fallu retrancher de שנים le signe du duel et le ramener au singulier, forme qui n'existe pas pour lui ; on a donc reculé devant une impossibilité. — Quand on ajoute à עשרים une ou plusieurs unités soit du masculin soit du féminin, pour s'élever à la troisième série ou aux séries suivantes, on dit וביום עֶשְׂרִים וְאַרְבָּעָה לחדש הזה נאספו בני ישראל (Néh. ix, 1), בשביעי בְּעֶשְׂרִים וְאֶחָד לחדש (Ag. ii, 1), בְּעֶשְׂרִים וְאַרְבָּעָה לתשיעי (ibid. 10), ביום עֶשְׂרִים וְאַרְבָּעָה לעשתי עשר חדש (Zach. i, 7), ויהי בְּעֶשְׂרִים וָשֶׁבַע שנה בראשון באחד לחדש (Ez. xxix, 17), בְּעֶשְׂרִים וְחָמֵשׁ שנה לגלותנו (ib. xl, 1), כל מלכים שְׁלֹשִׁים וְאֶחָד (Jos. xii, 24), et ainsi de suite jusqu'à la fin des séries. Il arrive aussi qu'on sépare les nombres les uns des autres, comme dans ויהיו חיי שרה מֵאָה שנה וְעֶשְׂרִים שנה וְשֶׁבַע שנים (Gen. xxiii, 1), ושלשים יום ושְׁלֹשֶׁת ימים (Lév. xii, 4), וששים יום וְשֵׁשֶׁת ימים (ibid. 5). Quelquefois encore on met le plus grand nombre après le plus petit, comme dans בְּשִׁבְעָה וְעֶשְׂרִים יום לחדש (Gen. viii, 14), תֵּשַׁע וְעֶשְׂרִים שנה (ib. xi, 24),

1. R. omis.

שְׁתַּיִם וּשְׁלֹשִׁים שָׁנָה (Gen. xi, 20), שֶׁבַע וּשְׁלֹשִׁים וּמְאַת שָׁנָה (Ex. vi, 16), ואהרן בֶּן שָׁלֹשׁ וּשְׁמֹנִים שָׁנָה (ib. vii, 7), et ces derniers nombres peuvent également être séparés, comme dans ויהי ימי יעקב שני חייו שֶׁבַע שנים וְאַרְבָּעִים ומאת שנה (Gen. xlvii, 28). Que si l'on demande pourquoi on n'a pas construit אחד et les nombres suivants avec עשרים de façon à en faire un seul nom, comme de אחד עשר et de ses pareils, nous répondrons qu'on s'est abstenu à cause du signe du pluriel qui se trouve dans l'un des deux nombres, ce qui aurait produit une expression hétérogène, tandis que אחד עשר et ses pareils ne renfermant pas de signe du pluriel, il n'y avait pas d'inconvénient à les unir, à l'instar de אביעזר, בית אל et בית לחם. Si l'on nous oppose שנים עשר, nous répondrons que ne pouvant pas en supprimer le signe du duel, c'est-à-dire le transformer en singulier, forme absolument inusitée, on a toléré cette construction, mais uniquement pour ce mot; quelquefois d'ailleurs on supprime une des deux lettres additionnelles, caractéristiques du duel, je veux dire le ם, et l'on dit שְׁנֵי עשר איש (Jos. iii, 12), שתי עשרה אבנים (ib. iv, 8). Et cette suppression n'est pas motivée par l'annexion, mais par l'euphonie, comme dans מֵי המרים (Nomb. v, 24); משכימי בבקר (Is. v, 11), etc. Cette raison d'euphonie est même plus impérieuse ici, le nom étant plus long. Mais, dira-t-on encore, pourquoi n'a-t-on pas relié שנים עשר par une conjonction comme שנים ועשרים? nous répondrons qu'on a voulu appliquer la même méthode à tous les nombres au-dessous de la première et de la seconde série. Arrivé à la série au-dessus de עשרים, on y joint les divers nombres par le même procédé que celui employé pour עשרים; quant à la série elle-même, on la dérive de שלשה, puisqu'il s'agit de tripler la plus petite série. On procède de même à l'égard des séries suivantes jusqu'à תשעים. La série qui suit porte un nom tout différent, bien qu'elle ait les mêmes caractères que ceux qui unissent שלשים, ארבעים et leurs pareils aux séries antérieures; elle se nomme מאה, et l'on n'a pas dérivé sa dénomination de עשרה pour qu'elle ne ressemblât pas à עשרים. On dit מאה שנה qui est annexé de sens sinon de forme; mais on le trouve aussi annexé de forme, comme dans מְאַת שנה ושבעים שנה וחמש שנים (Gen. xxv, 7), * et encore מְאַת שנה ושלשים שנה ושבע שנים (ibid. 17)[1]. La deuxième série des centaines se dit מאתים, que par analogie on

1. R. om.s.

devrait énoncer שתי מאות, mais on a abrégé. La troisième série et les suivantes s'expriment par שלש מאות, ארבע מאות et ainsi de suite jusqu'à תשע מאות: au delà de ce nombre, on atteint une série qui reçoit un nom particulier et s'appelle אלף.

Sache que les noms qui suivent les nombres de deux à dix ne se mettent en général qu'au pluriel ou à une forme équivalente au pluriel. Exemples : שני אנשים עברים נצים (Ex. II, 13), שלשה גביעים (ib. XXXVII, 19), וארבעה אנשים (II R. VII, 3), חמשה אנשים (Gen. XLVII, 2), תשע שנים (II R. XVII, 1), עשר שנים[1] (Gen. XVI, 3), וזהב עשרת אלפים (Ez. XLVIII, 13), חמשה בקר ... וארבע צאן (Ex. XXI, 37), ושתי צאן (Is. VII, 21), שני רכב סוסים (II R. VII, 14) car רכב peut désigner un seul char ou (collectivement) plus d'un, comme il sera expliqué à son article dans le *Livre des Racines*; il a également le sens pluriel dans ועשרה רכב (II R. XIII, 7), exactement comme חמשה בקר et שתי צאן. Cependant on a aussi employé le singulier et l'on a dit שני העמר (Ex. XVI, 22); שלשת הנפת (Jos. XVII, 11), וזהב עשרה אלף (Ez. XLV, 1), ועשרה הכסף (Jér. XXXII, 9), עשרת כסף (Jug. XVII, 10), שתי רבוא (Néh. VII, 72), ארבע רבוא (ibid. 66). A ces exemples, il faut peut-être aussi joindre שני רכב סוסים (II R. VII. 14), et עשרה רכב (ib. XIII, 7) qui serait non un collectif, mais un véritable singulier; nous expliquerons la chose à l'article רכב dans le *Livre des Racines*. Le ת de הנפת est une permutation du ה; le pluriel de ce mot est ובנפות דור[2] (ib. XI, 2). — Les noms qui suivent les nombres de עשרה à עשרים et de עשרים[3] à תשעים sont tantôt au singulier, ne visant alors qu'à indiquer l'espèce, comme dans בעשתי עשר חדש (Deut. I, 3), אחד עשר יום (ibid. 2), לשנים עשר שבט (Ex. XXXIX, 14), שנים העשר איש (Jos. IV, 4), ושתים עשרה מצבה (Ex XXIV, 4), ובארבע עשרה שנה (Gen. XIV, 5), חמש עשרה אמה (ib. VII. 20), תשע עשרה שנה (ib. XI, 25), עשרים קרש (Ex. XXVI, 18), תשע וארבעים שנה (Lév. XXV, 8)[4], שנת החמשים שנה (ibid. 10); et tantôt au pluriel qui est le véritable nombre, et cela, même pour indiquer l'espèce, qui se reconnaît également au pluriel, comme le prouve הבשילו אשכלתיה ענבים (Gen. XL, 10) où ענבים désigne l'espèce; on a dit ועשרת אלפים כרים חטים ושעורים עשרת אלפים (II Chr. XXVII, 5) où כרים désigne le nombre et חטים l'espèce, mais en principe on désigne l'espèce du pluriel par un singulier, comme nous l'avons montré précédemment[5] et

1. R. שנים עשר שנים.
2. R. exemple erroné.
3. R. העשרים ואחד העשרים.
4. R. autre exemple.
5. R. ajoute להכרה כמי אזור עיר מלא חכמה וכליל יופי.

comme on le voit par ארבעה טורים אבן (Ex. xxviii, 17)[1] où l'espèce du pluriel טורים est indiquée par le singulier אבן. — Lorsque le nom qui désigne l'espèce suit un des nombres de dix à quatre-vingt-dix, il se met au pluriel. Exemples : עשתי עשרה יריעות (ib. xxxvi, 14), שנים עשר אנשים (Jos. iv, 2), עשרים קרשים (Ex. xxxvi, 25). On met également tantôt au singulier et tantôt au pluriel le mot précédé de מאה « cent »; exemples : מאה שנה (Gen. xvii, 17), מאת אדנים למאת הככר (Ex. xxxviii, 27), מאה אלף (II R. iii, 4). Le mot qui suit אלף « mille » se met également tantôt au singulier et tantôt au pluriel; exemples : אלף גפן באלף כסף (Is. vii, 23), עשרת אלפים איש (Jug. i, 4), כי אלף שנים (Ps. xc, 4), מאה אלף כרים ומאה אלף אילים (II R. iii, 4). On s'est aussi servi de מאת אלף (Nomb. ii, 9) et de מאת ככר הכסף (Ex. xxxviii, 27) avec annexion et de מאה אלף sans annexion, dans la même pensée qu'on a employé עשרת כסף (Jug. xvii, 10) avec annexion, et ועשרה הכסף (Jér. xxxii, 9) sans annexion.

Sache que la véritable forme de עשתי,* je veux dire עשתי עשרה שנה (Jér. i, 3)[2] serait על שתי, c'est-à-dire le nombre qui précède שתי עשרה; על שתי est une circonlocution pour אחת, et par conséquent עשתי עשרה a le sens de אחת עשרה; le ל ayant été supprimé par euphonie, on a eu עשתי. Ainsi ce nombre devrait seulement s'employer au féminin; mais comme, par la suppression du ל, les deux mots n'en ont plus formé qu'un seul, on ne les a pas traités comme nom composé, mais comme nom simple, de même qu'on a fait pour את ירבעל ואת בדן (I Sam. xii, 11) dont la forme propre est בן דן, mais où l'on a supprimé le נ et formé des deux mots un seul nom en apparence simple. On a donc employé עשתי pour le masculin, non moins que pour le féminin; l'on a dit au féminin עשתי עשרה יריעת (Ex. xxvi, 7) avec ה à la fin selon la règle du nombre féminin, tandis qu'au masculin on a dit בעשתי עשר חדש (Deut. i, 3) en supprimant le ה selon la règle du nombre masculin. On s'est ainsi assuré contre l'équivoque pour ce mot par l'addition du ה à la fin du nombre au féminin et par sa suppression au masculin.

1. R. autre exemple. | 2. R. omis.

CHAPITRE XLIV

Du nombre déterminé.

Pour déterminer les nombres de un à dix, on annexe le nombre à l'objet nombré, et on joint l'article à ce dernier. Ainsi on a dit שני העמר לאחד (Ex. xvi, 22), ועמדו שני האנשים (Deut. xix, 17), והמזלג שלש השנים (1 Sam. ii, 13), וארבע הידת (Gen. xlvii, 24), * וחברת את חמש היריעת לבד (Ex. xxvi, 9)[1], שש השערים האלה (Ruth iii, 17), ושבע השבלים (Gen. xli, 26), ושבע הפרות (ibid. 27), * ויהי לשבעת הימים (ib. vii, 10)[2], לתשעת המטות (Nomb. xxxiv, 13), את עשרת השבטים (I R. xi, 35) et aussi עשרה השבטים (ibid. 31) qui est resté tel qu'avant la détermination ; * on a dit עשרת כסף[3] (Jug. xvii, 10), עשרת הדברים (Deut. iv, 13) et aussi שבעה שקלים ועשרה הכסף (Jér. xxxii, 9); * עשרה הכסף et עשרה השבטים[4] annexés de sens et non de forme, comme nous l'avons expliqué précédemment. Pour déterminer les nombres de dix à vingt, nombres doubles formant une seule expression, on joint l'article au deuxième nombre, comme dans שנים העשר איש (Jos. iv, 4), והוא בשנים העשר (I R. xix, 19), parce que ces mots sont d'une composition imparfaite ; mais on peut aussi joindre l'article au premier nombre par assimilation aux noms composés parfaits ; exemples : ובשנה האחת עשרה (ib. vi, 38); on peut encore le joindre à la chose nombrée, au lieu de l'appliquer au nombre, comme dans ואת שתים עשרה האבנים (Jos. iv, 20). Pour vingt et les séries suivantes, on joint l'article à la chose nombrée ; exemples : עשרים הקרשים (Ex. xxxvi, 24), את ארבעים היום ואת ארבעים הלילה (Deut. ix, 25), שלשים הכסף (Zach. xi, 13); mais on peut aussi le joindre au nombre et non à la chose nombrée, comme dans שנת החמשים שנה (Lév. xxv, 10). Avec

1. R. omis.
2. R. omis.
3. Suppléé d'après R.
4. R. omis.

מאה « cent » on joint l'article à la chose nombrée, comme dans למאת הככר (Ex. xxxviii, 27). Quand on désigne l'espèce, on joint l'article au nom qui la désigne, comme dans ויהי מאת ככר הכסף (ibid.). Pour déterminer plusieurs nombres unis par une conjonction, on peut mettre l'article seulement au premier nombre et y joindre le second sans le déterminer; c'est ainsi qu'on a dit יום האחד ועשרים (ib. xii, 18); on peut aussi mettre l'article à tous les nombres, comme dans ואת פדויי השלשה והשבעים והמאתים (Nomb. iii, 46); ou encore déterminer les uns sans les autres, comme dans ואת האלף ושבע המאות וחמשה ושבעים (Ex. xxxviii, 28), את החמשים ומאתים איש (Nomb. xvi, 35); on peut même ne déterminer que le nom qui désigne l'espèce; exemple : אלף ומאה הכסף אשר לקח לך (Jug. xvii, 2), וישב את אלף ומאה הכסף לאמו (ibid. 3).

CHAPITRE XLV

Autre chapitre sur le même sujet.

Nous avons dit dans le chapitre précédent que l'hébreu emploie le ה pour les nombres masculins au-dessous de dix : on dit שלשה אנשים, ארבעה אנשים, תשעה אנשים, עשרה אנשים, et qu'il le supprime au contraire dans les nombres féminins, disant שלש נשים, עשר נשים, שבע שנים, שבע פרות, etc. ; en effet, נשים est un pluriel féminin dont le singulier, qui n'appartient pas à la même forme, est אשה ; le singulier de שנים est de même שנה et celui de פרות : פרה. Nous y avons encore dit que, changeant de méthode, on écrit quelquefois le ה contrairement à l'usage, mais conformément au principe ordinaire. C'est ainsi qu'on a dit ושלשת נשי בניו (Gen. vii, 13) dont le singulier est אשה, comme nous venons de le dire ; de même ומעלות שבעה עלותו (Ez. xl, 26) et encore על אבן אחת שבעה עינים (Zach. iii, 9), ואת הכבשה ישלם ארבעתים (II Sam. xii, 6). Nous ajouterons ici que les expressions שבעה שופרות היובלים (Jos. vi, 4), שבעה מזבחת (Nomb. xxiii, 1), שבעה שבעת[1] (Deut. xvi. 9), ואת הכירות עשרה (I R. vii, 43), etc., ne sont pas dues au même système, car le singulier de מזבחות étant מזבח, celui de שבועות : שבוע, celui de שופרות : שופר et celui de כיורות : כיור, termes de forme masculine, on a joint le ה à tous ces nombres selon leur genre réel[2] sans tenir compte de la forme[3]. On a agi de même pour les nombres (se rapportant) à des noms féminins qui prennent au pluriel la désinence masculine; comme nous venons de le dire, on supprime le ה du nombre joint à ces pluriels, parce que leur singulier est de forme féminine. C'est ainsi qu'on a fait en disant שבע שנים (Gen. v, 7); le singulier de

1. R. omis.

2. Qui est masculin.

3. Qui est féminine au pluriel. — R. בלשון זכר erroné pour הלשון.

שנים étant שנה de forme féminine, on a employé le nombre avec שנים en se conformant à ce caractère féminin, sans tenir compte de la forme masculine de שנים ; on a fait de même pour שבע שבלים (Gen. xli, 5), parce que le singulier est וכראש שבלת ימלו (Job xxiv, 24). Quant à עשר ככרי כסף (II R. v, 5), cela prouve que ככר s'emploie (aussi) au féminin. * C'est à ce genre qu'on l'a également employé dans un autre sens, en disant : וירא את כל ככר הירדן כי כלה משקה (Gen. xiii, 10). Si quelqu'un s'égare jusqu'à admettre cette interprétation forcée de dire qu'on a mis ce mot au féminin comme correspondant à ארץ, la phrase équivalant à את כל ארץ ככר הירדן, comme on a dit ועל כל פני ארץ הככר (ib. xix, 28), nous lui répondrons que ארץ peut être masculin et l'objection s'évanouit [1].

FIN DE CE TRAITÉ PAR LA GRACE DE DIEU [2]

1. R. omis.

2. R. ajoute : Ici se termine la première partie du Traité de Grammaire, intitulée : « Livre des Parterres fleuris », avec l'aide de l'Auteur de toute force.

TABLE DES VERSETS DE LA BIBLE

CITÉS ET EXPLIQUÉS

DANS LE LIVRE DES PARTERRES FLEURIS

Le premier chiffre en caractères romains indique le *chapitre;* le deuxième, le *verset,* et le troisième, la *page* où il est cité.

GENÈSE

I.	1,	51	III.	1,	352	VII.	4,	47	IX.	18,	242
		65		5,	54			111		21,	172
	2,	313			61		5,	183			274
		372		7,	110		6,	55		24,	90
	3,	274		8,	43		7,	204			335
	4,	282		9,	350		10,	388		25,	242
	6,	339		11,	77		11,	74	X.	3,	82
	7,	339			145		13,	332			95
	11,	242			352			383			123
		309		14,	377			390			127
	14,	46		15,	120		18,	54		4,	82
		238			336		20,	386		7,	123
	15,	46		16,	148		22,	206		8,	68
	16,	238		17,	211		23,	294			95
	20,	65			307			325		11,	217
	21,	337		19,	306	VIII.	2,	54		13,	95
	22,	182		20,	293		4,	173		22,	126
	24,	54		21,	206		5,	300		28,	105
		339			359		7,	145	XI.	1,	207
	25,	339	IV.	9,	350		11,	42		3,	48
II.	2,	67		10,	204			197			204
	3,	45		18,	234		12,	153		4,	214
		300		22,	341		13,	316		7,	76
	5,	131		23,	42		14,	385			207
	7,	139		24,	295		21,	45		8,	47
	9,	359	V.	7,	390			173			160
	12,	197		29,	211	IX.	2,	65		9,	116
		202	VI.	3,	90			337		10,	239
	17,	138		7,	294		3,	194		20,	385
		269		9,	80		5,	89		24,	385
		327			155		9,	65		25,	386
	20,	61		11,	263		10,	64	XII.	1,	275
	23,	150		13,	263		12,	348		2,	159
		267			303		13,	348			186
		318		16,	295		14,	265		8,	119
III.	1,	143	VII.	2,	190		15,	282		9,	72

GENÈSE

GENÈSE

GENÈSE

EXODE

EXODE

EXODE

EXODE

XXXIV.	6,	195	XXXVI.	7,	148	XXXVIII.	27,	207	XXXIX.	27,	359
	18,	43		12,	217			387		32,	252
		260		14,	387			389		40,	206
	24,	216		17,	60		28,	389	XL.	20,	28
XXXV.	5,	92			233		31,	205		32,	146
	11,	181		24,	388	XXXIX.	4,	205			216
	21,	183		25,	387		13,	234		36,	152
	25,	206	XXXVII.	7,	381		14,	386		37,	152
	26,	183		19,	386		17,	358			
XXXVI.	2,	73	XXXVIII.	20,	205		23,	210			

LÉVITIQUE

I.	2,	312	V.	26,	73	IX.	7,	167	XII.	7,	216
		340			146			168		8,	216
	9,	72	VI.	3,	359		15,	161	XIII.	3,	303
	11,	195		7,	301			264		4,	199
		198		9,	185		22,	52			303
	13,	195		13,	176			333			337
II.	2,	88		15,	88	X.	3,	213		5,	270
	3,	374			166		4,	316		6,	131
	7,	216		21,	52		5,	112		7,	51
	8,	371			150		11,	15		9,	357
	11,	293	VII.	5,	183		12,	186		10,	170
	13,	11		7,	61		19,	61			266
		216		9,	165			266			337
III.	1,	270		10,	53			355		12,	301
	2,	183		18,	173			360			357
	5,	183		19,	293	XI.	2,	216		13,	303
		185		23,	190		3,	164		14,	152
	6,	294		25,	303			216			193
	7,	294		26,	47		7,	164			254
	12,	294		29,	254		11,	216		16,	208
	17,	263		30,	197		13,	216		18,	357
IV.	3,	42			327		14,	82		19,	357
	12,	278		35,	146		16,	94		23,	270
	14,	64		38,	147		17,	94		24,	357
		178	VIII.	16,	182		24,	192		36,	170
		183			255		33,	199			199
	23,	64		26,	211		35,	53		37,	270
	32,	294			212		39,	294		47,	39
V.	2,	206		31,	216		42,	186			63
	7,	239		32,	64		44,	217		50,	278
		287			216		46,	48		51,	278
	8,	65		34,	303	XII.	2,	51		55,	156
	16,	203		35,	69			209			270
		270	IX.	3,	190		4,	293			323
	21,	195		4.	88		5,	52		56,	156
		198			190			239		57,	93
	22,	168			303			381	XIV.	3,	336
	24,	270		5,	159			384		4,	239

LÉVITIQUE

NOMBRES

NOMBRES

NOMBRES

DEUTÉRONOME

DEUTÉRONOME

DEUTERONOME

JOSUÉ

JUGES

I SAMUEL

I SAMUEL

II SAMUEL

II SAMUEL

I ROIS

II ROIS

ISAÏE

ISAÏE

ISAÏE

ISAÏE

JÉRÉMIE

JÉRÉMIE

JÉRÉMIE

ÉZÉCHIEL

ÉZÉCHIEL

ÉZÉCHIEL

ÉZÉCHIEL

OSÉE

JOËL

AMOS

AMOS

VI.	8,	289	VI.	13,	276	VII.	9,	326	IX.	5,	204
	12,	245			382	VIII.	1,	253			250
	13,	239	VII.	9,	253		8,	250		7,	223

OBADIA

I.	6,	6	I.	9,	232	I.	11,	260	I.	11,	327
										13,	71

JONA

I.	5,	75	I.	8,	322	II.	10,	74	IV.	6,	48
		135		15,	202			257			77
	7,	322	II.	2,	312		11,	31			277
										10,	89

MICHÉE

I.	1,	222	II.	7,	29	IV.	9,	351	VII.	4,	243
	5,	351			59	V.	4,	54			304
	6,	307			77	VI.	2,	157		7,	161
	7,	90			289		3,	29		9,	201
		163		8,	120		5,	360		10,	181
		365			144		14,	363		11,	44
	12,	335		13,	182		16,	156		19,	304
	16,	88			366			280			
		316	IV.	3,	366	VII.	1,	68			
II.	5,	144		6,	89		4,	233			

NAHOUM

I.	1,	87	I.	12,	116	II.	9,	329	III.	7,	138
		229		13,	181		13,	307		11,	253
		334	II.	3,	136		14,	74		17,	118
	5,	241		4,	181			83			143
	8,	261		9,	216	III.	7,	88			231
											372

HABAKOUK

I.	1,	83	I.	16,	73	II.	19,	302	III.	6,	321
		120	II.	2,	162	III.	3,	111		11,	129
	5,	200		6,	322			208			192
	8,	225		16,	322			335			255
	12,	304		19,	56		6,	157		15,	199
	13,	264			115			206		16,	43

SOPHONIE

HAGGAÏ

ZACHARIE

MALEACHI

PSAUMES

PSAUMES

PSAUMES

PSAUMES

PROVERBES

PROVERBES

JOB

JOB

JOB

CANTIQUE

RUTH

LAMENTATIONS

LAMENTATIONS

III.	22,	85	III.	49.	78	IV.	7,	83	IV.	17,	181
		278			83		8,	292			231
	26,	56		51.	334		10,	69	V.	4,	181
		115		58,	175		14,	67			277
	30,	64			299		15,	67		5,	234
	34,	147		63,	84		16,	236		9.	66
	37.	274	IV.	4,	107		17,	84			
	49,	63		5,	365			108			

ECCLÉSIASTE

I.	2,	104	III.	2.	231	V.	15,	321	IX.	12,	302
	3,	293		4,	145		16,	54		15,	131
	8,	257		5,	148	VI.	3,	295		16,	53
		304		7,	168	VII.	8,	264			243
II.	1,	271		18,	40		16,	86			363
	2,	144			267		25,	55	X.	5,	61
	3.	55		21,	165		27,	73			371
		65	IV.	2,	38			298		11,	138
		271			104	VIII.	1,	254		18,	118
	4,	319			144			334			240
	6,	205		3,	38		2,	247			276
	7,	271		12,	54		8,	165			314
	10,	178		13,	55		10,	190			382
		180	V.	4,	138			191	XI.	2,	295
	11,	271		5,	253		12,	63	XII.	4,	145
	15,	55		10,	111			363		5,	156
	22,	267			209		17,	277		6,	75
	24,	260		15.	37			321		9,	131
	25,	244			47			322		11,	258
		371			62	IX.	8,	257		12,	257
III.	2,	171			277		11,	187		13,	257

ESTHER

I.	1,	52	III.	4,	166	VI.	6,	209	VIII.		129
	4,	210			187		8,	339		17,	42
	10,	39		7,	245	VII.	2,	267	IX.	1,	152
	14,	96		8,	92		5,	269			153
		255			179		7,	414		3,	34
	16,	241		13,	153	VIII.	6,	69			96
	22,	209		14,	126			146		5,	146
II.	5,	219	IV.	4,	135			351		15,	54
		221		14,	80		8,	152		16,	300
	7,	300			162			209		19,	146
	13,	267	V.	1,	245		9	34		23,	179
	14,	126		6,	206			209			311
		371		7,	206		10,	95			
	18,	80			267		12,	199			
	21,	103		11,	25		15,	62			

DANIEL

I.	2,	319	IV.	12,	155	VIII.	22,	84	X.	17,	351
	5,	277		16,	95			180	XI.	6,	360
	15,	277	V.	4,	95			364		23,	156
		319		11,	212	IX.	2,	254		34,	254
	18,	277	VI.	3,	250		19,	141		37,	156
		319	VII.	15,	95		24,	238		38,	71
II.	4,	47	VIII.	4,	164		27,	131	XII.	2,	194
	9,	40		6,	338			238		3,	55
		82		11,	150	X.	7,	271			131
		155		13,	51		8,	119		5,	50
	21,	310			264		11,	131		8,	351
	23,	369		17,	229			302		10,	115
III.	19,	95		22,	58		17.	82		11,	323
										13,	365

EZRA

I.	1,	42	I.	11,	47	VIII.	25,	318	X.	9,	43
		49	II.	27,	95		26,	48			131
		53		40,	46			77			247
	3,	259		62,	299		29,	78			302
	4,	259	III.	8,	319		30,	78		14,	48
	5,	39		11,	250			88			50
		45	IV.	4,	47			319			360
		46	VII.	13,	156	IX.	1,	48		16,	58
		250		16,	156			77			335
		259	VIII.	12,	122		7,	228		17,	78
	6,	156		16,	43		11,	47		19,	287
		259		18,	231	X.	1,	156		40,	95
	9,	69		20,	42		6,	122			
		95		25,	78		8,	166			

NÉHÉMIE

I.	11,	142	IV.	8,	213	VI.	10,	298	VIII.	2,	43
		204			329		11,	167		5,	147
II.	3,	335		10,	200		12,	341		6,	73
	12,	64			339		13,	341			336
		336		17,	272		14,	73		15,	53
	13,	218	V.	2,	271			298			261
III.	3,	183		3,	272		15,	47		16,	205
	6,	122		5,	272	VII.	2,	61			206
	13,	183		7,	13		3,	304	IX.	1,	384
		251			60		6,	77		19,	51
	14,	251		10,	159		7,	85			253
	15,	206		14,	255		13,	46			254
	30,	371		19,	73			283			255
	37,	278	VI.	3,	138		61,	299			261
IV.	6,	304		6,	45		66,	386		25,	131
	7,	200		10,	73		72,	386		27,	140

NÉHÉMIE

I CHRONIQUES

II CHRONIQUES

ERRATA

Pages	Lignes		
2,	15,	*au lieu de* (ib. xxxii, 4),	*lisez* (ib. xxxiii, 4).
2,	34,	— braucheut,	— (ébranchent).
24,	40,	— (Sam. xxv, 28),	— (I Sam. xxv, 28).
40,	6,	— יכבו	— וכביו
44,	19,	— (Nomb. xx, 9).	— (Nomb. xxiii, 9).
44,	37,	— (ib. 27),	— (ibid. 27).
46,	14,	— (v. 15),	— (ibid. 15).
46,	15,	— (v. 14),	— (ibid. 14).
48,	10,	— (ib. xxiii, 11),	— (ib. xxix, 11).
51,	8,	— (ib. xiv, 29),	— (ib. xv, 29).
52,	2,	— (II Sam. v, 12),	— (II Sam. v, 9).
54,	31,	— (ib. xvii),	— (ibid. 17).
54,	41,	— שָׁלְו,	— שָׁלֵו
64,	29,	— (Ps. vi, 9),	— (Ps. vi, 8).
67,	17,	— (Jér. ix, 25),	— (Jér. ix, 24).
67,	38,	— (I Chr. xii, 22),	— (I Chr. xii, 23).
80,	22,	— הגיחה,	— הגיחה
85,	18,	— (I Chr. viii, 7),	— (I Chr. viii, 5).
96,	38,	— (Is. iii, 23),	— (Is. iii, 24).
114,	6,	— (Is. i, 10),	— (Is. i, 19).
119,	9,	— (I Chr. xii, 15).	— (I Chr. xii, 16).
131,	33,	— (Jér. xxiii, 53),	— (Jér. xxiii, 35).
153,	38,	— (Esth. xix, 1),	— (Esth. ix, 1).
176,	2,	— בי	— בה'
189,	3,	— (I Chr. xii, 17),	— (I Chr. xii, 18).
190,	11,	— (I Chr. xii, 40),	— (I Chr. xii, 41).
197,	29,	— (Nomb. xx, 17),	— (Nomb. xx, 16).
204,	22,	— (ib. xxix, 10),	— (ib. xxix, 9).
211,	17,	— (Jér. lxix, 19),	— (Jér. xlix, 19).
216,	12,	— (ib. xii, 18),	— (ib. xiii, 18).
221,	9,	— (ib. vi, 11),	— (ib. vi, 14).
236,	14,	— (Ez. xxxv, 13),	— (Ez. xxxv, 12).
237,	1,	— (Jér. lxvii, 4),	— (Jér. xlvii, 4).
246,	2,	— (Gen. xxiv, 12),	— (Gen. xxiv, 22).
246,	29,	— (ib. xxiii, 6),	— (ib. xxiii, 7).
251,	3,	— (Lam. iii, 18),	— (Lam. ii, 18).
254,	16,	— (I Sam. xx, 26),	— (I Sam. xx, 6).
256,	26,	— (Is. lxix, 26),	— (Is. xlix, 26).
257,	37,	— (ib. xii, 16),	— (ib. xii, 13).
265,	33,	— (Gen. xxxii, 12),	— (Gen. xxxiii, 12).

Pages	Lignes				
270,	3,	*au lieu de*	(ib. xxv, 11),	*lisez :*	(ib. xxii, 11).
273,	5,	—	ייטיב	—	ויטיב
277,	32,	—	(Eccl. v, 14),	—	(Eccl. v, 15).
280,	17,	—	(ib. xvi, 52),	—	(Ez. xvi, 52).
291,	29,	—	(Ex. xxii, 3),	—	(Ex. xxii, 2).
293,	5,	—	(ib. xxii, 10),	—	(ib. xxii, 9).
301,	5,	—	(I Sam. xxiv, 19),	—	(Is. xxiv, 19).
301,	11,	—	(Job vi, 1),	—	(Job vi, 2).
312,	34,	—	אך	—	אם
312,	38,	—	בביאם	—	בבואם
315,	36,	—	(I Sam. 5, 8),	—	(I Sam. v, 8).
347,	33,	—	כאשר דבר ה' אלהי אבתיך לך ארץ זבת חלב ודבש למען תירא את ה' ... ולמען יארכן ימיך ושמעת ישראל ... ואשר תרבון מאד,	*lisez :*	למען תירא את ה' ... ולמען יארכן ימיך ושמעת ישראל ... ואשר תרבון מאד כאשר דבר ה' אלהי אבתיך לך ארץ זבת חלב ודבש
352,	4,	—	(Jug. xvii, 8),	—	(Jug. xviii, 8).
352,	13,	—	(Nomb. ii, 29),	—	(Nomb. xi, 29).
360,	33,	—	(ibid. 18),	—	(ibid. 17).
366,	12,	—	(I R. vii, 38),	—	(I R. vii, 33).
366,	33,	—	(ib. 17 et 18),	—	(ib. i, 17 et 18).
372,	21,	—	(Is. ix, 19),	—	(Is. ix, 18).
375,	13,	—	(Ez. xxxvi, 5),	—	(Ez. xxxvi, 35).
383,	21,	—	(Ez. xii, 6),	—	(II Sam. xii, 6).

TABLE DES MATIÈRES

ANGERS. — IMP. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

37. Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech, par M. Junghans, traduit par G. Monod, et augmenté d'une introduction et de notes nouvelles. 6 fr.
38. Les Monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (cabinet des médailles et antiques), par E. Ledrain, 1re livraison. 12 fr.
39. L'Inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon. 1re partie. 6 fr.
40. Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais), par J. Gilliéron. Avec une carte. 7 fr. 50
41. Le Querolus, comédie latine anonyme, par L. Havet. 12 fr.
42. L'Inscription de Bavian, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire par H. Pognon, 2e partie. 6 fr.
43. De Saturnio latinorum versu. Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 15 fr.
44. Études d'archéologie orientale, par Ch. Clermont-Ganneau, tome premier, 1re livraison. Avec nombreuses gravures dans le texte. 10 fr.
45. Histoire des institutions municipales de Senlis, par J. Flammermont. 8 fr.
46. Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial, par C. Graux. 15 fr.
47. Les monuments égyptiens de la biblioth. nationale, par E. Ledrain. 2e et 3e liv. 25 fr.
48. Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris, par Ch. Kohler. 6 fr.
49. Deux versions hébraïques du Livre de Kalîlâh et Dimnâh, par J. Derenbourg. 20 fr.
50. Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378, par A. Leroux. 7 fr. 50
51. Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence, par W. B. Berend, 1re partie. Stèles, bas-reliefs et fresques. Avec 10 pl. photogravées. (Epuisé.)
52. Les lapidaires français du moyen âge des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, par L. Pannier. Avec une notice préliminaire, par G. Paris. 10 fr.
53 et 54. La religion védique d'après les hymnes du *Rig-Veda*, par A. Bergaigne. Vol. II et III. 27 fr.
55. Les Etablissements de Rouen, par A. Giry. Vol. I. 15 fr.
56. La métrique naturelle du langage, par P. Pierson. 10 fr.
57. Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les Gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain connues, précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux-breton et sur l'âge et la provenance des gloses, par J. Loth. 10 fr.
58. Hincmari de ordine palatii epistola. Texte latin traduit et annoté par M. Prou. 4 fr.
59. Les établissements de Rouen, par A. Giry, tome second. 10 fr.
60. Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc, par M. Fournier. 5 fr.
61 et 62. Li Romans de Carité et Miserere du Renclus de Moiliens. Poème de la fin du XIIIe siècle. Edition critique accompagnée d'une introduction, de notes, d'un glossaire et d'une liste des rimes, par A.-G. Van Hamel. 2 vol. 20 fr.
63. Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne. 2e partie. Compilation dite de « Frédégaire », par G. Monod. 6 fr.
64. Études sur le règne de Robert le Pieux, 996-1031, par C. Pfister. 15 fr.
65. Nonius Marcellus. Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, par H. Meylan, suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet. 5 fr.
66. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 25 fr.
67. Du parfait en grec et en latin, par E. Ernault. 6 fr.
68. Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre, publié par A.-J. Gayet. Avec 60 planches. 17 fr.
69. Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 3 fr. 50
70. Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep, par Philippe Virey. 8 fr.
71. Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches. 10 fr.
72. Johannis de Capua directorium vitae humanae. Alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalîlâh et Dimnâh, publiée et annotée par J. Derenbourg, 1er fascicule. 9 fr.
73. Mélanges Renier. Recueil de travaux publiés par l'École (section des sciences historiques et philologiques) en mémoire de son président Léon Renier. Avec portrait. 15 fr.
74. La bibliothèque de Fulvio Orsini. Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 15 fr.
75. Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle, par A. Lefranc. 6 fr.

76. Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France, Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V, conservés aux archives du Vatican, par M. Prou. 6 fr.
77. Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières. Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dézert. 5 fr.
78. Grammatica linguae graecae vulgaris auctore S. Portio. Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. 12 fr. 50
79. La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu, par A. Amiaud. 7 fr. 50
80. Rapport sur les vingt premières années de l'École des Hautes Études, (1868-88). (Sous presse).

Bar Bahlul (H.). Lexicon syriacum voces syriacas graecasque cum glossis syriacis et arabicis complectens. E pluribus codicibus edidit et notulis instruxit R. Duval. Fasciculus 1. 1 vol. gr. in-4. 20 fr.
Barbier de Meynard (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait de Mo'djem-el-Bouldan de Yaqount et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. 1 vol. gr. in-8. 10 fr.
Bergaigne (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie. — Lexique. — Principes de grammaire. 1 vol. gr. in-8. 12 fr.
Chaikin (A.). Apologie des Juifs. Etude historique et littéraire sur l'état politique et social des Juifs, depuis la chute de Jérusalem jusqu'à 1306. 1 vol. in-8. 6 fr.
Darmesteter (A.). Glosses et glossaires hébreux-français, notes sur des manuscrits de Parme et de Turin. (Extrait des archives des Missions scientifiques et littéraires.) In-8. 2 fr. 50
Darmesteter (J.). Études iraniennes. — I. Études sur la grammaire historique de la langue persane. — II. Mélanges iraniens. Etudes sur la langue, la littérature, les croyances de la Perse ancienne. 2 vol. gr. in-8. 25 fr.
Dutens (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. 1 vol. gr. in-8. 6 fr.
Duval (R.). Traité de grammaire syriaque. 1 vol. gr. in-8. 20 fr.
— Les dialectes néo-araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et contes populaires publiés avec une traduction française. 1 vol. in-8. 4 fr.
Farhat (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur, par Rochaïd Dahdah. 1 vol. gr. in-8. 30 fr.
Letnierry-Barrois (A.). Hébreu primitif, formation des lettres ou chiffres, signes du Zodiaque et racines hébraïques avec leurs dérivés dans les langues de l'Orient et de l'Europe. 1 vol. in-4. 7 fr.
Paris (G). Les contes orientaux dans la littérature française du moyen âge. (Extrait de la Revue politique et littéraire). In-8. 1 fr.
Saussure (F. de). Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes. 1 vol. gr. in-8. 10 fr.
Weill (M.-A.). Le Judaïsme, ses dogmes et sa mission. 4 vol. in-8. 21 fr.
— La moralité du Judaïsme. 2 vol. in-8. 10 fr.

REVUE CELTIQUE fondée par M. H. Gaidoz et publiée sous la direction de M. H. d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut, avec le concours de MM. J. Loth, E. Ernault, et de plusieurs savants des Iles Britanniques et du Continent. Chaque volume se compose de 4 livraisons d'environ 130 pages chacune. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; Départements et pays d'Europe faisant partie de l'Union postale, 22 fr.

Le dixième volume est en cours de publication.

REVUE DE PHILOLOGIE française et étrangère (ancienne Revue des patois), recueil trimestriel consacré à l'étude des langues, dialectes et patois de France et des régions limitrophes, publié par L. Clédat, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. Ce recueil forme à la fin de l'année un volume in-8 d'environ 320 pages. — Prix d'abonnement : France, 15 fr.; Union postale, 17 fr.

La troisième année est en cours de publication.

ROMANIA, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par MM. Paul Meyer et Gaston Paris. Chaque numéro se compose de 160 pages qui forment à la fin de l'année un volume grand in-8 de 640 pages. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr.; Départements et pays d'Europe faisant partie de l'Union postale, 22 fr.

La dix-huitième année est en cours de publication.

LE MOYEN AGE, Bulletin mensuel d'histoire et de philologie, dirigé par MM. A. Marignan et M. Wilmotte. — Prix d'abonnement : France, 8 fr.; Etranger (Union postale), 9 fr.

RECUEIL DE TRAVAUX relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes. — Prix d'abonnement : Paris, 30 fr.; Départements et Union postale, 32 fr.

Le onzième volume est en préparation.

Aucune livraison de ces recueils n'est vendue séparément.

ANGERS, IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.